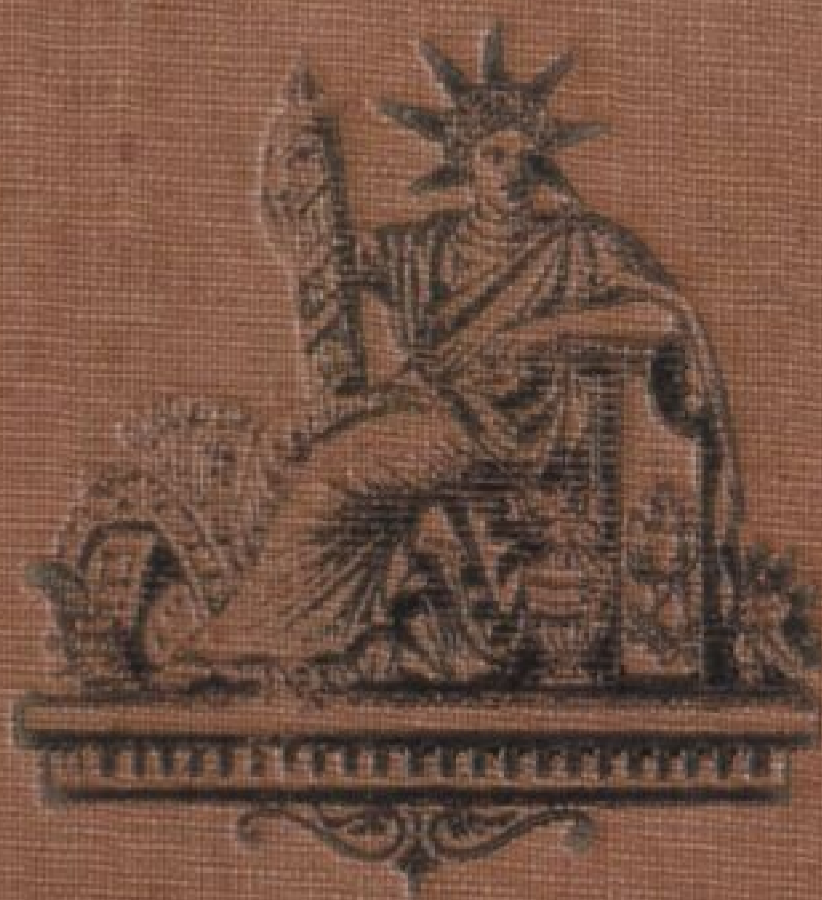
Annuaire diplomatique et consulaire de la République française

ANNUAIRE

DIPLOMATIQUE

ET CONSULAIRE

POUR 1884



PARIS

BERGER-LEVRAULT & Cie Libraires-Éditeurs

5 Rue des Beaux-Arts.

MÊME MAISON À NANCY

ANNUAIRE
DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POUR 1884

Juillet 1884.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE POUR 1884

NOUVELLE SÉRIE. — TOME VI

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE



PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

5, RUE DES BEAUX-ARTS,

MÊME MAISON A NANCY

JUILLET 1884

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS

Ordre national de la LÉGION D'HONNEUR.
- (GC ❋) *Grand'Croix.*
- (GO ❋) *Grand-Officier.*
- (C ❋) *Commandeur.*
- (O ❋) *Officier.*
- ❋ *Chevalier.*

MÉDAILLE MILITAIRE . . . . Ⓜ.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Jules FERRY, Député, Président du Conseil, *Ministre des Affaires étrangères.*

La négociation et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce. Les rapports avec les ambassadeurs, ministres et agents diplomatiques et consulaires, soit des Puissances étrangères près le Gouvernement français, soit du Gouvernement français près les Puissances étrangères.

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT.

M. Marcel ✻, *Chef.*
M. Hanotaux ✻, Conseiller d'ambassade, *Chef adjoint.*

L'ouverture des dépêches ; la correspondance personnelle du Ministre ; les audiences ; les travaux réservés ; la presse ; le chiffre ; le départ et l'arrivée de la correspondance et des courriers ; les traductions ; la correspondance télégraphique.

La tenue des registres et la conservation des dossiers du personnel ainsi que des décrets et arrêtés relatifs à son organisation ; les mesures générales et l'examen de toutes les questions qui se rattachent au personnel ; la rédaction et la publication de l'*Annuaire.*

Les nominations et promotions dans la Légion d'honneur des agents de la carrière intérieure et extérieure, ainsi que des Français signalés pour services rendus à l'étranger.

M. Leroy, *Secrétaire particulier du Ministre.*
M. Garrisson, *Secrétaire de la présidence du Conseil.*

Cabinet.

M. Soulange-Bodin, *Commis principal.*

M. Nabonne, *Commis principal.*

MM. Paléologue, Borel, Beau, Evette (*autorisé*), Fleury (*autorisé*), Girerd (*autorisé*) — *Attachés.*

Service de l'analyse.

M. le Bon Imbert de Saint-Amand O✻, *Ministre plénipotentiaire de 1re classe.*

Service du personnel.

M. Benoit, *Rédacteur.*
M. de Lanneau, *Attaché.*

SERVICE DE LA PRESSE.

M. Roman ✻, *Chef.*
M. de Montherot, *Attaché paye.*
M. Delafont, *Traducteur.*
MM. Deslandres, Baudin, Grimault, Desportes de la Fosse, De Kiss de Nemesker, *Attachés.*

BUREAU DU CHIFFRE.

M. Béguin-Billecocq O✻, *Chef.*
M. Billecocq (Ernest) ✻, *Sous-chef.*
M. Darmet ✻, *Commis principal.*
MM. Marnotte ✻, Gaillard ✻, Dauchez, Pavet de Courteille, *Attachés payés.*

BUREAU DU DÉPART ET DE L'ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES ET DES COURRIERS

M. de Saint-Clair (Henri), *Chef.*
M. Bergeron (Henri), *Sous-chef.*
M. Blondel, *Attaché payé.*

BUREAU DES TRADUCTEURS.

M. Duca O✻, Sous-directeur faisant fonctions de *Chef.*
M. Menusier, *Sous-chef.*
M. Nicholas, *Commis principal.*
M. Glaser, *Attaché payé.*

SERVICE DU PROTOCOLE.

M. Mollard O✻, Ministre plénipotentiaire faisant fonctions de *Directeur.*

Le cérémonial : questions d'étiquette et de préséance; le protocole du Président de la République et du Ministre des Affaires étrangères. La réception des ambassadeurs et des membres du corps diplomatique étranger.

Les audiences diplomatiques.
La présentation des étrangers.
La correspondance relative aux privilèges, immunités et franchises diplomatiques n'ayant pas un caractère contentieux.
Les propositions et nominations des étrangers dans l'ordre de la Légion d'honneur.
Les décorations étrangères conférées à des agents français.
L'envoi des décorations étrangères, les demandes d'autorisation pour accepter et porter ces décorations.
La préparation et l'expédition des lettres de notification, des lettres de créance, des lettres de rappel et de recréance. L'expédition des traités, conventions, déclarations et arrangements. L'expédition des ratifications et des décrets de publication de ces actes. L'expédition des pleins pouvoirs, commissions et provisions.
L'admission des consuls étrangers en France et dans les colonies françaises.

M. de Flaux ✻, Secrétaire d'ambassade de 2e classe, *Sous-chef.*
M. Schmieder (Ernest) ✻, *Commis principal.*
M. Mollard (Armand), *Attaché payé.*
M. Guilhaume de Fages, *Attaché autorisé.*

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DU CONTENTIEUX.

M. Billot O✻, Conseiller d'État, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Directeur.*

La Direction des travaux politiques et du Contentieux; le personnel des fonctionnaires et agents diplomatiques dans l'administration centrale et à l'étranger.

BUREAU D'ORDRE ET DU PERSONNEL.

M. Lalouette, Secrétaire-Archiviste, faisant fonctions de *Chef,* chargé du service du personnel diplomatique.
M. de Montgomery, Secrétaire-Archiviste, faisant fonctions de *Sous-chef.*
M. de Baillehache, *Commis principal.*
M. Goury du Roslan, Attaché payé, faisant fonctions de *Commis principal.*
M. Collas de Gournay *Attaché payé.*
MM. de la Bastide,
Gervais,
Brice,
Piccioni,
Castel (*autorisé*),
d'Autremont (*autorisé*),
Dubail (*autorisé*),
de Guillerville(*autorisé*)
Ancey (*autorisé*),
De Bonnecaze (*autorisé*) } *Attachés.*

SOUS-DIRECTION DU NORD.

M. Nisard O✻, *Sous-directeur.*

La correspondance et les travaux politiques concernant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la

Belgique, le Danemark, la Grande-Bretagne et les possessions anglaises dans les différentes parties du monde, le Montenegro, les Pays-Bas et les colonies néerlandaises, la Russie, la Suède et la Norwège, la Suisse et l'Amérique du Nord.

1er Bureau.

M. de Corcelle Ⓜ✱, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. le Cte de Vauvineux ✱, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.
M. le Bon Pierlot ✱, Secrétaire d'ambassade de 2e classe faisant fonctions de *Commis principal*.
MM. Thouvenel, le Cte de Verdonnet, } *Attachés payés*.
MM. de Sartiges, Béclard, Turpin de Montigny (*autorisé*), } *Attaches*.

2e Bureau.

M. Gachet, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. Schlumberger, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.
M. Bérard, *Attaché payé*.
MM. Laudet, Legrand, } *Attachés*.

SOUS-DIRECTION DU MIDI ET DE L'ORIENT.

M. Cogordan ✱, *Sous-directeur*.

La correspondance et les travaux concernant l'Espagne, l'Italie, le Saint-Siège, le Portugal, les possessions espagnoles et portugaises, la Grèce, la Roumanie, la Serbie, la Turquie, la Tunisie, le Maroc et les autres États d'Afrique, la Perse, l'Indo-Chine, la Chine et le Japon.

1er Bureau.

M. Dumaine, Commis principal faisant fonctions de *Chef*.
M. Saint-René Taillandier, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.
MM. Mercier, Godard-Decrais, } *Attachés payés*.
MM. Salanson, Casenave (*autorisé*), Hadot (*autorisé*), } *Attachés*.

2e Bureau.

M. Masson de Montalivet, Commis principal faisant fonctions de *Chef*.
M. le Bon de Méneval, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.
MM. le Cte de Madre Ⓜ, le Vte d'Arlot de Saint-Saud, de Navenne, } *Attachés payés*.
MM. d'Avril, Bouis (*autorisé*), } *Attachés*.

3e Bureau. — Affaires tunisiennes.

M. Jusserand ✻, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. Jacquemin, *Attaché payé*.
MM. Guerlet, Salin (*autorisé*), de Panafieu (*autorisé*), *Attachés*.

SOUS-DIRECTION DE L'AMÉRIQUE.

M. Millet ✻, *Sous-directeur*.

Correspondance et travaux concernant les divers États d'Amérique, les Commissions d'indemnité, la Commission des Pyrénées, la Commission du Danube, la juridiction consulaire et les tribunaux mixtes, etc.

M. Desprez, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. Le Marchand, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.
M. Ducos, *Attaché payé*.
MM. Firmin-Didot, Jacquin de Margerie, Mantellier de Montrachy, de Latour (*autorisé*), de Fayolles (*autorisé*), *Attachés*.

SOUS-DIRECTION DU CONTENTIEUX.

M. Boutin ✻, *Sous-directeur*.

Les questions de droit public international et les questions de droit maritime; les affaires contentieuses qui, à ce titre, doivent être appréciées d'après les dispositions des actes diplomatiques et celles qui résultent des réclamations d'étrangers contre le Gouvernement français et des Français soit contre les Gouvernements étrangers, soit contre le département des Affaires étrangères. Les traités d'extradition et les questions qui s'y rattachent. Les rapatriements demandés par voie diplomatique, etc. Les actes internationaux relatifs aux secours à porter aux militaires blessés sur les champs de bataille, et la neutralisation des hôpitaux et ambulances militaires.

M. le Bon Malouet ✻, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M Geoffray, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.
MM. Barbier Saint-Hilaire, Lenepveu-Boussaroque de Lafont, *Attachés payés*.
MM. Fabre, de la Chaussée, Sellier (*autorisé*), de Bourboulon (*autorisé*), Desjoyeaux (*autorisé*), Desplanques (*autorisé*), *Attachés*.

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET CONSULAIRES.

M. Clavery O✱, Ministre plénipotentiaire, *Directeur*.

La direction des travaux concernant les affaires commerciales, les affaires consulaires et les affaires de chancellerie.

Le personnel des fonctionnaires et agents du service consulaire tant intérieur qu'extérieur, etc.

La nomination des membres des Conseils, Comités et Commissions permanentes et temporaires pour les questions commerciales.

BUREAU D'ORDRE ET DU PERSONNEL.

M. Blanchart ✱, *Sous-directeur*.

Nominations, mutations, promotions, admissions à la retraite et mises en disponibilité du personnel consulaire.

Les congés, la désignation des intérimaires ; la fixation des traitements, la fixation des allocations extraordinaires, indemnités et gratifications de concert avec la Division de la comptabilité et des Fonds.

La désignation des agents consulaires.

La tenue du contrôle des non-disponibles.

M. Malivoire de Butet ✱, *Rédacteur*, *Secrétaire-Archiviste*.

Service du Personnel.

M. Du Boys, *Commis principal*.
M. Puissant de Juzennecourt (Gabriel), chargé des fonctions *d'Attaché payé*.
M. N..., *Attaché*.
M. Boschetti (Louis), *Expéditionnaire*.

Service d'ordre.

M. Oursel, *Commis principal*.
MM. Girard, Lanel, Rousseau (*autorisé*), Nicoullaud (*autorisé*), *Attachés*.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES.

M. Louis (Georges) ✱, *Sous-directeur*.

Traités de commerce et de navigation. — Conventions pour la protection de la propriété littéraire, artistique ou industrielle. — Conventions monétaires. — Correspondance relative à l'application de ces traités et conventions, et en général, aux questions qui intéressent le commerce français en pays étranger ou le commerce étranger en France.

1er Bureau.

M. Walewski ✱, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. de Ferrabouc, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.

MM. de Bormans,
Cicile,
Buissot (*autorisé*),
de Roujoux (*autorisé*),
Hébrard (*autorisé*), } *Attachés.*

M. Delmas, *expéditionnaire.*

2e bureau.

M. Rougon ✻, Rédacteur faisant fonctions de *Chef.*
M. de Clercq, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef.*

MM. N...,
de la Perrière (*autorisé*),
de Villelume Sombreuil (*autorisé*),
Brénier de Montmorand (*autorisé*),
Loustalot (*autorisé*), } *Attachés.*

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES CONSULAIRES.

M. Chevrey-Rameau (Paul) O✻, *Sous-directeur.*

Conventions consulaires. — Arrangements relatifs aux chemins de fer, aux communications postales et télégraphiques, aux pêcheries, etc. — Conventions sanitaires. — Correspondance relative à l'application de ces actes internationaux. — Affaires d'administration consulaire. — Service météorologique. — Application de la loi militaire à l'étranger. — Fixation des circonscriptions consulaires.

1er bureau.

M. Pricot de Sainte-Marie ✻, Rédacteur faisant fonctions de *Chef.*
M. Chatain, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef.*
M. Coppeaux, *Attaché payé.*
M. Allizé, *Attaché.*
M. Yung, *Expéditionnaire.*

2e bureau.

M. Chevrey-Rameau (Henri) ✻, Rédacteur faisant fonctions de *Chef.*
M. de Cazotte (Jacques), Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef.*
M. Veillet-Dufrêche, *Attaché payé.*

MM. N..,
Pittié (*autorisé*), } *Attachés.*

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES DE CHANCELLERIE.

M. Belliard ✻, *Sous-directeur.*

Direction et surveillance du service des chancelleries; établissement et application du tarif; statistique des droits perçus ; pouvoirs des agents consulaires non rétribués; dépôts; rapatriements administratifs.

Commissions rogatoires; autorisations de mariage pour les Français résidant dans les pays du Levant; correspondance concernant les naturalisations, les autorisations de séjour à l'étranger, les dispenses pour mariage, etc.

Affaires d'état civil, de successions, de tutelles, de recouvrements. — Légalisations et visas; signification des actes judiciaires ; conservation des actes de chancellerie (état civil, notariat, dépôts).

Renseignements ; demandes d'actes et de pièces ; affaires diverses.

1er Bureau.

M. Lebasteur, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. Larrouy, Commis principal, faisant fonctions de *Sous-chef*.
MM. Marinacce, Souligoux de Faugère, } *Expéditionnaires*.

2e Bureau.

M. Rais ✻, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. Gesgon, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.
MM. Corpel, Boullay, } *Attachés payés*.
M. Véclain, *Expéditionnaire*.

3e Bureau.

M. Delongraye ✻, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. de Trobriand, Commis principal, faisant fonctions de *Sous-chef*.
M. Bosseront d'Anglade (René), *Attaché payé*.
M. Sarrazin, *Expéditionnaire*.

DIVISION DES ARCHIVES.

M. Girard de Rialle ✻, *Chef de division*.

Le dépôt des correspondances et documents diplomatiques, des traités et conventions; le classement des correspondances; la rédaction des notes et mémoires, ainsi que des tables analytiques pour le service du département; la recherche des renseignements pour tout autre service public et privé; le dépôt des plans et documents relatifs aux limites du territoire; la collection des cartes géographiques pour l'usage du Ministère.

Service historique.

M. Kaulek, *Commis principal*.
M. Farges, *Attaché payé*.
M. Lefèvre-Pontalis, *Attaché*.

1er Bureau. — Service des communications.

M. de Ribier ✻, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
MM. Chevrier, Pigault de Beaupré, } *Attachés payés*.

2e Bureau. — Classement.

M. Breuil, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. Perrot de Thannberg, *Commis principal*.
M. Cordier, *Attaché payé*.
M. Lesur, *Attaché*.

M. le B[on] d'Orgeval ✻, *Bibliothécaire.*

M. Desbuissons ✻, *Géographe.*
M. Desbuissons (Léon), *Attaché payé.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES FONDS.

M. ROGER (Henri) ✻, *Chef de division.*

1er Bureau.

Correspondance générale. — Bureau d'ordre. — Services des immeubles appartenant à la France en pays étranger. — Liquidation des dépenses qui se justifient par états : frais de voyage, frais de service et de chancellerie, missions et dépenses extraordinaires. — Contrôle des recettes.

M. Beaufeu ✻, *Chef.*
M. Pilinski, Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef.*

MM. de Beauchêne,
le C[te] de Moÿ,
Daudé,
} *Attachés payés.*

2e Bureau.

Service de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires. — Perception des droits de chancellerie à Paris. — Centralisation des recettes effectuées à l'étranger. — Contrôle de l'application du Tarif. — Tenue des comptes d'avances avec le Trésor, les agents diplomatiques et consulaires et les différents correspondants administratifs.

M. Laurent, Chef de bureau, *Agent comptable.*
M. Frandin (Charles), Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef.*

MM. Marzoni,
Courapied,
Sauvé,
Amand,
} *Attachés payés.*

M. de Cazotte (Charles), *Attaché.*

3e Bureau.

Ordonnancement des dépenses. — Émission et envoi aux ayants droit des extraits d'ordonnances, des lettres d'avis et des traites sur le Trésor. — Payement des traitements du personnel de l'Administration centrale. — Liquidation des pensions de retraite. — Secours aux anciens agents et à leurs familles.

M. de Bérard, Rédacteur, faisant fonctions de *Chef.*
M. Bergeron (Abel), Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef.*

MM. Pelletan,
Roussel,
Boschetti (Annibal),
} *Expéditionnaires.*

4e Bureau.

Rédaction du budget et des projets de lois portant ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires. — Relations avec la Cour des comptes ; réponses aux injonctions. — Tenue du Grand-Livre, du Journal et des registres prescrits par les ordonnances et règlements spéciaux. — Rédaction du compte définitif des dépenses du Ministère. — Contrôle des dépenses du Matériel.

M. Thiboust, Rédacteur faisant fonctions de *Chef*.
M. Roger (Fernand), Commis principal faisant fonctions de *Sous-chef*.
MM. Bavelier, Mabire, } *Attachés payés*.
M. Dieterich, *Expéditionnaire*.

Matériel.

M. Cresson, Inspecteur.

Service de l'inspection des chancelleries.

M. Le Couppey ✻, Chef de bureau, chargé de l'inspection des chancelleries.

SECRÉTAIRES-INTERPRÈTES POUR LES LANGUES ORIENTALES.

M. Barré de Lancy ✻, Consul général, *premier Secrétaire-interprète*.
M. Clermont Ganneau ✻.

SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE POUR LA LANGUE CHINOISE.

M. Devéria ✻, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.

DÉLÉGUÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR LA SURVEILLANCE DES ÉTUDES DES JEUNES DE LANGUES ET DES ÉLÈVES PENSIONNAIRES DU DÉPARTEMENT A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

M. Pavet de Courteille ✻, *Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France*.

COMITÉ DES SERVICES EXTÉRIEURS ET ADMINISTRATIFS.

Président.

Le Ministre des affaires étrangères (1).

Membres.

Le Directeur des Affaires politiques.
Le Directeur des Affaires commerciales et consulaires.
Le Directeur du Protocole.
Le Chef de la division des Archives.
Le Chef de la division de la Comptabilité et des Fonds.
Le Chef du cabinet du Ministre.
Le Sous-chef du cabinet du Ministre, *Secrétaire*.

1. En cas d'absence ou d'empêchement du Ministre, les fonctions de Président sont exercées par le Directeur des Affaires politiques.

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

INSTITUÉE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PAR DÉCRET DU 21 FÉVRIER 1874
ET RECONSTITUÉE PAR DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1880.

Président.

Le Ministre des Affaires étrangères.

Vice-Présidents.

MM. DE ROZIÈRE O✻, Sénateur, Membre de l'Institut.
SPULLER, Député.
le Cte DE SAINT-VALLIER GC✻, Sénateur.

Membres.

MM. DE RÉMUSAT (Paul), Sénateur.
HIPPOLYTE MAZE, Député.
ANTONIN PROUST, Député.
TURQUET ✻, Député.
RENAN ✻, Membre de l'Académie française.
CAMILLE ROUSSET ✻, Membre de l'Académie française.
GEFFROY O✻, Membre de l'Institut, Directeur honoraire de l'École française à Rome.
HAURÉAU C✻, Membre de l'Institut, Directeur honoraire de l'Imprimerie nationale.
MAURY (Alfred) C✻, Membre de l'Institut, Directeur général des Archives nationales.
PICOT (Georges), Membre de l'Institut.
BOUTMY ✻, Membre de l'Institut, Directeur de l'École des Sciences politiques.
BASCHET (Armand) ✻, Publiciste.
MONOD ✻, Directeur de la Revue historique, Professeur à l'École des hautes études.
PALLAIN O✻, Conseiller d'État, Directeur au Ministère des Finances.
SOREL (Albert) ✻, Publiciste, Secrétaire général de la Présidence du Sénat.
le Cte DE CHAUDORDY C✻, ancien Ambassadeur.
WEISS ✻, ancien Directeur des Affaires politiques et des Archives.
GUÉROULT O✻, Ministre plénipotentiaire de 1re classe.
EYDIN O✻, Ministre plénipotentiaire.
Le Directeur des Affaires politiques.
Le Chef de la Division des Archives.

Secrétaire.

Le Chef du bureau historique à la Division des Archives.

COMITÉ CONSULTATIF DU CONTENTIEUX.

(*Reconstitué par décret du* 17 *avril* 1882.)

Président.

M. LENOËL, Sénateur.

Vice-Présidents.

MM. Bozérian, Sénateur.
Turquet ✻, Député.

Membres.

MM. Marvaise (Roger), Sénateur.
Dubost (Antonin), Député.
Renault (Léon) O✻, Député.
Ballot O✻, Président de section au Conseil d'État.
Colonna Ceccaldi O✻, Conseiller d'État.
Coulon ✻, Conseiller d'État.
Féraud-Giraud O✻, Conseiller à la Cour de cassation.
Renault (Louis), Professeur à la Faculté de droit de Paris.
Le Directeur des affaires politiques.
Le Directeur des affaires commerciales et consulaires.

Secrétaire.

Le Rédacteur à la sous-direction du contentieux.

SERVICES SPÉCIAUX.

M. Lehmann ✻, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*, 14, rue de Marignan.
M. Rougeot, *Avoué près le Tribunal de 1re instance*, rue des Beaux-Arts, 5.
M. Gatine, *Notaire*, rue de l'Échelle, 8.
M. Hervé de Lavaur ✻, *Médecin assermenté, attaché au Ministère*, rue Taitbout, 48.
M. Lecorché ✻, *Médecin adjoint*, rue du Général-Foy, 14.
M. Audhoui, *Médecin adjoint*, 18, rue du Vieux-Colombier.
M. Mauss ✻, *Architecte*, rue Mansart, 11.

CHAPITRE II.

PERSONNEL

DES AMBASSADES, LÉGATIONS, CONSULATS, VICE-CONSULATS ET AGENCES CONSULAIRES DE FRANCE A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE (Empire d').

Berlin. — S. Exc. M. le B[on] DE COURCEL (C ✳), Ambassadeur.

M. RAINDRE ✳	Conseiller d'ambassade.
M. le B[on] DE PLANCY (O ✳)	Secrétaire de 1[re] classe.
M. le V[te] DE SUAREZ D'AULAN	Secrétaire de 2[e] classe.
M. LABOURET	* Idem.
M. le V[te] HORRIC DE BEAUCAIRE	Secrétaire de 3[e] classe.
M. LECOMTE	Idem.
M. N...	Idem.
M. DEFRANCE	Attaché.
M. HUDELIST	Idem.
M. WATIN	Idem.
M. LELOUP DE SANCY (O ✳), chef d'escadron d'artillerie.	1[er] Attaché militaire.
M. COLARD, capitaine d'artillerie.	2[e] Attaché militaire.
M. DE CHAPPEDELAINE (J. R. E.)	Chancelier.

Magdebourg	*M. Comte* ✳	Agent consulaire.
Stettin	*M. Wachter*	Idem.
Brême	M. VERLEYE	Consul.
	M. MATTHEY	Chancelier.
Bremerhafen	*M. Ihlder (Gérard)*	Agent consulaire.
Breslau	M. DE PINA DE ST-DIDIER (Georges)	Consul.
	M. MÉROU	Chancelier.
Danzig	M. AUDISIO (Édouard) ✳	Consul.
	M. LE COSTÉ	Chancelier.
Kœnigsberg	M. DUPLESSIS	Vice-consul.
Memel	*M. Pietsch*	Agent consulaire.
Dusseldorf	M. JACQUOT	Consul.
	M. MELON	Chancelier.
Cologne	*M. Brandt-Hellmers* ✳	Agent consulaire.
Elberfeld	*M. Dœring*	Idem.
Francfort et Darmstadt	M. DE HELL (O ✳)	Consul général.
	M. BŒUFVÉ (Eugène)	Chancelier.

* La répartition du personnel diplomatique fixée par le décret du 1[er] avril 1882 ne comporte pas les emplois de secrétaires d'ambassade précédés de ce signe.

Hambourg	M. DE PINA DE SAINT-DIDIER (O✻)	Consul général.
	M. GUEYRAUD	Consul suppléant.
	M. AUDISIO (François)	Chancelier.
Lubeck	*M. Klug*	Agent consulaire.
Rostock	*M. le Dr Robert*	Idem.
Tœnning	*M. Hönk*	Idem.
Wyk	*M. Heymann*	Idem.
Leipzig	M. le Vte DE FONTENAY ✻	Consul général.
	M. BRESSON	Chancelier.
Mannheim	M. OPPELT	Consul.
	M. PILET	Chancelier.
Stuttgart	M. le Cte D'HÉRICOURT	Consul.
	M. PUISSANT DE JUZENNECOURT	Chancelier.

ARGENTINE (Confédération).

Buenos-Ayres. — M. ROUVIER ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. IMBERT ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. BOULARD-POUQUEVILLE	Secrétaire de 3e classe.

Buenos-Ayres	M. WAGNER ✻	Consul.
	M. RATARD	Chancelier.
Chascomus	*M. Joan Arrambide*	Agent consulaire.
Conception	*M. N.*	Idem.
Corrientes	*M. Lafont*	Idem.
Mendoza	*M. Raymond*	Idem.
Rosario	M. BERNARD	Vice-consul.
Santa-Fé	*M. Flajollet*	Agent consulaire.
Tucuman	*Dr Bruland*	Idem.

AUTRICHE-HONGRIE.

Vienne. — S. Exc. M. le Cte FOUCHER DE CAREIL (O✻), Ambassadeur.

M. le Cte DE MONTMARIN ✻	Conseiller d'ambassade.
M. MARCHAND ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte DE PERSAN	Secrétaire de 2e classe.
M. SOHIER DE VERMANDOIS	Secrétaire de 3e classe.
M. LA CAZE	Idem.
M. DE SALLES (O✻), lieutenant-colonel de cavalerie	Attaché militaire.
M. BLANCHE, capitaine d'artillerie	Attaché militaire adjoint.
M. le Vte DE VILLE DE QUINCY	Consul, chargé de la chancell.

Pesth	M. le Cte DE LAUGIER VILLARS ✻.	Secrét. d'amb. de 1re cl., chargé du cons. général.
	M. DE SAIZIEU	Chancelier.
Fiume	M. DESAGES	Vice-consul.
Trieste	M. CHALLET ✻	Consul général.
	M. DE VALOIS (Alfred)	Chancelier.
Lesina	*M. N.*	Agent consulaire.
Raguse	M. CIRILLI	Chargé du vice-ct.
Spalatro	*M. le Cte Tartaglia*	Agent consulaire.
Zara	*M. N.*	Idem.

BAVIÈRE.

Munich. — M. MARIANI (O✻), Ministre plénipotentiaire, Chargé d'affaires.

M. DE LA MOTTE		Secrétaire de 2e classe.
M. N.		Secrétaire de 3e classe.
M. LECOMTE (Raymond)		Attaché.
M. DE BANCENEL		Chancelier.
Fürth et Nuremberg	*M. Offenbacher (Joseph)*	Agent consulaire.

BELGIQUE.

Bruxelles. — M. le Cte G. DE MONTEBELLO (O✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Bon BRIN ✻		Secrétaire de 1re classe.
M. DESCHAMPS		Secrétaire de 3e classe.
M. DE CERNAY		Idem.
M. BORRELLI DE SERRES (O✻), lieut.-colonel d'infanterie.		Attaché militaire.
M. PETIT-PIERRE ✻		Consul honoraire, chancelier.
Arlon	M. MAURICE ✻	Vice-consul.
Liège	M. DE COURTOIS ✻	Idem.
Anvers	M. ROBCIS-BORGHERS ✻	Consul général.
	M. LHÔTE ✻	Chancelier.
Charleroi	M. D'ANGÉLIS (Julien) ✻	Consul, ch. du vice-consulat.
Courtrai	*M. Dejægher (Clément)*	Agent consulaire.
Gand	*M. Guequier*	Idem.
Louvain	*M. Van der Kelen*	Idem.
Mons	M. ARÊNE (Joseph)	Vice-consul.
Namur	*M. Buydens-Collignon*	Agent consulaire.
Ostende	M. le Bon DE TRENQUALYE ✻	Consul, chargé du vice-consulat.
Tournai	*M. Cailliau*	Agent consulaire.

BRÉSIL.

Rio-Janeiro. — M. le Cte AMELOT DE CHAILLOU (O ✱), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. FOURIER DE BÂCOURT ✱		Secrétaire de 1re classe.
M. ROCHEFORT		Secrétaire de 3e classe.
Rio-de-Janeiro	M. DELONGRAYE ✱	Consul.
	M. DEVAUGELADE	Chancelier.
Barbacena	*M. Renault (Victor)*	Agent consulaire.
Campos dos Goitacazes	*M. Leclerc (Paul)*	Idem.
Paranagua	*M. Soarez Gomez*	Idem.
Porto-Alegre	*M. Norat*	Idem.
Rio-Grande (du Sud)	*M. Lirou* ✱	Idem.
Sainte-Catherine	*M. de Livramento*	Idem.
Santos et Saint-Paul	*M. le Dr Bousquet*	Idem.
Victoria	*M. Boudoussier*	Idem.
Bahia	M. NODOT	Consul.
	M. D'ANGELIS (Maxime)	Chancelier.
Fernambouc	M. MARTIN	Consul.
	M. DUMAX	Chancelier.
Belem au Para	*M. Autran*	Agent consulaire.
Céara ou Fortaleza	*M. Boris*	Idem.
Parnahiba	*M. de Miranda fils (J.)*	Idem.
St-Louis de Maragnan	*M. Fagard*	Idem.

CENTRE-AMÉRIQUE.

Guatemala	M. LE BRUN ✱	Consul, chargé du consulat général.
	M. NETTEMENT	Chancelier.
Amapala (Honduras)	*M. Abadie (P.)*	Agent consulaire.
Granada (Nicaragua)	*M. Gavinet*	Idem.
La Libertad (Salvador)	*M. N.*	Idem.
La Union (Salvador)	*M. Courtade*	Idem.
Léon de Nicaragua	*M. Schnéegans*	Idem.
Livingston (Guatemala)	*M. Dedet*	Idem.
Omoa (Honduras)	*M. Grosselin de Saint-Laurent*	Idem.
Puerto-Cortez (Honduras)	*M. Arnoux*	Idem.
Punta-Arenas (Costa-Rica)	*M. Federici*	Idem.
San-José de Costa-Rica	M. LIMPERANI	Vice-consul.
San-José de Guatemala	*M. Tallien de Cabarrus (Ferd.)*	Agent consulaire.
San-Salvador	*M. de Camboulas*	Idem.

CHILI.

Santiago du Chili. — M. PASCAL DUPRAT, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. WIENER ✻		Consul de 2e cl, chargé des fonctions de secrét. de 2e cl.
M. LE Bon DE SAINT-PIERRE		* Secrétaire de 3e classe.
M. LECROQ		Chancelier.
Concepcion et Talcahuano	*M. Merlet*	Agent consulaire.
Iquique	*M. de Lapeyrouse*	Idem.
Pisagua	*M. Benedetti (H. B.)*	Idem.
Punta-Arenas (Patagonie)	*M. N.*	Idem.
Tacna et Arica	*M. Larrieu*	Idem.
Valparaiso	M. SCHMID	Consul.
	M. WIET (Émile)	Chancelier.
Caldera	*M. N.*	Agent consulaire.
Copiapo	*M. N.*	Idem.
La Serena	*M. Tiffou (Hector)*	Idem.
San-Carlos de Chiloë	*M. N.*	Idem.
Valdivia	*M. N.*	Idem.

CHINE.

Pékin. — M. PATENÔTRE (Jules) (O ✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Vte DE SEMALLÉ		Secrétaire de 1re classe.
M. COLLIN (de Plancy)		* Consl de 2e cl. ch. des fonc. de secrét. de 2e classe.
M. FRANDIN		1er interprète.
M. N.		Interprète-chancelier.
M. VISSIÈRE		2e interprète.
M. N.		Interprète adjoint.
Shanghaï	M. LEMAIRE ✻	Consul général.
	M. N.	Consul suppléant.
	M. HAÏTCE	Interprète.
	M. DE POMMAYRAC	Chancelier.
Fou-Tchéou	M. DE BEZAURE	Vice consul.
Han-Kéou	M. HUART (Camille)	Idem.
Amoy	*M. Lozano*	Agent consulaire.
Canton	M. SCHERZER	Consul.
	M. SALÈS	Interpr.-chancel.
Tien-Tsin	M. RISTELHUEBER ✻	Consul.
	M. N.	Interpr.-chancel.

COLOMBIE [ÉTATS-UNIS DE] (CONFÉDÉRATION GRENADINE).

Bogota. — M. Lanen ✻, Consul général, Chargé d'affaires.

M. Flajollet . . . . Chancelier.

Barranquilla, Salgar et Sabanilla	*M. Oswald Berne*	Agent consulaire.
Honda	*M. Whitney*	Idem.
Médellin	*M. N.*	Idem.
La Hacha	*M. Dugand (Victor)*	Idem.
Sainte-Marthe	*M. de Mier*	Idem.
Panama	M. Thibaudier ✻	Consul.
	M. Armando	Chancelier.
Colon ou Aspinwall	M. Debos	Vice-consul.
Tumaco (sur la rivière Ancon)	*M. Ponchard (Achille)*	Agent consulaire.

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA, DAHOMEY ET ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS DE SIERRA-LEONE ET DE COTE-D'OR).

Sierra-Leone	M. Bareste	Vice-consul.
Cap Palmas	*M. N.*	Agent consulaire.
Elmina	*M. N.*	Idem.
Lagos	*M. Colonna de Leca (J. H.)* . .	Idem.
Les Popos et Porto-Seguro .	*M. Bocamy*	Idem.
Whydah	*M. Brot*	Idem.
Brass-River	*M. Mattéi* Ⓜ✻	Idem.

DANEMARK.

Copenhague. — M. le Cte de Croÿ (O✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte de Kergorlay ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. Pasteur	Secrétaire de 3e classe.
M. Appert, capitaine d'infanterie	Attaché militaire.
M. de Serre	Chancelier.

Elseneur	M. Chenu ✻	Consul.
	M. Degardin	Chancelier.
Frédérikshavn (Jutland) . .	*M. Kall*	Agent consulaire.
Lemvig (Jutland)	*M. Harpöth*	Idem.
Nyborg	*M. Clausen*	Idem.
Reikiavik (Islande)	*M. Zimsen*	Idem.
Rœnne (Bornholm)	*M. Marker*	Idem.
Thisted (Jutland)	*M. Niels Andersen*	Idem.
St-Thomas (Antilles) . . .	M. Lucchetti ✻	Vice-consul.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Santo-Domingo	M. HUTTINOT ✻	Consul et commis^e du Gouvern^t.
Puerto-Plata	*M. Battle*	Agent consul. (gér.)

ÉQUATEUR.

Quito	M. PIERRET ✻	Consul général, ch. d'affaires.
	M. DE BOUTAUD	Chancelier.
Guayaquil	M. LASSERRE	Vice-consul.

ESPAGNE.

Madrid. — S. Exc. M. le B^on DES MICHELS (C✻), Ambassadeur.

M. BELLE (Gaston) ✻	Conseiller d'ambassade.
M. DE PONT ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. le Vte DE SÉGUR D'AGUESSEAU	Secrétaire de 3e classe.
M. DELOYNES	Idem.
M. BARRY, chef de bataillon d'infanterie	Attaché militaire.
M. CAVALLACE ✻	Consul, chargé de la chancell.

Saragosse	M. GANEVAL	Vice-consul.
Valladolid	*M. Bouilhac* (*Ludovic*)	Agent consulaire.
Barcelone	M. PARTIOT (O✻)	Consul général.
	M. LIVIO	Consul suppléant.
	M. DE SAINT-GEORGES	Chancelier.
Alicante	M. ASSÉNAT	Vice-consul.
Arenys de Mar	*M. de Cabirol*	Agent consulaire.
Benicarlo	*M. Huby* (*Édouard*)	Idem.
Burriana	*M. Pons Marti*	Idem.
Denia	*M. de Cervera*	Idem.
Gandia	*M. Caucurte*	Idem.
Javea	*M. Ramos*	Idem.
Lérida	*M. Bertrand* (*Casimir*)	Idem.
Mataro	*M. Pelegrin-Ferrer*	Idem.
Palamos	*M. Abadie*	Chargé de l'agence.
Port-Bou	M. DE LACARRE	Vice-consul.
Rosas et la Escala	M. CLAMAGERAN	Idem.
Tarragone	M. DE BRADI (Georges)	Idem.
Tarrasa	*M. Monset*	Agent consulaire.
Torrevieja	*M. Vallier*	Idem.
Tortose et San-Carlos de la Rapita	M. BRUANDET	Vice-consul.
Valence	M. DU CLOSEL (Fernand) ✻	Idem.

Bilbao	M. PIQUE ✻	Consul.
	M. LE MOYNE (Auguste)	Chancelier.
Cadix	M. REYNAUD ✻	Consul.
	M. LACATHON DE LAFOREST	Chancelier.
Algésiras et San-Roque	M. RICHAUD DE SERVOULES	Vice-consul.
Ayamonte	*M. Herrera*	Agent consulaire.
Conil	*M. Morales Cifuentes*	Idem.
Huelva	*M. Tellechea (Alfred)*	Idem.
Jerez de la Frontera	*M. Domecq*	Idem.
Puerto de Santa-Maria	*M. Bernardo de Barreda*	Idem.
Rota	*M. Montero*	Idem.
San-Lucar de Barrameda	*M. Aguëra y Guisola*	Idem.
Séville	M. MESTAYER	Vice-consul.
Tarifa	*M. Arcos y Carasco*	Agent consulaire.
Carthagène	M. PONSIGNON ✻	Consul.
	M. PETIT (Xavier)	Chancelier.
Aguilàs	*M. Marin*	Agent consulaire.
Puerto-Mazarron	*M. Gomez (J. Ant.)*	Idem.
Malaga	M. DE LAPEYROUSE	Consul.
	M. ROBINET	Chancelier.
Adra	*M. Medina Tovar*	Agent consulaire.
Almeria	M. POLLIO	Vice-consul.
Cordoue	*M. Muñoz*	Agent consulaire.
Estepona	*M. Buendia (Henri)*	Idem.
Garrucha et Villaricos	*M. Chasserot*	Idem.
Grenade	M. CHABRIÉ	Vice-consul.
Linarès	*M. de Neufville (Henri)*	Agent consulaire.
Marbella	*M. Falconnet*	Idem.
Motril	*M. Llorca*	Idem.
Velez-Malaga	*M. Delorme*	Idem.
Palma	M. LAPORTE (Georges)	Consul.
	M. DE BARONCELLI JAVON	Chancelier.
Alcudia	*M. Ferragut*	Agent consulaire.
Ciudadela	*M. Faner*	Idem.
Felanitx	*M. Arnau*	Idem.
Ivice	*M. Wallis*	Idem.
Mahon	*M. Walls (Pierre)*	Idem.
Soller	*M. Laurenzo Bauza*	Idem.
Inca	*M. Antonio Fiol y Salom*	Idem.
Saint-Sébastien	M. THIBOUVILLE ✻	Consul.
	M. DE LA BORDÈRE	Chancelier.
Le Passage	*M. de Marans*	Agent consulaire.
Pampelune	*M. Olivier (François)*	Idem.
Sainte-Croix-de-Ténériffe	M. CHASSÉRIAU ✻	Consul.
	M. AMBROGI (J.-B.)	Chancelier.
Las Palmas	*M. Ladevèze*	Agent consulaire.
Santa-Cruz de la Palma	*M. Blas Carillo*	Idem.
Santander	M. CHARPENTIER ✻	Consul.
	M. JOULIA SAINT-CYR	Chancelier.

Castro Urdiales	*M. Irquijo de Irabien (Franc.).*	Agent consulaire.
Comillas	*M. Sanchez de Movellan (Enrique).*	Idem.
Corcubion	*M. Ramon Caamano.*	Idem.
Gijon	*M. Peyre.*	Idem.
La Corogne	M. le Cte DE SÉGUIER	Vice-consul.
Le Ferrol	*M. Jofrey Domenech*	Agent consulaire.
Pontevedra	*M. Cobian y Seijas.*	Idem.
Rivadeo	*M. Carlos de Casas*	Idem.
Santoña	*M. Albo (Carlos).*	Idem.
San-Vicente de la Barquera et Tinamayor	*M. Ruiz Gutierrez (Théodore)*	Idem.
Suancès et la Requejada	*M. Pablo-Piqué*	Idem.
Vigo	M. le Cte DE JOUFFROY D'ABBANS (Charles)	Vice-consul.
Villagarcia	*M. Garcia Bravo (Joaq.)*	Agent consulaire.
Vivero	*M. Garcia Mendez.*	Idem.

Possessions espagnoles d'Amérique.

La Havane	M. DU COURTHIAL (O✱)	Consul général.
	M. MEYRIER	Chancelier.
Matanzas	*M. Arosteguy.*	Agent consulaire.
Sagua-la-Grande	*M. Frias.*	Idem.
Trinidad et Cienfuegos	*M. Schwiep.*	Idem.
Santiago de Cuba	M. GARRUS	Consul.
	M. BÉGUERIE	Chancelier.
Guantanamo	*M. Sarlabous.*	Agent consulaire.
Baracoa	*M. Duffour (François)*	Idem.
Puerto-Rico (San-Juan)	M. DUBREUIL ✱	Consul.
	M. JÉHAN DE JOHANNIS	Chancelier.
Aguadilla	*M. Dr Vadi*	Agent consulaire.
Arecibo	*M. Nones (A.).*	Idem.
Fajardo	*M. Veve.*	Idem.
Guayama (Arroyo)	*M. Jeannot.*	Idem.
Humacao	*M. Simounet.*	Idem.
Mayaguez	*M. Lavezzari.*	Idem.
Ponce	*M. de Lahongrais.*	Idem.
Vièques	*M. Le Brun (Charles).*	Idem.

Possessions espagnoles de l'Inde orientale.

Manille (Philippines)	M. CRAMPON ✱	Consul.
	M. BRÉJARD	Chancelier.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Washington. — M. ROUSTAN (C ✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le C[te] SALA	Secrétaire de 1[re] classe.
M. LEFAIVRE (Paul)	Secrétaire de 3[e] classe.
M. N.	Idem.
M. DE LA CHÈRE ✻, capitaine de cavalerie	Attaché militaire.
M. RIBALLIER DES ISLES	Chancelier.

New-York	M. LEFAIVRE (O ✻)	M[tre] plén. ch. du c[t] g[l].
	M. TRUY	Consul suppléant.
	M. LEFAIVRE (Jules)	Attaché.
	M. DAUSSEING	Chancelier.
Baltimore	M. ROUXEL	Vice-consul.
Boston	M. GRIMAUD DE CAUX	Consul chargé du vice-consulat.
New-Port	*M. N.*	Agent consulaire.
Philadelphie	M. DE BOUTEILLER	Vice-consul.
Portland	*M. le D[r] Le Prohon*	Agent consulaire.
Charleston	M. DEJARDIN (Paul) ✻	Consul.
	M. DEPIERRE	Chancelier.
Louisville	*M. Resch*	Agent consulaire.
Memphis (Tennessee)	*M. N.*	Idem.
Norfolk	*M. Taylor*	Idem.
Richmond	*M. N.*	Idem.
Savannah	*M. Chastanet*	Idem.
Wilmington	*M. Loeb (Jacob)*	Idem.
Chicago (Illinois)	M. BRUWAERT	Consul.
	M. LECONTE	Chancelier.
S[t]-Louis du Missouri	*M. Karst*	Agent consulaire.
Saint-Paul	*M. Salvador (A.)*	Idem.
Nouvelle-Orléans	M. le V[te] D'ABZAC ✻	Consul g[l], ch. du c[t].
	M. BŒUFVÉ (Jules)	Chancelier.
Bâton-Rouge (Louisiane)	*M. Machet*	Agent consulaire.
Galveston (Texas)	M. GLANDUT	Vice-consul.
Jacksonville	*M. N.*	Agent consulaire.
Key-West	*M. N.*	Idem.
Mobile (Alabama)	*M. Pillichody*	Idem.
Pensacola	*M. Bithorn*	Gérant de l'agence consulaire.
San-Francisco	M. VAUVERT DE MÉAN ✻	Consul.
	M. le V[te] DE JOUFFROY D'ABBANS (A.)	Chancelier.
Los Angeles	*M. Loëb*	Agent consulaire.
Portland	*M. Labbé*	Idem.
Port-Townsend	*M. Rothschild*	Idem.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Londres. — S. Exc. M. Waddington, Ambassadeur.

M. le Cte d'Aubigny ✻	Conseiller d'ambassade.
M. le Vte de Petiteville ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte de Florian ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. Crozier	Secrétaire de 3e classe.
M. le Cte de Pourtalès	Idem.
M. Toutain	Attaché.
M. Bapst	Idem.
M. le capitaine de vaisseau Le Clerc (O✻)	Attaché militaire.
M. Descharmes ✻, lieutenant-colonel de cavalerie	Idem.
M. Maistre	Secrétaire-archiviste.

Londres	M. Blanchard de Farges ✻	Consul général.
	M. Laurent-Cochelet	Consul suppléant.
	M. Perrette ✻	Chancelier.
Brighton	*M. John Potter*	Agent consulaire.
Cowes	*M. Faulkner*	Idem.
Douvres	M. Chevarrier	Vice-consul.
Guernesey et Aurigny	*M. Carrel Le Mottée*	Agent consulaire.
Harwich	*M. Williams*	Idem.
Jersey	M. Féret ✻	Consul, chargé du vice-consulat.
Lowestoft, Yarmouth	*M. Littlevood*	Agent consulaire.
Newhawen et Rye	*M. Bull (John)*	Idem.
Nottingham	*M. Baillon*	Idem.
Portsmouth	*M. Van den Berg* ✻	Idem.
Sheerness	*M. Gill*	Idem.
Southampton	M. Capdeville	Vice-consul.
Weymouth	*M. Welsford (G.)*	Agent consulaire.
Cardiff	M. Jacquemin ✻	Consul.
	M. de Rostaing	Chancelier.
Bideford	*M. M. Cooper*	Agent consulaire.
Bristol	*M. Edwards (W. H.)*	Idem.
Briton-Ferry	*M. Mouchel*	Idem.
Dartmouth	*M. Collins*	Idem.
Exeter	*M. N*	Idem.
Falmouth	M. Thomas	Vice-consul.
Glocester	*M. Karn*	Agent consulaire.
Llanelly	*M. David Rees*	Idem.
Milford	*M. Kelway*	Idem.
Newport	M. Bellaguet	Vice-consul.
Penzance	*M. Edwnin Mathews*	Agent consulaire.
Plymouth	*M. Luscombe (William)*	Idem.
Sainte-Marie (Sorlingues)	*M. Bonfield*	Idem.
Swansea	M. Biard	Vice-consul, cl hre.
Dublin	M. le Bon de Cussy ✻	Consul.
	M. Bœufvé (Robert)	Chancelier.
Belfast	M. Jalouzet	Vice-consul.
Drogheda et Newry	*M. Mancini*	Agent consulaire.
Galway	*M. N.*	Idem.
Limerick	*M. Philipps*	Idem.

Londonderry	*M. Morrison*	Agent consulaire.
Queenstown et Cork	*M. Seymour*	Idem.
Waterford	*M. Farrell*	Idem.
Glasgow	M. Rousset	Consul.
	M. Bonin	Chancelier.
Aberdeen	*M. White*	Agent consulaire.
Ardrossan	*M. Guthrie (Alex.)*	Idem.
Berwick s/Tweed	*M. Sinclair*	Idem.
Dunbar	*M. Kelly (John)*	Idem.
Dundee	*M. Cochrane*	Idem.
Edimbourg et Leith	M. Dupuy	Cons. ch. du v.-cons.
Grangemouth	*M. Pedersen (Gabriel)*	Agent consulaire.
Greenock	*M. Kerr*	Idem.
Lerwick (îles Shetland)	*M. Hay*	Idem.
Peterhead	*M. Boyd*	Idem.
Liverpool	M. Caubet	Consul.
	M. Knecht	Chancelier.
Birmingham	*M. Notelle*	Agent consulaire.
Bradford	*M. Darlington*	Idem.
Leeds	*M. Passavant*	Idem.
Manchester	M. Leroux	Vice-consul.
Sheffield	*M. Smith (William)*	Agent consulaire.
Newcastle	M. Decrais (Julien)	Consul.
	M. Schoenfeld	Chancelier.
Hartlepool	*M. Garbutt*	Agent consulaire.
Hull	*M. Hewitt* ✱	Idem.
Middlesborough	*M. Fallows*	Idem.
Seaham	*M. Dichtfield*	Idem.
Sunderland	M. Brault	Vice-consul.

Possessions anglaises d'Europe.

Gibraltar	M. Neuville	Consul.
	M. Ledoulx (Théodore)	Chancelier.
Malte (Ile de)	M. Barry	Consul.
	M. Laporte (P. A.)	Chancelier.

Possessions anglaises d'Afrique.

Cap de Bonne-Espérance	M. le Cte de Turenne d'Aynac ✱	Consul.
	M. Delage	Chancelier.
Port-Élisabeth	*M. John Chabaud*	Agent consulaire.
Simon's-Town	*M. Hugo (Frédéric)*	Idem.
Port-Louis (île Maurice)	M. Drouin	Consul.
	M. Nicault	Chancelier.
Mahé (îles Seychelles)	*M. Cheyron*	Agent consulaire.

Agences dépendant du consulat général de Londres.

Sainte-Hélène (Ile)	*M. Moss (George)*	Agent consulaire.
Sainte-Marie de Bathurst	*M. Barrère*	Idem.
Sierra-Leone. (Voir Côte occidentale d'Afrique.)		

Possessions anglaises d'Asie et d'Australie.

Bombay	M. Follet ✻	Consul.
	M. Moët	Chancelier.
Aden	M. Raffray	Cons. hre, v.-cons.
Tellichery	*M. N.*	Agent consulaire.
Calcutta	M. Kraetzer ✻	Consul général.
	M. Frandon (M)	Chancelier.
Akyab	*M. Buckert*	Agent consulaire.
Chittagong	*M. de St-Hilaire*	Idem.
Coconada	*M. Pernon*	Idem.
Colombo (Ceylan)	*M. Ruinat*	Idem.
False-Point	*M. Bulloch (John)*	Idem.
Madras	*M. de Guigné*	Idem.
Rangoon (Birmanie)	M. Vossion	Vice-consul.
Singapore	M. Gasselin	Consul.
	M. Foëx	Chancelier.
Poulo-Pinang	*M. Gottlieb*	Agent consulaire.
Hongkong	M. Dejardin (Léon) ✻	Consul.
	M. Rigobeau	Chancelier.
Melbourne	M. Dillon ✻	Consul.
	M. Pesoli	Chancelier.
Adélaïde	*M. N.*	Agent consulaire.
Freemantle	*M. Samson*	Idem.
Hobart-Town	*M. Mac Carty Browne*	Idem.
Sydney	M. Decourt	Consul.
	M. de Louvières	Chancelier.
Auckland (N.-Zélande)	*M. Cruickshand (D. B.)*	Agent consulaire.
Brisbane	*M. Forrest (Edward)*	Idem.
Christchurch	*M. N.*	Idem.
Dunedin	*M. Perceval Clay Neil*	Idem.
Newcastle (N.-Galles du Sud)	*M. Stokes*	Gérant l'age cons.
Wellington (Nouv.-Zélande)	*M. Johnston*	Agent consulaire.

Possessions anglaises d'Amérique.

Québec	M. le Cte de Sesmaisons	Consul général.
	M. Garrisson	Attaché.
	M. Duchastel	Chancelier.
Charlottetown	*M. Hobkirk*	Agent consulaire.
Chatham	*M. Snowball (J. B.)*	Idem.
Escoumiins (Les)	*M. Vachon*	Idem.
Gaspé	*M Robitale*	Idem.
Halifax (Nouv.-Écosse)	*M. Francklin*	Idem.
Montréal	*M. Perrault (Ovide)* ✻	Idem.
Saint-Jean de Terre-Neuve	M. de la Chaume	Vice-consul.

Saint-John (N.-Brunswick).	*M. Carville* (*William*)	Agent consulaire.
Sydney (Nouv.-Écosse) [île du Cap-Breton]	*M. N.*	Idem.
Toronto	*M. Mac Donnel* (*M. W. J.*) . .	Idem.
Trois-Rivières.	*M. Balcer* (*George*)	Idem.
Victoria (Vancouver) . . .	*M. Mayereau*.	Idem.
Winnipeg (Manitoba) . . .	*M. Royal*.	Idem.

Agences dépendant du consulat général de Londres.

Bélize (Centre-Amér.). . .	*M. N.*	Agent consulaire.
Barbade (La)	*M. Gardiner* (*Austin*).	Idem.
Bermudes (Les)	*M. Ming Hayward*.	Idem.
Demerari (Guyane anglaise).	*M. Le Doux* (*Henri*)	Idem.
Iles Turques (Antilles) . .	*M. Rigby* (*Simon*)	Idem.
Kingston (Jamaïque) . . .	*M. Malabre* (*Charles-Arnold*) .	Idem.
Nassau (Nlle-Provid.). . .	*M. Johnston*	Idem.
Roseau (Dominique) . . .	*M. Giraud*.	Idem.
Saint-Christophe.	*M. Déravin*.	Idem.
Sainte-Lucie	*M. Minvielle*	Idem.
Saint-Jean d'Antigoa . . .	*M. Arrindall*	Idem.
Trinité (Ile de la)	*M. Agostini* (*Léon*).	Idem.

GRÈCE.

Athènes. — M. le Cte DE MOÜY (O✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Vte DE LAVAUR DE SAINTE-FORTUNADE	Secrétaire de 2e classe.
M. RIFFAULT	Secrétaire de 3e classe.
M. MARC	Chancelier.

Kalamata.	*M. Pantazopoulos*	Agent consulaire.
Larisse et Volo	M. ROBERT (Félix)	Vice-consul.
Nauplie	*M. Antonopoulo*.	Agent consulaire.
Navarin	*M. Stonnopoulos* (*Elie*)	Idem.
Patras.	M. GASPARY.	Vice-consul.
Pirée (Le)	M. WATBLED ✻	Consul hon., vice-cl.
Pyrgos	*M. Avierino*	Agent consulaire.
Corfou.	M. MALLET	Consul.
	M. AMBROGI (François).	Chancelier.
Céphalonie.	*M. le Dr Votronto*	Agent consulaire.
Ithaque	*M. N.*	Idem.
Paxo	*M. N.*	Idem.
Sainte-Maure.	*M. Vallamonte* (*P.*)	Idem.
Zante.	*M. le Cte Mercati*	Idem.
Syra.	M. CARTERON	Consul.
	M. GUÈS	Chancelier.
Myconos et Délos	*M. Kambanis*.	Agent consulaire.
Milo	M. BREST (Nicolas)	Consul hon., vice-cl.
Naxos.	*M. de Lastic*	Agent consulaire.
Paros.	*M. N*	Idem.
Santorin.	*M. Chigi*.	Idem.
Zea.	*M. Lazaridis* (*Jean*)	Idem.

HAÏTI.

Port-au-Prince. — M. Burdel ✻, Consul général chargé de la légation.

M. Jeannequin . . . . Secrétaire de 3e classe.
M. Boulanger. . . . . Chancelier.

Aquin.	*M. Arnaud.*	Agent consulaire.
Cap Haïtien	*M. Cantin*	Idem.
Cayes (Les).	*M. Gasselin*	Idem.
Gonaïves (Les)	*M. Lancelot.*	Idem.
Jacmel	*M. Chatel.*	Idem.
Jérémie	*M. N.*	Idem
Miragoane	*M. le Dr Clan.*	Idem.
Petit-Goâve.	*M. Rabouin (Eugène).*	Idem.
Saint-Marc.	*M. Boulin*	Idem.

ITALIE.

Rome. — S. Exc. M. Decrais (C✻), Ambassadeur.

M. Dubail. Conseiller d'ambassade.
M. Balny d'Avricourt ✻. . . . . *Secrétaire de 1re classe.
M. Bourgarel. . . . . Secrétaire de 2e classe.
M. d'Assier . . . . Secrétaire de 3e classe.
M. Tenaille-Saligny. . . . . Idem.
M. Louis, chef de bataillon d'infanterie. . . . . Attaché militaire.
M. Le Vasseur . . . . Chancelier, consul honoraire.

Civita-Vecchia.	M. Renucoli.	Vice-consul.
Corneto	*M. Luigi d'Asti*	Agent consulaire.
Fiumicino	*M. Bianchi (Matteo)*	Idem.
Montalto.	*M. Alessandrini.*	Idem.
Palo	*M. Angelilli.*	Idem.
Porto-d'Anzio.	*M. Brovelli.*	Idem.
Terracine	*M. Antonelli* ✻	Idem.
Cagliari	M. Coste.	Consul.
	M. Giraud	Chancelier.
Alghero	*M. Peretti*	Agent consulaire.
Bosa	*M. Solinas.*	Idem.
Carlo-Forte	*M. Romby (Henri).*	Idem.
Castel-Sardo	*M. Chiesa*	Idem.
Longo-Sardo	*M. Andrea Cossu*	Idem.
La Madalena	*M. Viggiani (François)*	Idem.
Oristano.	*M. Sauveur Tolu*	Idem.
Santo-Antioco.	*M. Campus.*	Idem.
Sassari et Porto-Torres. .	M. Morati	Vice-consul.
Terranova	*M. Tamponi*	Agent consulaire.
Tortoli	*M. Cardia*	Idem.

Florence	M. Delabarre ✻	Consul.
	M. Langlade	Chancelier.
Ancône	*M. Mengoni (Adriano)*	Agent consulaire.
Bologne	*M. Ponsot*	Idem.
Lorette	*M. Giannuizzi*	Idem.
Sinigaglia et Pesaro	*M. Billy*	Agent consulaire.
Gênes	M. le Bon de Vaux ✻	Consul général.
	M. N.	Consul suppléant.
	M. Peretti	Chancelier.
Alassio	*M. Boggiano*	Agent consulaire.
Bordighera	*M. Moreno*	Idem.
Diano	*M. Muratorio*	Idem.
Finalmarina	*M. le Chev^{ier} C. de Pontremoli*	Idem.
L'Arma	*M. Anfossi (Ch.)*	Idem.
Port-Maurice	M. le Cte du Parc de Locmaria	Vice-consul.
Portofino	*M. Goluzzo*	Agent consulaire.
San-Remo	M. Lafont de la Vernède	Vice-consul.
Savone	M. Danloux	Idem.
Spezia (La) et Lerici	M. Frémonteil	Idem.
Vintimille	M. Benedetti (F. A.)	Idem.
Livourne	M. de Laigue	Consul.
	M. Desmartis	Chancelier.
Lucques et Viareggio	M. André	Vice-consul.
Massa et Carrara	*M. Levrier (Jean)*	Agent consulaire.
Porto-Ferrajo	*M. Galli*	Idem.
Porto-Longone (île d'Elbe)	*M. Landi (Giovanni)*	Idem.
Porto-San-Stefano	*M. Lambardi*	Idem.
Messine	M. Despréaux de St-Sauveur ✻	Consul.
	M. Marie	Chancelier.
Catane	*M. Benedetto*	Agent consulaire.
Giarre Riposto	*M. N.*	Idem.
Lipari (Iles)	*M. Pajino*	Idem.
Milazzo	*M. le Bon Rijolo*	Idem.
Reggio	*M. Di Filipo*	Idem.
Syracuse	*M. Buffardeci*	Idem.
Milan	M. de la Porte ✻	Cons. g^{al}, ch. du c^{at}.
	M. de Bousignac	Chancelier.
Naples	M. le Cte du Tour ✻	Consul général.
	M. Savelli	Chancelier.
Bari	*M. Milella*	Agent consulaire.
Barletta	*M. Sausse (Albert)*	Idem.
Brindisi	M. Tamburini	Vice-consul.
Castellamare	*M. Jammy*	Agent consulaire.
Gaëte	*M. Matarazzo*	Idem.
Gallipoli	*M. Vetromile*	Idem.
Gioja-Tauro	*M. Pons*	Idem.
Tarente	*M. Bon de Santa-Croce*	Idem.
Tropea	*M. Mazitelli*	Idem.
Palerme	M. Cor	Consul.
	M. Boulouze	Chancelier.
Castellamare del Golfo	*M. Vito Fodera*	Agent consulaire.
Cefalù	*M. Cirinciano*	Idem.

Girgenti	M. le V[te] DE SAMBUCY	Vice-consul.
Licata	*M. Verderame (Matteo)*	Agent consulaire.
Marsala	*M. Di Girolamo*	Idem.
Mazzara	*M. Domingo*	Idem.
Sciacca	*M. Alonge (L. S.)*	Idem.
Terranova	*M. Giusto*	Idem.
Trapani	*M. de Nico Lipari*	Idem.
Turin	M. CHAMPOISEAU ✻	Consul gén., chargé du consulat.
	M. MURE DE PELANNE (Gaston)	Chancelier.
Coni	M. GRIFFET	Vice-consul.
Venise	M. MIMAUT	Consul.
	M. SOUPAT	Chancelier.

JAPON.

Tokio. — M. SIENKIEWICZ ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le C[te] DE VIELCASTEL	Secrétaire de 2e classe.
M. PRINET	Secrétaire de 3e classe.
M. BOUGOUIN, capitaine d'infanterie	Attaché militaire.
M. N.	1er interprète.
M. DAUTREMER	2e interprète.
M. DE LUCY FOSSARIEU	Interprète adjoint.

Yokohama	M. JOUSLAIN	Consul.
	M. SILVIN	Chancelier.
	M. BASTIDE	Interprète adjoint.

MADAGASCAR.

Tananarive	M. BAUDAIS ✻	Consul et commiss. du Gouvernem[t].
	M. CAMPAN	Chancelier.
Tamatave	M. N.	Vice-consul.

MAROC.

Tanger. — M. ORDEGA (O ✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. MONFRAIX	Secrétaire de 2e classe.
M. BLONDEL	Secrétaire de 3e classe.
M. SIMON	Attaché.
M. GASPARY (Émile)	1er drogman.
M. BERTRAND (Félix)	Drogman-chancelier.

Casablanca et Rabat	M. CRAVERI	Vice-consul.
Larache	*M. de la Roche*	Agent consulaire.
Tétouan	*M. Abd el Latif*	Idem.
Mogador	M. BERTRAND (Alphonse)	Consul.
	M. MONTEL	Drogm.-chancelier.
Safi	*M. N.*	Agent consulaire.

MASCATE.

Mascate[1].	*M. Maguire*	Agent consulaire.

MEXIQUE.

Mexico. — M. DE COUTOULY (Gustave) ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. LE Cte DE LA MARLIÈRE	Secrétaire de 2e classe.
M. VILLARD.	Chancelier.

Acapulco.	*M. Azuyeta*.	Agent consulaire.
Mazatlan	*M. Reynaud*	Idem.
Tampico	M. SAILLARD ✱.	Consul.
	M. DUPAS	Chancelier.
Tuxpan	*M. N.*	Agent consulaire.
Vera-Cruz.	M. SEMPÉ	Vice-consul, chargé du consulat.
	M. CAULA.	Chancelier.
Carmen.	*M. Anizan*	Agent consulaire.
Jicaltepec et Saint-Raphaël.	*M. Mothelet*.	Idem.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Monaco	M. le Bon DE COLLONGUE ✱. . .	Consul, chargé du vice-consulat.

MONTÉNÉGRO.

Cettigne (Raguse). — M. SCHÉFER (Jules) (O✱), Ministre plénipotentiaire, Chargé d'affaires.

M. BEDOUT.	Secrétaire de 3e classe.
M. CIRILLI (Gustave)	Chancelier[2].

PARAGUAY.

M. ROUVIER ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en résidence à Buénos-Ayres.

L'Assomption	M. MANCINI	Consul.
	M. BERNARD (Louis).	Chancelier.

PAYS-BAS.

La Haye. — M. LEGRAND (Louis) ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. LE Bon D'ESTOURNELLES ✱	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte RENAUD DE MOUSTIER ✱	Secrétaire de 2e classe.
M. N.	Secrétaire de 3e classe.
M. MARGA, capitaine du génie.	Attaché militaire.

1. Cette agence relève du consulat de Bombay.

2. Le chancelier de la mission de France au Monténégro est en même temps chargé des fonctions de vice-consul à Raguse (voir *supra*, page 21).

	M. Delsart	Cons. hon., Chancelier.
Amsterdam	M. le Cte de Saint-Foix (C✻)	Consul général.
	M. Aubert	Chancelier.
Curaçao (Antilles)	*M. Blasini*	Agent consulaire.
Egmont	*M. de Groot (Cornélis)*	Idem.
Groningue	*M. Roessingh*	Idem.
Harlingen	*M. Harmens*	Idem.
Helder (Le)	*M. Hordyk*	Idem.
Paramaribo (Surinam)	*M. Delmonte Lyon (J.)*	Idem.
Rotterdam	M. Philbert ✻	Consul.
	M. Hosemann	Chancelier.
Brouwershaven	*M. de Crane*	Agent consulaire.
Dordrecht	*M. Moll-Schnitzler*	Idem.
Flessingue	*M. de Groof (Ch.)*	Idem.
Hellevoetsluis	*M. Gallas*	Idem.
Maassluis	*M. N.*	Idem.
Maëstricht	*M. Hœks*	Idem.
Scheveningen	*M. Maas père*	Idem.

Possessions hollandaises dans l'Inde orientale.

Batavia	M. le Cte de Pourtalès Gorgier	Consul.
	M. Villeroi	Chancelier.
Padang (Sumatra)	*M. Van Beels*	Agent consulaire.
Samarang	*M. Eilbracht*	Idem.
Sourabaya	*M. Ten Brinck*	Idem.
Tchilatjap	*M. du Perron*	Idem.

PÉROU.

Lima. — M. de Tallenay (O✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. N.		Secrétaire de 2e classe.
M. le Vte de Saint-Genys		*Secrétaire de 3e classe.
M. Navone		Chancelier.
Arequipa	*M. Poncignon*	Agent consulaire.
Callao	M. Ordinaire	Vice-consul.
Cerro de Pasco	*M. Steel (Auguste)*	Agent consulaire.
Chanchamayo	*M. Maillard*	Idem.
Payta	*M. Blacker*	Idem.
Pisco	*M. Pradinet*	Idem.
Puno	*M. N.*	Idem.
Truxillo	*M. N.*	Idem.

PERSE.

Téhéran. — M. de Balloy ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Souhart		Secrétaire de 2e classe.

M. Le Rée (Gaston)		1er drogman.
M. Audibert		Drogman-chancelier.
Tauris	M. Bernay	Consul.
	M. Malpertuy	Drogman-chancelier.

PORTUGAL.

Lisbonne. — M. de Laboulaye (O ✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. de la Boulinière		Secrétaire de 2e classe.
M. Boutiron		Secrétaire de 3e classe.
M. Barry, chef de bataillon d'infanterie		Attaché militaire.
Lisbonne	M. Silva ✻	Consul.
	M. Mollie	Chancelier.
Angra (île Terceira, Açores).	*M. de Souza Freitas*	Agent consulaire.
Bissao et Boulama (c. d'Af.).	*M. Rouzaud*	Idem.
Caminha	*M. Sino Jose da Silva*	Idem.
Cascaes	*M. de Freitas (Nicolas)*	Idem.
Elvas	*M. Joao Alvarrao*	Idem.
Faro, Olhâo et Tavira	*M. Bernardo da Cruz*	Idem.
Figueira da Foz	*M. de Barros (A. E.)*	Idem.
Goa (Inde)	*M. Nunes d'Oliveira*	Idem.
Horta (Fayal, Açores)	*M. Rodrigo Alves Guerra*	Idem.
Ibo	*M. Gonzaga*	Idem.
Ile du Sel, Boa-Vista (îles du Cap-Vert)	*M. Antonio de Souza Machado junior*	Idem.
Lagos	*M. Vieira Galvao*	Idem.
Loanda (colonie d'Angola)	*M. de Prado (José-Maria)*	Idem.
Macao [1]	*M. le Bon de Cercal*	Idem.
Funchal (Madère)	*M. d'Oliveira-Castro*	Idem.
Mozambique	*M. Lombard (Alfred)*	Idem.
Peniche	*M. Monteiro*	Idem.
Porto	M. Fabri	Vice-consul.
Punta-Delgada (St-Michel, Açores)	*M. Nunes da Silva*	Agent consulaire.
Saint-Vincent (île du c. Vert)	*M. Da Silva Pinto Ferro*	Idem.
San Tomé (golfe de Guinée)	*M. Rœder*	Idem.
Santa-Cruz (Açores)	*M. d'Almeida*	Idem.
Setubal	*M. O'Neill (Joaquin-Torladès)*	Idem.
Vallonga	*M. de Souza Silva*	Idem.
Vianna do Castello	*M. San Miguel da Silva*	Idem.
Villa da Praia (île du c. Vert).	*M. de Vasconcellos*	Idem.
Villa do Conde	*M. Teixeira da Rocha Soares*	Idem.
Villa-Nova de Portimâo	*M. d'Almeida Coelho de Bivar*	Idem.
Villa-Real de Santo-Antonio (Algarve)	*M. Damiao de Souza Medeiros*	Idem.

1. Cette agence dépend du consulat de France à Hong-Kong.

ROUMANIE.

Bucarest. — M. le B^on^ DE RING (C ✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte DE DIESBACH	Secrétaire de 2e classe.
M. GAVARRY	Secrétaire de 3e classe.
M. COLIN	Chancelier.

Calarach	*M. Durand (Prosper)*	Agent consulaire.
Galatz	M. DE VAUX	Consul.
	M. D'AVESNES	Chancelier.
Berlad	*M. Thiéry*	Agent consulaire.
Ibraïla	*M. Boscoff*	Idem.
Iassy	M. FLANDIN	Vice-consul.
Kustendjé	M. le Bon de STROLTZ	Idem.
Roman	*M. Meiltz*	Agent consulaire.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — S. Exc. M. le général de division APPERT (GO ✻), Ambassadeur.

M TERNAUX-COMPANS ✻ Ⓜ	Conseiller d'ambassade.
M. DE VOIZE	Secrétaire de 2e classe.
M. MARCHAL	Secrétaire de 3e classe.
M. DE COMMINES DE MARSILLY	Idem.
M. le Vte CHAPTAL	Attaché.
M. DE CABANEL DE SERMET ✻, lieut.-colonel d'artillerie	1er attaché militaire.
M. MOULIN ✻, capitaine d'artillerie	2e attaché militaire.
M. LAVOLLEY	Secrétaire archiviste.

Saint-Pétersbourg	M. DE COUTOULY (Charles)	Consul.
	M. PINGAUD	Chancelier.
Abo	*M. Trapanus Seth*	Agent consulaire.
Arkhangel	*M. N.*	Idem.
Cronstadt	*M. Malevigne*	Idem.
Helsingfors	*M. Evensen*	Idem.
Kotka et Fredrikshamn	*M. Cadenius*	Idem.
Narva	*M. Peltzer (Robert)*	Idem.
Revel	*M. Girard de Soucanton*	Idem.
Uleaborg	*M. Hockert (Victor)*	Idem.
Viborg	*M. Dippel (William)*	Idem.
Moscou	M. DE LAGRENÉ	Consul.
	M. HUMBERT	Chancelier.
Odessa	M. DALOZ ✻ Ⓜ	Consul.
	M. BOGUSZ	Chancelier.
Berdiansk	*M. Bonnet*	Agent consulaire.
Kherson	*M. Allard*	Idem.
Kertch	*M. Batta*	Idem.
Kief	*M. E. de Molinari*	Idem.
Marioupol	*M. Pellagati*	Idem.
Nikolaïef	*M. N.*	Idem.
Sébastopol	*M. Vacquier*	Idem.
Taganrog	*M. Moscetti*	Idem.

Riga	M. Boysset Ⓜ	Consul.
	M. Royer	Chancelier.
Libau	*M. Harmsen*	Agent consulaire.
Tiflis (Géorgie)	M. Meyer ✻	Consul.
	M. de Fulgence	Chancelier.
Batoum	M. Lacoste	Consul honoraire vice-consul.
Poti	*M. Berthelot* (Jacques)	Agent consulaire.
Varsovie (Pologne)	M. Boyard ✻	Consul général.
	M. Pradère-Niquet	Chancelier.

SAINT-SIÈGE.

Rome. — S. Exc. M. le C[te] Lefebvre de Béhaine (C✻), Ambassadeur.

M. Baylin de Monbel ✻	Conseiller d'ambassade.
M. Lacaze ✻	Secrétaire de 1[re] classe.
M. le C[te] de Sercey	Secrétaire de 3[e] classe.
M. Floquet	Secrétaire-archiviste.

SANDWICH (Iles).

Honolulu	M. Feer ✻	Consul et Commiss. du Gouvernement.
	M. Bouliech	Chancelier.

SERBIE.

Belgrade. — M. le M[is] de Reverseaux ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le C[te] de Richemont (Roger) Ⓜ	Secrétaire de 2[e] classe.
M. Bailly	Attaché.
M. Deloffre	Chancelier.

Nich	M. de Maricourt	Vice-consul.

SIAM (Royaume de).

Bangkok	M. le C[te] de Kergaradec (O✻)	Consul et comm. du Gouvern.
	M. Lorgeou	Interpr.-chancelier.
	M. Hardouin	Interprète adjoint.

SUÈDE ET NORVÈGE.

Stockholm. — M. le C[te] d'Aunay ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Denaut	Secrétaire de 2e classe.
M. le V[te] de Bondy-Riario	Secrétaire de 3e classe.
M. Appert, capitaine d'infanterie	Attaché militaire.
M. Thiébaut ✻	Chancelier.

Carlshamn	*M. Dahl*	Agent consulaire.
Gèfle	*M. Cella*	Idem.
Gothembourg	*M. Caravello*	Idem.
Hernœsand	*M. Kempe*	Idem.
Hudiksvall	*M. Trost*	Idem.
Lulea	*M. Finell*	Idem.
Malmœ	*M. N.*	Idem.
Norrkœping	*M. Thunstrom*	Idem.
Pitea	*M. N.*	Idem.
Soderhamn	*M. Torsius*	Idem.
Sundsvall	*M. Rothman*	Idem.
Umea	*M. Forsell*	Idem.
Vestervick	*M. Carlsson*	Idem.
Visby	*M. Kinberg*	Idem.
Ystad	*M. Hemberg*	Idem.
Christiania	M. Le Monnyer ✻	Consul.
	M. de Roujoux	Chancelier.
Aalesund	*M. Rœnneberg*	Agent consulaire.
Arendal	*M. Geelmuyden*	Idem.
Bergen	*M. Greve*	Idem.
Christiansand	*M. Reinhardt*	Idem.
Christiansund	*M. Robert Allan Dall*	Idem.
Drammen	*M. D[r] J. Carl Bergh*	Idem.
Flekkefiord et Farsund	*M. Sundt*	Idem.
Frederikshald	*M. Stang*	Idem.
Frederikstad	*M. Mulwad*	Idem.
Grimstad	*M. Crawfurd (John)*	Idem.
Hammerfest	*M. Finkenhagen*	Idem.
Langesund	*M. Just Wright*	Idem.
Laurvig	*M. Oppen*	Idem.
Mandal	*M. Dedekam*	Idem.
Molde	*M. Macé (Émile)*	Idem.
Moss et Soon	*M. Peterson*	Idem.
Namsos	*M. Van Severen*	Idem.
Œster-Risœr	*M. Stian-Finne*	Idem.
Sarpsborg	*M. Mörch (Severin)*	Idem.
Skien, Porsgrund et Brevik	*M. Möller Jun. (Hans)*	Idem.
Stavanger	*M. N.*	Idem.
Tœnsberg	*M. Wilhelmsen*	Idem.
Tromsœ	*M. Wilhelm Mack*	Idem.
Trondhiem	*M. Gram*	Idem.
Vardœ	*M. Borthen*	Idem.

SUISSE.

Berne. — S. Exc. M. Emmanuel Arago, Ambassadeur.

M. Gérard	Conseiller d'ambassade.
M. Lescuyer de Savignies	Secrétaire de 3e classe.
M. N.	Idem.
M. Arago (François)	Attaché.
M. Sever ✱, chef de bataillon d'infanterie	Attaché militaire.
M. d'Aure ✱	Consul, ch. de la chancellerie.

Zurich	M. de la Morlière	Vice-consul.
Bâle	M. Champy ✱	Consul.
	M. Vachez	Chancelier.
Genève	M. Bourcier-Saint-Chaffray ✱	Cons. gén., ch. du ct
	M. Dutrait	Chancelier.

TUNISIE.

Tunis. — M. Cambon (Paul) (O✱), Ministre plénipotentiaire.

M. Bompard	Secrétaire de 2e classe.
M. N.	Secrétaire de 3e classe.
M. Regnault	Attaché.
M. Robin ✱	Consul de 2e cl., secrét. gén.
M. Summaripa	1er drogman.
M. Jouglet	Secrétaire-archiviste.

Tunis	M. Patin ✱	Consul, chargé du consulat général.
	M. Perruchot de Longeville (A.)	Drogman-chancel.
Béja	*M. Colas (Jean)*	Agent consulaire.
Bizerte	*M. Cheillaud*	Idem.
Djerba	*Si Mahmoud Ben Ibrahim*	Idem.
Gabès	*M. Sicard*	Idem.
Gafsa	*Si El Mabrouk ben Riri*	Idem.
Goulette (la)	M. Cubisol (Joseph) ✱	Vice-consul.
El-Kef	*M. Roy* ✱	Agent consulaire.
Mehdia	*M. Crelin*	Idem.
Monastir	*M Irisson*	Idem.
Sfax	M. Zickel (O✱)	Vice-consul.
Sousse	M. Arène (Jules)	Idem.
Zarzis	*M. N*	Agent consulaire.

TURQUIE.

Turquie d'Europe.

Constantinople. — S. Exc. M. le Mis de Noailles (GO✱), Ambassadeur.

M. le Bon de Wismes ✱	Secrét. de 1re cl., fais. fonct. de conseiller d'ambassade.
M. Géry	Secrétaire de 3e classe.
M. Jaroszinski	Idem.
M. Monnier	Attaché.
M. Caffarel (O✱), lieutenant-colonel du génie	Attaché militaire.
M. Perruchot de Longeville (O✱)	Consul général, 1er drogman.
M. Robert (Jules) ✱	Cons. de 1re cl., second drogm.

M. Rouet . . . . Secrétaire-archiviste.
M. Outrey . . . . 2e second drogman.
M. Huart (Clément) . . . . Troisième drogman.
M. Alric . . . . 2e troisième drogman.
M. Ferté . . . . Drogman adjoint.
M. Piat (Lucien) . . . . Idem.

Constantinople	M. Gazay ✻	Consul.
	M. Blanc	Consul suppléant.
	M. Othon	Chancelier.
Brousse (Turquie d'Asie) .	M. Giamarchi	Vice-consul.
Tchanak-Kalessi(Dardanell.)	M. Ordioni	Idem.
Andrinople	M. Laffon (Gustave)	Consul.
	M. Ronzevalle	Drogm.-chanc.
Enos et Dédéagh	*M. Noblet*	Agent consulaire.
Gallipoli	*M. d'Andria (Ch.)*	Idem.
Porto-Lagos	*M. Bulgarides (N.)*	Idem.
Rodosto	M. d'Andria ✻	Vice-consul.
Bosna-Séraï	M. Moreau ✻	Consul.
	M. Swietochowski	Chancelier.
Canée (La)	M. Wiet (Gaston)	Consul.
	M. Guillois (Alphonse)	Drogm.-chanc.
	M. Franco (Joseph)	Drogman adjoint.
Candie	*M. Ittar*	Agent consulaire.
Rétimo	*M. N.*	Idem.
Philippopolis	M. Cassas	Consul.
	M. Fabre	Chancelier.
Bourgas	M. Ducloux	Vice-consul.
Salonique	M. Dozon ✻	Consul.
	M. Pons	Drogm.-chanc.
Janina	M. Sauvaire (Auguste)	Vice-consul.
Kavala	*M. Bulgaridès*	Agent consulaire.
Prévésa	*M. N.*	Idem.
Serès	*M. N.*	Idem.
Valona	*M. Barthélemy*	Idem.
Scutari d'Albanie	M. Le Rée (Albert) ✻	Consul.
	M. Guys	Drogm.-chanc.

Bulgarie.

Sofia	M. Flesch ✻	Agent et Consul gén.
	M. Pellegrini	Chancelier.
Roustchouk	M. Degrand	Vice-consul.
Varna	M. du Closel (E.)	Cons. hon., v.-cons.

Turquie d'Asie.

Alep	M. Peretié	Consul.
	M. Séon	Drogm.-chanc.
Adana	*M. N.*	Agent consulaire.

Aïn-Tab	M. Vigoureux	Vice-consul.
Alexandrette	M. Garelli ✻	Idem.
Antioche	*M. Barrier*	Agent consulaire.
Diarbékir	*M. Pons (Honoré)*	Idem.
Mersina et Tarsous	M. Geofroy (Marius) ✻	Cons. hon., v.-cons[l].
Orfa	*M. Armand Martin*	Agent consulaire.
Bagdad	M. de Sarzec ✻	Consul.
	M. Kouri	Drogman-chancel.
Bassorah	M. Colomb	Vice-consul.
Mossoul	M. Siouffi (Nicolas) ✻	Cons. hon., v.-cons.
Beyrouth	M. Patrimonio (O ✻)	Consul général.
	M. N.	Consul suppléant.
	M. Rousseau (Alfred)	1[er] drogman.
	M. Hélouis	Drogm.-chanc.
Caïfa	M. Monge (Jules)	C. ch. du vice-cons[t].
Djeddah	M. de Lostalot-Bachoué ✻	Vice-consul.
Hodéida	M. Lucciana	Idem.
Homs et Hama	M. Savoye (Paul)	Idem.
Latakieh	*M. Geofroy (Alphonse)*	Agent consulaire.
Nazareth	*M. N.*	Idem.
Safed et Tibériade	*M. Abbo (Jacoub)*	Idem.
Saïda et Tyr	*M. Durighello*	Agent vice-consul.
Tripoli de Syrie	M. Geofroy (Adolphe)	Consul hon., v.-cons.
Damas	M. Gilbert ✻	Consul.
	M. Portalis (Edmond)	Drogm.-chanc.
Jérusalem	M. Destrés ✻	Consul.
	M. Bertrand (Emmanuel)	Drogm.-chancelier.
Gaza	*M. Rock (Pierre)*	Agent consulaire.
Jaffa	M. Le Gay	Vice-consul.
Ramleh	*M. Damiani*	Agent consulaire.
Larnaca	M. de Castillon Saint-Victor ✻	Consul.
	M. Guillois (Louis)	Chancelier.
Limassol	*M. Acamas*	Agent consulaire.
Nicosie	*M. Lafon (Adolphe)*	Idem.
Smyrne	M. de Pellissier de Reynaud (O ✻)	Consul général.
	M. Laurence de Lalande	Consul suppléant.
	M. Podhayski	1[er] drogman.
	M. Gourlat	Chancelier.
	M. Binson	Drogman adjoint.
Adalia et Konieh	*M. Lattry (Léonidas)*	Agent consulaire.
Aïdin	*M. d'Andria (Charles)*	Idem.
Cassaba	*M. Binson*	Idem.
Cassos	*M. Mavry*	Idem.
Chio	*M. Spadaro*	Idem.
Macri	*M. Casilli*	Idem.
Magnésie	*M. Nipote*	Idem.
Mételin et Ayvalik	*M. Roboly (Charles)*	Idem.
Moughla	*M. Abouaf*	Idem.
Rhodes	M. Franco	Vice-consul.
Samos	*M. Missir (Léon)*	Agent consulaire.
Scalanova	*M. Michalopoulos*	Idem.
Tchesmé	*M. Michel (Hilarion)*	Idem.

Trébizonde	M. Querry ✻	Consul.
	M. Fornier	Drogm.-chanc.
Erzeroum	M. Castagne ✻	Vice-consul.
Samsoun	*M. Doulcet*	Agent consulaire.

Tripoli de Barbarie.

Tripoli de Barbarie	M. Féraud (C✻)	Consul général.
	M. Pognon	Consul suppléant.
	M. Lacau	1er drogman.
	M. Delacroix	Chancelier.
Benghazi	M. Ricard	Vice-consul.
Ghadâmès	*M. El Hadj Tahar el Basidi*	Agent consulaire.

Égypte.

M. Barrère (Camille) (O✻), ministre plénipotentiaire, chargé de l'Agence et du Consulat général.

M. Maurouard . . . . *Secrétaire de 3e classe.
M. Gaillardot . . . . Drogman.

Alexandrie	M. Monge (Lucien) ✻	Consul.
	M. Dutel	Consul suppléant.
	M. Guillois (Alfred) ✻	1er drogman.
	M. Haggar	Drogman adjoint.
	M. Pernet	Chancelier.
Atfeh	*M. Mercier*	Agent consulaire.
Damanhour	*M. Aidé*	Idem.
Damiette	*M. Fackre*	Idem.
Koséir	*M. Saleh Sahib*	Idem.
Mansourah	*M. Habib Calouche*	Idem.
Massouah	M. Soumagne	V.-cons., cons. hon.
Tantah	*M. Athanasi*	Agent consulaire.
Le Caire	M. Lequeux	Consul.
	M. Taillet	Chancelier.
	M. Chidiac (Joseph)	Drogman.
Kéneh	*M. Bichara Ebed*	Agent consulaire.
Khartoum	M. Lemay	Vice-consul.
Medinet el Fayoum	*M. Ahmed Ibrahim Della*	Agent consulaire.
Syout	*M. Magar (Théodore)*	Idem.
Louqsor et Girseh	*M. Agladios Abd el Nour*	Idem.
Zagazig	*M. d'Aubonne*	Idem.
Port-Saïd	M. Dobignie ✻	Consul.
	M. Eychenne	Chancelier.
Ismaïlia	M. Labosse	Vice-consul.
Suez	M. Thélène	Idem.

URUGUAY.

Montevideo	M. le Mis de Ripert-Monclar ✻	Consul gén., Chargé d'affaires.
	M. Bosseront d'Anglade (G.)	Consul suppléant.
	M. Bonfort	Chancelier.
Le Durazno	*M. N.*	Agent consulaire.
Maldonado	*M. Fossemale*	Idem.
Paysandu	*M. Guynot de Boismenu*	Idem.
San-José	*M. N.*	Idem.

VENEZUELA.

Caracas	M. N.	Consul gén., Chargé d'affaires.
Barcelona	*M. Dominici*	Agent consulaire.
Carupano	*M. J. Giamarchi*.	Idem.
Ciudad-Bolivar	*M. Dalla Costa*	Idem.
Cumana	*M. Nelly (A.)*	Idem.
Guayra (La).	*M. N.*	Idem.
Maracaïbo	*M. Plumacher*.	Idem.
Puerto-Cabello	*M. Aune*.	Idem.

ZANZIBAR.

Zanzibar	M. Ledoulx ✻	Consul.
	M. Piat (Émile)	Drogman-chancelier.

COMMISSIONS INTERNATIONALES.

Commission des Pyrénées.

M. Villefort (C✻), ministre plénipotentiaire de 1re classe, président de la délégation française;

M. Koenig, lieutenant de vaisseau, membre de la délégation française;

M. Marqfoy ✻, adjoint au maire de Bayonne, membre de la délégation française;

M. Thierry, directeur de la Douane à Bayonne, membre de la délégation française;

M. Belle (Henri) ✻, secrétaire d'ambassade de 1re classe.

Commission européenne du Danube.

M. Lavertujon ✻, ministre plénipotentiaire, délégué de France.

Commission internationale de délimitation des frontières du Monténégro.

M. N., délégué de France.

Commission mixte instituée en vertu de la Convention conclue le 2 *novembre* 1882, *entre la France et le Chili, pour le règlement de certaines réclamations motivées par des dommages de guerre.*

M. Wiener ✻, consul de 2e classe, chargé des fonctions de secrétaire de 2e classe à la légation de France au Chili, commissaire du Gouvernement français.

M. Schmid, consul de France à Valparaiso, agent du Gouvernement français.

Commission franco-espagnole d'étude des projets de voies ferrées à travers les Pyrénées.

M. Croizette Desnoyers (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées ;

M. Peaucellier (O✻), général de brigade ;

M. le Cte de Montholon ✻, conseiller d'ambassade.

CHAPITRE III

LISTE D'ANCIENNETÉ DU CORPS DIPLOMATIQUE

AME

NOMS.	DATES de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE DE 3e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE 2e classe ou assimil
Mis DE NOAILLES G O✻	15 sept. 1830.	12 mai 1872.	»	»
Cte de Chaudordy C✻.	4 déc. 1826.	15 juin 1851.	30 août 1853.	29 nov. 18
ARAGO (Emmanuel)	6 août 1812.	»	»	»
Bon DE COURCEL C✻.	30 juill. 1835.	6 juin 1859.	16 oct. 1862.	27 déc. 186
Cte LEFEBVRE DE BÉHAINE C✻.	31 mars 1829.	18 avril 1849.	18 juillet 1852.	2 fév. 185
Bon DES MICHELS O✻.	26 déc. 1836.	15 juin 1857.	19 fév. 1863.	20 juin 187
DECRAIS C✻.	18 sept. 1838.	8 mai 1880.	»	»
WADDINGTON	11 déc. 1826.	»	»	»
Cte FOUCHER DE CAREIL O✻ .	1er mars 1826.	»	»	»
Gal APPERT G O✻.	12 juin 1817.	»	»	»

DEURS.

CRÉTAIRE e 1re classe ı assimilé.	MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE de 2e classe.	de 1re classe.	AMBASSADEUR.	RÉSIDENCE.
»	12 mai 1872.	»	18 juill. 1876.	Constantinople.
mars 1865.	10 août 1868.	»	4 déc. 1873. 8 mars 1884.	chargé de travaux particuliers.
»	»	»	11 juin 1880.	Berne.
août 1869.	10 fév. 1877.	17 fév. 1880.	27 déc. 1881.	Berlin.
ı oct. 1864.	24 mars 1873.	13 décembre 1877.	30 octobre 1882.	Rome (St-Siége).
juillet 1874.	19 octobre 1878.	11 mars 1882.	30 octobre 1882.	Madrid.
»	8 mai 1880.	2 février 1882.	11 novembre 1882.	Rome.
»	»	»	18 juillet 1883.	Londres.
»	»	»	4 août 1883.	Vienne.
»	»	»	10 novembre 1883.	St-Pétersbourg.

MINISTRES PLÉNIPOTENTIAI

NOMS.	DATES de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.	SECRÉTAI de 2e classe assimilé
VILLEFORT C✻	26 déc. 1820.	7 janv. 1845.	1er oct. 1853.	17 août 18
ROUSTAN C✻	8 août 1833.	19 déc. 1856.	31 août 1860.	»
Bon DE RING O✻.	15 fév. 1831.	16 juin 1859.	13 oct. 1863.	22 juin 18
TRICOU C✻.	17 déc. 1837.	18 déc. 1857.	22 janv. 1862.	»
Bon Imbert de Saint-Amand O✻.	22 nov. 1834.	1er sept. 1855.	11 avril 1860.	28 juillet 1
Cte G. DE MONTEBELLO O✻. .	4 octobre 1838.	1er sept. 1859.	13 octobre 1863.	23 mars 18
DE LABOULAYE O✻.	6 juin 1833.	19 mars 1855.	24 juin 1857.	16 mars 18
Cte AMELOT DE CHAILLOU O✻.	7 octobre 1832.	21 déc. 1853.	4 mai 1855.	20 oct. 18
LEGRAND (Louis) ✻.	30 mars 1842.	30 oct. 1882.	»	»
DUPRAT (Pascal).	24 mars 1815.	11 nov. 1882.	»	»
Cte DE MOÜY O✻.	11 sept. 1834.	26 juillet 1862.	1er mars 1865.	24 juin 18
PATENÔTRE O✻.	20 avril 1845.	25 juin 1872.	1er sept. 1875.	25 déc. 18
Billo O✻.	3 déc. 1841.	29 déc. 1865.	1er nov. 1869.	8 avril 18
ORDEGA O✻	25 août 1829.	27 février 1855.	4 février 1857.	»
CAMBON O✻.	20 janvier 1843.	18 février 1882.	»	»

1re CLASSE.

SECRÉTAIRE 1re classe ou assimilé.	MINISTRE plénipotentiaire de 2e classe.	MINISTRE plénipotentiaire de 1re classe.	RÉSIDENCE.
janvier 1864.	30 novembre 1874.	20 novembre 1879.	Président de la délégation française à la commission des Pyrénées.
ovembre 1874.	23 janvier 1880.	13 mai 1881.	Washington.
février 1871.	26 août 1878.	1er mars 1882.	Bucarest.
ovembre 1874.	24 septembre 1879.	1er mars 1882.	»
octobre 1869.	30 oct. 1877.	29 avril 1882.	Cabinet du Ministre.
7 mai 1872.	16 août 1878.	29 avril 18	Bruxelles.
5 mars 1871.	19 janvier 1878.	29 juillet 1882.	Lisbonne.
7 mars 1875.	18 décembre 1878.	29 juillet 1882.	Rio de Janeiro.
»	»	30 octobre 1882.	La Haye.
»	»	11 novembre 1882.	Santiago du Chili.
5 août 1875.	23 janvier 1880.	23 janvier 1883.	Athènes.
7 déc. 1878.	16 octobre 1880.	12 septembre 1883.	Pékin.
février 1877.	16 oct. 1880.	24 octobre 1883.	Directeur des affaires politiques.
février 1880.	6 déc. 1881.	22 février 1884.	Tanger.
»	18 février 1882.	20 mai 1884.	Tunis.

MINISTRES PLÉNIPOTENTIAIR

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIR de 3e classe ou assimilé.
Bartholdi O ✻	23 septembre 1830.	12 août 1850.	30 juin 1855.
Cte DE CROŸ O ✻	26 juillet 1828.	8 mai 1850.	30 juin 1856.
Mollard O ✻	4 décembre 1833.	5 janvier 1852.	1er juin 1855
DE BALLOY ✻	7 avril 1845.	6 avril 1865.	8 avril 1871.
DE COUTOULY (Gustave) ✻	25 décembre 1838.	26 août 1878.	»
MARIANI O ✻	26 novembre 1834.	27 octobre 1858.	25 octobre 18
Clavery O ✻	19 novembre 1832.	14 mars 1853.	9 janvier 185
BARRÈRE O ✻	23 octobre 1851.	1er février 1880.	»
DE TALLENAY O ✻	5 août 1832.	26 juin 1855.	29 décembre 1
LAVERTUJON ✻	22 juillet 1827.	»	»
SIENKIEWICZ ✻	25 décembre 1836.	15 novembre 1859.	6 février 186
LEFAIVRE O ✻	20 février 1830.	5 avril 1856.	»
SCHEFER (Jules) O ✻	8 août 1830.	17 juin 1853.	24 septembre 1
Cte D'AUNAY ✻	8 octobre 1840.	26 juillet 1862.	15 mai 1867
ROUVIER ✻	12 juillet 1849.	1er mai 1879.	»
Mis de REVERSEAUX ✻	6 mars 1845.	6 novembre 1866.	30 juin 1871

2e CLASSE.

ECRÉTAIRE de 2e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE de 1re classe ou assimilé.	MINISTRE plénipotentiaire de 2e classe.	RÉSIDENCE.
9 octobre 1856.	22 juin 1867.	4 décembre 1873. 26 décembre 1883.	Chargé de travaux particuliers.
9 janvier 1862.	26 juin 1873.	27 mai 1879.	Copenhague.
2 février 1864.	22 décembre 1874.	8 janvier 1881.	Faisant fonctions de directeur du protocole ; — introducteur des ambassadeurs.
2 juin 1874.	5 décembre 1877.	3 octobre 1881.	Téhéran.
novembre 1879.	23 janvier 1880.	15 octobre 1881.	Mexico.
»	23 janvier 1880.	15 février 1882.	Munich.
»	31 décembre 1875.	28 février 1882.	Directeur des affaires commerciales et consulaires.
»	18 septembre 1880.	27 avril 1882.	Le Caire.
1er avril 1875.	27 avril 1878.	29 juillet 1882.	Lima.
»	24 avril 1871. 31 octobre 1880.	30 octobre 1882.	Commission du Danube.
»	18 septembre 1880.	29 juillet 1882. 20 juillet 1883.	Tokio.
»	30 mars 1880.	15 septembre 1883.	New-York (Consulat général).
»	2 février 1878.	4 novembre 1883.	Montenégro.
14 juin 1872.	27 mai 1879.	4 novembre 1883.	Stockholm.
1er mai 1879.	22 janvier 1881.	4 novembre 1883.	Buenos-Ayres.
décembre 1875.	20 avril 1880.	6 mars 1884.	Belgrade.

CONSEILLERS D'AMBASSA

NOMS.	DATES de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIR de 3e classe ou assimilé.
Cte de Montholon ✠	1er avril 1843.	15 octobre 1865.	19 octobre 186
BELLE (Gaston) ✠	29 mai 1845.	16 janvier 1865.	8 septembre 18
Cte DE MONTMARIN ✠	3 avril 1841.	25 novembre 1863.	15 août 1869
Cte D'AUBIGNY ✠	1er mars 1844.	11 décembre 1866.	7 janvier 187
Nisard O✠	13 mai 1841.	6 juin 1864.	15 août 1869
TERNAUX-COMPANS Ⓜ✠	20 janvier 1846.	20 janvier 1880.	25 juin 1872
Cogordan ✠	16 mai 1849.	23 mai 1874.	29 novembre 1
Millet ✠	14 septembre 1849.	30 septembre 1880.	»
BAYLIN DE MONBEL ✠	27 septembre 1846.	10 janvier 1867.	16 août 1873
GÉRARD	28 mars 1852.	2 mars 1880.	»
Boutin ✠	17 mars 1839.	6 juin 1864.	1er janvier 18
RAINDRE ✠	10 janvier 1848.	4 juin 1870.	1er avril 187
Hanotaux ✠	19 novembre 1853.	14 janvier 1880.	»
DJBAIL	13 octobre 1845.	14 septembre 1876.	»

ASSIMILÉS.

<table>
<tr><th>SECRÉTAIRE e 2e classe ou assimilé.</th><th>SECRÉTAIRE de 1re classe ou assimilé.</th><th>CONSEILLER d'ambassade ou assimilé.</th><th>RÉSIDENCE.</th></tr>
<tr><td>janvier 1873.</td><td colspan="2">20 décembre 1878.</td><td>Commission franco-espagnole.</td></tr>
<tr><td>27 mars 1875.</td><td colspan="2">5 juillet 1879.</td><td>Madrid.</td></tr>
<tr><td>8 juillet 1874.</td><td colspan="2">27 janvier 1880.</td><td>Vienne.</td></tr>
<tr><td>7 juillet 1875.</td><td colspan="2">1er février 1880.</td><td>Londres.</td></tr>
<tr><td>5 juillet 1874.</td><td>14 février 1877.</td><td>18 septembre 1880.</td><td>Direction politique (Nord).</td></tr>
<tr><td>décembre 1875.</td><td colspan="2">16 octobre 1880.</td><td>Saint-Pétersbourg.</td></tr>
<tr><td>27 mai 1879.</td><td>1er février 1880.</td><td>16 octobre 1880.</td><td>Direction politique (Midi).</td></tr>
<tr><td>»</td><td colspan="2">15 octobre 1881.</td><td>Direction politique (Amérique).</td></tr>
<tr><td>3 mars 1877.</td><td colspan="2">27 octobre 1881.</td><td>Rome (Saint-Siège).</td></tr>
<tr><td>»</td><td colspan="2">27 janvier 1882.</td><td>Berne.</td></tr>
<tr><td>décembre 1875.</td><td>1er février 1880.</td><td>17 avril 1882.</td><td>Direction politique (Contentieux).</td></tr>
<tr><td>27 mai 1879.</td><td>18 septembre 1880.</td><td>4 novembre 1883.</td><td>Berlin.</td></tr>
<tr><td>»</td><td>»</td><td>14 décembre 1883.</td><td>Cabinet du Ministre.</td></tr>
<tr><td>»</td><td>29 décembre 1881.</td><td>6 mars 1884.</td><td>Rome.</td></tr>
</table>

SECRÉTAIRES DE 1re CLAS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.
Bon d'Orgeval ✻	26 juillet 1836.	10 janvier 1858.	6 mars 1865.
Belle (Henri) ✻.	3 août 1837.	1er septembre 1861.	30 avril 1865.
De Pont ✻	29 octobre 1836.	12 juillet 1864.	11 mars 1871.
Bon de Plancy O✻.	1er janvier 1844.	8 février 1867.	11 janvier 1873.
Fourier de Bâcourt ✻ (1).	15 septembre 1843.	28 avril 1869.	15 janvier 1875.
Balny d'Avricourt ✻.	8 octobre 1844.	25 janvier 1867.	10 juin 1872.
Lacaze ✻	19 avril 1846.	4 juin 1870.	17 avril 1874.
Cte Sala.	29 septembre 1851.	31 août 1870.	10 janvier 1874.
Bon Brin ✻	9 septembre 1840.	19 avril 1866.	27 mai 1872.
Bon de Wismes ✻	20 avril 1845.	15 octobre 1866.	7 juillet 1871.
Vte de Petiteville ✻.	3 mai 1847.	10 mai 1867.	2 juin 1874.
De Corcelle Ⓜ✻	18 avril 1851.	23 août 1871.	2 mars 1875.
Bon Malouet ✻.	5 juillet 1845.	15 mai 1868	2 août 1874.
Cte de Laugier-Villars ✻.	25 janvier 1846.	10 janvier 1868.	26 juin 1873.
Marchand ✻.	29 juin 1847.	10 janvier 1868.	4 juillet 1873.
Devéria ✻	7 février 1844.	6 février 1860.	»
Jusserand ✻	18 février 1855.	29 juillet 1876.	9 juin 1878.
Desprez	15 avril 1852.	17 août 1871.	1er septembre 18
De Montgomery.	17 décembre 1845.	12 février 1867.	1er juin 1874.
De Sémallé.	31 mai 1849.	7 janvier 1873.	1er décembre 18
Imbert ✻	25 janvier 1845.	21 juin 1869.	19 septembre 18
Bon d'Estournelles ✻.	22 novembre 1852.	29 juillet 1876.	9 juin 1878.
Gachet	4 octobre 1849.	6 mars 1884.	»

(1) Les secrétaires de 1re classe, compris dans cette première partie de la liste, conservent le
application de l'article 7 du décret du 31 mars 1882.

E ASSIMILÉS.

SECRÉTAIRE de 2e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE de 1re classe ou assimilé.	(1)	RÉSIDENCE.
»	15 juillet 1874.	13 décembre 1877.	Bibliothécaire du Ministère.
24 juin 1872.	4 novembre 1875.	20 avril 1880.	H. C. Commission des Pyrénées.
27 mai 1879.	30 décembre 1880.	22 janvier 1881.	Madrid.
3 décembre 1877.	»	29 décembre 1881.	Berlin.
1 septembre 1879.	1er janvier 1881.	29 décembre 1881.	Rio-de-Janeiro.
3 mars 1877.	(1er février 1880.)		Rome.
1 décembre 1876.	(1er février 1880.)		Rome (Saint-Siège).
3 décembre 1877.	(1er février 1880.)		Washington.
16 février 1878.	(1er février 1880.)		Bruxelles.
28 mars 1878.	(1er février 1880.)		Constantinople.
3 mai 1878.	(1er février 1 80.)		Londres.
20 juin 1879.	1er février 1880.		Direction politique.
27 mai 1879.	25 février 1880.		Direction politique (contentieux).
31 août 1878.	20 avril 1880.		Pesth (consulat général).
7 décembre 1878.	23 juillet 1880.		Vienne.
»	25 février 1881.		Secrétaire interprète à Paris.
1er février 1880.	4 novembre 1881.		Direction politique.
24 décembre 1879.	15 décembre 1881.		Direction politique.
1er février 1880.	15 février 1882.		Direction politique.
1er février 1880.	18 mars 1882.		Pékin.
11 janvier 1879.	28 avril 1882.		Buénos-Ayres.
1er février 1880.	2 janvier 1884.		La Haye.
»	6 mars 1884.		Direction politique.

oits d'ancienneté respective concurremment avec les Conseillers d'ambassade et assimilés, par

SECRÉTAIRES DE 2e CLAS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Cte R. DE VIEL-CASTEL	4 juillet 1847.	21 mars 1867.
De Flaux ✻	6 décembre 1844.	21 mars 1867.
Vte DE SUAREZ D'AULAN (1)	6 juin 1844.	10 janvier 1868.
MONFRAIX	23 juin 1847.	8 avril 1872.
Le Marchand	17 janvier 1851.	11 janvier 1874.
DE LA MOTTE	23 octobre 1846.	5 décembre 1868.
Vte de Vauvineux ✻	25 mai 1850.	20 décembre 1871.
Bon de Méneval	9 janvier 1849.	1er août 1870.
Vte DE LAVAUR DE SAINTE-FORTUNADE	23 novembre 1849.	7 mars 1873.
Cte DE DIESBACH	3 août 1847.	27 juin 1873.
Cte DE FLORIAN ✻	3 juin 1850.	2 juillet 1873.
LABOURET	20 décembre 1845.	27 novembre 1873.
BOURGAREL	22 mars 1850.	27 décembre 1875.
Lalouette	13 mars 1844.	18 juillet 1881.
Cte CH. DE KERGORLAY ✻	18 août 1845.	13 septembre 1869.
Cte DE PERSAN	21 septembre 1846.	23 décembre 1866.
Bon Pierlot ✻	9 août 1854.	10 janvier 1876.
Schlumberger	16 juillet 1854.	14 août 1876.
DENAUT	31 janvier 1850.	30 août 1873.
Masson de Montalivet	18 avril 1854.	11 août 1874.
Dumaine	25 décembre 1852.	24 août 1877.
Soulange-Bodin	11 mai 1855.	2 août 1876.

(1) « Le temps passé dans la 1re section du cadre des secrétaires de 2e classe sera compté dans le sta

ASSIMILÉS.

SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE de 2e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE de 2e classe [1re section] (1).	RÉSIDENCE.
12 août 1874.	24 septembre 1879.	3 octobre 1881.	Tokio.
4 décembre 1873.	27 mai 1879.	25 octobre 1881.	Sous-chef du Protocole.
28 août 1874.	1er février 1880.	22 février 1882.	Berlin.
27 avril 1877.	11 novembre 1879.		Tanger.
30 novembre 1877.	25 février 1880.		Direction politique.
31 mars 1875.	20 avril 1880.		Munich.
31 décembre 1875.	30 juin 1880.		Direction politique.
15 décembre 1875.	5 août 1880.		Direction politique.
23 août 1877.	22 janvier 1881.		Athènes.
23 août 1877.	22 janvier 1881.		Bucarest.
10 mai 1878.	22 janvier 1881.		Londres.
20 décembre 1878.	22 janvier 1881.		Berlin.
20 juin 1879.	22 janvier 1881.		Rome.
»	18 juillet 1881.		Direction politique.
31 décembre 1875.	3 août 1881.		Copenhague.
1er avril 1878.	27 octobre 1881.		Vienne.
1er février 1880.	4 novembre 1881.		Direction politique.
4 octobre 1880.	4 novembre 1881.		Direction politique.
28 mars 1878.	22 janvier 1882.		Stockholm.
13 mars 1879.	23 janvier 1882.		Direction politique.
1er février 1880.	25 janvier 1882.		Direction politique.
1er février 1880.	26 janvier 1882.		Cabinet du Ministre.

qualité de secrétaire de 1re classe. » (Art. 7, § 2 du décret du 31 mars 1882.)

SECRÉTAIRES DE 2e CLAS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
SOUHART	18 janvier 1854.	29 juillet 1876.
Cte RENAUD DE MOUSTIER ✵	24 février 1850.	30 août 1873.
DE LA BOULINIÈRE	19 novembre 1849.	6 décembre 1873.
Vte DE RICHEMONT (Roger) Ⓜ.	11 février 1851.	4 juillet 1873.
DE VOIZE	21 juillet 1849.	27 juin 1873.
BOMPARD	17 mai 1854.	14 mars 1882.
Cte DE LA MARLIÈRE	31 août 1848.	1869.
Geoffray	1er octobre 1852.	22 janvier 1877.
Nabonne	26 août 1853.	12 juillet 1879.
St René Taillandier	17 septembre 1852.	18 août 1876.
de Baillehache	4 janvier 1851.	31 janvier 1875.

ASSIMILÉS (*suite*).

SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE de 2e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
9 juin 1878.	15 février 1882.	Téhéran.
23 août 1877.	27 mars 1882.	La Haye.
24 mars 1878.	22 avril 1882.	Lisbonne.
16 février 1878.	6 juin 1882.	Belgrade.
1er avril 1878.	9 novembre 1882.	Saint-Pétersbourg.
»	9 novembre 1882.	Tunis.
25 janvier 1879.	17 février 1883.	Mexico.
1er février 1880.	1er mars 1883.	Direction politique (contentieux).
28 février 1882.	13 juillet 1883.	Cabinet du Ministre.
1er février 1880.	30 novembre 1883.	Direction politique.
30 juin 1880.	15 décembre 1883.	Direction politique.

SECRÉTAIRES DE 3e CLASSE

NOMS.	DATE de naissance.
Vte HORRIC DE BEAUCAIRE	15 mai 1854.
LESCUYER DE SAVIGNIES	20 mai 1851.
De Navenne	25 décembre 1849.
Cte de Madre Ⓜ	17 mars 1847.
Thouvenel	23 octobre 1853.
De Montherot	22 juin 1852.
DESCHAMPS	25 octobre 1856.
Ducos	19 juin 1849.
BOUTIRON	12 octobre 1853.
Mercier	13 septembre 1851.
Bérard	15 septembre 1856.
BLONDEL	1er novembre 1854.
GÉRY	21 juin 1855.
Goury du Roslan	6 décembre 1854.
Vte DE SÉGUR D'AGUESSEAU	5 septembre 1851.
Cte de Verdonnet	9 août 1850.
LECOMTE (René)	28 octobre 1850.
JAROSZINSKI	31 mars 1855.
MARCHAL	2 juin 1850.
DE COMMINES DE MARSILLY	24 avril 1857.
BOULARD-POUQUEVILLE	28 décembre 1854.
RIFFAULT	19 mars 1854.
Cte DE SERCEY	30 janvier 1855.
SOHIER DE VERMANDOIS	29 avril 1853.
Barbier Saint-Hilaire	13 décembre 1853.

ASSIMILÉS.

ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
28 août 1876.	8 juillet 1879.	Berlin.
1er décembre 1875.	1er octobre 1879.	Berne.
5 juin 1875.	décembre 1879.	Direction politique.
11 décembre 1873.	décembre 1879.	Direction politique.
1er octobre 1874.	1er février 1880.	Direction politique.
Septembre 1874.	1er février 1880.	Bureau de la presse.
20 novembre 1877.	1er février 1880.	Bruxelles.
24 juillet 1875.	1er février 1880.	Direction politique.
18 avril 1876.	1er février 1880.	Lisbonne.
29 mai 1875.	1er février 1880.	Direction politique.
12 mai 1877.	5 août 1880.	Direction politique.
30 janvier 1878.	5 août 1880.	Tanger.
18 août 1876.	18 septembre 1880.	Constantinople.
21 août 1877.	22 janvier 1881.	Direction politique.
30 janvier 1878.	22 janvier 1881.	Madrid.
5 mai 1874.	22 janvier 1881.	Direction politique.
16 août 1879.	22 janvier 1881.	Berlin.
1er octobre 1879.	22 janvier 1881.	Constantinople.
1er juillet 1879.	22 janvier 1881.	Saint-Pétersbourg.
12 juin 1880.	28 mars 1881.	Saint-Pétersbourg.
13 avril 1880.	10 septembre 1881.	Buénos-Ayres.
11 mai 1880.	15 septembre 1881.	Athènes.
25 janvier 1877.	22 janvier 1881. 5 avril 1882.	Rome (Saint-Siège).
30 avril 1880.	27 octobre 1881.	Vienne.
8 août 1879.	23 janvier 1882.	Direction politique (contentieux).

SECRÉTAIRES DE 3e CLA

NOMS.	DATE de naissance.
Lenepveu Boussaroque de Lafont	19 juillet 1848.
De Cernay	5 septembre 1854.
Jeannequin	28 novembre 1854.
Jacquemin	7 mars 1851.
D'Assier	7 mai 1855.
Vte de Bondy-Riario	21 mars 1856.
Vte d'Arlot de Saint-Saud	3 avril 1856.
Pasteur	2 novembre 1851.
Tenaille-Saligny	18 avril 1857.
Godard-Decrais	11 janvier 1857.
Maurouard	1er octobre 1856.
Crozier	30 janvier 1857.
Lefaivre (Paul)	22 avril 1857.
Vte de Saint-Genys	6 avril 1856.
Lacaze	24 juillet 1858.
Prinet	28 décembre 1856.
Deloynes	8 août 1857.
Bedout	23 août 1856.
Cte de Pourtalès	8 mai 1858.
Rochefort	27 juillet 1858.
Bon de Saint-Pierre	7 novembre 1849.
Patenôtre (Louis)	15 février 1857.
Collas de Gournay	24 janvier 1855.
Gavarry	13 décembre 1856.

ASSIMILÉS (*suite*).

ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
7 novembre 1879.	23 janvier 1882.	Direction politique (contentieux).
14 mars 1879.	23 janvier 1882.	Bruxelles.
22 mars 1880.	22 février 1882.	Port-au-Prince.
26 mai 1880.	23 février 1882.	Direction politique.
14 juin 1880.	25 février 1882.	Rome.
25 juillet 1878.	28 février 1882.	Stockholm.
4 décembre 1879.	1er mars 1882.	Direction politique.
15 juin 1880.	5 mars 1882.	Copenhague.
1er décembre 1879.	5 avril 1882.	Rome.
20 janvier 1880.	5 avril 1882.	Direction politique.
1er février 1881.	10 février 1883.	Le Caire.
1er février 1881.	25 février 1883.	Londres.
1er février 1881.	10 mars 1883.	Washington.
22 février 1882.	30 mars 1883.	Lima.
8 septembre 1883.	8 septembre 1883.	Vienne.
1er février 1881.	15 septembre 1883.	Tokio.
1er février 1881.	12 janvier 1884.	Madrid.
1er février 1881.	12 janvier 1884.	Montenegro.
16 juillet 1881.	12 janvier 1884.	Londres.
16 juillet 1881.	12 janvier 1884.	Rio-de-Janeiro.
1871.	20 décembre 1878. 14 mars 1884.	Santiago du Chili.
16 juillet 1881.	13 mars 1884.	Cabinet du Ministre.
1er février 1881.	15 juillet 1884.	Direction politique.
1er février 1881.	15 juillet 1884.	Bucharest.

ATTACHÉS D'AMBASSADE ET ASSIMILÉS.

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	RÉSIDENCE.
Deslandres	1er octobre 1852.	16 juillet 1881.	Bureau de la Presse.
De la Bastide	4 décembre 1857.	16 juillet 1881.	Direction politique.
Gervais	27 octobre 1856.	16 juillet 1881.	Direction politique.
Baudin	2 mai 1858.	16 juillet 1881.	Bureau de la Presse.
Paléologue	13 janvier 1859.	1er février 1882.	Cabinet du Ministre.
Grimault	2 octobre 1858.	1er février 1882.	Bureau de la presse.
Defrance	2 avril 1860.	1er février 1882.	Berlin.
Lecomte (Raymond)	3 janvier 1858.	1er février 1882.	Munich.
De Sartiges	26 octobre 1859.	25 juin 1882.	Direction politique.
Toutain	13 septembre 1858.	25 juin 1882.	Londres.
Bapst	7 janvier 1858.	25 juin 1882.	Londres.
Monnier	14 août 1859.	25 juin 1882.	Constantinople.
D'Avril	10 avril 1858.	25 juin 1882.	Direction politique.
Firmin-Didot	26 février 1858.	25 juin 1882.	Direction politique.
Fabre	10 août 1861.	1er février 1883.	Direction politique.
De Margerie	6 octobre 1861.	1er février 1883.	Direction politique.
Béclard	13 novembre 1861.	1er février 1883.	Direction politique.
Borel	10 octobre 1862.	1er février 1883.	Cabinet du Ministre.
Laudet	3 mars 1860.	1er février 1883.	Direction politique.
Vte Chaptal	25 décembre 1861.	1er février 1883.	Saint-Pétersbourg.
Hudelist	26 janvier 1859.	1er février 1883.	Berlin.
De la Chaussée	10 mai 1861.	1er février 1883.	Direction politique.
Salanson	21 février 1860.	1er février 1883.	Direction politique.
Watin	20 août 1860.	16 juillet 1883.	Berlin.
Brice	21 juin 1857.	16 juillet 1883.	Direction politique.

ATTACHÉS D'AMBASSADE ET ASSIMILÉS (*suite*).

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	RÉSIDENCE.
De Bormans	19 avril 1859.	16 juillet 1883.	Direction commerciale.
Simon	14 juin 1859.	21 novembre 1883.	Tanger.
Arago	10 janvier 1862.	21 novembre 1883.	Berne.
Beau	26 janvier 1857.	26 janvier 1884.	Cabinet du Ministre.
Guerlet	13 juillet 1854.	26 janvier 1884.	Direction politique.
Piccioni	25 nov. 1859.	26 janvier 1884.	Direction politique.
Allizé	24 sept. 1860.	26 janvier 1884.	Direction commerciale.
Mantellier de Montrachy	21 déc. 1858.	26 janvier 1884.	Direction politique.
Bailly	31 déc. 1861.	26 janvier 1884.	Belgrade.
Desportes de la Fosse	7 janvier 1861.	26 janvier 1884.	Bureau de la Presse.
Legrand	17 janvier 1859.	26 janvier 1884.	Direction politique.

AGENTS DIPLOMATIQUES

JOUISSANT D'UN TRAITEMENT DE DISPONIBILITÉ.

NOMS.	GRADE.	DATE de la mise en disponibilité	TRAITEMENT annuel.	DATE de l'entrée en jouissance du traitement.
Mis DE GABRIAC C✵.	Ambassadeur.	23 janvier 1880.	8,000	2 mars 1880.
Cte DE SAINT-VALLIER GC✵. .	Id.	27 déc. 1881.	8,000	1er janvier 1882.
Cte DE PONTÉCOULANT C✵. . .	Min. plén. de 1re cl.	27 déc. 1879.	8,000	1er janvier 1880.
TIBY O✵	Id.	30 juillet 1880.	8,000	13 août 1880.
DE VERNOUILLET O✵.	Id.	6 déc. 1881.	8,000	1er mars 1880.
HERBETTE C✵.	Id.	20 octobre 1882.	8,000	1er janvier 1883.
Vte DE BRESSON	Id.	6 mars 1884.	8,000	24 avril 1884.
Cte DE CANCLAUX O✵.	Min. plén. de 2e cl.	16 février 1882.	6,000	17 août 1882.
Vte DE RICHEMONT DE RICHARDSON ✵.	Id.	17 avril 1882.	6,000	16 mars 1882.
Bon DE WIMPFFEN O✵.	Id.	15 mai 1882.	1,000	1er juin 1882.
Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (Gaston) ✵.	Id.	15 mai 1882.	2,000	1er juin 1882.
BOUILLAT O✵.	Id.	16 juin 1882.	6,000	26 juillet 1882.
BOURÉE O✵.	Id.	31 mai 1883.	400	1er juin 1883.
DABRY DE THIERSANT O✵ . .	Id.	30 avril 1881.	6,000	1er mai 1884.

CHAPITRE IV

LISTE D'ANCIENNETÉ DU CORPS CONSULAIRE

CONSULS GÉNÉR[illegible]

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	ÉLÈVE-CONS[illegible] ou assimilé
De Hell O✻.	12 juin 1831.	12 juin 1850.	»
Blanchard de Farges ✻	22 mars 1833.	16 septembre 1854.	4 juin 1860
Du Courthial O✻	5 août 1825.	16 avril 1853.	»
Chevrey-Rameau O✻.	5 août 1836.	17 avril 1857.	14 décembre 1[illegible]
Cte du Tour ✻	28 février 1826.	23 janvier 1850.	14 août 185[illegible]
De Pellissier de Reynaud O✻.	9 mai 1834.	6 juin 1854.	24 avril 185[illegible]
Partiot O✻.	17 novembre 1832.	3 septembre 1853.	15 avril 185[illegible]
Belliard ✻.	29 octobre 1836.	9 février 1863.	11 février 18[illegible]
De Pina de Saint-Didier O✻. .	16 juillet 1830.	18 mai 1852.	9 janvier 18[illegible]
Blanchart ✻	7 septembre 1834.	5 avril 1856.	31 décembre 1[illegible]
Bourcier Saint-Chaffray ✻ . .	8 mars 1837.	28 février 1857.	»
Bon de Vaux ✻.	30 octobre 1832.	30 juillet 1855.	»
Perruchot de Longeville O✻ .	7 mars 1824.	12 août 1846.	»
Lavollée ✻.	12 mai 1842.	7 novembre 1863.	10 novembre 1[illegible]
Vte de Fontenay ✻.	24 septembre 1829.	22 janvier 1850.	»
Cte de Sesmaisons	25 octobre 1844.	20 avril 1880.	»
Cte de Saint Foix C✻.	15 octobre 1832.	1er février 1854.	12 décembre 1[illegible]
Patrimonio O✻	17 décembre 1836.	1er juin 1860.	29 août 186[illegible]
Féraud C✻	5 février 1829.	5 novembre 1878.	»
Burdel ✻.	8 février 1824.	22 novembre 1854.	»
Boyard ✻.	24 juin 1836.	11 mars 1859.	8 novembre 1[illegible]
Champoiseau ✻	1er mai 1830.	2 mars 1855.	»
Louis (Georges) ✻.	21 mars 1847.	6 octobre 1880.	»
Pierret ✻.	14 janvier 1828.	12 octobre 1850.	»

ASSIMILÉS.

…NSUL DE 2e CL. ou assimilé.	CONSUL DE 1re CL. ou assimilé.	CONSUL GÉNÉRAL ou assimilé.	RÉSIDENCE.
»	»	27 juillet 1868.	Francfort.
8 octobre 1864.	2 août 1871.	2 février 1878.	Londres.
septembre 1862.	14 juillet 1869.	11 février 1879.	La Havane.
18 mars 1868.	14 février 1877.	8 avril 1879.	Dir. des aff. commerciales et consulaires (aff. consulaires).
9 janvier 1859.	3 février 1869.	27 décembre 1879.	Naples.
16 août 1862.	27 décembre 1869.	27 décembre 1879.	Smyrne.
23 juillet 1863.	27 décembre 1869.	23 janvier 1880	Barcelone.
»	1er mars 1875.	23 janvier 1880.	Dir. des aff. commerciales et consulaires (aff. de chancellerie).
septembre 1862.	30 décembre 1872.	30 mars 1880.	Hambourg.
décembre 1866.	23 mars 1875.	13 juillet 1880.	Dir. des aff. commerciales et consulaires (personnel).
) décembre 1872.	11 février 1879.	20 octobre 1880.	Genève.
24 juillet 1867.	1er avril 1875.	2 décembre 1880.	Gênes.
»	»	18 décembre 1880.	1er drogman à Constantinople.
»	31 mars 1875.	30 décembre 1880.	Chargé de travaux particuliers.
) décembre 1866.	2 août 1873.	1er février 1881.	Leipzig.
»	20 avril 1880.	1er avril 1881.	Québec.
12 août 1863.	»	4 janvier 1875. 15 février 1882.	Amsterdam.
0 décembre 1872.	11 février 1879.	7 octobre 1881.	Beyrouth.
»	5 novembre 1878.	10 octobre 1881.	Tripoli de Barbarie.
30 octobre 1873.	18 décembre 1875.	12 octobre 1881.	Port-au-Prince.
24 juillet 1867.	9 novembre 1877.	12 octobre 1881.	Varsovie.
27 mars 1867	1er avril 1875.	24 octobre 1881.	Turin.
»	»	31 octobre 1881.	Dir. des aff. commerciales et consulaires (aff. commerciales).
31 octobre 1868.	10 mars 1878.	21 février 1881.	Quito.

CONSULS GÉNÉR

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	ÉLÈVE-CONSU ou assimilé
Lanen ✠.	3 octobre 1835.	15 avril 1857.	27 avril 1861
Challet ✠.	21 novembre 1837.	27 mai 1859.	9 octobre 186
Lemaire ✠.	3 janvier 1839.	1er janvier 1855.	»
Vte d'Abzac ✠.	8 mars 1838.	10 mai 1862.	7 novembre 18
Robcis-Borghers ✠	9 décembre 1832.	18 février 1850.	»
De la Porte ✠.	10 octobre 1827.	12 mai 1849.	»
Mis de Ripert-Monclar ✠	31 mai 1844.	20 novembre 1864.	»
Flesch ✠	10 mars 1842.	27 juillet 1859.	»
Kraetzer ✠.	30 juillet 1839.	30 mars 1861.	»
Barré de Lancy ✠	4 mars 1834.	8 août 1853.	»

ASSIMILÉS (*suite*).

[C]ONSUL DE 2e CL. ou assimilé.	CONSUL DE 1re CL. ou assimilé.	CONSUL GÉNÉRAL ou assimilé.	RÉSIDENCE.
29 août 1865.	13 mars 1877.	2 mars 1882.	Bogota.
novembre 1869.	1er avril 1875.	7 mars 1882.	Trieste.
30 août 1872.	11 février 1879.	16 mars 1882.	Shanghaï.
septembre 1871.	10 mars 1878.	23 septembre 1882.	Nouvelle-Orléans.
septembre 1865.	1er avril 1875.	2 novembre 1882.	Anvers.
29 août 1865.	1er avril 1875.	18 décembre 1882.	Milan.
18 juin 1873.	13 juillet 1880.	19 juillet 1883.	Montevideo.
décembre 1876.	18 septembre 1880.	6 novembre 1883.	Sofia.
novembre 1878.	29 décembre 1881.	6 novembre 1883.	Calcutta.
»	18 décembre 1880.	28 avril 1884.	1er secrétaire interprète à Paris.

CONSULS DE 1re CLA

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVIC
CRAMPON ✻.	7 juin 1829.	5 juin 1855.
CHARPENTIER ✻.	16 janvier 1839.	21 janvier 1861.
PONSIGNON ✻.	22 décembre 1838.	1er juin 1860.
QUERRY ✻.	2 février 1825.	2 juillet 1853.
PIQUE ✻.	18 juillet 1831.	16 mars 1854.
CHENU ✻.	14 juin 1833.	4 juin 1852.
Malivoire de Butet ✻.	22 octobre 1834.	18 août 1853.
Rais ✻.	26 juillet 1838.	1er octobre 1859.
Delongraye ✻.	15 avril 1837.	2 novembre 1861.
Chevrey-Rameau (Henri) ✻.	18 janvier 1840.	28 août 1862.
DILLON ✻.	13 juillet 1842.	17 décembre 1861.
DOBIGNIE ✻.	25 août 1829.	27 juin 1854.
Walewski ✻.	3 novembre 1844.	3 décembre 1862.
DESPRÉAUX DE SAINT-SAUVEUR ✻.	11 juin 1836.	27 septembre 1861
DESTRÉES ✻.	29 mai 1834.	14 décembre 1852.
DELABARRE ✻.	8 février 1844.	4 août 1865.
JACQUEMIN ✻.	6 octobre 1831.	1852.
CHASSÉRIAU ✻.	29 mai 1830.	24 juillet 1867.
Rougon ✻.	24 août 1837.	19 juillet 1865.
DOZON ✻.	2 février 1822.	24 octobre 1855.
LE RÉE (Albert) ✻.	8 mai 1840.	19 septembre 1863.
LE MONNYER ✻.	26 juillet 1841.	14 décembre 1864.
DELONGRAYE ✻.	14 janvier 1836.	15 févr. 1857.

ASSIMILÉS.

ÉLÈVE-CONSUL ou assimilé.	CONSUL de 2e classe ou assimilé.	CONSUL de 1re classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
»	28 septembre 1865.	3 juillet 1871.	Manille.
	»	28 juin 1877.	Santander.
novembre 1863.	22 mars 1873.	12 décembre 1877.	Carthagène.
	8 janvier 1872.	11 février 1879.	Trébizonde.
»	25 avril 1872.	11 octobre 1879.	Bilbao.
»	1er décembre 1867.	1er février 1880.	Elseneur.
18 août 1853.	19 octobre 1863.	1er février 1880.	Direction des affaires commerciales.
»	»	1er février 1880.	Direction des affaires commerciales.
»	»	1er février 1880.	Direction des affaires commerciales.
»	»	1er février 1880.	Direction des affaires commerciales.
»	20 février 1873.	25 février 1880.	Melbourne.
»	17 décembre 1874.	25 février 1880. 27 janvier 1882.	Port-Saïd.
8 novembre 1864.	18 mars 1868.	13 juillet 1880.	Direction des affaires commerciales.
10 avril 1867.	21 avril 1873.	13 juillet 1880.	Messine.
»	2 août 1873.	13 juillet 1880.	Jérusalem.
14 mars 1870.	1er avril 1875.	13 juillet 1880.	Florence.
»	18 décembre 1875.	13 juillet 1880.	Cardiff.
»	24 décembre 1869.	20 juillet 1880.	Ténériffe.
»	18 décembre 1880.	30 décembre 1880.	Direction des affaires commerciales.
»	21 août 1875.	1er février 1881.	Salonique.
3 février 1869.	3 septembre 1873.	12 avril 1881.	Scutari d'Albanie.
27 novembre 1869.	1er avril 1875.	12 juillet 1881.	Christiania.
»	4 juin 1876.	12 juillet 1881.	Rio-de-Janeiro.

CONSULS DE 1re CLAS

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVIC
VAUVERT DE MÉAN ✻.	30 juillet 1825.	17 avril 1848.
MONGE (Lucien) ✻	4 mars 1835.	19 août 1854.
WAGNER ✻	17 juillet 1836.	19 août 1859.
Lebasteur ✻.	23 octobre 1844.	21 avril 1866.
JACQUOT.	7 octobre 1842.	25 janvier 1882.
Deloncle.	14 août 1856.	6 juillet 1880.
Marteau ✻.	27 mai 1826.	7 février 1882.
GAZAY ✻	5 août 1838.	11 avril 1873.
DALOZ Ⓜ✻	29 décembre 1835.	17 juillet 1869.
Bon DE COLLONGUE ✻.	28 mars 1837.	18 février 1860.
DE VAUX . ✻.	30 décembre 1840.	28 juin 1865.
REYNAUD ✻.	6 décembre 1843.	24 juillet 1866.
DE LAIGUE . ✻	6 novembre 1844.	21 avril 1866.
CAUBET. . ✻.	24 octobre 1845.	17 juin 1867.
ROBERT (Jules) ✻.	15 novembre 1837.	Septembre 1853.
PATIN ✻	18 octobre 1841.	1er août 1866.
LE BRUN (Auguste) ✻.	20 septembre 1823.	11 mai 1857.
COR.	27 juin 1843.	19 décembre 1866.
MIMAUT.	21 juillet 1847.	21 juin 1869.
Cte DE TURENNE D'AYNAC ✻	18 mars 1842.	15 décembre 1863.
MALLET.	20 juillet 1840.	16 mars 1872.
PHILBERT ✻	2 décembre 1826.	29 août 1849.
Pricot de Sainte-Marie ✻	12 octobre 1843.	19 août 1862.

ASSIMILÉS (*suite*).

ÉLÈVE-CONSUL ou assimilé.	CONSUL de 2e classe ou assimilé.	CONSUL de 1re classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
»	13 mars 1877.	12 juillet 1881.	San-Francisco.
»	30 octobre 1877.	12 juillet 1881.	Alexandrie.
»	19 février 1878.	12 juillet 1881.	Buenos-Ayres.
21 mars 1873.	1er février 1880.	20 janvier 1882.	Direction des affaires commerciales.
»	»	25 janvier 1882.	Dusseldorf.
15 mars 1881.	»	27 janvier 1882.	Chargé de travaux particuliers.
»	»	7 février 1882.	H. C. En mission.
»	14 septembre 1876.	1er mars 1882.	Constantinople.
»	31 décembre 1876.	1er mars 1882.	Odessa.
2 octobre 1863.	13 mars 1877.	1er mars 1882.	Monaco. (V.-Cat.)
14 mars 1870.	13 mars 1877.	1er mars 1882.	Galatz.
22 mai 1872.	13 mars 1877.	1er mars 1882.	Cadix.
septembre 1871.	27 avril 1877.	1er mars 1882.	Livourne.
décembre 1872.	26 janvier 1878.	1er mars 1882.	Liverpool.
»	10 juillet 1877.	10 mars 1882.	Second drogman à Constantinople.
septembre 1871.	14 septembre 1876.	28 avril 1882	Tunis.
»	23 mars 1878.	28 avril 1882.	Guatemala.
22 mai 1872.	9 juin 1878.	28 avril 1882.	Palerme.
17 avril 1874.	17 août 1878.	28 avril 1882.	Venise.
5 mai 1868.	»	13 septembre 1882.	Le Cap.
»	20 juin 1876.	23 septembre 1882.	Corfou.
»	9 novembre 1878.	26 janvier 1883.	Rotterdam.
»	21 décembre 1878.	28 avril 1883.	Direction des affaires commerciales.

CONSULS DE 1re CLAS[SE]

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVIC[E]
CHAMPY ✻.	13 février 1838.	5 avril 1864.
SILVA ✻.	7 février 1819.	28 février 1878.
Cte DE KERGARADEC O✻.	1er janvier 1841.	5 juillet 1883.
CASSAS	10 juin 1845.	28 juillet 1868.
D'ANGÉLIS (Julien) ✻.	31 juillet 1835.	9 octobre 1856.
DE PINA DE SAINT-DIDIER (Georges) ✻	2 mars 1824.	31 octobre 1856.
BRUWAERT	25 septembre 1847.	24 octobre 1873.
LEDOULX ✻.	21 août 1844.	19 août 1862.
THIBOUVILLE ✻.	25 février 1824.	30 mars 1880.

…ASSIMILÉS (*suite*).

…LÈVE-CONSUL ou assimilé.	CONSUL de 2e classe ou assimilé.	CONSUL de 1re classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
»	5 juillet 1879.	14 juin 1883.	Bâle.
»	25 février 1880.	14 juin 1883.	Lisbonne.
»	»	5 juillet 1883.	Bangkok.
2 août 1873.	23 mars 1878.	27 juillet 1883.	Philippopolis.
»	9 juin 1878.	14 juillet 1884.	Charleroi (vice-consulat).
»	9 novembre 1878.	14 juillet 1884.	Breslau.
décembre 1876.	1er janvier 1880.	14 juillet 1884.	Chicago.
»	30 mars 1880.	14 juillet 1884.	Zanzibar.
»	30 mars 1880.	14 juillet 1884.	Saint-Sébastien.

CONSULS DE 2e CLAS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Péretié (Alfred) ✱	22 janvier 1832.	4 février 1857.
De Lapeyrouse ✱	8 juin 1824.	30 sept. 1862.
Gilbert ✱	15 février 1834.	30 juin 1859.
Cte d'Héricourt	7 janvier 1843.	19 décembre 1866.
Laporte (Georges)	17 février 1839.	22 mars 1869.
De Trenqualye (Bon) ✱	18 août 1832.	17 février 1855.
Bernay	27 juin 1841.	12 juin 1863.
Drouin	10 janvier 1846.	4 juin 1870.
Dejardin (Paul) ✱	30 janvier 1833.	24 novembre 1853
Carteron	3 juin 1852.	30 juillet 1876.
Dejardin (Léon) ✱	3 juillet 1842.	31 janvier 1863.
Gesgon	24 mars 1848.	Décembre 1866.
De Trobriand	3 mars 1847.	14 juin 1872.
Meyer ✱	6 avril 1839.	5 août 1863.
De Cussy (Bon) ✱	9 octobre 1830.	16 août 1857.
De Lagrené	15 février 1842.	30 mars 1880.
Moreau (Léopold) ✱	9 novembre 1820.	1er janvier 1853.
De Coutouly (Charles)	24 février 1847.	11 mai 1880.
Oppelt	19 juin 1829.	3 décembre 1852.
Jouslain	12 avril 1838.	21 décembre 1878.
Decrais (Julien)	16 septembre 1846.	24 janvier 1868.
De Castillon Saint-Victor ✱	28 décembre 1835.	16 janvier 1855.
Feer ✱	23 juillet 1825.	15 décembre 1852.
Mancini ✱	29 novembre 1832.	1er octobre 1852

ASSIMILÉS.

ÉLÈVE-CONSUL ou assimilé.	CONSUL de 2e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
»	28 septembre 1878.	Alep.
»	5 novembre 1878.	Malaga.
»	21 décembre 1878.	Damas.
21 avril 1873.	27 février 1879.	Stuttgart.
»	5 juillet 1879.	Palma.
»	29 juillet 1879.	Ostende. (V.-Cat.)
»	29 novembre 1879.	Tauris.
1er avril 1875.	27 décembre 1879.	Port-Louis.
»	27 décembre 1879.	Charleston.
17 août 1878.	1er février 1880.	Syra.
»	1er février 1880.	Hong-Kong.
»	1er février 1880.	Direction des affaires commerciales.
»	1er février 1880.	Direction des affaires commerciales.
»	25 février 1880.	Tiflis.
»	30 mars 1880.	Dublin.
»	30 mars 1880.	Moscou.
»	30 mars 1880.	Bosna-Séraï.
»	11 mai 1880.	Saint-Pétersbourg.
»	10 juillet 1880.	Mannheim.
»	13 juillet 1880.	Yokohama.
»	23 juillet 1880.	Newcastle.
»	18 septembre 1880.	Larnaca.
»	4 octobre 1880.	Honolulu.
»	24 mars 1880. 30 octobre 1881.	L'Assomption.

CONSULS DE 2e CLA

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
LAFFON (Gustave)	30 mai 1835.	8 juillet 1861.
BOYSSET Ⓜ	8 juin 1848.	29 octobre 1872.
DECOURT	8 août 1833.	7 mai 1863.
DUBREUIL ✵	18 avril 1825.	22 décembre 186
BAUDAIS ✵	12 mars 1838.	30 avril 1880.
LEQUEUX	23 février 1852.	25 janvier 1875.
THIBAUDIER ✵	1er juin 1824.	6 août 1855.
ROUSSET	29 mars 1838.	17 mars 1868.
MONGE (Jules) ✵	4 septembre 1829.	2 juillet 1861.
NEUVILLE	24 juillet 1849.	6 septembre 187
SAILLARD ✵	29 juillet 1829.	4 janvier 1865.
BERTRAND (Alphonse)	12 août 1839.	20 juillet 1866.
COSTE	12 janvier 1845.	15 mars 1872.
SCHMID	16 février 1845.	24 octobre 1873.
WIET (Gaston)	23 janvier 1846.	1er octobre 1865
Cte DE POURTALÈS-GORGIER	31 août 1844.	26 janvier 1866.
NODOT	17 septembre 1852.	24 décembre 187
De Cazotte	9 novembre 1853.	29 juillet 1876.
De Clercq	25 novembre 1855.	29 juillet 1875.
Du Boys	5 juillet 1853.	9 mai 1879.
De Ferrabouc	3 mai 1856.	1er février 1882.
D'AURE ✵	4 janvier 1838.	17 septembre 185
ROBIN ✵	15 mars 1840.	4 décembre 1861
CAVALLACE ✵	14 août 1836.	24 octobre 1859

ASSIMILÉS (*suite*).

ÉLÈVE-CONSUL ou assimilé.	CONSUL de 2e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
»	1er février 1881.	Andrinople.
»	1er février 1881.	Riga.
»	31 mars 1881.	Sydney.
»	1er avril 1881.	Puerto-Rico.
»	1er avril 1881.	Tananarive.
12 décembre 1877.	12 avril 1881.	Le Caire.
»	30 avril 1881.	Panama.
»	23 octobre 1880. 24 octobre 1881.	Glasgow.
»	3 septembre 1881.	Caïffa. (V.-Cat.)
»	9 janvier 1882.	Gibraltar.
»	23 janvier 1882.	Tampico.
»	23 janvier 1882.	Mogador.
»	14 février 1882.	Cagliari.
27 avril 1877.	16 mars 1882.	Valparaiso.
»	24 mars 1882.	La Canée.
»	12 mai 1882.	Batavia.
12 décembre 1877.	29 juin 1882.	Bahia.
9 juin 1878.	30 juin 1882.	Direction des affaires commerciales.
17 août 1878.	30 juin 1882.	Direction des affaires commerciales.
8 janvier 1881.	1er juillet 1882.	Direction des affaires commerciales.
»	29 juillet 1882.	Direction des affaires commerciales.
»	23 septembre 1882.	Berne (Chancellerie de l'Ambassade).
»	16 octobre 1882.	Tunis (Secrétaire général de la Résidence).
»	18 novembre 1882.	Madrid (Chancellerie de l'Ambassade).

CONSULS DE 2e CLAS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Barry	2 décembre 1845.	30 décembre 1867.
Follet ✵	9 juillet 1829.	30 août 1856.
Kleczkowski ✵	6 janvier 1851.	9 mai 1879.
Ristelhueber ✵	19 juillet 1849.	10 janvier 1869.
Garrus	19 juillet 1826.	1842.
Verleye	16 juin 1848.	11 janvier 1874.
De Sarzec ✵	11 août 1836.	23 février 1872.
Féret ✵	3 avril 1831.	11 août 1855.
Vte de Ville de Quincy	23 juillet 1840.	14 février 1863.
Audisio (Édouard) ✵	20 août 1838.	1er janvier 1856.
Chatain	23 octobre 1852.	9 juin 1878.
Gasselin	9 février 1849.	22 mars 1864.
Wiener ✵	25 août 1851.	9 octobre 1879.
Collin (de Plancy)	22 novembre 1853.	4 août 1875.
Oursel	22 février 1848.	31 mars 1875.
Larrouy	1er janvier 1847.	17 octobre 1873.
Grimaud de Caux	2 septembre 1843.	8 juin 1865.
Dupuy	5 juin 1830.	25 février 1880.
Martin (Paul)	20 juillet 1847.	16 mars 1866.
Scherzer	11 avril 1849.	10 mars 1870.
De Courtois ✵	12 juillet 1830.	7 octobre 1862.
Huttinot ✵	9 avril 1829.	1849.

ASSIMILÉS (*suite*).

ÉLÈVE-CONSUL ou assimilé.	CONSUL de 2e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
8 janvier 1881.	18 novembre 1882.	Malte.
»	12 décembre 1882.	Bombay.
8 janvier 1881.	17 janvier 1883.	Chargé de travaux particuliers.
»	10 mars 1883.	Tientsin.
»	12 avril 1883.	Santiago de Cuba.
»	28 mai 1883.	Brême.
»	29 mai 1883.	Bagdad.
»	15 juin 1883.	Jersey (V.-Cat.)
»	26 juillet 1883.	Vienne (chancellerie de l'ambassade).
»	26 juillet 1883.	Dantzig.
30 juin 1880.	26 juillet 1883.	Direction des affaires commerciales.
»	26 juillet 1883.	Singapore.
»	26 juillet 1883.	Faisant fonctions de secrétaire de 2e classe à Santiago du Chili.
»	15 septembre 1883.	Faisant fonctions de secrétaire de 2e classe à Pékin.
30 juin 1880.	30 novembre 1883.	Direction des affaires commerciales.
»	8 avril 1884.	Direction des affaires commerciales.
»	1er mai 1884.	Boston. (V.-Cat.)
»	1er mai 1884.	Edimbourg. (V.-Cat.)
»	1er mai 1884.	Pernambouc.
»	1er mai 1884.	Canton.
»	28 juillet 1884.	Liège. (V.-Cat.)
»	28 juillet 1884.	Santo-Domingo. (V.-Cat.

CONSULS SUPPLÉAN

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
AUZÉPY	22 janvier 1856.
BLANC	5 mars 1855.
BLANCHARD DE FARGES	6 août 1854.
Veillet-Dufrêche	10 janvier 1857.
LAURENT COCHELET	11 octobre 1853.
Coppeaux	16 juillet 1850.
LIVIO	13 juillet 1855.
DUTEL	30 octobre 1814.
BOSSERONT D'ANGLADE (Georges)	20 janvier 1858.
POGNON	13 mai 1853.
TRUY	15 mars 1855.
LAURENCE DE LALANDE	6 juin 1856.
GUEYRAUD	14 août 1857.
N...	

…T ASSIMILÉS.

ENTRÉE AU SERVICE.	CONSUL SUPPLÉANT ou assimilé.	RÉSIDENCE.
9 juin 1878.	30 juin 1880.	»
9 juin 1878.	30 juin 1880.	Constantinople.
26 septembre 1878.	30 juin 1880.	»
9 juin 1878.	30 juin 1880.	Direction des affaires commerciales.
26 septembre 1878.	30 juin 1880.	Londres.
9 juin 1878.	8 janvier 1881.	Direction des affaires commerciales.
9 mai 1879.	8 janvier 1881.	Barcelone.
16 mai 1879.	8 janvier 1881.	Alexandrie.
12 février 1879.	3 mai 1881.	Montevideo.
9 mai 1879.	27 septembre 1881.	Tripoli de Barbarie.
9 mai 1879.	27 septembre 1881.	New-York.
8 mars 1880.	12 octobre 1881.	Smyrne.
6 décembre 1879.	12 juillet 1882.	Hambourg.

ATTACHÉS A LA DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET CONSULAIRES.

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	OBSERVATIONS.
Girard	18 juin 1857.	25 juin 1882.	
Lanel	25 octobre 1859.	1er février 1883.	
Garrisson	27 août 1860.	1er février 1883.	Détaché au const général de Québec.
Regnault	28 décembre 1857.	16 juillet 1883.	Détaché à Tunis.
Cicile	8 janvier 1858.	26 janvier 1884.	
Lefaivre	6 août 1859.	26 janvier 1884.	Détaché au const général de New-York.

VICE-CONSULS
CHANCELIERS, DROGMANS ET INTERPRÈTES

VICE-CONSU

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
D'Andria ✻	28 août 1822.	3 juillet 1854.
Cte de Jouffroy d'Abbans (Charles)	25 décembre 1829.	12 septembre 18
Geoffroy (Marius) ✻	3 septembre 1834.	8 avril 1853.
Geoffroy (Adolphe)	1er février 1836.	27 octobre 185
Siouffi ✻	12 avril 1829.	1850.
De Bradi	27 mars 1833.	23 juin 1863.
Danloux	9 août 1837.	17 juillet 1869.
Franco	27 octobre 1834.	5 juin 1863.
Du Parc de Locmaria	9 juillet 1833.	4 décembre 186
Lucchetti ✻	11 juin 1837.	24 avril 1867.
Arène (Jules)	22 mai 1850.	13 février 186
Bon De Stroltz	2 janvier 1832.	21 mars 1874.
Lacoste	15 décembre 1837.	27 avril 1878.
Du Closel (Édouard)	11 mars 1848.	2 décembre 186
Watbled ✻	13 septembre 1828.	1er février 1881
Biard	24 août 1844.	11 novembre 187
Bellaguet	19 février 1839.	25 février 1880
Leroux (L. G.)	9 septembre 1837.	1er avril 1881.
Desages	21 février 1847.	20 octobre 187
De Bouteiller	6 juillet 1842.	7 mai 1881.
Vte de Sambucy	18 juin 1826.	4 novembre 186
De la Chaume	4 septembre 1826.	17 avril 1874.
Le Gay	11 septembre 1833.	18 mars 1861.
Du Closel (Fernand)	12 septembre 1843.	26 août 1863.

D 1re CLASSE.

CHANCELIER de 3e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 2e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 1re classe.	RÉSIDENCE.
»	3 juillet 1854.		Rodosto.
»	12 septembre 1868.		Vigo.
»	8 avril 1853.		Tarsous.
»	1er novembre 1865.		Tripoli de Syrie.
21 avril 1873.	4 octobre 1878.		Mossoul.
»	2 octobre 1865.		Tarragone.
»	17 juillet 1869.		Savone.
18 mai 1867.	2 août 1873.	27 décembre 1879.	Rhodes.
décembre 1869.	11 septembre 1873.		Port-Maurice.
»	6 août 1875.		Saint-Thomas.
6 août 1875.	6 mars 1880.		Sousse.
»	21 mars 1874.		Kustendjé.
»	27 avril 1878.		Batoum.
décembre 1865.	19 février 1875.	26 octobre 1880.	Varna.
»	»	1er février 1881.	Le Pirée.
»	11 novembre 1879.	31 mars 1881.	Swansea.
novembre 1877.	29 juillet 1879.	1er avril 1881.	Newport.
»	»	1er avril 1881.	Manchester.
»	10 mai 1879.	23 avril 1881.	Fiume.
»	»	7 mai 1881.	Philadelphie.
12 janvier 1867.	19 février 1875.	25 février 1882.	Girgenti.
»	17 avril 1874.	10 mars 1882.	Saint-Jean-de-Terre-Neuve.
»	10 octobre 1874.	28 avril 1882.	Jaffa.
23 janvier 1867.	14 septembre 1876.	28 avril 1882.	Valence.

VICE-CONSU

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
CRAVERI	1er janvier 1829.	8 février 1870.
TAMBURINI	16 avril 1840.	5 novembre 186
ASSÉNAT	20 janvier 1846.	11 janvier 1874.
Cte DE SEGUIER	16 juin 1848.	26 juin 1877.
GLANDUT	16 janvier 1841.	31 juillet 1880.
SEMPÉ	10 février 1836.	11 mars 1869.
Thiébaut	31 mars 1856.	1er février 1882.
MESTAYER	19 janvier 1836.	28 juin 1870.
FLANDIN	15 juillet 1847.	20 décembre 187
SAUVAIRE	14 juin 1849.	20 novembre 186
DEGRAND	1er novembre 1841.	28 mars 1867.
DE LA MORLIÈRE	7 mai 1851.	10 décembre 187
SOUMAGNE	15 mars 1832.	1862.
ROBERT (Félix)	18 août 1835.	1er février 1867.
RAFFRAY	17 octobre 1844.	8 février 1879.
RENUCOLI	3 mars 1832.	30 octobre 1865
VOSSION	24 août 1847.	4 octobre 1880.

1re CLASSE (*suite*).

CHANCELIER de 3e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 2e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 1r classe.	RÉSIDENCE.
octobre 1873.	28 décembre 1878.	28 avril 1882.	Casablanca et Rabat.
3 août 1872.	23 mars 1878.	5 juin 1882.	Brindisi.
»	11 janvier 1874.	28 juillet 1882.	Alicante.
»	26 juin 1877.	29 juillet 1882.	La Corogne.
»	31 juillet 1880.	29 juillet 1882.	Galveston.
»	16 avril 1876.	28 août 1882.	La Vera-Cruz.
»	29 juillet 1882.	26 janvier 1883.	Chargé de travaux particuliers.
décembre 1874.	9 novembre 1878.	17 septembre 1883.	Séville.
»	30 octobre 1877.	17 septembre 1883.	Vassy.
31 août 1877.	30 mars 1880.	17 septembre 1883.	Janina.
décembre 1869.	23 mars 1878.	17 septembre 1883.	Roustchouck.
»	30 janvier 1879.	17 septembre 1883.	Zurich.
»	24 avril 1866.	28 juillet 1884.	Massouah.
»	1er février 1867.	28 juillet 1884.	Larisse et Volo.
»	8 février 1879.	28 juillet 1884.	Aden.
5 octobre 1874.	27 février 1879.	28 juillet 1884.	Civita-Vecchia.
»	4 octobre 1880.	28 juillet 1884.	Rangoon.

VICE-CONSU

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
BREST	25 novembre 1814.	25 juillet 1854.
RICARD	19 décembre 1840.	4 décembre 1865
CUBISOL ✻	26 septembre 1830.	20 juillet 1868.
GASPARY (F. H.)	15 septembre 1835.	22 avril 1859.
CHEVARRIER	12 janvier 1820.	26 septembre 187
LUCCIANA	28 mai 1828.	Janvier 1864.
GANEVAL	20 août 1820.	21 décembre 1878
LAFONT DE LA VERNÈDE	11 août 1848.	31 janvier 1870.
DUPLESSIS	2 avril 1853.	10 avril 1875.
THOMAS	10 août 1838.	13 mars 1877.
DE MARICOURT	22 août 1850.	26 juin 1877.
CASTAGNE ✻	1er novembre 1833.	1859.
CLAMAGERAN	1er août 1822.	21 décembre 1878
MAURICE ✻	27 octobre 1817.	24 septembre 186
BRAULT	14 septembre 1842.	27 décembre 1879
LASSERRE	29 juin 1848.	15 juin 1880.
POLLIO	21 octobre 1852.	31 octobre 1880.
JALOUZET	28 mai 1838.	2 décembre 1880
BARESTE	23 septembre 1831.	28 décembre 1880
BENEDETTI	8 juillet 1832.	8 janvier 1881.
RICHAUD DE SERVOULES	16 octobre 1827.	31 mars 1881.
FRÉMONTEIL	13 novembre 1849.	31 mars 1881.
CAPDEVILLE	21 septembre 1849.	1er avril 1881.
BERNARD	26 avril 1844.	1er avril 1881.

2e CLASSE.

CHANCELIER de 3e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 2e classe.	RÉSIDENCE.
»	25 juillet 1854.	Milo.
»	4 décembre 1865.	Benghazi.
»	20 juillet 1868.	La Goulette.
13 avril 1870.	3 août 1880.	Patras.
»	26 septembre 1874.	Douvres.
22 janvier 1864.	14 juin 1880.	Hodéïdah.
»	21 décembre 1878.	Saragosse.
»	23 mars 1878.	San-Remo.
»	27 avril 1878.	Kœnigsberg.
»	13 mars 1877.	Falmouth.
»	26 juin 1877.	Nisch.
24 janvier 1863.	18 septembre 1880.	Erzeroum.
»	21 décembre 1878.	Rosas.
24 septembre 1867.	19 avril 1879.	Arlon.
»	27 décembre 1879.	Sunderland.
»	15 juin 1880.	Guayaquil.
»	31 octobre 1880.	Almeria.
»	2 décembre 1880.	Belfast.
»	28 décembre 1880.	Côte occidentale d'Afrique.
»	8 janvier 1881.	Vintimille.
»	31 mars 1881.	Algésiras.
»	31 mars 1881.	La Spezzia.
»	1er avril 1881.	Southampton.
»	1er avril 1881.	Rosario.

VICE-CONSU

NOMS.	DATE de naissance	ENTRÉE au service.
De Lacarre	26 janvier 1852.	6 février 1875.
Giamarchi	5 février 1850.	29 juillet 1881.
Garelli ✠	24 juillet 1828.	3 septembre 1881
Vigoureux	16 octobre 1825.	3 septembre 1881
Savoye	27 mars 1849.	3 septembre 1881
Rouxel	27 mai 1832.	8 octobre 1881.
Fabri	9 février 1827.	15 octobre 1881.
Morati	7 mars 1847.	18 octobre 1881.
Ordinaire	28 mars 1845.	23 janvier 1882.
Ducloux	9 novembre 1832.	27 janvier 1882.
Arène (Joseph)	25 janvier 1851.	27 janvier 1882.
Ordioni	22 mars 1850.	24 mars 1882.
De Lostalot Bachoué ✠	17 octobre 1842.	30 mai 1882.
Thélène	11 avril 1834.	29 juin 1882.
Labosse	1er juin 1830.	29 juin 1882.
Lemay	11 novembre 1843.	6 juillet 1882.
Chabrié	3 août 1855.	1er février 1882.
Limperani	27 janvier 1850.	16 août 1882.
Huart (Camille)	3 juin 1857.	28 octobre 1878
Griffet	10 août 1825.	15 juin 1883.
Debos	4 mai 1841.	24 novembre 187
Colomb	30 avril 1850.	27 juin 1872.
André	15 juin 1847.	15 septembre 188
Bruandet	9 mars 1843.	15 janvier 1879.

2e CLASSE (*suite*).

CHANCELIER de 3e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 2e classe.	RÉSIDENCE.
28 novembre 1878.	12 juillet 1881.	Port-Bou.
»	29 juillet 1881.	Brousse.
»	3 septembre 1881.	Alexandrette.
»	3 septembre 1881.	Aïn-Tab.
»	3 septembre 1881.	Homs et Hama.
»	7 octobre 1881.	Baltimore.
»	15 octobre 1881.	Porto.
»	18 octobre 1881.	Alicante.
»	23 janvier 1882.	Le Callao.
30 mars 1880.	27 janvier 1882.	Bourgas.
»	27 janvier 1882.	Mons
23 mars 1878.	24 mars 1882.	Dardanelles.
»	30 mai 1882.	Djeddah.
»	29 juin 1882.	Suez.
»	29 juin 1882.	Ismaïlia.
»	6 juillet 1882.	Khartoum.
»	29 juillet 1882.	Grenade.
»	16 août 1882.	San-José de Costa-Rica.
»	10 mars 1883.	Han-Keou.
»	15 juin 1883.	Coni.
1er juillet 1881.	3 septembre 1883.	Colon.
1er juillet 1880.	19 novembre 1883.	Bassorah.
»	12 avril 1884.	Lucques et Viareggio.
31 octobre 1881.	1er mai 1880.	Tortose et San-Carlos de la Rapita.

CHANCELIE

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Petit-Pierre ✲	30 novembre 1838.	1er juillet 185
Thiébaut ✲	27 août 1810.	13 octobre 18
De Serre	2 novembre 1839.	7 décembre 18
Petit (Xavier)	29 mars 1829.	1854.
Delsart	14 octobre 1836.	1er juillet 185
Lhôte ✲	28 avril 1833.	1er juin 1860.
Perrette ✲	18 décembre 1839.	Avril 1863.
Savelli	27 septembre 1840.	25 janvier 186
De Bancenel	8 septembre 1840.	1er avril 186
Pingaud	7 avril 1844.	13 juillet 186
Mollie	29 janvier 1836.	1er septembre 1
Le Vasseur	14 mars 1846.	14 octobre 186
De Bousignac	26 janvier 1845.	25 novembre 18
Matthey	19 octobre 1826.	19 août 1853
De Saizieu	9 novembre 1835.	17 mai 1867.
Peretti	16 décembre 1835.	5 avril 1862.
Pernet	25 février 1842.	10 juillet 186
De Saint-Georges	26 octobre 1845.	20 mai 1867.
Knecht	25 novembre 1846.	31 mai 1866.
Riballier des Isles	10 février 1834.	12 août 1869.
Devaugelade	3 juillet 1841.	24 octobre 18
Mure de Pelanne	8 février 1844.	7 février 186
Pellegrini	9 mars 1848.	15 janvier 18
Aubert	2 avril 1846.	juillet 1862.
Taillet	20 septembre 1843.	4 septembre 18

1re CLASSE.

CHANCELIER de 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe.	CHANCELIER de 1re classe.	RÉSIDENCE.
30 juillet 1863.	22 décembre 1869.	13 mars 1877.	Bruxelles.
13 octobre 1865.	22 décembre 1869.	20 novembre 1877.	Stockholm.
30 juillet 1863.	2 août 1873.	27 décembre 1879.	Copenhague.
19 février 1863.	2 août 1873.	27 décembre 1879.	Carthagène.
23 janvier 1864.	2 août 1873.	27 décembre 1879.	La Haye.
21 décembre 1864.	25 décembre 1869.	21 avril 1880.	Anvers.
28 mars 1868.	24 décembre 1875.	21 avril 1880.	Londres.
6 janvier 1869.	17 mars 1877.	12 août 1880.	Naples.
12 janvier 1867.	2 août 1873.	26 octobre 1880.	Munich.
5 novembre 1874.	27 décembre 1879.	26 octobre 1880.	Saint-Pétersbourg.
28 octobre 1866.	14 septembre 1876.	22 avril 1881.	Lisbonne.
»	»	23 janvier 1882.	Rome.
30 octobre 1873.	19 avril 1879.	5 juin 1882.	Milan.
12 janvier 1867.	14 septembre 1876.	24 janvier 1883.	Brême.
16 mars 1872.	19 avril 1879.	24 janvier 1883.	Pesth.
18 avril 1865.	13 mars 1877.	17 septembre 1883.	Gênes.
10 juillet 1869.	27 décembre 1879.	17 septembre 1883.	Alexandrie.
3 août 1872.	27 décembre 1879.	17 septembre 1883.	Barcelone.
0 décembre 1872.	27 décembre 1879.	17 septembre 1883.	Liverpool.
2 août 1873.	27 décembre 1879.	30 octobre 1883.	Washington.
2 août 1873.	27 décembre 1879.	1er mai 1884.	Rio-de-Janeiro.
13 avril 1870.	21 avril 1880.	28 juillet 1884.	Turin.
4 décembre 1875.	21 avril 1880.	28 juillet 1884.	Sofia.
septembre 1876.	21 août 1880.	28 juillet 1884.	Amsterdam.
4 novembre 1878.	22 avril 1881.	28 juillet 1884.	Le Caire.

CHANCELIERS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
NETTEMENT	31 mai 1843.	21 mai 1861.
AUDISIO (François)	28 mars 1837.	2 août 1873.
DUMAX	26 octobre 1822.	1861.
PUISSANT DE JUZENNECOURT	11 avril 1846.	1er avril 1863.
LANGLADE	22 novembre 1832.	26 janvier 1867
MARC	21 février 1832.	5 août 1858.
DE CHAPPEDELAINE	24 décembre 1844.	27 juillet 1871.
DÉGARDIN	11 octobre 1842.	1861.
NICAULT	16 juin 1848.	16 octobre 186[illegible]
DE VALOIS	17 mai 1850.	11 décembre 187[illegible]
BONIN	8 septembre 1818.	1er janvier 185[illegible]
PONS (Gaston)	3 octobre 1845.	29 juillet 1864.
VILLARD	6 avril 1841.	6 avril 1861.
BOULOUZE	22 octobre 1845.	16 août 1869.
VACHEZ	10 octobre 1839.	30 mars 1880.
LE MOYNE	14 mai 1845.	19 juillet 1869
GIRAUD	3 mars 1833.	12 juin 1863.
BOULANGER	13 juillet 1831.	19 février 1870.
BŒUFVÉ (Eugène)	4 septembre 1851.	1er juillet 1871
MARIE	25 décembre 1848.	31 mai 1873.
Vte DE JOUFFROY D'ABBANS (Louis)	16 juillet 1851.	20 décembre 187[illegible]
LACATHON DE LA FOREST	26 mars 1844.	23 juillet 1868.
OTHON	12 avril 1848.	3 octobre 1865.
DUTRAIT	20 février 1844.	16 février 1874
CAMPAN	4 avril 1840.	2 août 1873.
CIRILLI	31 octobre 1847.	17 février 1870

E 2e CLASSE.

CHANCELIER de 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe.	RÉSIDENCE.
24 octobre 1868.	13 mars 1877.	Guatemala.
2 août 1873.	27 décembre 1879.	Hambourg.
28 octobre 1866.	21 avril 1880.	Fernambouc.
24 décembre 1875.	21 avril 1880.	Stuttgard.
24 décembre 1875.	21 avril 1880.	Florence.
2 août 1873.	12 août 1880.	Athènes.
24 novembre 1874.	12 août 1880.	Berlin.
25 novembre 1874.	12 août 1880.	Elseneur.
19 février 1875.	26 octobre 1880.	Port-Louis.
14 septembre 1876.	26 octobre 1880.	Trieste.
25 juillet 1865.	22 avril 1881.	Glasgow.
28 décembre 1878.	22 avril 1881.	Salonique.
15 mars 1876.	12 juillet 1881.	Mexico.
19 février 1875.	2 octobre 1881.	Palerme.
30 mars 1880.	27 janvier 1882.	Bâle.
30 octobre 1877.	25 février 1882.	Bilbao.
23 mars 1878.	25 février 1882.	Cagliari.
28 novembre 1878.	25 février 1882.	Port-au-Prince.
7 novembre 1877.	28 avril 1882.	Francfort.
9 juin 1878.	28 avril 1882.	Messine.
28 décembre 1878.	12 mai 1882.	San-Francisco.
22 décembre 1869.	5 juin 1882.	Cadix.
14 novembre 1878.	5 juin 1882.	Constantinople.
28 novembre 1878.	5 juin 1882.	Genève.
2 août 1873.	6 février 1883.	Tananarive.
7 novembre 1877.	6 février 1883.	Montenegro.

CHANCELIERS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Ratard	28 février 1852.	9 avril 1873.
Lecroq	20 février 1827.	1er janvier 187
De Baroncelli-Javon	2 août 1850.	7 juin 1871.
Duchastel de Montrouge	17 avril 1848.	30 novembre 187
Pesoli	31 octobre 1845.	14 février 1874
Ambrogi (François)	29 novembre 1843.	3 novembre 186
Dausseing	22 décembre 1847.	16 novembre 187
Ledoulx (Théodore)	13 mai 1854.	25 avril 1871.
Guillois (Alphonse)	3 février 1845.	21 octobre 187
Jehan de Johannis	15 mai 1824.	3 septembre 185
Pilet	8 août 1852.	13 août 1875.
De Boutaud	5 juillet 1838.	11 novembre 187
De Rostaing	20 janvier 1841.	21 décembre 187
Desmartis	11 août 1848.	19 août 1879.

E 2e CLASSE (*suite*).

CHANCELIER de 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe.	RÉSIDENCE.
28 novembre 1878.	6 février 1883.	Buénos-Ayres.
13 mars 1877.	17 septembre 1883.	Santiago (Chili).
23 mars 1878.	17 septembre 1883.	Palma.
14 novembre 1878.	17 septembre 1883.	Québec.
28 décembre 1878.	17 septembre 1883.	Melbourne.
19 avril 1879.	17 septembre 1883.	Corfou.
29 juillet 1879.	17 septembre 1883.	New-York.
20 novembre 1879.	17 septembre 1883.	Gibraltar.
19 avril 1879.	1er mai 1884.	La Canée.
29 juillet 1879.	1er mai 1884.	Puerto-Rico.
29 juillet 1879.	1er mai 1884.	Mannheim.
29 juillet 1879.	28 juillet 1884.	Quito.
27 décembre 1879.	28 juillet 1884.	Cardiff.
27 décembre 1879.	28 juillet 1884.	Livourne.

CHANCELIE[RS]

NOMS.	DATE de naissance.
Navone	16 janvier 1838.
Bréjard	17 juillet 1848.
Pradère-Niquet	9 mars 1850.
De Roujoux	13 juillet 1842.
Silvin	7 mars 1840.
Floquet	29 septembre 1834.
Delage	23 mai 1851.
Melon	9 décembre 1848.
Colin	26 novembre 1833.
Joulia-Saint-Cyr	7 juillet 1852.
Ambrogi (J. B.)	29 septembre 1851.
Delacroix	23 octobre 1832.
Flajollet	16 février 1850.
Deloffre	20 avril 1843.
Robinet	20 octobre 1834.
Fornier	21 février 1851.
Bresson	25 juin 1836.
Laporte (P. A.)	27 novembre 1831.
Bouliech	27 novembre 1843.
Hosemann	24 février 1850.
Leconte	1er octobre 1846.
Wiet (Émile)	30 juin 1855.
De Pommayrac	14 août 1851.
D'Avesnes	18 septembre 1849.

E 3e CLASSE.

ENTRÉE au service.	DATE de la promotion au grade.	RÉSIDENCE.
11 novembre 1864.	28 décembre 1878.	Lima.
1er septembre 1873.	19 avril 1879.	Manille.
4 septembre 1876.	20 novembre 1879.	Varsovie.
24 juin 1871.	27 décembre 1879.	Christiania.
23 septembre 1877.	28 février 1880.	Yokohama.
14 novembre 1874.	20 mars 1880.	Rome (Saint-Siège).
13 octobre 1877.	21 avril 1880.	Le Cap.
15 janvier 1879.	21 avril 1880.	Dusseldorf.
21 avril 1880.	21 avril 1880.	Bucarest.
22 août 1873.	17 juillet 1880.	Santander.
12 septembre 1873.	3 août 1880.	Sainte-Croix-de-Ténériffe.
16 août 1876.	5 octobre 1880.	Tripoli de Barbarie.
11 octobre 1880.	11 octobre 1880.	Bogota.
22 septembre 1864.	2 décembre 1880.	Belgrade.
1er janvier 1865.	11 décembre 1880.	Malaga.
16 décembre 1874.	11 décembre 1880.	Trébizonde.
24 mars 1880.	11 décembre 1880.	Leipzig.
18 novembre 1878.	1er février 1881.	Malte.
15 mai 1877.	7 avril 1881.	Honolulu.
12 juillet 1879.	12 avril 1881.	Rotterdam.
29 juin 1877.	16 mai 1881.	Chicago.
18 octobre 1875.	22 juin 1881.	Valparaiso.
20 juillet 1881.	20 juillet 1881.	Shanghaï.
19 novembre 1875.	9 septembre 1881.	Galatz.

CHANCELIE

NOMS.	DATE de naissance.
Eychenne	11 décembre 1845.
Royer	21 mars 1836.
De Louvières	2 octobre 1856.
De Fulgence	1829.
Schœnfeld	2 juin 1855.
Frandon Ⓜ	10 septembre 1842.
Guillois (Louis)	11 avril 1856.
Meyrier	24 novembre 1852.
Bernard (Louis)	5 avril 1846.
Soupat	15 février 1845.
Bogusz	13 novembre 1841.
Le Costé	6 novembre 1847.
Guys	12 août 1849.
Fabre	23 janvier 1836.
Bœufvé (Robert)	23 octobre 1858.
Depierre	8 février 1844.
Bonfort	19 juillet 1851.
D'Angélis (Maxime)	3 juin 1849.
Swiętochowski	19 janvier 1827.
Armando	1er juin 1835.
Villeroi	23 décembre 1851.
De la Bordère	22 mai 1850.
Abadie	15 mai 1825.
Gourlat	7 avril 1828.

E 3e CLASSE (*suite*).

ENTRÉE au service.	DATE de la promotion au grade.	RÉSIDENCE.
18 octobre 1881.	18 octobre 1881.	Port-Saïd.
21 novembre 1876.	25 février 1882.	Riga.
21 décembre 1877.	25 février 1882.	Sydney.
1er octobre 1871.	10 mars 1882.	Tiflis.
20 décembre 1877.	24 mars 1882.	Newcastle.
24 novembre 1879.	28 mars 1882.	Calcutta.
23 décembre 1877.	1er avril 1882.	Larnaca.
7 novembre 1877.	12 mai 1882.	La Havane.
6 mai 1879.	12 mai 1882.	L'Assomption.
10 mai 1876.	21 juillet 1882.	Venise.
1er janvier 1863.	29 juillet 1882.	Odessa.
29 mai 1879.	23 novembre 1882.	Dantzig.
17 avril 1873.	1er décembre 1882.	Scutari d'Albanie.
27 août 1869.	25 janvier 1883.	Philippopoli.
11 mai 1875.	23 février 1883.	Dublin.
15 février 1879.	14 juin 1883.	Charleston.
24 août 1877.	15 juin 1883.	Montevideo.
15 juin 1883.	15 juin 1883.	Bahia.
16 octobre 1863.	26 juillet 1883.	Bosna-Séraï.
26 décembre 1879.	26 juillet 1883.	Panama.
9 août 1879.	26 juillet 1883.	Batavia.
6 mai 1879.	20 septembre 1883.	Saint-Sébastien.
1er janvier 1881.	15 octobre 1883.	Palamos (Agence consulaire).
1er mars 1863.	15 octobre 1883.	Smyrne.

CHANCELIERS.

NOMS.	DATE de naissance.
Moët	30 décembre 1857.
Béguerie	6 janvier 1844.
Guès	18 mai 1847.
Bœufvé (Jules)	8 septembre 1857.
Dupas	23 janvier 1857.
Rigoreau	28 août 1855.
Mérou	24 juillet 1853.
Foex	23 avril 1853.
Humbert	2 janvier 1844.
Caula	5 février 1855.

E 3e CLASSE (*suite*).

ENTRÉE au service.	DATE de la promotion au grade.	RÉSIDENCE.
17 décembre 1879.	7 novembre 1883.	Bombay.
3 juillet 1878.	15 décembre 1883.	Santiago de Cuba.
27 décembre 1879.	20 février 1884.	Syra.
28 novembre 1878.	12 avril 1884.	La Nouvelle-Orléans.
13 juin 1878.	15 juillet 1884.	Tampico.
15 janvier 1879.	15 juillet 1884.	Hong-Kong.
2 juillet 1880.	15 juillet 1884.	Breslau.
16 novembre 1880.	15 juillet 1884.	Singapore.
15 juillet 1881.	15 juillet 1884.	Moscou.
20 mai 1878.	28 juillet 1884.	La Vera-Cruz

DROGMANS E

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVICE.
PERRUCHOT DE LONGEVILLE O ✻. . . .	7 mars 1824.	12 août 1846.
BARRÉ DE LANCY ✻.	4 mars 1834.	8 août 1853.
DEVÉRIA ✻.	7 février 1844.	6 février 1860.
ROBERT ✻.	15 novembre 1837.	Septembre 1853.
CLERMONT-GANNEAU ✻.	19 février 1846.	9 mai 1867.

DROGMANAT. –

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
ROUET	15 mars 1847.
SUMMARIPA.	10 décembre 1846.
PODHAISKI	1823.
GASPARY (Émile)	5 juillet 1843.
GUILLOIS (Alfred) ✻	10 janvier 1847.
LACAU.	26 juillet 1845.

ITERPRÈTES

GRADE.	DATE de nomination au grade.	FONCTIONS.
Consul général.	18 décembre 1880.	1er drogman à Constantinople.
Consul général.	28 avril 1884.	1er secrétaire interprète à Paris.
Secrétaire de 1re classe.	25 février 1881.	Secrétaire interprète à Paris.
Consul de 1re classe.	10 mars 1882.	2e drogman à Constantinople.
»	»	2e secrétaire interprète à Paris.

ROGMANS DE 1re CLASSE.

ENTRÉE AU SERVICE.	DATE de nomination au grade.	FONCTIONS.
1er octobre 1865.	10 mars 1882.	Secrétaire-archiviste à Constantinople.
19 août 1864.	10 mars 1882.	1er drogman à Tunis.
Janvier 1862.	1er avril 1882.	1er drogman à Smyrne.
3 août 1863.	1er avril 1882.	1er drogman à Tanger.
16 août 1866.	1er février 1883.	1er drogman à Alexandrie.
12 août 1863.	1er mai 1884.	1er drogman à Tripoli de Barbarie.

DROGMA

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
LE RÉE (Gaston)	8 février 1849.
ROUSSEAU	5 octobre 1847.
JOUGLET	6 novembre 1843.
OUTREY (Georges)	7 octobre 1847.
PORTALIS	21 janvier 1847.
RONZEVALLE	4 mai 1830.
HÉLOUIS	30 avril 1850.
BERTRAND (Félix)	2 janvier 1849.
BERTRAND (Emmanuel)	25 décembre 1851.
HUART (Clément)	4 février 1854.
ALRIC	28 janvier 1850.
GAILLARDOT	2 novembre 1850.

E 2e CLASSE.

ENTRÉE AU SERVICE.	DATE de nomination au grade.	FONCTIONS.
12 novembre 1868.	»	1er drogman à Téhéran.
25 février 1867.	»	» à Beyrouth.
10 août 1862.	»	Secrétaire-archiviste à Tunis.
24 août 1867.	10 mars 1882.	2e second drogman à Constantinople.
7 octobre 1865.	10 mars 1882.	Drogman-chancelier à Damas.
1855.	1er avril 1882.	— à Andrinople.
3 octobre 1868.	1er avril 1882.	— à Beyrouth.
Novembre 1869.	10 mars 1883.	— à Tanger.
Mars 1875.	10 mars 1883.	— à Jérusalem.
1er août 1875.	10 mars 1883	3e drogman à Constantinople.
9 juin 1878.	1er mai 1884.	Second 3e drogman à Constantinople.
20 juin 1876.	1er mai 1884.	Drogman au Caire (Consulat général).

DROGMAN

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
Montel	12 mai 1849.
Chidiac	15 mai 1840.
Binson	12 février 1834.
Perruchot de Longeville (Amédée)	11 janvier 1856.
Audibert	23 mars 1855.
Haggar	23 octobre 1845.
Kouri	19 novembre 1850.
Franco	25 janvier 1838.
Ferté	27 juillet 1855.
Piat (Lucien)	21 mars 1854.
Séon	3 mars 1855.
Piat (Émile)	29 mai 1858.
Malpertuy	2 septembre 1857.

E 3e CLASSE.

ENTRÉE AU SERVICE.	DATE de nomination au grade.	FONCTIONS.
1870.	»	Drogman-chancelier à Mogador.
9 février 1865.	8 janvier 1881.	— au Caire.
1855.	10 mars 1882.	— à Smyrne.
25 août 1878.	10 mars 1882.	Drogman-chancelier à Tunis.
29 avril 1879.	10 mars 1882.	Drogman-chancelier à Téhéran.
4 mai 1872.	10 mars 1882.	Drogman à Alexandrie.
28 novembre 1873.	10 mars 1882.	Drogman-chancelier à Bagdad.
22 avril 1873.	1er avril 1882.	Drogman à La Canée.
6 août 1880.	1er avril 1882.	— à Constantinople.
8 janvier 1881.	1er avril 1882.	Drogman à Constantinople.
»	1er avril 1882.	— à Alep.
15 janvier 1879.	15 juillet 1884.	Drogman-chancelier à Zanzibar.
13 août 1879.	15 juillet 1884.	Drogman-chancelier à Tauris.

INTERPRÉTARIAT. -

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
LORGEOU	13 janvier 1848.
De Bezaure	27 janvier 1852.
FRANDIN	2 janvier 1852.

INTERPRÈTE

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
Huart (Camille)	3 juin 1857.
DAUTREMER	9 juin 1860.
VISSIÈRE	2 août 1858.
SALÈS	23 octobre 1828.
N...	

INTERPRÈT

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
HAÏTCE	11 février 1859.
BASTIDE	30 avril 1856.
HARDOUIN	29 février 1856.
DE LUCY-FOSSARIEU	29 janvier 1859.

- INTERPRÈTES DE 1re CLASSE.

ENTRÉE AU SERVICE.	DATE de nomination au grade.	FONCTIONS.
3 février 1874.	10 mars 1883.	Interprète-chancelier à Bangkok.
15 mars 1872.	1er mai 1884.	Vice-consul à Foutchéou.
4 août 1875.	1er mai 1884.	1er interprète à Pékin.

E 2e CLASSE.

ENTRÉE AU SERVICE.	DATE de nomination au grade.	FONCTIONS.
28 octobre 1878.	10 mars 1883.	Vice-consul à Hankeou.
31 décembre 1878.	1er mai 1884.	2e interprète à Tokio.
21 janvier 1880.	1er mai 1884.	— à Pékin.
7 septembre 1848.	28 juillet 1884.	Interprète-chancelier à Canton.

E 3e CLASSE.

ENTRÉE AU SERVICE.	DATE de nomination au grade.	FONCTIONS.
15 décembre 1881.	(1er avril 1882.)	Interprète à Shanghaï.
21 avril 1880.	(1er avril 1882.)	— à Yokohama.
7 juin 1881.	24 août 1882.	— à Bangkok.
6 février 1883.	1er mai 1884.	— à Tokio.

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS, VICE-CONSULS ET CHANCELIERS

JOUISSANT D'UN TRAITEMENT DE DISPONIBILITÉ.

NOMS.	GRADE.	DATE de la mise en disponibilité.	TRAITEMENT annuel.	DATE de l'entrée en jouissance du traitement.
Bellaigue de Bughas ✡	Consul général.	24 avril 1880.	3,000	1er sept. 1881.
Godeaux O ✡	Id.	12 oct. 1881.	4,000	1er nov. 1881.
Cte de Ligniville ✡	Id.	18 juin 1882.	4,000	1er août 1882.
Bon Finot ✡	Id.	29 juin 1882.	4,000	22 août 1882.
Damour ✡	Consul général hon.	12 janv. 1882.	3,000	1er mars 1884.
Carrey	Consul de 2e classe.	6 déc. 1881.	2,400	1er janv. 1882.
Mertrud	Id.	30 mars 1882.	2,400	6 juin 1882.
Rouhaud ✡	Id.	15 juill. 1884.	2,400	1er oct. 1884.
Hancy	Vice-consul de 2 cl.	29 juin 1882.	2,000	9 juill. 1882.
Mège	Chancelier de 2e cl.	19 avril 1879.	2,400	1er juill. 1879.
Henriot ✡	Id.	27 déc. 1879.	2,400	1er janv. 1880.
Meydieu	Chancelier de 3e cl.	22 nov. 1883.	2,000	1er déc. 1883.

CHAPITRE V.

TRAITEMENTS DES AGENTS DU MINISTÈRE

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

(1884)

ADMINISTRATION CENTRALE.

TRAITEMENT DU MINISTRE ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Traitement du Ministre . . . . 60,000 f

TRAITEMENTS DES BUREAUX.

Cabinet du Ministre.

	1 chef	13,000 f
	1 chef adjoint	11,000
Cabinet.	1 rédacteur	5,500
	2 commis principaux (à 3,500 fr.)	7,000
	1 attaché payé	2,000
Service de la presse.	1 chef	4,000
	1 attaché payé	2,400
	1 traducteur	4,000
Bureau du chiffre.	1 chef	9,500
	1 sous-chef	7,000
	1 commis-principal	6,500
	4 attachés payés (de 2,400 à 5,000 fr.) . . .	15,400
Bureau du départ et de l'arrivée des correspondances et des courriers.	1 chef	6,000
	1 sous-chef	4,500
	1 attaché payé	2,900
Bureau des traducteurs.	1 sous-directeur faisant fonctions de chef . . .	9,000
	1 sous-chef	4,500
	1 commis principal	5,300
	1 attaché payé	2,700

Service du protocole.

1 directeur faisant fonctions de chef	14,000
1 sous-chef	5,000
1 commis principal	5,000

1 attaché payé		2,000f

Direction des affaires politiques.

1 directeur		24,000
Bureau d'ordre.	1 secrétaire-archiviste fais. fonct. de chef	5,000
	1 secrétaire-archiviste, sous-chef	4,000
	1 commis principal	3,000
	1 attaché payé faisant fonctions de commis principal	3,000
	1 attaché payé	2,000
Sous-direction du Nord.	1 sous-directeur	11,000
	2 rédacteurs fais. fonctions de chefs (à 4,000 et 5,000 fr.)	9,000
	2 commis principaux fais. fonct. de sous-chefs (à 3,000 fr.)	6,000
	3 attachés payés (à 2,000 fr.)	6,000
Sous-direction du Midi.	1 sous-directeur	10,000
	1 rédacteur fais. fonct. de chef	5,000
	2 commis principaux fais. fonctions de chefs (à 3,500 fr.)	7,000
	2 commis princip. fais. fonct. de sous-chefs (à 3,000 fr.)	6,000
	6 attachés payés (à 2,000 fr.)	12,000
Sous-direction d'Amérique.	1 sous-directeur	10,000
	1 rédacteur faisant fonctions de chef	5,000
	1 commis principal faisant fonctions de sous-chef	3,000
	1 attaché payé	2,000
Sous-direction du contentieux.	1 sous-directeur	10,000
	1 rédacteur faisant fonctions de chef	4,000
	1 commis principal faisant fonctions de sous-chef	3,000
	2 attachés payés (à 2,000 fr.)	4,000

Direction des affaires commerciales et consulaires.

1 directeur		22,000
Bureau d'ordre et du personnel.	1 sous-directeur	11,000
	1 rédacteur secrétaire-archiviste	6,000
	2 commis principaux (à 4,000 et 3,000 fr.)	7,000
	1 attaché payé	2,500
	1 expéditionnaire	2,300
Sous-direction des affaires commerciales.	1 sous-directeur	9,000
	2 rédacteurs faisant fonct. de chefs (à 6,000 et 7,500 fr)	13,500
	2 commis principaux faisant fonctions de sous-chefs (à 4,000 et à 3,500 fr.)	7,500
	1 expéditionnaire	2,300
Sous-direction des affaires consulaires.	1 sous-directeur	13,000
	2 rédacteurs fais. fonct. de chefs (à 6,000 et 5,500 fr.)	11,500
	2 commis princ. fais. fonctions de sous-chefs (à 4,000 et 3,000 fr.)	7,000
	2 attachés payés (à 2,500 et 2,300 fr.)	4,800
	1 expéditionnaire	2,300
Sous-direction des affaires de chancelleries.	1 sous-directeur	12,000
	3 rédacteurs faisant fonct. de chefs (de 5,500 à 6,500 fr.)	17,500
	3 commis principaux faisant fonctions de sous-chefs (à 4,000 fr.)	12,000
	3 attachés payés (de 2,300 à 2,700 fr.)	7,500
	3 expéditionnaires (de 1,800 à 2,000 fr.)	5,800

30 attachés (à 1,500 fr.)	45,000

Division des archives.

1 chef de division	14,000f
2 rédacteurs faisant fonctions de chef	11,500
2 commis principaux (à 3,300 fr.)	6,600
5 attachés payés (de 2,000 à 2,500 fr.)	10,500
1 bibliothécaire	6,500
1 géographe	7,000

Division de la comptabilité.

1 chef de division	12,000
2 chefs de bureau (de 5,500 à 7,500 fr.)	13,000
2 rédacteurs faisant fonctions de chefs (à 5,000 fr.)	10,000
4 commis principaux fais. fonct. de sous-chefs (de 3,700 à 4,000 fr.)	15,100
9 attachés payés (de 2,000 à 3,200 fr.)	22,700
4 expéditionnaires (de 2,200 à 2,300 fr.)	9,100

1 inspecteur du service matériel	3,000
1 imprimeur lithographe	2,400
1 typographe	3,000
Traitement du médecin du département	1,500

Service intérieur.

1 surveillant des gens de service	1,700
Gages des gens de service (huissiers de cabinet, concierges, portiers, garçons de bureau, hommes de peine employés au service des trois hôtels du ministère)	67,000

TRAITEMENTS DES AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.

AGENTS POLITIQUES ET CONSULAIRES.

—

Service politique.

—

Ambassades.

Berlin	140,000f	Rome (Saint-Siège)	110,000f
Berne	60,000	Rome (Italie)	110,000
Constantinople	130,000	Saint-Pétersbourg	250,000
Londres	200,000	Vienne	170,000
Madrid	120,000		

Légations.

Athènes	60,000 f	Munich	50,000 f
Belgrade	35,000	Pékin	85,000
Bruxelles	60,000	Port-au-Prince	30,000
Bucarest	55,000	Rio-de-Janeiro	80,000
Buénos-Ayres	70,000	Santiago du Chili	50,000
Copenhague	50,000	Stockholm	50,000
La Haye	60,000	Tanger	32,000
Lima	50,000	Téhéran	50,000
Lisbonne	60,000	Tokio	80,000
Mexico	80,000	Tunis	50,000
Montenegro	22,000	Washington	80,000

Conseillers et Secrétaires d'ambassade.

8 Conseillers d'ambassade à 18,000 f [1]	144,000 f
12 Secrétaires de 1re classe à 12,000	144,000
18 Secrétaires de 2e classe à 10,000	180,000
36 Secrétaires de 3e classe à 5,000	180,000

Indemnités supplémentaires à huit secrétaires de 3e classe.	2 à Londres	2,000 f	8,000
	2 à Saint-Pétersbourg	2,000	
	1 à Washington	1,000	
	1 à Buénos-Ayres	1,000	
	1 à Rio-de-Janeiro	1,000	
	1 à Tokio	1,000	

Service consulaire.

—

Consuls généraux.

Alexandrie. — Le Caire. (Agence et cons. général en Égypte.)	50,000 f	Londres	40,000 f
Amsterdam	20,000	Montevideo	34,000
Anvers	20,000	Naples	24,000
Barcelone	24,000	New-York	55,000
Beyrouth	25,000	Pesth	25,000
Bogota	30,000	Québec	30,000
Calcutta	50,000	Quito	26,000
Caracas	30,000	Shang-Haï	50,000
Francfort	30,000	Smyrne	20,000
Gênes	22,000	Sofia	25,000
Guatémala	30,000	Trieste	22,000
Hambourg	30,000	Tripoli de Barbarie	20,000
Havane (La)	40,000	Tunis	18,000
Leipzig	22,000	Varsovie	25,000

Consuls.

Alep	15,000[f]	Malaga	14,000[f]
Alexandrie	22,000	Malte	15,000
Andrinople	15,000	Manille	30,000
Assomption	20,000	Mannheim	15,000
Bagdad	16,000	Melbourne	30,000
Bahia	20,000	Messine	15,000
Bâle	15,000	Milan	18,000
Bangkok	25,000	Mogador	13,000
Batavia	45,000	Moscou	25,000
Bilbao	14,000	Newcastle	18,000
Bombay	30,000	Nouvelle-Orléans (La)	30,000
Bosna-Séraï	16,000	Odessa	20,000
Brême	15,000	Palerme	15,000
Breslau	15,000	Palma	13,000
Buénos-Ayres	30,000	Panama	24,000
Cadix	15,000	Philippopolis	16,000
Cagliari	13,000	Port-Louis	25,000
Caire (Le)	18,000	Port-Saïd	20,000
Canée (La)	14,000	Puerto-Rico	20,000
Canton	25,000	Riga	15,000
Cap de Bonne-Espérance (Le)	20,000	Rio-de-Janeiro	30,000
Cardiff	18,000	Rotterdam	15,000
Carthagène d'Espagne	14,000	Saint-Pétersbourg	25,000
Charleston	20,000	Sainte-Croix de Ténériffe	12,000
Chicago	20,000	Saint-Sébastien	14,000
Christiania	15,000	Salonique	14,000
Constantinople	24,000	San-Francisco	40,000
Corfou	15,000	Santander	14,000
Damas	18,000	Santiago de Cuba	20,000
Danzig	15,000	Scutari d'Albanie	14,000
Dublin	18,000	Singapour	28,000
Dusseldorf	15,000	Stuttgart	20,000
Elseneur	15,000	Sydney	30,000
Fernambouc	20,000	Syra	14,000
Florence	16,000	Tampico	25,000
Galatz	18,000	Tananarive	18,000
Genève	18,000	Tauris	20,000
Gibraltar	15,000	Tien-tsin	22,000
Glasgow	18,000	Tiflis	24,000
Hong-Kong	30,000	Trébizonde	15,000
Honolulu	21,000	Turin	16,000
Jérusalem	22,000	Valparaiso	25,000
Larnaca	18,000	Venise	15,000
Lisbonne	20,000	Vera-Cruz (La)	25,000
Liverpool	22,000	Yokohama	25,000
Livourne	15,000	Zanzibar	20,000

Consuls suppléants.

12 consuls suppléants, à 5,000 fr. 60,000[f]

Indemnités supplémentaires à neuf consuls suppléants.	Alexandrie	1,000f	12,000
	Beyrouth	1,000	
	Constantinople	1,000	
	Hambourg	1,000	
	Londres	1,000	
	Montevideo	2,000	
	New-York	2,000	
	Yokohama ou Shang-Haï	2,000	
	Tripoli de Barbarie	1,000	

Vice-consuls.

Aden	12,000f
Aïn-Tab	9,000
Alexandrette	6,000
Algésiras	7,000
Alicante	9,000
Almèria	8,000
Arlon	10,000
Baltimore	12,000
Bassorah	8,000
Batoum	12,000
Belfast	9,000
Benghazi	8,500
Boston	12,000
Bourgas	8,000
Brindisi	7,000
Brousse	8,000
Caïffa	10,000
Callao (Le)	13,000
Casablanca et Rabat	10,000
Charleroi	12,000
Civita-Vecchia	10,000
Colon	12,000
Coni	7,000
Corogne (La)	8,500
Côte occidentale d'Afrique	12,000
Dardanelles (Les)	8,000
Djeddah	4,000
Douvres	9,000
Édimbourg et Leith	12,000
Erzeroum	10,000
Falmouth	9,000
Fiume	8,000
Foutchéou	14,000
Galveston	14,000
Girgenti	9,000
Goulette (La)	8,000
Grenade	8,000
Guayaquil	12,000
Hang-Kao	14,000
Hodéida	6,000
Homs et Hama	10,000
Ismaïlia	8,000
Jaffa	8,000
Janina	10,000
Jassy	10,000
Jersey	11,500
Khartoum	10,000
Kœnigsberg	8,800
Kustendjé	10,000
Larisse et Volo	9,000
Liége	11,000
Lucques et Viareggio	3,200
Manchester	10,000
Massouah	7,000
Milo	3,000
Monaco	8,500
Mons	10,000
Mossoul	8,300
New-Port	10,000
Nisch	8,000
Ostende	10,000
Patras	8,000
Philadelphie	12,000
Pirée (Le)	11,500
Port-Bou	8,000
Port-Maurice	7,300
Porto	8,200
Rangoon	14,000
Rhodes	8,000
Rodosto	7,000
Rosario	10,000
Rosas	6,500
Roustchouk	10,000
Saint-Jean de Terre-Neuve	12,000
Saint-Thomas	9,400
San-Jose de Costa-Rica	11,500
San-Remo	8,000
Santo-Domingo	11,000
Saragosse	6,000
Sassari et Porto-Torres	7,000
Savone	8,000
Séville	9,500
Sfax	8,000
Sousse	8,000
Southampton	10,000
Spezzia (La)	6,500

Suez	10,000f	Tripoli de Syrie	10,000f
Sunderland	9,500	Valence	9,500
Swansea	12,000	Varna	10,000
Tamatave	10,000	Vigo	8,000
Tarragone	8,400	Vintimille	6,000
Tarsous	5,200	Zurich	7,000
Tortose	7,000		

Drogmans, secrétaires-interprètes, drogmans-chanceliers et interprètes.

1° *Paris*	1 premier secrétaire du Gouvernement pour les langues orientales	10,000
	1 secrétaire-interprète du Gouvernement pour les langues orientales	6,000
	1 secrétaire-interprète du Gouvernement pour la langue chinoise	6,000

2° *Levant et Barbarie.*

	Ambassade à Constantinople.	1 premier drogman	20,000
		2 seconds drogmans (à 10,000 et à 12,000 fr.)	22,000
		1 secrétaire-archiviste	10,000
		2 troisièmes drogmans à 6,000 fr.	12,000
	Légation à Tanger.	1 premier drogman	9,000
		1 drogman-chancelier	7,500
	Légation à Téhéran	1 premier drogman	10,000
		1 drogman-chancelier	9,000
	Résidence à Tunis.	1 premier drogman	9,000
		1 secrétaire-archiviste	7,000
Consulats gén.	Égypte	1 drogman	5,000
	Beyrouth	1 premier drogman	9,000
		1 drogman-chancelier	7,500
	Smyrne	1 premier drogman	9,000
	Tripoli d. Barbarie	1 *idem*	9,000
	Tunis	1 drogman-chancelier	6,000
Consulats.	Alep	1 *idem*	6,000
	Alexandrie	1 premier drogman	9,000
	Andrinople	1 drogman-chancelier	5,500
	Bagdad	1 *idem*	6,000
	Canée (La)	1 *idem*	6,500
	Caire (Le)	1 drogman	5,000
	Damas	1 drogman-chancelier	6.000
	Jérusalem	1 *idem*	7,000
	Mogador	1 *idem*	5,000
	Port-Saïd	1 *idem*	8,000
	Salonique	1 *idem*	7,000
	Scutari d'Albanie	1 *idem*	5,500
	Tauris	1 *idem*	5,500
	Trébizonde	1 *idem*	6,000
	Zanzibar	1 *idem*	7,000
	5 drogmans adjoints à 4,000 fr.		20,000
	Un brevet de secrétaire-interprète à 1,500 fr.[1]		1,500

1. Décerné au drogman de 2e ou de 3e classe qui se sera signalé par des travaux de linguistique ou de traduction française d'ouvrages en langues orientales vivantes. (Art. 12 du décret du 18 septembre 1880, voir page 248.)

3° *Extrême Orient.*

Légation à Pékin	1 premier interprète	16,000 f
	1 interprète-chancelier	11,000
	1 second interprète	7,000
Légation à Tokio	1 premier interprète	10,000
	1 second interprète	7,000
Consulat général à Shang-Haï	1 interprète	10,000
Consulats	1 interprète-chancelier, à Bangkok	10,000
	1 *idem* à Canton	8,500
	1 *idem* à Tien-tsin	8,500
	4 interprètes adjoints à 5,000 fr.	20,000
	1 brevet de secrétaire-interprète [1]	1,500

Chanceliers et secrétaires archivistes.

Alexandrie	10,000 f
Amsterdam	7,000
Anvers	7,000
Assomption	7,000
Athènes	7,000
Bahia	7,000
Bâle	6,000
Barcelone	8,000
Batavia	10,000
Belgrade	7,000
Berlin	12,000
Berne	9,500
Bilbao	5,400
Bogota	8,000
Bombay	10,000
Bosna-Séraï	6,000
Brême	5,000
Breslau	5,000
Bruxelles	9,000
Bucharest	8,000
Buénos-Ayres (consulat)	10,000
Cadix	5,500
Cagliari	5,000
Caire (Le)	8,000
Calcutta	12,000
Cap de Bonne-Espérance (Le)	8,000
Caracas	8,000
Cardif	6,000
Carthagène	6,100
Charleston	7,000
Chicago	7,000
Christiania	5,500
Constantinople (consulat)	9,000
Copenhague	8,000
Corfou	5,000
Danzig	5,000
Dublin	7,000
Dusseldorf	5,000
Elseneur	5,000
Fernambouc	7,000
Florence	6,000
Francfort	7,000
Galatz	6,000
Gênes	7,000
Genève	6,000
Gibraltar	6,000
Glasgow	6,000
Guatémala	8,000
Hambourg	8,600
Havane (La)	10,000
Haye (La)	8,000
Hong-Kong	9,000
Honolulu	8,000
Larnaca	6,000
Leipzig	5,000
Lima	10,000
Lisbonne (consulat)	6,500
Liverpool	8,000
Livourne	6,000
Londres (ambassade)	7,000
Londres (consulat général)	10,000
Madrid	10,000
Malaga	5,000
Malte	6,000
Mannheim	5,000
Manille	8,000
Melbourne	10,000
Messine	6,500

1. Décerné à l'interprète de 2e ou de 3e classe qui se sera signalé par des travaux de linguistique ou de traduction française d'ouvrages en langues orientales vivantes. (Art. 12 du décret du 18 septembre 1880, voir page 248.)

Mexico	10,000 f
Milan	6,000
Montenegro	6,000
Montevideo	10,000
Moscou	8,000
Munich	7,000
Naples	8,000
New-Castle	6,000
New-York	12,000
Nouvelle-Orléans (La)	8,000
Odessa	7,000
Palerme	6,000
Palma	4,500
Panama	8,000
Pesth	8,000
Philippopolis	5,500
Port-au-Prince (Le)	8,000
Port-Louis	8,000
Porto-Rico	7,000
Québec	8,000
Quito	8,000
Riga	6,000
Rio-de-Janeiro (consulat)	10,000
Rome (Saint-Siège)	6,000
Rome (ambassade auprès du gouvernement italien)	10,000
Rotterdam	5,000
Ste-Croix de Ténériffe	5,000
Saint-Pétersbourg (ambassade)	7,000
Saint-Pétersbourg (consulat)	9,000 f
Saint-Sébastien	5,000
San-Francisco	10,000
Santander	5,000
Santiago de Cuba	7,000
Santiago du Chili	10,000
Shang-Haï	10,000
Smyrne	8,000
Singapour	9,000
Sofia	7,000
Stockholm	8,000
Stuttgard	6,000
Sydney	10,000
Syra	5,000
Tampico	7,000
Tananarive	6,000
Tiflis	8,000
Trieste	6,000
Tripoli de Barbarie	6,000
Tunis (secrétaire général)	10,500
Turin	6,000
Valparaiso	7,000
Varsovie	7,000
Venise	5,000
Vera-Cruz (La)	8,000
Vienne	10,000
Washington	12,000
Yokohama	10,000

118 commis de chancellerie (de 1,800 fr. à 4,500 fr.)	333,200
École des Jeunes de langues à Paris	20,000
Médecin attaché à la légation à Pékin	10,000
Idem à Tokio	2,500

MAXIMUM DES PENSIONS DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

(Pour la loi du 9 juin 1853 sur les pensions et pour l'organisation de la Légion d'honneur, voy. l'*Annuaire* de 1860.)

Ambassadeurs	12,000 f
Ministres plénipotentiaires de 1re classe	10,000
Ministres plénipotentiaires de 2e classe, et directeur des affaires politiques	8,000
Chargés d'affaires en titre	6,000
Premiers secrétaires d'ambassade ou de légation de 1re classe, et sous-directeurs des travaux politiques	5,000
Tous autres secrétaires d'ambassade ou de légation	4,000

Consuls généraux	6,000 f
Consuls de 1re classe	5,000
Consuls de 2e classe	4,000
Premier drogman et secrétaire-interprète à Constantinople	5,000
Second drogman à la même résidence et premiers drogmans des consulats généraux	3,000
Tous autres drogmans	2,400
Chanceliers de première et de seconde classe	2,400
Vice-consuls	2,000
Chanceliers de troisième classe	1,800

Fonctionnaires et employés des administrations centrales et du service intérieur des différents ministères. Agents et préposés de toutes classes autres que ceux compris dans la section ci-dessus :

Traitements	de 1,000 francs et au-dessous	750
	de 1,001 à 2,400 fr.	2/3 du traitement moyen, sans pouvoir descendre au-dessous de 750 fr.
	de 2,401 à 3,200 fr.	1,600
	de 3,201 à 8,000 fr.	1/2 du traitement moyen.
	de 8,001 à 9,000 fr.	4,000
	de 9,001 à 10,500 fr.	4,500
	de 10,501 à 12,000 fr.	5,000
	au-dessus de 12,000 fr.	6,000

CHAPITRE VI.

ÉTATS DE SERVICE DU PERSONNEL

DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE.

ABADIE, (Dominique), né le 15 mai 1825; commis de chancellerie à Barcelone, 1er janvier 1861; chargé des fonctions d'agent consulaire à Figueras, 20 juillet 1871; à Palamos, 1er juillet 1875; chancelier de troisième classe, chargé des mêmes fonctions, 15 octobre 1883.

ABEILLE (François-Émile), né le 1er janvier 1845; attaché à Berlin, 23 mars 1865; à Bruxelles, 8 janvier 1868; à Berne, 12 avril 1869; au cabinet, 19 juillet 1870; secrétaire de troisième classe, 22 mai 1871; à Saint-Pétersbourg, 5 juin 1871; attaché payé à la direction politique, 3 août 1874; secrétaire de deuxième classe à Buénos-Ayres, 22 février 1879; en disponibilité, 18 octobre 1879.

ABZAC (Jean-Louis-Paul, vicomte d') ✵, né le 8 mars 1838; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 10 mai 1862; attaché payé, 11 avril 1865; attaché au consulat général de New-York, 9 mai 1866; élève-consul à la même résidence, 7 novembre 1866; gérant le consulat de Philadelphie du 15 mars 1869 au 14 mars 1870; élève-consul à Londres, 19 mars 1869; consul de seconde classe à l'Assomption, 4 septembre 1871; gérant du consulat de la Nouvelle-Orléans, du 25 avril 1874 au 29 Avril 1876; consul de seconde classe à Riga, 1er mai 1876; consul de première classe, 10 mars 1878; à la Nouvelle-Orléans, 18 février 1879; chevalier de la légion d'honneur; 10 février 1880; consul général, 23 septembre 1882.

ALLIZÉ (Henri), né le 24 septembre 1860; licencié en droit; attaché à la direction politique, 26 janvier 1884; détaché à la direction commerciale, 27 janvier 1884.

ALRIC (Arthur), né le 28 janvier 1850; licencié en droit; élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève-drogman à Damas, 9 juin 1878; drogman sans résidence fixe, 19 avril 1879; drogman-chancelier à Jérusalem, 1er juillet 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; second troisième drogman à Constantinople, 4 mai 1881; drogman de seconde classe, 1er mai 1884.

AMAND (Armand-Frédéric), né le 14 avril 1862; attaché à la division de la comptabilité, 28 août 1882; attaché payé, 22 novembre 1883.

AMBROGI (François-Marie), né le 29 novembre 1843; commis de chancellerie à Turin, 3 novembre 1866; à Gênes, 7 juin 1871; chancelier de troisième classe à Corfou, 19 avril 1879; chancelier de deuxième classe, 17 septembre 1883.

Ambrogi (Jean-Baptiste), né le 29 septembre 1851 ; commis de chancellerie à Gênes, 12 septembre 1873 ; à Livourne, 11 novembre 1878 ; chancelier de troisième classe à Santiago de Cuba, 3 août 1880 (gérant la chancellerie à La Havane jusqu'au 20 avril 1881) ; titulaire de la chancellerie à Caracas, 11 octobre 1880 ; rappelé à Paris, 28 mai 1881, et admis à participer aux travaux de la sous-direction des chancelleries ; chancelier à Sainte-Croix-de-Ténériffe, 23 avril 1883.

Amelot de Chaillou (Léon-Édouard, comte) O ☼, né le 7 octobre 1832 ; commis au département (bureau du chiffre), 21 décembre 1853 ; attaché payé à la direction politique, 4 mai 1855 ; secrétaire de troisième classe, 26 octobre 1857 ; chargé des fonctions de deuxième secrétaire à Rio-de-Janeiro, 27 octobre 1857 ; à la disposition du département, du 2 janvier au 11 novembre 1858 ; secrétaire de troisième classe à Copenhague, 12 novembre 1858 ; à Saint-Pétersbourg, 7 mars 1862 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1862 ; secrétaire de troisième classe à Athènes, 25 novembre 1863 ; chargé d'affaires du 20 février au 18 novembre 1864 ; deuxième secrétaire à Francfort, 20 octobre 1865 ; à Stockholm, 10 février 1866 ; à Buénos-Ayres, 14 décembre 1866 ; chargé d'affaires du 1er janvier 1870 au 1er juin 1873 ; officier de la Légion d'honneur, 6 juin 1871 ; secrétaire de deuxième classe à Munich, 26 juillet 1873 ; secrétaire de première classe à Rio-de-Janeiro, 27 mars 1875 ; chargé d'affaires du 13 juillet 1874 au 15 juillet 1875 ; à Berne, 31 décembre 1875 ; à Rome, 23 décembre 1876 ; chargé d'affaires à Buénos-Ayres, 3 mai 1878 ; ministre plénipotentiaire près la Confédération argentine, 18 décembre 1878 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio-de-Janeiro, 2 mars 1882 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 29 juillet 1882.

André (Arnaud-Charles-Marie, baron d'), né le 25 mai 1851 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 24 novembre 1872 ; attaché payé, 27 mai 1879 ; mis sur sa demande en disponibilité, 31 décembre 1881.

André (Léon-Pierre-François), né le 15 juin 1847 ; attaché payé à la présidence du Conseil des Ministres, 15 septembre 1882 ; au bureau de la presse, 26 janvier 1883 ; vice-consul de deuxième classe à Lucques, 12 avril 1884.

Andria (François-Jean-Auguste d') ☼, né le 28 août 1822 ; agent consulaire à Gallipoli, 10 avril 1854 ; agent vice-consul à la même résidence, 3 juillet 1854 ; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juin 1856 ; agent vice-consul à Rodosto, 1er octobre 1874 ; inscrit dans la première classe des agents de son grade, 18 septembre 1880.

Angélis (Julien-Marie-Ignace-René d') ☼, né le 31 juillet 1835 ; commis de chancellerie à Naples, 9 octobre 1856 ; chancelier à Malaga, 19 janvier 1859 ; à Genève, 26 septembre 1860 ; agent vice-consul à Charleroi, 3 février 1864 ; consul honoraire, 21 janvier 1866 ; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Charleroi, 9 juin 1878 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1879 ; consul de première classe, 14 juillet 1884.

Angélis (Maxime d'), né le 3 juin 1849, chancelier de troisième classe à Bahia, 15 juin 1883.

Appert (Félix-Antoine) GO ☼, né le 12 juin 1817 ; général de division ; ambassadeur à Saint-Pétersbourg, 10 novembre 1883.

Arago (Emmanuel), né le 6 août 1812 ; commissaire général du gouvernement provisoire à Lyon, février 1848 ; représentant du peuple à l'Assemblée constituante, mai 1848 ; ministre plénipotentiaire à Berlin, 25 mai 1848 ; représentant du peuple à l'Assemblée législative, 1849 ; député au Corps législatif, 1869 ; membre du gouvernement de la Défense nationale, délégué au ministère de la justice, 4 septembre 1870 ; ministre de l'intérieur, 6 février 1871 ; député à l'Assemblée

nationale, 8 février 1871; sénateur, 30 janvier 1876; ambassadeur à Berne, 11 juin 1880.

Arago (Pierre-Jean-François), né le 10 janvier 1862; licencié en droit; attaché autorisé à Berne, 29 juin 1880; attaché, 21 novembre 1883.

Arène (Jules), né le 22 mai 1850; élève-interprète pour la langue chinoise, 13 février 1868; interprète-chancelier à Foutchéou, 6 août 1875; chargé de la gestion du consulat de Hangkéou, 1er juin 1877; interprète à Shanghaï, 23 mars 1878; interprète-chancelier à Pékin, 19 avril 1879; vice-consul à Hangkéou, 6 mars 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; vice-consul à Sousse, 21 février 1882.

Arène (Laure-Paul-Jean-Joseph), né le 25 janvier 1851; membre du conseil général de la Corse, 8 août 1880; vice-consul de seconde classe à Varna, 27 janvier 1882; à Mons, 20 février 1884.

Arlot de Saint-Saud (André-Marie-Jacques, Vte d'), né le 3 avril 1856; licencié en droit; attaché autorisé aux archives, 21 novembre 1874; attaché à la direction politique, 4 décembre 1879; attaché payé, 1er mars 1882.

Armand (Ernest, comte) C✻, né le 6 mars 1829; licencié en droit; attaché à La Haye, 1er mai 1850; à Londres, 3 mars 1854; au cabinet, 24 février 1855; attaché payé, 19 mars 1855; chevalier de la Légion d'honneur, 2 avril 1856; rédacteur au cabinet, 6 novembre 1859; chargé d'affaires à Hanovre, novembre 1862 à avril 1863; premier secrétaire à Rome, 16 mars 1864; officier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; chef du cabinet du ministre, 20 juillet 1869; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 27 décembre 1869; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne, 12 avril 1870; commandeur de la Légion d'honneur, 10 février 1875; ministre plénipotentiaire de première classe, 13 décembre 1877; en disponibilité, 7 mars 1878.

Armando (Charles), né le 1er juin 1835; services à la préfecture de la Seine, mai 1863-avril 1866; agent consulaire à la Libertad (Salvador), septembre 1874; commis auxiliaire à Guatémala, 1878; commis de chancellerie à Lima, 9 août 1879; chancelier de troisième classe à Panama, 26 juillet 1883.

Assénat (Théophile-Claude), né le 20 janvier 1846; attaché à la préfecture du Gard, 28 avril 1871; chef des bureaux de la sous-préfecture du Vigan, 25 mai 1871; chef du cabinet du préfet de l'Allier, 12 novembre 1873; vice-consul à Algésiras, 11 janvier 1874; à Coni, 1er mai 1876; à Sunderland, 28 février 1878; à Grenade (non installé), 12 mai 1882; chargé, par intérim, des fonctions de commis principal à la direction des affaires commerciales, 21 avril-14 août 1882; vice-consul de première classe à Alicante, 28-29 juillet 1882.

Assier (Maurice d'), né le 7 mai 1855; licencié en droit; attaché à la direction des affaires commerciales, 14 juin 1880; consul suppléant au Caire, 14 juin 1881; secrétaire de troisième classe (pour prendre rang du 25 février 1882), 10 mai 1882; à Rome, 12 janvier 1884.

Aubert (Victor-Stéphane), né le 2 avril 1846; commis-traducteur à Amsterdam, juillet 1862; chancelier de troisième classe, 14 septembre 1876; à Rotterdam, 7 novembre 1877; à Amsterdam, 20 mars 1880; chancelier de deuxième classe, 12 août 1880; officier d'académie, 14 juillet 1882; chancelier de première classe, 28 juillet 1884.

Aubigny (comte Ludovic-Henry d') ✻, né le 1er mars 1844; licencié en droit; attaché à Munich, 14 décembre 1866; à Berlin, 28 mai 1871; secrétaire de troisième classe à Berlin, 7 janvier 1873; attaché payé à la direction politique, 14 décembre 1874; secrétaire de deuxième classe, hors cadre, à Lima, 27 juillet

1875 ; deuxième secrétaire à Lima, 15 décembre 1875 ; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877 ; secrétaire de deuxième classe à Rome (Saint-Siège), 31 août 1878 ; secrétaire de première classe à Saint-Pétersbourg, 1er février 1880 ; à Berlin, 14 octobre 1880 ; sous-directeur au contentieux, 14 février 1882 ; conseiller d'ambassade à Berlin, 17 avril 1882 ; à Londres, 4 novembre 1883.

Audibert (Marius-Ernest-Gaston), né le 23 mars 1855 ; élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; commis de chancellerie à Port-Saïd, 29 avril 1879 ; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Tauris, 6 mars 1880 ; drogman adjoint hors cadre, 8 janvier 1881 ; drogman de troisième classe, 10 mars 1882 ; drogman-chancelier à Téhéran, 19 novembre 1883.

Audisio (Édouard-Xavier-Gaëtan-Marie) ※, né le 20 août 1838 ; docteur en droit de la Faculté de Turin ; commis de chancellerie à Turin, 1er janvier 1856 ; à Alexandrie, 31 juillet 1868 ; chancelier de troisième classe à Newcastle, 9 août 1870 ; à Calcutta, 3 août 1872 ; gérant du consulat de Bombay du 6 août au 4 décembre 1873 ; gérant du consulat général de Calcutta, du 14 avril 1874 au 28 février 1876 ; chancelier de seconde classe, 14 septembre 1876 ; à Genève, 30 octobre 1877 ; à Berlin, 4 décembre 1879 ; chancelier de première classe, 27 décembre 1879 ; chevalier de la Légion d'honneur, 5 octobre 1880 ; consul honoraire, 8 septembre 1881 ; consul de 2e classe, 26 juillet 1883 ; à Dantzig, 1er mai 1884.

Audisio (Sixte-Charles-François-Marie), né le 28 mars 1837 ; services auxiliaires à Turin, à Rome, à Vienne et à l'administration centrale (avril 1852-juillet 1873) ; chancelier de troisième classe à Riga, 2 août 1873 ; gérant de ce consulat du 1er septembre 1873 au 26 juin 1877 et du 5 janvier 1878 au 30 avril 1879 ; chancelier à Moscou, 28 novembre 1878 ; chancelier de seconde classe à Riga, 27 décembre 1879 ; à Hambourg, 11 octobre 1880.

Aunay (Charles-Marie-Stephen Le Peletier, comte d') ※, né le 8 octobre 1840 ; examen d'admission au département ; attaché à la direction politique, 26 juillet 1862 ; à Berlin, 5 novembre 1862 ; à Bruxelles, 19 décembre 1863 ; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 15 mai 1867 ; à Madrid, 30 juin 1868 ; chevalier de la Légion d'honneur, 6 août 1870 ; secrétaire de troisième classe à Vienne, 5 mai 1871 ; secrétaire de deuxième classe à Saint-Pétersbourg, 14 juin 1872 ; à Berlin, 18 juin 1874 ; à La Haye, 28 mars 1878 ; secrétaire de première classe à Rome (Saint-Siège), 27 mai 1879 ; à Londres, 3 août 1880 ; conseiller d'ambassade, 1er avril 1882 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stockholm, 4 novembre 1883.

Aure (Jean-Baptiste-Fernand d') ※, né le 4 janvier 1838 ; commis de chancellerie à Montevideo, 17 septembre 1857 ; chancelier à Bilbao, 30 juillet 1863 ; à Séville, 24 juin 1865 ; a obtenu une médaille d'honneur en or pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique qui a sévi à Séville en 1865 ; chancelier à Livourne, 28 mars 1868 ; à Genève, 21 mars 1870 ; chancelier de deuxième classe, 2 août 1873 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1873 ; chancelier à Berne, 30 octobre 1877 ; chancelier de première classe, 19 avril 1879 ; consul honoraire, 26 novembre 1880 ; consul de seconde classe, 23 septembre 1882.

Auzépy (Pierre-Jean-Baptiste-Ernest), né le 22 janvier 1856 ; licencié en droit ; élève diplômé de l'École libre des sciences politiques ; attaché à la direction des consulats, 9 juin 1878 ; consul suppléant à Montevideo, 30 juin 1880 ; gérant de ce consulat général, 9 juillet 1881-15 septembre 1882 ; gérant du consulat de Bahia, du 28 avril 1884 au

Avesnes (Jacques-Florimond-Paul d'), né le 18 septembre 1849 ; commis de chancellerie à Livourne, 19 novembre 1875 ; à Alicante, 13 novembre 1877 ; à Buénos-Ayres, 4 juillet 1879 ; chancelier de troisième classe à Bombay, 9 septembre 1881 ; à Galatz, 15 juillet 1884.

Avril (Louis-Jean-Clément Levêque d'), né le 10 avril 1858; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du Ministre, 1er novembre 1880; à la direction politique, 25 juin 1882.

Bâcourt (Pierre-Henri Fourier de) ✻, né le 15 septembre 1843; licencié en droit; attaché au ministère des finances (direction du personnel et inspection générale), de décembre 1863 à septembre 1867; attaché à Pékin, 28 avril 1869; à Berlin, 28 mai 1871; à Rome (Saint-Siège), 2 janvier 1873; attaché indemnisé faisant fonctions de troisième secrétaire à Santiago du Chili, 16 avril 1874; troisième secrétaire au Chili, 15 janvier 1875; chargé d'affaires du 1er juillet 1875 au 1er juillet 1877; commissaire du gouvernement français à l'Exposition internationale du Chili; gérant l'agence et consulat général à Bucharest, puis chargé d'affaires, du 7 mai 1878 au 12 mars 1880; secrétaire de deuxième classe, 24 septembre 1879; à Vienne, 1er février 1880; sous-chef du cabinet par intérim, 18 mai 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; sous-chef du cabinet, 14 août 1880; premier secrétaire par intérim et chargé d'affaires près le Saint-Siège, 3 août 1880-1er janvier 1881; secrétaire de première classe, 29 décembre 1881; chargé de travaux particuliers au cabinet du ministre, 31 janvier 1882; chargé d'affaires à Rome, 28 juin-5 novembre 1882; chargé provisoirement des fonctions de premier secrétaire à Rio-de-Janeiro, 1er mars 1883; chargé d'affaires du 10 avril au 15 décembre 1883; secrétaire de première classe à Rio-de-Janeiro, 4 novembre 1883.

Baillehache (Pierre-Richard de), né le 4 janvier 1851; licencié en droit; attaché aux archives, 21 juin 1873; à la direction politique, 31 janvier 1875; à Munich, 23 mars 1877; à la direction politique, 27 mars 1878; attaché payé, 30 juin 1880; commis principal, 15 décembre 1883.

Bailly (Henri-Marie-Dieudonné), né le 31 décembre 1861; licencié en droit; attaché à la direction politique, 26 janvier 1881; détaché à la direction commerciale, 27 janvier 1884; attaché à Belgrade, 8 avril 1884.

Balloy (Marie-René-Davy de Chavigné de) ✻, né le 7 avril 1845; licencié en dorit; attaché à Bruxelles, 6 avril 1865; à Berlin, 7 janvier 1868; secrétaire de troisième classe à Pékin, 8 avril 1871; faisant fonctions de deuxième secrétaire à Téhéran, 17 octobre 1873; secrétaire de deuxième classe à Téhéran, 2 juin 1874; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1875; chargé d'affaires à Téhéran, du 28 septembre 1875 au 30 octobre 1876; secrétaire de première classe à Tokio, 5 décembre 1877; chargé d'affaires du 28 février 1879 au 1er décembre 1880; ministre plénipotentiaire de seconde classe, chargé de la légation de Téhéran, 3 octobre 1881; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Perse, 2 mars 1882.

Balny d'Avricourt (Léopold-Fernand) ✻, né le 8 octobre 1844; licencié en droit; attaché à Athènes, 25 janvier 1867; à Constantinople, 8 septembre 1867; à Berlin, 14 janvier 1869; à Florence, 5 janvier 1870; à Berne, 5 juin 1871; secrétaire de troisième classe à Lima, 10 juin 1872; chargé d'affaires à Lima pendant deux ans; chevalier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875; secrétaire de deuxième classe à Washington, 3 mars 1877; à Berne, 27 avril 1878; à Bruxelles, 20 avril 1880-29 juillet 1881; à La Haye, 9 janvier 1882; secrétaire de première classe, 1er avril 1882; à Rome, 15 juillet 1884.

Bancenel (Alexandre-Joseph-Auguste de), né le 8 septembre 1840; commis de chancellerie à Stuttgart, 1er avril 1862; à Carlsruhe, 28 novembre 1862; chancelier à Christiania, 12 janvier 1867; à Mannheim, 28 mars 1868; à Breslau, 8 janvier 1872; à Stuttgart, 30 décembre 1872; attaché à la mission de France, à Nancy, en qualité de chancelier-traducteur, du 31 janvier au mois d'août 1873; chancelier de deuxième classe à Stuttgart, 2 août 1873; à Munich, 21 avril 1880; chancelier de première classe, 26 octobre 1880.

Banneville (Gaston-Guillaume-Morin, comte Charles de) ✻, né le 31 mars 1848; attaché à Berne, 8 janvier 1867; à Rome, 15 octobre 1868; à Vienne, 10 mars 1871; secrétaire de troisième classe à Vienne, 7 janvier 1873; à Rome, 30 septembre 1873; à Munich, 13 décembre 1873; sous-chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, 24 novembre 1877; secrétaire de 2e classe à la disposition du département, 13 décembre 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 7 février 1878; secrétaire de deuxième classe à Munich, 28 mars 1878; officier d'académie, 20 décembre 1879; promu à la première classe de son grade et mis, sur sa demande, en disponibilité, 8 janvier 1881.

Bapst (Constant-Valentin-Edmond), né le 7 janvier 1858; licencié ès lettres et en droit; attaché au bureau de la presse, 25 juin 1882; à Londres, 14 octobre 1882.

Barbier Saint-Hilaire (Étienne-André), né le 13 décembre 1853; docteur en droit; attaché au contentieux, 8 août 1879; attaché payé, 23 janvier 1882; à la direction politique (contentieux), janvier 1883.

Bareste (Urbain), né le 23 septembre 1831; vice-consul de deuxième classe à la côte occidentale d'Afrique, 28 décembre 1880.

Baroncelli Javon (Henri-Marie-Philippe de), né le 2 août 1850; commis de chancellerie à Turin, 7 juin 1871; à Livourne, 17 octobre 1873; admis à participer aux travaux de la direction des consulats, 30 octobre 1875; commis de chancellerie à Carthagène, 12 janvier 1876; chancelier de troisième classe à Valparaiso, 23 mars 1878; à Palma, 14 juin 1881; chancelier de deuxième classe, 17 septembre 1883.

Barral (Horace-Dominique, comte de), licencié en droit; attaché aux archives, 19 décembre 1873; à Rio-de-Janeiro, 15 septembre 1874; à Londres, 5 janvier 1876; au cabinet, 19 février 1877; secrétaire de troisième classe à Rome (St-Siège), 17 juin 1879; mis en retrait d'emploi, 26 octobre 1880.

Barré de Lancy (Auguste-Louis-Fridolphe) ✻, né le 4 mars 1834; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman, à Damas, 8 août 1853; drogman sans résidence fixe, 10 mai 1854; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Damas du 15 juillet au 21 septembre 1854, du 30 juillet au 30 novembre 1855 et du 22 avril au 15 juillet 1857; drogman à l'ambassade de France à Constantinople, mars 1857; drogman-chancelier à Mossoul, 10 juin 1857; gérant de ce consulat du 24 novembre 1857 au 28 décembre 1858; drogman-chancelier à Trébizonde, 29 janvier 1859; secrétaire-archiviste de l'ambassade de France à Constantinople, 16 mars 1859; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1863; en mission à Mossoul du 13 décembre 1864 au 29 mars 1865; a obtenu une médaille d'honneur en or (épidémie cholérique à Constantinople en 1865); chargé, à diverses reprises, des fonctions de secrétaire-interprète de l'ambassade, de 1860 à 1877; secrétaire-interprète de cette ambassade, 31 août 1877; inscrit dans la première classe des drogmans, 18 septembre 1880; consul de première classe hors cadre, 18 décembre 1880; premier secrétaire-interprète à Paris pour les langues orientales, 10 mars 1882; consul général, 28 avril 1884.

Barrère (Camille) O✻, né le 23 octobre 1851; délégué à la Commission européenne du Danube, 1er février 1880; secrétaire d'ambassade de première classe hors cadre, 18 septembre 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 11 janvier 1882; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 27 avril 1882; a signé, le 28 mai 1882, à Galatz, l'acte additionnel à l'acte de navigation de 1865; second plénipotentiaire de France à la conférence de Londres du 5 janvier 1883; a signé, en cette qualité, le traité de Londres du 10 mars 1883, concernant la navigation du bas Danube; officier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883; chargé de l'agence et consulat général en Égypte, 29 septembre 1883.

Barry (Jean-Pierre-Lucien), né le 2 décembre 1845; licencié en droit; admis à

participer aux travaux de la direction des consulats (chancelleries), mars 1867; commis de chancellerie à New-York, 30 décembre 1867; à Livourne, 3 septembre 1870; chargé des fonctions de chancelier à Boston, 19 mars 1872; chancelier de troisième classe au Cap de Bonne-Espérance, 30 décembre 1872; à Newcastle, 15 mars 1876; chancelier de seconde classe, 23 mars 1878; à Milan, 14 novembre 1878; à Naples, 30 avril 1881; chancelier de première classe, 5 juin 1882; consul de seconde classe à Malte, 18 novembre 1882.

Bartholdi (Philippe-Amédée) O✻, né le 23 septembre 1830; attaché aux archives, 22 juin 1850; à la direction politique, 12 août 1850; secrétaire de troisième classe à Madrid, 30 juin 1855; secrétaire de deuxième classe à Turin, 29 octobre 1856; chevalier de la Légion d'honneur, 24 février 1859; secrétaire à Londres, 2 janvier 1861; secrétaire à Saint-Pétersbourg, 25 octobre 1862; à Stuttgart, 20 octobre 1864; à Vienne (par intérim), 1er juin 1866; à Londres, 28 octobre 1866; secrétaire de première classe, chargé d'affaires à Tanger, 22 juin 1867; secrétaire de première classe à Madrid, 1er janvier 1868; officier de la Légion d'honneur, 11 août 1869; en inactivité à partir du 17 juin 1871; secrétaire de première classe à Saint-Pétersbourg, 12 août 1871; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Washington, 4 décembre 1873; sans poste du 25 décembre 1876 au 5 décembre 1877; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, 5 décembre 1877; en disponibilité, 27 mai 1879; rappelé à l'activité et chargé de travaux particuliers, 26 décembre 1883.

Bastide (Louis-Jean-Baptiste), né le 30 avril 1856; élève diplômé de l'École des langues orientales; interprète auxiliaire au Japon, 29 avril 1880; interprète adjoint, 22 mars 1882.

Baudais (Auguste-Léon-Pierre) ✻, né le 12 mars 1838; admis à l'École navale, octobre 1856; aspirant de marine, 1858; enseigne de vaisseau, 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 1862; lieutenant de vaisseau, 1866; vice-consul à Rosario, 30 avril 1880; consul de seconde classe et commissaire du Gouvernement à Tananarive, 1er avril 1881.

Baude (George-Napoléon, baron) O✻, né le 24 janvier 1830; attaché à Rome, 13 juin 1850; secrétaire de troisième classe, 30 août 1856; à Rome, 13 septembre 1856; à Madrid, 8 mai 1857; attaché payé à la direction politique, 28 mai 1858; secrétaire de deuxième classe à Saint-Pétersbourg, 7 juin 1858; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1859; secrétaire de deuxième classe à Rome, 25 octobre 1862; secrétaire de première classe (Rome), 23 décembre 1863; à Londres, 1er août 1864; officier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Athènes, 24 juin 1868; à Bruxelles, 10 mars 1871; plénipotentiaire aux conférences de Bruxelles pour la paix avec l'Allemagne, 10 mars 1871; en disponibilité du 4 décembre 1871 au 9 juin 1873; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bruxelles, 9 juin 1873; ministre plénipotentiaire de première classe (Bruxelles), 4 novembre 1873; plénipotentiaire aux conférences de Bruxelles touchant les lois et coutumes de la guerre, 22 juillet 1874; ambassadeur près le Saint-Siège, 20 octobre 1876; en disponibilité, 10 mars 1878; en retrait d'emploi, 29 septembre 1880.

Baudin (Jean-Albert-Louis), né le 2 mai 1858; licencié en droit, attaché à la direction politique, 16 juillet 1881; détaché à la direction des affaires commerciales 18 juillet 1881; attaché à Munich, 18 décembre 1882; au cabinet (bureau de la Presse), 12 janvier 1884.

Bavelier (Claude-Louis), né le 13 mai 1861; attaché à la division des fonds, 6 mars 1879; attaché payé, 1er avril 1879.

Beau (Jean-Baptiste-Paul), né le 26 janvier 1857, licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du ministre, 19 mai 1883; attaché, 26 janvier 1884.

Beaucaire (Charles-Prosper-Maurice, vicomte Horric de), né le 15 mai 1854; licencié en droit; attaché à Berlin, 28 août 1876; attaché au secrétariat du Congrès de Berlin, juin 1878; secrétaire de troisième classe à Belgrade, 8 juillet 1879; à Berlin, 21 février 1880.

Beauchêne (Edme-Marie-Raymond, Chauvot de), né le 4 juillet 1854; attaché à la direction des fonds, 15 novembre 1875; attaché payé, 2 mars 1877.

Beaufeu (Paul-Philippe) ✻, né le 7 août 1838; attaché à la direction des fonds, 20 septembre 1862; attaché payé, 28 août 1863; rédacteur, 5 janvier 1872; chevalier de la Légion d'honneur, 2 mars 1875; chef de bureau, 28 juin 1877; rédacteur aux archives, 23 janvier 1882; chef de bureau à la comptabilité, 15 février 1882.

Beaumont (Louis-Frédéric, vicomte de La Bonninière de) O✻, né le 26 décembre 1834; licencié en droit; attaché à Weimar, 28 juin 1855; à Vienne, 8 août 1856; attaché à la direction politique, 31 août 1856; à Vienne, 13 septembre 1856, à Rome, 27 août 1885; secrétaire de troisième classe, à Washington, 5 décembre 1860; à Londres, 25 octobre 1862; à Rio-de-Janeiro, 8 décembre 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; secrétaire de troisième classe à Buénos-Ayres, 24 mai 1866; secrétaire de deuxième classe, 2 novembre 1866; à Munich, 16 décembre 1866; à Darmstadt, 19 janvier 1870; en disponibilité du 21 janvier 1871 au 20 décembre 1872; consul, gérant du consulat général à Buda-Pesth, 21 décembre 1872; consul général (Buda-Pesth), 11 janvier 1874; officier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 3 mars 1877, en disponibilité.

Beauvoir (marquis de) O✻, né le 29 mars 1846, chevalier de la Légion d'honneur sur la proposition du ministre de la guerre (1871); secrétaire de troisième classe à la disposition du ministre, 20 juin 1873, attaché payé au cabinet et secrétariat, 30 juin 1873; sous-chef du cabinet et secrétariat, 14 septembre 1876; officier de la Légion d'honneur, 5 novembre 1877; secrétaire de deuxième classe, à la disposition du ministre, 19 novembre 1877; en disponibilité, sur sa demande, 6 février 1879.

Béclard (Léon-Louis-Barbe-Stanislas), né le 13 novembre 1861; licencié ès lettres attaché autorisé à la direction politique, 8 août 1881; attaché, 1er février 1883.

Bedout (Joseph-Bernard), né le 23 août 1856; licencié en droit; élève diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction des affaires commerciales, 1er février 1881; secrétaire de troisième classe au Montenegro, 12 janvier 1884.

Béguerie (Joseph), né le 6 janvier 1844; commis de chancellerie à la Havane, 3 juillet 1878; chancelier de troisième classe à Santiago de Cuba, 15 décembre 1883.

Béguin-Billecocq (Théophile-Louis-Marie) O✻, né le 18 janvier 1825; licencié en droit; attaché surnuméraire au ministère de la marine (1847-1848); attaché payé au département (bureau du chiffre), 1er juillet 1848; sous-chef du même bureau, 1er août 1857; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1859; chef du bureau du chiffre, 1er décembre 1867; officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880.

Belcour (Eugène-Jules) ✻, né le 19 mars 1832; chancelier à Bahia, 21 mai 1862; à San-Francisco, 13 octobre 1865; placé dans le cadre des chanceliers de deuxième classe, 22 décembre 1869; chancelier de première classe, 9 août 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1873; consul de deuxième classe à Melbourne, 25 février 1880; commissaire général à l'Exposition universelle de Melbourne, 15 avril 1880; en disponibilité, 24 décembre 1881.

Bellaguet (Léon), né le 19 février 1839; attaché au ministère de la justice, d'octobre 1861 à juin 1865; élève-interprète pour la langue chinoise, 9 juin 1865; démissionnaire en 1866; commis de chancellerie à Calcutta, 17 juin 1873; à

Londres, 16 octobre 1875; chancelier de troisième classe à la Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1877; gérant de ce consulat du 23 juillet 1878 au 2 avril 1879; à Shanghaï, 28 décembre 1878; vice-consul à Belfast, 29 juillet 1879; à Manchester, 27 décembre 1879; vice-consul de première classe chargé du consulat de Canton, 1er avril 1881; vice-consul à Newport, 28 février 1883.

Bellaigue de Bughas (Alexandre) ✻, né le 18 décembre 1834; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 4 novembre 1857; attaché indemnisé au consulat général à Naples, 19 juin 1861; élève-consul à la même résidence, 25 août 1861; a obtenu une médaille d'honneur en or, pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique qui a sévi à Naples en 1865 et 1866; consul de seconde classe, 10 avril 1867; à Charleston, 24 juillet 1867; à Boston, 17 juillet 1869; chargé, du 29 mars 1871 au mois de mars 1872, de la gestion du consulat général à New-York et d'une enquête ordonnée par la commission parlementaire des marchés passés pendant la guerre franco-allemande; consul à la Nouvelle-Orléans, 16 mars 1872; à Newcastle, 14 juin 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1873; consul de première classe, 1er avril 1875; chargé de la gestion du consulat de Gibraltar, 19 novembre 1877; consul à Malaga, 2 février 1878; chargé par intérim des fonctions de sous-directeur de la chancellerie, du 31 mai au 25 août 1879; consul général et chargé d'affaires à Quito, 11 octobre 1879; en disponibilité, 24 avril 1880.

Bellanger (Ernest) ✻, né le 18 mai 1838; licencié en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 12 janvier 1866; attaché payé, 25 avril 1872; commis principal, 12 décembre 1877; rédacteur, 1er février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; secrétaire de seconde classe (1re section), en disponibilité, sur sa demande, 18 janvier 1882.

Belle (Gaston) ✻, né le 29 mai 1845; licencié en droit; attaché à la direction des fonds, 16 janvier 1865; à la direction politique, 1er septembre 1866; secrétaire de troisième classe à Pékin, 8 septembre 1870; attaché à la délégation du ministère des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux, 25 septembre 1870; secrétaire de troisième classe à Téhéran, 11 juin 1871 (chargé d'affaires du 30 septembre 1871 au 15 mai 1873); secrétaire de troisième classe à la Haye, 9 septembre 1873; à Madrid, 28 septembre 1874; secrétaire de deuxième classe à Madrid, 27 mars 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877; secrétaire de première classe à Berne, 5 juillet 1879; conseiller d'ambassade à Madrid, 15 juin 1883.

Belle (Henri) ✻, né le 3 août 1837; attaché à la direction des archives, 10 mai 1858; à Constantinople, 1er septembre 1861; attaché payé à la même ambassade, 30 avril 1865; a obtenu une médaille d'honneur en or, pour sa conduite pendant l'épidémie de choléra qui a sévi dans cette ville en 1865; secrétaire de troisième classe à Bogota, 9 décembre 1865; chargé d'affaires, du 1er mars 1866 au 1er avril 1868; chevalier de la Légion d'honneur, 10 août 1867; secrétaire de troisième classe à Copenhague, 1868; à Athènes, 22 octobre 1868; attaché payé à la direction politique, 28 août 1869; secrétaire de deuxième classe à Tanger, 24 juin 1872; à Athènes, 11 janvier 1874; chargé d'affaires à plusieurs reprises à Tanger et à Athènes; consul de première classe à Florence, 4 novembre 1875; secrétaire de première classe hors cadre à la Commission des Pyrénées, 20 avril 1880.

Belliard (Constantin-Victor) ✻, né le 29 octobre 1836; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 9 février 1863; attaché payé, 11 février 1865; élève-consul, 24 juillet 1867; chargé de la gestion du vice-consulat de Monaco, du 30 septembre au 26 novembre 1872, secrétaire de la commission chargée de préparer la réorganisation financière du service des chancelleries (1874-1875); rédacteur à la direction des consulats, 1er mars 1875; chevalier de la Légion

d'honneur, 11 novembre 1875; sous-directeur à la direction des affaires commerciales (chancelleries), 23 janvier 1880.

Bellissen-Durban (Marie-Cyprien-Anatole, comte de) ❋, né le 3 août 1843; licencié en droit; attaché à la direction politique, 14 décembre 1866; attaché payé, 23 janvier 1872; commis principal, 15 juillet 1874; secrétaire-archiviste, 31 décembre 1875; rédacteur, 14 février 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; mis, sur sa demande, en disponibilité, 18 décembre 1881.

Benedetti (Fernand) ❋, né le 18 novembre 1847; bachelier ès lettres; attaché à Berlin, 24 octobre 1865; à Washington, 14 février 1867; à Berlin, 2 novembre 1868; à Londres, 21 octobre 1869; secrétaire de troisième classe à Stockholm, 7 janvier 1873; attaché payé au département (direction politique), 28 juillet 1874; secrétaire de deuxième classe, à la disposition du ministre, 13 décembre 1877; à Rio-de-Janeiro, 13 mars 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; en disponibilité, 29 décembre 1881.

Benedetti (François-Auguste), né le 8 juillet 1832; ancien maire, membre du conseil général de la Corse; vice-consul de seconde classe à Vintimille, 8 janvier 1881.

Benoit (Georges-Charles), né le 11 juin 1849; docteur en droit; attaché au ministère de la justice, 26 décembre 1874; rédacteur au bureau d'administration et de législation, 15 septembre 1875; sous-chef de bureau, faisant fonctions de chef du bureau de l'Algérie, 1er avril 1880; rédacteur à la sous-direction du personnel au ministère des affaires étrangères, 11 mai 1881; au cabinet du ministre, 16 janvier 1883.

Béranger (Charles) ❋, né le 5 mai 1843; licencié en droit; attaché à Washington, 11 septembre 1868; à Berlin, 17 juillet 1869; à la direction politique, 17 août 1871; attaché payé, 27 juillet 1875; commis principal, 1er février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1880; secrétaire d'ambassade de 2e classe, en disponibilité, sur sa demande, 14 février 1880.

Bérard (Philippe), né le 15 septembre 1856; licencié en droit et ès lettres; attaché aux archives, 20 décembre 1874; attaché à la direction politique, 12 mai 1877; à Vienne, 14 mars 1879; secrétaire de troisième classe à Washington, 5 août 1880; attaché payé à la direction politique, 6 mars 1882.

Bérard (Adolphe-Joseph-Anne-Gabriel de), né le 5 mai 1851; attaché à la direction des fonds, 12 juillet 1871; attaché payé, 5 janvier 1872; commis principal, 3 mars 1879; rédacteur, 22 novembre 1883.

Bergeron (Henri-Gabriel), né le 28 avril 1850; attaché payé au bureau du chiffre, 15 mars 1871; au bureau du départ et de l'arrivée, 15 septembre 1873; commis principal, 1er février 1880; sous-chef, 29 juillet 1882.

Bergeron (Pierre-Abel), né le 4 août 1855; attaché à la direction des fonds, 24 juillet 1875; attaché payé, 31 octobre 1876; commis principal, 22 novembre 1883.

Bernard (Benoit-Marie-Félix), né le 26 avril 1844; vice-consul de seconde classe à Rosario, 1er avril 1881.

Bernard (Louis), né le 5 avril 1846; commis de chancellerie à Carthagène, 6 mai 1879; à Lisbonne, 26 mai 1880; chancelier de troisième classe à l'Assomption, 12 mai 1882.

Bernard-Dutreil (Paul-Marie) ❋, né le 1er novembre 1831; attaché à Madrid, 26 décembre 1855; attaché au département, 31 août 1856; à Madrid, 13 septembre 1856; à Londres, 12 janvier 1859; attaché payé à la direction politique, 29 janvier 1862; détaché à Stockholm, 20 novembre 1863; rappelé à la direction

politique, 22 mai 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 2 août 1865; secrétaire de deuxième classe, 1er septembre 1868; à Carlsruhe, 10 août 1868; à la disposition du département, 22 juillet 1870; secrétaire des conférences de Francfort, 1er juin 1871; secrétaire de deuxième classe à Londres, 22 janvier 1872; chef du cabinet et secrétariat, 4 décembre 1873; secrétaire de première classe, chargé des mêmes fonctions, 31 décembre 1873; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, en disponibilité, 20 août 1876; sénateur du 20 août 1876 au 5 janvier 1879.

Bernay (Émile-Charles-Henri), né le 27 juin 1841; commis de chancellerie à Téhéran, 12 juin 1863; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Tauris, 31 mai 1866; drogman-chancelier à la même résidence, 3 mars 1869; chancelier à Téhéran, 16 mars 1872; premier drogman à la même résidence, 6 avril 1876; brevet de secrétaire-interprète, 18 septembre 1879; consul de seconde classe à Tauris, 29 novembre 1879; officier d'académie, 14 juillet 1883.

Bertrand (Alphonse), né le 4 mars 1842; commis de chancellerie à Alexandrie, 20 juillet 1866; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Zanzibar, 19 mars 1869; chargé de la gestion de ce consulat du 16 novembre 1871 au 12 février 1873; second drogman du consulat général à Alexandrie, 21 avril 1873; drogman-chancelier à Bagdad, 4 novembre 1875; à Alep, 1er juillet 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman de seconde classe, 12 juillet 1881; consul de seconde classe à Mogador, 23 janvier 1882.

Bertrand (Emmanuel), né le 25 décembre 1851; drogman auxiliaire à Djeddah, mars 1875; drogman-chancelier à Zanzibar, 9 juin 1878; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman-chancelier à Jérusalem, 4 mai 1881; drogman de seconde classe, 10 mars 1883.

Bertrand (Félix), né le 2 janvier 1849; drogman auxiliaire à Alep, novembre 1869; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Jérusalem, du 18 avril au 3 décembre 1874; attaché, comme drogman, à cette résidence, du 3 décembre 1874 au 15 mai 1875; a repris ses fonctions de drogman auxiliaire à Alep, 16 mai 1875; drogman sans résidence fixe, 13 mars 1877; drogman-chancelier à Tauris, 31 août 1877; à Téhéran, 6 mars 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman-chancelier à Tanger, 8 novembre 1881; drogman de seconde classe, 10 mars 1883.

Béthune (Maximilien-Canon, comte de), né le 30 septembre 1846; attaché à la direction politique, 21 décembre 1867; secrétaire de troisième classe à Bruxelles, 6 juin 1874; à Rome, 19 novembre 1878; en disponibilité, juillet 1879.

Bezaure (Georges-Gaston Servan de), né le 26 janvier 1852; élève-interprète pour la langue chinoise, à Pékin, 15 mars 1872; interprète-chancelier à Foutchéou, 23 mars 1878; inscrit dans la troisième classe des interprètes, 18 septembre 1880; interprète de seconde classe, interprète-chancelier à Pékin, 21 février-15 mars 1882; vice-consul à Foutchéou, 12 mai 1882; interprète de première classe, chargé du vice-consulat de Foutchéou, 1er mai 1884.

Biard (Georges), né le 24 août 1844; admis à l'École navale, 3 octobre 1861; aspirant de deuxième classe, 1er août 1863; aspirant de première classe, 1er septembre 1865; enseigne de vaisseau, 1er septembre 1867; lieutenant de vaisseau, 19 avril 1873; vice-consul à Algésiras, 11 novembre 1879: vice-consul de première classe à Aden, 31 mars 1881; consul honoraire, 27 janvier 1882; vice-consul à Bizerte, 12 mai 1882; à Swansea, 12 décembre 1882.

Biberstein-Kasimirski (Albert de) O ✳, né le 20 novembre 1808; drogman attaché à la mission de Perse, 8 septembre 1839; attaché au cabinet du ministre en qualité de traducteur-interprète, 1er février 1851; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1857; secrétaire-interprète pour les langues orientales, à Paris,

9 septembre 1858 ; officier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1869; secrétaire-interprète honoraire, chargé de travaux particuliers, 11-15 mars 1882.

Billecocq (Ernest-Alexis-Joseph) ✱, né le 28 août 1830, licencié en droit; attaché à la direction commerciale, 29 octobre 1852; attaché payé au bureau du chiffre, 21 décembre 1853; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1864; sous-chef, 1er février 1880.

Billot (Albert) O✱, né le 3 décembre 1841; docteur en droit; médaille d'or au concours de doctorat de 1863; attaché à la direction politique (contentieux), 29 décembre 1865; attaché payé, 16 décembre 1866; chargé des fonctions de commis principal, 1er novembre 1869; rédacteur, 8 avril 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 11 avril 1873; sous-directeur, 14 février 1877; officier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1879; sous-directeur à la direction du contentieux politique et commercial (droit public), 23 janvier 1880; directeur, 16 octobre 1880; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 16 octobre 1880; conseiller d'État en service extraordinaire, 28 octobre 1882; directeur des affaires politiques, 1er décembre 1882; ministre plénipotentiaire de 1re classe, 24 octobre 1883.

Binson (Isidore-Antoine), né le 12 février 1834; interprète de l'armée en Crimée du 8 mai 1854 au 10 septembre 1855; drogman auxiliaire du consulat de Smyrne, 1855; drogman adjoint, 1er juillet 1880; drogman de troisième classe, 10 mars 1882.

Blanc (Paul), né le 5 mars 1855; licencié en droit; commis à la chancellerie de l'agence et consulat général de France à Alexandrie, 1er janvier 1875; admis à participer, à titre auxiliaire, aux travaux de la direction des consulats, 8 juin 1877; attaché, 9 juin 1878; consul suppléant à Constantinople, 30 juin 1880.

Blanchard de Farges (Albert-Henri) ✱, né le 22 mars 1833; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 16 septembre 1854; attaché payé, 30 avril 1858; élève-consul à Londres, 4 juin 1860; consul de seconde classe à Stettin, 18 octobre 1864; à Tiflis, 4 juillet 1868; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1869; consul de première classe, 2 août 1871; à Civita-Vecchia, 4 septembre 1872; à Dublin, 14 juin 1873; à Messine, 6 août 1875; consul général à Calcutta, 2 février 1878; à Amsterdam, 24 octobre 1881; à Londres, 16 juin 1882.

Blanchard de Farges (Maurice-Henri), né le 6 août 1854; licencié en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 26 septembre 1878; attaché payé, 30 juin 1880; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec les Pays-Bas, octobre 1881; consul suppléant à Barcelone, 8 décembre 1882.

Blanchart (Jules-Victor-Auguste-Gaston) ✱, né le 7 décembre 1834; licencié en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 28 février 1857; attaché payé, 31 décembre 1860; commis principal, 31 décembre 1866; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1869; secrétaire-archiviste, 23 mars 1875; chef de bureau à la direction du personnel, 23 janvier 1880; sous-directeur, 13 juillet 1880; à la direction des affaires commerciales et consulaires, 16 janvier 1883.

Blondel (Gabriel-Guillaume), né le 24 février 1848; licencié en droit; attaché à la direction des fonds, 5 juin 1877; attaché payé, 30 mars 1878; au bureau du départ et de l'arrivée, 29 juillet 1882.

Blondel (Camille), né le 1er novembre 1854; licencié en droit; attaché à Londres, 30 janvier 1878; à Berlin, 22 février 1879; secrétaire de troisième classe à Londres, 5 août 1880; à Madrid, 28 février 1882; à Tanger, 15 juin 1883.

Bœufvé (Eugène), né le 4 septembre 1851; commis de chancellerie à Londres, 1er

juillet 1871; commis-traducteur à Berlin, 9 février 1872; chancelier de troisième classe à Christiania, 7 novembre 1877; à Dantzig, 23 mars 1878; à Francfort, 16 août 1879; chancelier de seconde classe, 28 avril 1882.

Bœufvé (Jules), né le 8 septembre 1857; commis de chancellerie à Francfort, 28 novembre 1878; à Lisbonne, 20 juin 1882; secrétaire pour le Gouvernement français à la commission des réclamations franco-américaines, 25 novembre 1882; chancelier de troisième classe à la Nouvelle-Orléans, 12 avril 1884.

Bœufvé (Robert), né le 23 octobre 1858; commis de chancellerie à Francfort, 11 mai 1875; à Berlin, 26 novembre 1878; détaché à la direction du personnel, novembre 1880; gérant de la chancellerie à Dublin, 31 mars 1881; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction du personnel, 15 février 1882; attaché payé, 29 juillet 1882; à la disposition du Directeur des affaires commerciales et consulaires, 16 janvier 1883; chancelier de troisième classe (pour prendre rang du 23 février 1883), 31 octobre 1883; à Dublin, 15 juillet 1884.

Bogusz (Valéry-Michel), né le 13 novembre 1841; commis de chancellerie à Bucarest 1er janvier 1863; secrétaire-archiviste, 17 avril 1876; gérant de la chancellerie du consulat général à Pesth, 1er juillet-31 décembre 1880; chancelier de troisième classe à Galatz, 29 juillet 1882; à Philippopolis, 6 novembre 1883 (non installé); à Odessa, 1er mars 1884.

Bompard (Louis-Maurice), né le 17 mai 1854; licencié en droit; ancien conseiller de préfecture; secrétaire d'ambassade honoraire, attaché à la résidence française à Tunis, 14 mars 1882; secrétaire de seconde classe hors cadre, 9 novembre 1882.

Bondy-Riario (vicomte Raphaël de), né le 21 mars 1856; licencié en droit; attaché au cabinet, 25 juillet 1878; à Vienne, 15 mars 1879; à la direction politique, 8 juin 1880; secrétaire de troisième classe, 28 février 1882; à Stockholm, 7 avril 1882.

Bonfort (Albert-Joseph-Antoine-Louis), né le 19 juillet 1854; commis de chancellerie à Valence, 24 août 1877; à Barcelone, 9 août 1880; chancelier de troisième classe à Guatemala, 15 juin 1883; à Montevideo, 21 juillet 1884.

Bonin (Théodore), né le 8 septembre 1818; commis de chancellerie à Liverpool, 1er janvier 1857; chancelier à Bombay, 25 juillet 1865; à Brême, 26 juin 1867; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; à Ostende, 3 août 1872; chargé du vice-consulat d'Ostende, 1er janvier 1873; chancelier à Newcastle, 2 août 1873; admis au traitement d'inactivité, 25 novembre 1874; chargé des fonctions d'agent consulaire à Blyth, 18 mars 1875; chancelier à Dusseldorff, 28 février 1880; chancelier de seconde classe, 22 avril 1881; à Glasgow, 15 juin 1883.

Borel (Hippolyte-Armand-Maurice), né le 10 octobre 1862; licencié ès lettres; reçu à l'école normale supérieure en 1880; attaché autorisé au cabinet, 10 novembre 1882; attaché, 1er février 1883.

Borghers (Victor-Alphonse-Édouard Robcis) ✻, né le 9 décembre 1832; attaché à la direction politique, 18 février 1850; attaché payé, 16 janvier 1854; chevalier de la Légion d'honneur, 2 avril 1856; secrétaire-archiviste à la direction politique, 29 janvier 1862; consul de seconde classe à Christiania, 28 septembre 1865; à Birmingham, 3 février 1869; admis au traitement d'inactivité par suite de la suppression de ce poste, 12 décembre 1872; chargé du consulat de Glasgow, 20 octobre 1873; consul de première classe, 1er avril 1875; à Gibraltar, 15 décembre 1876; à Liverpool, 17 août 1878; consul général à Anvers, 2 novembre 1882.

Bormans (Paul-Anatole-Marie van der Vrecken de), né le 19 avril 1859; licencié en droit; attaché à la direction politique, 16 juillet 1883; détaché à la direction commerciale, 17 juillet 1883.

Bosseront d'Anglade (François-Antoine-René), né le 19 septembre 1853; licencié en droit; attaché aux archives, 3 décembre 1872; à la direction politique, novembre 1874; attaché à Munich, 27 mars 1878; attaché payé à la direction des archives (chancellerie), 1er mai 1879, au contentieux (droit privé), 1er février 1880; à la direction des affaires commerciales, 15 février 1882.

Bosseront d'Anglade (Marie-Gabriel-Georges), né le 20 janvier 1858; licencié en droit; attaché autorisé à la direction des consulats, 30 novembre 1875; attaché surnuméraire, 12 février 1879; attaché payé à la direction des affaires commerciales, 3 mai 1881; secrétaire adjoint de la conférence internationale des unités électriques, octobre 1882; consul suppléant à Montevideo, 28 janvier 1884.

Bouillat (Louis-Édouard) O✵, né le 9 février 1829; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 26 octobre 1849; élève-consul, 17 décembre 1853; à New-York, 13 janvier 1854; à Londres, 7 août 1856; consul de seconde classe à Galatz, 9 mai 1859; à Glasgow, 16 août 1860; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1862; consul de première classe, 14 janvier 1865; à Milan, 9 juin 1869; consul général à Anvers, 14 juin 1873; officier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; consul général à Londres, 31 octobre 1880; commissaire du Gouvernement pour le renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre, mai 1881; ministre plénipotentiaire de seconde classe en disponibilité, 16 juin 1882.

Boulanger (Eugène-Henri), né le 13 juillet 1831; services militaires du 2 novembre 1852 au 5 décembre 1866; commis de chancellerie à New-York, 19 février 1870; chancelier de troisième classe à Bahia, 28 novembre 1878; gérant du consulat, 8 mars 1880-11 avril 1881; à Chicago, 1er juillet 1881; chancelier de seconde classe, 25 février 1882; à Port-au-Prince, 4 mai 1882; médaille d'or pour sa conduite pendant l'insurrection de Miragoane, 31 octobre 1883.

Boulard-Pouqueville (Hugues), né le 28 décembre 1854; licencié en droit; attaché à la direction des affaires commerciales, 13 avril 1880; au cabinet du sous-secrétaire d'État, octobre 1880; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec l'Espagne, mai 1881; consul suppléant, 10 août 1881; secrétaire de troisième classe à Mexico, 10 septembre 1881; à Buenos-Ayres, 6 juin 1882.

Bouliech (Georges-Marie-Adrien-François-Louis), né le 27 novembre 1843; six ans et demi de services militaires; commis de chancellerie à Alexandrie, 15 mai 1877, au Caire, 20 janvier 1881; chancelier de troisième classe à Sydney, 7 avril 1881; à Honolulu, 13 novembre 1882.

Boullay (Alphonse-Joseph-Maurice), né le 27 décembre 1853; licencié en droit; attaché au département (chancellerie), 16 avril 1877; attaché payé, 1er août 1878; au contentieux (droit privé), 1er février 1880; à la direction des affaires commerciales, 15 février 1882.

Boulouze (Joseph-Gabriel), né le 22 octobre 1845; commis de chancellerie à Londres, 16 août 1869; chancelier de troisième classe à Hongkong, 19 février 1875; à Glasgow, 29 juillet 1879; chancelier de seconde classe, 26 octobre 1880; à Turin, 7 avril 1881; en disponibilité, 10 août 1883; chancelier de seconde classe à Palerme, 15 juillet 1884.

Bourcier Saint-Chaffray (Alfred-Gabriel-Léon) ✵, né le 8 mars 1837; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Damas, 30 juillet 1855; drogman sans résidence fixe, 6 août 1857 (Damas); à Alep, 29 août 1857; drogman-chancelier à la Canée, 14 novembre 1859; au Caire, 2 juillet 1861; agent vice-consul à Marash, 7 octobre 1863; à Rabat, 12 avril 1865; chargé de la gestion du consulat de Salonique du 18 décembre 1867 au 16 juin 1868; gérant le consulat de la Canée du 16 avril 1869 au 30 décembre 1872, date de sa promotion au grade de consul de seconde classe à Port-Saïd; chevalier de la Légion d'hon-

neur, 10 mars 1875; consul de première classe, 11 février 1879; à Damas, 25 février 1880; à Cadix, 4 octobre 1880; sous-directeur à la direction des affaires commerciales (Midi), 20 octobre 1880; consul général, chargé du consulat de Genève, 12 octobre 1881.

Bourée (Frédéric-Albert) O ✻, né le 16 août 1838; licencié en droit; attaché à Athènes, 7 septembre 1860; attaché payé au cabinet, 16 mars 1864; chargé des fonctions de deuxième secrétaire à Constantinople en 1867; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1869; rédacteur adjoint au cabinet, 14 avril 1870; désigné pour faire partie de la délégation à Tours et à Bordeaux, 10 septembre 1870; rédacteur à la direction politique, 26 juin 1873; sous-directeur adjoint, chargé de la sous-direction de l'Amérique, 31 décembre 1875; sous-directeur à la direction politique (Amérique), 14 février 1877; officier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Chine, 23 janvier 1880; en disponibilité, 31 mai 1883.

Bourgarel (Ernest-René-Joseph-Adrien), né le 22 mars 1850; licencié en droit; attaché autorisé à Tunis, 17 décembre 1874; attaché à Pékin, 27 décembre 1875; à la direction politique, 3 septembre 1878; secrétaire de troisième classe à Berne, 20 juin 1879; secrétaire de seconde classe à Santiago (Chili), 22 janvier 1881; chargé d'affaires du 4 novembre 1882 au 31 mai 1883; secrétaire de deuxième classe à Rome, 15 septembre 1883; officier d'académie, 24 octobre 1883.

Bourgoing (baron Othon de) ✻, né le 21 novembre 1839; licencié en droit; attaché à Turin, 3 mars 1860; à Rome, 13 novembre 1862; secrétaire de troisième classe à Bogota, 22 avril 1863; à Francfort, 22 décembre 1864; à Vienne, 18 juillet 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; secrétaire de deuxième classe (Vienne), 10 juin 1870; secrétaire de première classe, hors cadre, chargé du consulat général de Buda-Pesth, 3 mars 1877; ministre plénipotentiaire de seconde classe et mis, sur sa demande, en disponibilité, 2 décembre 1880.

Bousignac (Fernand de), né le 26 janvier 1845; commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro, 25 novembre 1865; à Saint-Pétersbourg, 3 septembre 1870; chancelier de troisième classe à Hongkong, 30 octobre 1873; chargé de la gestion du consulat de France à Bombay du 30 avril 1874 au 26 avril 1877; chancelier à Bombay, 19 février 1875; à Buénos-Ayres, 9 juin 1878; chancelier de seconde classe, 19 avril 1879; à Milan, 24 mars 1882; chancelier de première classe, 5 juin 1882.

Boutaud (Alexandre de), né le 5 juillet 1838; commis de chancellerie de New-castle, 11 novembre 1874; de Lima, 20 décembre 1877; chancelier de troisième classe à Quito, 29 juillet 1879; chancelier de seconde classe, 28 juillet 1884.

Bouteiller (Pierre-Guillaume-Marie-Joseph-Eustache de), né le 6 juillet 1842; engagé volontaire, 16 juillet 1860; sous-lieutenant au 4e régiment d'infanterie, 13 avril 1867; lieutenant, 24 août 1870; capitaine au 11e régiment d'infanterie, 6 février 1874; démissionnaire, 2 avril 1875; chancelier de première classe à Varsovie, 7 mai 1881; vice-consul de première classe à Philadelphie, 20 février 1882.

Boutin (Ferdinand) ✻, né le 17 mars 1839; licencié en droit; attaché à la direction politique, 6 juin 1864; indemnisé, 1er novembre 1869; attaché payé, 1er janvier 1870; secrétaire de troisième classe à Stockholm, 31 mai 1874; secrétaire de deuxième classe au Japon, 31 décembre 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877; placé, sur sa demande, dans le cadre de la disponibilité de son grade, 3 mars 1877; rédacteur au contentieux (droit public), 1er février 1880; sous-directeur, 17 avril 1882; à la direction politique (contentieux), 13 janvier 1883.

Boutiron (Adolphe-Augustin), né le 12 octobre 1853; licencié en droit; attaché aux

archives, 27 juillet 1875; à la direction politique, 18 août 1876; à Rome (Saint-Siège), 28 avril 1877; à la direction politique, 10 mai 1878; secrétaire de troisième classe à Lisbonne, 6 mars 1880.

Boyard (Henri-Jean-Marie) ✻, né le 24 juin 1836; licencié en droit; surnuméraire au ministère de l'instruction publique et des cultes du 12 février 1856 au 10 mars 1859; attaché au département (direction des consulats), 11 mars 1859; élève-consul, 8 novembre 1862; à Barcelone, 7 avril 1863; à Bucarest, 17 novembre 1863; consul de seconde classe, 24 juillet 1867; à Galatz, 31 mars 1868; à Saint-Pétersbourg, 30 octobre 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 9 mai 1874; consul de première classe (Saint-Pétersbourg), 9 novembre 1877; consul général à Trieste, 12 octobre 1881; à Varsovie, 29 juin 1882.

Boysset (Auguste-Émile) Ⓜ, né le 8 juin 1848; licencié en droit; commis de chancellerie à Alexandrie, 29 octobre 1872; chancelier à Galatz, 24 décembre 1875; vice-consul à Philippopolis, 13 mars 1877; à Varna, 28 décembre 1878; chargé du vice-consulat de Civita-Vecchia, 2 mars 1880; vice-consul à cette résidence, 8 mai 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; consul de seconde classe à Bahia, 1er février 1881; à Riga, 29 juin 1882.

Bradi (Georges-François-Louis de), né le 27 mars 1833; chargé de la gestion du vice-consulat de Coni, 23 juin 1863; vice-consul à la même résidence, 2 octobre 1865; à Rosas, 18 novembre 1874; à Tarragone, 30 octobre 1877; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880.

Brault (Louis-Marie), né le 14 septembre 1842; licencié en droit; capitaine au long cours; vice-consul à Barranquilla, 27 décembre 1879; à Zurich, 1er février 1881; à Sunderland, 12 mai 1882.

Bréjard (Armand-Désiré), né le 17 juillet 1848; commis de chancellerie au Caire, 1er septembre 1873; chancelier de troisième classe à Galatz, 19 avril 1879; à Manille, 21 avril 1880.

Bresson (Anthony-Alphonse), né le 25 juin 1836; docteur en droit; commis de chancellerie à Vienne, 24 mars 1880; chancelier de troisième classe à Leipzig, 11 décembre 1880.

Bresson (Paul-Alfred, vicomte de) O✻, né le 29 novembre 1834; licencié en droit; attaché à la direction politique, 30 novembre 1857; attaché payé, 19 janvier 1863; secrétaire de troisième classe à Washington, 23 janvier 1863; à Berne, 16 mars 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; secrétaire de deuxième classe à Darmstadt, 6 juillet 1870; à Florence, 29 juillet 1871; à Rome, 1er janvier 1872; à La Haye, 25 janvier 1873; à Bruxelles, 4 janvier 1875; secrétaire de première classe à Madrid, 31 janvier 1878; officier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1879; ministre plénipotentiaire de seconde classe, chargé, par intérim, de l'ambassade à Madrid, 16 février-13 avril 1882; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 16 février 1882; ministre plénipotentiaire de première classe, en disponibilité, 6 mars 1884.

Brest (Nicolas), né le 25 novembre 1814; vice-consul à Milo, 25 juillet 1854; consul honoraire, 18 novembre 1880.

Breuil (Ernest-Édouard-Augustin), né le 2 mai 1842; licencié en droit; attaché aux archives, 12 novembre 1875; attaché payé, 23 avril 1878; commis principal, 15 mars 1881; officier d'académie, 14 juillet 1882; rédacteur, 28 novembre 1883.

Brice (Charles-Édouard), né le 21 juin 1857; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 4 août 1882; attaché, 16 juillet 1883.

Brigode de Kemlandt (Marie-Henri-Georges-Emmanuel-Gaston, comte de), né le 1er juin 1850; attaché à Munich, 18 mai 1868; à Berne, 27 juin 1871; au cabinet

et secrétariat, 10 décembre 1874 ; attaché payé, 1er septembre 1875; secrétaire de seconde classe en disponibilité, 24 décembre 1879.

BRIN (Léon, baron) ✻, né le 9 septembre 1840; licencié en droit; attaché au Japon, 19 avril 1866 ; à Washington, 23 mars 1868; à Madrid, 22 avril 1869; secrétaire de troisième classe à Washington, 27 mai 1872 ; à Rome, 2 avril 1874; secrétaire de deuxième classe à Rome, 16 février 1878 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1879; secrétaire de seconde classe à Bruxelles, 16 mars 1882 ; secrétaire de première classe, 1er avril 1882.

BRINGARD (Louis-Ernest) ✻, né le 11 mars 1842 ; licencié en droit ; attaché au contentieux, 12 mai 1863; attaché payé, 10 juillet 1869 ; chevalier de la Légion d'honneur; secrétaire-archiviste au contentieux, 31 décembre 1875; rédacteur, 14 février 1877 ; en disponibilité, 21 février 1880.

BROGLIE (prince Victor de) ✻, né le 30 octobre 1846 ; secrétaire de troisième classe à Londres, 8 avril 1871 ; attaché payé au cabinet, 29 mai 1872 ; à la direction politique, 21 novembre 1872 ; sous-chef du cabinet, chargé des affaires concernant la vice-présidence du conseil, 1er juin 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 9 mai 1874 ; sous-chef du cabinet et secrétariat, 23 mai 1874 ; rédacteur à la direction politique, 1er septembre 1875; secrétaire de première classe, hors cadre, 19 novembre 1877 ; en disponibilité.

BROTONNE (de), né le 20 mars 1854 ; licencié en droit; attaché au département (archives), 19 février 1874 ; à la direction politique, 15 août 1874 ; au cabinet, 17 janvier 1878 ; secrétaire de troisième classe à Lisbonne, 31 août 1878 ; à Bruxelles, 3 décembre 1878; attaché payé au cabinet, 27 mai 1879-31 mars 1880 ; en retrait d'emploi, 24 mars 1883.

BRUANDET (Alfred-Henri), né le 9 mars 1843; services militaires, 1864-1871 ; écrivain puis commis de marine, 1871-1879 ; commis de chancellerie à Port-Louis, 15 janvier 1879 ; en disponibilité, 27 novembre 1879; commis de chancellerie à Yokohama, 14 avril 1880 ; chancelier de troisième classe, gérant la chancellerie de Batavia, 31 octobre 1880; titulaire de cette chancellerie, 7 avril 1881 ; gérant du consulat de Batavia, 27 mars 1882-1er juin 1883; vice-consul de deuxième classe à Tortose, 1er mai 1884.

BRUWAERT (François-Edmond), né le 25 septembre 1847; licencié en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 24 octobre 1873 ; élève-consul, 15 décembre 1876 ; détaché au cabinet pour la rédaction des analyses commerciales, 8 février 1877 ; secrétaire de la commission administrative du 6 avril 1878; secrétaire de la commission internationale des postes, 10 mars 1879; rédacteur au cabinet, 1er février 1880; secrétaire adjoint de la conférence monétaire internationale, avril 1881 ; secrétaire pour les négociations commerciales avec la Suède et la Belgique, juillet 1881; consul de seconde classe (pour prendre rang du 1er janvier 1880) à Chicago, 16 janvier 1882 ; consul de première classe, 14 juillet 1884.

BURDEL (Simon-Frédéric-Ernest) ✻, né le 8 février 1824; licencié en droit et ès lettres ; commis de chancellerie à Bahia, 22 novembre 1854 ; chancelier du consulat de France à Fernambouc, 19 novembre 1856; appelé, en la même qualité, à Bogota, 1er mai 1858 ; agent vice-consul à Saint-Thomas, 17 février 1866 ; chargé de la garde des archives de la légation française à Mexico, 18 mars 1869 ; chevalier de la Légion d'honneur, 6 août 1870 ; consul de seconde classe, hors cadre, 30 octobre 1873; consul de première classe, hors cadre, 18 décembre 1875 ; à Genève, 25 février 1880, consul général et chargé d'affaires à Bogota (non installé), 12 octobre 1881; chargé de la légation en Haïti, 2 mars 1882.

CALVET-ROGNIAT (Pierre-Eugène-Charles, baron), né le 12 janvier 1857; licencié ès lettres et en droit ; attaché à la direction politique, 12 mai 1877 ; à Constanti-

nople, 27 mai 1879 ; à Rome (Italie), 3 juin 1880; à la direction politique, 28 juin 1880; secrétaire de troisième classe à Vienne, 22 janvier-5 novembre 1881 ; secrétaire de deuxième classe, en disponibilité, sur sa demande, 27 février 1884.

Cambon (Pierre-Paul) O✻, né le 20 janvier 1843 ; avocat; secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, 6 avril 1871 ; des Bouches-du-Rhône, 31 août 1871 ; préfet de l'Aube, 3 février 1872 ; préfet du Doubs, 21 mars 1876; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1876; préfet du Nord, 13 décembre 1877 ; officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; ministre plénipotentiaire de seconde classe, chargé des fonctions de ministre résident à Tunis, 18 février 1882; ministre plénipotentiaire de première classe, 20 mai 1884.

Campan (Jean-Macaire), né le 4 avril 1840; chargé des fonctions de chancelier à Tananarive; chancelier de troisième classe à la même résidence, 2 août 1873; chancelier de seconde classe, 6 février 1883.

Canclaux (Jules-Paul, comte de) O✻, né le 9 août 1829; attaché à la direction commerciale, 1er avril 1851 ; à la direction des affaires politiques, 27 janvier 1853 ; attaché payé, 2 février 1856 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1860; secrétaire de deuxième classe, à la disposition du ministre, 28 juillet 1864; officier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1869 ; rédacteur au cabinet, 12 avril 1870; secrétaire de deuxième classe à Londres, 10 août 1870; chargé d'affaires à Stockholm, 7 octobre 1871 ; à la disposition du commissaire général à Nancy, 3 janvier 1873; secrétaire de première classe à Madrid, 28 août 1874; à Berne, 23 décembre 1876 ; à Berlin, 20 février 1879; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 5 août 1880; en disponibilité, 16 février 1882; membre du comité consultatif du contentieux, 16 février 1882.

Capdeville (Émile), né le 21 septembre 1849; vice-consul de seconde classe à Brindisi, 1er avril 1881; à Southampton, 28 juillet 1881.

Carrey (Edmond), né le 16 janvier 1834; agent vice-consul à Chicago, 17 avril 1866; à Saint-Louis du Missouri, 8 juillet 1870; à Chicago, 30 octobre 1873; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat, 5 novembre 1878; consul à Chicago, 21 décembre 1878; mis, sur sa demande, en disponibilité, 6 décembre 1881.

Carteron (Pierre-Joseph-Édouard), né le 3 juin 1852; licencié ès lettres et en droit ; attaché à la direction des consulats, 28 juillet 1876; élève-consul, 17 août 1878; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; secrétaire de la conférence internationale pour le règlement de questions douanières avec la Suisse, mars 1881-février 1882; secrétaire pour les négociations commerciales avec les Pays-Bas, octobre 1881-mars 1882; secrétaire adjoint de la conférence pour la protection des câbles sous-marins, octobre 1882 ; consul de deuxième classe à Syra, 28 avril 1883.

Cassas (Eugène-Auguste), né le 10 juin 1845 ; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 28 juillet 1868 ; élève-consul, 2 août 1873 ; à Tunis, 18 avril 1874 ; consul de seconde classe et commissaire du Gouvernement à Tananarive, 23 mars 1878 ; à Singapour, 18 septembre 1880; à Philippopolis, 1er avril 1881 ; consul de première classe, 27 juillet 1883.

Castagne (Auguste-Gaspard-Marie) ✻, né le 1er novembre 1833 ; commis de chancellerie à Constantinople, 1859 ; chancelier à Trébizonde, 24 janvier 1863 ; drogman-chancelier à la même résidence, 16 janvier 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880 ; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880; vice-consul de seconde classe à Erzeroum, 28 juillet 1881.

Castillon Saint-Victor (Jean-Marie-Eugène de) ✻, né le 28 décembre 1835; commis de chancellerie à Livourne, 5 janvier 1855; chancelier à Ancône, 25 août 1861; à Brême, 24 janvier 1863 ; à Elseneur, 22 mai 1863 ; à Corfou, 2 décembre

1866; à Palerme, 14 août 1867; à Tripoli de Barbarie, 13 février 1869; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; à Lisbonne, 9 août 1870; chancelier de première classe, 13 mars 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; consul de deuxième classe à Bahia, 18 septembre 1880; à Larnaca, 1er février 1881.

CAUBET (Marie-Pierre-Victor-Camille-Léopold), né le 24 octobre 1845; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 17 juin 1867; au consulat général à Londres, 30 mai 1871; élève-consul, 30 décembre 1872; à Barcelone, 19 février 1873; secrétaire adjoint de la commission mixte franco-anglaise, en 1872 et 1874; secrétaire de la commission mixte franco-belge, avril 1874; élève-consul à Londres, 11 décembre 1874; gérant le vice-consulat de Liège, du 5 juillet au 4 octobre 1876; chargé de la gestion du consulat de Melbourne, 20 novembre 1876; consul de seconde classe à Honolulu, 26 janvier 1878; à Porto-Rico, 10 février 1878; à Breslau, 31 octobre 1878; à Newcastle, 1er avril 1881; consul de 1re classe, 1er mars 1882; à Bilbao, 29 juin 1882; à Liverpool, 1er mai 1884.

CAULA (Jacques), né le 5 février 1855; commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro, 20 mai 1878; à Carthagène, 5 juillet 1880; à Cadix, 24 novembre 1880; à Lisbonne, 15 février 1883; chancelier de troisième classe à la Vera-Cruz, 28 juillet 1884.

CAVALLACE (Charles-François) ✻, né le 14 août 1836; commis de chancellerie à Turin, 24 octobre 1859; chancelier à Saint-Sébastien, 2 juillet 1861; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; chancelier de seconde classe, à Barcelone, 30 décembre 1872; chancelier de première classe, 23 mars 1878, à Madrid, 27 février 1879; consul honoraire, 25 février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; consul de seconde classe, 18 novembre 1882.

CAZOTTE (Alexandre-Charles-Jacques de), né le 9 novembre 1853; licencié en droit; attaché à la direction des archives, 1er août 1872; à la direction des consulats, 29 juillet 1876; à l'agence et consulat général en Égypte, 29 août 1876, élève-consul à la même résidence, 9 juin 1878; gérant du consulat d'alexandrie, 10 juin 1879-12 mai 1880; consul suppléant à Barcelone, 28 avril 1880; gérant du vice-consulat d'Alicante, 15 avril-15 novembre 1881; commis principal au cabinet, 1er décembre 1882; à la direction des affaires commerciales et consulaires, 28 février 1883; secrétaire adjoint de la conférence pour la protection des câbles sous-marins, 16 octobre 1883.

CAZOTTE (Charles-Gaspar-Marie-Salvador de), né le 6 janvier 1862; attaché à la division de la comptabilité, 12 décembre 1883.

CERNAY (Louis-Frédéric-Archambault de GISLAIN DE), né le 5 septembre 1854; élève à l'École navale, 1er octobre 1871; aspirant de 2e classe, 5 octobre 1873; aspirant de 1re classe, 5 octobre 1874; enseigne de vaisseau, 1er avril 1878; démissionnaire, 1er avril 1879; attaché à Londres, 14 mars 1879; à la direction politique, 12 janvier 1881; attaché payé, 23 janvier 1882; secrétaire de 3e classe à Bruxelles, 5 avril 1882.

CHABRIÉ (Pierre-François-Denis-Adrien), né le 3 août 1855; licencié en droit; attaché à la présidence du conseil des ministres, 1er février 1882; vice-consul de seconde classe à Grenade, 29 juillet 1882.

CHALLET (Casimir-Paul) ✻, né le 21 novembre 1837; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 27 mai 1859; attaché payé, 14 octobre 1862; élève-consul, 9 octobre 1863; à Barcelone, 14 novembre 1863; médaille d'honneur, en or, pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique de Barcelone en 1866; consul de seconde classe à Syra, 27 novembre 1869; consul de première classe, 1er avril 1875; chargé de la gestion du consulat de Constantinople, 27 mai

1878; membre et secrétaire de la Commission européenne du Rhodope, juillet à septembre 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; chargé du consulat général à Quito (non installé), 30 avril 1880; consul à Glasgow, 12 août 1880; à Alexandrie (non installé), 14 février 1882; consul général, chargé du consulat de Tunis, 7 mars 1882; à Trieste, 29 juin 1882.

CHAMPOISEAU (Charles-François-Noël) ✻, né le 1er mai 1830; agent vice-consul à Redoute-Kaleh, 2 mars 1855; à Philippopoli, 4 février 1857; chargé de la gestion du consulat à Andrinople, 13 mars 1862; consul honoraire chargé du vice-consulat de Janina, 2 novembre 1865; consul de seconde classe chargé des mêmes fonctions, 27 mars 1867; chevalier de la Légion d'honneur, 10 août 1867; consul de seconde classe à la Canée, 18 mars 1868; à Bilbao, 30 décembre 1873; à Galatz, 12 octobre 1874; consul de première classe, 1er avril 1875; chargé de la gestion du consulat de Bâle, 8 décembre 1877; consul à Messine, 2 février 1878; à Livourne, 25 février 1880; consul général à Calcutta (non installé), 24 octobre 1881; chargé du consulat de Turin, 14 février 1882.

CHAMPY (Étienne-Louis-Émile) ✻, né le 18 février 1833; commis de chancellerie à Leipzig, 5 avril 1864; chargé des fonctions de chancelier à Darmstadt, 1865; chancelier à Leipzig, 12 janvier 1867; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; chancelier à Hambourg, 1er octobre 1871; chancelier de première classe à Berlin, 2 août 1873; consul honoraire, 6 août 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 7 février 1878; consul de seconde classe, 5 juillet 1879; à Mannheim, 4 décembre 1879; à Bâle, 10 juillet 1880; consul de première classe, 14 juin 1883.

CHAPPEDELAINE (Julien-René-Emmanuel de), né le 24 décembre 1844; licencié en droit; commis de chancellerie à Londres, 27 juillet 1871; à Hambourg, 15 janvier 1873; chancelier de troisième classe à Leipzig, 25 novembre 1874; à Elseneur, 14 septembre 1876; secrétaire-archiviste de l'ambassade à Londres, 20 novembre 1879; chancelier à Bâle, 3 août 1880; chancelier de seconde classe, 12 août 1880; à Berlin, 21 mai 1884.

CHAPTAL (Emmanuel-Anatole de CHANTELOUP, vicomte), né le 25 décembre 1861; licencié ès lettres et en droit; attaché autorisé au bureau de la presse, 31 octobre 1882; attaché, 1er février 1883; à Saint-Pétersbourg, 26 décembre 1883.

CHARMEL (baron du) ✻, né le 6 mai 1845; attaché à Téhéran, 20 avril 1868; chevalier de la Légion d'honneur le 8 décembre 1870, sur la proposition du ministère de la guerre; attaché indemnisé à Madrid, 29 mai 1871; secrétaire de troisième classe honoraire, démissionnaire, 15 mars 1872; secrétaire de troisième classe honoraire à Berlin, 27 décembre 1873; secrétaire de troisième classe à Berlin, 9 juin 1874; à Berne, 3 septembre 1875; à La Haye, 9 août 1877; secrétaire de deuxième classe à Buénos-Ayres, 27 décembre 1879; en disponibilité, 2 mars 1880.

CHARPENTIER (Alfred) ✻, né le 16 janvier 1839; attaché payé à la direction des fonds, 21 janvier 1861; chevalier de la Légion d'honneur, 15 août 1869; commis principal, 15 mars 1871; rédacteur, 5 janvier 1872; agent comptable des chancelleries, 27 février 1877; chef de bureau, 28 juin 1877; sous-chef de division, 26 février 1879; consul de première classe à Moscou (non installé), 23 janvier 1880; à Santander, 30 mars 1880.

CHASSÉRIAU (René) ✻, né le 29 mai 1830; licencié en droit; conseiller de préfecture, 22 janvier 1852; secrétaire général, 17 décembre 1856; sous-préfet, 5 mars 1858; percepteur, 1er janvier 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 15 janvier 1862; receveur particulier des finances, 11 novembre 1865; vice-consul à Bologne avec le titre de consul honoraire, 24 juillet 1867; consul de seconde classe à Cagliari, 24 décembre 1869; en disponibilité du 17 juillet

1871 au 17 avril 1874; chargé du vice-consulat de Sainte-Croix de Ténériffe, 17 avril 1874; consul de première classe, 20 juillet 1880; officier d'académie, 1er janvier 1882.

Chatain (Marcel), né le 23 octobre 1852; docteur en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 9 juin 1878; attaché payé, 30 juin 1880; secrétaire adjoint de la Conférence internationale pour la protection de la propriété industrielle, novembre 1880; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec le Portugal, août 1881; chargé des fonctions de commis principal, 29 juillet 1882; commis principal, 26 juillet 1883.

Chaudordy (J. B. Alexandre-Damaze, comte de) C✻, né le 4 décembre 1826; attaché à Rome, 15 juin 1851; attaché payé au cabinet du ministre, 5 décembre 1854; détaché à Londres, 12 mai 1855; secrétaire de troisième classe, 30 août 1856; à Weimar, 13 septembre 1856; à Madrid, 28 mai 1858; attaché payé à la direction politique, 21 décembre 1858; secrétaire de deuxième classe, 29 novembre 1860; à Copenhague, 2 janvier 1861; à Carlsruhe, 29 janvier 1862; sous-chef du cabinet du ministère, 23 octobre 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1863; secrétaire de première classe, sous-directeur du cabinet, 6 mars 1865; officier de la Légion d'honneur, 30 août 1866; premier secrétaire à Madrid, 28 octobre 1866; à la disposition du département, 9 octobre 1867; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, en disponibilité, 10 août 1868; chargé de travaux particuliers, octobre 1869; directeur du cabinet et secrétariat, 16 août 1870; chargé, comme délégué, du ministère des affaires étrangères, pendant le gouvernement de la défense nationale à Tours et à Bordeaux (1870-1871); membre de l'Assemblée nationale, 1871; en inactivité, 15 octobre 1871; ambassadeur à Berne, 4 décembre 1873; à Madrid, 3 septembre 1874; ambassadeur extraordinaire à la Conférence de Constantinople, 18 novembre 1875; a repris, à l'issue de la conférence, la direction de l'ambassade de Madrid; commandeur de la Légion d'honneur, 2 mai 1876; en disponibilité, 11 décembre 1878; ambassadeur à Saint-Pétersbourg, 27 décembre 1881; membre de la Commission des archives diplomatiques, 10 février 1882; en disponibilité, sur sa demande, 16 février 1882; rappelé à l'activité et chargé de travaux particuliers, 8 mars 1884.

Chenu (Gustave-Charles-Thomas-Marie) ✻, né le 14 juin 1833; attaché à la direction des fonds, 4 juin 1852; attaché payé au bureau du chiffre, 21 décembre 1853; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1863; sous-chef du bureau du chiffre, 1er décembre 1867; consul de première classe, mis à la disposition du ministre, 1er février 1880; à Elseneur, 8 juin 1880.

Chevalier (Jean-Baptiste-Louis), né le 24 juin 1842; commis de chancellerie à Livourne, 18 octobre 1861; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; à Panama, 27 décembre 1869; en disponibilité, 25 novembre 1879.

Chevarrier (Ludovic-Philibert), né le 12 janvier 1820; rédacteur au ministère d'État, de 1852 à 1855; agent vice-consul à Gabès, 26 septembre 1874; à Jaffa, 27 avril 1878; à Douvres, 31 octobre 1880.

Chevrey-Rameau (Paul-Dominique) O✻, né le 5 août 1836; licencié en droit; attaché au département (chancellerie), 17 avril 1857; à la direction des consulats et affaires commerciales, 6 septembre 1859; attaché payé, 14 décembre 1861; élève-consul à Shanghaï, 10 octobre 1862; gérant du consulat général à Shanghaï, octobre 1863; du consulat de Canton, 16 avril 1864; attaché à Yeddo, 18 novembre 1864; chargé du consulat général de Yokohama, 1er mars 1865; gérant du consulat général à Turin, 6 novembre 1866; attaché à Tunis, 25 juillet 1867; consul de deuxième classe à Panama, 18 mars 1868; chargé d'affaires intérimaire et gérant du consulat général de Lima, 11 août 1868; consul de deuxième classe à Boston, 18 mars 1870; mis en disponibilité par suite de suppression de poste,

13 décembre 1872; chevalier de la Légion d'honneur, 9 mai 1874; consul de deuxième classe à Glasgow, 18 décembre 1875; rédacteur au contentieux, 14 février 1877; secrétaire de première classe à Berne, 8 avril 1879; sous-directeur de la chancellerie, 1er mai 1879; sous-directeur à la direction du contentieux (droit privé), 23 janvier 1880; officier de la Légion d'honneur, 19 janvier 1881; sous-directeur à la direction des affaires commerciales et consulaires (affaires consulaires), 15 février 1882.

Chevrey-Rameau (Henri-Jean) ✱, né le 18 janvier 1840; attaché à la direction des archives (chancellerie), 28 août 1862; attaché payé, 29 juillet 1864; vice-consul à Tarragone, 8 janvier 1872; à Séville, 3 septembre 1873; à Sunderland, 4 juin 1876; à Southampton, avec le titre de consul honoraire, 28 février 1878; rédacteur à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880.

Chévrier (Maurice-Ernest), né le 11 août 1839; licencié en droit; substitut à Vervins, 15 avril 1870; à Compiègne, 1er août 1877; attaché aux archives, 22 mars 1880; attaché payé, 21 juillet 1880.

Chidiac (Joseph), né le 15 mai 1840; commis au Caire (consulat), 9 février 1865; drogman de troisième classe, 8 janvier 1881.

Cicile (Charles-Albert), né le 8 janvier 1858; élève diplômé de l'École des Chartes; attaché à la direction commerciale, 26 janvier 1884.

Cirilli (Gustave-Eugène-Théodore), né le 31 octobre 1847; commis de chancellerie à Alexandrie, 17 février 1870; commis de chancellerie à Smyrne, 13 novembre 1873; chancelier de troisième classe, 7 novembre 1877; au Monténégro, 28 décembre 1878; chancelier de seconde classe, 6 février 1883; gérant de la mission au Monténégro, du 18 décembre 1882 au 7 mai 1884.

Clamageran (Jean-Félix-Germain), né le 1er août 1822; vice-consul de France à Rosas, 21 décembre 1878.

Clavery (Paul) O✱, né le 19 novembre 1832; licencié en droit; attaché à la direction des archives, 27 novembre 1852; à la direction des consulats et affaires commerciales, 14 mars 1853; commis expéditionnaire, 9 janvier 1856; commis principal, 31 décembre 1860; rédacteur adjoint, 10 novembre 1863; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1864; rédacteur, 26 janvier 1866; officier de la Légion d'honneur, 21 avril 1873; secrétaire des conférences internationales sur les monnaies (1865, 1867, 1874, 1875), sur les télégraphes (1863, 1865, 1872), sur le régime des sucres (1873), pour le règlement de questions commerciales et douanières avec la Suisse (1869) et avec l'Angleterre (1872, 1874), sous-directeur chargé de la sous-direction du Midi et de l'Amérique, 31 décembre 1875; de la sous-direction du Nord, 23 janvier 1880; directeur adjoint, 16 octobre 1880; consul général à Anvers, 27 décembre 1881; directeur des affaires commerciales et consulaires, 15 février 1882; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 28 février 1882.

Clercq (Étienne-François-Jules de), né le 25 novembre 1855; licencié en droit; attaché aux archives, 6 janvier 1874; à la direction politique, 29 juillet 1875; à Madrid, 1er août-15 octobre 1875; à la direction des consulats, 28 mai 1877; chargé des fonctions de secrétaire de la commission de liquidation de Strasbourg, 1er mai-5 juillet 1878; élève-consul, 17 août 1878; à Hambourg, 26 novembre 1878; à Londres, 16 février 1880; à New-York, 10 mai 1880; gérant du consulat de Chicago du 5 juin 1880 au 20 avril 1882; commis principal à la direction des affaires commerciales, 30 juin 1882; officier d'académie, 14 juillet 1883; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec l'Autriche-Hongrie, octobre 1883; secrétaire de la commission de réorganisation consulaire, 10 novembre 1883.

Clermont-Ganneau (Charles) ✻, né le 19 février 1846; licencié ès lettres; correspondant de l'Institut; officier d'académie; élève de l'École des langues orientales vivantes; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Jérusalem, 9 mai 1867; troisième drogman à Constantinople, 20 février 1873; mission scientifique en Palestine, 1874; chevalier de la Légion d'honneur, 10 mars 1875; en disponibilité, 31 août 1877; vice-consul de première classe à Jaffa, 31 octobre 1880; secrétaire-interprète à Paris pour les langues orientales, 10 mars 1882.

Cogordan (George) ✻, né le 16 mai 1849; docteur en droit, licencié ès lettres; attaché au contentieux, 23 mai 1874; attaché payé, 29 novembre 1877; commis principal, 27 mai 1879; rédacteur au cabinet, 1er février 1880; sous-directeur au contentieux (droit public), 16 octobre 1880; à la direction politique, 15 février 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882.

Colin (Victor), né le 26 novembre 1833; chancelier de troisième classe à Galatz, 21 avril 1880; à Bucarest, 10 mars 1882.

Collin [de Plancy] (Victor-Émile-Marie-Joseph), né le 22 novembre 1853; licencié en droit; élève diplômé de l'École des langues orientales; élève-interprète à Pékin, 23 novembre 1877; interprète-chancelier à Foutchéou (non installé), 21 février 1882; interprète de seconde classe, interprète-chancelier à Pékin, 24 août 1882; consul de deuxième classe, chargé des fonctions de secrétaire de deuxième classe à Pékin, 15 septembre 1883.

Colomb (Léon-François-Xavier), né le 30 janvier 1850; élève-drogman à Beyrouth, 27 juin 1872; drogman sans résidence fixe, 19 avril 1879; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Tanger, 24 mai 1879; drogman-chancelier à la même résidence, 1er juillet 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman-chancelier à Téhéran, 8 novembre 1881; vice-consul de deuxième classe à Bassorah, 19 novembre 1883.

Collongue (Paul-Gabriel d'Avon, baron de) ✻, né le 28 mars 1837; licencié en droit; attaché surnuméraire au ministère des finances, juin 1855; attaché payé au même ministère, août 1857; mis, sur sa demande, en disponibilité, mai 1858; attaché surnuméraire à la direction des consulats, 18 février 1860; attaché payé, 12 octobre 1863; secrétaire de la Conférence sanitaire internationale de Constantinople, 18 janvier 1866; chevalier de la Légion d'honneur, 7 novembre 1866; commis principal à la direction des consulats, 22 mars 1873; consul de seconde classe chargé du vice-consulat de Monaco, 13 mars 1877; consul de première classe, 1er mars 1882.

Commines de Marsilly (Julien de), né le 24 avril 1857; licencié en droit; attaché à Vienne, 12 juin 1880; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 28 mars 1881.

Conte (Tony) ✻, né le 28 février 1841; licencié en droit; attaché aux archives, 8 septembre 1864; à la direction politique, 18 juillet 1865; détaché à Constantinople, d'octobre 1867 à avril 1868; attaché payé, 30 avril 1871; secrétaire-archiviste, 31 décembre 1875; rédacteur adjoint, 24 mai 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; rédacteur-archiviste, 1er février 1880; secrétaire de première classe au Japon, 30 mars 1880; à Stockholm, 6 juin 1882; ministre plénipotentiaire de seconde classe et mis, sur sa demande, en disponibilité, 15 juin 1883.

Coppeaux (Émile), né le 16 juillet 1850; licencié en droit; attaché au parquet du Tribunal de la Seine, de juin 1875 à janvier 1876; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 9 juin 1878; attaché payé, 8 janvier 1881.

Cor (Eugène-Marie-Jacques), né le 27 juin 1843; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 19 décembre 1866; élève-consul à Constantinople, 22 mai 1872; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste de l'ambassade, mai

à novembre 1872; chargé de la gestion du consulat de Constantinople du 23 juillet 1873 au 14 mars 1874; du consulat de La Canée, du 30 septembre au 21 décembre 1875; chargé de nouveau de la gestion de ce consulat, 14 mars 1878; consul de seconde classe, 9 juin 1878; à La Canée, 21 décembre 1878; officier d'académie, 1er janvier 1882; consul de première classe, 28 avril 1882; à Palerme, 6 novembre 1883.

CORCELLE (François de) Ⓜ ✻, né le 18 avril 1851; licencié en droit; médaille militaire, 18 janvier 1871; attaché au cabinet du ministre, 23 août 1871; attaché payé, à la disposition de l'ambassadeur près le Saint-Siège, 2 mars 1875; secrétaire de troisième classe à la même résidence, 31 décembre 1875; à Washington, 20 juin 1876; secrétaire de deuxième classe à Washington, 20 juin 1879; rédacteur à la direction politique, 1er février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 19 février 1881; délégué du département des affaires étrangères à la célébration du centenaire de Yorktown en 1881; premier secrétaire de l'ambassade extraordinaire de M. Waddington à Moscou en 1883.

CORDIER (Paul-Jean-Marie), né le 4 décembre 1847; licencié en droit; attaché à Berne, 1er juin 1875; à Saint-Pétersbourg, 14 juin 1877; au contentieux, 13 mars 1879; aux archives, 21 juillet 1880; attaché payé, 21 octobre 1881.

CORPEL (René-Alexandre-Émile), né le 13 avril 1848; licencié en droit; attaché à la direction des archives (chancellerie), 15 mai 1875; attaché payé, 4 août 1877; à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880.

COSSÉ-BRISSAC (Joseph-Gustave-Pierre, comte de), né le 28 décembre 1852; licencié en droit; attaché à la direction politique, 5 août 1874; à Vienne, 12 septembre 1875; au cabinet, 18 août 1877; attaché payé à la direction politique, 1er février 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 29 décembre 1881; secrétaire de troisième classe, 5 avril 1882; à Tanger, 22 avril 1882; mis, sur sa demande, en disponibilité, 1er mars 1883.

COSTE (Jules-Ferdinand), né le 12 janvier 1845; licencié ès lettres et en droit; commis de chancellerie à Londres, 15 mars 1872; à Newcastle, 10 janvier 1873; à Port-Saïd, 21 mai 1873; en disponibilité, sur sa demande, 20 octobre 1875, et admis à participer aux travaux de la direction des consulats (service des chancelleries); chancelier de troisième classe à Galatz, 27 avril 1877; à Newcastle, 14 novembre 1878; commis principal à la direction du personnel, 23 janvier 1880; consul de seconde classe à Galatz (non installé), 14 février 1882; à Cagliari, 29 juillet 1882.

COURAPIED (Alfred-Léopold), né le 2 décembre 1843; licencié en droit; attaché payé à la comptabilité, 24 juillet 1880.

COURCEL (Alphonse, baron de) C✻, né le 30 juillet 1835; licencié en droit, a obtenu, en Allemagne, le diplôme de docteur en droit; attaché à la direction politique, 6 juin 1859; à Bruxelles, 9 juin 1859; à Saint-Pétersbourg, 11 avril 1861; attaché payé au cabinet, 16 octobre 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1864; secrétaire de deuxième classe, à la disposition du département, 27 décembre 1865; détaché au contentieux le 30 août 1866; secrétaire de première classe, à la disposition du ministre, 7 août 1869; sous-directeur à la direction politique, 31 octobre 1869; nommé, en la même qualité, ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 10 février 1877; chargé, par décision ministérielle, en date du 4 février 1877, de suppléer le directeur des affaires politiques dans ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement; officier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; directeur des affaires politiques, 23 janvier 1880; conseiller d'État en service extraordinaire, 27 janvier 1880; ministre plénipotentiaire de première classe, 17 février 1880; commandeur de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; directeur des affaires politiques et des archives, 18 septembre 1880; ambassadeur à Berlin, 27 décembre 1881.

COURTEILLE (Henri PAVET DE), né le 4 mars 1857; services militaires de novembre 1875 à juin 1880; attaché payé au bureau du chiffre, 30 juin 1880.

COURTHIAL (Achille DU) O✻, né le 5 août 1825; chancelier à Sainte-Marthe, 16 avril 1853; vice-consul à Saint-Thomas, 6 mars 1858; consul de seconde classe à Zanzibar, 30 septembre 1862; à Sainte-Marthe, 6 décembre 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; consul de seconde classe à la Vera-Cruz, 29 août 1865; officier de la Légion d'honneur, 10 août 1867; chargé de la gestion du consulat général à Port-au-Prince, du 24 juillet 1868 au 30 décembre 1869; consul de première classe, 14 juillet 1869; chargé de la gestion du consulat de Rio-de-Janeiro, du 24 mars 1870 au 17 février 1872; du consulat général de la Havane, du 9 août 1872 au 23 octobre 1873; du Port-au-Prince, du 1er décembre 1873 au 16 avril 1874; consul de première classe à Manille, 2 août 1873; à la Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1876; consul général à la Havane, 18 février 1879.

COURTOIS (Albert-Joseph DE) ✻, né le 12 juillet 1831; licencié en droit; agent vice-consul à Rosas, 7 octobre 1862; à Erzeroum, 28 juin 1865; à Andrinople, 28 avril 1867; à Bologne, 16 mars 1872; à Civita-Vecchia, 4 novembre 1875; à Arlon, 25 février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 5 octobre 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; vice-consul à Liège, 18 juillet 1881; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Liège, 28 juillet 1884.

COUTOULY (Charles DE), né le 24 février 1847; licencié ès lettres; ancien élève de l'École des chartes; consul de seconde classe à Tiflis, 11 mai 1880; à Dusseldorf, 1er février 1881; à Fernambouc, 20 septembre 1881; à Saint-Pétersbourg, 23 janvier 1882.

COUTOULY (Gustave DE) ✻, né le 25 décembre 1838; consul honoraire, désigné pour faire partie de la mission chargée de l'organisation de la Roumélie orientale, 26 août 1878; rédacteur à la direction politique, chargé des fonctions de sous-directeur du Midi, 22 novembre 1879; sous-directeur, 23 janvier 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Mexico, 15 octobre 1881.

CRAMPON (Louis-Ernest) ✻, né le 7 juin 1829; ancien élève de l'École des chartes et de l'École d'administration (1848); licencié en droit; attaché à la direction politique, 5 juin 1855; attaché à la mission de France en Syrie, et secrétaire de la Commission internationale, de 1860 à 1862; consul honoraire chargé du vice-consulat de Janina, 8 avril 1863; consul de seconde classe à Tauris, 28 septembre 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1869; employé, à titre auxiliaire, aux travaux de la direction politique, du 30 juillet 1870 au 18 mars 1871; consul de première classe à Jérusalem, 3 juillet 1871; secrétaire de la Conférence internationale du mètre, 1875; envoyé à Constantinople et mis à la disposition des plénipotentiaires français, de 1876 à 1877; secrétaire des conférences monétaires internationales, de 1876-1878 et 1879; consul à Manille, 18 septembre 1880.

CRAVERI (Marie-Jean-Joseph), né le 1er janvier 1829; commis de chancellerie à Alexandrie, 8 février 1870; chancelier de troisième classe à Singapour, 30 octobre 1873; chargé de la gestion du consulat de Singapour, du 24 mai 1875 au 6 novembre 1877; vice-consul à Ismaïlia, 28 décembre 1878; à Suez, 30 mars 1880; vice-consul de première classe, 28 avril 1882; à La Corogne, 29 juin 1882; à Casablanca, 28 février 1883.

CRESSONNIER (Victor-Joseph-Frédéric), né le 19 juin 1845; commis de chancellerie à Batavia, 10 octobre 1866; chancelier de troisième classe à la même résidence, 14 septembre 1876; mis, sur sa demande, en disponibilité, 7 avril 1881.

CROY (René-Pierre, vicomte de) O✻, né le 26 juillet 1828 ; attaché à Vienne, 8 mai 1850; attaché payé à la même résidence, 18 octobre 1854 ; chargé des fonctions de troisième secrétaire à Stockholm, 26 octobre 1855 ; attaché payé à la direction politique, 30 juin 1856 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1861 ; secrétaire de deuxième classe à Madrid, 29 janvier 1862 ; à Rome, 12 novembre 1866 ; rédacteur à la direction politique, 6 juillet 1870 ; secrétaire de première classe à l'ambassade près le Saint-Siège, 26 juin 1873; officier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague, 27 mai 1879.

CROZIER (Philippe-Marius), né le 30 janvier 1857 ; licencié ès lettres; élève de l'École polytechnique, 1er novembre 1878; sous-lieutenant d'artillerie à l'École d'application, 1er octobre 1880; attaché à la direction politique, 1er février 1881; à Londres, 12 février 1881 ; à la direction politique, 25 février 1882 ; attaché payé au cabinet et secrétaire particulier du ministre, 25 février 1883; secrétaire de troisième classe à Londres, 4 novembre 1883.

CUBISOL (Joseph-François-Honoré) ✻, né le 26 septembre 1830; vice-consul à La Goulette, 20 juillet 1868; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884.

CULLERIER (Michel), né le 10 avril 1845; licencié en droit; attaché au bureau du protocole, 2 avril 1868; attaché payé, 1er février 1872; en disponibilité sur sa demande, 10 avril 1884.

CUSSY (Henri-Achille de CORNOT, baron de) ✻, né le 9 octobre 1830; licencié en droit; chancelier à Dantzig, 16 août 1857; à Anvers, 27 mars 1861; à Darmstadt, 30 juillet 1863; agent vice-consul à Eich, 3 février 1869; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1869; vice-consul à Jersey avec le titre de consul honoraire, 5 mai 1871 ; consul de seconde classe à la même résidence, 30 mars 1880; à Dublin, 12 avril 1881.

DABRY DE THIERSANT (Claude-Philibert) ✻, né le 5 avril 1826; élève à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, 16 décembre 1845; sous-lieutenant au 1er régiment d'infanterie de marine, 1er octobre 1847; lieutenant, 19 février 1853 ; capitaine au 51e régiment d'infanterie, 16 septembre 1856 ; ancien commissaire du gouvernement français à Chusan et à Tientsin ; chevalier de la Légion d'honneur, 26 mars 1862 ; chargé de la gestion du consulat de Hankao, 28 juillet 1862; consul de deuxième classe, 11 décembre 1865; gérant du consulat général de Shanghaï, 9 décembre 1868; consul de seconde classe à Canton, 27 novembre 1869; consul de première classe à cette résidence, 2 août 1871 ; consul général et chargé d'affaires à Guatemala, 26 janvier 1878; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, en disponibilité sur sa demande, 30 avril 1884.

DALOZ (Eugène) Ⓜ ✻, né le 29 décembre 1835; services militaires (mai 1856-8 août 1864); décoré de la médaille militaire ; percepteur des contributions directes à Ablis (Seine-et-Oise), du 1er mars 1865 au 4 mai 1866 ; agent de la Compagnie des Messageries maritimes au Japon, 1868 ; agent vice-consul à Hiogo, 17 juillet 1869 ; à Gijon, 8 juin 1874; à Santo-Domingo, 18 novembre 1874 ; consul honoraire, 24 avril 1875 ; consul de seconde classe à Puerto-Rico, 31 décembre 1876; consul et commissaire du gouvernement français à Honolulu, 10 février 1878; consul à Malte, 4 octobre 1880; consul de première classe, 1er mars 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882; consul à Odessa, 18 novembre 1882.

DAMOUR (Amédée) ✻, né le 28 mars 1833; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 24 décembre 1853; élève-consul, 26 août 1857; attaché payé, 28 avril 1858; commis principal, 15 juin 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; rédacteur, 22 mars 1873; secrétaire des conférences internationales tenues à Paris pour la négociation du traité de commerce conclu, le 6 juillet 1877, avec l'Italie, et de la convention de commerce du 3 décembre

1877, avec l'Espagne; en disponibilité et consul général honoraire, 12 janvier 1882; admis à faire valoir ses droits à la retraite, 11 avril 1883; en disponibilité, 17 mars 1884.

Danloux (Antonin), né le 9 août 1837; services militaires, 1856 à 1863; vice-consul à Algésiras, 17 juillet 1869; à La Corogne, 14 juin 1873; à Savone, 4 juin 1876; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880.

Darmet (Charles-Marie) ✻, né le 18 novembre 1835; attaché aux archives, 25 août 1854; attaché payé au bureau du chiffre, 4 août 1857; chevalier de la Légion d'honneur, août 1867; commis principal, 1er février 1880.

Daubas de Ferrou (Henri-Xavier) ✻, né le 24 décembre 1836; chevalier de la Légion d'honneur, 24 juin 1871; commis de chancellerie à Barcelone, 9 novembre 1877; chancelier de troisième classe à Charleston, 5 août 1880; à Lima, 24 mars 1882; à Breslau, 15 juin 1883; en disponibilité, 15 juillet 1884.

Dauchez (Charles), né le 19 juin 1848; licencié en droit; attaché surnuméraire à la direction des fonds, 4 octobre 1870; attaché payé au bureau du chiffre, 17 mars 1871.

Daudé (Paul), né le 20 mai 1854; employé à titre auxiliaire à la division de la comptabilité, janvier 1883; attaché payé, 1er novembre 1883.

Dausseing (Honoré-Louis-Alexandre), né le 22 décembre 1847; licencié en droit, commis de chancellerie à Londres, 16 novembre 1874; chancelier de troisième classe à Hong-Kong, 29 juillet 1879; à Calcutta, 28 février 1880; chancelier de deuxième classe, 17 septembre 1883; à New-York, 15 juillet 1884.

Dautremer (Joseph-Adolphe), né le 9 juin 1860; élève diplômé de l'École des langues orientales; élève-interprète à Bangkok, 31 décembre 1878; interprète adjoint au Japon, 2 novembre 1880; second interprète à Tokio, 1er septembre 1882; interprète de seconde classe, 1er mai 1884.

Debos (Marie-Louis), né le 4 mai 1841; commis de chancellerie à Bruxelles, 24 novembre 1879; à Rio-de-Janeiro, 3 juillet 1880; chancelier de troisième classe à Bahia, 1er juillet 1881; à Lima (non installé), 15 juin 1883; vice-consul de seconde classe à Colon, 3 septembre 1883.

Decazes (Louis-Charles-Amanieu, duc de Glucksbierg, duc) G O ✻, né le 24 mars 1819; attaché payé au département, 1er juillet 1840; chevalier de la Légion d'honneur, 6 décembre 1842; premier secrétaire d'ambassade à Madrid, 29 juillet 1843; officier de la Légion d'honneur, 30 septembre 1844; commandeur, 27 septembre 1846; ministre intérimaire à Madrid, 11 mars 1847; à Lisbonne, 8 décembre 1847; interruption de services de février 1848 à 1873; ambassadeur à Londres, 6 septembre 1873; ministre des affaires étrangères du 26 novembre 1873 au 24 novembre 1877; grand-officier de la Légion d'honneur, 18 juillet 1876; en disponibilité, 24 novembre 1877.

Decourt (Julien), né le 8 août 1833; employé au secrétariat général du gouvernement à Alger (1857-1858); commis de chancellerie à Montevideo, 7 mai 1863; chancelier à Philadelphie, 10 novembre 1864; gérant le vice-consulat de Baltimore, 19 septembre 1867; titulaire de ce poste, 17 juillet 1869; gérant le consulat à Boston, du 8 juillet 1872 au mois d'août 1873; vice-consul à Llanelly, 30 août 1872; à Belfast, 30 octobre 1873; à Édimbourg-Leith, 13 mars 1877; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; consul de seconde classe à Sydney, 31 mars 1881.

Decrais (Pierre-Louis-Albert) C ✻, né le 18 septembre 1838; avocat à la Cour d'appel de Paris; attaché à la mission de M. Tachard à Bruxelles, septembre 1870; préfet d'Indre-et-Loire, 20 mars 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1874; préfet des Alpes-Maritimes, 11 novembre 1874; de la Gironde, 21 mars 1876 et

19 décembre 1877; officier de la Légion d'honneur, 7 février 1878; conseiller d'État, 16 mars 1879; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bruxelles, 8 mai 1880; membre du conseil général de la Gironde; ministre plénipotentiaire de première classe, 2 février 1882; directeur des affaires politiques, 4 février 1882; commandeur de la Légion d'honneur, 25 juillet 1882; ambassadeur à Rome, 11 novembre 1882.

Degrais (Pierre-Joseph-Julien), né le 16 septembre 1846; commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro (consulat), 24 janvier 1868; admis à participer aux travaux de la direction des consulats (service des chancelleries), du 30 avril au 30 octobre 1873; chancelier de troisième classe à Rio-Janeiro, 30 octobre 1873; à la Havane, 24 décembre 1875; gérant de la chancellerie du consulat de Genève, du 7 mai au 27 novembre 1877; gérant de la chancellerie du consulat général d'Anvers, 22 décembre 1877; titulaire de cette chancellerie, 9 novembre 1878; chancelier de seconde classe, 27 décembre 1879; commis principal au contentieux (droit privé), 23 juillet 1880; vice-consul de première classe à Arlon, 18 juillet 1881; consul de deuxième classe, 14 février 1882; à Newcastle, 29 juin 1882.

Defrance (Jules-Albert), né le 2 avril 1860; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 5 décembre 1880; attaché, 1er février 1882; à Berlin, 11 novembre 1882.

Degardin (Alfred), né le 11 octobre 1842; attaché, en 1861, au vice-consulat de France à Sunderland; commis de chancellerie à Newcastle, 28 septembre 1863; secrétaire-archiviste de l'ambassade de Londres, 10 janvier 1873; chancelier de troisième classe à Newcastle, 25 novembre 1874; à la Nouvelle-Orléans, 6 août 1875; mis, sur sa demande, en non-activité, 14 octobre 1876; chancelier à Elseneur, 20 novembre 1879; chancelier de deuxième classe, 12 août 1880.

Degrand (Jules-Alexandre-Théodore), né le 1er novembre 1844; surnuméraire à la chancellerie du consulat de Buenos-Ayres, 19 juillet 1866; commis de chancellerie à Buenos-Ayres, 28 mars 1867; chancelier de troisième classe à Galatz, 27 décembre 1869; à Rio-de-Janeiro (consulat), 24 décembre 1875; chancelier de seconde classe, 23 mars 1878; à Amsterdam, 28 novembre 1878; à Bucarest, 20 mars 1880; vice-consul à Kustendjé, 10 mars 1882; officier d'académie, 14 juillet 1882; vice-consul de première classe, 17 septembre 1883; à Roustchouk, 6 novembre 1883.

Dejardin (Paul-Henri-Clément) ✱, né le 30 janvier 1833; commis de chancellerie à New-York, 24 novembre 1853; chancelier à Boston, 30 janvier 1858; à Washington, 14 décembre 1861; consul honoraire, 6 janvier 1869; chancelier de première classe, 22 décembre 1869; chevalier de la Légion d'honneur, 6 août 1870; consul de seconde classe à Charleston, 27 décembre 1879; agent du Gouvernement près la commission mixte franco-américaine, 12 mars-21 juin 1881.

Dejardin (Léon-Adolphe) ✱, né le 3 juillet 1842; commis de chancellerie à New-York, 31 janvier 1863; chancelier à Richmond, 25 avril 1868; à Glasgow, 29 juin 1869; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; admis à participer aux travaux de la direction des consulats, du 15 mars 1870 au 30 juillet 1871; chancelier à Liverpool, 31 juillet 1871; chancelier de seconde classe à Saint-Pétersbourg, 2 août 1873; secrétaire-archiviste de l'ambassade de Londres, 1er octobre 1874; chancelier à New-York, 18 novembre 1875; chancelier de première classe, 23 mars 1878; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; consul de seconde classe à Hongkong, 16 mars 1882; chevalier de la Légion d honneur, 12 juillet 1884.

Delabarre (Hector-Louis-Édouard) ✱, né le 8 février 1844; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 4 août 1865; élève-consul, 14 mars 1870; à Bucarest, 25 mars 1872; chargé de la gestion du consulat à Jassy, du 25 avril 1873

au 31 mai 1875; consul de seconde classe à Singapour, 1er avril 1875; chargé de la gestion du consulat général à Batavia, 1er novembre 1875; consul de seconde classe au Caire, 14 septembre 1876; officier d'académie, août 1877; à Moscou, 27 avril 1878; à Bâle, 23 janvier 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; rédacteur à la direction du personnel, 13 juillet 1880; chargé de travaux particuliers, 11 mai 1881; consul de première classe à Saint-Pétersbourg (non installé), 12 octobre 1881; secrétaire pour les négociations commerciales avec l'Espagne et le Portugal (mai 1881-février 1882); consul à Livourne, 23 janvier 1882; à Florence, 29 juin 1882.

Delacroix (Pierre-Henry), né le 23 octobre 1832; licencié en droit; commis de chancellerie à Florence, 16 août 1876; à Gênes, 15 janvier 1879; chancelier de troisième classe à Tampico (non installé), 5 octobre 1880; à Tripoli de Barbarie, 1er juillet 1881.

Delafont (Maxime), né le 2 juin 1838; attaché au bureau des traducteurs, 26 décembre 1874; attaché au cabinet (service de la presse), 25 juillet 1876; attaché payé, 14 avril 1880.

Delage (Léon Jules-Marcellin), né le 23 mai 1851; licencié en droit; commis de chancellerie à Newcastle, 13 octobre 1877; chancelier au Cap, 21 avril 1880.

Deloffre (Henri), né le 20 avril 1843; commis de chancellerie, 22 septembre 1864; à Lisbonne, 20 décembre 1864; à Turin, 8 juillet 1865; à Livourne, 5 novembre 1866; à Gênes, 15 janvier 1868; à Rome, 13 mai 1876; chargé de la chancellerie de Belgrade, 12 août 1880; chancelier de troisième classe, 2 décembre 1880.

Deloncle (Antoine-Benoît-François), né le 14 août 1856; licencié ès lettres; attaché autorisé au bureau de la presse, 29 janvier 1880; attaché surnuméraire, 6 juillet 1880; à la direction des affaires politiques, 15 septembre 1880; attaché payé au cabinet du sous-secrétaire d'État, 13 octobre 1880; secrétaire de troisième classe à Bucarest (non installé), 15 mars 1881; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec l'Angleterre, la Suisse et l'Italie, 1881; chef du cabinet du sous-secrétaire d'État, 17 novembre 1881; rédacteur à la direction des affaires commerciales, 27 janvier 1882; consul de première classe, chargé de travaux particuliers, 26 juillet 1883.

Delongraye (Gustave-Auguste) ✻, né le 14 janvier 1836; attaché à la direction des archives (chancellerie), 15 février 1857; attaché payé, 13 avril 1857; chancelier à Philadelphie, 16 août 1862; à Riga, 10 novembre 1864; à Livourne, 12 mai 1866; à Stuttgart, 31 mars 1868; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; admis à participer aux travaux du département, 8 août 1870; vice-consul à Southampton, 1er octobre 1871; consul honoraire, 30 octobre 1873; consul de seconde classe à Santiago de Cuba, 4 juin 1876; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; à Hongkong, 9 novembre 1878; à Santiago de Cuba, 1er avril 1881; consul de première classe, 12 juillet 1881; à Rio-de-Janeiro, 21 février 1882.

Delongraye (Alfred-Victor) ✻, né le 15 avril 1837; attaché à la direction des archives (chancellerie), 2 novembre 1861; attaché payé, 7 mai 1862; commis principal, 26 mai 1873; rédacteur, 1er mai 1878; au contentieux (droit privé), 1er février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; rédacteur à la direction des affaires commerciales, 15 février 1882.

Deloynes (Marie-Joseph), né le 8 août 1857; licencié en droit; attaché à la direction politique, 1er février 1881; à Madrid, 12 novembre 1883; secrétaire de troisième classe à la même résidence, 12 janvier 1884.

Delsart (Jean-Baptiste-Émile-Joseph), né le 14 octobre 1836; commis de chancellerie à Ostende, 1er juillet 1853; à Bruxelles, de 1859 à 1864; chancelier à Chris-

tiania, 23 janvier 1864 ; à Ostende, 1er septembre 1866 ; à Malaga, 28 mars 1868 ; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; à Christiania, 9 août 1870; chancelier de seconde classe, 2 août 1873 ; à Odessa, 13 mars 1877 ; chancelier de première classe, 27 décembre 1879; à La Haye, 17 juillet 1880; consul honoraire, 18 octobre 1883.

Denaut (Louis-Auguste-Horace), né le 31 janvier 1850; attaché aux archives, 29 juillet 1871 ; à la direction politique (contentieux), 30 août 1873 ; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 28 mars 1878; secrétaire de seconde classe, 22 janvier 1882; à Washington, 28 février 1882 ; à Stockholm, 15 septembre 1883.

Depierre (Paul-Antoine), né le 8 février 1844; commis de chancellerie à New-York, 15 février 1879 ; chancelier de troisième classe à Charleston, 14 juin 1883.

Desages (Émile, comte), né le 21 février 1847; attaché à la direction politique, 20 octobre 1876 ; à Belgrade, 20 avril 1877 ; vice-consul à Bizerte, 10 mai 1879; vice-consul de première classe, 23 avril 1881; à Widdin (non installé), 13 juin 1881 ; à Figueras, 10 octobre 1881 ; à Fiume, 14 février 1882.

Desbuissons (Louis-Édouard) ❋, né le 3 juin 1827 ; géographe du ministère des affaires étrangères, 26 décembre 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1879.

Desbuissons (Léon), né le 31 mai 1863; attaché payé à la division des archives (bureau du géographe), 1er septembre 1882.

Deschamps (Pierre-Émile), né le 25 octobre 1856; licencié en droit; attaché à Berlin, 20 novembre 1877 ; attaché payé à la direction politique, 1er février 1880; secrétaire de troisième classe à Bruxelles, 11 octobre 1881.

Des Garets (Marie-Joseph-Jacques-Bruno de Garnier, vicomte), né le 18 mai 1855; autorisé à Saint-Pétersbourg, 7 décembre 1877; attaché à la même résidence, 14 novembre 1879; à la direction politique, 8 juin 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 17 janvier 1882.

Deslandres (Émile-Léon), né le 1er octobre 1852; licencié en droit; attaché à la direction des affaires commerciales, 16 juillet 1881 ; à Rome, 1er janvier 1883; au cabinet (bureau de la Presse), 20 janvier 1884.

Desmartis (Pierre), né le 11 août 1848 ; licencié en droit; commis de chancellerie à Venise, 19 août 1879 ; chancelier de troisième classe à cette résidence, 27 décembre 1879; officier d'académie, 1er janvier 1882; chancelier à Smyrne, 12 mai 1882; à Livourne, 1er septembre 1882; chancelier de seconde classe, 28 juillet 1884.

Desportes de la Fosse (Henri-Jacques-André), né le 7 janvier 1861 ; licencié ès lettres et en droit; attaché au cabinet (bureau de la Presse), 26 janvier 1884.

Despréaux de Saint-Sauveur (Eugène) ❋, né le 11 juin 1836; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 27 septembre 1861 ; au consulat général de Palerme, 8 janvier 1863 ; de Gênes, août 1863; élève-consul, 10 avril 1867 ; à Buenos-Ayres, 12 février 1868 ; chargé de la gestion du consulat à Civita-Vecchia, du 16 janvier au 13 décembre 1872; à Cagliari, du 5 janvier au 15 mai 1873; consul de seconde classe à Bahia, 21 avril 1873; à Brême, 1er avril 1875; à Cagliari, 13 mars 1877 ; à Messine, 25 février 1880; consul de première classe, 13 juillet 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1881.

Desprez (Paul), né le 15 avril 1852 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 17 août 1871; attaché payé, 1er septembre 1875; a fait partie, comme secrétaire de troisième classe, des missions extraordinaires de France à la Conférence de Constantinople, novembre 1876, et au Congrès de Berlin, juin 1878; rédacteur adjoint à la direction politique, 24 décembre 1879; secrétaire de

deuxième classe à Rome (Saint-Siège), 1er février 1880; inscrit dans la première section des secrétaires de deuxième classe, 15 décembre 1881 ; rédacteur au contentieux, 22 avril 1882; à la direction politique, janvier 1883.

Destrées (Charles-Ferdinand) ✱, né le 29 mai 1834; drogman auxiliaire à Tanger, 14 décembre 1852 ; drogman sans résidence fixe, 4 février 1857 ; second drogman à Tunis, 19 janvier 1859 ; à Alexandrie, 14 novembre 1859; drogman-chancelier à Mogador, 11 janvier 1860; à Jérusalem, 16 avril 1863; à Tanger, 18 octobre 1863; premier drogman de cette légation, 25 décembre 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; consul de seconde classe à Bagdad, 2 août 1873; à Alep, 23 mars 1878; consul de première classe, 13 juillet 1880 ; à Jérusalem, 29 mai 1883.

Devaugelade (Jean-Baptiste-Georges), né le 3 juillet 1844 ; commis de chancellerie à Buenos-Ayres, 24 octobre 1868; chancelier de troisième classe à Bahia, 2 août 1873 ; chargé de la chancellerie du consulat de France à Rio-de-Janeiro, 26 mars 1877; nommé titulaire du poste le 28 novembre 1878 ; chancelier de seconde classe, 27 décembre 1879 ; chancelier de première classe, 1er mai 1884.

Devéria (Gabriel) ✱, né le 7 février 1844 ; élève-interprète pour la langue chinoise, 6 février 1860; chargé de la gestion du consulat à Tientsin, du 1er septembre 1863 au 9 août 1865 et du 22 mars 1866 au 1er avril 1869; interprète-chancelier à Foutchéou, 26 février 1870; premier interprète de la légation à Pékin, 30 octobre 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1875; inscrit dans la première classe des interprètes, 18 septembre 1880; consul de seconde classe, hors cadre, 18 décembre 1880; secrétaire de seconde classe, hors cadre (1re section), 25 février 1881; secrétaire-interprète à Paris pour la langue chinoise, 20 février 1882; secrétaire de première classe à Pékin, 12 septembre 1883 (non installé).

Diesbach de Belleroche (Charles-Théodore-Gonzalve, comte de), né le 3 août 1847; attaché à Saint-Pétersbourg, 27 juin 1873; à Vienne, 4 janvier 1875; secrétaire de troisième classe à Tokio, 23 août 1877; secrétaire de seconde classe à la même légation, 22 janvier 1881 ; à Bucarest, 17 février 1883.

Dillon (Charles) ✱, né le 13 juillet 1842 ; élève-interprète pour la langue chinoise, 17 décembre 1861 ; agent vice-consul à Macao, 26 février 1870; consul de seconde classe à Tientsin, 20 février 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; consul de première classe, 25 février 1880; à Melbourne, 1er mai 1884.

Dobignie (Alphonse-Louis) ✱, né le 25 août 1829; chancelier à Bilbao, 27 juin 1854 ; chancelier à Lisbonne, 4 février 1857 ; chancelier de l'agence et consulat général à Alexandrie, 20 août 1864 ; chevalier de la Légion d'honneur, 28 juillet 1865 ; consul de seconde classe à Constantinople, 17 décembre 1874 ; consul de première classe à Alexandrie, 25 février 1880; en disponibilité, 10 octobre 1881 ; consul à Saint-Sébastien (non installé), 27 janvier 1882; à Port-Saïd, 14 février 1882.

Dozon (Louis-Auguste-Henri) ✱, né le 2 février 1822; licencié en droit; officier d'académie; chancelier à Belgrade, 24 octobre 1855; agent vice-consul à Mostar, 24 janvier 1863; à Philippopoli, 2 octobre 1865; chargé de la gestion du vice-consulat à Janina, 25 avril 1866; chevalier de la Légion d'honneur, 15 août 1868; consul honoraire, vice-consul à Janina, 3 février 1869; consul de seconde classe chargé du vice-consulat à Mostar, 21 août 1875; consul à Larnaca, 21 décembre 1878; consul de première classe à Salonique, 1er février 1881; correspondant de l'Institut, 28 décembre 1883.

Drouin (Albert), né le 10 janvier 1846; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 4 juin 1870; élève-consul, 1er avril 1875; à Calcutta, 8 janvier 1876;

chargé de la gestion de ce poste du 14 janvier au 7 novembre 1878 ; consul de seconde classe à Singapour (non installé), 27 novembre 1879; à Bombay, 18 septembre 1880; à Port-Louis, 12 décembre 1882.

Dubail (Pierre-René-Georges), né le 13 octobre 1845; licencié en droit; attaché autorisé à Santiago du Chili, 1er février 1874; chancelier de troisième classe à Pékin, 14 septembre 1876; vice-consul à Tchéfou, 15 février 1878, attaché à la direction politique (contentieux), 27 mai 1879; commis principal au cabinet, 1er février 1880; rédacteur pour les affaires politiques, 6 novembre 1880; rédacteur à la direction politique, 29 décembre 1881; conseiller d'ambassade à Rome, 6 mars 1884.

Du Bos (Auguste-Alexandre), né le 5 août 1846; attaché aux archives, 13 février 1869; au cabinet, 2 juillet 1869; à Londres, 18 octobre 1869; à la direction politique, 5 février 1872; secrétaire de troisième classe en disponibilité, 11 avril 1873; attaché au cabinet, sans traitement, 31 décembre 1873; secrétaire de troisième classe, hors cadre (attaché au cabinet), 9 juin 1874; secrétaire de deuxième classe, hors cadre, 19 novembre 1877; en disponibilité.

Du Boys (Sylvius-Paul), né le 5 juillet 1853; reçu à l'École militaire de Saint-Cyr (1872); licencié en droit; élève-commissaire de la marine (1875); élève diplômé de l'École des sciences politiques (1881); attaché à la direction des consulats, 9 mai 1879; attaché payé à la direction du personnel, 23 janvier 1880; chargé des fonctions de commis principal, 15 février 1882; commis principal, 30 mars 1882; officier d'académie, 1er janvier 1883; commis principal a la direction des affaires commerciales et consulaires, 16 janvier 1883.

Dubreuil (Pierre-Alfred) ✱, né le 18 avril 1825; docteur en médecine, a servi dans la marine de l'État en qualité de chirurgien auxiliaire de troisième classe, mai 1846 à novembre 1850; médecin sanitaire commissionné par le ministère du commerce à bord des paquebots-poste du Levant de 1853 à 1856; chevalier de la Légion d'honneur, 5 août 1857; médecin sanitaire et vice-consul à Djeddah, 22 décembre 1866; vice-consul à Larnaca, 17 avril 1874; consul honoraire, vice-consul à Soller, 21 décembre 1878; à Brindisi, 27 décembre 1879; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; consul de seconde classe à Puerto-Rico, 1er avril 1881.

Du Buisson (Théophile-Ferdinand-Maurice), né le 14 juillet 1855; attaché à la direction des fonds, 27 mars 1877; attaché payé, 15 mars 1878; en disponibilité, sur sa demande, 1er mai 1883.

Duca (Jean-Louis-Sébastien) O ✱, né le 7 juillet 1832; licencié en droit; admis par concours comme attaché au département (bureau des traducteurs), 10 août 1858; attaché payé, 9 février 1860; chef du bureau des traducteurs, 24 avril 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875; sous-directeur, 24 décembre 1881; officier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

Duchastel de Montrouge (Hilaire-Alexandre-Léon), né le 17 avril 1848; commis de chancellerie à New-York, 30 novembre 1875; chancelier de troisième classe à Charleston, 14 novembre 1878; à Chicago, 5 août 1880; à Québec, 1er juillet 1881; chancelier de deuxième classe, 17 septembre 1883.

Du Closel (Adrien-Fernand Barbat) ✱, né le 12 septembre 1843; commis de chancellerie à Milan, 26 août 1863; à Gênes, 22 décembre 1863; chancelier à Boston, 23 janvier 1867; à Cologne, 24 octobre 1868; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; chancelier à Séville, 27 décembre 1869; admis à participer aux travaux de la direction des consulats (chancelleries), 19 septembre 1873; chancelier à Milan, 25 novembre 1874; chancelier de seconde classe; 14 septembre 1876; vice-consul de France à San-Remo, 9 novembre 1878;

vice-consul de première classe, 28 avril 1882; à Arlon, 29 juin 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883; vice-consul à Valence, 3 septembre 1883.

Du Closel (Édouard-Léopold Barbat), né le 11 mars 1842; attaché au ministère de l'intérieur; chancelier à Brême, 2 décembre 1865; à Bombay, 26 juin 1867; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; chancelier à Cologne, 27 décembre 1869; à Leipzig, 1er octobre 1871; à Quito, 25 novembre 1874; chancelier de seconde classe, 19 février 1875; à Santa-Fé de Bogota, 19 avril 1879; à Athènes, 11 octobre 1880; chancelier de première classe, 26 octobre 1880; vice-consul de première classe à Varna, avec le titre de consul honoraire, 20 février 1884.

Ducloux (François-Xavier), né le 9 novembre 1832; ingénieur des mines; vice-consul de deuxième classe à Saint-Jean-de-Terre-Neuve (non installé), 27 janvier 1882; à Bourgas, 10 mars 1882.

Ducos (Théodore), né le 19 juin 1849; licencié en droit; attaché à la direction politique (contentieux), 24 juillet 1875; attaché à Rome (Saint-Siège), 16 février 1877; à Berne, 24 avril 1877; à la direction politique (contentieux), 27 mars 1878; attaché payé au contentieux politique et commercial, 1er février 1880; à la direction politique, janvier 1883.

Dumaine (Alfred), né le 25 décembre 1852; licencié en droit; archiviste paléographe; attaché au contentieux, 25 août 1877; à Constantinople, 15 mai 1878; au cabinet du ministre, 3 janvier 1880; attaché payé, 1er février 1880; troisième secrétaire par intérim à Rome (Saint-Siège), 25 mars-10 mai 1881; commis principal au cabinet, 25 janvier 1882; mis à la disposition du directeur des affaires politiques, 5 septembre 1882; commis principal à la direction politique, 28 novembre 1883.

Dumax (Étienne-Jean), né le 26 octobre 1822; commis de chancellerie à Port-au-Prince, 1861; chancelier à Sainte-Marthe, 28 octobre 1866; à Panama, 24 octobre 1868; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; admis au traitement d'inactivité, 27 décembre 1869; chancelier à Fernambouc, 8 juin 1870; de deuxième classe, 21 avril 1880.

Du Parc de Locmaria (Charles-Louis, comte), né le 9 juillet 1833; commis traducteur à Francfort, 4 décembre 1868; chancelier à Dresde (légation), 27 décembre 1869; gérant le consulat de Bâle, du 20 mars 1871 au 11 juin 1872; chancelier de la légation à Munich, 8 janvier 1872; vice-consul à Raguse, 11 septembre 1873; à Venise, 18 novembre 1874; à Valence, 27 décembre 1879; à Port-Maurice, 12 août 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880.

Dupas (James-Alexandre), né le 23 janvier 1857; commis auxiliaire à la Nouvelle-Orléans, 3 mars 1875; commis de chancellerie au même poste, 13 juin 1878; chancelier de troisième classe à Tampico, 15 juillet 1884.

Duplessis (Léon), né le 2 avril 1853; licencié en droit; attaché à Lima, 10 avril 1875; à Berlin, 1er septembre 1876; vice-consul à Barranquilla, 27 avril 1878; à Kœnigsberg, 27 décembre 1879.

Duprat (Pierre-Pascal), né le 24 mars 1815; représentant du peuple à l'Assemblée constituante, 9 avril 1848; député des Landes à l'Assemblée législative, 13 mai 1849; à l'Assemblée nationale, 2 juillet 1871; député de Paris, 16 avril 1876; réélu le 14 octobre 1877; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire (de 1re classe) au Chili, 11 novembre 1882.

Dupuy (Louis), né le 5 juin 1830; conseiller général de l'Ain; vice-consul à Zurich,

25 février 1880 ; à Civita-Vecchia, 1er février 1881 ; vice-consul de première classe à Édimbourg, 31 mars 1881 ; consul de deuxième classe, chargé du vice-consulat d'Édimbourg, 1er mai 1884.

Dupuy de Lôme (Cyprien-Georges-Henri-Laurent), né le 7 décembre 1850; licencié en droit ; attaché à Washington, 28 décembre 1876 ; à Rome, 22 janvier 1877 ; à Vienne, 3 décembre 1878; à la direction politique, 20 décembre 1878 ; attaché payé (pour prendre rang du 1er février), 31 mars 1880; secrétaire de troisième classe à Washington, 5 mars 1882; en disponibilité, sur sa demande, 1er septembre 1883.

Dutel (Renaud-Édouard-Xavier), né le 30 octobre 1844 ; licencié en droit ; commis de chancellerie, 1er avril 1879 ; attaché à la direction des consulats, 16 mai 1879 ; consul suppléant à Smyrne, 8 janvier 1881 ; à Alexandrie, 7 mai 1883.

Du Tillet (Gabriel-Étienne-Fénelon), né le 14 juillet 1853 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 8 septembre 1879; en disponibilité, 27 décembre 1881 ; attaché au bureau de la presse, 3 mai 1882 ; en disponibilité, janvier 1883.

Du Tour (Édouard, comte) ✻, né le 28 février 1826 ; licencié en droit ; ancien élève de l'École d'administration ; attaché à la direction des consulats, 23 janvier 1850 ; élève-consul, 14 août 1852 ; à Tripoli de Barbarie, 25 janvier 1856 ; consul de seconde classe à La Canée, 19 janvier 1859 ; à Larnaca, 27 juillet 1860 ; à Moscou, 27 décembre 1861 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865 ; consul à Messine, 21 décembre 1867 ; consul de première classe à Palerme, 3 février 1869 ; à Turin, 18 décembre 1875 ; consul général, 27 décembre 1879 ; à Anvers, 14 février 1882 ; à Naples, 2 novembre 1882.

Dutrait (Arthur), né le 20 février 1844 ; licencié en droit ; employé, à titre auxiliaire, à la chancellerie du consulat de Genève, 23 septembre 1871 ; commis de chancellerie, 16 février 1874 ; chancelier de troisième classe à Riga, 28 novembre 1878 ; à Genève, 27 décembre 1879 ; chancelier de seconde classe, 5 juin 1882.

Elbenne (Samuel-Georges Menjor, Vte d'), né le 2 juin 1850 ; licencié en droit ; attaché autorisé aux archives, 25 mars 1877 ; attaché surnuméraire, 3 novembre 1877 ; attaché payé, 21 juillet 1880 ; chargé des fonctions de commis principal, 1er mars 1882 ; secrétaire d'ambassade honoraire, en disponibilité, sur sa demande, 15 juillet 1883.

Estournelles (Paul-Henri-Benjamin Balluet, baron de Constant de Rebecque d') ✻, né le 22 novembre 1852 ; licencié en droit ; élève diplômé de l'Ecole des langues orientales ; attaché à la direction des consulats, 29 juillet 1876 ; élève-consul, 9 juin 1878 ; attaché au cabinet du ministre, janvier 1879 ; détaché à la commission européenne de délimitation du Monténégro, 2 juin 1879 ; secrétaire de cette commission ; secrétaire de la commission internationale des droits de port d'Alexandrie, novembre 1879 ; commis principal, chargé des fonctions de rédacteur à la direction du personnel, 27 janvier 1880 ; consul de seconde classe, 10 juillet 1880 ; délégué par intérim à la commission du Monténégro, de mai à septembre 1880 ; secrétaire du congrès international postal, octobre 1880 ; secrétaire de seconde classe à Londres, 26 octobre 1880 ; à Tunis, 1er mars 1882 ; chevalier de la Légion d'honneur, 21 novembre 1882 ; secrétaire de première classe, 2 janvier 1884 ; à La Haye, 15 juillet 1884.

Eychenne (Tiburce), né le 11 décembre 1845 ; chancelier de troisième classe au Caire, 18 octobre 1881 ; à Port-Saïd, 13 avril 1882 ; gérant du vice-consulat d'Ismaïlia, 9 juillet-23 août 1882.

Fabre (Auguste-Jean-Marc), né le 10 août 1861 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 1er février 1883.

Fabre (Étienne-Paul-François), né le 23 janvier 1836; commis de chancellerie à Constantinople, 27 août 1869; chancelier de troisième classe à Philippopolis, 25 janvier 1883; à Galatz (non installé), 6 novembre 1883; à Philippopolis, 1er mars 1884.

Fabri (Raymond), né le 9 février 1827; vice-consul de seconde classe à Tortose et San-Carlos de la Rapita, 15 octobre 1881; à Porto, 15 juin 1883.

Farges (Louis-Pierre-Marie), né le 12 octobre 1858; élève de l'École des chartes; attaché aux archives, 23 mars 1882; attaché payé, 16 juillet 1883.

Faverney (Charles-René, comte de Moreau de) O ✻, né le 13 janvier 1831; attaché à Berne, 24 décembre 1851; à Turin, 13 octobre 1853; à Rome, 22 octobre 1857; secrétaire de troisième classe, chargé des fonctions de deuxième secrétaire à La Haye, 28 mai 1858; attaché payé au cabinet, 7 décembre 1859; chevalier de la Légion d'honneur, 14 octobre 1862; chargé des fonctions de deuxième secrétaire à Washington, 6 août 1864; secrétaire de deuxième classe à Washington, 6 mars 1865; à Vienne, 12 novembre 1866; officier de la Légion d'honneur, 20 août 1867; secrétaire de première classe à Washington, 10 août 1868; chef du cabinet, 16 mai 1870; chargé de travaux particuliers, 8 août 1870; disponibilité, 3 septembre 1875; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, en disponibilité, 30 octobre 1877.

Feer (Jean-Henri) ✻, né le 23 juillet 1825; commis de chancellerie à Londres, 15 décembre 1852; chancelier à Québec, 12 novembre 1858; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; à Hambourg, 2 août 1873; chancelier de première classe, 14 septembre 1876; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; consul de seconde classe et commissaire du Gouvernement à Honolulu, 4 octobre 1880.

Féraud (Laurent-Charles) C ✻, né le 5 février 1829; interprète de l'armée d'Afrique, du 20 décembre 1845 au 5 novembre 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 18 septembre 1860; officier d'académie, 21 avril 1870; interprète principal près le gouverneur général de l'Algérie, 19 février 1872; officier de la Légion d'honneur, 24 août 1874; officier de l'Instruction publique, 24 février 1877; consul de première classe, chargé du consulat général à Tripoli de Barbarie, 5 novembre 1878; consul général à la même résidence, 10 octobre 1881; commandeur de la Légion d'honneur, 30 décembre 1882.

Féret (Zéphyr-Eugène) ✻, né le 3 avril 1831; commis de chancellerie à Nice, 11 août 1855; à Gênes, 9 février 1856; chancelier à Palma, 9 janvier 1858; à Lisbonne, 20 août 1864; chancelier à Naples, 31 juillet 1871; chancelier de première classe à Alexandrie, 19 février 1875; consul honoraire, vice-consul à Roustchouck, 28 décembre 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; vice-consul à Porto, 1er octobre 1881; consul de seconde classe à Tampico (non installé), 15 juin 1883; chargé du vice-consulat de Jersey, 1er mai 1884.

Ferrabouc (Eugène-Félix de), né le 3 mai 1856; licencié ès lettres; attaché à la présidence du conseil des ministres, 1er février 1882; sous-chef du secrétariat, 28 juin 1882; commis principal à la direction des affaires commerciales, 29 juillet 1882.

Ferry (Jules-François-Camille), né le 5 avril 1832; avocat à la Cour d'appel de Paris; député au Corps législatif, 1869; membre du gouvernement de la Défense nationale, 4 septembre 1870; délégué à la préfecture de la Seine, 6 septembre 1870; à la mairie centrale de Paris, 15 novembre 1870; membre de l'Assemblée nationale, 8 février 1871; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Athènes, 12 mai 1872; membre de la Chambre des députés, 20 février 1876; ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, 4 février 1879 et 28 décem-

bre 1879 ; président du Conseil des ministres, 23 septembre 1880 ; ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, 30 janvier 1882 ; président du Conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, 21 février 1883 ; chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères, du 26 juin au 1er juillet, du 16 au 29 septembre et du 8 au 20 novembre 1883 ; ministre des affaires étrangères, 20 novembre 1883.

Ferté (Henri), né le 27 juillet 1855 ; élève diplômé de l'École des langues orientales; drogman adjoint à Constantinople, 6 août 1880.

Finot (Antoine-Bernard-Adolphe, baron) ✻, né le 23 septembre 1821 ; agent consulaire à Rostock, 13 juin 1855; consul de seconde classe à Santander, 24 octobre 1855 ; à Tiflis, 29 mars 1856 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1862 ; consul de première classe, 18 mai 1864 ; chargé de la gestion du consulat général de France à Varsovie, 18 avril 1865 ; consul général à la même résidence, 5 juin 1869; en disponibilité, 29 juin 1882.

Firmin-Didot (Georges-Paul), né le 26 février 1858 ; licencié en droit; attaché autorisé au contentieux, 7 juillet 1880; attaché, 25 juin 1882 ; à la direction politique, janvier 1883.

Flach (Nicolas-Pascal), né le 23 mars 1845 ; licencié en droit; chargé des fonctions de chancelier à La Corogne, puis à Porto, 1871 ; commis de chancellerie à Londres, 9 avril 1873 ; à Bilbao, 31 mai 1873; médaille d'honneur en or pour services rendus à un navire de commerce français en détresse près de Portugalète, 14 avril 1874 ; commis de chancellerie à Madrid, 21 mai 1874 ; chancelier de troisième classe à Lima, 19 février 1875 ; en disponibilité, 19 avril 1879.

Flajollet (Félix-Émile), né le 16 février 1850; licencié en droit; chancelier de troisième classe à Bogota, 11 octobre 1880.

Flandin (Marie-Eugène-Joseph-Amédée), né le 15 juin 1847 ; élève à l'École militaire de Saint-Cyr, 9 octobre 1867 ; sous-lieutenant au 1er régiment de lanciers, 1er octobre 1869 ; lieutenant, 22 janvier 1871 ; démissionnaire, 21 mars 1872 ; licencié en droit, 13 août 1875 ; commis de chancellerie à Rome, 29 décembre 1875 ; à Gênes, 13 mai 1876 ; vice-consul à Ismaïlia, 30 octobre 1877 ; à Widdin, 21 décembre 1878 ; à Bizerte, 13 juin 1881 ; à Yassy, 12 mai 1882; vice-consul de première classe, 17 septembre 1883.

Flaux (Roger de) ✻, né le 6 décembre 1844 ; licencié en droit; attaché à Copenhague, 21 mars 1867 ; à La Haye, 27 février 1869 ; à la direction politique, 11 juin 1873 ; attaché payé, 14 décembre 1873 ; secrétaire de deuxième classe à Londres, 27 mai 1879; à Copenhague, 19 mai 1880; inscrit dans la première section des agents de son grade, 25 octobre 1881 ; secrétaire de seconde classe à Madrid, 12 avril 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1882 ; chargé des fonctions de sous-chef du Protocole, 4 mars 1884.

Flesch (Maurice-Ernest) ✻, né le 10 mars 1842 ; licencié en droit ; attaché à la direction des fonds, 27 juillet 1859 ; attaché payé, 1er janvier 1861 ; agent vice-consul à Port-Saïd, 31 décembre 1866; à Algésiras, 12 septembre 1868 ; à Casablanca, 17 juillet 1869; consul honoraire, 30 octobre 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875 ; consul de seconde classe chargé du vice-consulat à Andrinople, 31 décembre 1876 ; titulaire de ce poste, érigé en consulat, 28 décembre 1878; consul de première classe, 18 septembre 1880; à Damas, 4 octobre 1880; à Alexandrie, 10 octobre 1881 ; chargé du consulat général de Smyrne (non installé), 27 janvier 1882; de Calcutta (non installé), 14 février 1882; de Shanghaï, 16 mars 1882; agent et consul général à Sofia, 6 novembre 1883.

Floquet (Pierre-Auguste), né le 29 septembre 1834 ; ancien capitaine d'infanterie;

commis de chancellerie à Turin, 14 novembre 1874 ; à Florence, 13 mars 1876 ; chancelier de troisième classe à Rotterdam, 20 mars 1880 ; à Milan, 22 avril 1881 ; secrétaire-archiviste à Rome (Saint-Siège), 24 mars 1882.

Florian (Xavier, comte de) ✻, né le 3 juin 1850 ; attaché à Berlin, 2 juillet 1873 ; à Londres, 5 décembre 1873 ; à la direction politique, 25 août 1877 ; au cabinet, 1er décembre 1877 ; secrétaire de troisième classe à Londres, 10 mai 1878 ; à Rome (Saint-Siège), 26 octobre 1880 ; secrétaire de seconde classe à la même ambassade, 22 janvier 1881 ; à Londres, 1er octobre 1882 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884.

Foex (Horace-Gabriel-Eugène), né le 23 avril 1853 ; gérant de la chancellerie du consulat de Bombay, 6 décembre 1879 ; commis de chancellerie, 16 novembre 1880 ; gérant de la chancellerie du consulat général à Calcutta, 17 février 1881 ; chancelier de troisième classe à Singapore, 15 juillet 1884.

Follet (Henri) ✻, né le 9 juillet 1829, commis de chancellerie surnuméraire à Londres, 30 août 1856 ; commis rétribué, 1er juillet 1857 ; chancelier à Melbourne, 20 mars 1863 ; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869 ; chancelier de seconde classe, 19 février 1875 ; vice-consul à Swansea, 9 juin 1878 ; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880 ; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882 ; consul de seconde classe à Bombay, 12 décembre 1882.

Fontenay (François-Charles-Gabriel-Antoine, vicomte de) ✻, né le 24 septembre 1829 ; licencié en droit ; attaché à la direction de la chancellerie, 22 janvier 1850 ; à la direction politique, 8 novembre 1851 ; attaché payé, 21 juin 1855 ; secrétaire de troisième classe à Athènes, 8 mars 1860 ; à Cassel, 29 janvier 1862 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1863 ; consul de seconde classe à Brême, 19 décembre 1866 ; à Gibraltar, 27 novembre 1869 ; chargé de la gestion du consulat à Stettin, 29 septembre 1872 ; consul à Dusseldorf, 20 février 1873 ; consul de première classe, 2 août 1873 ; consul général à Leipzig, 1er février 1881.

Fornier (Francisque-Aimé-Édouard), né le 21 février 1851 ; commis de chancellerie à Port-Saïd, 16 décembre 1874 ; à Salonique, 23 février 1876 ; chancelier de troisième classe à Tiflis, 12 décembre 1880 ; drogman-chancelier à Trébizonde, 10 mars 1882.

Foucher de Careil (Louis-Alexandre, comte) O✻, né le 1er mars 1826 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 avril 1859 ; préfet des Côtes-du-Nord, 23 mars 1871 ; officier de la Légion d'honneur, 7 septembre 1871 ; préfet de Seine-et-Marne, 8 mai 1872 ; sénateur, 30 janvier 1876 ; ambassadeur à Vienne, 4 août 1883.

Franco (Joseph), né le 25 janvier 1838 ; drogman auxiliaire à La Canée, 22 avril 1873 ; drogman adjoint, 1er juillet 1880.

Franco (Moïse-Isaac), né le 27 octobre 1834, commis de chancellerie à La Canée, 5 juin 1863 ; à Alexandrie, 16 janvier 1864 ; au Caire, 15 décembre 1865 ; chancelier à la même résidence, 18 mai 1867 ; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869 ; chancelier à Constantinople, 3 août 1872 ; chancelier de seconde classe, 2 août 1873 ; chancelier de première classe, 27 décembre 1879 ; vice-consul de première classe à Girgenti, 18 octobre 1881 ; à Rhodes, 30 mars 1882.

Frandin (Charles-Nicolas), né le 18 septembre 1853 ; attaché payé à la direction des fonds, 28 juin 1877 ; commis principal, 13 mars 1883.

Frandin (Joseph-Hippolyte), né le 2 janvier 1852 ; élève de l'École des langues orientales ; élève-interprète, 1er avril 1875 ; à Pékin, 24 mai 1876 ; interprète-chancelier à Tientsin, 6 mars 1880 ; inscrit dans la troisième classe des interprètes, 18 septembre 1880 ; interprète à Sanghaï, 21 février 1882 ; interprète de seconde classe, 4 avril 1882 ; premier interprète à Pékin, 10 mars 1883 ; interprète de première classe, 1er mai 1884.

Frandon (Ernest-Louis-François-Paul-Robert) Ⓜ, né le 10 septembre 1842 ; licencié en droit ; médaillé militaire (1871) ; commis de chancellerie à Saint-Sébastien, 24 novembre 1879 ; à Yokohama, 16 novembre 1880 ; chancelier de troisième classe à Shanghaï, 30 mars 1882 ; à Calcutta, 15 juillet 1884.

Fremonteil (Silvain-Henry-Eugène), né le 13 novembre 1849 ; licencié en droit ; vice-consul de seconde classe à La Spezzia, 31 mars 1881.

Frémy (Édouard) ✻, né le 29 septembre 1843 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 10 octobre 1864 ; attaché payé, 20 décembre 1870, commis principal, 4 janvier 1875 ; secrétaire-archiviste, 5 janvier 1876 ; rédacteur, 24 mai 1877 ; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877 ; secrétaire de deuxième classe hors cadre, chargé des fonctions de rédacteur à la direction des archives, 31 mai 1879 ; secrétaire de première classe en disponibilité, sur sa demande, 1er février 1880.

Fulgence (Ernest de), né en 1829 ; commis de chancellerie à Odessa, 1er octobre 1871 ; chancelier de troisième classe à Tiflis, 10 mars 1882.

Gabriac (Joseph-Jules-Paul-Marie-François de Cadoine, marquis de) C✻, né le 10 août 1830 ; élève de l'École d'administration ; attaché aux archives, 16 novembre 1849 ; à la direction politique, 14 juin 1850 ; secrétaire adjoint des commissions de liquidation des créances françaises sur le Mexique, 25 mars 1851 ; attaché payé à la direction politique, 27 mars 1854 ; au cabinet, 27 mars 1855 ; chevalier de la Légion d'honneur, 2 avril 1868 ; secrétaire de deuxième classe, 9 mai 1859 ; à Naples, 6 juin 1859 ; à Rome, 10 décembre 1859 ; à Munich, 29 janvier 1862 ; secrétaire de première classe, 14 décembre 1866 ; à Saint-Pétersbourg, 17 décembre 1866 ; officier de la Légion d'honneur, 15 août 1868 ; chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, du 20 septembre 1870 au 10 juin 1871 ; chargé d'affaires à Berlin, 31 mai 1871 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, 14 mai 1872 ; ministre plénipotentiaire de première classe à Athènes, 26 juin 1873 ; ministre plénipotentiaire à Bruxelles, 20 octobre 1876 ; ambassadeur près le Saint-Siège, 28 mars 1878 ; en disponibilité, 23 janvier 1880 ; commandeur de la Légion d'honneur, 8 février 1880.

Gachet (Charles-Louis-Émile), né le 4 octobre 1849 ; rédacteur à la direction politique, 6 mars 1884.

Gaillard (Maurice-Edme-Ludovic) ✻, né le 1er septembre 1841 ; engagé volontaire de 1860 à 1862 ; services dans l'administration des lignes télégraphiques, août 1862-juillet 1868 ; attaché payé au bureau du chiffre, 15 mars 1871 ; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882.

Gaillardot (Henri), né le 2 novembre 1850 ; commis de chancellerie à Alexandrie, 20 juin 1876 ; drogman sans résidence fixe chargé des fonctions de second drogman à Alexandrie, 29 novembre 1879 ; drogman de troisième classe, à l'agence et consulat général en Égypte, 18 septembre 1880 ; drogman de seconde classe, 1er mai 1884.

Galard (Marie-Philippe-Hector, Vte de), né le 3 octobre 1854 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 5 septembre 1879 ; secrétaire de troisième classe, 27 mars 1882 ; mis, sur sa demande, en disponibilité, 5 avril 1882.

Ganeval (Charles-Émile), né le 20 août 1820 ; ancien fonctionnaire de l'administration des douanes ; vice-consul de France à Saragosse, 21 décembre 1878.

Garelli (Philippe) ✻, né le 24 juillet 1828 ; agent consulaire à Alexandrette, 6 février 1862 ; chevalier de la Légion d'honneur, 5 octobre 1880 ; vice-consul de seconde classe à Alexandrette, 3 septembre 1881.

Garrisson (Bernard-Émile-Charles), né le 27 août 1860 ; licencié en droit ; attaché

la direction politique, 25 juin 1882; détaché à la direction commerciale, 1er juillet 1882; attaché à Madrid, 1er octobre 1882; en disponibilité, sur sa demande, 1er août 1883; attaché au consulat général de Québec, 20 mars 1884.

Garrus (Pierre-Joseph-Alphonse), né le 19 juillet 1826; commis de chancellerie à Santiago de Cuba, de 1842 à 1851; à la Havane, 1er avril 1854; gérant de la chancellerie à Santiago de Cuba, du 10 mai au 31 décembre 1856; chancelier à Sainte-Marthe, 6 mars 1858; à la Havane, 28 octobre 1866; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; en inactivité, 24 décembre 1875; chancelier à Bogota, 13 mars 1877; à Caracas, 19 avril 1879; vice-consul à Santo-Domingo, 29 juillet 1879, inscrit dans la 1re classe de son grade, 18 septembre 1880; admis à faire valoir ses droits à la retraite, 29 avril 1882; rappelé à l'activité, et nommé consul de seconde classe à Santiago de Cuba, 12 avril 1883.

Gaspary (François-Hector), né le 15 septembre 1835; commis de chancellerie à Athènes, avril 1859; chancelier de troisième classe à la même résidence, 13 avril 1870; chancelier de seconde classe, 23 mars 1878; vice-consul à Patras, 3 août 1880.

Gaspary (Émile-Simon-Alexandre), né le 5 juillet 1843; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Smyrne, 3 août 1863; à Marrasch, 7 octobre 1863; à Alep, 7 février 1865; médaille d'honneur pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique qui a sévi dans cette ville pendant l'année 1865; drogman à Djeddah, 6 janvier 1866; à l'ambassade de Constantinople, 26 avril 1867; démissionnaire, 26 août 1868; commis de chancellerie à Tripoli de Barbarie, 26 août 1870; chargé de la gestion du consulat de France à Zanzibar, du 16 décembre 1874 au 3 mai 1877; troisième drogman de l'ambassade à Constantinople, 19 juin 1878; premier drogman à Tripoli de Barbarie, 30 mars 1880; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880; premier drogman à Tanger, 19 octobre 1881; drogman de première classe, 4 avril 1882.

Gasselin (Édouard), né le 9 février 1846; commis de chancellerie à Tunis, 23 mars 1864; drogman sans résidence fixe, 25 juillet 1866; second drogman à Smyrne, 13 avril 1870; a continué à remplir les fonctions d'interprète à Tunis jusqu'en septembre 1871; drogman-chancelier à Mogador, 16 mars 1872; consul honoraire, chargé de travaux particuliers, 6 mars 1880; officier d'académie, 14 juillet 1880; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880; vice-consul de première classe à Roustchouk, 1er octobre 1881; consul de deuxième classe, 26 juillet 1883; à Singapore, 6 novembre 1883; gérant du consulat général de Calcutta, du 3 janvier 1884 au

Gavarry (Napoléon-Fernand-Camille), né le 13 décembre 1856; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du ministre, 30 novembre 1880; attaché, 1er février 1881; attaché payé, 27 janvier 1882; attaché à la direction politique, mars 1883; secrétaire de troisième classe à Bucharest, 15 juillet 1884.

Gazay (Alphonse) ✱, né le 5 août 1838; licencié en droit; procureur impérial à Karikal, 5 juin 1867; à Gorée, 15 juillet 1869; juge au tribunal de Fort-de-France (Martinique), 19 mars 1870; premier substitut à la Pointe-à-Pître, 11 août 1871; consul-juge à Alexandrie, 11 avril 1873; consul de seconde classe à cette résidence, 14 septembre 1876; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; consul à Venise, 27 décembre 1879; à Constantinople, 25 février 1880; consul de première classe, 1er mars 1882.

Geoffray (Léon), né le 1er octobre 1852; docteur en droit; attaché à la direction politique (contentieux), 22 janvier 1877; attaché à Constantinople, 18 octobre 1877; au contentieux, 13 mars 1879; attaché payé, 1er février 1880; chargé des fonctions de commis principal, 15 février 1882; à la direction politique (contentieux), janvier 1883; commis principal, 1er mars 1883.

GEOFROY (Marius-Charles) ✻, né le 3 septembre 1834; agent consulaire à Alexandrette, 8 avril 1853 ; vice-consul à Tarsous, 20 janvier 1858 ; consul honoraire, 23 janvier 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877 ; inscrit dans la première classe des vice-consuls, 18 septembre 1880.

GEOFROY (Adolphe), né le 1er avril 1836; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Beyrouth, 27 octobre 1855; drogman sans résidence fixe, 11 janvier 1860; à Alep, 29 mars 1860; drogman-chancelier à Mossoul, 11 mai 1861; à Larnaca, 27 septembre 1863; à Jérusalem, 26 octobre 1864; vice-consul à Latakié, 1er novembre 1865; consul honoraire, 18 septembre 1880; inscrit dans la première classe des vice-consuls, 18 septembre 1880; vice-consul à Tripoli de Syrie, 10 avril 1884.

GEOFFROY-CHATEAU (Paul-Louis-Napoléon) ✻, né le 23 février 1841; licencié en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 20 février 1864; attaché payé, 10 mars 1869 ; commis principal, 31 décembre 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; en disponibilité, 31 décembre 1878.

GÉRARD (Auguste), né le 28 mars 1852; licencié ès lettres, ancien élève de l'École normale supérieure, rédacteur chargé des fonctions de chef du service de la presse, 2 mars 1880; secrétaire d'ambassade de seconde classe à Washington, 10 novembre 1880; chef du cabinet du ministre, 18 décembre 1881; secrétaire de première classe, 27 janvier 1882; à Madrid, 16 février 1882; chargé d'affaires du 1er août au 6 novembre 1882; secrétaire de première classe à Berne, 15 juin 1883; conseiller d'ambassade à Berne, 15 juillet 1884.

GERVAIS (Maurice-Ferdinand), né le 27 octobre 1856; licencié en droit; attaché à la direction politique, 16 juillet 1881; détaché au contentieux (droit privé), 18 juillet 1881 : attaché à la direction du contentieux, 15 février 1882; à la direction politique, janvier 1883.

GÉRY (Gabriel), né le 21 juin 1855; licencié en droit; attaché à Rome, 18 août 1876; détaché comme secrétaire de la direction des sections étrangères pour l'Exposition universelle de 1878; attaché à Bruxelles, 3 décembre 1878; secrétaire de troisième classe, à Rome, 18 septembre 1880; à Berlin, 30 octobre 1880; à Constantinople, 12 avril 1882.

GESGON (Marie-Nicolas-Emmanuel), né le 24 mars 1848; attaché à la direction des archives (chancellerie), 22 décembre 1866; attaché payé, 7 août 1869; commis principal, 4 août 1877 ; au contentieux (droit privé), 1er février 1880; à la direction des affaires commerciales, 15 février 1882.

GIACOBBI (Jules-Joseph-François-Marius), né le 13 septembre 1845; licencié en droit; ancien membre du Conseil général de la Corse; chancelier de seconde classe à Panama, 16 mars 1881; en disponibilité, sur sa demande, 3 juillet 1883.

GIAMARCHI (Jean-Étienne), né le 5 février 1850; licencié en droit; vice-consul de seconde classe à Brousse, 29 juillet 1881.

GILBERT (Théodore-Athanase-Georges) ✻, né le 15 février 1834; agent vice-consul à Massouah, 30 juin 1859; second drogman de l'agence et consulat général en Égypte, 27 avril 1861; drogman-chancelier à Alep, 7 octobre 1862; vice-consul à Casablanca (Maroc), 25 novembre 1865; vice-consul à Erzeroum, 17 juillet 1869; chevalier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; consul de seconde classe, 28 décembre 1878; chargé de la gestion du consulat de Damas, 21 janvier 1879; consul à Port-Saïd, 25 février 1880; à Damas, 23 janvier 1882.

GIRARD (Pierre), né le 18 juin 1857; licencié en droit; attaché autorisé à la direction du personnel, 2 septembre 1881; attaché (carrière consulaire), 25 juin 1882; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction du personnel, 29 juillet 1882; attaché à la direction des affaires commerciales et consulaires, 16 janvier 1883.

Girard de Rialle (Julien) ☼, né le 27 septembre 1841 ; chargé de missions scientifiques en Syrie (1865-1866) et en Allemagne (1870) ; officier d'académie, janvier 1872 ; officier de l'Instruction publique, juillet 1878 ; préfet des Basses-Alpes, du 25 mars 1871 au 15 février 1873 ; sous-directeur des archives au ministère des affaires étrangères, 23 janvier 1880 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880 ; conservateur des archives, 18 septembre 1880 ; chef de la division des archives, 31 janvier 1882.

Giraud (Charles-Jérôme-Jean-Dominique), né le 3 mars 1833 ; commis de chancellerie à Cagliari, 12 juin 1863 ; chancelier de troisième classe, chargé de la chancellerie du consulat de Cagliari, 23 mars 1878 ; chancelier titulaire du même poste, 14 novembre 1878 ; chancelier de seconde classe, 25 février 1882.

Glandut (Léon), né le 16 janvier 1841 ; vice-consul à Baltimore, 31 juillet 1880 ; à Galveston, 1er février 1881 ; vice-consul de première classe, 29 juillet 1882.

Glaser (Emmanuel), né le 21 septembre 1836 ; traducteur au bureau de la presse, 26 avril 1880 ; attaché payé au bureau des traducteurs, 23 octobre 1880.

Godard-Decrais (Maurice-Louis-Adolphe), né le 11 janvier 1857 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 20 janvier 1880 ; détaché à l'ambassade de France à Vienne, avril 1880 ; attaché à Bruxelles, 30 septembre 1880 ; détaché au contentieux (droit privé), 18 juillet 1881 ; au cabinet du sous-secrétaire d'État, 1er septembre 1881 ; attaché payé, 23 janvier 1882 ; attaché indemnisé à la direction politique, 15 février 1882 ; attaché payé, 5 avril 1882.

Godeaux (Ernest-Napoléon-Marie) O☼, né le 11 juin 1833 ; élève-consul à prendre rang, 6 janvier 1852 ; élève-consul, 24 octobre 1855 ; attaché à la mission de M. de Montigny à Siam, 15 novembre 1855 ; à Londres, 11 mai 1859 ; chargé de la gestion du consulat à Port-Louis, 9 août 1861 ; consul de seconde classe, 25 août 1861 ; à Zanzibar, 22 janvier 1862 ; à Hong-Kong, 28 juillet 1862 ; à la Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1864 ; consul de première classe, 8 novembre 1866 ; chargé de la gestion du consulat général à Shanghaï, 22 mai 1872 ; consul général à cette résidence, 14 juin 1873 ; officier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877 ; agent et consul général en Égypte, 5 novembre 1878 ; consul général à Shanghaï, 20 mai 1879 ; à Naples, 13 décembre 1879 ; en disponibilité, 12 octobre 1881.

Gontaut-Biron (comte Antoine de) ☼, né le 18 décembre 1844 ; attaché au cabinet, 4 décembre 1866 ; attaché payé, 27 décembre 1871 ; à la direction politique, 8 juin 1873 ; secrétaire de troisième classe à Londres, 14 décembre 1874 ; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1875 ; attaché payé à la direction politique, 27 juillet 1875 ; secrétaire de deuxième classe, 25 janvier 1877 ; en disponibilité.

Gontaut-Biron (comte Bernard de), né le 30 juillet 1854 ; licencié en droit ; attaché à Berlin, 31 décembre 1873 ; à la direction politique, 3 janvier 1878 ; secrétaire de troisième classe à Bucarest, 1er février 1880 ; en disponibilité, sur sa demande, 12 mars 1881.

Gourlat (Gabriel-Edmond), né le 7 avril 1828 ; licencié en droit ; chef du bureau de la chancellerie à l'ambassade de Constantinople, 1er mars 1863 ; premier commis de la chancelllerie du consulat, 22 mars 1873 ; chancelier de troisième classe à Smyrne (pour prendre rang du 15 octobre 1883), 15 juillet 1884.

Gournay (Jacques-André-Léon Collas de), né le 24 janvier 1855 ; licencié en droit ; attaché autorisé aux archives, 1er mars 1879 ; au protocole, 19 février 1880 ; à Madrid, 30 septembre 1880 ; attaché surnuméraire, 1er février 1881 ; détaché au contentieux (droit privé), 11 mai 1881 ; attaché au cabinet du sous-secrétaire d'État, 5 juin 1881 ; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec

la Belgique, septembre 1881 ; attaché à la direction des affaires politiques, 15 février 1882 ; attaché payé, 15 juillet 1884.

Goury du Roslan (Célian), né le 6 décembre 1854 ; licencié en droit ; attaché aux archives, 21 mai 1875 ; à la direction politique, 24 août 1877 ; à Berlin, 22 février 1879 ; attaché payé à la direction politique, 22 janvier 1881 ; chargé des fonctions de commis principal au bureau d'ordre, 15 décembre 1883.

Grapinet (Henri-Alexis), né le 2 décembre 1831 ; commis de chancellerie à Batavia, 6 novembre 1858 ; chancelier à Bangkok, 24 juin 1865 ; à Singapour, 13 février 1869 ; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869 ; à Bombay, 27 avril 1872 ; chancelier de seconde classe, 2 août 1873 ; à la Nouvelle-Orléans, 19 février 1875 ; en disponibilité, 6 août 1875.

Griffet (Louis-Joseph), né le 10 août 1825 ; vice-consul de seconde classe à Coni, 15 juin 1883.

Grimaud de Caux (Ernest-Frédéric-Adolphe-Étienne-Gabriel), né le 2 septembre 1843 ; commis de chancellerie à Naples, 8 juin 1865 ; chancelier à Richmond, 9 juin 1869 ; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869 ; à Chicago, 9 août 1870 ; à la Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1872 ; à Québec, 2 août 1873 ; à Dublin, 24 décembre 1875 ; chancelier de seconde classe, 13 mars 1877 ; à Washington, 28 février 1880 ; chancelier de première classe, 12 août 1880 ; agent près la commission des réclamations franco-américaines, 1er juillet 1881 ; consul honoraire, vice-consul de première classe à Boston, 12 avril 1884 ; consul de deuxième classe, chargé du vice-consulat de Boston, 1er mai 1884.

Grimault (Maurice-André), né le 2 octobre 1858 ; licencié en droit ; attaché autorisé aux archives, 26 février 1879 ; au service de la presse, 15 mai 1879 ; attaché à la direction politique, détaché au service de la presse, 1er février 1882.

Grouchy (Emmanuel-Henri, vicomte de) ✠, né le 30 août 1839 ; officier d'académie ; attaché à Lisbonne, 7 septembre 1860 ; à Madrid, 24 septembre 1861 ; à Turin, 13 janvier 1862 ; à la direction politique, 15 août 1863 ; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 31 décembre 1866 ; à Saint-Pétersbourg, 25 janvier 1867 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 août 1869 ; secrétaire de troisième classe à Florence, 6 juillet 1870 ; à Berne, 8 avril 1871 ; secrétaire de deuxième classe à Stockholm, 14 juin 1872 (chargé d'affaires du 15 juillet au 1er septembre 1872) ; secrétaire de deuxième classe à Rome, 25 juillet 1873 (trois fois chargé d'affaires à Rome) ; secrétaire de deuxième classe à Bruxelles, 16 février 1878 ; secrétaire de première classe, à la même résidence, 20 avril 1880 ; en disponibilité, 29 décembre 1881 ; ministre plénipotentiaire honoraire, 14 mars 1882.

Guerlet (Marie-Henri-Victor), né le 13 juillet 1854 ; élève à l'École spéciale militaire, octobre 1872 ; sous-lieutenant de hussards, 2 octobre 1874 ; lieutenant, 28 juin 1879 ; démissionnaire, 1879 ; attaché à la direction politique, 26 janvier 1884.

Guès (Pierre-Hippolyte), né le 18 mai 1847 ; commis de chancellerie à Athènes, 27 décembre 1879 ; chancelier de troisième classe à Syra, 20 février 1884.

Gueyraud (Georges-Félix), né le 14 août 1857 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 6 décembre 1879 ; consul suppléant à Hambourg, 12 juillet 1882.

Guillois (Alfred-Charles-St-Edme) ✠, né le 10 janvier 1847 ; élève à l'École des jeunes de langues ; élève-drogman à Smyrne, 16 août 1866 ; drogman-chancelier à Zanzibar, 27 décembre 1872 ; chargé de la gestion de ce poste, du 1er août 1873 au 1er août 1874 ; second drogman à Alexandrie, 4 novembre 1875 ; premier drogman à la même résidence, 29 novembre 1879 ; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880 ; gérant du consulat du Caire, 27 juillet-27 novembre 1880 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1882 ;

drogman de première classe, 1er février 1883 ; médaille d'or pour son dévouement pendant l'épidémie cholérique, 14 décembre 1883.

Guillois (Alphonse-Saint-Edme-Ernest), né le 3 février 1854; élève à l'École des jeunes de langues; commis de chancellerie à Salonique, 21 octobre 1873 ; à Port-Saïd, 7 octobre 1875 ; gérant du vice-consulat de Suez, 25 avril-25 novembre 1879; chancelier de troisième classe à Philippopoli, 19 avril 1879; à La Canée, 25 janvier 1883; chancelier de seconde classe, 1er mai 1884.

Guillois (Louis), né le 11 avril 1856 ; commis de chancellerie à Smyrne, 23 décembre 1877 ; à Port-Saïd, 13 septembre 1879 ; drogman adjoint à Constantinople, 22 mars 1882 ; chancelier à Larnaca, 15 juillet 1884.

Guys (Albert-Étienne-Jérôme), né le 12 août 1849; commis de chancellerie à Smyrne, 17 avril 1873 ; chancelier de troisième classe à Scutari d'Albanie, 1er décembre 1882.

Haggar (Alexandre), né le 25 octobre 1845 ; commis de chancellerie à Alexandrie, 4 mai 1872 ; drogman auxiliaire, 1er février 1874 ; chargé des fonctions de drogman adjoint, 16 novembre 1880 ; drogman de troisième classe, 10 mars 1882.

Haïtce (Jean-Séverin), né le 11 février 1859 ; élève diplômé de l'École des langues orientales ; interprète adjoint à Bangkok, 15 décembre 1881 ; à Pékin, 21 février 1882; à Canton, 3 juin 1882 ; à Shanghaï, mai 1883; secrétaire particulier du commissaire général de la République au Tonkin, 1er août 1883 ; interprète à Shanghaï, 1er mai 1884.

Hancy (Félix), né le 6 novembre 1829 ; commis de chancellerie à Turin, 30 juin 1860 ; vice-consul à Sassari, 16 mars 1869 ; à Ismaïlia, 2 décembre 1880 ; en disponibilité, 29 juin 1882.

Hanotaux (Albert-Auguste-Gabriel) ✻, né le 19 novembre 1853 ; licencié en droit ; archiviste-paléographe autorisé à prendre part aux travaux de la direction des archives, 29 janvier 1879 ; attaché au cabinet, 14 janvier 1880 ; attaché payé à la sous-direction des archives, 1er février 1880 ; secrétaire adjoint de la Commission des archives diplomatiques, 20 mars 1880 ; commis principal, 20 janvier 1881 ; sous-chef du cabinet du ministre, 18 décembre 1881 ; rédacteur aux archives, 27 janvier 1882 ; secrétaire de la commission des archives diplomatiques, 10 février 1882 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1882 ; chef adjoint du cabinet du ministre, 25 février 1883 ; secrétaire de la commission de réorganisation consulaire, 28 avril 1883 ; conseiller d'ambassade hors cadre, 14 décembre 1883.

Harcourt (Bernard, comte d') C✻, né le 23 mai 1821 ; attaché à Madrid, 7 septembre 1839 ; à Bruxelles, septembre 1840 ; à La Haye, 17 septembre 1842 ; mission en Chine, 9 août 1843 ; nommé deuxième secrétaire de cette mission, à titre temporaire, 23 novembre 1843 ; chevalier de la Légion d'honneur, 8 juillet 1846 ; attaché payé à Francfort, 10 avril 1847 ; secrétaire de deuxième classe à Berne, 15 février 1848 ; à Londres, 10 mars 1848 ; secrétaire de première classe à Madrid, 10 février 1849 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, à Carlsruhe, 14 décembre 1849 ; à Stuttgart, 24 décembre 1849 ; remplacé, 3 mars 1852 ; inactivité du 3 mars 1852 au 29 mars 1871 ; ambassadeur près le Saint-Siège, 29 mars 1871 ; ambassadeur à Londres, 1er mai 1872 ; officier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1873 ; en disponibilité, chargé de travaux particuliers, du 6 septembre 1873 au 9 septembre 1874 ; ambassadeur à Berne, 9 septembre 1874 ; commandeur de la Légion d'honneur, 5 novembre 1877 ; en disponibilité, 14 janvier 1879.

Hardouin (Charles), né le 29 février 1856 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales et de l'École des sciences politiques ; commis de chancellerie à Shanghaï, 7 juin 1881 ; interprète de troisième classe, 24 août 1882 ; à Bangkok, 1er avril 1883.

HARMAND (François-Jules) O✻, né le 23 octobre 1845; élève du service de santé militaire, novembre 1863; aide-médecin, 20 octobre 1866; chevalier de la Légion d'honneur, 24 août 1874; officier d'académie, 1874; médecin de deuxième classe, 4 novembre 1874; mission scientifique en Indo-Chine, 1875-1877; conservateur adjoint de l'exposition des colonies, officier de l'instruction publique, janvier 1881; consul de seconde classe à Bangkok, 7 octobre 1881; commissaire général du gouvernement au Tonkin, 7 juin 1883; officier de la Légion d'honneur, 2 septembre 1883.

HAUTPOUL (Pierre-Henri-Louis-Léopold-Fernand), marquis d'), né le 26 août 1857; licencié en droit; attaché au contentieux (droit privé), 27 avril 1880; au cabinet du ministre, 24 mai 1881; attaché payé, 1er octobre 1882; à la direction politique, 1er mars 1883; en disponibilité, sur sa demande, 3 juin 1884.

HELL (Charles-Joseph-Chrétien de) O✻, né le 12 juin 1831; attaché à Rome, 12 juin 1850; à Berlin, 28 juillet 1853; attaché payé à Cassel, 30 avril 1856; secrétaire de troisième classe à cette résidence, 30 août 1856; à Vienne, 24 juin 1857; à Washington, 18 juin 1859; secrétaire de seconde classe, 4 août 1860; à Parana, 7 août 1860; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1861; secrétaire de deuxième classe à Berlin, 20 mars 1863; secrétaire de première classe, 23 mars 1867; à Berne, 29 mars 1867; consul général à Francfort, 27 juillet 1868; officier de la Légion d'honneur, 11 août 1869; commissaire du gouvernement français à la commission internationale pour le règlement de la canalisation de la Marne au Rhin, novembre 1883.

HÉLOUIS (Marie-Félix-Eugène), né le 30 avril 1850; drogman auxiliaire à Alexandrie, 3 octobre 1868, drogman sans résidence fixe, 21 avril 1873; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Mogador, 10 janvier 1874; a obtenu une médaille d'honneur pour sa conduite pendant l'épidémie qui a sévi au Maroc en 1877-1878; drogman-chancelier à Jérusalem, 19 avril 1879; à Beyrouth, 1er juillet 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman de seconde classe, 4 avril 1882.

HENRIOT (Victor-Frédéric-Conradin) ✻, né le 16 janvier 1829; engagé volontaire, 25 mai 1847; sous-lieutenant de cavalerie, 11 août 1854; en disponibilité, 23 mars 1858; démissionnaire, 23 mars 1860; commis de chancellerie à Kiel, 23 juin 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 2 février 1871; chancelier de troisième classe à Dantzig, 28 mars 1872; à Christiania, 23 mars 1878; chancelier de seconde classe en inactivité, 27 décembre 1879.

HERBETTE (Jules-Gabriel) C✻, né le 5 août 1839; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 18 juillet 1860; attaché payé, 1er janvier 1864; élève-consul, 18 novembre 1864; à Naples, 25 février 1867; gérant du consulat de Stettin, mars à septembre 1869; consul de 2e classe, 3 novembre 1870; rédacteur à la direction politique (contentieux), 8 avril 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1871; secrétaire de première classe hors cadre, délégué à la commission européenne du Danube, 23 décembre 1876; a fait partie de la mission extraordinaire au Congrès de Berlin, juin 1878; officier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 10 janvier 1880; directeur du personnel, 23 janvier 1880; conseiller d'État en service extraordinaire, 10 février 1880; chargé de la direction du service de la comptabilité, 31 juillet 1880; directeur du personnel et de la comptabilité, 18 septembre 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 9 octobre 1880; directeur du personnel et des fonds, 31 janvier 1882; conseiller d'État en service extraordinaire, 4 février 1882; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er mars 1882; commandeur de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882; en disponibilité sur sa demande, 30 juillet 1882; réintégré dans ses précédentes fonctions, 8 août 1882; en disponibilité, 20 octobre 1882.

Héricourt (Charles-Léon de Servins, comte d'), né le 7 janvier 1843; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 19 décembre 1866; élève-consul, 21 avril 1873; à Constantinople, 14 mars 1878; consul de seconde classe hors cadre, 27 février 1879; officier d'académie (avril 1879); chargé de la gestion du consulat de Christiania du 9 avril au 20 septembre 1879; consul à Bosna-Seraï, 11 novembre 1879; à Galatz, 30 avril 1880; à Stuttgart, 2 décembre 1880.

Herzog (Antoine-Charles-Eugène), né le 3 mai 1849; licencié en droit; attaché aux archives, 29 novembre 1874; au cabinet, 21 octobre 1875; chargé, en la même qualité, du service du département à Versailles, mars 1876; attaché au secrétariat de la Présidence, janvier 1880; en disponibilité, sur sa demande, 18 septembre 1880.

Hosemann (Édouard-Henri-Samuel), né le 24 février 1850; commis de chancellerie à Berne, 12 juillet 1879; chancelier de troisième classe à Rotterdam, 22 avril 1881.

Huart (Clément), né le 4 février 1854; élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève-drogman à Damas, 1er août 1875; drogman sans résidence fixe, attaché à l'ambassade de Constantinople, 9 juin 1878; second troisième drogman à la même ambassade, 30 mars 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; premier troisième drogman à Constantinople, 4 mai 1881; drogman de seconde classe, 10 mars 1883.

Huart (Camille), né le 3 juin 1857; élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève-interprète (hors cadre) à Shanghaï, 28 octobre 1878; élève-interprète, 12 août 1880; interprète adjoint à Pékin, 18 septembre 1880; interprète-chancelier à Canton (non installé), 24 août 1882; interprète de seconde classe à Shanghaï, 10 mars 1883; vice-consul de deuxième classe à Hankéou, 1er mai 1884.

Hudelist (Edmond), né le 26 janvier 1859; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 27 novembre 1880; attaché, 1er février 1883; à Berlin, 15 juillet 1884.

Humbert (Joseph-Lucien), né le 2 janvier 1844; chancelier de troisième classe à Moscou, 15 juillet 1884.

Huttinot (Victor) ✱, né le 9 avril 1829; commis de chancellerie à Port-au-Prince, 1849; chancelier à la même résidence, 12 novembre 1858; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1869; chancelier de première classe, 14 septembre 1876; consul honoraire et vice-consul de première classe à Santo-Domingo, 28 avril 1882; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Santo-Domingo, 28 juillet 1884.

Imbert (Antoine-Joseph-Dominique-Amédée) ✱, né le 25 janvier 1845; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 21 juin 1869; élève-consul à New-York, 19 septembre 1873; secrétaire de la commission française près l'Exposition internationale de Philadelphie, en 1876; chargé de la gestion du consulat général à Montevideo, 31 juillet 1877; consul de seconde classe à Newcastle, 11 janvier 1879; commissaire du gouvernement en Andorre, 11 février-25 juillet 1881; consul à Venise, 1er avril 1881; chevalier de la Légion d'honneur, 31 août 1881; officier d'académie, 21 octobre 1881; consul de première classe, 28 avril 1882; secrétaire d'ambassade de première classe à Buenos-Ayres, 25 mars 1883; chargé d'affaires du 26 mai 1883 au 6 avril 1884.

Jacquemin (Auguste-Antoine) ✱, 6 octobre 1831; commis de chancellerie à Liverpool de 1852 à 1853; à Cardiff de 1853 à 1858; chancelier à Calcutta, 12 novembre 1858; chargé à diverses reprises de la gestion de ce consulat; chancelier à New-York, 3 août 1872; chevalier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1873; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Saint-Jean de Terre-Neuve

18 décembre 1875; admis au traitement d'inactivité de son grade, 9 novembre 1878; consul à Rio-de-Janeiro, le 21 décembre 1878; consul de première classe, 13 juillet 1880; à Odessa, 18 septembre 1880; à Cardiff, 18 novembre 1882.

Jacquemin (Émile), né le 7 mars 1854; licencié en droit; attaché payé à la direction du personnel, 26 mai 1880; inscrit dans le cadre des secrétaires de troisième classe et assimilés, 23 février 1882; attaché payé à la direction politique, 5 avril 1882.

Jacquet (Marie-Eugène), né le 18 septembre 1845; licencié en droit; attaché payé aux archives, 21 juillet 1880; en disponibilité, sur sa demande, 21 octobre 1881.

Jacquot (Auguste-Emmanuel), né le 7 octobre 1842; élève à l'École spéciale militaire, 7 novembre 1861; sous-lieutenant d'infanterie, 1[er] octobre 1863; démissionnaire, 18 novembre 1868; lieutenant-colonel commandant le 54[e] régiment de marche de la garde nationale de Paris, 28 décembre 1870-février 1871; consul de première classe à Dusseldorf, 25 janvier 1882.

Jalouzet (Camille-Adrien), né le 28 mai 1838; licencié en droit; sous-préfet, du 6 mai 1871 au 15 janvier 1880; vice-consul de seconde classe à Sassari, 2 décembre 1880; à Belfast, 27 juillet 1882.

Jametel (Maurice), né le 12 juin 1856; élève diplômé de l'École des langues orientales; élève-interprète à Pékin, 23 mars 1878; commis de chancellerie à Naples, 15 décembre 1881; chancelier de troisième classe à Riga (non installé), 7 février 1883; en disponibilité, sur sa demande, 3 juillet 1883.

Jaroszinski (Nicolas-Alexis), né le 31 mars 1855; licencié en droit, attaché aux archives, 1[er] octobre 1878; à Rome, 1[er] octobre 1879; secrétaire de troisième classe, 22 janvier 1881; à Constantinople, 28 février 1882.

Jeannequin (Marie-Joseph-Henri), né le 28 novembre 1854; licencié en droit; attaché à Berlin, 22 mars 1880; secrétaire de troisième classe, 22 février 1882; à Copenhague, 6 mars 1882; à Bucarest, 13 avril 1883; à Port-au-Prince, 3 avril 1884.

Jéhan de Johannis (Auguste), né le 15 mai 1824; licencié en droit et ès sciences politiques de l'Université de Padoue; commis de chancellerie à Gênes, 3 septembre 1853; à Nice, 1[er] avril 1856; à Livourne, 2 juillet 1860; à Barcelone, 13 juillet 1869; chargé des fonctions de chancelier, à Venise, 5 septembre 1871; commis à la même résidence, 28 novembre 1871; à Saint-Sébastien, 21 mars 1879; chancelier de troisième classe à Porto-Rico, 29 juillet 1879; chancelier de seconde classe, 1[er] mai 1884.

Jouffroy d'Abbans (Charles, comte de), né le 25 novembre 1829; élève de l'École navale, 7 octobre 1846; aspirant de seconde classe, 1[er] octobre 1848; aspirant de première classe, 1[er] septembre 1850; enseigne de vaisseau, 3 décembre 1853; démissionnaire, 14 avril 1858; vice-consul à Rosas, 12 septembre 1868; à Raguse, 18 novembre 1874; à Alméria, 4 juin 1876; vice-consul de première classe, 18 septembre 1880; à Vigo, 22 avril 1881.

Jouffroy d'Abbans (Alexandre-Louis-Ferdinand, vicomte de), né le 16 juillet 1851; licencié en droit; chef de cabinet de préfet du 24 décembre 1874 au 19 décembre 1877; commis de chancellerie à Berlin, 20 décembre 1877; chancelier de troisième classe à Singapour, 28 décembre 1878; gérant de ce poste du 24 mars 1880 au 1[er] décembre 1881; vice-consul de seconde classe à Aden, 12 mai 1882; officier d'académie, 14 juillet 1882; chancelier de deuxième classe à San-Francisco, 12 octobre 1883.

Jouglet (René-Félix), né le 6 novembre 1843; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Beyrouth, 10 août 1862; drogman sans résidence fixe, 5 août 1864; au Caire, 30 septembre 1864; second drogman à Tunis, 6 janvier 1866;

inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880; secrétaire-archiviste de la résidence française à Tunis, 10 mars 1882.

JOULIA SAINT-CYR (Charles), né le 7 juillet 1852; commis de chancellerie à Barcelone, 22 août 1873; à Madrid, 14 juin 1875; chancelier de troisième classe, 17 juillet 1880; à Palma, 12 août 1880; à Santander, 14 juin 1881.

JOUSLAIN (Marie-Christophe-Jules), né le 12 avril 1838; licencié en droit; officier d'académie; juge suppléant à Pondichéry, 23 décembre 1863; conseiller auditeur, 27 avril 1864; lieutenant de juge, 4 mars 1865; juge au tribunal de Marie-Galante, 20 novembre 1867; de Fort-de-France, 22 septembre 1869; conseiller auditeur à la Cour de Saïgon, 19 mars 1870; procureur de la République à Saïgon, 10 mars 1873; conseiller à la Cour de Pondichéry, 9 novembre 1875; démissionnaire, 22 mai 1876; conseiller du gouvernement japonais pour la justice, mai 1876-août 1877; vice-consul à Hiogo, 21 décembre 1878; consul de seconde classe à Yokohama, 13 juillet 1880.

JUSSERAND (Jean-Adrien-Antoine-Jules) ✻, né le 18 février 1855; licencié en droit; docteur ès lettres; attaché à la direction des consulats, 9 juillet 1876; élève-consul; 9 juin 1878; à Londres, 30 septembre 1878; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; sous-chef du cabinet du ministre, 6 novembre 1880; rédacteur, chargé des mêmes fonctions, 4 novembre 1881; rédacteur à la direction politique, 18 décembre 1881; chargé d'une mission en Tunisie, décembre 1881-février 1882; chargé des fonctions de chef du bureau des affaires tunisiennes, 22 avril 1882; juré pour la Tunisie à l'exposition d'Amsterdam, juillet 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

KAULEK (Jean-Baptiste-Louis), né le 22 mars 1857; archiviste-paléographe; attaché aux archives, 17 avril 1880; attaché payé, 21 juillet 1880; commis principal, 16 juillet 1883.

KERGARADEC (Alexandre-Camille-Jules-Marie, LE JUMEAU, comte de) O✻, né le 1er janvier 1841; élève à l'École navale, 1er octobre 1857; aspirant de deuxième classe, 1er août 1859; de première classe, 1er septembre 1861; enseigne de vaisseau, 1er septembre 1863; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1864; lieutenant de vaisseau, 7 mars 1868; attaché à l'état-major du ministre de la marine, 2 juin 1874; chargé du consulat de France à Hanoï, 16 mai 1875; officier de la Légion d'honneur, 6 septembre 1877; administrateur principal des affaires indigènes, 1er janvier 1882; capitaine de frégate, 13 avril 1883; en mission à Hué, 13 avril 1883; consul de première classe et commissaire du Gouvernement à Bangkok, 5 juillet 1883.

KERGORLAY (Hervé-Marie-Christian, comte de) ✻, né le 18 août 1845; licencié en droit, attaché à Munich, 13 septembre 1869; à Bruxelles, 25 mars 1871; à Londres, 2 février 1872; à Copenhague, 12 avril 1873; à La Haye, 11 juin 1873; secrétaire de troisième classe à Vienne, 31 décembre 1875; à Rome (Saint-Siège), 1er juin 1877; à Bruxelles, 1er octobre 1879; secrétaire de deuxième classe à la même légation, 3 août 1881; à Constantinople, 16 mars 1882 (non installé); à Copenhague, 24 mai 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882.

KERGORLAY (Florian-Henri-Marie-Raymond, comte de) ✻, né le 14 juin 1841; licencié en droit; attaché à Saint-Pétersbourg, 15 septembre 1864; à Vienne, 21 août 1867; à Rome, 18 mai 1868; chevalier de la Légion d'honneur, sur la proposition du ministère de la guerre, 28 février 1871; secrétaire de troisième classe à Lisbonne, 8 avril 1871; à Berlin, 3 décembre 1871; secrétaire de deuxième classe à Berne, 5 janvier 1875; à Londres, 31 décembre 1875; à Lisbonne, 27 mai 1879, secrétaire de première classe en disponibilité, sur sa demande, 23 juillet 1880.

KERJÉGU (James-Marie-Antoine MONJARET, comte de) ✻, né le 27 février 1846; attaché

à Buénos-Ayres, 30 mai 1867; à Saint-Pétersbourg, 6 juillet 1869; à la direction politique, 30 avril 1871; secrétaire de troisième classe, à la disposition du commissaire extraordinaire à Nancy, 7 janvier 1873; secrétaire de troisième classe à Vienne, 30 septembre 1873; attaché payé au cabinet, 15 décembre 1873; secrétaire de deuxième classe, hors cadre, chargé de gérer le consulat général à Belgrade, 31 décembre 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 6 décembre 1876; secrétaire de deuxième classe à Saint-Pétersbourg, 22 décembre 1876; à Berne, 15 novembre 1877; en disponibilité, 27 avril 1878.

Kleczkowski (Alfred) ✻, né le 6 janvier 1851; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 15 mai 1879; consul suppléant à Alexandrie, 8 janvier 1881; gérant du consulat, 20 juin 1881-3 août 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1882; consul de seconde classe, délégué du gouvernement français à la commission des indemnités égyptiennes, 17 janvier 1883; chargé de travaux particuliers, 1er mai 1884.

Knecht (Émile), né le 22 novembre 1846; commis de chancellerie à Londres, 31 mai 1866; chancelier de troisième classe à Bangkok, 30 décembre 1872; au Cap de Bonne-Espérance, 7 novembre 1877; chancelier de seconde classe, 27 décembre 1879; à San-Francisco, 28 février 1880; à Liverpool, 12 août 1880; gérant du consulat de Dublin, 11 juillet-12 octobre 1881; chancelier de première classe, 17 septembre 1883.

Kouri (Joseph), né le 19 novembre 1850; commis auxiliaire à Beyrouth, 1er avril 1866; commis de chancellerie, 28 novembre 1873; médaille d'honneur en or pour son dévouement pendant l'épidémie cholérique (1875); chargé des fonctions de drogman-chancelier à Zanzibar, 18 octobre 1881; drogman de troisième classe, 10 mars 1882; drogman-chancelier à Bagdad, 15 juillet 1884.

Kraetzer (Émile-Désiré) ✻, né le 30 juillet 1839; licencié en droit; commis de chancellerie à Saint-Pétersbourg, 30 mars 1861; chancelier à Kiel, 28 mars 1868; chargé des fonctions de chancelier à Hambourg, 14 juillet 1869; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; chef interprète de la flotte du Nord, 23 juillet 1870; chancelier à Yokohama, 28 mars 1872; chancelier de seconde classe, 2 août 1873; gérant du consulat de Yokohama du 20 février 1875 au 31 mars 1877; chancelier de première classe, 12 décembre 1877; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Saint-Jean de Terre-Neuve, 9 novembre 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 19 janvier 1881; consul à Livourne, 24 octobre 1881; sous-directeur du Nord à la direction des affaires commerciales, 29 décembre 1881; consul de première classe à Palerme, 14 février 1882; consul général à Calcutta, 6 novembre 1883.

La Bastide (Hippolyte-Jean-Marie-Pierre Martin de), né le 4 décembre 1857; licencié en droit; attaché autorisé aux archives, 31 mai 1879; au contentieux (droit public), 22 avril 1880; attaché, 16 juillet 1881; à Constantinople, 7 avril 1882; à la direction politique, 11 juillet 1882.

La Bordère (Alphonse-Georges de), né le 22 mai 1850; commis de chancellerie à Barcelone, 6 mai 1879; à Madrid, 24 février 1880; chancelier de troisième classe à Gibraltar (non installé), 20 septembre 1883; à Saint-Sébastien, 5 janvier 1884.

Labosse (Lucien), né le 1er juin 1830; vice-consul de seconde classe à Ismaïlia, 29 juin 1882; médaille d'or pour son dévouement pendant l'épidémie cholérique, 14 décembre 1883.

Laboulaye (Antoine-Paul-René Lefebvre de) O✻, né le 6 juin 1833; licencié en droit; attaché au cabinet, 19 mars 1855; attaché payé, 24 juin 1857; chevalier de la Légion d'honneur, 15 août 1863; secrétaire de deuxième classe, faisant fonction de rédacteur au cabinet, 16 mars 1864; officier de la Légion d'honneur, 16 mar

1870; désigné pour remplir les fonctions de premier secrétaire à Constantinople, 12 avril 1870; à Bruxelles, 10 juin 1870; secrétaire de première classe, à la disposition du cabinet, 15 mars 1871; à Berne, 12 décembre 1873; à Saint-Pétersbourg, 3 septembre 1875; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne, 19 janvier 1878; ministre plénipotentiaire de première classe, 29 juillet 1882.

La Boulinière (Jules-Joseph-Marie de), né le 19 novembre 1849; licencié en droit; attaché à Washington, 6 décembre 1873; à La Haye, 8 mars 1876; attaché à la direction politique, 1er décembre 1877; secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 24 mars 1878; à Saint-Pétersbourg, 9 septembre 1880; à Tanger, 12 mai 1881; commis principal à la direction politique, 22 avril 1882; secrétaire de 3e classe à Lisbonne, 15 juin 1883.

Labouret (Charles-Camille), né le 20 décembre 1845; licencié en droit; attaché à Stockholm, 27 novembre 1873; à la direction politique, 10 juin 1874; attaché payé, 20 décembre 1878; commis principal, 22 janvier 1881; secrétaire d'ambassade de seconde classe à Berlin, 29 décembre 1881.

Lacarre (Marie-René-Henrique de Lafutsun de), né le 26 janvier 1852; commis de chancellerie à Montevideo, 6 février 1875; à Buénos-Ayres, 18 novembre 1875; chancelier de troisième classe à Santiago de Cuba, 28 novembre 1878; à la Havane, 3 août 1880; gérant du consulat de Panama, 23 juillet 1880-7 juillet 1881; chancelier de seconde classe, 12 juillet 1881; à Varsovie, 25 février 1882; à Smyrne, 1er septembre 1882; vice-consul de deuxième classe à Port-Bou, 15 octobre 1883.

Lacau (Louis-Alexandre-Marie), né le 26 juillet 1845; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Damas, 12 août 1863; à Jérusalem, 7 septembre 1866; drogman sans résidence fixe, 19 juin 1867; drogman-chancelier à Jérusalem, 21 avril 1873; à Smyrne, 31 août 1877; gérant du consulat de Jérusalem, 1er août-30 novembre 1879; drogman de seconde classe, 16 décembre 1880; premier drogman à Tripoli de Barbarie, 3 mai 1882; drogman de première classe, 1er mai 1884; officier d'académie, 14 juillet 1884.

Lacaze (Alfred) ☼, né le 19 avril 1846; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 4 juin 1870; élève-consul (détaché au cabinet du ministre), 17 avril 1874; rédacteur adjoint, secrétaire du ministre, 31 décembre 1876; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; rédacteur au contentieux, 20 novembre 1877; secrétaire de deuxième classe à Bucarest, 1er février 1880; secrétaire de première classe, 1er avril 1882; à Rome (Saint-Siège), 1er octobre 1882.

La Caze (Henri-Aimé-Jacques), né le 24 juillet 1858; licencié en droit; secrétaire de troisième classe à Vienne, 8 septembre 1883.

La Chaume (Léon-Arnold Chenard de), né le 4 septembre 1826; licencié en droit; vice-consul à Neuchâtel, 17 avril 1874; à Zurich, 8 juin 1874; à Kœnigsberg, 13 mars 1877; à Poti, 14 juin 1877; à Toultscha et Sulina, 28 décembre 1878; vice-consul de première classe à Saint-Jean de Terre-Neuve, 10 mars 1882.

La Chaussée (Daniel-Charles-Marie de), né le 10 mai 1861; licencié en droit; attaché à la direction politique, 1er février 1883; détaché à la direction commerciale, 2 février 1883; attaché à la direction politique, janvier 1884.

Lacoste (Jean-Aurélien), né le 15 décembre 1837; licencié en droit; vice-consul à Gabès, 27 avril 1878; consul honoraire, vice-consul à Erzeroum, 25 février 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; vice-consul à Batoum, 8 janvier 1881.

Laffon (Gustave), né le 30 mai 1835; interprète auxiliaire à l'armée d'Orient, 1854-1855; chargé des fonctions de drogman-chancelier à La Canée, 8 juillet

1861; drogman sans résidence fixe, à Jérusalem, 24 janvier 1863; drogman-chancelier, 8 avril 1863; à Jérusalem, 9 octobre 1863; à Larnaca, 28 octobre 1864 (a obtenu une médaille d'honneur en or pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique qui a sévi à Jérusalem en 1865); chargé de la gestion de ce poste du 1er juin 1868 au 1er mars 1869 et du 1er avril 1870 au 16 juin 1874; drogman-chancelier à Smyrne, 21 avril 1873; premier drogman de ce poste, 31 août 1877; secrétaire-interprète, 1er juillet 1880; consul honoraire, vice-consul au Pirée, 5 août 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; consul de seconde classe à Andrinople, 1er février 1881.

Lafont de la Vernède (Juan-Émile), né le 11 août 1848; attaché à la direction des fonds et de la comptabilité, 31 janvier 1870; attaché payé, 1er janvier 1873; vice-consul à Vintimille, 23 mars 1878; à Erzeroum (non installé), 8 janvier 1881; à Brindisi, 28 juillet 1881; à San-Remo, 29 juin 1882.

La Forest (Charles-Camille Lacathon de), né le 26 mars 1844; licencié en droit; admis à participer aux travaux de la direction des consulats (chancelleries), 23 juillet 1868; chancelier à Hongkong, 13 février 1869; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; en inactivité, 30 octobre 1873; chancelier à Sydney, 13 mars 1877; à Dublin, 1er février 1881; chancelier de seconde classe, 5 juin 1882; à Cadix, 15 juillet 1884.

Lagrené (Edmond-Théodore-Melchior de), né le 16 février 1842; chargé de la gestion du consulat de Canton, du 16 décembre 1876 au 14 avril 1879; consul de deuxième classe à Moscou, 30 mars 1880.

Laigue (Louis-Albert-Marie-Paul de), né le 6 novembre 1844; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 21 avril 1866; élève-consul, 4 septembre 1871; à Naples, 28 novembre 1871; consul de seconde classe (hors cadre), 27 avril 1877; chargé de la gestion du consulat de Carthagène, 4 novembre 1877; consul à Galatz, 28 février 1878; à Malaga, 30 avril 1880; consul de première classe, 1er mars 1882; à Livourne, 29 juin 1882.

Lalande (Alexandre Laurence de), né le 6 juin 1856; licencié en droit, élève diplômé de l'École des langues orientales; attaché à la direction des affaires commerciales, 8 mars 1880; consul suppléant à Tunis, 12 octobre 1881; à Shanghaï, 9 mai 1882; gérant du consulat de Hongkong, 12 septembre 1882; de Canton, 23 novembre 1882; consul suppléant à Smyrne, 7 mai 1883.

Lalouette (Pierre-Louis-Auguste), né le 13 mars 1844; commis principal au contentieux (droit privé), 18 juillet 1881; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste, à la direction du contentieux politique et commercial, 15 février 1882; secrétaire-archiviste, 12 janvier 1883; sous-chef du bureau d'ordre à la direction politique et chargé du service du personnel diplomatique, 13 janvier 1883; chargé des fonctions de chef du bureau d'ordre et du service du personnel diplomatique, 15 décembre 1883.

La Marlière (René-Gaston, comte Coulyer de), né le 31 août 1848; attaché à Rio-de-Janeiro, 1869; à Tanger, 1er septembre 1871; à Madrid, 14 octobre 1876; secrétaire de troisième classe à Buénos-Ayres, 25 janvier 1879; à Bucarest, 24 février 1882; secrétaire de seconde classe à Mexico, 17 février 1883.

La Morlière (Émile-Charles Verdon de), né le 7 mai 1851; licencié en droit; officier d'académie; attaché aux archives, 11 novembre 1876; détaché au cabinet du président du Conseil des ministres, du 17 mai au 5 novembre 1877; attaché au cabinet du ministre des affaires étrangères, 5 novembre 1877; vice-consul à Brousse, 30 janvier 1879; à Grenade, 27 décembre 1879; à Zurich, 12 mai 1882; vice-consul de première classe, 17 septembre 1883.

La Motte (Charles-Arsène-Georges de), né le 23 octobre 1846; attaché à Carls-

ruhe, 5 décembre 1868; à Copenhague, 8 juin 1869; à Berlin, 3 janvier 1873; à Saint-Pétersbourg, 12 janvier 1875; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 31 mars 1875; attaché payé à la direction politique, 16 mars 1876; a fait partie, comme secrétaire de troisième classe, de la mission extraordinaire au Congrès de Berlin, juin 1878; secrétaire de deuxième classe à Berne, 20 avril 1880; à Munich, 22 janvier 1881.

Lanel (Étienne-Marie-Louis), né le 25 octobre 1859; licencié en droit; attaché à la direction des affaires commerciales, 1er février 1883.

Lanen (Louis-Charles-Arthur), ※, né le 3 octobre 1835; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 15 avril 1857; élève-consul à New-York, 27 avril 1861; gérant le consulat à Charleston, 16 mai 1863; consul de seconde classe à Tampico, 29 août 1865; chargé de la gestion du consulat à Charleston, 8 octobre 1866; à Boston, 13 juillet 1868; consul de seconde classe au Cap, 27 décembre 1869; chevalier de la Légion d'honneur, 6 août 1870; consul de première classe à Hongkong, 13 mars 1877; à Glasgow, 9 novembre 1878; agent du gouvernem ent fraçais à la commission mixte franco-américaine, 28 juillet 1880-12 mars 1881; consul général et chargé d'affaires à Bogota, 2 mars 1882.

Langlade (Gustave), né le 22 novembre 1832; services militaires de 1853 à 1857; commis de chancellerie à Florence, 26 janvier 1867; à Rome, 27 janvier 1874; chancelier de troisième classe à Guatémala, 24 décembre 1875; à Trieste, 19 avril 1879; à Santander, 30 mars 1880; chancelier de seconde classe, 21 avril 1880; en disponibilité, sur sa demande, 14 juin 1881, et admis à participer aux travaux de la sous-direction des affaires de chancellerie; chancelier à Venise, 12 mai 1882; à Florence, 23 novembre 1882.

Lanneau (Victor-Adolphe-Henri de), né le 3 décembre 1852; licencié en droit; attaché à la direction du personnel et des fonds, 10 mai 1882; au cabinet du ministre, 16 janvier 1883.

Lapeyrouse (Stanislas de), né le 8 juin 1824; licencié en droit; secrétaire de la direction des études à l'École centrale des arts et manufactures, 1860-1862; chancelier à Yeddo, 30 septembre 1862; consul honoraire, vice-consul à Edimbourg-Leith, 30 août 1872; à San-Remo, 4 juin 1876; consul de seconde classe à Porto-Rico, 5 novembre 1878; à Riga, 18 février 1879; à Malaga, 29 juin 1882.

La Porte (Honoré-Jules de) ※, né le 10 octobre 1827; attaché à la direction des archives et de la chancellerie; attaché payé à la même direction, 12 mai 1849; chancelier à Weimar, 13 août 1856; à Carlsruhe, 16 mars 1861; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; consul de seconde classe à Rio-de-Janeiro, 29 août 1865; à Breslau, 13 décembre 1871; à Gibraltar, 20 février 1873; consul de première classe, 1er avril 1875; consul à Bilbao, 15 décembre 1876; à Milan, 29 juin 1882; consul général, 18 décembre 1882.

Laporte (Pierre-Adolphe), né le 27 novembre 1831; commis de chancellerie à Cagliari, 18 novembre 1878; à Genève, 27 novembre 1879; chancelier de troisième classe à Sydney, 1er février 1881; à Glasgow, 7 avril 1881; à Malte, 15 juin 1883.

Laporte (Georges), né le 17 février 1839; commis de chancellerie à Alexandrie, 22 mars 1869; vice-consul intérimaire à Ismaïlia, 9 octobre 1871; agent vice-consul à cette résidence, 29 mars 1873; chargé de la gestion des vice-consulats d'Ismaïlia et de Suez, du 28 février 1874 au 20 octobre 1875; agent vice-consul à Suez, 30 octobre 1877; chargé de la gestion du consulat de Port-Saïd, du 11 mai 1878 au 4 mars 1879; consul de seconde classe, 5 juillet 1879; chargé du vice-consulat aux Dardanelles, 30 mars 1880; consul à Galatz, 2 décembre 1880; à Palma, 14-18 février 1882.

La Rochefoucauld (François-Louis-Nicolas-Gaston, comte de) ※, né le 2 juillet 1834;

licencié en droit; attaché à Francfort, 23 décembre 1854; à Saint-Pétersbourg, 13 mars 1857; à Rome, 28 avril 1857; à Carlsruhe, 26 novembre 1859; secrétaire de troisième classe à Washington, 7 août 1860; en disponibilité, 6 décembre 1860; secrétaire de troisième classe, chargé des fonctions de deuxième secrétaire à Lisbonne, 10 avril 1861; secrétaire de troisième classe à Berlin, 23 septembre 1861; à Darmstadt, 9 juin 1863; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; secrétaire de deuxième classe à Darmstadt, 15 mai 1867; à Madrid, 19 janvier 1870; chargé des fonctions de premier secrétaire à Washington, 13 novembre 1874; secrétaire de première classe (hors cadre), à Washington, 27 mars 1875; détaché à la commission des Pyrénées, 30 octobre 1876; placé dans le cadre des secrétaires de première classe et mis, en cette qualité, à la disposition du ministre, 31 janvier 1878; secrétaire de première classe à Berne, 20 février 1879; en disponibilité, 5 avril 1879; ministre plénipotentiaire de seconde classe, chargé de travaux particuliers, 27 janvier 1882; en disponibilité, 15 mai 1882.

La Rochefoucauld-Bayers (François-Anne-Marie, comte de) ※, né le 25 août 1846; licencié en droit; attaché à Rome, 10 août 1868; à Florence, 25 mai 1869; à Vienne, 18 avril 1871; secrétaire de troisième classe à Pékin, 30 septembre 1873; à Berlin, 3 septembre 1875; attaché payé au cabinet, 24 avril 1877; secrétaire de deuxième classe à Saint-Pétersbourg, 20 décembre 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; en disponibilité, sur sa demande, 13 juillet 1880.

Larrouy (Paul-Augustin-Jean), né le 1er janvier 1847; docteur en droit; commis de chancellerie à Buénos-Ayres, 17 octobre 1873; gérant de la chancellerie de Leipzig, 16 octobre 1875; chancelier de troisième classe à la même résidence, 14 septembre 1876; à Odessa, 17 juillet 1880; chancelier de deuxième classe, à Yokohama, 12 août 1880; secrétaire de la Conférence internationale pour la révision des traités avec le Japon, 18 janvier-1er août 1882; chancelier de première classe à Caracas (non installé), 15 juin 1883; chargé des fonctions de sous-chef à la direction des affaires commerciales, 26 juillet 1883; commis principal à la même direction, 8 avril 1884.

Lasserre (Paul), né le 29 juin 1848; ancien secrétaire à la direction de l'intérieur en Cochinchine; ancien percepteur; chancelier de deuxième classe à Sanghaï, 15 juin 1880; à San-Francisco, 30 mars 1882; vice-consul de seconde classe à Guayaquil, 12 octobre 1883.

La Tour Maubourg (Alfred, comte de Fay de) ※, né le 8 mai 1834; attaché à Rome, 23 novembre 1853; attaché à la mission extraordinaire en Chine, 5 mai 1857; chevalier de la Légion d'honneur, 24 février 1859; secrétaire de troisième classe, 7 décembre 1859; attaché payé à la direction politique, 4 janvier 1860; secrétaire de deuxième classe à Madrid, 23 mars 1867; rédacteur à la direction politique, 19 janvier 1870; secrétaire de deuxième classe à Constantinople, 6 juillet 1870; secrétaire de première classe, en disponibilité, sur sa demande, 31 décembre 1875.

Laudet (Charles-Fernand), né le 3 mars 1860; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 4 août 1882; attaché, 1er février 1883.

Laugier-Villars (Henry-Marie-Charles, comte de) ※, né le 25 janvier 1846; licencié en droit; attaché à Stuttgart, 10 janvier 1868; à Florence, 18 avril 1871; à Londres, 10 mai 1872; secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 26 juin 1873; à Berlin, 14 décembre 1874; délégué à Tanger, faisant fonctions de chargé d'affaires, 30 août 1877; a repris son poste de troisième secrétaire à Berlin le 28 mars 1878; secrétaire de deuxième classe à la même résidence, 31 août 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1879; secrétaire de seconde

classe à Vienne, 29 décembre 1881 ; secrétaire de première classe, 9 novembre 1882 ; chargé du consulat général à Pesth, 9 décembre 1882.

LAURENT (Pierre-Charles), né le 19 décembre 1851 ; attaché à la direction des fonds, 24 juin 1871 ; attaché payé, 5 janvier 1872, commis principal, 28 juin 1877 ; agent comptable des chancelleries, 15 janvier 1883 ; chef de bureau, 22 novembre 1883.

LAURENT-COCHELET (Adrien-Clément), né le 11 octobre 1853 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats, 26 septembre 1878 ; consul suppléant à Londres, 30 juin 1880.

LAVAUR DE SAINTE-FORTUNADE (vicomte de), né le 23 novembre 1849 ; licencié en droit ; attaché à Buénos-Ayres, 7 mars 1873 ; à Madrid, 15 décembre 1875 ; secrétaire de troisième classe à Pékin, 23 août 1877 ; à Athènes, 16 décembre 1880 ; secrétaire de seconde classe à la même légation, 22 janvier 1881.

LAVERTUJON (André-Justin) ☀, né le 22 juillet 1827, secrétaire du gouvernement de la Défense nationale, 1870-1871 ; consul général à Amsterdam, 24 avril 1871 ; démissionnaire le 25 mai 1873 ; consul général à Anvers, 31 octobre 1880 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1881 ; consul général à Naples, 12 octobre 1881 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Buenos-Ayres (non installé), 30 octobre 1882 ; délégué à la commission européenne du Danube, 29 septembre 1883.

LAVOLLÉE (Paul-René) ☀, né le 12 mai 1842 ; licencié en droit ; docteur ès lettres ; lauréat de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ; officier d'académie ; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 7 novembre 1863 ; attaché payé, 10 novembre 1867 ; élève-consul, 4 septembre 1871 ; rédacteur adjoint, 31 mars 1875 ; rédacteur, 31 décembre 1875 ; secrétaire des conférences internationales sur le régime des sucres tenues à Paris en 1876 et 1877 ; chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877 ; secrétaire des conférences pour le renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre, mars-avril 1877 ; secrétaire de la commission pour la révision des lois et ordonnances sur la juridiction consulaire, avril 1880 ; consul général hors cadre, chargé de travaux particuliers, 30 décembre 1880 ; secrétaire de la Conférence monétaire internationale, avril-mai 1881 ; secrétaire pour les négociations commerciales avec l'Angleterre, avec la Suisse, avec l'Italie, mai 1881-février 1882, et avec le Canada, mars 1882 et mai 1883 : secrétaire des conférences internationales pour la protection des câbles sous-marins, octobre 1882, et octobre 1883, pour la détermination des unités électriques, octobre 1882, et pour la protection de la propriété industrielle, mars-avril 1883 ; secrétaire pour les négociations commerciales avec l'Autriche-Hongrie, octobre 1883.

LEBASTEUR (Louis-Joseph-Albert), né le 23 octobre 1844 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats, 21 avril 1866 ; attaché payé, 1er juillet 1871 ; élève-consul, 31 décembre 1875 ; à Bucarest, du 10 janvier au 28 avril 1877 ; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880 ; rédacteur, 20 janvier 1882.

LE BRUN (Jacques-Philippe-Auguste PETIT) ☀, né le 20 septembre 1823 ; licencié en droit ; chargé, à diverses reprises, de la gestion du vice-consulat à Saint-Thomas, et chancelier substitué au consulat de Puerto-Rico, de 1857 à 1862 ; agent consulaire à Vièques, décembre 1859 ; chancelier à Rio-de-Janeiro, 13 octobre 1865 ; à Puerto-Rico, 30 janvier 1871 ; vice-consul à Puerto-Rico, 30 octobre 1873 ; à Alicante, 6 avril 1876 ; consul de seconde classe à Panama, 23 mars 1878 ; à Valparaiso, 30 mars 1880 ; chevalier de la Légion d'honneur, 5 octobre 1880 ; consul de première classe, 28 avril 1882 ; chargé d'affaires par intérim au Centre-Amérique, 14 mai 1883 ; chargé du consulat général de Guatemala, 1er mai 1884.

Lecomte (Raymond), né le 3 janvier 1858; licencié en droit; attaché au cabinet du ministre, 1er février 1882; à Munich, 12 janvier 1884.

Lecomte (René), né le 28 octobre 1850; docteur en droit; attaché à La Haye, 16 août 1879; à Berlin, 23 février 1880; secrétaire de troisième classe à la même ambassade, 22 janvier 1881.

Leconte (Marie-Edmond-Auguste), né le 1er octobre 1846; commis auxiliaire à Trieste, 29 juillet 1877; commis de chancellerie, 2 avril 1878; chargé de la chancellerie du consulat de Tampico, 23 décembre 1880; chancelier de troisième classe, 16 mai 1881; à Chicago, 4 mai 1882.

Le Costé (Pierre-Joseph-Édouard), né le 6 novembre 1847; commis de chancellerie à Bruxelles, 29 mai 1879; chancelier de troisième classe à Dantzig, 23 novembre 1882.

Le Couppey (Mariano-Georges-Emmanuel) ✻, né le 28 décembre 1843; attaché à la direction des fonds, 19 juillet 1867; attaché payé, 6 février 1869; commis principal, 5 janvier 1872; rédacteur, 28 juin 1877; chef de bureau agent comptable des chancelleries, 3-21 mars 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; chargé de l'inspection des chancelleries, 15 janvier 1883.

Lecroq (Hippolyte-Jules-Stenart), né le 20 février 1827; commis de chancellerie à Buénos-Ayres, 1er janvier 1870; gérant la chancellerie du consulat à Bilbao, 17 avril 1876; chancelier de troisième classe à Puerto-Rico, 13 mars 1877; à Caracas, 29 juillet 1879; à Santiago (Chili), 11 octobre 1880; chancelier de deuxième classe, 17 septembre 1883.

Ledoulx (Charles-Fortuné-Louis-Alexandre-Xavier) ✻, né le 21 août 1844; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Smyrne, 19 août 1862; drogman sans résidence fixe, à Jérusalem, 16 août 1863; drogman-chancelier à La Canée, 8 août 1864; à Suez, 9 mai 1866; chargé des fonctions de premier drogman à Tripoli de Barbarie, 18 mai 1870; premier drogman, 21 avril 1873; consul de deuxième classe à Zanzibar, 30 mars 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882; officier d'académie, 14 juillet 1882; consul de première classe, 14 juillet 1884.

Ledoulx (Théodore), né le 13 mai 1854; commis de chancellerie à Anvers, 25 août 1871; à Londres, 29 octobre 1873; à Cadix, 11 novembre 1874; à Barcelone, 15 février 1879; chancelier de troisième classe à Saint-Sébastien, 20 novembre 1879; chancelier de deuxième classe, 17 septembre 1883; à Gibraltar, 5 janvier 1884.

Lefaivre (Albert-Alexis) O✻, né le 20 février 1830; ancien élève de l'École normale supérieure; licencié en droit et ès lettres; chancelier à Mayence, 5 avril 1856; à Belgrade, 24 janvier 1863; à Munich, 14 mars 1865; à Vienne, 31 octobre 1868; consul honoraire, 9 juin 1869; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1869, consul de seconde classe, 20 janvier 1871; chargé de la gestion du consulat à Charleston, 16 février 1872; nommé titulaire de ce poste le 30 décembre 1872; consul à Riga, 30 octobre 1873; à Charleston, 16 août 1874; à Québec, 1er avril 1875; consul de première classe, 10 mars 1878; consul général, 30 mars 1880; New-York, 1er avril 1881; officier de la Légion d'honneur, 11 janvier 1882; commissaire du Gouvernement à la commission des réclamations franco-américaines, 15 mai 1883; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 15 septembre 1883.

Lefaivre (Alexis-Jules), né le 6 août 1859; licencié ès sciences; attaché autorisé au au consulat général de Québec, septembre 1880-août 1881; à la direction commerciale, 19 mars 1883; attaché, 26 janvier 1884; à New-York, mars 1884.

Lefaivre (Paul), né le 22 avril 1857; licencié en droit; attaché au cabinet du ministre de l'instruction publique, 7 février 1879; attaché autorisé au cabinet du ministre des affaires étrangères, 29 novembre 1880; attaché surnuméraire, 1er février 1881; détaché au secrétariat de la présidence du Conseil des minis-

tres, 21 mai 1881; attaché au cabinet du sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, 17 novembre 1881; au cabinet du ministre, 1er février 1882; à la direction politique, 23 décembre 1882; secrétaire de troisième classe à Washington, 10 mars 1883.

Lefebvre de Béhaine (Édouard-Alphonse, comte) C✳, né le 31 mars 1829; attaché à Munich, 18 avril 1849; à Berlin, 11 janvier 1850; secrétaire de troisième classe à Darmstadt, 14 juillet 1852; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1855; rédacteur à la direction politique, 2 février 1856; secrétaire de première classe à Berlin, 5 octobre 1864; officier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; secrétaire de première classe à Rome, 31 août 1869; chargé de la légation à Munich, avec le titre de chargé d'affaires, 14 mai 1872; ministre plénipotentiaire de deuxième classe (chargé d'affaires à Munich), 24 mars 1873; ministre plénipotentiaire de première classe (chargé d'affaires à Munich), 13 décembre 1877; officier de l'instruction publique, 30 décembre 1879; commandeur de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, 5 août 1880; ambassadeur près le Saint-Siège, 30 octobre 1882.

Lefèvre-Pontalis (Casimir-Germain), né le 18 février 1860; attaché autorisé aux archives, 22 juin 1882; attaché surnuméraire, 16 juillet 1883.

Le Gay (Léandre-François-René), né le 11 septembre 1833; élève à l'École spéciale des langues orientales vivantes; attaché à la chancellerie du consulat général à Alexandrie, 18 mars 1861; démissionnaire, 4 juillet 1863; drogman auxiliaire à Tunis, 10 mars 1870; à Djeddah, 4 juillet 1870; vice-consul à Sofia, 10 octobre 1874; drogman-chancelier à Bosna-Seraï, 13 mars 1877; vice-consul à Bourgas, 21 décembre 1878; à Jaffa, 10 mars 1882; vice-consul de première classe, 28 avril 1882.

Legrand (Albert-Louis-Hubert), né le 17 janvier 1859; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 2 mai 1883; attaché, 26 janvier 1884.

Legrand (Louis-Désiré), ✳ né le 30 mars 1842; docteur ès lettres et en droit; avocat à la cour d'appel de Paris, puis au barreau de Valenciennes; lauréat de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie française); sous-préfet de Valenciennes, 6 septembre 1870; membre du conseil municipal de Valenciennes et du conseil général du Nord; député du Nord, 20 février 1876; réélu les 14 octobre 1877 et 21 août 1881; démissionnaire, 30 octobre 1882; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire (de 1re classe) à La Haye, 30 octobre 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

Lemaire (Victor-Gabriel) ✳, né le 3 janvier 1839; chargé des fonctions d'interprète à Shanghaï, 1er janvier 1855; nommé interprète à cette résidence, le 4 novembre 1857; interprète à Canton, 2 février 1859; a rempli les fonctions d'interprète auprès du général commandant en chef de l'expédition française en Chine, 1860; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1861; premier interprète à Pékin, 8 mars 1865; consul de seconde classe à Foutchéou, 30 août 1872; à Canton, 19 février 1878; chargé de la gestion intérimaire du consulat général à Shanghaï, 25 janvier 1878; consul de première classe, 11 février 1879; à Hong-Kong, 1er avril 1881; consul général à Calcutta, 16 mars 1882; à Shanghaï, 6 novembre 1883.

Le Marchand (Edgard), né le 17 janvier 1851; licencié en droit; attaché aux archives, 31 juillet 1873; à Rio-de-Janeiro, 11 janvier 1874; à Berlin, 1er novembre 1875; à la direction politique, 23 mars 1877; secrétaire de troisième classe à Munich, 30 novembre 1877; à Berlin, 28 mars 1878; à Vienne, 13 mars 1879; commis principal au contentieux (droit public), 25 février 1880; à la direction politique, janvier 1883.

Lemay (Gaston-Amédée), né le 11 novembre 1843; vice-consul de seconde classe à Khartoum, 6 juillet 1882; à la disposition du consul général à Tripoli, 14 août-30 novembre 1882.

Le Monnyer (Henri) ✱, né le 26 juillet 1841; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 14 décembre 1864; élève-consul, 27 novembre 1869; à Beyrouth, 29 avril 1870; à Smyrne, 10 septembre 1870; à Londres, 1er juillet 1871; chargé de la gestion du consulat à Honolulu, 7 mars 1872; consul de seconde classe à Bahia, 1er avril 1875; mis en inactivité pour raisons de santé, 4 novembre 1875; chargé de la gestion du consulat à Elseneur, 28 septembre 1876; consul de seconde classe à Christiania, 30 octobre 1877; consul de première classe, 12 juillet 1881; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884.

Le Moyne (Raymond-Auguste), né le 14 mai 1845; commis de chancelleerie à Lima, 19 juillet 1869; à Montevideo, 12 janvier 1870; à Barcelone, 29 janvier 1875; chancelier de troisième classe à Charleston, 30 octobre 1877; à Bilbao, 14 novembre 1878; chancelier de seconde classe, 25 février 1882.

Le Nepveu Boussaroque de Lafont (Frédéric-Charles-Hyacinthe-René), né le 19 juillet 1845; docteur en droit; attaché au contentieux, 7 novembre 1879; attaché payé, 23 janvier 1882; à la direction politique (contentieux), janvier 1883.

Lequeux (André), né le 23 février 1852; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction des consulats, 25 janvier 1875; élève-consul à Tunis, 12 décembre 1877; consul de seconde classe, chargé des mêmes fonctions, 12 avril 1881; consul de France à Tunis, 25 juillet 1881; au Caire, 7 mars 1882.

Le Rée (Louis-Albert) ✱, né le 8 mai 1840; licencié en droit; attaché à la direction des archives, 6 juillet 1859; à la direction des consulats, 19 septembre 1863; commis expéditionnaire, 10 novembre 1867; attaché indemnisé à Tunis (consulat général), 31 août 1868; élève-consul à la même résidence, 3 février 1869; à Alexandrie, 16 octobre 1872; consul de seconde classe, 3 septembre 1873; chargé de la gestion du consulat à Scutari, 20 mai 1874; consul à Riga, 4 novembre 1875; à Mogador, 1er mai 1876; à Elseneur, 13 mars 1877; à Scutari d'Albanie, 9 novembre 1878; chargé d'affaires, par intérim, au Montenegro, du 5 mars 1879 à janvier 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; consul de première classe, 12 avril 1881.

Le Rée (Gaston-Eugène-Henri), né le 8 février 1849; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Damas, 12 novembre 1868; drogman sans résidence fixe, 30 octobre 1873; drogman-chancelier à Téhéran, 31 août 1877; chargé des fonctions de premier drogman de cette légation, 29 novembre 1879; premier drogman à Téhéran, 6 mars 1880; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880.

Leroux (Ernest-Guillaume-Marie-Léon), né le 9 septembre 1837; membre du conseil général du Finistère; vice-consul de première classe à Manchester, 1er avril 1881.

Lescuyer de Savignies, né le 20 mai 1851; licencié en droit; attaché à Madrid, 1er décembre 1875; à Londres, 28 novembre 1876; secrétaire de troisième classe à Stockholm, 1er octobre 1879; à Berlin, 4 avril 1881; à Berne, 24 mai 1882.

Lespérut-Narcy (Emmanuel, baron de) ✱, né le 22 mai 1845; licencié en droit; attaché à Dresde, 7 janvier 1865; à Florence, 10 août 1866; à la direction politique, 11 février 1869; attaché payé, 30 avril 1871; détaché au cabinet, 3 juin 1873; secrétaire de troisième classe à Vienne, 16 avril 1874; rédacteur à la direction politique, 1er septembre 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877; secrétaire d'ambassade de première classe en disponibilité, sur sa demande, 1er février 1880.

Le Vasseur (Louis-Adrien), né le 14 mars 1846; attaché surnuméraire aux archives,

14 octobre 1869; attaché payé, 30 novembre 1871; commis principal, 4 août 1877; secrétaire adjoint de la commission des archives diplomatiques, 20 mars 1880; consul honoraire, chancelier de première classe à Rome, 23 janvier 1882.

L'HÔTE (Victor) ✻, né le 28 avril 1833; commis de chancellerie au Callao, 1er juin 1860; chancelier à Richmond, 21 décembre 1864; gérant de ce consulat, 16 octobre 1866-15 février 1868; chancelier du consulat général à Quito, 25 avril 1868; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; chancelier à Caracas, 30 janvier 1871; gérant du consulat général, 1er mai 1874-31 juillet 1875 et 1er juin 1877-31 août 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875; chancelier de la légation à Lima, 19 avril 1879; chancelier de première classe, 21 avril 1880; à Anvers, 20 juillet 1881.

LIGNIVILLE (Antoine-Louis, comte de) ✻, né le 7 septembre 1835; licencié en droit; attaché à Dresde, 2 juillet 1859; à Berne, 11 avril 1861; à la direction politique, 19 janvier 1863; attaché payé, 14 décembre 1866; secrétaire de troisième classe, désigné pour remplir les fonctions de deuxième secrétaire à Tanger, 30 septembre 1873; secrétaire de deuxième classe (Tanger), 4 décembre 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875; secrétaire de deuxième classe à Copenhague, 11 novembre 1875; consul de première classe à Brême, 31 août 1878; à Lisbonne, 1er octobre 1881; consul général à Montevideo, 24 mars 1882 (non installé); en disponibilité, 18 juin 1882.

LIMPERANI (Fernand), né le 27 janvier 1850; licencié en droit; sous-préfet de troisième classe, 7 juin 1873; en disponibilité, 15 juin 1877; sous-préfet de deuxième classe, 30 décembre 1877; en disponibilité, sur sa demande, 12 janvier 1880; vice-consul de seconde classe à San-José de Costa-Rica, 16 août 1882.

LIVIO (Auguste-Étienne-René), né le 13 juillet 1855; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 9 mai 1879; consul suppléant à Hambourg, 8 janvier 1881; à Gênes, 12 juillet 1882; à Barcelone, 15 juillet 1884.

LONGEVILLE (Amédée-Eugène-Jacques PERRUCHOT DE), né le 11 janvier 1856; élève diplômé de l'École des langues orientales; détaché à l'ambassade de Constantinople, 25 août 1878; drogman adjoint à Jérusalem, 1er juillet 1880; à Beyrouth, 26 janvier 1882; drogman de troisième classe, 10 mars 1882; à Tunis, 17 juin 1882; drogman-chancelier, 16 octobre 1882.

LONGEVILLE (Marie-Eugène PERRUCHOT DE) O✻, né le 7 mars 1824; maître répétiteur à l'École des jeunes de langues, 1er décembre 1843; drogman sans résidence fixe, attaché à l'ambassade de Constantinople, 12 août 1846; chargé par intérim des fonctions de drogman-chancelier à Larnaca, 10 juillet 1847; drogman-chancelier à Mossoul, 30 août 1848; gérant du consulat de Mossoul du 10 février 1850 au 16 janvier 1852; drogman sans résidence fixe, chargé du vice-consulat à Massouah, 13 août 1851; drogman-chancelier à Djeddah, 5 mars 1852; à Bagdad, 18 octobre 1852; détaché à l'ambassade de France à Constantinople, mai 1853; premier troisième drogman de l'ambassade à Constantinople, 26 janvier 1854; deuxième second drogman de la même ambassade, 8 novembre 1854; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1860; premier second drogman de l'ambassade, 27 décembre 1866; officier de la Légion d'honneur, 18 novembre 1869; premier drogman de l'ambassade, 18 juin 1870; consul général honoraire, 17 avril 1874, inscrit dans la première classe des drogmans, 18 septembre 1880; consul général hors cadre, 18 décembre 1880.

LORGEOU (Eugène-Édouard), né le 13 janvier 1848; élève-interprète à Bangkok, 3 février 1874; interprète-chancelier à ce poste, 28 décembre 1878; interprète de première classe, 10 mars 1883.

LOSTALOT BACHOUÉ (Jacques-Félix de) ✻, né le 17 octobre 1842; élève du service de santé militaire, décembre 1863; chirurgien de troisième classe de la marine,

30 novembre 1864; chancelier substitué du consulat de France à Zanzibar, 1865, 1866 et 1867; médecin de deuxième classe, 24 octobre 1868; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1868; démissionnaire, juin 1875; docteur en médecine, 23 février 1876; vice-consul de seconde classe à Djeddah, 30 mai 1882.

Louis (Georges), ✻, né le 21 mars 1847; licencié en droit; secrétaire du comité de législation étrangère au ministère de la justice, 1er avril 1877; chef du cabinet du sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, 6 octobre 1880; rédacteur, 15 juillet 1881; sous-directeur à la direction des affaires commerciales, 31 octobre 1881; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

Louvières (Georges-Louis-Auguste-Alexandre, comte de), né le 2 octobre 1856; commis de chancellerie à Londres, 21 décembre 1877; détaché à la direction des affaires commerciales, 6 décembre 1880; chancelier de troisième classe à Honolulu, 25 février 1882; à Sydney, 13 novembre 1882.

Lucchetti (Louis-Justin-Sosthène) ✻, né le 11 juin 1837; chargé de la gestion du vice-consulat de France à Saint-Thomas, du 24 avril 1867 au 22 février 1868 et du 15 avril 1869 au 6 août 1875, date de sa nomination comme titulaire du vice-consulat; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 5 octobre 1880.

Lucciana (Alexandre), né le 28 mai 1828; drogman auxiliaire à Alep, 15 septembre 1862; drogman-chancelier à Mossoul, 22 janvier 1864; en inactivité, 20 septembre 1873; drogman auxiliaire à Djeddah, 26 octobre 1878; vice-consul à Hodéida, 14 juin 1880.

Lucy-Fossarieu (Pierre-Henri-Richard de), né le 29 janvier 1859; élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; commis d'interprétariat à Tokio, 6 février 1883; interprète de troisième classe à Tokio, 1er mai 1884.

Mabire (Charles-Paul), né le 1er novembre 1858; attaché autorisé à la sous-direction des chancelleries, 12 mars 1881; attaché à la comptabilité, 21 mars 1882; attaché payé, 26 janvier 1883.

Madre (David, comte de) Ⓜ, né le 17 mars 1847; licencié en droit; médaille militaire, 15 octobre 1871; attaché à la direction politique, 11 décembre 1873; au cabinet et secrétariat, janvier 1879; secrétaire de troisième classe à Copenhague, 27 décembre 1879; attaché payé à la direction politique, 31 mars 1880.

Magny (Maurice Soufflot de) ✻, né le 22 février 1845; attaché autorisé à Lisbonne (consulat), 23 février 1867; à Lisbonne (légation), 18 octobre 1867; à Constantinople, 24 novembre 1872; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 31 décembre 1875; à Rome, 27 mars 1877; attaché payé au cabinet et secrétariat, 25 janvier 1879; au contentieux, juin 1879; commis principal, 1er février 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 15 février 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 20 février 1882.

Mallet (Jean-Nicolas-Eugène), né le 20 juillet 1840; vice-consul à Andrinople, 16 mars 1872; consul de seconde classe à Salonique, 20 juin 1876; à Cadix, 23 octobre 1880; à Corfou, 1er avril 1881; consul de première classe, 23 septembre 1882.

Malivoire de Butet (Victor-Étienne-Louis-Amédée) ✻, né le 22 octobre 1834; élève à l'École des jeunes de langues; licencié en droit; attaché payé à la direction des consulats et affaires commerciales, 18 août 1853; commis principal, 19 octobre 1863; chevalier de la Légion d'honneur, 10 mars 1875; rédacteur, 1er février 1880; rédacteur-archiviste, 30 décembre 1880.

Malouet (Pierre-Henry, baron) ✻, né le 5 juillet 1845; licencié en droit; attaché aux archives, 27 novembre 1867; attaché à la direction politique (contentieux), 15 mai 1868; attaché payé, 2 août 1874; commis principal, 27 mai 1879; rédacteur au contentieux (droit public), 25 février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882; rédacteur à la direction politique (contentieux), janvier 1883.

Malpertuy (Jean-Claude-Lazare), né le 2 septembre 1857; commis de chancellerie à Smyrne, 13 août 1879; drogman-auxiliaire à Djeddah; 20 janvier 1881; commis de drogmanat à Jérusalem, 7 juillet 1882; drogman de troisième classe, drogman-chancelier à Tauris, 15 juillet 1884.

Mancini (Alexandre-Napoléon), né le 29 novembre 1832, docteur en médecine de la Faculté de Pise; commis de chancellerie à Florence, 1er octobre 1862; chancelier à Bogota, 14 août 1866; chargé de la gestion du poste, du 18 avril 1868 au 15 juillet 1869 et du 15 juillet 1871 au 20 juin 1875; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; chancelier de première classe à Florence, 24 décembre 1875; consul de deuxième classe à Panama, 30 mars 1880, chargé de la gérance du consulat général de Bogota; mis, sur sa demande, en disponibilité, 2 mai 1881; consul, chargé du vice-consulat de Baltimore (non installé), 24 octobre 1881; mis à la disposition du ministre de l'intérieur et nommé viguier français en Andorre (non installé), 20-29 janvier 1882; consul à Santiago de Cuba, 21 février 1882; à l'Assomption, 12 mai 1882.

Mantellier de Montrachy (Louis-Marie-Joseph-Philibert), né le 21 décembre 1858, licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 30 janvier 1883; attaché, 26 janvier 1884.

Marc (Louis), né le 21 février 1832; commis de chancellerie à Salonique, 5 août 1858; chancelier de troisième classe à Syra, 2 août 1873; chancelier de seconde classe, 12 août 1880; à Athènes, 20 février 1884.

Marcel (Henry-Camille) ✻, né le 25 novembre 1854; auditeur de 2e classe au Conseil d'État, 18 décembre 1878; secrétaire de la direction générale des cultes, 8 février 1879; auditeur de 1re classe, 15 juillet 1879; chef de cabinet du sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur et des cultes, 17 mai 1880; chef de cabinet du ministre des travaux publics, 24 novembre 1881; commissaire du Gouvernement au Conseil de préfecture de Seine-et-Oise, 1er mai 1882; chef du cabinet du ministre de l'intérieur, 8 août 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1882; chef du cabinet et secrétariat du ministre des affaires étrangères, 25 février 1883.

Marchal (René-Barthélemy), né le 2 juin 1850; licencié en droit; attaché à Saint-Pétersbourg, 1er juillet 1879; secrétaire de troisième classe à la même ambassade, 22 janvier 1881.

Marchand (Hippolyte) ✻, né le 29 juin 1847; attaché à la direction politique, 10 janvier 1868; à Constantinople, 4 mai 1868; secrétaire de troisième classe à Buénos-Ayres, 4 juillet 1873; à Stockholm, 30 avril 1876; secrétaire de 2e classe à Stockholm, 7 décembre 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; secrétaire de seconde classe à Rome, 7 avril 1882; secrétaire de première classe à Vienne, 15 septembre 1883.

Mareuil (vicomte Joseph-Charles-Thomas Durant), né le 17 décembre 1850; autorisé à Rome, 10 mai 1872; attaché payé au cabinet, 1er septembre 1875; troisième secrétaire à Téhéran, 27 avril 1877; secrétaire de deuxième classe (hors cadre) à Santiago (Chili), 27 décembre 1879; interruption de service, 1er décembre 1880; en disponibilité, sur sa demande, 30 juin 1881.

Margerie (Bruno-François-Marie-Pierre Jacquin de), né le 6 octobre 1861; licencié en droit; attaché à la direction politique, 1er février 1883; détaché à la direction commerciale, 2 février 1883; attaché à la direction politique, janvier 1884.

Mariani (Jean-Baptiste-Félix) O ✻, né le 26 novembre 1834; licencié en droit; attaché aux archives, 23 août 1856; à la direction des consulats et affaires commerciales, 27 octobre 1858; élève-consul, 25 octobre 1862; à Gênes, 27 septembre 1863; chargé de la gestion du consulat général à Naples, 5 juin 1868;

médaille d'honneur en or (choléra 1867); consul de seconde classe, à Bahia 3 février 1869; chargé de la gestion du consulat de Cagliari, 24 juillet 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1872; consul à Moscou, 20 février 1873; à Bâle, 13 mars 1877; consul de première classe, 10 février 1878; sous-directeur à la direction des affaires commerciales (sous-direction du Midi), 23 janvier 1880; directeur, 16 octobre 1880; commissaire du Gouvernement pour le renouvellement des traités de commerce, 1881; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 15 février 1882; officier de la Légion d'honneur, 20 février 1882; chargé d'affaires à Munich, 20 février 1882.

Maricourt (Marie-Philomène-Léopold-Louis de), né le 22 août 1850; vice-consul à Sofia, 26 juin 1877; à Nisch, 20 novembre 1879.

Marie (Charles-Jules-Lucien), né le 25 décembre 1848, commis de chancellerie à Londres, 31 mai 1873; à Newcastle, 31 décembre 1873; à Barcelone, 8 mai 1875; à Livourne, 26 mars 1877; chancelier de troisième classe à Bombay, 9 juin 1878; à Dublin, 28 février 1880; secrétaire-archiviste à l'ambassade de Londres, 15 janvier 1881; chancelier à Malte, 26 janvier 1882; chancelier de seconde classe, 28 avril 1882; à Messine, 15 juin 1883.

Marnotte (Albin-Chrysostôme) ☼, né le 10 septembre 1839; employé dans l'administration des lignes télégraphiques du 13 mai 1861 au 23 novembre 1867; attaché payé au département (bureau du chiffre), 1er décembre 1867; chevalier de la Légion d'honneur, 19 janvier 1881.

Marteau (Édouard-Amédée) ☼, né le 27 mai 1826; chevalier de la Légion d'honneur, 1878; officier d'académie, 1880; consul de première classe, en service spécial, 7 février 1882.

Martin (Jean-Baptiste-Paul), né le 20 juillet 1847; commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro, 16 mars 1866; à Turin, 4 août 1871; admis à participer aux travaux de la direction des consulats (chancelleries), 9 avril 1874; chancelier de troisième classe à Santiago de Cuba, 25 novembre 1874; chargé de la gestion de la chancellerie à la Havane, 20 juin 1877; chancelier de ce poste, 9 novembre 1878; chancelier de seconde classe, 19 avril 1879; à Anvers, 3 août 1880; chancelier de première classe à Lima, 20 juillet 1881; à Buénos-Ayres, 24 mars 1882; consul de deuxième classe, à Pernambouc, 1er mai 1884.

Marzoni (Joseph-Charles-Marie-Victor), né le 24 janvier 1859; attaché au service de l'agent comptable des chancelleries (division des fonds), 18 janvier 1879; attaché payé, 3 mars 1879.

Masson (Louis-Claude-Frédéric), né le 8 mars 1847; attaché aux archives, 12 mai 1866; bibliothécaire, 26 décembre 1869; rédacteur adjoint, bibliothécaire, 4 août 1877; en disponibilité, 23 janvier 1880.

Masson de Montalivet (Pierre-Achille), né le 18 avril 1854; licencié ès lettres et en droit; attaché à la direction politique, 11 août 1874; à Berlin, 12 mars 1877; secrétaire de troisième classe à Berlin, 13 mars 1879; attaché au secrétariat du congrès de Berlin, juin 1878; attaché payé à la direction politique, 21 février 1880; commis principal, 23 janvier 1882.

Matthey (Charles-Adolphe), né le 19 octobre 1826; commis de chancellerie à Berne, 12 novembre 1845; chancelier à Dantzig, 12 janvier 1867; interprète de première classe à l'armée de la Loire, 24 novembre 1870-16 mars 1871; chancelier à Brême, 8 janvier 1872; chancelier de seconde classe, 14 septembre 1876; de première classe, 24 janvier 1883.

Maurice (Léon-Marie-Auguste) ☼, né le 27 octobre 1817; sous-commissaire du Gouvernement à Châteaudun, 20 mars 1848; sous-préfet d'Orange, 9 octobre 1848-17 mars 1849; chevalier de la Légion d'honneur, 29 juin 1864; chancelier à

Santander, 24 septembre 1867; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; à Varsovie, 25 novembre 1874; chancelier de seconde classe, 19 avril 1879; vice-consul de seconde classe à Almëria, 22 avril 1881; à Arlon, 3 septembre 1883.

Maurouard (Lucien), né le 1er octobre 1856; élève à l'École polytechnique, 1er novembre 1876; sous-lieutenant d'artillerie à l'École d'application, 1er octobre 1878; lieutenant en second, 1er octobre 1880; attaché à la direction politique, 1er février 1881; au cabinet du ministre, 27 avril 1881; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec l'Espagne, septembre 1881; attaché payé au cabinet, 23 janvier 1882; attaché à la direction politique, 23 janvier 1882 (indemnisé du 1er février au 1er mai 1882); secrétaire de troisième classe au Caire, 10 février 1883; secrétaire de la commission internationale pour la réforme judiciaire en Égypte, mars 1884.

Mège (Jules-Henri), né le 8 novembre 1824; a servi dans la marine, en qualité de chirurgien auxiliaire de troisième classe, du 16 novembre 1847 au 15 mai 1856; commis de chancellerie à Newcastle, 30 mars 1861; chancelier à Singapour, 16 octobre 1861; à Glasgow, 13 février 1869; chancelier de l'agence du ministère des affaires étrangères à Marseille, 29 juin 1869; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; à Ostende, 27 décembre 1869; à Rotterdam, 3 août 1872; chancelier de seconde classe, 24 décembre 1875; à Corfou, 7 novembre 1877; en disponibilité, sur sa demande, 19 avril 1879.

Melon (Samuel-Alfred), né le 9 décembre 1848; commis de chancellerie à Genève, 15 janvier 1879; à Lisbonne, 27 novembre 1879; chancelier de troisième classe à Breslau, 21 avril 1880; à Dusseldorf, 15 juin 1883.

Mené (Prosper), né le 3 octobre 1824; commis de chancellerie à San-Francisco, 5 mai 1851; agent consulaire à Vittoria (île de Vancouver), 1er avril 1861; commis de chancellerie à Buénos-Ayres (consulat), 24 avril 1866; chancelier à l'Assomption, 13 février 1869; gérant la chancellerie du consulat à Fernambouc, 22 novembre 1869; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; en inactivité, 27 mai 1876.

Méneval (Napoléon-Joseph-Ernest, baron de), né le 9 janvier 1849; attaché aux archives, 15 mars 1869; au cabinet, 1er août 1870; à la direction politique, 30 avril 1871; secrétaire de troisième classe à Athènes, 15 décembre 1875; à Berne, 9 août 1877; à Rome, 3 juillet 1879; secrétaire de seconde classe à Lisbonne, 5 août 1880; commis principal à la direction politique, 15 juin 1883.

Menusier (Ernest-Eugène), né le 8 juillet 1840; licencié ès lettres, en droit et en théologie et droit canonique; attaché payé au bureau des traducteurs, 12 avril 1867; détaché au cabinet, 1er juillet 1871; a repris le service du bureau des traducteurs le 2 novembre 1876; sous-chef au même bureau, 1er février 1880.

Mercier (Frédéric), né le 13 septembre 1851; licencié en droit; attaché à Buénos-Ayres, 29 mai 1875; à Madrid, 22 septembre 1876; à la direction politique, 13 mars 1879; secrétaire de troisième classe à Copenhague, 30 mars 1880; à Londres, 6 mars 1882; attaché payé à la direction politique, 1883.

Merou (Henri-Antoine-Joseph), né le 24 juillet 1853; commis de chancellerie à Bruxelles, 2 juillet 1880; à Hambourg, 23 mai 1881; à Cagliari, 30 novembre 1881; à Berlin, 13 avril 1882; gérant de la chancellerie du consulat de Breslau, 11 août 1883; chancelier de troisième classe à Breslau, 15 juillet 1884.

Mertrud (Charles-Hercule) ✵, né le 15 mars 1830; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Constantinople, 4 août 1852; drogman sans résidence fixe, à Belgrade, 26 janvier 1854; drogman-chancelier à Erzeroum, 15 novembre 1854; vice-consul à la même résidence, 11 mai 1861; à Rhodes, 28 juin 1865;

chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; inscrit dans la première classe des vice-consuls, 18 septembre 1880; consul de seconde classe, en disponibilité sur sa demande, 30 mars 1882.

MESTAYER (Charles-Eugène-Théodose), né le 19 janvier 1836; commis de chancellerie à Port-Saïd, 28 juin 1870; gérant le vice-consulat à Casablanca, 31 octobre 1870; à Rabat, du mois de septembre 1871 au 30 juin 1872; à Casablanca du 1er juillet au 31 décembre 1872; commis expéditionnaire, attaché à la mission de M. le comte de Saint-Vallier à Nancy, 19 février 1873; admis à participer, à titre provisoire, aux travaux de la direction des consulats (chancelleries), 3 octobre 1873; chancelier de troisième classe à Bilbao, 6 décembre 1874; deux fois gérant du consulat; vice-consul de France à San-Carlos de la Rapita, 9 novembre 1878; à Séville, 15 octobre 1881; vice-consul de première classe, 17 septembre 1883.

MEUNIER DU HOUSSOY (François-Ernest), né le 25 juin 1847; licencié en droit; archiviste paléographe; attaché à Athènes, 4 juillet 1870; en Égypte, 26 janvier 1873, à la direction politique, 7 septembre 1874; attaché payé, détaché à Lisbonne; 31 décembre 1875; attaché payé à la direction politique, 24 août 1877; commis principal, 13 février 1880; secrétaire de seconde classe (première section) à La Haye, 22 janvier 1881; en disponibilité, 9 janvier 1882.

MEYDIEU (Alexandre-François), né le 25 novembre 1844; licencié en droit, commis de chancellerie surnuméraire à Vienne, 4 décembre 1873; commis à la même résidence, 26 mai 1874; à Saint-Pétersbourg, 10 mai 1875; chancelier de troisième classe à Tiflis, 28 décembre 1878; à Riga, 11 décembre 1880; gérant la chancellerie de Hambourg, 28 décembre 1880-6 avril 1881; chancelier à Odessa, 7 février 1883; en disponibilité, 22 novembre 1883.

MEYER (Théodore-Charles-Constant) ✵, né le 6 avril 1839; commis traducteur à la chancellerie de la légation de Munich, 5 août 1863; à Francfort, 26 octobre 1864; chancelier à Cologne, 12 janvier 1867; à Varsovie, 24 octobre 1868; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; interprète en chef de l'armée pendant la campagne de 1870-1871; chancelier du consulat de Saint-Pétersbourg, 25 novembre 1874; chancelier de première classe, 19 avril 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1879; chancelier à Washington, 27 décembre 1879; consul de deuxième classe, chargé du vice-consulat de Hang-Kéou, 25 février 1880; consul à Foutchéou, 6 mars 1880; consul et commissaire du Gouvernement à Tananarive, 18 septembre 1880; consul à Singapour, 1er avril 1881; à Tiflis, 6 novembre 1883.

MEYRIER (Charles-Honoré-Gustave), né le 24 novembre 1852; commis de chancellerie à Constantinople, 7 novembre 1877; chancelier de troisième classe à Tampico, 12 mai 1882; à La Havane, 15 juillet 1884.

MICHELS (Jules-Alexis, baron des) C✵, né le 26 décembre 1836; licencié en droit; attaché aux archives, 3 juillet 1855; à la direction politique (contentieux), 15 juin 1857; secrétaire de la Conférence internationale de Milan, mars à octobre 1860; à Rio-de-Janeiro, 20 novembre 1862; chargé d'affaires de février à juin; secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 19 février 1863; à Athènes, 3 novembre 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; secrétaire de troisième classe à Tanger, 4 décembre 1866; à Munich, 21 janvier 1868; secrétaire de deuxième classe honoraire, faisant fonctions de rédacteur à la direction politique, 8 avril 1871; secrétaire de deuxième classe à Rome (Saint-Siège), 20 juin 1871; chargé d'affaires de juin à octobre 1872; rédacteur à la direction politique, 12 décembre 1872; officier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1872; secrétaire de première classe, hors cadre, chargé de l'agence et consulat général à Bucarest, 15 juillet 1874; agent et consul général en Égypte, 25 juin 1876; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 19 octobre 1878; chargé des fonctions de ministre résident à Belgrade, 18 décembre 1878; envoyé

extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la même résidence, 7 juin 1880; à Athènes, 5 août-20 octobre 1880; ministre plénipotentiaire de première classe, chargé de travaux particuliers, 11 mars 1882; en disponibilité, 3 juillet 1882; ambassadeur à Madrid, 30 octobre 1882; commandeur de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

MILLET (René-Philippe), ✻, né le 14 septembre 1849; licencié ès lettres, 1868; licencié en droit, 1870; employé au ministère du commerce (direction du commerce extérieur), 1871; rédacteur, 1873; attaché à la section française de l'Exposition de Philadelphie, 1876; sous-préfet de troisième classe, 1877; sous-préfet de première classe, 1878; secrétaire général du département de Seine-et-Oise, 1879; chef du cabinet et secrétariat du ministre des affaires étrangères, 30 septembre 1880; sous-directeur, 15 juillet 1881; à la direction politique, 15 octobre 1881; au contentieux, 15 février 1882; à la disposition du directeur des affaires politiques, 13 janvier 1883; sous-directeur à la direction politique (Amérique), 15 juin 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

MILLON DE LA VERTEVILLE (Charles-Ernest) ✻, né le 29 septembre 1828; attaché à Munich, 7 novembre 1850; à Berlin, 28 avril 1851; à Copenhague, 8 décembre 1854; à Naples, 3 juin 1856; à la direction politique, 31 août 1856; à Copenhague, 13 septembre 1856; secrétaire de troisième classe à Copenhague, 14 mars 1857; attaché payé à la direction politique, 12 novembre 1858; chevalier de la Légion d'honneur, 20 août 1863; secrétaire de deuxième classe à Copenhague, 2 mars 1867; à La Haye, 5 janvier 1875; secrétaire de première classe à Washington, 28 mars 1878; ministre plénipotentiaire à Haïti, 17 juin 1879; en disponibilité, 21 février 1880.

MIMAUT (Alfred-Guillaume-Henri), né le 21 juillet 1847; licencié en droit; attaché à la direction des consulats; 21 juin 1869; élève-consul, 17 avril 1874; à Barcelone, 3 avril 1875; à Londres, 14 octobre 1875; consul de seconde classe à Gibraltar, 17 août 1878; consul de première classe, 28 avril 1882; à Venise, 12 avril 1883.

MOËT (Henri-Ernest-Marie), né le 30 décembre 1857; employé auxiliaire à la direction des consulats (service des chancelleries), 27 décembre 1879; commis de chancellerie à Londres, 8 avril 1880; à Newcastle, 18 décembre 1880; en disponibilité, sur sa demande, 14 mars 1882; commis de chancellerie à Larnaca, 12 mai 1882; chancelier de troisième classe, 7 novembre 1883; à Bombay, 15 juillet 1884.

MIRABEL (Marc-Marmir), né le 1er janvier 1851; élève de l'École de médecine navale de Rochefort, 20 octobre 1872; aide-médecin auxiliaire, 7 février 1876; médecin auxiliaire de deuxième classe, 3 septembre 1879; médecin titulaire, 15 novembre 1879; médecin de la légation de la République française à Pékin, 15 décembre 1882; docteur en médecine, 13 avril 1883.

MOLITOR (Pierre-Olivier, comte) O ✻, né le 13 juillet 1834; attaché à Munich, 23 avril 1851; à la direction politique, 28 juillet 1852; secrétaire de troisième classe à Darmstadt, 17 août 1857; attaché payé à la direction politique, 31 août 1859; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1862; rédacteur à la direction politique, 6 mars 1865; secrétaire de deuxième classe à Rome, 29 décembre 1865; à Berne, 12 novembre 1866; rédacteur à la direction politique, 6 juillet 1870; secrétaire de deuxième classe, 20 août 1875, en disponibilité; officier de la Légion d'honneur, 20 août 1875.

MOLLARD (Joseph-Hippolyte-Gabriel) O✻, né le 4 décembre 1833; attaché au bureau du protocole, 5 janvier 1852; attaché indemnisé, 1er décembre 1853; attaché payé, 1er juin 1855; rédacteur, 22 février 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; chef du bureau du protocole, 30 janvier 1874; sous-directeur

du protocole, introducteur des ambassadeurs, 22 décembre 1874; officier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; faisant fonctions de directeur du protocole, 3 janvier 1880; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 8 janvier 1881.

MOLLARD (Armand-Joseph), né le 28 mai 1862; attaché autorisé au protocole, 7 octobre 1881; attaché, 8 avril 1882; attaché payé, 26 janvier 1883.

MOLLIE (Guillaume-Léon), né le 29 janvier 1836; commis de chancellerie à Livourne, 1er septembre 1865; chancelier à Manille, 28 octobre 1866; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; à la Corogne, 27 décembre 1869; chargé du vice-consulat établi dans cette résidence après la suppression du consulat, 1er janvier 1873; chancelier à Malaga, 30 octobre 1873; chancelier de seconde classe, 14 septembre 1876; chancelier de première classe, 22 avril 1881; à Lisbonne, 24 mars 1883.

MONBEL (Joseph-Raymond BAYLIN DE) ✵, né le 27 septembre 1846; attaché à Pékin, 10 janvier 1867; à Madrid, 14 juin 1869; secrétaire de troisième classe au Japon, 16 août 1873; secrétaire de deuxième classe (Japon), 3 mars 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 7 février 1878; secrétaire de deuxième classe à Copenhague, 31 août 1878; secrétaire de deuxième classe à Vienne, 19 mai 1880; secrétaire de première classe à Rome (Saint-Siège), 27 octobre 1881; conseiller d'ambassade, 28 août 1882.

MONESTIER (François-Roch-Charles), né le 27 octobre 1829; licencié en droit; chancelier de troisième classe à Odessa, 12 août 1880; vice-consul de seconde classe et mis, sur sa demande, en disponibilité, 10 janvier 1883.

MONFRAIX (Jean-Alphonse-Irénée), né le 23 juin 1847; licencié en droit; élève-interprète pour la langue japonaise, 8 avril 1872; attaché à la direction des consulats 24 septembre 1874; au consulat de Mogador et chargé de la gestion de la chancellerie de ce poste, 15 septembre 1875; attaché au consulat de Malaga, 28 octobre 1876; élève-consul, 27 avril 1877; à Barcelone, 18 mai 1879; consul de seconde classe à Carthagène, 11 novembre 1879; secrétaire d'ambassade de seconde classe à Berne, 30 décembre 1880; à Tanger, 22 avril 1882.

MONGE (Lucien) ✵, né le 4 mars 1835; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à Tunis, 19 août 1854; drogman sans résidence fixe, envoyé à Smyrne, 10 juin 1857; drogman-chancelier à Djeddah, 16 mars 1859; au Caire, 16 janvier 1864; agent vice-consul à Zeïla, 3 juin 1864; drogman-chancelier à Jérusalem, 6 janvier 1866; à Alep, 6 mars 1867; chargé de la gestion du consulat de Suez, 5 septembre 1872; agent vice-consul à la même résidence, 30 décembre 1872; chevalier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1873; chargé de la gestion du consulat de Port-Saïd, du 24 avril 1874 au 30 octobre 1875; consul de seconde classe à Tananarive, 30 octobre 1877 (n'a pas occupé ce poste); chargé de la gestion du consulat à Alep, 15 mars 1878; consul à Bagdad, 23 mars 1878; au Caire, 31 août 1878; consul de première classe, 12 juillet 1881; à Alexandrie, 7 mars 1882.

MONGE (Jules) ✵, né le 4 septembre 1829; drogman auxiliaire à Tanger, 11 février 1857; second drogman à Tunis, 2 juillet 1861; drogman-chancelier à Tanger, 25 novembre 1865; premier drogman de cette légation, 30 octobre 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877; consul de seconde classe, en disponibilité, 31 octobre 1878; chargé du vice-consulat de Caïffa, 21 septembre 1881.

MONNIER (Michel-Auguste-Philippe), né le 14 août 1859; licencié ès lettres et en droit; attaché autorisé à la direction commerciale, 11 mai 1881; à Bucharest, 16 juillet 1881; attaché à la direction politique, 25 juin 1882; à Constantinople, 11 juillet 1882.

MONTEBELLO (Gustave-Louis LANNES, comte de) O✻, né le 4 octobre 1838 ; licencié en droit; attaché aux archives, 15 février 1858 ; à Saint-Pétersbourg, 1er septembre 1859; à Rome, 11 novembre 1862 ; secrétaire de troisième classe à Madrid, 13 octobre 1863 ; attaché payé au cabinet, 12 novembre 1866 ; chevalier de la Légion d'honneur, 10 août 1867 ; secrétaire de deuxième classe au Japon, 23 mars 1868; à Saint-Pétersbourg, 3 avril 1870; nommé officier de la Légion d'honneur sur la proposition du ministre de la guerre, mai 1871; secrétaire de première classe à Washington, 27 mai 1872 : chef du cabinet du ministre des finances, de février 1875 à mai 1876 ; secrétaire de première classe à Madrid, 23 décembre 1876; secrétaire de première classe à Londres, 4 janvier 1878 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé des mêmes fonctions, 16 août 1878; chargé d'affaires à Munich, 5 août 1880; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bruxelles, 10 février 1882 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 29 avril 1882.

MONTEL (Gustave-Ysaac), né le 12 mai 1849; drogman auxiliaire à Casablanca 1870; drogman sans résidence fixe, 19 avril 1879; médaille d'honneur de deuxième classe, en or, pour services rendus pendant une épidémie au Maroc en 1878, 4 juin 1879 ; drogman-chancelier à Mogador, 8 mars 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880.

MONTESQUIOU-FÉZENSAC (Hubert, comte de), né le 21 octobre 1847; attaché à Berne, 18 février 1868 ; en non-activité de juin 1871 à juin 1873; attaché à la direction politique, 18 juin 1873 ; au cabinet, 21 décembre 1874 ; attaché payé, 31 décembre 1875; à la direction politique, 1er décembre 1877; commis principal, 1er février 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 26 décembre 1881.

MONTGASCON (Ambroise-Justin, baron d'ACHER DE) ✻, né le 13 mai 1827 ; attaché aux archives, 16 novembre 1849; au cabinet, 29 novembre 1849; à la direction politique, 1er mars 1850; attaché payé, 1er mars 1854 ; secrétaire de deuxième classe à Copenhague, 29 janvier 1862 ; à Hanovre, 19 mai 1862 ; à Carlsruhe, 13 novembre 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1864 ; secrétaire de première classe, 10 août 1868 ; à la disposition du département, 1er septembre 1868; secrétaire de première classe à Dresde, 5 mars 1869; à la disposition, 5 mai 1871 ; à Berlin, 22 janvier 1872; à Saint-Pétersbourg, 22 juillet 1873; à Constantinople, 30 octobre 1873; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé de travaux particuliers, 5 août 1875; chargé d'affaires au Monténégro, 17 juillet 1880; en disponibilité, 7 décembre 1882.

MONTGEON (Albert-Alexandre-Henri de CAVELIER DE), né le 6 novembre 1848 ; licencié en droit; attaché au contentieux, 30 août 1873; attaché payé à la direction politique, 13 mars 1879; mis, sur sa demande, en disponibilité, 21 novembre 1881.

MONTGOMERY (Henri-Georges de PEMBROKE DE), né le 17 décembre 1845; attaché à Rio-de-Janeiro, 12 février 1867; à Madrid, 23 novembre 1869; à Bruxelles, 12 mars 1872; à la direction politique, 17 décembre 1872; attaché payé, 1er juin 1874 ; commis principal, 19 novembre 1877; secrétaire-archiviste, 15 février 1882; sous-chef du bureau d'ordre, 15 décembre 1883.

MONTHEROT (Pierre-Jean-Charles de), né le 22 juin 1852 ; attaché aux archives, 15 décembre 1873; au cabinet, septembre 1874 ; à Tokio, 31 décembre 1876; au cabinet, 28 décembre 1878; attaché payé (bureau de la presse), 1er février 1880.

MONTHOLON (comte TRISTAN DE) ✻, né le 1er avril 1843 ; attaché aux archives, 15 octobre 1865; à Berne, 16 avril 1866; à Bruxelles, 10 août 1867; secrétaire de troisième classe à Pékin, 19 octobre 1868; à Bruxelles, 8 avril 1869; à Tanger, 21 mars 1871 ; à Stockholm, 5 mai 1871 secrétaire de deuxième classe à Buénos-Ayres, 7 janvier 1873; à Constantinople, 3 mars 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875 ; secrétaire de première classe à Constantinople,

20 décembre 1878 ; conseiller d'ambassade, 1er avril 1882 ; délégué du gouvernement français à la commission franco-espagnole des chemins de fer des Pyrénées, 30 mai 1884.

MONTMARIN (Marie-Pierre-Alexandre-René de MARIN, comte de) ✻, né le 3 avril 1841 ; licencié en droit; attaché à Londres, 25 novembre 1863 ; à la direction politique, 30 septembre 1865; attaché payé, 15 août 1869; secrétaire de deuxième classe à Munich, 28 juillet 1874 ; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1875; secrétaire de deuxième classe à Vienne, 27 février 1879 ; secrétaire de première classe, 27 janvier 1880 ; conseiller d'ambassade, 1er avril 1882; chargé d'affaires du 17 février au 15 septembre 1883.

MORATI (Barthélemy), né le 7 mars 1847 ; vice-consul de seconde classe à Alicante, 18 octobre 1881 ; à Sassari, 29 juillet 1882.

MOREAU (Léopold) ✻, né le 9 novembre 1820 ; drogman auxiliaire à Bosna-Seraï (vice-consulat), 1er janvier 1853 ; chargé de la gestion de ce poste, du 15 mai au 15 octobre 1857 ; drogman auxiliaire du vice-consulat, 18 novembre 1859 ; drogman-chancelier à Scutari d'Albanie, 1er mars 1861 ; chargé de la gestion du vice-consulat à Bosna-Seraï, 25 août 1861 ; à Scutari, du 26 mars au 12 novembre 1863 ; chevalier de la Légion d'honneur, 27 janvier 1864 ; vice-consul à Mostar, 13 octobre 1865 ; chargé de la gestion du consulat à Bosna-Seraï, du 15 novembre 1870 au 31 mai 1874 ; du vice-consulat à Janina, 26 avril 1875 ; consul honoraire, 6 août 1875; vice-consul à Janina, 21 décembre 1878; consul de seconde classe à Bosna-Seraï, 30 avril 1880.

MORIN (Pierre-Émile-Alfred), né le 20 août 1840 ; licencié en droit ; commis de chancellerie à Varsovie, 1er juillet 1876 ; chancelier de troisième classe à Moscou, 17 juillet 1882; en disponibilité, sur sa demande, 30 novembre 1883.

MOUSTIER (Anne-Marie, comte RENAUD DE) ✻, né le 24 février 1850 ; chevalier de la Légion d'honneur, sur la proposition du ministre de la guerre, 16 mai 1872 ; attaché à Pékin, 30 août 1873 ; à la direction politique, 24 mai 1876 ; secrétaire de troisième classe à Buénos-Ayres, 23 août 1877 ; à Madrid, 19 juillet 1879 ; secrétaire de seconde classe à Saint-Pétersbourg, 27 mars 1882; à la Haye, 12 janvier 1884.

MOUŸ (Charles-Louis-Stanislas, comte de) O✻, né le 11 septembre 1834 ; attaché aux archives, 26 juillet 1862 ; payé à la direction politique, 1er mars 1865 ; rédacteur, 24 juin 1868 ; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1869 ; secrétaire de première classe à Constantinople, 5 août 1875; secrétaire de la Conférence de Constantinople, du 11 décembre 1876 au 22 janvier 1877 ; chargé d'affaires à Constantinople, du 25 janvier 1877 au 17 février 1878 ; officier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; secrétaire de première classe à Berlin, 16 avril 1878 ; secrétaire du congrès de Berlin, rédacteur des protocoles, du 13 juin au 13 juillet 1878; secrétaire de première classe à Vienne, 11 février 1879, chargé d'affaires à Vienne, du 26 mars au 17 avril 1879, et du 15 novembre 1879 au 3 février 1880; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 23 janvier 1880; chargé par intérim de la sous-direction du Nord à la direction politique; secrétaire de la Conférence de Berlin, juin 1880; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Athènes, 20 octobre 1880; ministre plénipotentiaire de première classe, 23 janvier 1883.

MOŸ (Georges-Alexandre-Gaston, comte de), né le 8 janvier 1849; entré à l'École navale, 1er octobre 1866 ; aspirant de deuxième classe, 1er août 1868 ; aspirant de première classe, 1er octobre 1869 ; enseigne de vaisseau, 25 octobre 1871 ; démissionnaire, 20 septembre 1873 ; attaché payé à titre provisoire à la sous-direction de la comptabilité, 30 juin 1880; à titre définitif, 24 juillet 1880.

MURE DE PELANNE (Henri-Joseph-Gaston), né le 8 février 1844 ; commis à l'agence

du ministère des affaires étrangères à Marseille, 7 février 1865 ; chancelier de troisième classe au Callao, 13 avril 1870 ; à Tripoli de Barbarie, 2 août 1873; à Gibraltar, 14 novembre 1878; de seconde classe, 21 avril 1880; à Turin, 20 septembre 1883; chancelier de première classe, 28 juillet 1884.

NABONNE (Ludger-Ernest), né le 26 août 1853; licencié en droit, attaché à Berne, 12 juillet 1879; à la direction politique, 1er mai 1880; attaché indemnisé, 23 janvier 1882; secrétaire de troisième classe à Rome (non installé), 28 février 1882; attaché payé à la direction politique, 6 juin 1882; chargé des fonctions de commis principal au Cabinet, 25 février 1883; commis principal, 13 juillet 1883.

NAVENNE (Henri-Ferdinand de), né le 25 décembre 1849; licencié en droit; attaché à Rio-de-Janeiro, 5 juin 1875; à La Haye, 24 septembre 1877; à Rome (Saint-Siège), 1er juin 1879; secrétaire de troisième classe à Athènes, 27 décembre 1879 à Rome, 26 octobre 1880; attaché payé au Cabinet, 20 décembre 1882; à la direction politique, juin 1883.

NAVONE (François-Martin), né le 16 janvier 1838; commis de chancellerie à Séville, 11 novembre 1864; à Madrid, 15 janvier 1873; chancelier de troisième classe à la Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1878; à Lima, 29 octobre 1883.

NEGRONI (Antoine-Charles-Vincent), né le 21 juillet 1825; services militaires, 25 février 1846-25 février 1853; commis de chancellerie à Caracas, en 1858; agent vice-consul à la Guayra, 8 janvier 1862; en disponibilité, 11 novembre 1873; chargé de travaux particuliers, 14 août-1er décembre 1882.

NETTEMENT (François-Marie-Vincent), né le 31 mai 1843; commis de chancellerie à Madrid, 21 mai 1864; chancelier à Boston, 24 octobre 1868; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; chargé de la gestion de la chancellerie du consulat à Liverpool, 6 mars 1872; chancelier à Newcastle, 3 août 1872; à Glasgow, 2 août 1873; chancelier de seconde classe, 13 mars 1877; à Montevideo, 19 avril 1879; à Guatemala, 21 juillet 1884.

NEUVILLE (Dominique-Eugène), né le 24 juillet 1849; commis de chancellerie à Francfort, 6 septembre 1872; à Vienne, 30 juin 1875; vice-consul à Algésiras, 1er mai 1876; à Vigo, 11 novembre 1879; chancelier à Lisbonne, 22 avril 1881; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Valence, 9 janvier 1882; consul à Gibraltar, 3 septembre 1883.

NICAULT (Alfred-Amédée-Marie), né le 16 juin 1848; commis de chancellerie à Port-Louis, 16 octobre 1865; chancelier de troisième classe à la même résidence, 19 février 1875; chancelier de seconde classe, 26 octobre 1880.

NICHOLAS (Henry-David), né le 18 décembre 1811; attaché au bureau des traducteurs, 5 novembre 1848; attaché payé, 21 juin 1855; commis principal, 1er février 1880.

NICOLAY (Aymard-Marie-Antoine, comte de), né le 27 janvier 1847; licencié en droit; attaché au cabinet, 22 avril 1867; attaché payé, 15 décembre 1873; secrétaire de deuxième classe, hors cadre, en disponibilité, 19 novembre 1877.

NISARD (François-Auguste-Armand) O✻, né le 13 mai 1841; licencié en droit; attaché à la direction politique (contentieux), 6 juin 1864; attaché payé, 15 août 1869; rédacteur à la direction politique, 15 juillet 1874; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1875; secrétaire d'ambassade de première classe, hors cadre, chargé de travaux particuliers, 18 septembre 1880; sous-directeur du Nord à la direction politique, 6 août 1881; officier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882.

NOAILLES (Emmanuel-Henri-Victurnien, marquis de) GO✻, né le 15 septembre 1830; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Washington, 12 mai 1872;

chevalier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1873; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi d'Italie, 4 décembre 1873; officier de la Légion d'honneur, 10 février 1875; ambassadeur à Rome, 18 juillet 1876; commandeur de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; grand-officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; ambassadeur à Constantinople, 21 février 1882.

Nodot (Charles), né le 17 septembre 1852; licencié ès lettres et en droit; attaché à la direction des consulats, 24 décembre 1874; élève-consul à Barcelone, 12 décembre 1877; à Gênes, 6 mars 1879; consul suppléant à Buénos-Ayres, 12 octobre 1881; gérant du consulat de Lisbonne, 24 mai-18 juillet 1882; consul de seconde classe à Bahia, 29 juin 1882.

Oppelt (Louis-Jacques-Victor), né le 19 juin 1829; commis de chancellerie à Gênes, 3 décembre 1852; chancelier à la Corogne, 27 mars 1861; à Ostende, 25 août 1861; à Malte, 21 décembre 1866; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; chancelier du consulat général à Tripoli de Barbarie, 9 août 1870; à Trieste, 31 juillet 1871; chancelier de seconde classe à Tunis, 2 août 1873; chancelier à La Haye, 13 mars 1877; chancelier de première classe, 27 décembre 1879; consul de seconde classe à Mannheim, 10 juillet 1880.

Ordega (Ladislas-Symphorien-Joseph) O ✵, né le 25 août 1829; ancien élève de l'École d'administration; licencié ès lettres et en droit; attaché à la direction des consulats, 27 février 1855; attaché payé, 4 février 1857; commis principal, 28 octobre 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; consul de seconde classe, 13 juin 1868; à Bosna-Seraï, 27 décembre 1869; à Civita-Vecchia, 14 juin 1873; mis en inactivité par suite de la suppression de ce poste, 4 novembre 1875; consul à Palerme, 18 décembre 1875; consul de première classe à Carthagène, 13 mars 1877; à Livourne, 2 février 1878; consul général à Trieste, 25 février 1880; à Anvers, 12 octobre 1881; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Tanger, 6 décembre 1881; officier de la Légion d'honneur 11 juillet 1883; ministre plénipotentiaire de première classe, 22 février 1884.

Ordinaire (Olivier), né le 28 mars 1845; vice-consul de seconde classe au Callao, 23 janvier 1882.

Ordioni (Dominique-François), né le 22 mars 1850; maire de Corte (1878-1882); vice-consul de seconde classe aux Dardanelles, 24 mars 1882.

Orgeval (Robert-Joseph, baron Gaston d') ✵, né le 26 juillet 1836; licencié en droit; attaché aux archives, 12 février 1857; à la direction politique, 10 janvier 1858; attaché payé, 6 mars 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 15 août 1868; secrétaire-archiviste, 14 avril 1870; rédacteur, 15 juillet 1874; chef du bureau de la statistique (direction politique), 14 février 1877; secrétaire de première classe, chargé des mêmes fonctions, 13 décembre 1877; bibliothécaire du ministère des affaires étrangères, 23 janvier 1880.

Othon (Constantin), né le 12 avril 1848; commis de chancellerie à Alexandrie, 3 octobre 1865; chancelier de troisième classe à Galatz, 14 novembre 1878; du consulat général en Bulgarie, 19 avril 1879; drogman-chancelier à Port-Saïd, 30 mars 1880; chancelier à Constantinople, 18 octobre 1881; chancelier de seconde classe, 5 juin 1882.

Oursel (Paul-Louis), né le 22 février 1848; licencié ès lettres et en droit; attaché autorisé aux archives, 15 décembre 1874; attaché surnuméraire, 31 mars 1875; bibliothécaire adjoint, 4 août 1877; attaché indemnisé à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; attaché payé, 30 juin 1880; commis principal, 30 novembre 1883.

Outrey (Georges), né le 7 octobre 1847; drogman auxiliaire, à Alexandrie, 24 août 1867; chargé du service du secrétariat au consulat général à Beyrouth, 2 novem-

bre 1870; drogman sans résidence fixe, 21 avril 1873; chargé des fonctions de troisième drogman de l'ambassade à Constantinople, 13 août 1873; second troisième drogman de cette ambassade, 9 juin 1878; troisième drogman, 30 mars 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; second deuxième drogman, 4 mai 1881; drogman de seconde classe, 10 mars 1882.

Pacquet de Beauvais (René-Eugène), né le 20 avril 1846; licencié en droit; commis à New-York, 24 mars 1876; chancelier de troisième classe à Newcastle, 28 février 1880; en disponibilité sur sa demande, 14 juin 1883.

Paléologue (Georges-Maurice), né le 13 janvier 1859; licencié en droit; attaché autorisé au Cabinet, 6 août 1880; attaché (service de l'analyse), 1er février 1882; chargé par intérim des fonctions de troisième secrétaire à Tanger, du 7 janvier au 15 mai 1883.

Paillard-Ducléré (Constant-Jules) ✻, né le 20 octobre 1844; licencié en droit; attaché aux archives, 30 mai 1866; à la direction politique, 10 juillet 1868; attaché payé, 5 juin 1874; secrétaire de troisième classe, en disponibilité, 11 septembre 1877; secrétaire de deuxième classe, sous-chef du cabinet, 14 décembre 1877; a fait partie, en qualité de secrétaire de deuxième classe, de la mission extraordinaire au Congrès de Berlin, juin 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; secrétaire de première classe hors cadre, en disponibilité, 24 décembre 1879; chargé des fonctions de chef du bureau d'ordre à la direction politique, 16 juin 1882; conseiller d'ambassade hors cadre, 18 août 1882; délégué du gouvernement français à la commission franco-espagnole des chemins de fer des Pyrénées, 18 décembre 1883; ministre plénipotentiaire de seconde classe, en disponibilité, sur sa demande, 24 juillet 1884.

Partiot (Gaëtan) O✻, né le 17 novembre 1832; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 3 septembre 1853; élève-consul, 15 avril 1857; à Livourne, 7 janvier 1861; à Florence, 29 octobre 1861; consul de seconde classe à Galatz, 23 juillet 1863; à Carthagène, 11 janvier 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 21 janvier 1866; consul à Valence, 27 décembre 1866; à Malaga, 5 juin 1869; consul de première classe, 27 décembre 1869; à Milan, 14 juin 1873; consul général à Barcelone, 23 janvier 1880; officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884.

Pasteur (Jean-Baptiste-Lucien), né le 2 novembre 1851; licencié en droit; attaché surnuméraire aux archives, 15 juin 1880; attaché payé à la comptabilité, 21 juillet 1880; attaché indemnisé à la direction politique, 29 août 1881; secrétaire de troisième classe à Rome, 5 mars 1882; à Copenhague, 21 octobre 1883.

Patenôtre (Jules) O✻, né le 20 avril 1845; licencié ès lettres, ancien élève de l'École normale supérieure; professeur de l'Université, 1867-1871; attaché à Athènes, 25 juin 1872; à Téhéran, 25 octobre 1873; attaché payé à la direction politique, 1er septembre 1875; rédacteur adjoint, faisant fonctions de deuxième secrétaire, à Buénos-Ayres, 15 septembre 1876; rédacteur à la direction politique, 25 décembre 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; secrétaire de première classe à Pékin, 7 décembre 1878; chargé d'affaires en Chine, 20 avril 1879; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stockholm, 16 octobre 1880; ministre plénipotentiaire de première classe, 12 septembre 1883; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Pékin, 12 septembre 1883; officier de la Légion d'honneur, 10 avril 1884; chargé d'une mission spéciale en Annam et au Tonkin, avril 1884.

Patenôtre (Louis), né le 15 février 1857; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du sous-secrétaire d'État, 30 octobre 1880; à Stockholm, 26 février 1881; attaché, 16 juillet 1881; à la Direction politique, 16 août 1883; au cabinet du

ministre, 19 novembre 1883 ; attaché payé, 13 mars 1884 ; attaché à la mission spéciale en Annam et au Tonkin, avril 1884.

PATIN (Louis-Joseph-Alphonse) ✻, né le 18 octobre 1841 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats, 1er août 1866 ; élève-consul, 4 septembre 1871 ; à Londres, 14 mars 1872 ; à Alexandrie, 11 décembre 1874 ; chargé de la gestion du consulat au Caire, du 20 mai 1875 au 13 novembre 1876 ; consul de seconde classe, 14 septembre 1876 ; à Bosna-Seraï, 27 avril 1877 ; à Malaga, 11 novembre 1879 ; à Syra, 30 avril 1880 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880 ; en disponibilité, chargé des travaux particuliers, 13 juillet 1880 ; consul à Milan, 7 octobre 1881 ; consul de première classe, 28 avril 1882 ; chargé du consulat général à Tunis, 29 juin 1882.

PATRIMONIO (Salvator) O ✻, né le 17 décembre 1836 ; licencié en droit, attaché à la direction des consulats, 1er juin 1860 ; attaché indemnisé à Florence, 20 août 1863 ; élève-consul à Livourne, 29 août 1865 ; à Bucarest, 30 octobre 1868 ; gérant de ce poste à diverses reprises en 1869, 1870, 1871 ; consul de seconde classe à La Canée, 30 décembre 1872 ; chargé de la gestion du consulat de Jérusalem, 30 octobre 1873 ; consul à la même résidence, 29 novembre 1874 ; chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877 ; consul de première classe, 11 février 1879 ; à Beyrouth, 29 mars 1881 ; consul général, 7 octobre 1881 ; officier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

PAULZE D'IVOY DE LA POYPE (Gédéon-Jacques-Christian), né le 7 juin 1851 ; attaché à Washington, 10 août 1872 ; à Athènes, 27 septembre 1873 ; à Berne, 30 septembre 1874 ; attaché payé à la disposition, 31 décembre 1875 ; secrétaire de troisième classe au Chili, 11 août 1876 ; en disponibilité, 7 mai 1877 ; envoyé à Lisbonne, 29 novembre 1879 ; secrétaire de troisième classe, hors cadre, à Londres, 8 mai 1880 ; à Santiago (Chili), 26 novembre 1880 ; en retrait d'emploi, 21 décembre 1880.

PELLEGRINI (Jean-Antoine-Louis), né le 9 mars 1848 ; commis de chancellerie à Valence, 29 octobre 1868 ; à Carthagène, 15 janvier 1873 ; chargé de la gestion de la chancellerie du consulat de France à Bilbao, 17 juillet 1875 ; chancelier de troisième classe à Manille, 24 décembre 1875 ; à Sofia, 30 mars 1880 ; chancelier de seconde classe, 21 avril 1880 ; chancelier de première classe, 28 juillet 1884.

PELLISSIER DE REYNAUD (Pierre-Hadjoute de) O ✻, né le 9 juin 1834 ; licencié en droit ; attaché à la direction des archives, 6 juin 1854 ; à la direction des consulats, 21 octobre 1854 ; attaché payé, 13 novembre 1856 ; élève-consul, 24 avril 1858 ; à Tanger, 11 juin 1858 ; chargé d'accompagner l'ambassade extraordinaire du Maroc envoyée à Paris, juin 1860 ; gérant le consulat général à Tanger, du 13 août 1861 au 28 mai 1863 ; consul de seconde classe à Djeddah, 16 août 1862 ; à Bagdad, 18 novembre 1864 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 mars 1867 ; consul à Port-Saïd, 27 novembre 1869 ; consul de première classe, 27 décembre 1869 ; chargé de la gestion du consulat général à Smyrne, du 26 septembre 1871 au 22 février 1872, et du 5 avril au 8 juin 1872 ; consul au Caire, 30 décembre 1872 ; chargé de la gestion de l'agence et consulat général à Alexandrie, du 26 mai au 14 octobre 1873, et du 20 mai 1875 au 15 septembre 1876 ; consul à Malaga, 14 septembre 1876 ; à Smyrne, 26 janvier 1878 ; consul général, 27 décembre 1879 ; officier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882 ; officier d'académie, 22 juillet 1882.

PERETIÉ (Antoine-Adolphe-Alfred), né le 22 janvier 1832 ; commis de chancellerie, à Beyrouth, 1853 ; drogman auxiliaire à Scutari d'Albanie, 4 février 1857 ; mis en disponibilité, 20 janvier 1858 ; drogman sans résidence fixe, à Beyrouth, 19 janvier 1859 ; attaché, en qualité de secrétaire et d'interprète au vice-consulat à

Mossoul, 12 juillet 1859 ; vice-consul à cette résidence, 27 juillet 1860 ; drogman-chancelier à Bagdad, 27 avril 1861 ; à Smyrne, 12 janvier 1867 ; consul honoraire, vice-consul à Mossoul, 25 avril 1873 ; consul de seconde classe à Bagdad, 28 septembre 1878 ; à Alep, 29 mai 1883.

Peretti (Joseph-Antoine), né le 16 décembre 1835 ; commis de chancellerie à New-castle, 5 avril 1862 ; chancelier à Birmingham, 18 avril 1865 ; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869 ; chancelier à Ancône, 9 août 1870 ; à Malte, 19 février 1875 ; chancelier de seconde classe, 13 mars 1877 ; à Lisbonne, 26 janvier 1882 ; à Gênes, 6 février 1883 ; chancelier de première classe, 17 septembre 1883.

Pernet (Auguste-Charles), né le 25 février 1842 ; licencié en droit ; chancelier à Sainte-Marie de Bathurst, 10 juillet 1869 ; chargé des fonctions de rédacteur près la commission européenne du Danube à Galatz, 24 juillet 1869 ; admis à participer aux travaux de la Direction des consulats (chancelleries), août 1871 ; chancelier à Honolulu, 28 mars 1872 ; à Yokohama, 28 novembre 1878 ; chancelier de seconde classe, 27 décembre 1879 ; gérant du vice-consulat de Hiogo, 28 juillet-1er décembre 1880 ; à San-Francisco, 12 août 1880 ; à Palerme, 30 mars 1882 ; chancelier de première classe, 17 septembre 1883 ; à Alexandrie, 15 juillet 1884.

Perrette (Joseph-Napoléon) ✻, né le 18 décembre 1839 ; commis de chancellerie à Londres, avril 1863 ; chancelier à Christiania, 28 mars 1868 ; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869 ; chancelier à Glasgow, 9 août 1870 ; à Liverpool, 2 août 1873 ; chancelier de seconde classe, 24 décembre 1875 ; de première classe, 21 avril 1880 ; à Londres, 12 août 1880 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884.

Persan (Boson-Charles-Hippolyte-Timoléon-Doublet, comte de), né le 21 septembre 1846 ; licencié en droit ; attaché aux archives, 23 décembre 1866 ; attaché payé, 9 février 1871 ; attaché à la commission de liquidation d'Alsace-Lorraine (1874-1877) ; désigné pour remplir les fonctions de troisième secrétaire à Lima, 1er avril 1878 ; à Rio-de-Janeiro, 9 septembre 1880 ; secrétaire de seconde classe, 27 octobre 1881 ; à Belgrade, 15 septembre 1883 ; à Vienne, 15 juillet 1884.

Pesoli (Édouard), né le 31 octobre 1845 ; commis de chancellerie à San-Francisco, 14 février 1874 ; chancelier de troisième classe à Chicago, 28 décembre 1878 ; secrétaire du commissariat français de l'Exposition de Melbourne, 7 mai 1880 ; chancelier à Melbourne, 22 juillet 1880 ; chancelier de seconde classe, 17 septembre 1883.

Petit (Marie-Rémond-François-Xavier), né le 29 mars 1829 ; agent vice-consul à Torrevieja, 1854 ; chancelier à Séville, 19 février 1863 ; à Bilbao, 24 juin 1865 ; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869 ; chancelier à Carthagène, 3 août 1872 ; chancelier de seconde classe, 2 août 1873 ; chancelier de première classe, 27 décembre 1879.

Petiteville (Charles-Guillaume-Robert Gouhier, vicomte de) ✻, né le 3 mai 1847 ; attaché à Saint-Pétersbourg, 10 mai 1867 ; à Vienne, 14 octobre 1869 ; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 2 juin 1874 ; à Londres, 31 décembre 1875 ; secrétaire de deuxième classe à Pékin, 3 mai 1878 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1879 ; secrétaire de deuxième classe à Constantinople, 20 avril 1880 ; à Londres, 16 mars 1882 ; secrétaire de première classe, 1er octobre 1882.

Petit-Pierre (William-Louis-Napoléon) ✻, né le 30 novembre 1838 ; commis de chancellerie à Genève, 1er juillet 1859 ; chancelier à Dantzig, 30 juillet 1863 ; chancelier à Francfort, 12 janvier 1867 ; chancelier de seconde classe, 22 décembre

1869; chancelier de première classe, 13 mars 1877; à Bruxelles, 16 août 1879; consul honoraire, 28 octobre 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

PHILBERT (Charles-Marie-Godfroy) ※, né le 2 décembre 1826; agent vice-consul au Helder, 29 août 1849; chancelier à Amsterdam, 3 février 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 15 août 1868; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; chancelier de première classe, 2 août 1873; consul de seconde classe à Elseneur, 9 novembre 1878; à Rotterdam, 8 juin 1880; consul de première classe, 26 janvier 1883.

PIAT (Émile-Victorien), né le 29 mai 1858; commis de chancellerie à Smyrne, 15 janvier 1879; à Tunis, 25 juillet 1881; commis de drogmanat à Tripoli de Barbarie, 5 avril 1883; drogman de troisième classe, drogman-chancelier à Zanzibar, 15 juillet 1884.

PIAT (Louis-Joseph-Lucien), né le 21 mars 1854; élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; drogman adjoint, hors cadre, chargé des fonctions de drogman-chancelier à Bagdad, 8 janvier 1881; gérant du vice-consulat de Bassorah, du 4 juillet 1882 au 30 avril 1884; drogman adjoint à Constantinople, 15 juillet 1884.

PICCIONI (Camille-Vincent-Emmanuel), né le 25 novembre 1859; licencié en droit; attaché à la direction politique, 26 janvier 1884.

PIERLOT (Armand-Louis, baron) ※, né le 9 août 1854; licencié en droit; attaché au archives, 22 juillet 1874; à la direction politique, 10 janvier 1876; à Berne; 23 mars 1877; à la direction politique, 15 mai 1878; attaché payé au cabinet, 1er février 1880; chargé des fonctions de commis principal, 6 novembre 1880; commis principal, 4 novembre 1881; sous-chef du cabinet par intérim, 30 juin 1882; sous-chef du cabinet, 9 août 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 6 février 1883; à la disposition du directeur politique, 28 février 1883; commis principal à la direction politique, 28 novembre 1883.

PIERRET (Maximilien-Henri) ※, né le 14 janvier 1828; attaché à la chancellerie du consulat à San-Francisco du 12 octobre 1850 au 15 février 1854; admis à prendre part aux travaux de la direction des consulats et affaires commerciales, 16 février 1854; chancelier à Palerme, 6 décembre 1854; à Civita-Vecchia, 5 janvier 1855; agent vice-consul à Bologne, 25 août 1861; chancelier de l'ambassade à Vienne, 17 novembre 1862; consul honoraire, 17 février 1864; chevalier de la Légion d'honneur, 19 décembre 1866; consul de seconde classe à Bombay, 31 octobre 1868; chargé de la gestion du consulat général à Montevideo, du 27 août 1873 au 1er mars 1876; consul à Yokohama, 31 décembre 1876; consul de première classe, 10 mars 1878; chargé de la gestion du consulat de France à Honkong, 13 juillet 1880; consul à Rio-de-Janeiro, 18 septembre 1880; consul général et chargé d'affaires à Quito, 21 février 1882.

PIGAULT DE BEAUPRÉ (Érard-Louis-Désiré), né le 25 septembre 1855; attaché autorisé aux archives, 19 juin 1875; attaché à la comptabilité, 14 février 1880; aux archives, 28 juillet 1880; attaché payé, 29 juillet 1882.

PILET (Raymond), né le 8 août 1852; licencié en droit; commis de chancellerie à Newcastle, 13 août 1875; admis à participer aux travaux de la direction des consulats (chancelleries), 24 décembre 1876; commis de chancellerie à Liverpool, 13 octobre 1877; à Carthagène, 24 mai 1878; à Cadix, 15 janvier 1879; chancelier de troisième classe à Guatémala, 29 juillet 1879; à Bosna-Seraï (non installé), 29 juillet 1882; à Mannheim, 26 juillet 1883; chancelier de seconde classe, 1er mai 1884.

PILINSKI (Joseph-Constantin), né le 1er septembre 1850; attaché à la direction des fonds, 25 août 1874; attaché payé, 15 octobre 1875; commis principal, 12 juillet 1881.

Pina de Saint-Didier (Arthus-François-Hippolyte de) O ☼, né le 16 juillet 1830 ; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 18 mai 1852 ; attaché payé, 1er avril 1854 ; élève-consul, 9 janvier 1856 ; à Naples, 15 janvier 1856 ; consul de seconde classe à Padang, 30 septembre 1862 ; à Civita-Vecchia, 28 juin 1865 ; à Rotterdam, 13 avril 1867 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 août 1868 ; à Gibraltar (non installé), 9 juin 1869 ; à Rotterdam, 27 novembre 1869 ; consul de première classe, 30 décembre 1872 ; officier d'académie, 1er octobre 1877 ; consul général à Hambourg, 30 mars 1880 ; commissaire du Gouvernement à l'exposition internationale d'animaux ruraux de Hambourg, 29 juin 1883 ; officier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

Pina de Saint-Didier (Georges-François-Arthus de), né le 2 mars 1824 ; chancelier à Varsovie, 31 octobre 1856 ; à Ostende, 28 juin 1858 ; à Leipzig, 16 août 1860 ; à Genève, 3 février 1864 ; à Carlsruhe, 13 février 1869 ; mis en disponibilité par suite de la suppression de son poste, février 1871 ; chargé de la gestion du vice-consulat à Ostende, 24 octobre 1873 ; nommé titulaire de ce poste, 30 octobre 1873 ; consul honoraire, 20 novembre 1877 ; consul de seconde classe à Santiago de Cuba, 9 novembre 1878 ; à Breslau, 1er avril 1881 ; consul de première classe, 14 juillet 1884.

Pingaud (Édouard), né le 7 avril 1844, licencié en droit ; commis de chancellerie à Livourne, 13 juillet 1869 ; à Saint-Pétersbourg, 3 septembre 1870 ; chancelier de troisième classe à Dusseldorf, 25 novembre 1874 ; chancelier de seconde classe à Saint-Pétersbourg, 27 décembre 1879 ; chancelier de première classe, 26 octobre 1880.

Pique (Pierre-Louis-Paul) ☼, né le 18 juillet 1831 ; licencié en droit ; attaché à la direction des archives, 16 mars 1854 ; à la direction des consulats, 7 février 1857 ; vice-consul à Monaco, 28 avril 1858 ; à Birmingham, 24 octobre 1860 ; à Vigo, 27 mars 1861 ; à Monaco, 7 février 1863 ; commis principal à la direction des consulats, 12 octobre 1863 ; chevalier de la Légion d'honneur, 10 août 1867 ; rédacteur, 25 avril 1872 ; consul de seconde classe à Cagliari, 17 avril 1874 ; à Cardiff, 13 mars 1877 ; consul de première classe, 11 octobre 1879 ; à Liverpool, 2 novembre 1882 ; à Bilbao, 1er mai 1884.

Plancy (Georges-Auguste-Charles Godard d'Aucour, baron de) O ☼, né le 1er janvier 1844 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 8 février 1867 ; attaché payé, 11 janvier 1873 ; commis principal, 1er juin 1876 ; rédacteur, 13 décembre 1877 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878 ; secrétaire de première classe à Berlin, 29 décembre 1881 ; officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884.

Podhayski (Eugène), né en 1823 ; chargé, par intérim, des fonctions de drogman auxiliaire et de chancelier substitué à Andrinople, janvier 1862 ; de drogman-chancelier à Roustchouk, 21 juin 1867 ; chargé à diverses reprises de la gestion de ce consulat ; drogman-chancelier à Roustchouk, 1er avril 1875 ; drogman-chancelier du consulat général en Bulgarie, 28 décembre 1878 ; à Scutari d'Albanie, 19 avril 1879 ; interprète de seconde classe, 18 septembre 1880 ; premier drogman à Smyrne, 16 novembre 1880 ; drogman de première classe, 4 avril 1882.

Pognon (Paul-Pascal-Henri), né le 13 mai 1853 ; licencié en droit ; élève diplômé de l'École des langues orientales et de l'École des hautes études ; attaché à la direction des consulats, 9 mai 1879 ; consul suppléant à Tripoli de Barbarie, 27 septembre 1881 ; à Beyrouth, 21 mai 1882 ; à Tripoli de Barbarie, 30 mai 1884.

Pollio (Joseph), né le 21 octobre 1852 ; vice-consul de seconde classe à Fiume, 31 octobre 1880 ; officier d'académie, 1er janvier 1882 ; vice-consul à Figueras, 14 février 1882 ; à Port-Bou, 28 février 1883 ; à Almeria, 3 septembre 1883.

POMMAYRAC (Jean-Pierre-Camille de), né le 7 juin 1850; licencié en droit; administrateur des affaires indigènes en Cochinchine de novembre 1874 au 28 mars 1881; chancelier de troisième classe, 20 juillet 1881; à Tunis, 25 juillet 1881; à Galatz (non installé), 10 mars 1882; à Guatémala, 29 juillet 1882; à Hong-Kong, 15 juin 1883; à Shanghaï, 15 juillet 1884.

PONS (Gaston), né le 3 octobre 1845; commis de chancellerie du consulat de France à Smyrne, 29 juillet 1864; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Scutari, 12 novembre 1873; chancelier à Larnaca, 28 décembre 1878; chancelier de seconde classe, 22 avril 1881; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Salonique, 15 juillet 1884.

PONSIGNON (Marie-Alexis-Arthur) ✻, né le 22 décembre 1838; licencié en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 1er juin 1860; attaché payé, 10 novembre 1863; commis principal, 22 mars 1873; rédacteur adjoint, 12 décembre 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 7 février 1878; rédacteur, remplissant les fonctions de secrétaire-archiviste, 1er février 1880; consul de première classe à Carthagène, 30 décembre 1880.

PONT (Arthur-Georges de) ✻, né le 29 octobre 1836; licencié en droit; attaché à Washington, 12 juillet 1864; à Lisbonne, 10 janvier 1866; chargé des affaires de la légation en juillet 1866; attaché à la direction politique, 23 mars 1868; attaché payé, 11 mars 1871; commis principal, 31 décembre 1875; secrétaire de deuxième classe à La Haye, 27 mai 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1880; inscrit dans la première section des agents de son grade, 30 décembre 1880; secrétaire de première classe à Lima, 22 janvier 1881; à Washington (non installé), 2 mars 1882; sous-chef du protocole, 10 juillet 1882; secrétaire de première classe à Madrid, 4 mars 1884.

PONTÉCOULANT (Jean-Philippe-Gustave-Roger LE DOULCET, comte de) C✻, né le 24 juin 1832; licencié en droit; attaché à la direction commerciale, 30 mars 1854; élève-consul, 22 novembre 1858; détaché au cabinet du ministre, en 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; rédacteur au cabinet, 25 avril 1867; sous-chef du cabinet, septembre 1870; chef du secrétariat, 11 février 1871; secrétaire de première classe chargé des mêmes fonctions, 5 mai 1871; officier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1871; chef du cabinet et secrétariat, 3 août 1871; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé des mêmes fonctions, 16 mars 1873; membre du comité du contentieux, 24 mai 1873; disponibilité, 12 juillet 1874; chargé de travaux particuliers, 1er janvier 1875; président de la délégation française à la commission mixte des Pyrénées, 6 juin 1877; directeur du cabinet et secrétariat, 14 décembre 1877; ministre plénipotentiaire de première classe, chargé des mêmes fonctions, 5 juin 1878; commandeur de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; en disponibilité, 27 décembre 1879.

PORTALIS (Edmond), né le 21 janvier 1847; commis de chancellerie à Beyrouth, 7 octobre 1865; drogman sans résidence fixe, attaché au même poste, 30 octobre 1873; médaille d'honneur en or (1875) pour son dévouement pendant l'épidémie cholérique; drogman-chancelier à Damas, 28 décembre 1878; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman de seconde classe, 10 mars 1882.

POURTALÈS (comte Jacques de), né le 8 mai 1858; licencié en droit; attaché autorisé à Vienne, 28 juillet 1880; attaché, 16 juillet 1881; secrétaire de troisième classe à Londres, 12 janvier 1884.

POURTALÈS-GORGIER (Arthur, comte de), né le 31 août 1844; licencié en droit; attaché à Darmstadt, 26 janvier 1866; à Rome, 18 juillet 1868; à Athènes, 7 août 1869; à Washington; à Londres, 15 janvier 1875; secrétaire de troisième classe à

Washington, 27 juillet 1875; à Pékin, 1er mars 1876; en disponibilité, 29 août 1877; agent vice-consul à Mostar, 8 mai 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; chargé de la gestion du consulat de Foutchéou, 31 octobre 1880; consul de seconde classe à Santiago de Cuba (non installé), 12 mai 1882; à Batavia, 12 avril 1883.

Pradère-Niquet (Fernand), né le 9 mars 1850; services militaires du 7 janvier 1868 au 7 janvier 1875; commis de chancellerie à Bruxelles, 4 septembre 1876; gérant du vice-consulat de Liége, du 29 mai au 8 septembre 1879; chancelier de troisième classe à Dantzig, 20 novembre 1879; gérant du consulat de Riga, du 25 décembre 1880 au 17 mars 1881; chancelier à Varsovie, 1er septembre 1882.

Prinet (Gaston-Auguste-Lucien), né le 28 décembre 1856; licencié en droit; attaché à la direction politique, 1er février 1881; secrétaire de troisième classe à Tokio, 15 septembre 1883.

Puissant de Juzennecourt (Léon-François), né le 11 avril 1846; commis de chancellerie à Genève, 1er avril 1863; chancelier de troisième classe à Riga, 24 décembre 1875; chargé de la gestion de la chancellerie du consulat à Breslau, 31 juillet 1876; nommé titulaire de cette chancellerie, 14 septembre 1876; chancelier à Stuttgart, 21 avril 1880.

Puyfontaine (Charles-Alfred Roy de) O☼, né le 28 novembre 1832; licencié en droit; attaché aux archives, 12 août 1854; à la direction politique, 12 mai 1855; attaché payé, 29 décembre 1860; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1864; deuxième secrétaire à Rome (par intérim), 19 juin 1866; a repris ses fonctions d'attaché payé à la direction politique en mars 1867; attaché payé au cabinet, 17 août 1869; secrétaire-archiviste, 14 avril 1870; rédacteur, 15 juillet 1874; chef du bureau des publications diplomatiques (direction politique), 14 février 1877; secrétaire de première classe (hors cadre), chargé des mêmes fonctions, 11 décembre 1877; chargé de travaux particuliers, 3 février 1880; officier de la Légion d'honneur, 10 février 1880; ministre plénipotentiaire de seconde classe et mis, sur sa demande, en disponibilité, 8 janvier 1881.

Querry (Antoine-Amédée) ☼, né le 2 février 1825; drogman de l'agence consulaire à Scutari d'Albanie, 24 juillet 1853; drogman auxiliaire à la mission de France en Perse, 31 janvier 1855; chancelier à Téhéran, 4 février 1857; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1864; drogman-chancelier à Téhéran, 20 août 1864; chargé de la gestion du consulat de France à Tauris, du 30 juin 1869 au 6 mai 1872; consul de seconde classe à Trébizonde, 8 janvier 1872; consul de première classe, 11 février 1879.

Quincy (Gustave-Marie-César, vicomte de Ville de), né le 23 juillet 1840; commis de chancellerie à Naples, 14 février 1863; chancelier à Cologne, 28 mars 1868; à Pesth, 25 avril 1868; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; à Munich, 2 août 1873; chancelier de seconde classe, 19 février 1875; de première classe, 12 décembre 1877; à Vienne, 21 avril 1880; consul de seconde classe, 26 juillet 1883.

Raffray (Achille), né le 17 octobre 1844; chargé de missions scientifiques dans l'Afrique orientale (Abyssinie et Zanzibar), juin 1873 à avril 1875; dans les îles de la Sonde, les Moluques et la Nouvelle-Guinée, juin 1876 à décembre 1877; officier d'académie, 18 avril 1876; vice-consul à Massouah, 8 février 1874; officier de l'instruction publique, 15 avril 1882; vice-consul à Tamatave, 29 avril 1882; consul honoraire, vice-consul à Aden, 1er mai 1884; vice-consul de première classe, 28 juillet 1884.

Raindre (Gaston) ☼, né le 10 janvier 1848; licencié en droit; élève à l'École navale, du 1er octobre 1864 au 7 décembre 1865; attaché à la direction des consulats, 4 juin 1870; élève-consul, 1er avril 1875; à Bucarest, 30 septembre 1875; gé-

rant du consulat de France au Caire, puis de l'agence et consulat général en Égypte, 13 novembre 1876-12 décembre 1878; attaché payé à la direction politique à la disposition de l'agent et consul général en Égypte, 21 novembre 1877; secrétaire de deuxième classe (hors cadre) à la disposition du gouverneur général de la Cochinchine, 27 mai 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; rédacteur à la direction politique, 18 septembre 1880; chargé par intérim de l'agence et consulat général en Égypte du 25 septembre 1882 au 5 novembre 1883; conseiller d'ambassade à Berlin, 4 novembre 1883.

RAIS (Pierre-Henri) ✻, né le 26 juillet 1838; attaché à la direction des archives (chancellerie), 1er octobre 1859; attaché payé, 1er janvier 1862; commis principal 27 décembre 1871; rédacteur, 4 août 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878; rédacteur au contentieux (droit privé), 1er février 1880; à la direction des affaires commerciales, 15 février 1882.

RAMPIN (Edme-Joseph-Georges) ✻, né le 25 juillet 1840; examen d'admission au département; attaché à Berne, 6 juin 1864; à Madrid, 10 mars 1866; à Bruxelles, 9 janvier 1870; attaché payé à la direction politique, 9 août 1870; secrétaire de troisième classe à Athènes, 29 juillet 1874; secrétaire de deuxième classe à Athènes, 31 décembre 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; secrétaire de deuxième classe à Saint-Pétersbourg, 13 décembre 1877; secrétaire de première classe, 19 novembre 1878; en disponibilité.

RATARD (Louis-Onésime), né le 28 février 1852; commis de chancellerie à Newcastle, 9 avril 1873; à Barcelone, 10 juillet 1874; chancelier de troisième classe à Honolulu, 28 novembre 1878; à la Havane, 25 février 1882; chancelier de deuxième classe, 6 février 1883; à Buenos-Ayres, 15 juillet 1884.

REGNAULT (Eugène-Louis-Georges), né le 28 décembre 1857; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet, 1er mars 1883; attaché, 16 juillet 1883; en mission à Tunis, 20 mai 1884.

RENUCOLI (Jean-François), né le 3 mars 1832; commis de chancellerie à Montevideo, 30 octobre 1865; chancelier de troisième classe à Buenos-Ayres (consulat), 25 novembre 1874; à Montevideo, 24 décembre 1875; chancelier de seconde classe à Trieste, 27 février 1879; à Turin, 19 avril 1879; vice-consul de seconde classe à Civita-Vecchia, 31 mars 1881; vice-consul de première classe, 28 juillet 1884.

REVERSEAUX DE ROUVRAY (Jacques-Marie-Ferdinand-Frédéric GUÉAU, marquis de) ✻, né le 6 mars 1845; licencié en droit; attaché à la direction politique, 6 novembre 1866; attaché payé, 30 juin 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 9 mai 1874; secrétaire de deuxième classe (hors cadre), désigné à Tanger, 15 décembre 1875; nommé secrétaire de deuxième classe à Tanger, 31 décembre 1875; chargé d'affaires, du 20 juillet 1876 au 5 mars 1877; rédacteur au cabinet, 20 novembre 1877; secrétaire de deuxième classe hors cadre (commission des Pyrénées), 8 mars 1879; secrétaire de deuxième classe, chargé des mêmes fonctions, 25 mars 1879; secrétaire de première classe à Rome, 20 avril 1880; conseiller d'ambassade, 1er avril 1882; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 6 mars 1884.

REYNAUD (Paul-Louis) ✻, né le 6 décembre 1843; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 24 juillet 1866; attaché indemnisé au consulat de Buénos-Ayres, 13 mai 1868; chargé des fonctions de chancelier du consulat à Bahia, 16 juillet 1869; chargé de la gestion du consulat, du 8 novembre 1870 au 22 septembre 1873; élève-consul, 22 mai 1872; chargé de la gestion du consulat à Panama, du 1er septembre 1874 au 1er avril 1875; du consulat général à Port-au-Prince, du mois de juin au 31 juillet 1875; du consulat à la Nouvelle-Orléans, du 29 avril 1876 au 1er septembre 1877; consul de seconde classe au Cap de Bonne-Espérance, 13 mars 1877; à Cadix, 1er avril 1881; consul de première classe, 1er mars 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884.

RHEINS (Ernest), né le 7 juin 1840; commis de chancellerie à Tiflis, 5 juillet 1873; chancelier de troisième classe à la même résidence, 6 août 1875; vice-consul à Batoum, 21 décembre 1878; mis en retrait d'emploi, 8 janvier 1881.

RIBALLIER DES ISLES (Charles), né le 10 février 1834; commis de chancellerie à New-York, 12 août 1869; chancelier de troisième classe à Charleston, 2 août 1873; chargé de la gestion de la chancellerie du consulat à Québec, 4 juillet 1875; titulaire de cette chancellerie, 24 décembre 1875; chancelier de seconde classe, 27 décembre 1879; à Washington, 1er juillet 1881; chancelier de première classe, 30 octobre 1883.

RIBIER (Gabriel de) ✻, né le 27 avril 1831; attaché à l'administration des lignes télégraphiques, du 19 juin 1855 au 1er avril 1860; attaché payé aux archives, 1er avril 1860; rédacteur-analyseur, 23 décembre 1869; chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877; rédacteur, 4 août 1877; chargé des fonctions de chef de bureau à la sous-direction des archives, 1er février 1880.

RICARD (Eugène), né le 19 décembre 1840; agent vice-consul à Bengazi, 4 décembre 1865.

RICHAUD DE SERVOULES (Louis), né le 16 octobre 1827; ancien syndic administrateur de l'inscription maritime; vice-consul de seconde classe à Algésiras, 31 mars 1881.

RICHEMONT (Jean-Frédéric-Roger, comte PANON DESBASSAYNS DE) Ⓜ, né le 11 février 1851; décoré de la médaille militaire en 1870; attaché à Bruxelles, 4 juillet 1873; à Vienne, 20 octobre 1873; à Tanger, 21 octobre 1875; à la direction politique, 25 août 1877; à Lisbonne, 1er décembre 1877; secrétaire de troisième classe à Santiago du Chili, 16 février 1878; à Tanger, 25 novembre 1880; à Buénos-Ayres, 26 juillet 1881; secrétaire de seconde classe à Lima, 6 juin 1882; à Belgrade, 15 juillet 1884.

RICHEMONT DE RICHARD'SON (Arthur-Jean-Félix-Amand, vicomte de) ✻, né le 13 août 1839; attaché aux archives, 31 décembre 1862; attaché payé, 1er avril 1866; à la direction politique, 27 décembre 1869; nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1871, sur la proposition du ministre de la guerre; secrétaire de troisième classe à Copenhague, 24 mars 1873; à Buénos-Ayres, 8 mars 1875; secrétaire de deuxième classe à Buenos-Ayres, 27 mars 1875; nommé chargé d'affaires près le gouvernement de l'Assomption, 7 juillet 1876; secrétaire de deuxième classe à Pékin, 25 avril 1877; à Lima, 27 avril 1878; secrétaire de première classe à Washington, 24 septembre 1879; à Mexico, 20 octobre 1880; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé, par intérim, de la légation de Mexico, 16 octobre 1881; admis au traitement de disponibilité, 17 avril 1882.

RIFFAULT (Auguste-Charles-Frédéric), né le 20 mars 1854; élève à l'École spéciale militaire, octobre 1874; sous-lieutenant de cavalerie, 1er octobre 1876; attaché à la direction politique, 11 mai 1880; à Madrid, 12 mai 1880; à la direction politique, 7 janvier 1881; secrétaire de troisième classe à Athènes, 15 septembre 1881.

RIGOREAU (Auguste-Julien), né le 28 août 1855; commis de chancellerie à San-Francisco, 15 janvier 1879; chancelier de troisième classe à Hong-Kong, 15 juillet 1884.

RING (Maximilien-Napoléon-Théodore, baron de) O✻, né le 15 février 1834; docteur en droit; attaché à Berlin, 6 juin 1859; attaché indemnisé à Berlin, 18 février 1861; attaché à l'ambassade extraordinaire du maréchal de Mac-Mahon à Kœnigsberg, 5 octobre 1861; secrétaire de troisième classe à Berlin, 13 octobre 1863; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; secrétaire de deuxième classe à Berlin, 22 juin 1867; à Vienne, 1er septembre 1868; sous-chef du cabinet, 18 mai 1870; a rempli les fonctions de chef du cabinet pendant le siège de Paris; a fait partie de la mission de M. Jules Favre à Ferrière; secrétaire à la commission d'armistice avec l'Allemagne; secrétaire de première classe, 11 février 1871; désigné à Vienne, 15 mars 1871; a pris part, en qualité

de ministre plénipotentiaire *ad hoc*, aux conférences de Rouen, 18 mars 1871; a repris, à l'issue de ces conférences, ses fonctions de premier secrétaire à l'ambassade à Vienne; officier de la Légion d'honneur, 23 mai 1873; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, commissaire du gouvernement français pour l'organisation de la Roumélie orientale, 26 août 1878; chargé de l'agence et consulat général en Égypte, 22 novembre 1879; en disponibilité, 25 mars 1881; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bucarest, 27 décembre 1881; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er mars 1882.

Ripert-Monclar (marquis de) ✻, né le 31 mai 1844; archiviste paléographe, attaché à la direction politique, 20 novembre 1864; détaché pour remplir les fonctions de troisième secrétaire à Mexico, 12 janvier 1866; chevalier de la Légion d'honneur, 10 août 1867; attaché payé à la direction politique, octobre 1867; secrétaire de troisième classe, à Lima, 6 octobre 1869 (chargé d'affaires, 23 mai 1870 au 17 avril 1871); chargé d'affaires à Santiago (Chili), du 1er juillet 1872 au 18 février 1873; confirmé comme secrétaire de cette légation; consul de seconde classe à Tiflis, 18 juin 1873; à Brême, 13 mars 1877; à Stuttgart, 27 avril 1878; consul de première classe, 13 juillet 1880; à Florence, 2 décembre 1880; officier d'académie, 2 août 1881; chargé du consulat général à Montevideo, 29 juin 1882; consul général à la même résidence, 19 juillet 1883.

Ristelhueber (Paul-Octave) ✻, 19 juillet 1849; élève-interprète à Pékin, 10 janvier 1869; chargé de la gestion du consulat à Tien-tsin, du 9 mars au 15 juillet 1874; interprète-chancelier de ce poste, 7 août 1875; chargé de la gestion du consulat à Foutchéou, 9 mai 1877; interprète du consulat général à Sanghaï, 19 avril 1879; interprète-chancelier à Pékin, 6 mars 1880; inscrit dans la seconde classe des interprètes, 18 septembre 1880; interprète de première classe, premier interprète à Pékin, 21 février 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882; chargé du consulat de Canton, 1er septembre 1882; consul de seconde classe, 10 mars 1883; à Tien-tsin, 1er mai 1884.

Robert (Louis-Honoré-Jules) ✻, né le 15 novembre 1837; commis de chancellerie à Constantinople, du mois de septembre 1853 au 7 juin 1856; chargé des fonctions de drogman auxiliaire à Scutari d'Albanie, 7 juin 1856; drogman auxiliaire, 20 février 1858; gérant du vice-consulat, du 2 mai au 4 décembre 1858; drogman-chancelier du consulat institué dans cette résidence, 25 avril 1859; gérant de ce consulat, du 3 septembre 1859 au 10 août 1860; chargé des fonctions de second troisième drogman de l'ambassade à Constantinople, 23 octobre 1860; second troisième drogman de cette ambassade, 6 février 1861; chargé d'une mission à Marrach, du 2 janvier au 23 avril 1863; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; premier troisième drogman de l'ambassade, 27 décembre 1866; second drogman de l'ambassade, 20 février 1873; envoyé à Salonique en qualité de délégué de l'ambassade, du 7 mai au 16 juin 1876; consul de seconde classe, chargé des fonctions de second drogman de l'ambassade, 10 juillet 1877; inscrit dans la première classe des drogmans, 18 septembre 1880; consul de première classe hors cadre, 10 mars 1882.

Robert (Joseph-Auguste-Félix), né le 18 août 1835; agent consulaire rétribué à Larisse, 1er février 1867; vice-consul à Larisse et Volo, 29 août 1874; vice-consul de première classe, 28 juillet 1884.

Robin (Jean-Baptiste-Hippolyte-Camille-Gustave) ✻, né le 15 novembre 1840; drogman auxiliaire à Tunis, 4 septembre 1861, élève-interprète à Yeddo, 22 décembre 1864; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Damas, 3 septembre 1868; drogman-chancelier, 8 janvier 1872; gérant du consulat de Damas, du 1er avril 1872 au 21 juin 1873; drogman-chancelier à Tanger, 30 octobre 1873; chancelier de seconde classe à Tunis, 13 mars 1877; chancelier de première classe, 27 décembre 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; secrétaire et

membre de la commission d'enquête internationale de Sfax, 29 août-21 octobre 1881 ; consul honoraire, 10 mars 1882; consul de seconde classe, chargé des fonctions de secrétaire général de la résidence française à Tunis, 16 octobre 1882.

Robinet (Jean), né le 20 octobre 1834 ; commis de chancellerie à Santander, 1er janvier 1865; chancelier de troisième classe à Sainte-Croix de Ténériffe, 11 décembre 1880; à Malaga, 23 avril 1883.

Rochefort (Louis-Charles-Eugène), né le 27 juillet 1858 ; licencié en droit; attaché à la direction politique, 16 juillet 1881 ; secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 12 janvier 1884.

Roger (Henri-Louis-Armand) ✻, né le 13 décembre 1845; attaché à la direction de la comptabilité, 12 août 1869; attaché payé, 9 août 1870; commis principal, 12 janvier 1875; rédacteur, 28 juin 1877; chef de bureau, 21 mars 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juillet 1882 ; chef de la division des fonds et de la comptabilité, 5 novembre 1883.

Roger (Ferdinand), né le 29 octobre 1857 ; attaché à la direction de la comptabilité, 20 janvier 1876; attaché payé, 2 mars 1877 ; à la direction du personnel et des fonds, 21 mars 1882; à la direction des fonds et de la comptabilité, 20 octobre 1882; commis principal, 22 novembre 1883.

Roman (Philippe) ✻, né le 31 juillet 1839; brevet de l'École centrale d'ingénieur civil; attaché au cabinet et secrétariat, 20 février 1875 ; archiviste au cabinet (service de la presse), 30 octobre 1877, sous-chef du service de la presse, 1er mai 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1880; en disponibilité, 24 décembre 1881 ; réintégré dans ses fonctions de sous-chef du bureau de la presse, 7 mars 1882; chef du bureau de la presse, 26 janvier 1883.

Ronzevalle (Ferdinand-Frédéric), né le 4 mai 1830; drogman auxiliaire du vice-consulat à Philippopoli, 1855 ; chargé de la gestion de ce poste, du 15 octobre 1859 au 3 juin 1860 et du 21 avril 1862 au 20 avril 1864 ; transféré au vice-consulat d'Andrinople, 25 janvier 1868 ; gérant de ce poste, du 11 avril au 9 novembre 1868; drogman sans résidence fixe, 31 août 1877; drogman-chancelier à Philippopoli, 28 décembre 1878 ; à Andrinople, 19 avril 1879; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman de deuxième classe, 4 avril 1882.

Rostaing (Édouard de), né le 20 janvier 1841; licencié en droit; employé au ministère de l'intérieur, de 1861 à 1868; commis de chancellerie à Cardiff, 24 décembre 1875; chancelier de troisième classe à la même résidence, 27 décembre 1879; chancelier de seconde classe, 28 juillet 1884.

Rouet (Simon-Édouard), né le 15 mars 1847 ; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman à l'ambassade de Constantinople, 1er octobre 1865; drogman sans résidence fixe, 12 septembre 1868; chargé, par intérim, des fonctions de secrétaire-archiviste de l'ambassade, du 7 mai au 1er octobre 1869; de second troisième drogman, du 14 août 1870 au 20 février 1873; troisième drogman de l'ambassade à Constantinople, 20 février 1873; secrétaire-archiviste de l'ambassade, 9 juin 1878; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman de première classe, 10 mars 1882.

Rougon (Firmin) ✻, né le 24 août 1837; élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes, de 1859 à 1864 ; licencié en droit; chargé, par intérim, des fonctions de drogman-chancelier à Jérusalem, 19 juillet 1865; a obtenu une médaille d'honneur pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique qui a sévi dans cette ville en septembre et octobre 1865; premier drogman auxiliaire, 1er août 1866; second troisième drogman de l'ambassade à Constantinople, 27 décembre 1866; second drogman à la même résidence, 20 février 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; a géré le consulat de Constanti-

nople du 15 octobre 1879 au 23 février 1880; inscrit dans la première classe des drogmans, 18 septembre 1880; consul de seconde classe hors cadre, 18 décembre 1880; rédacteur à la direction des affaires commerciales, 30 décembre 1880.

ROUHAUD (Jean-Hippolyte) ✻, né le 3 octobre 1825; chargé, à titre provisoire, des fonctions d'agent consulaire à Murphy, 11 septembre 1855; confirmé dans cet emploi, 12 mars 1857, commis de chancellerie à San-Francisco, 20 avril 1861; chargé de la gestion de la chancellerie de ce poste, du 1er juillet 1861 au 10 juin 1864; chancelier à Mazatlan, 13 octobre 1865; à New-York, 2 mai 1868; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; chevalier de la Légion d'honneur, 6 août 1870; chancelier à Shanghaï, 3 août 1872; chancelier de première classe à Alexandrie, 28 décembre 1878; détaché à la commission des indemnités égyptiennes, 17 janvier 1883; consul de seconde classe, chargé de la chancellerie d'Alexandrie, 15 avril 1884; en disponibilité, sur sa demande, 15 juillet 1884.

ROUJOUX (Jules-Constant-Jean de), né le 13 juillet 1842; attaché à l'administration des lignes télégraphiques, de 1860 à 1866; commis de chancellerie à Jassy, 24 juin 1871; à Galatz, 16 décembre 1878; chargé de la chancellerie de Christiania, 11 août 1879; chancelier de troisième classe à cette résidence, 27 décembre 1879.

ROUSSEAU (Marie-Antoine-Alfred), né le 5 octobre 1847; licencié en droit; drogman auxiliaire à Damas, 25 février 1867; admis à prendre part, à titre provisoire, aux travaux de la direction des consulats, 28 juillet 1870; attaché à la mission de M. le comte de Saint-Vallier à Nancy, en 1872; drogman-chancelier à Port-Saïd, 21 avril 1873; à Beyrouth, 13 mars 1877; chargé de la gestion du consulat à Damas, 7 novembre 1877; premier drogman à Beyrouth, 1er juillet 1880; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880.

ROUSSET (Paul-Gustave), né le 29 mars 1838; élève à l'École navale, octobre 1856; aspirant de marine, 1858; enseigne de vaisseau, 1862; démissionnaire, 1865; élève-interprète au Japon, 17 mars 1868; chargé de la gestion du vice-consulat à Hiogo du 2 février au 26 novembre 1869; à Nagazaki, du 16 juin au 12 novembre 1870; rentré en France en 1870; chargé de la gestion intérimaire du vice-consulat à Édimbourg-Leith du 17 mars au 7 novembre 1873; admis provisoirement à participer aux travaux de la direction des consulats, 2 janvier 1874; vice-consul à Brousse, 6 août 1875; chargé de la gestion du vice-consulat à Liège, 6 mai 1878; vice-consul à Douvres, 30 janvier 1879; consul de seconde classe à Salonique (non installé), 23 octobre 1880; en disponibilité, 1er février 1881; consul, chargé du vice-consulat de Saint-Jean de Terre-Neuve (non installé), 24 octobre 1881; consul à Port-Saïd (non installé), 23 janvier 1882; à Glasgow, 14 février 1882.

ROUSTAN (Théodore-Justin-Dominique) C✻, né le 8 août 1833; licencié en droit; officier de l'instruction publique; attaché à la direction des consulats, 19 décembre 1856; élève-consul, 31 août 1860; successivement à Beyrouth et à Smyrne; chargé de la gestion du consulat au Caire, 27 mars 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1865; consul de seconde classe au Caire, 29 août 1865; chargé de la gestion du consulat général à Alexandrie, du 8 juin 1867 au 8 juin 1868; consul à Damas, 18 mars 1868; commissaire français en Palestine, août 1870; consul de première classe, 2 août 1871; chargé de la gestion du consulat général à Alexandrie, juin 1872; du consulat général à Beyrouth, 20 décembre 1872; commissaire français en Palestine, mai-août 1873; consul général à Beyrouth, 29 novembre 1874; consul général et chargé d'affaires à Tunis, 17 décembre 1874; officier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875; commandeur, 31 juillet 1879; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 23 janvier 1880; ministre plénipotentiaire de première classe, chargé des fonctions de ministre

résident à Tunis, 13 mai 1881; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Washington, 18 février 1882.

Rouvier (Urbain-Jules-Joseph-Charles) ✻, né le 12 juillet 1849; chevalier de la Légion d'honneur, 5 mai 1871; rédacteur au cabinet du ministre, 1er mai 1879; chargé du service du bureau de la presse, 1er novembre 1879; secrétaire de deuxième classe à Buénos-Ayres, 2 mars 1880; chargé d'affaires du 9 juin 1880 au 1er mars 1881; secrétaire de première classe à Rio-de-Janeiro, 22 janvier 1881; chargé d'affaires du 15 octobre 1881 au 23 juin 1882; à Buenos-Ayres, du 1er juillet 1882 au 3 avril 1883; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Buénos-Ayres, 4 novembre 1883.

Rouxel (Paul-Antoine-Charles-Marie), né le 27 mai 1832; vice-consul de seconde classe à Mons, 7 octobre 1881; à Baltimore, 23 janvier 1882.

Royer (Nicolas), né le 21 mars 1836; commis de chancellerie à Berne, 21 novembre 1876; à Berlin, 12 juillet 1879; chancelier de troisième classe à Mannheim, 25 février 1882; à Riga, 3 juillet 1883.

Saillard (Paul) ✻, né le 29 juillet 1829; employé dans le commissariat de marine et les chemins de fer, premier commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro, 4 janvier 1865; chancelier à Quito, 9 mai 1866; à Caracas, 25 avril 1868; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1869; chancelier à Rio-de-Janeiro, 30 janvier 1871; à Montevideo, 30 octobre 1873; vice-consul au Callao, 24 décembre 1875; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; consul de seconde classe à Fernambouc, 23 janvier 1882; à Tampico, 1er mai 1884.

Saint-Amand (Arthur-Léon Imbert, baron de) O ✻, né le 22 novembre 1834; licencié en droit et ès lettres; attaché à la direction politique (contentieux), 1er septembre 1855; attaché payé, 11 avril 1860; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1863; rédacteur, 28 juillet 1864; sous-directeur adjoint à la direction politique, 28 octobre 1866; secrétaire de première classe à la disposition du ministre, 31 octobre 1869; officier de la Légion d'honneur, 6 août 1870; traitement d'inactivité, 13 mars 1871; chargé de travaux particuliers, 1er août 1873; traitement d'inactivité, 1er août 1874; chargé de travaux particuliers, 1er janvier 1875; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé des mêmes travaux, 30 octobre 1877; chargé du service des analyses et des travaux réservés au cabinet, 15 février 1882; ministre plénipotentiaire de première classe, 29 avril 1882.

Saint-Clair (Henry-Louis-Jean-Baptiste de), né le 17 septembre 1836; licencié en droit; attaché à la direction des fonds, 22 janvier 1867; attaché payé, 1er mars 1867; attaché payé au bureau du départ et de l'arrivée, 1er janvier 1870; détaché à la délégation du ministère des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux, du 17 septembre 1870 au 15 mars 1871; a repris le 15 mars 1871 ses fonctions d'attaché payé au bureau du départ; sous-chef du même bureau, 1er février 1880; chef de bureau, 29 juillet 1882.

Saint-Ferriol (Marie-Louis-Emmanuel, vicomte de) C ✻, né le 7 juillet 1827; attaché à Washington, 19 avril 1851; à Turin, 26 mars 1855; au département, 31 août 1856; désigné à Turin, 13 septembre 1856; secrétaire de troisième classe, 16 août 1857; à Constantinople, 17 août 1857; attaché payé au cabinet, 10 mars 1860; sous-chef du cabinet, 28 décembre 1860; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1861; secrétaire de deuxième classe à la disposition du département, 29 janvier 1862; à Vienne, 22 octobre 1862; à Washington, 5 mai 1866; secrétaire de première classe (à Washington), 31 décembre 1866; à Londres, 24 juin 1866; chef du cabinet, 18 décembre 1868; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague, 14 juillet 1869; officier de la Légion d'honneur, 6 août 1871; désigné pour présider la délégation française à la commission des Pyrénées, 18 novembre 1876; en disponibilité, 5 juin 1877.

SAINT-FOIX (Olivier-Claude-Augustin POULLAIN, comte de) C ✻, né le 15 octobre 1832; licencié en droit; attaché aux archives, 4 avril 1853; à la direction commerciale, 1er février 1854; élève-consul, 12 décembre 1857; à Tunis, 12 février 1858; à Gênes, 15 novembre 1861; consul de deuxième classe, 12 août 1863; au Caire, 3 février 1864; à Christiania, 29 août 1865; secrétaire-archiviste à la direction politique, 28 septembre 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; rédacteur au contentieux, 12 avril 1870; à la direction politique, 8 avril 1871; officier de la Légion d'honneur sur la proposition du ministre de la guerre, 9 décembre 1871; secrétaire de deuxième classe à Rome (Saint-Siège), 12 décembre 1872; à Berne, 30 décembre 1873; à Bruxelles, 28 septembre 1874; secrétaire de première classe, en disponibilité, 4 janvier 1875; chargé de travaux particuliers, 27 décembre 1879; à Rio-de-Janeiro, 7 juillet 1880; en disponibilité, sur sa demande, 12 août 1880; chargé des fonctions de chef du bureau d'ordre à la direction politique, 15 février 1882; conseiller d'ambassade hors cadre, 1er avril 1882; consul général à Amsterdam, 16 juin 1882; commissaire général du Gouvernement français à l'exposition d'Amsterdam, 1883; commandeur de la Légion d'honneur, 26 septembre 1883.

SAINT-GENYS (Marie-Étienne, vicomte de), né le 6 avril 1856; attaché autorisé aux archives, 31 juillet 1877; à Saint-Pétersbourg, 12 février 1880; attaché surnuméraire aux archives, 22 février 1882; détaché au cabinet du ministre, 1er mars 1882; attaché payé au cabinet, 17 août 1882; secrétaire de troisième classe à Lima, 30 mars 1883.

SAINT-GEORGES (Henri-Thomas de), né le 26 octobre 1845; commis de chancellerie à Barcelone, 20 mai 1867; chancelier de troisième classe à Valparaiso, 3 août 1872; à Santiago du Chili, 23 mars 1878; chancelier de seconde classe, 27 décembre 1879; à Lisbonne, 11 octobre 1880; à Barcelone, 30 avril 1881; chancelier de première classe, 17 septembre 1883.

SAINTE-MARIE (Jean-Baptiste-Évariste-Charles PRICOT DE) ✻, né le 12 octobre 1843; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman, à Tunis, 10 août 1862; drogman sans résidence fixe, à la même résidence, 16 février 1864; drogman-chancelier à Djeddah, 5 août 1864; gérant de ce poste, du 22 mars 1865 au 3 février 1866; drogman-chancelier à Bosna-Seraï, 6 janvier 1866; gérant du vice-consulat à Mostar, du 1er juin au 11 septembre 1870 et du 11 novembre 1870 au 25 mars 1873; premier drogman à Tunis, 30 décembre 1872; chargé par le ministère de l'instruction publique, d'une mission scientifique à Carthage, du 23 mars 1874 au 14 mars 1876; officier d'académie, 25 mai 1876; vice-consul à Raguse, 4 juin 1876; consul de seconde classe, 21 décembre 1878; chargé d'une mission au Monténégro, mars-avril 1879; consul à Syra, 13 juillet 1880; rédacteur à la direction des affaires commerciales et consulaires, 28 avril 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884.

SAINT-PIERRE (Robert-Marie-Jean, baron de), né le 7 novembre 1849; attaché à Vienne en 1871; à Rome, 9 novembre 1874; à la direction politique, 24 juillet 1875; à Bruxelles, 4 décembre 1875; au cabinet, 4 février 1878; secrétaire de troisième classe à Stockholm, 20 décembre 1878; admis dans le cadre de la disponibilité de son grade, 25 janvier 1879; secrétaire de troisième classe à Santiago du Chili, 14 mars 1884.

SAINT-RENÉ-TAILLANDIER (Georges), né le 17 septembre 1852; licencié en droit et ès lettres; attaché à la direction politique, 18 août 1876; à Rome, 16 novembre 1877, à la direction politique, 17 décembre 1878; attaché payé, 11 février 1880; troisième secrétaire par intérim à Londres, 28 février-15 avril 1881; commis principal à la direction politique, 30 novembre 1883.

SAINT-VALLIER (Charles-Raymond DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES, comte de) G C ✻, né le 12 septembre 1833; sénateur; attaché à Lisbonne, 18 novembre 1852; attaché

indemnisé à Lisbonne, 20 novembre 1855; attaché à Munich, 13 septembre 1856; à Vienne, 27 février 1857; attaché payé au cabinet, 28 juillet 1859; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 10 avril 1860; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1861; secrétaire de deuxième classe à Constantinople, 2 septembre 1862; détaché au ministère d'État, 5 novembre 1863; officier de la Légion d'honneur, 14 août 1866; secrétaire de première classe à la disposition du département, 4 octobre 1866; chef du cabinet et secrétariat, 5 octobre 1866; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé de la direction du cabinet et secrétariat, 31 octobre 1868; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stuttgart, 17 décembre 1868; traitement d'inactivité du 25 janvier au 11 juillet 1871; chargé de missions à Compiègne et Nancy, à partir du 12 juillet 1871; nommé commissaire extraordinaire auprès du quartier général de l'armée allemande, 10 janvier 1872; commandeur de la Légion d'honneur, 25 juin 1872; ministre plénipotentiaire de première classe, 23 septembre 1873; traitement d'inactivité, 1er octobre 1873; grand-officier de la Légion d'honneur, 27 juin 1875; ambassadeur à Berlin, 20 décembre 1877; deuxième plénipotentiaire au Congrès de Berlin, juin 1878; grand-croix de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 27 décembre 1881; membre de la commission des archives diplomatiques, 10 février 1882; vice-président de la même commission, 5 février 1884.

Saizieu (Emmanuel de), né le 9 novembre 1835; licencié en droit; commis de chancellerie à Téhéran, 17 mai 1867; drogman-chancelier à Tauris, 16 mars 1872; chancelier de troisième classe à Belgrade, 13 mars 1877; chancelier de seconde classe, 19 avril 1879; à Pesth, 17 juillet 1880; chancelier de première classe, 24 janvier 1883.

Sala (Maurice, comte), né le 29 septembre 1851; attaché à la direction de la comptabilité, 31 août 1870; au cabinet, 21 octobre 1872; attaché payé, 10 janvier 1874; détaché en qualité de secrétaire de troisième classe à Washington, 19 avril-20 juin 1876; rédacteur adjoint, 13 décembre 1877; secrétaire de deuxième classe à Constantinople, 27 décembre 1879; à Belgrade, 21 février 1880; secrétaire de première classe, 1er avril 1882; à Washington, 15 septembre 1883.

Salanson (Gabriel-François-Xavier), né le 21 février 1860; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 17 octobre 1882; attaché, 1er février 1883.

Salès (Vicente), né le 23 octobre 1828; commis de chancellerie à Macao, 7 septembre 1848; élève-interprète à Pékin, 6 février 1860; chargé des fonctions d'interprète-chancelier du consulat général à Shanghaï, 11 octobre 1860; interprète-chancelier provisoire à Canton, 1er décembre 1864; interprète-chancelier à Canton, 14 septembre 1876; inscrit dans la troisième classe des interprètes, 18 septembre 1880; admis à faire valoir ses droits à la retraite, 12 mai 1882; rappelé à l'activité comme interprète-chancelier à Canton, 10 mars 1883; interprète de seconde classe, 28 juillet 1884.

Salignac-Fénelon (Léon-Armand-Anatole, vicomte de) O✱, né le 30 mars 1839; licencié en droit; attaché aux archives, 31 janvier 1859; à Francfort, 11 janvier 1861; à la direction politique, 10 décembre 1863; attaché payé au cabinet 27 décembre 1865; chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1869; rédacteur au cabinet, 22 mai 1871; sous-chef du cabinet, 29 novembre 1871; officier de la Légion d'honneur, 25 mai 1873; secrétaire de première classe (hors cadre), 31 décembre 1875; chef du cabinet, 27 août 1876; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé de travaux particuliers, 13 décembre 1877; en disponibilité, 1er février 1880.

Sambucy (Dominique-Joseph-Ernest, Vte de), né le 18 juin 1826; commis de chancellerie à Cadix, 4 novembre 1864; chancelier à la même résidence, 12 janvier 1867;

chancelier de seconde classe à Palerme, 19 février 1875; chancelier de première classe, 25 février 1882; vice-consul de première classe à Girgenti, 30 mars 1882.

Sartiges (Louis de), né le 26 octobre 1859; licencié en droit; attaché à la direction politique, 25 juin 1882; au cabinet (bureau de la presse), 1er juin 1883; à la direction politique, janvier 1884.

Sarzec (Gustave-Charles-Ernest, Chocquin de) ✻, né le 11 août 1836; chargé de la gestion du vice-consulat à Massaouah, 23 février 1872; vice-consul à la même résidence, 18 novembre 1874; à Bassorah, 6 août 1875; consul honoraire, 1er avril 1881; vice-consul de première classe, 3 septembre 1881; chevalier de la Légion d'honneur, 27 septembre 1881; correspondant de l'Institut, janvier 1882; consul de deuxième classe à Bagdad, 29 mai 1883.

Sauvaire (Henri-Joseph-Auguste), né le 14 juin 1849; commis de chancellerie à Suez, 20 novembre 1867; à Constantinople, 22 mars 1873; gérant du vice-consulat des Dardanelles, du 5 novembre 1874 au 9 août 1875; drogman-chancelier substitué à Port-Saïd, du 1er mai 1876 au 11 mai 1878; drogman-chancelier à Jérusalem, 31 août 1877; gérant du vice-consulat de Suez, du 12 mai 1878 au 4 mars 1879; drogman-chancelier à Port-Saïd, 19 avril 1879; vice-consul à Ismaïlia, 30 mars 1880; aux Dardanelles, 2 décembre 1880; à Janina, 24 mars 1882; vice-consul de première classe, 17 septembre 1883.

Sauvé (Alfred), né le 6 mai 1840; services dans l'administration des contributions indirectes, 17 mars 1863-20 juillet 1879; employé à titre auxiliaire à la division de la comptabilité, 1er septembre 1882; attaché payé, 11 novembre 1882.

Savelli (Jean-Pierre-Paul), né le 27 septembre 1840; licencié en droit, commis de chancellerie à Florence, 25 janvier 1864; chancelier à Sainte-Marthe, 6 janvier 1869; admis, par suite de la suppression de ce poste, à un traitement spécial d'inactivité, 10 décembre 1872; a participé aux travaux de la direction des consulats (chancelleries) à dater du 20 novembre 1873; chancelier à Santander, 25 novembre 1874; chancelier de seconde classe, 13 mars 1877; à Florence, 30 mars 1880; chancelier de première classe, 12 août 1880; à Naples, 23 novembre 1882.

Savoye (Jean-Marie-Paul), né le 27 mars 1849; vice-consul de seconde classe à Homs et Hamo, 3 septembre 1881.

Schefer (Eugène-Frédéric-Jules) O✻, né le 8 août 1830; licencié en droit; attaché à la direction des consulats 17 juin 1853; élève-consul, 24 septembre 1856; à Alexandrie, 15 juillet 1857; consul de seconde classe à Trébizonde, 24 janvier 1863; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1864; consul à Roustchouck, 27 mars 1867; consul de première classe, 27 décembre 1869; chargé de la gestion de la chancellerie de l'ambassade de France à Constantinople, du 27 janvier 1870 au 26 octobre 1872; consul à Yassi, 30 août 1872; chargé de la gestion de l'agence et consulat général à Bucarest, du 18 avril 1873 au 11 septembre 1874; à Smyrne, du 10 juin 1875 au 10 novembre 1876; a repris la direction du poste de Yassi le 16 janvier 1877; consul général, délégué de France auprès de l'administration provisoire de la Bulgarie, 31 août 1878; consul général en Bulgarie, 21 décembre 1878; officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1881; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé d'affaires au Montenegro, 4 novembre 1883.

Scherzer (Georges-Francisque-Fernand), né le 11 avril 1849; élève-interprète à Pékin, 10 mars 1870; chargé des fonctions d'interprète-chancelier de la légation en Chine, du 9 mars 1873 au 1er novembre 1874; chargé des fonctions de premier interprète de cette légation du 1er novembre 1874 au 26 octobre 1876; interprète-chancelier à Han-Kéou, 14 septembre 1876; officier d'académie; chargé de la gestion du consulat de Canton, 11 mars 1879; interprète-chancelier à Tien-tsin, 19 avril 1879; gérant du consulat de Canton du 14 avril 1879 au 10 mai 1880; in-

terprète du consulat général à Shanghaï, 6 mars 1880; inscrit dans la seconde classe des interprètes, 18 septembre 1880; gérant du vice-consulat de Hang-Kao, 30 mai 1880; vice-consul de première classe à Hang-Kao, 21 février 1882; chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique à Kin-te-tcheng (Kiang-si), 14 mars 1882; consul de deuxième classe à Canton, 1er mai 1884.

SCHLUMBERGER (Pierre-Frédéric-Emmanuel), né le 16 juillet 1854; licencié en droit; attaché au cabinet (service de la presse), 14 août 1876; attaché à Constantinople, 14 novembre 1878; attaché payé au cabinet du sous-secrétaire d'État, 4 octobre 1880; sous-chef, 18 décembre 1880; commis principal au service de la presse, 4 novembre 1881; à la direction politique, 25 mars 1882.

SCHMID (Paul-Émile-Abel), né le 16 février 1851; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 24 octobre 1873; au consulat général à Gênes, 10 mars 1876; élève-consul à la même résidence, 27 avril 1877; à Beyrouth, 6 mars 1879; chargé de la gestion du consulat de Damas, 8 avril-6 décembre 1880; commis principal à la direction des affaires commerciales, 16 mars 1882; consul de seconde classe, 6 février 1883; gérant du consulat de Valparaiso, 23 avril 1883; consul à Valparaiso, 1er mai 1884; agent du gouvernement français près la commission des réclamations franco-chiliennes, 28 avril 1884.

SCHMIEDER (Ernest-Léon-Amédée) ✵, né le 14 février 1849; attaché au bureau du protocole, 3 avril 1865; détaché aux conférences de Bruxelles et Francfort, du 25 mars au 11 décembre 1871; attaché payé au bureau du protocole, 20 juin 1871; détaché à la commission franco-allemande de liquidation siégeant à Strasbourg, 26 mai 1872 (a rempli les fonctions de secrétaire de cette commission, du mois d'avril 1874 à fin décembre 1876); a repris les fonctions d'attaché payé au bureau du protocole, le 1er janvier 1877; commis principal, 1er février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 5 octobre 1880.

SCHŒNFELD (Alexis-Eugène-Achille-Napoléon), né le 2 juin 1855; commis de chancellerie à Newcastle, 20 décembre 1877; à Liverpool, 15 janvier 1879; à Londres, 24 novembre 1879; gérant du vice-consulat de Terre-Neuve, 22 juin 1881-1er juin 1882; chancelier de troisième classe à Charleston, 24 mars 1882; à Newcastle, 14 juin 1883.

SEGUIER (Ulysse-François-Ange, Cte de), né le 2 décembre 1830; engagé volontaire au 3e régiment d'infanterie légère, 30 décembre 1848; sous-lieutenant au 17e bataillon de chasseurs à pied, 29 juin 1855; lieutenant, 16 février 1856; capitaine, 29 décembre 1860; capitaine adjudant-major, 7 novembre 1863; démissionnaire, 21 septembre 1864; vice-consul à Kœnigsberg, 26 juin 1877; à Belfast, 27 décembre 1879; gérant du consulat de Dublin, du 12 août au 19 septembre 1880; vice-consul de première classe à Newport, 27-29 juillet 1882; à La Corogne, 28 février 1883.

SÉGUR D'AGUESSEAU (Vte Raymond de), né le 5 septembre 1851; licencié en droit; attaché à Londres, 30 janvier 1878; à Madrid, 23 avril 1879; secrétaire de troisième classe à la même ambassade, 22 janvier 1881.

SEMALLÉ (Marie-Joseph-Claude-Édouard-Robert, vicomte de), né le 31 mai 1849; licencié en droit; attaché à Berne, 7 janvier 1873; à Madrid, 6 juin 1874; à La Haye, 11 août 1876; à la direction politique, 30 août 1877; attaché payé au cabinet, 1er décembre 1877; secrétaire de deuxième classe à Pékin, 1er février 1880; inscrit dans la première section des secrétaires de seconde classe, 18 mars 1882; secrétaire de première classe, 2 janvier 1884.

SEMPÉ (Édouard), né le 10 février 1836; agent consulaire à Jicaltépec, 30 avril 1865; chargé de la gestion de la chancellerie consulaire à la Vera-Cruz, 11 mars 1869; vice-consul à la même résidence, 16 mars 1876; chancelier de deuxième classe, 5 octobre 1880; chancelier de première classe, 28 août 1882; vice-consul de première classe, chargé du consulat de la Vera-Cruz, 1er mai 1884.

Séon (Claude-Francisque), né le 3 mars 1855; drogman auxiliaire à Brousse (1875); secrétaire de la délégation française à la commission européenne de la Roumélie orientale (1880); drogman adjoint chargé des fonctions de drogman-chancelier à Trébizonde, 28 juillet 1881; à Alep, 10 mars 1882.

Sercey (Hippolyte-Marie-René, comte de), né le 30 janvier 1855; attaché aux archives, 11 novembre 1875; au cabinet, avril 1876; à Téhéran, 25 janvier 1877; à Berne, 27 mars 1878; à la direction politique, 8 février 1879; à Rome, 28 juin 1880; à Athènes, 26 octobre 1880; secrétaire de troisième classe à la même légation, 22 janvier 1881; en disponibilité, 3 août 1881; réintégré dans le cadre d'activité, 5 avril 1882; à Rome (Saint-Siège), 6 juin 1882.

Serre (Émile-Gaston de), né le 2 novembre 1839; admis à prendre part aux travaux de la direction des consulats, 7 décembre 1857; commis de chancellerie de France à Berne, 14 décembre 1861; chancelier à Édimbourg, 30 juillet 1863; à Elseneur, 2 décembre 1866; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; chancelier de seconde classe, 2 août 1873; à Copenhague, 14 septembre 1876; chancelier de première classe, 27 décembre 1879.

Sesmaisons (Marie-Louis-Edgard-Hervé, comte de), né le 25 octobre 1844; membre du conseil général de la Manche; consul de première classe à Venise, 20 avril 1880; consul général à Québec, 1er avril 1881.

Sienkiewicz (Joseph-Adam) ✱, né le 25 décembre 1836; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 15 novembre 1859; attaché payé, 1er août 1863; élève-consul, 6 février 1864; à Smyrne, 4 décembre 1865; chargé de la gestion du consulat de France à Jérusalem, du 1er octobre 1868 au 17 février 1872; consul de seconde classe, 14 mars 1870; à Hongkong, 21 avril 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 9 mai 1874; consul à Malte, 13 mars 1877; consul de première classe, 9 novembre 1877; à Alexandrie, 27 décembre 1879; chargé du consulat général à Beyrouth, 25 février 1880; consul général, 18 septembre 1880; agent et consul général en Égypte, 29 mars 1881; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Chili (non installé), 29 juillet 1882; en disponibilité, 11 novembre 1882; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Tokio, 20 juillet 1883.

Silva (Clément-Claude-Jean-Joseph) ✱, né le 17 février 1819; docteur en droit; ancien magistrat (1847 à 1857); avocat, inscrit successivement aux barreaux de la Cour d'appel de Savoie, du tribunal de première instance de Saint-Julien et de la Cour d'appel de Paris (1857-1878); ancien membre de l'Assemblée nationale (1871-1875) et de la Chambre des députés (1876-1877); vice-consul à Coni, 28 février 1878; consul de deuxième classe à Cagliari, 25 février 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1881; consul à Lisbonne, 24 mars 1882; consul de première classe, 14 juin 1883.

Silvin (François), né le 7 mars 1840; commis à Yokohama, 23 septembre 1877; chancelier de troisième classe à Hongkong, 28 février 1880; à Yokohama, 15 juin 1883.

Simon (Henri-Louis-Aimé-Marie), né le 14 juin 1859; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 24 mars 1883; attaché à Tanger, 21 novembre 1883.

Siouffi (Nicolas) ✱, né le 12 avril 1829; drogman auxiliaire à Beyrouth, 1850; drogman sans résidence fixe, 6 janvier 1866; drogman-chancelier à Bagdad, 21 avril 1873; à Alep, 4 novembre 1875; à Damas, 13 mars 1877; agent vice-consul à Mossoul, 4 octobre 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; consul honoraire, 12 avril 1884.

Sivry (Léon de) ✱, né le 14 octobre 1838; attaché à la direction des fonds, 9 mars 1864; attaché payé, 8 janvier 1867; commis principal à la direction des archives, 26 décembre 1869; rédacteur, 9 février 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; secrétaire de première classe, 31 mai 1879; en disponibilité.

Sohier de Vermandois (Alfred-Auguste), né le 29 avril 1853; licencié en droit; attaché à la direction politique, 30 avril 1880; secrétaire de troisième classe à Vienne, 27 octobre 1881.

Soubeyran (Paul-Henry-Frédéric de), né le 9 janvier 1853 ; licencié en droit; attaché au cabinet, 5 novembre 1874 ; à la direction politique, 14 décembre 1877 ; secrétaire de troisième classe, en disponibilité, sur sa demande, 12 mars 1880.

Souhart (Fernand-Arthur), né le 18 janvier 1854 ; licencié en droit; élève diplômé de l'École libre des sciences politiques; attaché à la direction des consulats, 29 juillet 1876 ; élève-consul, 9 juin 1878; à Yokohama, 14 août 1878 ; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; secrétaire de seconde classe à Téhéran, 15 février 1882.

Soulange-Bodin (André-Eugène-Henri), né le 11 mai 1855; licencié en droit ; attaché aux archives, 15 décembre 1873 ; à la direction politique, 12 octobre 1874-(2 août 1876); attaché à Berlin, 4 mars 1878 ; à la direction politique, 8 avril 1879 ; attaché payé au cabinet du ministre, 31 mars 1880 (pour prendre rang du 1er février); commis principal, 26 janvier 1882.

Soumagne (François), né le 15 mai 1832 ; agent consulaire à Tamatave, septembre 1862 ; vice-consul à la même résidence, 24 avril 1866 ; consul honoraire, 6 août 1875 ; vice-consul à Massouah, 29 avril 1882; vice-consul de première classe, 28 juillet 1884.

Soupat (Anne-Félix), né le 15 février 1845; services militaires, 10 octobre 1865-10 octobre 1872; commis de chancellerie à Genève, 10 mai 1876; chancelier de troisième classe, 21 juillet 1882; à Venise, 23 novembre 1882.

Stroltz (Alexandre-Nicolas-Fernand, baron de), né le 2 janvier 1832; vice-consul à Massaouah, 21 mars 1874; à Coni, 18 novembre 1874; à Mons, 4 juin 1876; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880; en disponibilité, 7 octobre 1881; vice-consul à Mons, 23 janvier 1882; à Kustendje, 20 février 1884.

Suarez d'Aulan (vicomte de), né le 6 juin 1844 ; licencié en droit ; attaché à Washington, 10 janvier 1868; à Athènes, 14 octobre 1869; à Bruxelles, 29 juillet 1871 ; à la direction politique, 10 août 1872; attaché payé, 28 août 1874 ; commis principal, 1er février 1880; secrétaire d'ambassade de seconde classe à Berlin, 29 décembre 1881 ; inscrit dans la première section des secrétaires de seconde classe, 22 février 1882.

Summaripa (Auguste-Georges), né le 10 décembre 1846 ; élève à l'École des jeunes de langues; élève-drogman, à Tunis, 19 août 1864; drogman sans résidence fixe, 13 avril 1870 ; drogman-chancelier à Damas, 30 octobre 1873 ; envoyé à Tunis pour faire l'intérim des fonctions de premier drogman de ce consulat général, 7 avril 1876; chargé des fonctions de premier drogman à cette résidence, 13 mars 1877; confirmé dans ces fonctions, 28 décembre 1878; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman de première classe, 10 mars 1882.

Suzannet (comte de), né le 19 janvier 1856; licencié en droit; attaché aux archives, 20 juillet 1874 ; à la direction politique, 15 août 1875; à Washington, 14 avril 1877; à Rome (Saint-Siège), 7 juin 1878 ; secrétaire de troisième classe à Vienne, 22 janvier 1881 ; à Rio-de-Janeiro, 15 septembre 1883; en disponibilité, 25 janvier 1884.

Swietochowski (Jérôme-Michel), né le 19 janvier 1827; drogman auxiliaire à Mostar, 16 octobre 1863; à Bosna-Seraï, 3 novembre 1880; chancelier de troisième classe, à Bosna-Seraï, 26 juillet 1883.

Taillet (Paul-Vincent), né le 20 septembre 1843; licencié en droit ; commis de chancellerie à Tunis, 4 septembre 1876; chancelier de troisième classe à Tripoli de

Barbarie, 14 novembre 1878; au Caire, 3 août 1880; chancelier de seconde classe, 22 avril 1881; à Port-Saïd, 18 octobre 1881; au Caire, 13 avril 1882; chancelier de première classe, 28 juillet 1884.

TALLENAY (Henry de) O ✵, né le 15 août 1832; licencié en droit; attaché à la direction des archives, 10 novembre 1851; à Francfort, 26 juin 1855; à la direction politique, 31 août 1856; à Cassel, 13 septembre 1856; à Hambourg, 18 août 1857; à Carlsruhe, 23 avril 1858; à Berlin, 9 juin 1859; secrétaire de troisième classe à Dresde, 29 décembre 1860; à Weimar, 29 janvier 1862; à Tanger, 20 février 1863; chevalier de la Légion d'honneur, 9 août 1864; troisième secrétaire à Dresde, 20 octobre 1865; consul de seconde classe à Civita-Vecchia, 21 décembre 1867; à Stuttgart, 4 décembre 1872; consul de première classe, 1er avril 1875; consul général et chargé d'affaires à Caracas, 27 avril 1878; officier de la Légion d'honneur, 10 février 1880; chargé de la légation au Pérou, 28 février 1882; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Pérou, 29 juillet 1882.

TAMBURINI (Ernest-Édouard), né le 16 avril 1840; engagé volontaire, 28 mai 1857; libéré, comme sous-officier, le 28 mai 1864; chargé, à diverses reprises, de la gestion du vice-consulat à Monaco, en 1865, 1866 et 1867; admis à participer aux travaux de la direction des consulats, 5 novembre 1867; commis de chancellerie, 1er juin 1868; chancelier de troisième classe à Cagliari, 3 août 1872; détaché provisoirement de ce poste pour prendre part aux travaux de la direction des consulats (chancelleries), 5 février 1876; chancelier de seconde classe, 23 mars 1878; à Livourne, 14 novembre 1878; chancelier de première classe, 5 juin 1882; vice-consul à Brindisi, 23 août 1882.

TAMISIER (Robert, marquis de) O ✵, né le 14 septembre 1833; attaché aux archives, 9 avril 1851; au secrétariat général, 5 août 1852; à la direction politique, 27 janvier 1853; au cabinet, 8 juillet 1857; attaché payé au cabinet, 12 octobre 1857; rédacteur à la direction politique, 29 janvier 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 10 mars 1866; sous-directeur, 26 octobre 1866; officier de la Légion d'honneur, 15 août 1868; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stockholm, 10 février 1877; en disponibilité, 16 octobre 1880.

TANLAY (Jean-Étienne-Émilian-Élie, comte de) ✵, né le 17 février 1848; licencié en droit; attaché à Carlsruhe, 15 février 1868; à Vienne, 12 mai 1870; à la direction politique, 19 décembre 1871; secrétaire de troisième classe, hors cadre, attaché au cabinet du maréchal-président de la République, 10 février 1874; chevalier de la Légion d'honneur, 1er février 1876; secrétaire de deuxième classe, hors cadre, chargé des mêmes fonctions, 30 octobre 1877; sous-chef du cabinet du Président de la République, 15 septembre 1878; chargé de travaux particuliers; en disponibilité, 1er février 1880.

TENAILLE-SALIGNY (Étienne-Philippe-Xavier), né le 18 avril 1857; licencié en droit; attaché à Constantinople, 1er décembre 1879; détaché au contentieux (droit privé), 18 juillet 1881; secrétaire de troisième classe à Munich, 5 avril 1882; à Rome, 20 décembre 1882.

TERNAUX-COMPANS (Nicolas-Dominique-Maurice) Ⓜ ✵, né le 20 janvier 1846; attaché aux archives, 15 mars 1866; à la direction politique, 20 janvier 1867; médaille militaire, 1871; attaché payé, 25 juin 1872; secrétaire de deuxième classe à Rio-de-Janeiro, 31 décembre 1875 (chargé d'affaires du 15 avril au 31 décembre 1876); chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877; secrétaire de deuxième classe à Athènes, 13 décembre 1877; secrétaire de première classe à Saint-Pétersbourg, 16 octobre 1880; conseiller d'ambassade, 1er avril 1882.

THANNBERG (Henri-Dominique PERROT DE), né le 1er septembre 1849; licencié en droit; attaché au contentieux, 12 février 1876; attaché payé aux archives, 27 mars

1880; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste, 1[er] mars 1882; commis principal, 28 novembre 1883.

THÉLÈNE (Jules-Siméon), né le 11 avril 1834; services militaires, 2 avril 1853-10 mars 1857; ancien adjoint au maire de Marseille; vice-consul de seconde classe à Suez, 29 juin 1882.

THIBAUDIER (Jean-Louis) ✱, né le 1[er] juin 1824; commis de chancellerie à Newcastle, 6 août 1855; chancelier à la même résidence, 27 mars 1861; à Leeds, 27 juin 1863; à Glascow, 31 mars 1866; à Palerme, 13 février 1869; chancelier de troisième classe, 22 décembre 1869; chancelier de seconde classe, 2 août 1873; à Naples, 19 février 1875; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1879; chancelier de première classe, 19 avril 1879; consul de seconde classe, 30 avril 1881; à Panama, 2 mai 1881.

THIBOUST (Georges-Eugène), né le 24 mai 1856; attaché à la direction des fonds, 25 juin 1873; attaché payé, 12 janvier 1875; commis principal à la division de la comptabilité, 18 septembre 1880; à la direction du personnel et des fonds, 21 mars 1882; à la division des fonds et de la comptabilité, 20 octobre 1882; rédacteur, 22 novembre 1883.

THIBOUVILLE (Alfred) ✱, né le 25 février 1824; ancien colonel du génie; chevalier de la Légion d'honneur; consul de deuxième classe à Palma, 30 mars 1880; à Saint-Sébastien, 14 février 1882; consul de première classe, 14 juillet 1884.

THIÉBAUT (Eugène-Antoine-Zacharie) ✱, né le 27 août 1810, commis de chancellerie à Stockholm; chancelier de cette légation, 13 octobre 1865; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; chancelier de première classe, 20 novembre 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1878.

THIÉBAUT (Napoléon-Eugène-Émile), né le 31 mars 1856; licencié en droit; services à la préfecture de la Seine, 1[er] mai 1878-1[er] février 1882; attaché à la présidence du conseil des ministres, 1[er] février 1882; vice-consul de seconde classe à San-José de Costa-Rica (non installé), 29 juillet 1882; attaché à la présidence du conseil des ministres, 16 août 1882; vice-consul de première classe, chargé de travaux particuliers, 26 janvier 1883.

THOMAS (Frédéric-Émile), né le 10 août 1838; vice-consul à Gloucester en 1862; à Llanelly, 13 mars 1877; à Falmouth, 27 février 1879.

THOUVENEL (Henri-Louis), né le 23 octobre 1853; attaché aux archives, 18 avril 1874; à la direction politique, 1[er] octobre 1874; à Constantinople, 17 septembre 1876; à la direction politique, 25 décembre 1877; attaché payé, 1[er] février 1880.

THUISY (marquis de) ✱, né le 10 août 1836; attaché à la direction politique, 29 mars 1866; attaché payé, 23 janvier 1872; secrétaire de troisième classe en disponibilité; chevalier de la Légion d'honneur, 20 août 1875.

TIBY (Victor-Paul-Antoine) O✱, né le 1[er] octobre 1833; licencié en droit; attaché à la direction politique, 23 janvier 1857; attaché payé, 3 décembre 1860; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865; rédacteur, 5 septembre 1866; sous-chef du cabinet, 15 décembre 1868; secrétaire de première classe à la disposition du département, 7 août 1869; secrétaire de première classe à Munich, 31 août 1869; à Bruxelles, 15 mars 1871; secrétaire de première classe à Constantinople, 16 novembre 1872; à Rome, 30 octobre 1873; officier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875; secrétaire de première classe à Berlin, 22 décembre 1876; a fait partie, comme premier secrétaire, de la mission extraordinaire à la Conférence de Constantinople, novembre 1877; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague, 28 mars 1878; à La Haye, 27 mai 1879; ministre plénipotentiaire de première classe, 13 juillet 1880; en disponibilité, sur sa demande, 30 juillet 1880.

Toutain (Augustin-Guillaume-Edmond), né le 13 septembre 1858; licencié en droit; attaché autorisé aux archives, 31 juillet 1877; au contentieux, 19 février 1880; à Londres, 13 mai 1880; au contentieux, 14 novembre 1881; attaché, 25 juin 1882; à Londres, 31 octobre 1883.

Trenqualye (Jean-Baptiste-Félix, baron de) ✻, né le 18 août 1832; commis de chancellerie à Bruxelles, 17 février 1855; chancelier à Santiago du Chili, 23 novembre 1857; à Naples, 27 novembre 1864; à Anvers, 20 août 1867; chancelier de seconde classe, 22 décembre 1869; chancelier de première classe à Bruxelles, 16 mars 1872; consul honoraire, 30 octobre 1873; chevalier de la Légion d'honneur, 5 novembre 1877; consul de seconde classe chargé du vice-consulat d'Ostende, 29 juillet 1879.

Trigou (Arthur) C✻, né le 17 septembre 1837; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 18 décembre 1857; élève-consul à Alexandrie, 22 janvier 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 28 juillet 1865; consul de seconde classe (hors cadre), 14 avril 1866; à la Canée, 17 mars 1867; au Caire, 18 mars 1868; chargé de la gestion du consulat général à Alexandrie, du 8 juillet 1869 au 27 avril 1870; consul de première classe, 12 octobre 1870; consul à Constantinople, 22 mai 1872; consul général à Beyrouth, 17 décembre 1874; officier de la Légion d'honneur, 7 août 1877; membre de la commission financière ottomane, novembre 1878; agent et consul général en Égypte, 20 mai 1879; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Téhéran, 24 septembre 1879; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er mars 1882; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Japon, 2 mars 1882; chargé, comme envoyé extraordinaire, d'une mission en Chine, 15 mai 1883; commandeur de la Légion d'honneur, 1er mars 1884.

Trobriand (Adolphe-Aimé-Louis-Gabriel Denis de), né le 3 mars 1847; licencié en droit; commis de chancellerie à la Nouvelle-Orléans, 14 juin 1872; à New-York, 12 septembre 1873; chancelier de troisième classe à Charleston, 24 décembre 1875; chargé de la gestion de la chancellerie du consulat général à Calcutta, 23 mars 1877; chancelier à la même résidence, 30 octobre 1877; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880.

Truy (Maurice-Charles), né le 15 mars 1855; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 9 mai 1879; consul suppléant à New-York, 27 septembre 1881; gérant du consulat général, 1er novembre 1882-1er avril 1884.

Turenne d'Aynac (Paul, comte de) ✻, né le 18 mars 1842; attaché au Japon, 15 décembre 1863; à la direction politique, 11 avril 1866; secrétaire de troisième classe à Washington, 5 mai 1868 (chargé d'affaires de janvier à juin 1871); secrétaire de deuxième classe au Japon (a rempli, durant son séjour, les fonctions de chargé d'affaires), 7 juillet 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 11 octobre 1873; secrétaire de deuxième classe à Athènes, 15 octobre 1873; à Rome (Saint-Siège), 30 décembre 1873; secrétaire de première classe à Rio-de-Janeiro, 16 mai 1877; en disponibilité, 3 décembre 1878; consul de première classe (pour prendre rang du 13 septembre 1882) au Cap, 1er mai 1884.

Vachez (Léon-Gustave-Virgile), né le 19 octobre 1839; licencié en droit, chancelier de troisième classe à Mannheim, 30 mars 1880; vice-consul de seconde classe à San-José de Costa-Rica (non installé), 27 janvier 1882; chargé de travaux particuliers, 29 juillet 1882; chancelier de seconde classe à Bâle, 21 mai 1884.

Valois (Alfred-Louis-Charles-Gontran Méroux de), né le 17 mai 1850; commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro, 11 décembre 1871; chancelier de troisième classe à Mannheim, 14 septembre 1876; à Trieste, 30 mars 1880; chancelier de seconde classe, 26 octobre 1880.

Vaugelas (Édouard-Antoine-Francisque Vincent de) Ⓜ ✻, né le 21 février 1844; atta-

ché à Constantinople, 26 janvier 1866 ; à Vienne, 23 novembre 1867 ; secrétaire de troisième classe à Berlin, 15 novembre 1871 ; attaché payé au cabinet, 9 décembre 1871 ; médaille militaire, 4 janvier 1872 ; secrétaire de troisième classe à Londres, 27 mai 1872 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 novembre 1875 ; secrétaire de deuxième classe à Washington, 15 décembre 1875 (chargé d'affaires, du 18 août 1876 au 31 février 1877) ; secrétaire de deuxième classe à Berlin, 3 mars 1877 ; à Vienne, 15 mai 1877 ; chargé des fonctions de rédacteur à la direction politique, 23 juin 1877; rédacteur, 1er juin 1879; secrétaire d'ambassade de première classe, en disponibilité, 31 janvier 1880.

Vauvert de Méan (Auguste) ✻, né le 30 juillet 1825 ; chancelier à Panama, 17 avril 1848 ; à Glascow, 16 avril 1853 ; vice-consul à Blyth, 27 mars 1861 ; à Belfast, 31 mars 1868; chevalier de la Légion d'honneur, 6 août 1870; consul honoraire, vice-consul à Sunderland, 30 octobre 1873 ; à Édimbourg, 4 juin 1876 ; consul de seconde classe à Bombay, 13 mars 1877 ; à San-Francisco, 18 septembre 1880; consul de première classe, 12 juillet 1881.

Vauvineux (Charles-Marie-Christian, comte de) ✻, né le 26 mai 1850; chevalier de la Légion d'honneur, 5 mai 1871 ; attaché à Londres, 20 décembre 1871 ; à Saint-Pétersbourg, 18 novembre 1874 ; attaché payé à la disposition du ministre, 31 décembre 1875; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 16 mars 1876; à Constantinople, 27 mars 1877 ; à Copenhague, 1er avril 1878; attaché payé au cabinet, 14 février 1879; à la direction politique, 24 décembre 1879; commis principal, 30 juin 1880.

Vaux (Albert-Edmond Moisson, baron de) ✻, né le 30 octobre 1832 ; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 15 novembre 1850 ; à la chancellerie de la légation à Turin, 5 avril 1856 ; vice-consul à Modène, 30 juin 1860 ; à Bologne, 6 décembre 1862 ; chevalier de la Légion d'honneur, 10 mars 1866 ; chargé de la gestion du consulat d'Ancône, 19 novembre 1866; consul de seconde classe à Richmond, 24 juillet 1867 ; à Moscou, 21 décembre 1867 ; à Dantzig, 3 février 1869 ; à Valence, 5 juin 1869 ; à Livourne, 27 décembre 1869 ; consul de première classe, 1er avril 1875; à Genève, 30 octobre 1877; à Venise, 25 février 1880 ; à Florence, 20 avril 1880; consul général à Pesth, 2 décembre 1880 ; à Gênes, 29 juin 1882.

Vaux (Marie-Camille-Georges Carra de), né le 30 décembre 1840 ; licencié en droit ; admis à prendre part aux travaux du consulat général à Beyrouth, 28 juin 1865 ; attaché à la direction des consulats, 6 novembre 1866 ; élève-consul à Alexandrie, 14 mars 1870 ; chargé de la gestion du consulat à la Canée, du mois de novembre 1873 au 26 juillet 1875 ; à Trébizonde, du 10 août au 20 novembre 1876 ; consul de seconde classe à Mogador, 13 mars 1877 ; à Malte, 27 décembre 1879; à Andrinople, 4 octobre 1880; à Tiflis, 1er février 1881 ; consul de première classe, 1er mars 1882; à Galatz, 6 novembre 1883.

Veillet-Dufrêche (Paul), né le 10 janvier 1857 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats, 9 juin 1878; détaché au cabinet, février 1880; attaché payé à la direction des affaires commerciales, 30 juin 1880; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec la Suède, juillet 1881.

Verdonnet (Marie-Louis-Charles-Victor-Sosthènes, comte de), né le 9 août 1850; licencié en droit ; attaché à Saint-Pétersbourg, 5 mai 1874 ; à la direction politique, 7 juin 1878; secrétaire de troisième classe à Berne, 22 janvier 1881 ; attaché payé à la direction politique, 15 juillet 1884.

Verleye (Henri-Léon), né le 16 juin 1848 ; rédacteur au ministère de l'intérieur, 1876 ; vice-consul à Boston, 13 mars 1877 ; vice-consul de première classe, 28 juillet 1882 ; consul de seconde classe à Brême, 28 mai 1883.

Vernouillet (Augustin-Maurice de) O ✻, né le 18 avril 1829 ; licencié en droit, officier

d'académie; attaché à Rome, 6 septembre 1852; à la direction politique, 31 août 1856; à Constantinople, 13 septembre 1856; secrétaire de troisième classe, faisant fonctions de deuxième secrétaire à Pékin, 22 octobre 1859; médaillé après la campagne de Chine; chevalier de la Légion d'honneur, 1er février 1861; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 26 juin 1861; secrétaire de deuxième classe à Buenos-Ayres, 9 janvier 1864 (chargé d'affaires de mai 1864 à janvier 1866); secrétaire de deuxième classe à Florence, 2 juin 1866; à Athènes, 14 novembre 1867; à Saint-Pétersbourg, 9 novembre 1868; à Rome (par intérim), 12 avril 1870; secrétaire de première classe à Madrid, 17 juin 1871; chargé d'affaires de juillet 1873 à octobre 1874; ministre plénipotentiaire à Lima, 28 août 1874; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Maroc, 16 février 1877; officier de la Légion d'honneur, 7 février 1878; ministre plénipotentiaire de première classe, 30 avril 1880; en disponibilité, 6 décembre 1881.

Versini (Dominique-Napoléon), né le 15 avril 1856; chancelier de troisième classe à Santiago de Cuba, 27 mai 1881; en disponibilité, sur sa demande, 30 novembre 1883.

Vielcastel (comte Raphaël de), né le 4 juillet 1847; attaché à Berne, 15 février 1868; à la direction politique, 11 septembre 1869; attaché payé, 12 août 1874; secrétaire de deuxième classe à Téhéran, 24 septembre 1879; chargé d'affaires du 15 septembre 1880 au 12 février 1882; inscrit dans la première section des agents de son grade, 30 octobre 1881; secrétaire de seconde classe au Japon 29 mars 1882.

Vigoureux (Guillaume), né le 16 octobre 1825; ancien agent consulaire à Satalie; médaille d'honneur pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique qui a sévi à Alep en 1865; vice-consul de deuxième classe à Aïn-Tab, 3 septembre 1881.

Villard (Antoine), né le 6 avril 1841; commis de chancellerie à Mexico, 6 avril 1861; adjoint, en la même qualité, au garde des archives de cette légation; chancelier de troisième classe à la même résidence, 15 mars 1876; à la légation de Mexico, 5 octobre 1880; chancelier de seconde classe, 12 juillet 1881.

Villefort (Gabriel-Jacques-Joseph-Alfred) C ✱, né le 26 décembre 1820; docteur en droit; attaché au bureau du protocole, mai 1846; au contentieux, 27 janvier 1853; attaché payé, 1er octobre 1853; chevalier de la Légion d'honneur, 10 août 1854; jurisconsulte à la sous-direction du contentieux, 17 août 1857; sous-directeur du contentieux, 21 janvier 1864; officier de la Légion d'honneur, 9 août 1864; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 30 novembre 1874; directeur adjoint du contentieux politique et commercial, 1er février 1877; membre du comité du contentieux et du comité des services extérieurs au département des affaires étrangères; membre du comité de la législation étrangère au ministère de la justice; ministre plénipotentiaire de première classe, 20 novembre 1879; directeur du contentieux, 23 janvier 1880; commandeur de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; président de la délégation française à la commission des Pyrénées, 16 octobre 1880.

Villeroi (Alfred-Arthur-Antony), né le 23 décembre 1851; services dans l'administration des postes, 3 mars 1873-1er mars 1874; commis de chancellerie au Caire, 26 décembre 1879; à Shanghaï, 1er décembre 1882; chancelier de troisième classe à Singapore, 26 juillet 1883; à Batavia, 15 juillet 1884.

Vissière (Arnold-Jacques-Antoine), né le 2 août 1858; élève diplômé de l'École des langues orientales, 25 novembre 1879; élève-interprète (hors cadre) détaché à la mission brésilienne en Chine, 16 janvier 1880; interprète adjoint à Pékin, 21 février 1882; second interprète, 10 mars 1883; interprète de seconde classe, 1er mai 1884.

Vogüé (Melchior, comte de) Ⓜ, né le 25 février 1848; médaille militaire, 1871; attaché au département, 22 avril 1871; à Constantinople, 6 juin 1873; attaché à la mission

de France en Égypte, 31 décembre 1875; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 14 octobre 1876; secrétaire de seconde classe à la même résidence, 13 juillet 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 27 mars 1882.

Voize (Albert-Jacques de), né le 21 juillet 1849; licencié en droit; attaché à Rome, 27 juin 1873 ; à la direction politique (contentieux), 12 octobre 1875; détaché à la Conférence de Constantinople, 18 novembre 1875 ; attaché à la direction politique, 12 mars 1877; secrétaire de troisième classe à Athènes, 1er avril 1878; à La Haye, 27 décembre 1879; secrétaire de seconde classe 9 novembre 1882; à Saint-Pétersbourg, 12 janvier 1884.

Vossion (Louis-Pierre), né le 24 août 1847; officier d'académie; élève à l'École spéciale militaire, 18 octobre 1865 ; sous-lieutenant, 1er octobre 1867; lieutenant, 21 mai 1872 ; chargé de missions scientifiques en Birmanie (1877) et au Soudan (1880); vice-consul de seconde classe à Khartoum, 4 octobre 1880; à Gabès, (non installé), 6 juillet 1882 ; à Rangoon, 30 mars 1883; vice-consul de première classe, 28 juillet 1884.

Waddington (William-Henri), né le 11 décembre 1826; membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1865; député à l'Assemblée nationale, 8 février 1871 ; ministre de l'instruction publique, 19 mai 1873 ; sénateur, 30 janvier 1876; ministre de l'instruction publique, 9 mars 1876 ; ministre des affaires étrangères, 14 décembre 1877; premier plénipotentiaire de France au congrès de Berlin, juin 1878; président du Conseil des ministres, 4 février 1879; ambassadeur extraordinaire au couronnement de l'empereur Alexandre III, à Moscou, juin 1883; ambassadeur à Londres, 18 juillet 1883.

Wagner (Raoul) ✻, né le 17 juillet 1836; commis de chancellerie à Ostende, 19 août 1859; chancelier à Glasgow, 11 mai 1861; vice-consul à Édimbourg-Leith, 31 mars 1866; à Sunderland, 13 avril 1870; à Port-Maurice, 30 décembre 1872; à Southampton, avec le titre de consul honoraire, 4 juin 1876; consul de seconde classe, 19 février 1878; à Bahia, 10 mars 1878; chargé de la gestion du consulat de Buenos-Ayres, 6 avril 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; consul à Buenos-Ayres, 18 septembre 1880; consul de première classe, 12 juillet 1881 ; commissaire du gouvernement français pour l'exposition Argentine en 1882 ; chargé d'affaires, par intérim, 3 avril-24 mai 1883.

Walewski (Alexandre-Antoine-Jean Colonna-) ✻, né le 3 novembre 1844; attaché à la direction des consulats et autorisé à prendre part aux travaux du consulat général à Smyrne, 3 décembre 1862 ; élève-consul à Beyrouth, 18 novembre 1864; médaille d'honneur, en or, pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique qui a sévi dans cette ville en 1865 ; chargé de la gestion du consulat général à Beyrouth, du 20 juin 1867 au 27 avril 1868; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat à Janina, 18 mars 1868; consul à Salonique 3 février 1869; à Valence, 27 décembre 1869; admis au traitement d'inactivité par suite de la suppression de ce poste, 12 décembre 1872 ; consul à Carthagène, 15 décembre 1876; à Palerme, 27 avril 1877; consul de première classe, 13 juillet 1880; rédacteur à la direction des affaires commerciales et consulaires, 15 février 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 20 février 1882.

Watin (Charles-Édouard), né le 20 août 1860; licencié en droit; attaché autorisé au contentieux, 25 mai 1880; attaché, 16 juillet 1883; à Berlin, 12 janvier 1884.

Watbled (Ernest) ✻, né le 13 décembre 1828; chevalier de la Légion d'honneur; officier d'académie; services militaires du 1er août 1849 au 8 février 1850; services civils dans l'administration algérienne du 21 novembre 1860 au 20 septembre 1875; services dans l'administration du Sénat du 1er avril 1876 au 1er février 1881 ; vice-consul de première classe au Pirée, 1er février 1881 ; consul honoraire 21 mars 1884.

Wiener (Charles) ✻, né le 25 août 1851 ; professeur de l'Université, 8 octobre 1872 ; chargé d'une mission scientifique au Pérou et en Bolivie, 9 juillet 1875 ; officier d'académie, 1er janvier 1876; chevalier de la Légion d'honneur, 27 décembre 1877 ; médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878; secrétaire de la commission supérieure d'ethnographie, près le Ministère de l'Instruction publique, 1878 ; vice-consul à Guayaquil, 9 octobre 1879 ; chargé d'une mission spéciale dans l'Amérique équatoriale, 5 décembre 1879 ; vice-consul de première classe, 25 février 1883; secrétaire de la commission de réorganisation consulaire, 28 avril 1883; consul de seconde classe, 26 juillet 1883; chargé des fonctions de secrétaire de seconde classe, à Santiago du Chili, 15 septembre 1883; commissaire du gouvernement français à la commission des réclamations franco-chilienne, 20 novembre 1883.

Wiet (Émile-Joseph-Emmanuel), né le 30 juin 1855 ; commis de chancellerie à Smyrne, 18 octobre 1875; détaché à la Commission internationale de Bulgarie, 26 octobre 1878 ; commis de chancellerie à Cadix, 27 novembre 1879; à Trieste, 23 décembre 1880; chancelier de troisième classe à Valparaiso, 22 juin 1881.

Wiet (Gaston), né le 23 janvier 1846 ; admis à participer, sans traitement, aux travaux du consulat de Scutari d'Albanie, 3 octobre 1863; commis de chancellerie à Suez, 14 juillet 1865 ; drogman-chancelier à Bosna-Seraï, 21 avril 1873 ; à Port-Saïd, 13 mars 1877; vice-consul à Mostar, 21 décembre 1878; gérant du consulat de Bosna-Séraï, du 26 juin 1879 au 7 juillet 1880 ; à Janina, 30 avril 1880; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880 ; consul de seconde classe à Cagliari (non installé), 24 mars 1882; à Galatz, 29 juillet 1882; à La Canée, 6 novembre 1883.

Wimpffen (Jean-Baptiste-Charles-Francois, baron de) O ✻, né le 11 juin 1835 ; licencié en droit; attaché aux archives, 5 novembre 1853 ; à la direction politique (contentieux), 20 février 1856; à Francfort, 29 avril 1857 ; à Vienne, 10 décembre 1859 ; secrétaire de troisième classe, 2 septembre 1862 ; à La Haye, 3 novembre 1862; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1865 ; secrétaire de troisième classe à Florence, 22 mai 1867; secrétaire de deuxième classe, 10 août 1868; attaché à Berlin, 1er septembre 1868 ; attaché au cabinet, à la disposition du ministre, 16 février 1872 ; rédacteur, 26 juin 1873 ; secrétaire de première classe (hors cadre), chargé du service de la presse, 31 décembre 1875; officier de la Légion d'honneur, 5 novembre 1877; chef du cabinet et secrétariat, 24 novembre 1877 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé de travaux particuliers, 13 décembre 1877; en disponibilité, 21 février 1880; chargé de travaux particuliers, 11 juin 1880 ; en disponibilité, 15 mai 1882.

Wismes (Armel-Marie-Louis-Armand de Blocquel de Croix, baron de) ✻, né le 20 avril 1845 ; attaché au cabinet, 15 octobre 1866; à la direction politique, 7 juillet 1871 ; secrétaire de troisième classe à Rome (Saint-Siège), 14 décembre 1873 ; secrétaire de deuxième classe à Tanger, 28 mars 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1879; secrétaire de deuxième classe à Madrid, 1er octobre 1879 ; à Constantinople, 12 avril 1882; secrétaire de première classe, 10 juillet 1882 ; faisant fonctions de conseiller d'ambassade, 15 juillet 1884.

EXAMENS ET CONCOURS

POUR L'ADMISSION

DANS LES CARRIÈRES DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

I. — ARRÊTÉ DU 13 JUILLET 1868.

Candidats au grade d'Élève-Consul.

Session du 23 *juillet* 1868.

1. Plichon. | 2. De Pétigny. | 3. Cassas.

Session du 15 *juin* 1869.

1. Imbert. | 2. Mimaut.

Session du 10 *juin* 1870.

1. Raindre. | 2. Drouin. | 3. Lacaze.

Session du 15 *octobre* 1873.

1. *Ex æquo* : Bruwaert. / De la Baume-Pluvinel.
2. Moreau Christophe.
3. De Ginestous.
4. Schmid.

Session du 15 *décembre* 1874.

1. Monfraix. | 2. Nodot. | 3. Lequeux.

Session du 11 *juillet* 1876.

1. Jusserand.
2. Souhart.
3. D'Estournelles de Constant.
4. *Ex æquo* . . . De Cazotte. / Carteron.

II. — DÉCRET DU 1er FÉVRIER 1877 ET ARRÊTÉ DU 10 JUILLET DE LA MÊME ANNÉE.

1° Examens d'admission au grade de Secrétaire d'ambassade de 3e classe.

Session extraordinaire du 22 août 1877.

1. Vte de Lavaur de Sainte-Fortunade.
2. Cte Renaud de Moustier ✻.
3. Cte de Diesbach.

Session de novembre 1877.

1. Cogordan.
2. Le Marchand.
3. De Lafaulotte.
4. Vte de Semallé.
5. Labouret.
6. Denaut.
7. De Voize.
8. Cte Xavier de Florian.
9. Vte de Richemont Ⓜ.
10. De Montgeon.
11. De la Boulinière.
12. De Brotonne.
13. Joly de Bammeville.
14. Bon de Saint-Pierre.
15. D'André.
16. Mis de Brachet de Floressac.
17. Vte de Lamarlière.

Session de décembre 1878.

1. Masson de Montalivet.
2. Cte de Barral.
3. Bourgarel.
4. Vte Horric de Beaucaire.
5. Lescuyer de Savignies.
6. Cte de Cossé-Brissac.
7. Bon Pierlot.
8. Thouvenel.
9. De Navenne.
10. De Montherot.
11. Cte de Madre Ⓜ.
12. Marin.
13. Cte de Gontaut-Biron (B.).

Session de décembre 1879.

1. Deschamps.
2. Saint-René Taillandier.
3. Dumaine.
4. Soulange-Bodin.
5. Ganivet.
6. Geoffray.
7. Dupuy de Lôme.
8. Ducos.
9. Boutiron.
10. De Baillehache.
11. De Soubeyran.
12. Mercier.

Session du 15 mai 1880.

1. Bérard.
2. Schlumberger.
3. Goury du Roslan.
4. Blondel.
5. De Pontbellanger.
6. Cte Aymar de la Rochefoucauld.
7. Bon Calvet-Rogniat.
8. Vte de Ségur d'Aguesseau.
9. Géry.
10. Cte de Sercey.
11. Cte de Suzannet.
12. De Picquot de Magny.
13. Cte de Verdonnet.

Session du 13 *décembre* 1880.

1. Lecomte.
2. Barbier Saint-Hilaire.
3. Jaroszinski
4. Le Nepveu-Boussaroque de Lafont.
5. De Cernay.
6. Larivière.
7. Marchal.

1. De Commines de Marsilly.
2. Deloncle.
3. Riffault.
4. Sohier de Vermandois.
5. Hervieu.
6. Jeannequin.
7. Jacquemin.
8. D'Arlot de Saint-Saud.

2° Examens d'admission au grade de Consul suppléant.

Session du 15 *décembre* 1877.

1. De Clercq (Jules).
2. Meyssonnier (Émile).

Session du 15 *juin* 1880.

1. Chatain.
2. Auzépy.
3. Blanc.
4. Blanchard de Farges.
5. Oursel.
6. Veillet-Dufrêche.
7. Laurent-Cochelet.
8. Coppeaux.

Session du 13 *décembre* 1880.

1. Kleczkowski.
2. Du Boys.
3. Bosseront d'Anglade (Georges).
4. Livio.
5. Dutel.
6. Pognon.
7. Truy.
8. Lebrun.

1. Laurence de Lalande.
2. D'Assier.
3. Gueyraud.
4. Boulard Pouqueville.
5. D'Hautpoul.

DÉCRET DU 10 JUILLET 1880.

Dispositions transitoires.

V[te] de Bondy Riario, Nabonne, V[te] de Galard, Tenaille-Saligny, Godard-Decrais et Pasteur

Concours du 24 *janvier* 1881.

Concours d'entrée.

1. Maurouard.
2. Deloynes.
3. Bedout.
4. Prinet.

Examen de classement.

1. Maurouard.
2. Crozier.
3. Prinet.
4. Deloynes.

Concours d'entrée (suite).	*Examen de classement (suite).*
5. Collas de Gournay.	5. Bedout.
6. Gavarry.	6. Collas de Gournay.
7. Crozier.	7. Lefaivre (Paul).
8. Lefaivre (Paul).	8. Gavarry.

Concours du 4 juillet 1881.

Concours d'entrée.	*Examen de classement.*
1. Vte de la Lande.	1. Cte de Pourtalès.
2. Rochefort.	2. Vte de la Lande.
3. Cte de Pourtalès (Jacques).	3. Deslandres.
4. Richard.	4. Patenôtre.
5. Deslandres.	5. Rochefort.
6. de la Bastide.	6. de la Bastide.
7. Gervais.	7. Gervais.
8. *Ex æquo* { Baudin. / Patenôtre (Louis).	8. Baudin.

Concours du 23 janvier 1882.

1. Paléologue.
2. Grimault.
3. Defrance.
4. Lecomte (Raymond).

Concours du 19 juin 1882.

1. de Sartiges.
2. Toutain.
3. Bapst.
4. Girard.
5. Garrisson.
6. Monnier.
7. d'Avril.
8. Firmin Didot.

Concours du 20 janvier 1883.

1. Fabre.
2. de Margerie.
3. Béclard.
4. Borel.
5. Lanel.
6. Laudet.
7. Chaptal.
8. Hudelist.
9. de la Chaussée.
10. Salanson.

Concours du 4 juillet 1883.

1. Watin.
2. Regnault.
3. Brice.
4. de Bormans.
5. Simon.
6. Arago.

Concours du 16 janvier 1884.

1. Beau.
2. Cicile.
3. Guerlet.
4. Piccioni.
5. Allizé.
6. Mantellier de Montrachy.
7. Bailly.
8. Desportes de la Fosse.
9. Legrand.
10. Lefaivre (Jules).

CHAPITRE VII.

LISTE DES AGENTS

MIS EN DISPONIBILITÉ, EN RETRAIT D'EMPLOI OU A LA RETRAITE

RÉVOQUÉS, DÉCÉDÉS ET DÉMISSIONNAIRES

DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER ANNUAIRE.

I. — Agents mis en disponibilité.

MM.

Jametel, chancelier à Riga . . . . 3 juillet 83
Giacobbi, chancelier à Panama. . 3 juillet 83
Vte Menjot d'Elbenne, attaché à la division des archives . . . . . . 15 juillet 83
Tissot, ambassadeur à Londres . . 18 juillet 83
Garrisson, attaché à Madrid . . . 1er août 83
Boulouze, chancelier à Turin. . . 10 août 83
Dupuy de Lôme, secrét. de 3e cl. à Washington . . . . 1er sept. 83
Meydieu, chancelier à Odessa. . . 22 nov. 83
Ardin d'Elteil, commis de chancellerie au Caire . . . . 24 nov. 83
Morin, chancelier à Moscou . . . 30 nov. 83
Versini, chancelier à Santiago de Cuba . . . . 30 nov. 83
Cte de Suzannet, secrét. de 3e cl. à Rio-de-Janeiro. . . . . 25 janv. 84
Ribes, commis de chancellerie à Barcelone . . . . 26 janv. 84

MM.

Bon Calvet-Roguiat, secrétaire de 2e classe. . . . . 27 fév. 84
Vte de Bresson, ministre plénipotentiaire de 1re classe. . . . . . 6 mars 84
Cullerier, attaché payé au Protocole . . . . 10 avril 84
Dabry de Thiersant, ministre plénipotentiaire de 2e classe. . . . 30 avril 84
Paillard-Ducléré, ministre plénipotentaire de 2e classe. . . . . 24 mai 84
Mis d'Hautpoul, attaché payé à la Direction politique. . . . . . . 3 juin 84
Cruzel, commis de chancellerie à Madrid . . . . 11 juin 84
Daubas de Ferrou, chancelier à Breslau. . . . . 15 juillet 84
Rouhaud, consul de 2e classe. . . 15 juillet 84

II. — Agents révoqués.

MM.

Poitevin, chancelier à New-York, 15 mai 1884.
Gautier, chancelier à Cadix, 23 juin 1884.

III. — Agents démissionnaires.

MM,

Larivière, secrétaire de 3e classe à Rome, 11 décembre 1883.
Blanc (Fernand), commis de chancellerie à Galatz, 22 mars 1884.
Beylard, commis de chancellerie au Caire, 1er mai 1884.
Le duc d'Abrantès, secrétaire de 2e classe honoraire, 15 juillet 1884.
Le Vte de la Lande, secrétaire de 3e classe honoraire, 15 juillet 1884.

IV. — Agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

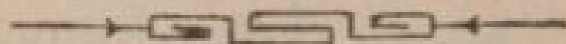
MM.

Devarieux, consul de 1re classe, en disponibilité	1er oct. 83
Hepp, consul de 1re classe, en disponibilité	4 nov. 83
Legros, chef du matériel	nov. 83
Domet de Vorges, ministre plénipotentiaire de 1re classe	14 déc. 83
De Geofroy, ministre plénipotent. de 1re classe	26 déc. 83
Blanche, consul de 2e classe à Tripoli de Syrie	23 janv. 84
Coinze, consul-juge à Tunis	31 janv. 84
Desprez, ambassadeur, inspecteur général des archives	1er mars 84
Dugat-Estublier, ex-médecin de la légation de France en Chine	28 mars 84
Albertini, vice-consul à Lucques	12 avril 84
Ortolan, ministre plénipotentiaire de 2e classe	1er mai 84
De Chappedelaine, consul général	18 mai 84
Bon de Chambaud, consul général	31 mai 84

V. — Agents décédés.

MM.

Corne, vice-consul à Colon	11 juil. 83
Cazaban, chancelier à Singapore	25 juil. 83
Rinn, consul à Gibraltar	7 août 83
Ardin d'Elteil, consul à la Vera-Cruz	25 oct. 83
Mellotée, interprète-chancelier à Tien-tsin	6 nov. 83
Guidamour, commis à Port-Louis	25 nov. 83
Guillaume de Roquette, ministre plénipotentiaire	17 déc. 83
Kraïewski, drogman-chancelier à Salonique	25 déc. 83
Bosio, vice-consul à Prévésa	fév. 84
Verneuil, consul à Dantzig	22 fév. 84
Andrieu, vice-consul à Jersey	25 fév. 84
Derisoud, vice-consul à Tortose	29 fév. 84
Lavenère, consul au Cap	17 mars 84
Seignette, consul à Sfax	5 avril 84
Ganivet, attaché payé à la Direction politique	8 mai 84
Lagarde, commis à Constantinople	25 mai 84
Tissot, ambassadeur en disponibilité	2 juillet 84



CHAPITRE VIII.

ORDONNANCES, DÉCRETS ET ARRÊTÉS

RELATIFS

AU PERSONNEL DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE.

SOMMAIRE

I. — Conditions d'admission dans les divers services. — Assimilations et équivalences. — Dispositions concernant les divers agents des carrières diplomatique et consulaire.

II. — Comptabilité.

III. — Archives.

IV. — Comité des services extérieurs et administratifs.

I. — Conditions d'admission dans les divers services. — Assimilations et équivalences. — Dispositions concernant les divers agents des carrières diplomatique et consulaire.

ORGANISATION DU CORPS DES CHANCELIERS.

(Décret du 1er décembre 1869.)

ARTICLE PREMIER. — Les titulaires des chancelleries diplomatiques et consulaires sont divisés en trois classes. La classe est attachée à la personne de l'agent, indépendamment du poste dans lequel il exerce ses fonctions.

ART. 2. — Le nombre des chanceliers est limité à vingt pour la première classe [1] et à quarante pour la deuxième. Nul chancelier ne peut être promu à une classe supérieure qu'après trois ans au moins de service dans la classe précédente.

ART. 3. — Nul chancelier ne peut être admis à concourir au grade de consul qu'après dix ans de service comme chancelier, dont trois au moins comme chancelier de première classe.

ART. 4. — Les chanceliers des deux premières classes sont assimilés aux chanceliers des missions diplomatiques pour le règlement de leur traitement d'inactivité, ainsi que pour l'application de notre décret du 26 avril 1854.

ART. 5. — Sont abrogées les dispositions antérieures contraires au présent décret, sans préjudice des droits acquis au moment de sa promulgation.

ASSIMILATION ET ÉQUIVALENCE DES GRADES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DE LA CARRIÈRE EXTÉRIEURE.

(Décret du 21 février 1880.)

Le Président de la République française,

Vu les articles 5 et 6 du décret du 1er février 1877, relatifs à l'équivalence des grades entre les divers fonctionnaires ou agents du ministère des affaires étrangères (Service intérieur et extérieur) et l'article 4 de l'ordonnance du 26 avril 1845;

Sur le rapport du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les fonctionnaires de l'administration centrale, les agents du service diplomatique et ceux du service consulaire sont classés, d'après l'équivalence des grades, dans l'ordre suivant:

1° Les sous-directeurs au département, les consuls généraux, les secrétaires de 1re classe;

2° Les chefs de bureau et rédacteurs au département, les consuls de 1re classe, les secrétaires de 2e classe (1re section);

3° Les sous-chefs de bureau et commis principaux au département, les consuls de 2e classe, les secrétaires d'ambassade de 2e classe (2e section) ;

4° Les attachés payés au département ayant subi l'examen diplomatique ou consulaire, les consuls suppléants, les secrétaires d'ambassade de 3e classe.

[1] Par décret en date du 12 décembre 1877, le nombre des chanceliers de première classe a été fixé à vingt-cinq.

ART. 2. — 1° Le cadre des secrétaires d'ambassade de 1re classe comprend les sous-directeurs de la direction des affaires politiques et le sous-directeur du droit public à la direction du contentieux politique et commercial;

2° La première section du cadre des secrétaires de 2e classe comprend les rédacteurs à la direction des affaires politiques et à la sous-direction du droit public de la direction du contentieux politique et commercial;

3° La seconde section du cadre des secrétaires de 2e classe comprend les commis principaux de la direction des affaires politiques et de la sous-direction du droit public à la direction du contentieux politique et commercial;

4° Le cadre des secrétaires de 3e classe comprend les attachés payés à la direction des affaires politiques et à la sous-direction du droit public de la direction du contentieux politique et commercial, qui ont subi l'examen prescrit par le décret du 1er février 1877 ;

5° Le cadre des consuls généraux comprend les sous-directeurs à la direction des affaires commerciales et le sous-directeur du droit privé à la direction du contentieux politique et commercial.

6° Le cadre des consuls de 1re classe comprend les rédacteurs à la direction des affaires commerciales et à la sous-direction du droit privé de la direction du contentieux politique et commercial;

7° Le cadre des consuls de 2e classe comprend les commis principaux à la direction des affaires commerciales et à la sous-direction du droit privé de la direction du contentieux politique et commercial;

8° Le cadre des consuls suppléants comprend les attachés payés à la direction des affaires commerciales et les attachés payés à la sous-direction du droit privé, qui ont subi l'examen consulaire prescrit par le décret du 1er février 1877, ou qui avaient déjà un traitement à cette date.

ART. 3. — Les fonctionnaires de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères non compris dans les catégories précédentes, qui auront subi l'examen diplomatique ou consulaire, seront inscrits hors-cadres sur le tableau des agents de leur grade d'après les équivalences déterminées ci-dessus.

ART. 4. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 21 février 1880.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

DEMANDES D'EMPLOI.

(Arrêté du 27 février 1880.)

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Sur la proposition du Directeur du personnel,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Toute demande d'emploi dans l'Administration centrale ou dans les services extérieurs du ministère des affaires étrangères doit être formulée par écrit et être accompagnée des documents et renseignements dont l'énumération suit :

1° Documents :

Acte de naissance du candidat

Certificat de sa situation au point de vue du service militaire;
Pièce indiquant dans quel lycée, collège ou autre établissement secondaire il a fait ses études;
Ses diplômes ou brevets d'écoles spéciales.

2° Renseignements :

Langues étrangères que parle le postulant;
Stage qu'il aurait fait dans une administration publique ou privée, chez un officier ministériel ou dans le commerce;
Position de sa famille;
Références et recommandations.

Art. 2. — Les diplômes et certificats d'études ou de stage seront restitués aux intéressés après enregistrement.

Art. 3. — Le Directeur du personnel est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 27 février 1880.

C. de FREYCINET.

POSITIONS DIVERSES DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Décret du 24 avril 1880.)

Paris, le 24 avril 1880.

Monsieur le Président,

Les dispositions relatives aux diverses situations dans lesquelles peuvent se trouver les agents du ministère des affaires étrangères, sont éparses dans une série d'ordonnances et de décrets au milieu desquels il est difficile de se reconnaître. Les règles concernant l'inactivité, seules, ont été réunies dans le décret du 27 février 1877. Mais ce décret lui-même a besoin d'être remanié dans son ensemble. En effet, il ne tient pas compte, dans la fixation du traitement de disponibilité attribué aux consuls généraux et aux secrétaires d'ambassade de 1re classe, de l'équivalence établie entre ces deux grades par le décret du 1er février 1877; il doit, en outre, être mis en harmonie avec le décret du 25 février 1880, qui a créé de nouvelles assimilations entre divers emplois du ministère des affaires étrangères. Enfin, à raison du roulement qui doit devenir de plus en plus fréquent entre le personnel des services intérieurs et extérieurs, il me semble équitable d'admettre dorénavant les fonctionnaires de l'administration centrale au bénéfice de la disponibilité avec ou sans traitement.

Dans l'état de choses actuel, entre la mise en disponibilité sans traitement et la révocation, il n'existe aucune mesure disciplinaire qui permette de réprimer certains écarts de conduite d'une gravité relative. Je serais d'avis de combler cette lacune au moyen du *retrait d'emploi* dont l'effet serait de priver temporairement le fonctionnaire de tout traitement ou indemnité quelconque.

Quant à la révocation des agents en activité, en disponibilité ou en retrait d'emploi, je propose qu'elle ne puisse plus être prononcée qu'après avis motivé du comité des services extérieurs et administratifs, réorganisé par le décret du 20 avril 1880. Les intéressés trouveront dans cette procédure une garantie nouvelle de la maturité des décisions prises à leur égard.

Si vous approuvez les vues que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, je vous prie de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-annexé.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, Président du Conseil,

Vu l'ordonnance royale du 22 mai 1833, et le décret présidentiel du 27 février 1877,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les positions diverses des agents et fonctionnaires du département des affaires étrangères seront, dorénavant, les suivantes :

L'activité ;

La disponibilité ;

Le retrait d'emploi.

ART. 2. — L'activité comprendra : 1° les agents et fonctionnaires qui occupent un poste ou un emploi déterminé ; 2° les agents et fonctionnaires chargés d'une mission ou de travaux particuliers.

Les uns et les autres pourront être, soit à leur poste, soit en mission, soit en congé, soit en permission, soit appelés par ordre, soit retenus par ordre ou pour cause de maladie dûment constatée.

ART. 3. — § 1er. Les agents et fonctionnaires du ministère des affaires étrangères pourront être mis en disponibilité, par décret ou par arrêté, selon le mode de leur nomination, pour un laps de temps égal à la durée de leurs services effectifs, jusqu'à concurrence de dix années.

§ 2. Ceux qui comptent plus de dix années d'activité de services avec appointements soumis à retenue dans le département des affaires étrangères pourront obtenir, en vertu d'un arrêté ministériel, un traitement de disponibilité, mais seulement pour cause soit de maladie entraînant une longue incapacité de travail, soit de suppression permanente ou momentanée de leur emploi[1].

§ 3. Le traitement de disponibilité pourra être suspendu ou supprimé par arrêté ministériel. Sa durée sera au maximum de trois ans pour les agents ayant plus de dix et moins de quinze années de services rétribués ; elle sera au maximum de cinq ans pour ceux ayant quinze ans de services rétribués et au delà.

Dans la supputation des services d'un agent, ceux qui ont été rendus hors d'Europe compteront pour moitié en sus de leur durée effective.

§ 4. Le temps de la disponibilité avec traitement comptera pour la retraite.

§ 5. Le traitement de disponibilité ne pourra être cumulé ni avec un traitement quelconque payé par le Trésor, ni avec une pension imputée sur les fonds de l'État, si ce n'est avec une pension de retraite militaire.

§ 6. Il ne pourra excéder la moitié du dernier traitement d'activité des agents et fonctionnaires à qui il sera accordé, ni les maximums ci-après indiqués[2] :

Pour les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires de 1re classe et les directeurs du ministère des affaires étrangères, 8,000 fr. ;

Pour les ministres plénipotentiaires de 2e classe, 6,000 fr. ;

[1] *Décret du 6 février 1882.* — « Les agents et fonctionnaires du ministère des affaires étrangères qui seront mis en disponibilité d'office pour une cause étrangère au mérite de leurs services, pourront être admis au bénéfice du traitement de disponibilité dans les conditions générales de l'art. 3 (§ 2 et suivants) du décret du 24 avril 1880. »

[2] Voir ci-après, page 256, les modifications résultant du décret du 1er avril 1882.

Pour les consuls généraux, secrétaires d'ambassade de 1[re] classe, les premiers secrétaires-interprètes du Gouvernement pour les langues orientales vivantes, le premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople et les sous-directeurs, 4,000 fr.;

Pour les consuls de 1[re] classe, les secrétaires d'ambassade de 2[e] classe (1[re] section), les secrétaires-interprètes du Gouvernement pour les langues orientales, le secrétaire-interprète de l'ambassade à Constantinople, les chefs de bureau et rédacteurs, 3,000 fr.;

Pour les consuls de 2[e] classe, les secrétaires d'ambassade de 2[e] classe (2[e] section), les premiers interprètes des légations de France en Chine et au Japon, les seconds drogmans de l'ambassade de France à Constantinople et les premiers drogmans, les sous-chefs de bureau et commis principaux, 2,400 fr.;

Pour les consuls suppléants, les secrétaires d'ambassade de 3[e] classe, les attachés payés, les agents vice-consuls, les chanceliers de 1[re] et de 2[e] classe et tous les autres agents et fonctionnaires rétribués du ministère des affaires étrangères, 2,000 fr.

Art. 4. — Le retrait d'emploi est prononcé par décret ou par arrêté, selon le cas, comme mesure disciplinaire. Les agents qui en sont l'objet ne touchent ni traitement ni indemnité quelconque. La durée du retrait d'emploi ne peut excéder deux ans.

« *A l'expiration de ce terme, l'agent en retrait d'emploi qui n'aura pas été remis* « *en activité sera, de plein droit, considéré comme en disponibilité pour un laps* « *de temps égal à la durée de ses services effectifs, déduction faite de celle du re-* « *trait d'emploi, dans les conditions prévues par l'article* 3, § 1[er], *du décret du* « 24 *avril* 1880. » (Décret du 25 mars 1882.)

Art. 5. — La sortie des cadres a lieu :

Par l'expiration du délai de disponibilité, stipulé au § 1[er] de l'article 3, sans que l'agent ait été rappelé à l'activité;

Par la démission ;

Par l'admission à la retraite;

Par la révocation.

Art. 6. — Les agents et fonctionnaires démissionnaires ne peuvent quitter leur poste ou leur emploi qu'après que leur démission a été régulièrement acceptée.

Art. 7. — La révocation des agents en activité, en disponibilité ou en retrait d'emploi est prononcée par décret ou par arrêté, selon le cas. Elle doit être précédée d'un avis motivé du comité des services extérieurs et administratifs, réorganisé par décret en date du 20 avril 1880, qui entendra les explications des intéressés s'il le juge opportun.

La sortie des cadres, à l'expiration du délai de disponibilité, *est de droit sans avertissement préalable à l'agent*[1].

Art. 8. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent décret, qui entrera en vigueur le 1[er] mai prochain et réglera, à partir de cette date, la position de tous les agents et fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, sans toutefois modifier le quantum des traitements d'inactivité précédemment concédés.

Art. 9. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 24 avril 1880.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

[1] Modification résultant d'un décret du 11 mars 1881.

CONDITIONS D'ADMISSION DANS LES CARRIÈRES DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE.

(Décret du 10 juillet 1880.)

Paris, le 10 juillet 1880.

Monsieur le Président,

Aux termes des articles 6 et 7 du décret du 1er février 1877, nul ne peut être nommé secrétaire d'ambassade de 3e classe, consul suppléant ou attaché payé dans les directions politique et commerciale du Ministère des affaires étrangères, s'il n'a subi un examen dont un programme distinct a été réglé, par le décret du 10 juillet 1877, pour les carrières diplomatique et consulaire. Cet examen ne peut être passé qu'au bout de deux années, dont une au moins de séjour à l'étranger, en ce qui concerne les attachés diplomatiques.

L'expérience a démontré les inconvénients de cette organisation. D'une part, l'impossibilité d'entrer au ministère des affaires étrangères par la voie du concours en détourne nombre de jeunes gens de mérite qui ne disposent ni d'influence, ni de recommandations ; d'autre part, l'obligation de passer un an à l'étranger sans traitement et sans indemnité de frais de voyage écarte de la diplomatie ceux qui n'ont pas de fortune ; enfin, l'examen, n'étant pas placé à l'entrée de la carrière, présente, en réalité, peu de garanties, par suite des scrupules qui empêchent d'éliminer tel attaché insuffisant, après un surnumérariat de plusieurs années.

Il semble, dès lors, urgent de substituer à cet examen un concours d'admission, analogue à celui qui assure, dans d'excellentes conditions, le recrutement de l'auditorat au Conseil d'État. Il est vrai que, vu la situation actuelle de nos crédits budgétaires, ce concours ne donnera pas encore droit à un traitement immédiat [1], mais le surnumérariat qui, aujourd'hui, atteint parfois cinq années, ne serait plus que de trois ans, et pourrait, au gré des intéressés, être tout entier accompli à Paris, ce qui en allégerait sensiblement les charges pour les jeunes gens dont les ressources sont médiocres.

Quant au programme du concours, je voudrais qu'il ne nécessitât pas une préparation en quelque sorte artificielle et mécanique. Ce n'est pas la mémoire des aspirants diplomatiques et consulaires qu'il s'agirait d'éprouver, mais leur aptitude à exposer des idées générales et des vues d'ensemble sur les questions qui forment la base des connaissances essentielles dans l'ordre politique et administratif ; l'histoire des traités et la géographie politique et commerciale seraient les seules matières spéciales et, pour ainsi dire, professionnelles à insérer dans le programme. Quant aux langues vivantes, elles n'ont pas encore pris assez de place dans notre enseignement national pour qu'il soit possible de leur attribuer, dès l'entrée au ministère des affaires étrangères, toute l'importance qu'elles comportent ; mais il me paraît indispensable d'en exiger une connaissance très approfondie dans l'examen de classement qui marquera la fin du stage triennal.

Fortifier notre représentation à l'étranger en appelant à y participer la jeunesse studieuse de nos écoles, lui donner une constitution plus démocratique en rendant les carrières diplomatique et consulaire plus accessibles au talent, sans conditions de fortune ou d'origine, tel est l'objet du nouveau règlement que j'ai l'honneur de soumettre à votre signature. J'ajoute que le bon accueil fait par la Chambre des députés à nos demandes de crédit pour supprimer, dès 1881, les attachés non payés

[1] En vertu de la loi de finances du 29 décembre 1882, les attachés reçus au concours d'admission pour les carrières diplomatique et consulaire reçoivent une allocation de 1,500 francs par an. (Arrêté du 1er janvier 1883.)

de nos ambassades et légations, est un gage du concours que nous trouverons dans cette voie auprès du Parlement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères
C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,
Sur le rapport du Ministre des affaires étrangères, Président du Conseil,

Décrète :

TITRE PREMIER. — DU CONCOURS A L'ENTRÉE DU SURNUMÉRARIAT AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ARTICLE PREMIER. — Un concours sera ouvert, au mois de janvier de chaque année, pour l'admission dans les carrières diplomatique et consulaire.

ART. 2. — Les jeunes gens qui auront été reçus à ce concours opteront, selon leur rang et avec l'agrément du ministre, pour la carrière diplomatique ou la carrière consulaire, mais ils ne seront, en aucun cas, tenus d'accepter un poste à l'étranger avant la fin de leur surnumérariat, qui sera de trois années.

A l'issue de ce stage, qu'ils accompliront soit à la direction des affaires politiques et au contentieux de droit public, soit à la direction des affaires commerciales et au contentieux de droit privé, suivant qu'ils se destinent à la diplomatie ou aux consulats, ils subiront un examen de classement et seront nommés, selon leur rang, soit à l'intérieur attachés payés dans leurs directions respectives, soit à l'extérieur secrétaires d'ambassade de 3e classe ou consuls suppléants.

ART. 3. — Le Ministre des affaires étrangères pourra autoriser un certain nombre de jeunes gens qui se préparent au concours à participer temporairement aux travaux de l'administration centrale et des ambassades, légations et consulats, sans que cette décision modifie à leur égard les conditions de leur admission définitive dans les carrières diplomatique et consulaire.

TITRE II.

CHAPITRE Ier.

Annonce du concours et formation de la liste des candidats.

ART. 4. — Le Ministre des affaires étrangères indiquera au mois de novembre de chaque année, par arrêté, le nombre des places à mettre au concours et déterminera la date des épreuves.

ART. 5. — L'arrêté du Ministre des affaires étrangères sera inséré au *Journal officiel* avec le texte des articles 7, 8, 10 et 14 du présent décret et adressé immédiatement aux préfets des départements ainsi qu'aux recteurs des académies.

ART. 6. — Le délai entre l'insertion de l'arrêté au *Journal officiel*, et le jour fixé pour l'ouverture des épreuves sera de deux mois.

ART. 7. — Les aspirants se présenteront à la direction du personnel du Ministère des affaires étrangères dans les trente jours à partir de l'insertion de l'arrêté au *Journal officiel;* ils déposeront leur acte de naissance, ainsi que les pièces justificatives énoncées dans l'article suivant.

ART. 8. — Nul ne pourra se faire inscrire en vue du concours :

1° S'il n'est Français jouissant de ses droits ;

2° S'il a, au 1er janvier de l'année du concours, moins de vingt et un ans et plus de vingt-cinq ans[1];

3° S'il ne produit soit un diplôme de licencié en droit, ès sciences ou ès lettres, soit un diplôme de l'École des chartes, soit un certificat attestant qu'il a satisfait aux examens de sortie de l'École normale supérieure, de l'École polytechnique, de l'École

[1] Voy. ci-après, p. 257, le décret du 27 avril 1883, qui porte à 30 ans la limite d'âge pour être admis à concourir.

nationale des mines, de l'École nationale des ponts et chaussées, de l'École centrale des arts et manufactures, de l'École forestière, de l'École spéciale militaire ou de l'École navale, soit un brevet d'officier dans l'armée active de terre ou de mer.

ART. 9. — La liste des inscriptions sera close par la direction du personnel cinq jours après l'expiration du délai fixé par l'article 7.

ART. 10. — La liste des candidats qui seront admis à concourir sera dressée et arrêtée définitivement par M. le Ministre cinq jours au moins avant l'ouverture du concours ; elle sera déposée à la direction du personnel, où toute personne pourra en prendre communication[1].

CHAPITRE II.

Organisation du jury du concours.

ART. 11. — Le jury du concours se composera du directeur du personnel faisant fonctions de président et de quatre membres désignés par le Ministre ; deux des juges devront être choisis en dehors de la carrière.

Le président du jury aura la direction et la police du concours : il aura voix prépondérante en cas de partage.

ART. 12. — Le nombre des juges présents jusqu'à la fin des épreuves ne pourra être moindre de trois.

ART. 13. — Il sera dressé procès-verbal de chaque séance, et le procès-verba sera signé par chacun des juges.

CHAPITRE III.

Matières des épreuves.

ART. 14. — Les épreuves du concours porteront :

1° Sur l'organisation constitutionnelle, judiciaire et administrative de la France et des pays étrangers ;

2° Sur les principes généraux du droit international public et privé ;

3° Sur le droit commercial et le droit maritime ;

4° Sur l'histoire des traités depuis le congrès de Westphalie jusqu'au congrès de Berlin, et la géographie politique et commerciale ;

5° Sur les éléments de l'économie politique ;

6° Sur la langue anglaise ou la langue allemande.

CHAPITRE IV.

Nature et mode des épreuves.

ART. 15. — Il y aura une épreuve préparatoire et des épreuves définitives.

ART. 16. — L'épreuve préparatoire consistera en une composition par écrit sur un sujet relatif à l'une des matières énoncées dans l'article 14.

ART. 17. — Le sujet de composition commun à tous les candidats sera tiré au sort entre trois sujets qui auront été choisis, séance tenante, par le jury, et mis sous enveloppe cachetée.

Le tirage au sort sera fait par le président en présence des candidats.

ART. 18. — Tous les candidats seront immédiatement renfermés de manière à n'avoir aucune communication avec le dehors.

La surveillance sera confiée à l'un des juges, désigné par le président du jury.

Les candidats ne pourront s'entr'aider dans leur travail, ni se servir de livres ou de notes manuscrites.

Le temps accordé pour la composition sera de six heures.

ART. 19. — Les compositions seront faites sur un papier délivré aux candidats et en tête duquel ils inscriront leurs noms et prénoms.

[1] Voy. ci-après, p. 257, le décret du 27 avril 1883.

Lors du dépôt de la composition sur le bureau, le juge surveillant placera en tête un numéro d'ordre qui sera répété sur le manuscrit.

Les têtes des compositions seront détachées à l'instant et réunies sous une enveloppe cachetée, laquelle ne sera ouverte qu'après l'examen et le jugement.

Art. 20. — La liste des candidats admis aux épreuves définitives sera dressée par ordre alphabétique ; elle sera déposée à la direction du personnel, où les concurrents pourront en prendre communication.

Art. 21. — Les épreuves définitives consisteront en une épreuve écrite et une épreuve orale.

Art. 22. — Pour l'épreuve par écrit, les concurrents feront une composition sur un sujet tiré au sort par le président du jury, ainsi qu'il a été dit à l'article 17.

Ce sujet, commun à tous les candidats, pourra porter sur les diverses matières indiquées dans les cinq premiers paragraphes de l'article 14.

Les candidats devront rédiger leur travail dans les conditions fixées par l'article 18.

Ils ne devront avoir à leur disposition ni livres ni notes.

Art. 23. — Après la remise des compositions, il sera procédé, en séance publique, à l'épreuve orale.

Art. 24. — L'épreuve orale portera sur toutes les matières indiquées en l'article 14 ci-dessus. L'examen sur les langues vivantes consistera en la lecture et la traduction d'un texte imprimé.

Art. 25. — Dans l'épreuve orale, l'ordre à suivre entre les candidats sera indiqué par un tirage au sort.

CHAPITRE V.

Jugement[1].

Art. 26. — Lorsque les épreuves seront terminées, le président prononcera la clôture du concours et le jury procédera immédiatement et en séance secrète à la délibération.

[1] *Arrêté du 8 mai* 1882. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Arrête :

Article premier. — La valeur relative des diverses matières sur lesquelles portent les épreuves du concours pour l'admission dans les carrières diplomatique et consulaire est fixée de la manière suivante :

Compositions écrites.

Histoire diplomatique	3
Droit international	3

Examen oral.

Droit constitutionnel et administratif	1
Droit international	1
Droit commercial et maritime et économie politique	1
Histoire diplomatique	1
Géographie	1
Langues vivantes	1

Art. 2. — Les compositions écrites des concurrents et leurs réponses à l'examen oral seront appréciées d'après les notes suivantes :

Nul	0
Très mauvais	1
Mauvais	2
Médiocre	3
Assez bien	4
Bien	5
Très bien	6

Art. 3. — Le classement des candidats par ordre de mérite résultera de la quantité de points obtenus par l'addition qui sera faite des différentes notes, préalablement multipliées par les coefficients indiqués à l'article 1er.

Art. 4. — Le Directeur du personnel et des fonds est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 mai 1882.

C. De FREYCINET.

ART. 27. — Si, d'après le résultat du concours, le jury estime qu'il n'y a pas lieu à nomination ou qu'il n'y a pas lieu de pourvoir à toutes les places vacantes, il en sera fait déclaration en séance publique.

ART. 28. — La liste des nominations sera dressée par ordre de mérite.

ART. 29. — Le jury pourra faire procéder à une nouvelle épreuve orale entre les candidats qui seront placés sur le même rang.

ART. 30. — Le jugement sera rendu sans désemparer, et le résultat du concours proclamé en séance publique.

Extrait du procès-verbal signé du président et de tous les juges sera transmis immédiatement au Ministre des affaires étrangères.

TITRE III. — DE L'EXAMEN DE CLASSEMENT.

CHAPITRE PREMIER.

Matières de l'examen.

ART. 31. — L'examen de classement placé à l'issue du stage triennal portera, pour les attachés diplomatiques, sur les langues allemande et anglaise et l'histoire diplomatique contemporaine, et, pour les attachés consulaires, sur les langues anglaise et espagnole ou allemande, la géographie commerciale et la législation douanière de la France et des pays étrangers.

ART. 32. — Il se composera d'épreuves écrites et d'épreuves orales sur les diverses matières indiquées dans l'article précédent.

ART. 33. — Les épreuves sur les langues vivantes comprendront : à l'écrit, une version et un thème sans dictionnaire ; et à l'oral : 1° la lecture à haute voix et la traduction d'un document manuscrit ; 2° l'analyse immédiate d'un document lu au candidat.

ART. 34. — Il sera tenu compte, dans le classement des attachés, du zèle et des aptitudes dont ils auront fait preuve pendant leur stage, des langues vivantes supplémentaires qu'ils parleraient, ainsi que des diplômes dont ils seraient munis indépendamment de celui de licencié en droit.

CHAPITRE II.

Organisation du jury d'examen.

ART. 35. — Le jury d'examen sera présidé par le directeur du personnel et composé, sur la désignation du Ministre, d'un sous-directeur et d'examinateurs spéciaux pour les langues vivantes.

CHAPITRE III.

Du classement.

ART. 36. — Une fois les épreuves terminées, le jury d'examen statuera en se conformant aux règles prescrites par les articles 26, 29 et 30 du présent décret.

ART. 37. — Si, après avoir classé les attachés par ordre de mérite, le jury estimait qu'un ou plusieurs d'entre eux n'eussent pas atteint une moyenne suffisante, il en informerait le Ministre des affaires étrangères. Ces attachés seraient ajournés à l'examen de l'année suivante et prévenus qu'ils seraient frappés d'exclusion définitive s'ils ne subissaient pas avec succès cette nouvelle épreuve.

ART. 38 et 39. — *Dispositions transitoires.*

Art. 40. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 10 juillet 1880.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

MODE DE NOMINATION DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Décret du 18 septembre 1880.)

Monsieur le Président,

D'après les règlements et usages en vigueur, tous les agents rétribués des services extérieurs du ministère des affaires étrangères, à l'exception des commis de chancellerie et drogmans auxiliaires, sont non seulement nommés à un grade, mais encore promus d'une classe à une autre du même grade et changés de résidence par décrets.

On conçoit que les nominations et promotions à un grade, ainsi que la désignation des chefs de postes diplomatiques et consulaires aient lieu par décrets. Mais, quand il s'agit de simples avancements de classe ou de mutations d'agents n'ayant à aucun degré le caractère représentatif, il me paraîtrait à la fois plus rationnel et plus conforme aux nécessités administratives de statuer par arrêtés ministériels. Cette règle subirait, toutefois, deux exceptions en ce qui touche les promotions de classe : 1° des ministres plénipotentiaires, à raison du rang élevé qu'ils occupent dans la hiérarchie ; 2° des secrétaires d'ambassade, dont chaque classe constitue, en réalité, un grade distinct.

Telle est la règle que consacrerait le projet de décret ci-annexé que j'ai l'honneur de présenter à votre signature.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Paris, le 18 septembre 1880.

C. de FREYCINET.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — Sont nommés *par décrets* du Président de la République, sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, les ambassadeurs, les directeurs au ministère des affaires étrangères, les ministres plénipotentiaires, les chargés d'affaires, les secrétaires d'ambassade, les consuls généraux, consuls, consuls suppléants et vice-consuls, les drogmans, les interprètes, les drogmans adjoints, les interprètes adjoints, les chanceliers, ainsi que l'agent comptable du ministère des affaires étrangères.

Art. 2. — Sont nommés par *arrêtés ministériels* tous les autres agents et fonctionnaires du département des affaires étrangères, sauf ceux dont la désignation appartient, en vertu des règlements en vigueur, aux chefs de postes diplomatiques et consulaires.

Art. 3. — Les avancements de classe ont lieu par décrets pour les ministres plénipotentiaires et les secrétaires d'ambassade ; et par arrêtés ministériels pour tous les autres agents. Le passage de la 2e à la 1re section de la 2e classe des secrétaires d'ambassade fera également l'objet d'arrêtés ministériels.

Art. 4. — Les changements de poste ne seront dorénavant effectués par décrets qu'en ce qui concerne les ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, chargés d'affaires, consuls généraux, consuls et vice-consuls.

Art. 5. — Le Président du conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 18 septembre 1880.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

ORGANISATION DU CORPS DES VICE-CONSULS.

(Décret du 18 septembre 1880.)

Paris, le 18 septembre 1880.

Monsieur le Président,

Les agents vice-consuls, dont l'institution date de l'ordonnance du 20 avril 1845, remplissent les attributions consulaires dans les résidences étrangères où la protection des intérêts français, tout en n'exigeant pas la présence d'un consul assisté d'un chancelier, est, néanmoins, trop importante encore pour qu'elle soit confiée à des agents consulaires non rétribués.

Leur nombre, très restreint au début, atteint aujourd'hui le chiffre de cent environ et tend à s'accroître par suite des nouveaux débouchés qui s'ouvrent à notre commerce et à notre industrie.

Le moment paraît donc venu de rattacher plus étroitement cette branche de nos services extérieurs à la carrière consulaire dont elle est, aujourd'hui, l'un des organes essentiels.

On doit se demander, d'abord, s'il y a lieu de maintenir la dénomination actuelle d'agent vice-consul. Celle de vice-consul a été peu à peu consacrée par l'usage ; elle est plus simple et, par conséquent, préférable. Pour éviter d'ailleurs toute confusion il serait opportun de ne conférer à l'avenir aux agents non rétribués que le titre d'agents consulaires.

Aucune hiérarchie n'existe parmi les vice-consuls. Ils sont classés par ordre d'ancienneté et ne se distinguent les uns des autres que par les postes qu'ils occupent. Leur avancement se trouve ainsi en quelque sorte livré à l'arbitraire. Aux termes de l'ordonnance de 1845, les vice-consuls sont admis, après cinq ans de service et de résidence en cette qualité, à concourir aux postes consulaires. La brièveté même de ce stage, sensiblement plus court que celui qui est imposé par la même ordonnance aux chanceliers et aux drogmans, est défavorable aux vice-consuls en ce qu'elle permet certains avancements prématurés au préjudice d'agents anciens et méritants.

Sans porter atteinte aux droits acquis, il conviendrait, selon moi, de diviser les vice-consuls en deux classes personnelles, correspondant aux deux premières classes de chanceliers : pour passer de l'une à l'autre, il faudrait un stage de trois ans au

moins ; enfin, pour être admis à concourir aux postes consulaires, les vice-consuls devraient avoir dix années de service, dont trois ans au moins comme vice-consuls ou chanceliers de 1re classe.

Bien que cette organisation dût doubler la durée des services dont les vice-consuls ont à justifier pour obtenir le grade de consul, je suis convaincu qu'elle leur serait avantageuse. Dans le présent, les droits acquis étant formellement réservés, les nouvelles conditions de stage ne seraient pas applicables *de jure* aux vice-consuls actuellement en fonctions, quelle que fût la classe où ils seraient rangés. Dans l'avenir, les considérations étrangères au mérite des agents auraient d'autant moins d'influence sur l'avancement des vice-consuls que leur hiérarchie serait soumise à des règles mieux définies et mieux déterminées.

La répartition des vice-consuls en deux classes est une tâche délicate. Il ne paraît guère possible, en effet, de s'en tenir à l'ancienneté pour la constitution initiale de la première classe, qui ne comprendra que quarante (40) vice-consuls, et d'en exclure, sans distinction d'antécédents ou d'aptitudes, tous ceux qui n'ont pas encore trois ans de service. Ce mode de procéder serait en opposition directe avec l'objet immédiat de la réforme projetée, qui est de mettre en relief les titres respectifs des agents.

J'ai l'honneur de présenter à votre approbation un projet de décret consacrant les principes ci-dessus exposés, en me réservant de vous soumettre un projet de décret distinct pour le classement des vice-consuls.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,
Vu les ordonnances du 20 août 1833 et du 26 avril 1845,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le titre de vice-consul ne sera attribué dorénavant qu'aux agents consulaires rétribués.

ART. 2. — Les vice-consuls rétribués sont divisés en deux classes correspondant, comme équivalence de grade, aux deux premières classes des chanceliers.

ART. 3. — Le nombre des vice-consuls de 1re classe est limité à quarante.

ART. 4. — Aucun vice-consul ne pourra être promu à la première classe qu'après trois ans au moins de service dans la classe précédente, ni concourir aux postes consulaires qu'après dix ans de service, dont trois ans au moins comme vice-consul de 1re classe ou chancelier de 1re classe.

ART. 5. — Sont abrogées les dispositions antérieures contraires au présent décret, sans préjudice des droits acquis au moment de sa promulgation.

ART. 6. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 18 septembre 1880.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

ORGANISATION DU CORPS DES DROGMANS ET INTERPRÈTES.

(Décret du 18 septembre 1880.)

Paris, le 18 septembre 1880.

Monsieur le Président,

Les drogmans sont, en Orient, les intermédiaires obligés de nos agents diplomatiques et consulaires auprès des autorités territoriales : les interprètes jouent le même rôle dans l'extrême Orient. On conçoit, dès lors, que le drogmanat et l'interprétariat forment l'un des services extérieurs les plus importants du ministère des affaires étrangères et que leur organisation mérite une attention particulière.

Depuis l'établissement des relations régulières entre la France et la Turquie, en 1535, les drogmans attachés, soit à l'ambassade de France à Constantinople, soit aux consulats établis dans les échelles du Levant, ont été exclusivement chargés de suivre les négociations près de la Porte, et, dans les provinces, de faire donner satisfaction par les autorités locales aux réclamations formulées par les Français contre les fonctionnaires ou les sujets du sultan.

Dans le principe, les ambassadeurs choisissaient leurs drogmans parmi les membres de la colonie franque de Péra, et les consuls, dans les villes où ils étaient établis, avaient recours aux services de gens du pays, auxquels ils accordaient la protection française. Jusqu'au milieu du xviie siècle, les familles Olivieri et Fornetti, d'origine italienne, fournirent les drogmans de l'ambassade de France. Ceux-ci, ainsi que les interprètes des échelles du Levant, ont, dans maintes circonstances, donné des preuves de dévouement ; mais les Turcs les ont toujours considérés comme étant leurs sujets. Ils étaient traités avec peu de déférence, et l'on a de nombreux exemples des avanies qui leur ont été infligées.

Ces agents, bien que fort utiles par leur connaissance des langues, des lois et des coutumes du pays, n'avaient pas souvent assez de fermeté de caractère pour faire passer les intérêts de la politique ou du commerce de la nation qu'ils servaient avant ceux de leur famille ou de leurs amis.

Les plaintes à cet égard devinrent si vives et si fondées, que Colbert décida que, désormais, les places de drogmans à l'ambassade de Constantinople et dans les échelles du Levant seraient réservées à des « enfants de langues » qui, envoyés de France, étaient placés sous la surveillance directe de l'ambassadeur et instruits dans les langues orientales par un kodja, ou professeur musulman. Cette expérience ne donna pas les résultats que l'on s'était promis. Ces enfants, venus en Orient à un âge très tendre, n'avaient point reçu d'instruction élémentaire et ils ne tardaient pas à partager les idées et tous les préjugés des colonies franques de Péra.

On abandonna donc ce système, et, en 1723, un arrêt rendu en Conseil ordonna que les « Jeunes de langues », destinés au service du Levant, seraient élevés au collège Louis-le-Grand et qu'ils ne partiraient pour l'Orient qu'après avoir achevé leurs études et avoir reçu pendant deux ans, à Paris, des leçons d'arabe, de turc et de persan.

Cette réforme donna d'excellents résultats, et les drogmans, sortis du collège Louis-le-Grand, ont presque tous marqué par la solidité de leurs connaissances et l'éclat de leurs services.

L'école des « Jeunes de langues » fut supprimée pendant la Révolution. Mais l'on s'aperçut aussitôt qu'il était indispensable, dans l'intérêt de notre influence, d'avoir un établissement pouvant fournir au département des affaires étrangères des sujets instruits et inspirant confiance.

L'école spéciale des langues orientales vivantes, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce, fut fondée le 30 germinal an III, sur un rapport de Lakanal.

L'école des « Jeunes de langues » fut rétablie plus tard au collège Louis-le-Grand,

au profit des fils, petits-fils et neveux de drogmans, qui y étaient admis avant l'âge de douze ans. Dès la classe de troisième, les « Jeunes de langues » ne suivaient plus que la moitié des cours de latinité et commençaient à apprendre simultanément l'arabe, le turc et le persan ; arrivés au terme de leurs études, ils subissaient un examen, à la suite duquel ils étaient envoyés comme élèves-drogmans dans une échelle du Levant et nommés plus tard drogmans sans résidence fixe.

Ce système avait l'inconvénient grave de nuire à l'instruction générale des « Jeunes de langues », sans même que leur préparation professionnelle fût suffisante. On ne se décida pourtant à y renoncer qu'en 1875 ; depuis lors, le stage que les « Jeunes de langues » étaient appelés à faire dans les postes diplomatiques et consulaires a été, à leur sortie du lycée Louis-le-Grand, remplacé par l'obligation de suivre les cours de l'école des langues orientales vivantes ; ils sont ensuite nommés, au fur et à mesure des vacances, drogmans sans résidence fixe au Levant, ou élèves-interprètes dans l'extrême Orient.

Ce grade est également accordé aux élèves libres de la même école munis de diplômes, et, en certains cas, aux drogmans auxiliaires. Il en est à peu près de même pour l'interprétariat, sous des dénominations différentes.

Dans ces conditions générales, le mode de recrutement du drogmanat et de l'interprétariat peut être considéré comme satisfaisant, grâce au développement que l'école spéciale des langues orientales vivantes a pris dans ces dernières années.

I.

Ce qui détourne nombre de jeunes gens de mérite d'embrasser la carrière du drogmanat et de l'interprétariat, c'est qu'elle ne présente pas une hiérarchie qui leur assure de sérieuses garanties d'avancement et d'avenir. Les drogmans et interprètes sont classés, d'après les fonctions qu'ils remplissent, dans tel ou tel poste diplomatique ou consulaire. Or, la condition de ces postes varie selon les vicissitudes de la politique ou du commerce. Alep, Saint-Jean-d'Acre, par exemple, ont perdu de leur ancienne importance. Beyrouth, Damas, Jérusalem, Bagdad, Tauris exigent, par contre, des agents très expérimentés. On pourrait citer des exemples analogues pour les villes de l'extrême Orient : Canton et Hang-Kéou n'ont plus la même importance relative qu'autrefois.

Il en résulte que tel agent est obligé de quitter une résidence où il rend des services, s'il a l'ambition légitime d'améliorer sa situation hiérarchique.

Pour remédier à cet état de choses, je serais d'avis de diviser les drogmans et les interprètes en trois classes distinctes, indépendantes des postes dans lesquels ils exercent leurs fonctions : une réforme analogue a été faite en 1847 pour les consuls, en 1856 pour les secrétaires d'ambassade et de légation ; enfin, en 1869 pour les chanceliers qui formaient, jusqu'à cette époque, deux catégories, celle des chanceliers de missions diplomatiques et de consulats généraux, et celle des chanceliers de consulats ; elle n'a soulevé aucune difficulté au point de vue, soit de la liquidation des pensions de retraite, soit du règlement des traitements d'inactivité.

II.

Il convient, en outre, de se préoccuper de la tendance croissante des drogmans et interprètes à quitter leur carrière pour celle des consulats. Sans doute, leur nomination à des postes consulaires situés dans des pays dont ils connaissent à fond la langue et les usages, peut être profitable au service. Érigée en système, elle tendrait à désorganiser le drogmanat et l'interprétariat, dont les emplois supérieurs seraient peu à peu désertés par les agents les plus capables, qui cherchent dans les consulats une position indépendante et une meilleure pension de retraite.

Le moyen de réagir contre ce danger n'est pas de fermer, comme autrefois, la

carrière consulaire aux drogmans et interprètes, — ce serait un acte injuste et propre à les décourager, — mais de relever leurs fonctions et d'y attacher de réels avantages. En attendant que la situation des crédits budgétaires permette d'améliorer leur traitement, il paraît possible de leur concéder, après un stage déterminé, le grade de consul de première et de deuxième classe, qui leur assurera la considération que méritent de longs et honorables services et une pension de retraite suffisante. Dans l'emploi de premier drogman à l'ambassade de Constantinople et dans ceux de secrétaires-interprètes à Paris, qui leur sont réservés par les ordonnances, ils pourraient même obtenir le grade de consul général.

D'autre part, pour entretenir dans le corps du drogmanat et de l'interprétariat une émulation constante, je vous proposerais de décerner, à titre de récompense, les deux brevets institués par l'ordonnance du 3 mars 1781 et maintenus par celle du 20 août 1833, aux drogmans et aux interprètes de deuxième et de troisième classe qui se seraient distingués par des travaux de linguistique. Un prix de quinze cents francs (1,500 fr.), renouvelable d'année en année, serait attribué au drogman et à l'interprète qui aurait obtenu les deux derniers brevets, jusqu'à ce qu'un autre drogman ou interprète eût mérité ledit brevet ou le rappel de cette distinction.

Enfin, le ministère des affaires étrangères s'entendrait avec le directeur de l'école spéciale des langues orientales vivantes pour la publication, avec une prime par feuille d'impression, des meilleurs mémoires qui lui seraient transmis par les membres du drogmanat et de l'interprétariat.

III.

Il me reste à vous exposer les règles qui devraient, selon moi, présider à la répartition des drogmans et interprètes de tout grade entre les différents postes diplomatiques et consulaires.

L'organisation présente comprend, sous diverses qualifications, 39 drogmans pour les langues arabe, turque et persane, et 14 interprètes pour les langues chinoise, japonaise et siamoise.

En ce qui concerne le drogmanat, il n'est fait aucune distinction entre les drogmans du Levant et ceux des États barbaresques. Les anciennes ordonnances établissaient entre ces pays une ligne de démarcation qu'il serait opportun de faire revivre.

En effet, la langue arabe parlée en Égypte, en Syrie et à Bagdad, diffère très sensiblement des dialectes de Tunis et du Maroc. Dans ces deux pays, les autorités ne parlent que l'arabe. Les lois, les usages civils, les coutumes religieuses ne sont point les mêmes que ceux de l'empire ottoman. Un drogman qui passe du Levant au Maroc et à Tunis est obligé de faire une éducation nouvelle pour se rendre maître de la langue qui y est parlée et pour se mettre au courant du milieu où il se trouve placé.

Le personnel de l'interprétariat n'est pas assez nombreux pour suffire aux exigences du service dans les postes du Japon.

D'autre part, il présente une lacune devenue plus sensible depuis l'émancipation politique du Montenegro, de la Serbie et de la Bulgarie, où nous entretenons aujourd'hui des agents diplomatiques. Nous n'avons pas d'interprète pour les langues slaves. Une chaire de langue slave méridionale existe à l'école des langues orientales vivantes; nous pourrions lui demander de préparer des candidats aux fonctions d'interprètes à Cettigne, Bosna-Seraï, Belgrade et Sofia.

En attendant, quelques-uns de nos agents seraient en mesure d'occuper une partie de ces emplois, dès qu'il serait possible de les distraire de leur destination actuelle.

L'exécution complète et rationnelle de ces améliorations n'exigerait qu'un surcroît de dépenses peu considérable. Je me réserve, toutefois, de chercher dans une nouvelle distribution du personnel des drogmans et des interprètes, le moyen de réaliser

les réformes les plus urgentes, sans augmenter le nombre des fonctionnaires de cet ordre.

Dans l'organisation qui serait mise en vigueur, dès que la situation des cadres le permettrait, une part serait faite à l'interprétariat pour les langues slaves, et une nouvelle impulsion serait donnée à l'étude de la langue japonaise.

Quant aux drogmans et interprètes adjoints (dénominations qui seraient substituées à celles de drogman sans résidence fixe et d'élève-interprète), ils seraient envoyés de préférence dans les résidences où ils pourraient le mieux compléter leur instruction professionnelle. L'expérience a démontré que les jeunes drogmans acquièrent plus vite la connaissance pratique des langues orientales et qu'ils se rendent mieux compte des mœurs et des idées du pays lorsqu'ils sont envoyés dans des postes secondaires où les colonies européennes sont moins importantes et les sujets de distractions plus rares. Constantinople, Smyrne, Alexandrie, présentent pour les débutants de graves inconvénients. Damas, Alep, Jérusalem, Salonique et surtout Bagdad sont les centres où l'instruction des drogmans peut être complétée le plus promptement pour le bien du service. Dans cette dernière ville principalement, où la population parle l'arabe, les autorités le turc, et où l'on trouve une colonie persane nombreuse et instruite, on verrait se former en peu de temps des sujets qui pourraient être envoyés indifféremment en Syrie ou en Égypte, en Turquie et en Perse.

En terminant cet exposé, je crois utile de vous rappeler qu'un crédit de 20,000 fr. est inscrit au budget du ministère des affaires étrangères pour l'école des « Jeunes de langues ». Cette allocation est affectée à l'entretien des boursiers du ministère des affaires étrangères aux lycées de Vanves et Louis-le-Grand, à la subvention annuelle de 1,200 fr. payée à ces mêmes boursiers pendant la durée de leurs études à l'école spéciale des langues orientales vivantes, ainsi qu'à la rémunération du délégué du ministère des affaires étrangères, chargé de surveiller les études des « Jeunes de langues ». Un arrêté du 6 août dernier astreint les « Jeunes de langues » et les élèves-drogmans ou interprètes à subir un examen satisfaisant à la fin de chaque année scolaire, sous peine d'être déchus de leur bourse ou de leur subvention [1].

Les « Jeunes de langues » ne pourront être nommés dorénavant élèves-drogmans ou interprètes que s'ils sont bacheliers ès lettres à la fin de leurs études classiques, et les élèves-drogmans ou interprètes ne pourront être nommés drogmans ou interprètes adjoints que s'ils ont obtenu le diplôme de l'école spéciale des langues orientales vivantes. Enfin, les parents des candidats aux bourses de « Jeunes de langues » sont tenus de prendre l'engagement de rembourser les frais d'étude, tant au lycée qu'à l'école, de leurs enfants, dans le cas où ceux-ci renonceraient volontairement à suivre la carrière du drogmanat et de l'interprétariat.

J'ai la confiance qu'appliquées avec suite et méthode, les mesures déjà prises et

[1] ARTICLE PREMIER. — Les élèves dits « Jeunes de langues » entretenus au lycée de Vanves ou au lycée Louis-le-Grand aux frais du ministère des affaires étrangères, en vue du recrutement du drogmanat et de l'interprétariat, subiront, à la fin de chaque année scolaire, un examen, à la suite duquel ils seront rendus à leurs familles, s'ils n'ont pas fait preuve d'aptitudes ou de progrès suffisants, sans préjudice de la révocation qu'ils encourraient, à toute époque, pour cause d'inconduite.

ART. 2. — Le Ministre des affaires étrangères accordera, s'il y a lieu, aux « Jeunes de langues » qui, à l'issue de leurs études classiques, auront obtenu le diplôme de bachelier ès lettres, une subvention annuelle de 1,200 fr. pour suivre les cours de l'Ecole des langues orientales vivantes : cette subvention leur sera continuée pendant trois ans, pourvu qu'ils passent un examen suffisant à la fin de la première et de la deuxième année scolaire.

ART. 3. — Ceux d'entre eux qui seront diplômés à l'expiration de la troisième année, seront, au fur et à mesure des vacances et par ordre de mérite, appelés à un emploi dans le drogmanat ou dans l'interprétariat.

ART. 4. — Les parents des « Jeunes de langues » devront, à l'avenir, prendre l'engagement écrit de rembourser au Ministère des affaires étrangères le montant des frais d'études ou de la subvention de leurs enfants à l'Ecole des langues orientales vivantes, dans le cas où ceux-ci renonceraient volontairement à la carrière du drogmanat ou de l'interprétariat.

le décret que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation auraient pour résultat de restituer à notre carrière du drogmanat et de l'interprétariat son ancien prestige.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,

Vu les ordonnances des 3 mars 1781, 20 août 1833, 26 avril 1845, pour le drogmanat, et le décret du 8 mars 1865 relatif à l'interprétariat;

Sur le rapport du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le drogmanat pour les langues arabe, turque et persane, et l'interprétariat pour les langues chinoise, japonaise et siamoise et pour les langues slaves, se composeront dorénavant de drogmans et d'interprètes, de drogmans adjoints et d'interprètes adjoints, de drogmans auxiliaires et d'interprètes auxiliaires.

ART. 2. — Les drogmans et interprètes seront divisés en trois classes, la classe étant attachée à la personne de l'agent, indépendamment du poste où il exerce ses fonctions.

ART. 3. — La première classe comprendra cinq drogmans et trois interprètes, et la deuxième classe dix drogmans et cinq interprètes [1].

Seront rangés dans la troisième classe tous les autres drogmans et interprètes.

ART. 4. — Le nombre des drogmans adjoints et celui des interprètes adjoints sont fixés respectivement à cinq [2].

ART. 5. — Nul drogman ou interprète ne pourra être promu à une classe supérieure qu'après trois années au moins d'exercice dans la classe précédente.

ART. 6. — Nul ne pourra être nommé drogman ou interprète de troisième classe, s'il n'a été au moins trois ans attaché, en qualité de drogman adjoint ou d'interprète adjoint, à un poste diplomatique ou consulaire.

ART. 7. — Les drogmans adjoints et interprètes adjoints sont recrutés : 1° parmi les élèves-drogmans et les élèves-interprètes diplômés, c'est-à-dire parmi les anciens « Jeunes de langues » munis du diplôme de bachelier ès lettres et qui auront suivi avec succès les cours de l'école spéciale des langues orientales vivantes ; 2° parmi les autres élèves, français et diplômés, de ladite école ; 3° parmi les drogmans auxiliaires jouissant de la qualité de Français, ayant, après trois ans de stage, subi devant une commission spéciale un examen d'aptitude dont le programme sera fixé par un arrêté ministériel [3].

ART. 8. — Les drogmans et interprètes, les drogmans et interprètes adjoints âgés de vingt-cinq ans au moins, pourront être chargés des fonctions de chancelier, sans que cette désignation modifie leur situation hiérarchique.

ART. 9. — Les fonctions de drogman auxiliaire et d'interprète auxiliaire seront, autant que possible, confiées à des Français ayant satisfait à la loi militaire.

ART. 10. — Les drogmans et interprètes pourront, sans quitter la carrière du drogmanat et de l'interprétariat, obtenir le grade de consul de deuxième classe après

[1] La 1re classe comprend désormais 6 drogmans pour les langues arabe, turque et persane et 2 interprètes pour les langues chinoise, japonaise et siamoise, etc.

La 2e classe douze drogmans et quatre interprètes. (Décret du 9 mars 1883.)

[2] Voir page 254, les articles 2 et 3 du décret du 31 mars 1882 qui a supprimé la classe des drogmans et interprètes adjoints.

[3] Cet examen comprend : 1° la traduction orale d'un texte littéraire imprimé et de pièces de chancellerie ; 2° un thème au tableau avec applications grammaticales, orthographiques et lexicographiques. Le candidat doit répondre, en outre, aux questions relatives à l'histoire générale et à la géographie des pays d'Orient ou d'extrême Orient. (Arrêté du 19 juin 1882.)

dix ans de service, dont trois au moins comme drogmans ou interprètes de première classe, et celui de consul de première classe après cinq ans de grade de consul de deuxième classe.

Art. 11. — Les secrétaires interprètes, à Paris, pour les langues orientales vivantes, et le premier drogman de l'ambassade de la République française à Constantinople pourront être promus au grade de consul général lorsqu'ils auront cinq années de grade de consul de première classe.

Art. 12. — Les deux brevets de secrétaire-interprète, institués par l'ordonnance du 3 mars 1781 et maintenus par celle du 20 août 1833, seront, à l'avenir, décernés, à titre de récompense, l'un au drogman et l'autre à l'interprète de deuxième ou de troisième classe qui se seront signalés par des travaux de linguistique ou de traduction française d'ouvrages en langues orientales vivantes.

Ces travaux seront adressés en manuscrit au Ministre des affaires étrangères pour être soumis, au commencement de chaque année, à l'examen d'une commission spéciale composée d'un secrétaire-interprète à Paris, d'un professeur au Collège de France et d'un professeur à l'école spéciale des langues orientales vivantes; tous ceux qu'elle en jugerait dignes seront publiés par les soins de l'administration.

Un prix de quinze cents francs (1,500 fr.), renouvelable d'année en année, sera attribué au drogman et à l'interprète qui auront obtenu les deux derniers brevets, jusqu'à ce qu'un autre drogman ou interprète ait mérité le brevet ou le rappel de cette distinction.

Art. 13. — Un délégué du ministère des affaires étrangères sera chargé de la surveillance des études des « Jeunes de langues » ainsi que des élèves-drogmans et élèves-interprètes.

Art. 14. — Les conditions de stage spécifiées dans les articles 5 et 6 ne sont pas exigées des drogmans et interprètes actuellement en fonctions, pour qu'ils puissent être promus à la classe supérieure à celle qui leur sera assignée conformément au présent décret.

Art. 15. — Le traitement de disponibilité sera de 2,400 fr. pour les drogmans et interprètes de première classe qui n'auraient pas droit à une allocation plus élevée, soit comme ayant été nommés premier drogman ou secrétaire-interprète de l'ambassade de la République française à Constantinople antérieurement au présent décret, soit comme ayant le grade de consul de première classe.

Art. 16. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 18 septembre 1880.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DES VICE-CONSULS.

(Décrets des 19 janvier et 22 février 1881.)

I.

Paris, le 18 janvier 1881.

Monsieur le Président,

D'après les règlements actuellement en vigueur, les vice-consuls rétribués comme les simples agents consulaires ne peuvent remplir les fonctions d'officier de l'état civil ni celles de notaire, exercer en matière maritime les pouvoirs déterminés par le décret du 22 septembre 1854 et recevoir les dépôts, qu'autant qu'ils y ont été autorisés par des décrets spéciaux; des décisions particulières sont également néces-

saires pour les affranchir de l'obligation de soumettre les actes qu'ils délivrent au visa du chef de l'arrondissement consulaire.

Ces dispositions n'ont pas cessé d'avoir leur raison d'être en ce qui concerne les simples agents consulaires. Mais il n'en est pas de même pour les vice-consuls rétribués : ceux-ci, en effet, ont tous la qualité de Français ; ce sont, en outre, des agents de carrière, qui, ayant pour la plupart passé un assez grand nombre d'années dans le service des chancelleries, en connaissent les détails ; enfin, comptables du Trésor public depuis le 1er janvier 1877, ils sont, dans certains cas, pourvus d'un cautionnement ; ils présentent donc aujourd'hui les garanties nécessaires pour être mis en possession, par voie de disposition générale, des différents pouvoirs ci-dessus mentionnés. Il est, d'ailleurs, à remarquer que cette mesure offrirait l'avantage de mettre le public à même de se rendre plus exactement compte que dans l'état présent des choses, de la nature et de l'étendue des services qu'il est en droit de réclamer des vice-consuls rétribués.

D'après ces considérations, j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de soumettre à votre signature un projet de décret ayant pour objet d'établir qu'à l'avenir, ces agents pourront, de plein droit et en vertu du titre même de leur nomination, remplir les fonctions d'officier de l'état civil ainsi que celles de notaire, exercer les attributions spécifiées par le décret du 22 septembre 1854 et recevoir les dépôts. Aux termes du même décret, ils seront dispensés de soumettre les actes qu'ils délivreront au visa du chef de l'arrondissement consulaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Ministre des affaires étrangères,

B. SAINT-HILAIRE.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les vice-consuls rétribués sur le budget du ministère des affaires étrangères sont autorisés à faire les actes attribués aux consuls en qualité d'officiers de l'état civil, aux chanceliers en qualité de notaires, et à exercer les pouvoirs déterminés par le décret du 22 septembre 1854.

ART. 2. — Ils sont autorisés à recevoir les dépôts.

ART. 3. — Ils sont dispensés de soumettre les actes qu'ils délivrent au visa du chef de l'arrondissement consulaire.

ART. 4. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 janvier 1881.

Le Président de la République française,

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

B. SAINT-HILAIRE.

II.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre des affaires étrangères et du Ministre de la marine et des colonies;

Vu l'ordonnance du 26 octobre 1833, sur les fonctions des vice-consuls et agents consulaires;

Vu le décret du 22 septembre 1854, sur les attributions des agents consulaires en matière de procédures d'avaries, etc...;

Vu le décret du 18 septembre 1880, concernant le personnel des vice-consuls rétribués;

Vu le décret du 19 janvier 1881, conférant aux vice-consuls rétribués les fonctions d'officiers de l'état civil et de notaires, les pouvoirs judiciaires spécifiés par le décret du 22 septembre 1854, etc....

Décrète :

Article premier. — Les vice-consuls rétribués sur le budget du ministère des affaires étrangères sont autorisés à remplir les fonctions attribuées aux consuls comme suppléant, à l'étranger, les administrateurs de la marine.

Ils sont, en conséquence, investis du droit de concourir et de veiller à l'exécution des lois, décrets et règlements sur la police de la navigation.

Ils ont la faculté de faire, en cas de naufrage d'un navire français, tous les actes administratifs qui se rapportent tant au sauvetage des bâtiments et des cargaisons qu'au rapatriement des navires.

Ils exercent les pouvoirs conférés aux consuls par le Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande du 24 mars 1852.

Art. 2. — Les Ministres des affaires étrangères et de la marine et des colonies sont chargés de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 février 1881.

Jules Grévy.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

B. Saint-Hilaire.

Le Ministre de la marine et des colonies,

G. Cloué.

MISE EN DISPONIBILITÉ D'OFFICE ET SANS TRAITEMENT, RETRAIT D'EMPLOI, RÉVOCATION DES AGENTS.

(Décret du 8 février 1882)

Paris, le 7 février 1882.

Monsieur le Président,

L'article 7 du décret du 24 avril 1880 a posé le principe de l'intervention du Comité des services extérieurs et administratifs du ministère des affaires étrangères dans les décisions à prendre à l'égard des agents et fonctionnaires de ce département qui auraient encouru leur révocation.

Cette innovation ayant été justifiée par l'expérience, je vous propose d'en généraliser l'application en l'étendant à toutes les mesures disciplinaires qui peuvent interrompre la carrière ou suspendre le traitement des agents et fonctionnaires du ministère des affaires étrangères.

Le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à votre signature complète, à ce point de vue, le décret du 24 avril 1880.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — La suspension de traitement dans les cas prévus par l'article 17 du décret du 9 novembre 1853, la mise en disponibilité d'office et sans traitement, la mise en retrait d'emploi et la révocation d'un agent ou d'un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères ne pourront être prononcées qu'après avis motivé du Comité des services extérieurs et administratifs, qui entendra les intéressés, s'ils en font la demande.

ART. 2. — Il en sera de même pour la suspension et la suppression du traitement de disponibilité.

ART. 3. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 8 février 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

ORGANISATION DES CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE. — MODIFICATIONS AUX DÉCRETS DU 18 SEPTEMBRE 1880 SUR LE DROGMANAT ET L'INTERPRÉTARIAT.

(Décrets du 31 mars 1882.)

Paris, le 30 mars 1882.

Monsieur le Président,

Les cadres de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères ont été reconstitués par arrêté ministériel du 15 février 1882. Quant aux services extérieurs, les décrets du 18 septembre 1880 ont pourvu aux nécessités les plus urgentes en réorganisant sur de nouvelles bases le personnel des vice-consuls, des drogmans et des interprètes. Il importe de reviser et de coordonner dans le même esprit les décrets et ordonnances plus ou moins incomplets et contradictoires qui régissent les carrières diplomatiques et consulaires.

Le nombre des ministres plénipotentiaires de 1re classe, en activité, est fixé à 12 par le décret du 5 décembre 1859, et celui des consuls de 1re classe à 45, par le décret du 27 mars 1875. Les cadres des ambassadeurs, des ministres plénipotentiaires et des consuls de 2e classe sont, au contraire, illimités. Je vous propose de combler cette lacune, afin d'empêcher la dépréciation des grades et l'aggravation croissante des charges du budget des retraites, tout en tenant compte des nécessités du service. Les directeurs, sous-directeurs, rédacteurs, commis principaux et attachés payés du ministère des affaires étrangères qui appartiennent à la carrière diplomatique ou consulaire seraient dorénavant inscrits *hors cadres* sur les listes des agents de leur

grade. Quant aux autres fonctionnaires de l'administration centrale, ils ne pourraient être appelés à un emploi diplomatique ou consulaire qu'après dix, quinze ou vingt ans de service.

L'institution d'un grade intermédiaire entre ceux de ministre plénipotentiaire de 2e classe et de secrétaire d'ambassade de 1re classe est depuis longtemps à l'étude. Le moment est venu de réaliser cette mesure. Les conseillers d'ambassade, mieux rémunérés que ne le sont actuellement les premiers secrétaires, seront moins impatients de quitter une situation qui leur assurera presque autant d'avantages matériels qu'une légation lointaine, outre l'agrément de la résidence et la satisfaction d'être mêlés activement aux grandes affaires. Nos ambassadeurs auront ainsi des collaborateurs plus mûrs et plus expérimentés.

La création de huit emplois de conseillers d'ambassade, correspondant au nombre de nos principaux postes diplomatiques, aurait pour corollaire naturel la réduction du cadre des secrétaires d'ambassade. Cette réduction ne peut porter que sur les deux premières classes, la troisième étant déjà insuffisante par suite de la faculté aujourd'hui laissée aux aspirants diplomatiques d'accomplir leur surnumérariat à Paris. D'après un examen attentif des besoins du service, grâce à la création de huit emplois de conseillers d'ambassade, le nombre des secrétaires de 1re classe pourrait être ramené de 14 à 12, et celui des secrétaires de 2e classe de 28 à 18. Les économies réalisées de ce chef permettraient de fixer à 18,000 fr. le traitement des conseillers d'ambassade et de subvenir aux appointements de six nouveaux secrétaires de 3e classe.

La classification nouvelle serait facilitée par la promotion immédiate de cinq secrétaires de 1re classe au grade de conseiller d'ambassade ; elle cadrerait parfaitement avec la hiérarchie consulaire, par l'assimilation des conseillers d'ambassade avec les consuls généraux, des secrétaires de 1re et de 2e classe avec les consuls de même classe, et des secrétaires de 3e classe avec les consuls suppléants.

La fusion entre les deux carrières ne portera tous ses fruits que si les conditions d'avancement et de rémunération y sont, de part et d'autre, égalisées dans la mesure du possible. En l'état présent, les consuls suppléants ne peuvent, aux termes de l'ordonnance du 20 août 1833, être nommés consuls de 2e classe qu'après un stage de cinq ans, tandis que les secrétaires de 3e classe peuvent être promus à la 2e classe au bout de trois années seulement. A l'inverse, le stage pour les grades supérieurs est de deux ans dans les consulats et de trois ans dans la diplomatie.

Il me semblerait rationnel d'adopter uniformément, pour les promotions de grade ou de classe dans tous les emplois du ministère des affaires étrangères, le terme minimum de trois ans qui est déjà en vigueur pour l'avancement des secrétaires d'ambassade, vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes.

Dans le même ordre d'idées, je considère qu'il y a lieu de porter le traitement fixe des consuls suppléants de 3,000 fr. à 5,000 fr., c'est-à-dire au même chiffre que celui des secrétaires de 3e classe. Leur nombre serait, par suite, ramené de quinze à douze.

J'ai l'honneur de soumettre à votre signature deux projets de décret : le premier consacre les vues ci-dessus exposées, et le second a pour objet d'amender, dans le même sens, quelques-unes des dispositions du décret du 18 septembre 1880 sur le drogmanat et l'interprétariat et de régler la situation des agents personnellement investis d'un grade consulaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

C. de FREYCINET.

I.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères ;

Vu les ordonnances et décrets en date des 1er mars et 20 août 1833, 26 avril 1845, 4 août 1847, 18 août 1856, 5 décembre 1859, 1er décembre 1869, 27 mars 1875, 1er février 1877, 21 février et 18 septembre 1880, portant organisation des corps diplomatique et consulaire ;

Décrète :

Article premier. — Les cadres de l'activité du personnel diplomatique et consulaire comprennent :

9 ambassadeurs ;

12 ministres plénipotentiaires de 1re classe ;

15 ministres plénipotentiaires de 2e classe ;

8 conseillers d'ambassade et 32 consuls généraux ;

12 secrétaires d'ambassade et 45 consuls de 1re classe ;

18 secrétaires d'ambassade et 55 consuls de 2e classe ;

36 secrétaires d'ambassade de 3e classe et 12 consuls suppléants.

Art. 2. — Les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires de 1re ou de 2e classe, qui seront chargés de la direction d'un service au ministère des affaires étrangères, seront inscrits *hors cadres* sur le tableau des agents diplomatiques de leur grade. (Décret du 1er décembre 1882.)

Art. 3. — Seront également inscrits *hors cadres* selon leur grade respectif, sur les listes des conseillers d'ambassade ou des consuls généraux, des secrétaires ou des consuls de 1re classe, des secrétaires ou des consuls de 2e classe, des secrétaires de 3e classe ou des consuls suppléants, les sous-directeurs, rédacteurs, commis principaux, attachés payés aux directions des affaires politiques, des affaires commerciales et consulaires et du contentieux politique et commercial. Il en sera de même pour les sous-directeurs, chefs de bureaux, rédacteurs, commis principaux et attachés payés des autres services qui auraient subi l'épreuve du concours ou appartenu à la carrière diplomatique ou consulaire, mais seulement à dater du jour où ils remplissent les conditions de stage prévues par les règlements.

Art. 4. — Les autres fonctionnaires de l'administration centrale pourront être pourvus d'un emploi diplomatique ou consulaire, après dix, quinze ou vingt ans de services, selon qu'il s'agira de les nommer, d'après l'équivalence hiérarchique, secrétaires ou consuls de 2e classe, secrétaires ou consuls de 1re classe, conseillers d'ambassade ou consuls généraux, ou à des emplois assimilés.

Art. 5. — Aucun agent ou fonctionnaire du département des affaires étrangères jusqu'au grade de ministre plénipotentiaire de 1re classe, ne peut être l'objet d'un avancement de grade ou de classe, s'il ne compte au moins trois ans de service dans son grade ou dans sa classe.

Art. 6. — Pourront néanmoins être nommés ministres plénipotentiaires de 2e classe, sans passer par le grade de conseiller d'ambassade, les secrétaires de 1re classe qui auront six années de grade, dont trois années au moins à l'étranger.

Art. 7. — A titre de mesure transitoire, les agents en possession du grade de secrétaire de 1re classe ou de consul général, à la date du présent décret, pourront également être nommés ministres plénipotentiaires de 2e classe, sans condition de stage dans leur grade actuel ou dans le grade de conseiller d'ambassade s'il venait à leur être conféré.

Le temps passé dans la 1re section du cadre des secrétaires de 2e classe sera compté dans le stage en qualité de secrétaire de 1re classe.

Art. 8. — Les conseillers d'ambassade jouiront d'un traitement fixe de. 18,000f
Les secrétaires de 1re classe. 12,000
Les secrétaires de 2e classe. 10,000
Les secrétaires de 3e classe et les consuls suppléants 5,000

Une indemnité supplémentaire pourra être accordée exceptionnellement aux secrétaires de 3e classe et consuls suppléants en raison de la cherté de la vie dans certaines résidences, les indemnités actuelles devant être l'objet d'une révision d'ensemble.

Art. 9. — Le traitement des autres agents restera, jusqu'à nouvel ordre, déterminé d'après le poste qu'ils occupent.

Art. 10. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret, dont les dispositions entreront en vigueur au fur et à mesure des disponibilités budgétaires.

Fait à Paris, le 31 mars 1882.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

II.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu le décret en date de ce jour, qui fixe les cadres du personnel consulaire;

Décrète :

Article premier. — Les vice-consuls et chanceliers de 1re classe à qui le grade personnel de consul de 2e classe aura été exceptionnellement conféré, seront compris dans le cadre des agents de ce grade.

Il en sera de même pour les drogmans et interprètes qui auront été investis d'un grade consulaire par application des articles 10 et 11 du décret du 18 septembre 1880.

Art. 2. — La classe des drogmans et interprètes adjoints est supprimée. Leur emploi sera rempli, avec le traitement qui y est attaché, par les drogmans et interprètes de 3e classe, au nombre desquels seront inscrits les drogmans et interprètes adjoints actuels.

Art. 3. — Les conditions précédemment requises pour la nomination des drogmans et interprètes adjoints seront appliquées à celle des drogmans et interprètes de 3e classe.

Art. 4. — Il y a équivalence de grade entre:

Les drogmans et interprètes, les vice-consuls et les chanceliers de 1re classe;

Les drogmans et interprètes, les vice-consuls et les chanceliers de 2e classe;

Les drogmans et interprètes et les chanceliers de 3e classe.

Art. 5. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires à celles du présent décret.

Art. 6. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 31 mars 1882.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

RÉPARTITION DU PERSONNEL DIPLOMATIQUE ENTRE LES AMBASSADES ET LÉGATIONS.

(Décret du 1er avril 1882.)

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
Vu le décret en date du 31 mars 1882;

Décrète :

Article premier. — La répartition du personnel diplomatique entre les ambassades et légations de la République française est fixée ainsi qu'il suit :

Ambassades.

Berlin — Un conseiller d'ambassade; un secrétaire d'ambassade de 1re classe; un secrétaire d'ambassade de 2e classe; trois secrétaires d'ambassade de 3e classe.
Berne. — Un secrétaire d'ambassade de 1re classe; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe.
Constantinople. — Un conseiller d'ambassade; un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe.
Londres. — Un conseiller d'ambassade; un secrétaire d'ambassade de 1re classe; un secrétaire d'ambassade de 2e classe; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe [1].
Madrid. — Un conseiller d'ambassade; un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe.
Rome (Vatican). — Un conseiller d'ambassade; un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Rome (Quirinal). — Un conseiller d'ambassade; un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe.
Saint-Pétersbourg. — Un conseiller d'ambassade; un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe.
Vienne. — Un conseiller d'ambassade; un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe.

Légations.

Athènes. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Belgrade. — Un secrétaire d'ambassade de 2e classe.
Bruxelles. — Un secrétaire d'ambassade de 1re classe; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe.
Bucarest. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Buenos-Ayres. — Un secrétaire d'ambassade de 1re classe; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Copenhague. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
La Haye. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Lima. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe.
Lisbonne. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Mexico. — Un secrétaire d'ambassade de 2e classe.

[1] Décret modificatif du 1er octobre 1882.

Montenegro. — Un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Munich. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe ; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Pékin. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe.
Port-au-Prince. — Un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Rio-Janeiro. — Un secrétaire d'ambassade de 1re classe ; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Santiago du Chili. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe.
Stockholm. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe ; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Tanger. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe ; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Téhéran. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe.
Tokio. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe ; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Tunis. — Un secrétaire d'ambassade de 1re ou de 2e classe ; un secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Washington. — Un secrétaire d'ambassade de 1re classe ; deux secrétaires d'ambassade de 3e classe.

ART. 2. — Le cadre normal de chacune des ambassades et légations pourra être temporairement modifié par arrêté ministériel, selon les besoins du service.

ART. 3. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret au fur et à mesure des vacances dans les postes diplomatiques.

Paris, le 1er avril 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ; TRAITEMENTS SPÉCIAUX TEMPORAIRES.

(Décret du 1er avril 1882.)

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
Vu le décret, en date du 31 mars 1882, fixant les assimilations respectives des conseillers et secrétaires d'ambassade, consuls généraux, consuls et consuls suppléants, vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes ;
Vu le décret du 24 avril 1880 ;

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le traitement maximum de disponibilité des conseillers d'ambassade et consuls généraux est fixé à 4,000f
Celui des secrétaires d'ambassade et consuls de 1re classe à. 3,000
Celui des secrétaires d'ambassade et consuls de 2e classe à. 2,400
Celui des secrétaires d'ambassade de 3e classe et consuls suppléants à. 2,000
Celui des vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 1re classe à. 2,400
Celui de tous les autres agents rétribués du Ministère des affaires étrangères à 2,000

Art. 2. — Les traitements spéciaux temporaires, prévus par l'article 12 du décret du 25 juin 1879, sont réglés ainsi qu'il suit :

Conseillers d'ambassade et consuls généraux	9,000f	ou le demi-traitement s'il est d'un chiffre inférieur.
Secrétaires d'ambassade et consuls de 1re classe. . . .	6,000	
Secrétaires d'ambassade et consuls de 2e classe	5,000	
Secrétaires d'ambassade de 3e classe et consuls suppléants.	2,500	
Vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 1re classe.	3,000	
Vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 2e classe	2,500	
Chanceliers, drogmans et interprètes de 3e classe . . .	2,000	
Commis de carrière de chancelleries, de drogmanat ou d'interprétariat)	1,500	ou leurs appointements mêmes s'ils sont d'un chiffre inférieur.

Art. 3. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1er avril 1882.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

CONDITIONS D'ADMISSION DANS LES CARRIÈRES DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE. MODIFICATION DU DÉCRET DU 10 JUILLET 1880.

(Décret du 27 avril 1883.)

Paris, le 26 avril 1883.

Monsieur le Président,

Le décret du 10 juillet 1880 fixe à 25 ans la limite d'âge pour être admis à prendre part aux examens d'entrée dans le service diplomatique et consulaire.

Diverses circonstances m'ont amené à penser que, sans repousser les vocations précoces, sans décourager les jeunes gens qui se sont préparés de bonne heure à servir le pays à l'étranger, il serait bon de ne pas écarter non plus des candidats plus lents à se décider, qui par des voyages ou par des études spéciales et poussées plus avant, auraient voulu compléter leur éducation première et offriraient ainsi pour le recrutement du personnel de mon département de sérieuses garanties d'aptitude.

Par ces motifs, j'ai l'honneur de vous proposer d'étendre jusqu'à 30 ans la limite d'âge pour l'examen d'admission institué par le décret du 10 juillet 1880.

Toutefois, afin d'éviter que des candidats essaient pendant trop longtemps et sans succès d'arriver à des emplois pour lesquels ils n'auraient pas des dispositions suffisantes, il me paraît nécessaire de décider que nul ne pourra se présenter plus de trois fois au concours.

Si vous partagez cette manière de voir, je vous prie de vouloir bien signer le projet de décret ci-annexé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Ministre des affaires étrangères,
P. CHALLEMEL-LACOUR.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — L'article 8 du décret du 10 juillet 1880 est modifié ainsi qu'il suit :

« Nul ne pourra se faire inscrire en vue du concours :

1° S'il n'est Français, jouissant de ses droits;

2° *S'il a au 1er janvier de l'année du concours moins de vingt et un ans et plus de trente ans ;*

3° S'il ne produit soit un diplôme de licencié en droit, ès sciences ou ès lettres, soit un diplôme de l'École des chartes, soit un certificat attestant qu'il a satisfait aux examens de sortie de l'École normale supérieure, de l'École polytechnique, de l'École nationale des mines, de l'École nationale des ponts et chaussées, de l'École centrale des arts et manufactures, de l'École forestière, de l'École spéciale militaire, ou de l'École navale, soit un brevet d'officier dans l'armée active de terre ou de mer. »

ART. 2. — L'article 10 du même décret sera complété par la disposition suivante :

« Nul ne pourra se présenter plus de trois fois au concours. »

ART. 3. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 27 avril 1883.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
P. CHALLEMEL-LACOUR.

COSTUME DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

(Arrêté du 15 avril 1882.)

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Le costume des membres des corps diplomatique et consulaire est fixé de la manière suivante :

Habit en drap bleu national boutonnant droit sur la poitrine avec neuf boutons ; — collet droit et parements également en drap bleu national ; — broderies en or (dessins composés de feuilles de pensée et de motifs d'ornements), conformes aux modèles ci-annexés ; boutons dorés et timbrés des faisceaux républicains entourés de branches d'olivier ;

Gilet bleu ou blanc à une rangée de boutons ;

Culotte blanche ou pantalon blanc ou bleu avec bande dorée de 45 millimètres de largeur;

Chapeau garni de plumes avec ganse brodée et cocarde nationale;

Épée avec poignée nacre et or et faisceaux républicains sur l'écusson de la garde.

ART. 2. — La distinction des grades sera réglée de la manière suivante:

I. Pour les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires: Broderie au collet et sur les parements; — écusson, grande broderie sur la poitrine, bouquet de poches, baguette et bord courant autour de l'habit (de 55 millimètres de largeur), faux plis;

Ceinture en tissu or et soie (*blanche pour les ambassadeurs, ponceau pour les envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires*) avec glands en or;

Chapeau à plumes blanches.

II. Pour les conseillers d'ambassade et consuls généraux;

Broderie au collet et sur les parements, écusson, broderie simple sur la poitrine, baguette et bord courant autour de l'habit et faux plis;

Chapeau à plumes noires.

III. Secrétaires d'ambassade et consuls de 1re et 2e classe:

Broderie au collet et sur les parements, écusson, baguette courant autour de l'habit et faux plis; — chapeau à plumes noires.

IV. — Secrétaires d'ambassade de 3e classe et consuls suppléants:

Broderie au collet et sur les parements, écussons; — chapeau à plumes noires.

ART. 3. — 1° Le costume des vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 1re et de 2e classe est fixé de la manière suivante:

Habit en drap bleu national, d'après le même modèle que celui des consuls et secrétaires d'ambassade, avec broderie au collet et sur les parements, *mais sans écusson.*

Gilet bleu ou blanc à une rangée de boutons:

Pantalon bleu ou blanc avec bande dorée;

Épée; — chapeau à plumes noires.

2° L'habit des chanceliers, drogmans et interprètes de 3e classe sera orné, mais au collet seulement, d'une broderie en or.

ART. 4. — Les agents consulaires nommés par les consuls avec l'agément du ministre des affaires étrangères pourront, comme par le passé, être autorisés, par décision spéciale, à porter un costume officiel qui sera semblable à celui des chanceliers de 3e classe.

ART. 5. — *Dispositions transitoires.* — Les agents nommés antérieurement à la date du présent arrêté, pourront continuer à porter, dans l'exercice de leurs fonctions, le costume qui leur a été précédemment assigné.

ART. 6. — Le directeur du personnel et des fonds est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 avril 1882.

C. DE FREYCINET.

II. — Comptabilité.

MODE D'ORDONNANCEMENT ET DE PAIEMENT DES DÉPENSES ET TRAITEMENTS DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

(Décret du 14 août 1880.)

Paris, le 14 août 1880.

Monsieur le Président,

Par décret du 28 février dernier, vous avez institué, sous la présidence de M. Léon Say, une commission composée de notabilités parlementaires et administratives à

l'effet d'étudier les réformes suggérées par M. l'amiral Pothuau, alors ambassadeur à Londres, en ce qui touche le mode d'ordonnancement et de paiement des dépenses et traitements des agents diplomatiques et consulaires[1].

Cette commission vient de terminer ses travaux. Avec un zèle et une compétence auxquels je suis heureux de rendre hommage, elle a recherché le moyen d'améliorer la situation des agents sans nuire à la bonne marche du service.

C'est en se plaçant à ce point de vue qu'elle s'est tout d'abord occupée de l'ordonnancement des traitements. A peu près seuls de tous les fonctionnaires français, ceux qui relèvent du département des affaires étrangères ne touchent leurs émoluments que par trimestre lorsqu'ils sont hors de France, et cet usage leur impose, pendant toute la durée de leur carrière, des avances de fonds qui, onéreuses pour tous, sont surtout préjudiciables à ceux qui sont peu rétribués et vivent de leurs appointements. Sans méconnaître que le paiement des traitements a lieu au ministère des affaires étrangères dans des conditions spéciales, puisque la position des agents disséminés sur tous les points du globe, leur état de présence ou d'absence, leurs droits acquis sont inconnus au moment où se fait le travail des bureaux, la commission a pensé qu'il n'existe pas d'obstacle absolu à ce que l'ordonnancement devienne mensuel au lieu de trimestriel. L'intérêt des agents paraît exiger que cette réforme soit tentée puisqu'elle est possible.

Le mode employé actuellement pour la transmission des sommes dues par l'État devait aussi appeler l'attention. Il date d'une époque où les communications étaient peu rapides, les relations de banque rares et difficiles. Les agents sont tenus de désigner à Paris un fondé de pouvoirs qui les représente vis-à-vis du Trésor, et entre les mains duquel l'État se libère. Des maisons de banque se sont fait une spécialité de ce genre d'affaires et ont su se créer, parmi les agents du ministère, une nombreuse clientèle.

La commission, appelée à se prononcer sur cet état de choses, en a apprécié les avantages: elle a été d'avis que beaucoup d'agents, qui ont à Paris leurs affaires et leurs intérêts, sont heureux de trouver des mandataires qui méritent leur confiance et qui gèrent leur fortune. Mais elle a pensé aussi que, tout en respectant des usages anciennement établis, et sans supprimer aucune des facilités qu'ils peuvent donner à une partie du personnel, un département ministériel doit être, à l'époque actuelle, en mesure de payer ses agents directement, sans intermédiaire, sans dépense pour eux. Ce résultat peut d'ailleurs être obtenu sans créer aucun rouage nouveau. Le ministère possède depuis 1877 l'instrument qui lui est nécessaire, un agent comptable justiciable de la Cour des comptes.

Il ne sera même pas utile de donner à l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires une caisse de service. Les envois de groupe présenteraient, en effet, des difficultés presque insurmontables. Il a paru pratique que les paiements soient faits en papier, en traites sur le Trésor, aux agents qui exprimeront le désir de recevoir directement leurs traitements. Ces traites qui, une fois connues, seront facilement négociables à l'étranger et recherchées en banque, paraissent être le moyen de libération le plus pratique pour le ministère, le plus commode et le moins onéreux pour le personnel.

La commission a complété l'œuvre que vous lui aviez confiée en se préoccupant des dépenses dites de service, c'est-à-dire de celles qui sont faites dans tous les postes diplomatiques et consulaires, soit pour le compte du ministère des affaires étrangères, soit pour celui des autres départements ministériels. Les ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, ont dû jusqu'à ce jour en faire l'avance de leurs deniers personnels. Cette obligation leur a imposé souvent des charges très lourdes, très onéreuses, et bien insuffisamment compensées par la bonification de 2 p. 100 qui leur est allouée.

[1] Cette commission était composée de la manière suivante: Président: M. Léon Say; Vice-président: M. Germain; Membres: MM. Béraldi, Lamy, Spuller, Herbette, Guéroult, Bouillat, Dorré, Couder, Brédif, Boyenval et de Chappotin; Secrétaire: M. Roger (Henri).

Il est impossible de ne pas faire ressortir ce qu'il y a d'anormal à ce qu'un État impose à ses agents l'obligation de lui faire des avances. C'est le contraire qui devrait exister et, tout en reconnaissant les difficultés que présentent la tenue et l'apurement des comptes d'avances, je ne puis qu'être d'avis d'en ouvrir aux agents qui en feront la demande.

Je viens de résumer, Monsieur le Président, les vues dont s'est inspirée la commission et les mesures qu'elle a cru devoir proposer dans l'intérêt du personnel placé sous mes ordres. Elles se trouvent reproduites dans le projet de décret ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre signature, d'accord avec MM. les ministres des finances et de la marine et des colonies.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Paris, le 14 août 1880.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,

Vu les ordonnances royales des 23 et 24 août, 24 et 29 octobre et 7 novembre 1833, et du 7 novembre 1845 ;

Vu la loi du 28 mai 1836 et l'article 17 de la loi du 9 juillet 1836 ;

Vu le décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique ;

Vu le règlement de comptabilité du ministère des affaires étrangères du 1er octobre 1867 ;

Vu l'article 6 de la loi de finances du 29 décembre 1876 ;

Vu le décret du 16 janvier 1877 ;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des modifications aux règles suivies pour l'ordonnancement des traitements et le remboursement des dépenses des agents diplomatiques et consulaires ; que ces modifications nécessiteront des changements dans la comptabilité des chancelleries, telle qu'elle a été établie par le décret du 16 janvier 1877 ;

Sur la proposition des ministres des affaires étrangères, de la marine et des finances,

Décrète :

TITRE Ier. — Paiements par traites.

Article premier. — Le département des affaires étrangères paie les traitements et rembourse les dépenses de service des agents diplomatiques et consulaires au moyen d'ordonnances de paiement individuelles ou collectives. Les extraits d'ordonnances peuvent être accompagnés de traites sur le caissier-payeur central.

Art. 2. — La délivrance des extraits d'ordonnances qui ne sont pas accompagnés de traites a lieu d'après les règles tracées par le décret sur la comptabilité publique du 31 mai 1862. Ils sont émis en faveur des agents qui ont désigné à Paris un fondé de pouvoirs autre que l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires.

Art. 3. — La délivrance des extraits d'ordonnances accompagnés de traites est réglée par les dispositions contenues dans les articles 4 et suivants du présent décret. Ils sont émis en faveur des agents qui ont choisi pour mandataire auprès du Trésor l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires.

Art. 4. — Les agents qui désirent être payés au moyen de traites doivent donner à l'agent comptable une procuration l'autorisant à toucher le montant des ordonnances délivrées en leur faveur et à en donner quittance. Cette procuration reste déposée au Trésor.

Art. 5. — Les sommes à payer aux agents qui ont donné leur procuration à l'agent comptable font, en fin de mois, l'objet d'ordonnances collectives établies par chapitres du budget, auxquels sont annexés des états nominatifs des ayants droit.

Art. 6. — L'agent comptable présente au Trésor, en même temps que les ordonnances, des traites émises par le ministre des affaires étrangères sur le caissier-payeur central.

Art. 7. — Ces traites sont à dix jours de vue et à l'ordre de chacun des agents diplomatiques et consulaires qui y ont droit.

Art. 8. — Autant que possible, il n'est délivré mensuellement qu'une seule traite au nom de chaque agent pour toutes les sommes qui peuvent lui être dues par le département des affaires étrangères. A cet effet, les états nominatifs dont il a été parlé à l'article 5 sont récapitulés sur un bordereau qui fait connaître le détail et le montant de sommes ordonnancées en faveur de chaque agent, ainsi que le total de la traite émise à son ordre.

Art. 9. — Les traites émises par le ministre des affaires étrangères n'engagent le Trésor qu'autant qu'elles ont été acceptées par le caissier-payeur central et visées au contrôle.

Art. 10. — L'acceptation des traites tirées par le ministre des affaires étrangères n'a lieu qu'après que l'ordonnance collective et l'état nominatif y annexé ont été présentés au visa du conservateur des oppositions et reconnus susceptibles d'être admis en dépense.

Après cette acceptation et ce visa, elles sont rendues à l'agent comptable, qui acquitte, en les recevant, les extraits d'ordonnances dont il a été parlé à l'article 5 et les états nominatifs qui y sont annexés.

Art. 11. — Elles sont ensuite envoyées aux ayants droit par le ministre des affaires étrangères, et, autant que possible, sous pli chargé ou recommandé. Elles sont émises par *première et seconde*, lorsque cette précaution est nécessitée par l'éloignement ou les usages des pays où elles doivent être négociées.

Art. 12. — La négociation en est faite par les agents qui en sont porteurs, au mieux de leurs intérêts.

Art. 13. — Toutefois, les traites représentant le traitement des commis de chancellerie peuvent être présentées à la caisse du poste diplomatique ou consulaire, et payées par elle, après avoir été acquittées, si les ressources disponibles le permettent.

Elles sont transmises comme pièces justificatives à l'appui du compte trimestriel dont il sera parlé ci-après (art. 43).

Le paiement d'une traite ne peut être fractionné.

Art. 14. — Aucune autre traite ne peut être payée sur l'encaisse des chancelleries, à moins d'une autorisation spéciale du département des affaires étrangères.

TITRE II. — Ordonnancement des traitements.

Art. 15. — Les traitements des agents politiques et consulaires, ceux des chanceliers et du personnel rétribué directement sur les fonds du budget général, sont liquidés d'office et par mois, à terme échu.

Art. 16. — Lorsque les droits d'un agent ne sont pas suffisamment établis, la liquidation de son traitement peut être ajournée et opérée ultérieurement sur ordonnance individuelle.

Art. 17. — Lorsqu'un agent a touché tout ou partie d'un douzième auquel il n'avait pas droit, la rectification s'opère, soit au moyen d'un reversement en espèces au Trésor, soit par une reprise sur le traitement d'un des mois suivants.

Art. 18. — Pour mettre le département des affaires étrangères en mesure d'opérer les rectifications indiquées à l'article précédent, tout chef de poste, titulaire ou inté-

rimaire, est tenu de lui adresser, dans les cinq derniers jours de chaque trimestre par lettre spéciale et sous le timbre de la direction de la comptabilité, un état du personnel de son poste, relatant les mouvements et mutations qui ont eu lieu depuis le commencement du trimestre. Il doit, en outre, donner avis, aussitôt le fait accompli, de l'arrivée et du départ des divers agents composant le personnel de la mission.

TITRE III. — CHANCELIERS DES POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

ART. 19. — L'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, placé sous l'autorité administrative du chef de la direction de la comptabilité, et justiciable de la Cour des comptes, centralise les opérations des chanceliers et des agents vice-consuls, et en forme le compte général à soumettre au jugement de la Cour. Comme tous les comptables directs du Trésor, il est responsable, sauf recours contre qui de droit, de la gestion financière des chanceliers et agents vice-consuls, et se trouve placé sous le contrôle de la direction générale de la comptabilité publique. Il est également soumis aux vérifications de l'inspection générale des finances.

ART. 20. — Les chanceliers des postes diplomatiques et consulaires sont responsables, envers l'agent comptable des chancelleries, des deniers publics dont ils sont chargés d'effectuer la perception.

Ils sont placés sous le contrôle immédiat des chefs de mission et des consuls qui, à raison de ce contrôle, sont administrativement responsables.

Les chefs de mission diplomatique peuvent déléguer, sous leur responsabilité, le contrôle de leur chancellerie à l'un des secrétaires placés sous leurs ordres, à condition de donner avis de cette délégation au ministre des affaires étrangères.

ART. 21. — Les chanceliers sont assujettis à un cautionnement, lorsque la moyenne des recettes du poste (recettes de toute nature), effectuées pendant les cinq dernières années, dépasse 5,000 fr.

Ce cautionnement est fixé par le ministre des finances, sur la proposition du ministre des affaires étrangères (direction de la comptabilité).

Il est du dixième de la moyenne des recettes du poste, établie comme il est dit plus haut. Toutefois, lorsque la recette moyenne dépasse le chiffre de 50,000 fr., le cautionnement est augmenté de 1,000 fr. pour chaque fraction de 50,000 fr. et au-dessous.

Dans le calcul des cautionnements, il n'est pas tenu compte des coupures de recettes qui ne correspondent pas à une fraction de cautionnement de 100 fr.

Les cautionnements des chanceliers sont inscrits au Trésor sans affectation de résidence.

ART. 22. — Le cautionnement reste invariable pendant la durée des fonctions du même comptable. Il est revisé en cas de nomination d'un nouveau chancelier.

Il est réalisé en numéraire à Paris, et les arrérages en sont annuellement payés par la caisse centrale du Trésor sur la production de l'extrait d'inscription.

Les agents qui ont constitué comme mandataire l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires peuvent déposer entre ses mains leur extrait d'inscription. Les arrérages qui leur sont dus sont ajoutés en fin d'année au montant de la traite qui leur est adressée.

Aucun des chanceliers assujettis au versement d'un cautionnement ne peut être installé ni entrer en exercice qu'après avoir justifié de ce versement vis-à-vis du ministère des affaires étrangères.

En cas d'absence du chancelier titulaire, le cautionnement versé par ce comptable ne répond pas des faits de la gestion intérimaire du chancelier substitué.

ART. 23. — Les émoluments de chanceliers se composent : 1° d'un traitement fixe ; 2° des remises calculées en fin d'année à raison de 5 p. 100 sur le montant des droits de chancellerie perçus par eux.

Les traitements fixes et les remises proportionnelles constituent l'ensemble des émoluments sur lesquels sont exercées les retenues affectées au service des pensions civiles, en exécution de l'article 19 du décret du 9 novembre 1853.

TITRE IV. — Des recettes et des dépenses des postes diplomatiques et consulaires.

Art. 24. — Les recettes des postes diplomatiques et consulaires se composent:

1° Des recettes budgétaires ;
2° Des recettes de trésorerie ;
3° Des dépôts effectués en numéraire;
4° Des recettes provenant des naufrages.

Art. 25. — Les recettes budgétaires comprennent les droits perçus dans les chancelleries conformément aux tarifs en vigueur et les recettes diverses telles que les bénéfices de change, les loyers, les prix de vente de meubles ou d'immeubles, etc.

Les recettes de trésorerie comprennent les recouvrements pour divers correspondants administratifs et les traites encaissées à titre d'avances, comme il sera dit à l'article 72 ci-après.

Les dépôts en numéraire sont effectués conformément à l'ordonnance du 24 octobre 1833.

Les recettes provenant des naufrages se composent du produit de la vente des débris, agrès et apparaux sauvés, ainsi que des marchandises qu'il y aurait inconvénient à conserver en magasin. Elles sont effectuées conformément à l'ordonnance du 29 octobre 1833.

Art. 26. — Les chanceliers tiennent, pour les perceptions qu'ils effectuent :

1° Un registre de quittances à souche pour les recettes budgétaires et les recettes de trésorerie ;
2° Un livre de détail des mêmes recettes ;
3° Un registre de quittances à souche pour les dépôts en numéraire ;
4° Un registre de quittances à souche pour les recettes provenant des naufrages.

Les registres de quittances à souche et les livres de recettes sont conformes aux modèles arrêtés par le ministère des affaires étrangères (direction de la comptabilité), de concert avec le ministre des finances. Ils doivent être cotés et parafés par chaque chef de poste.

Art. 27. — Chaque perception budgétaire ou de trésorerie est inscrite sur le livre de recettes, par ordre de date et de numéro, avec le paragraphe de l'article du tarif qui l'autorise, l'énoncé sommaire de l'acte qui y donne lieu, et les nom et qualité du requérant.

Elle entraîne la délivrance d'une quittance détachée du registre à souche.

Il est, en outre, fait mention, sur les minutes et sur chaque expédition des actes, du montant du droit acquitté, du paragraphe de l'article du tarif qui l'autorise, ainsi que du numéro sous lequel la perception est inscrite sur le registre à souche et sur le livre de recettes.

Art. 28. — Les chefs de poste peuvent autoriser, sous leur responsabilité personnelle et pour les cas déterminés par le tarif ou par les instructions du ministre des affaires étrangères (direction des affaires commerciales), la délivrance gratis, ou avec réduction de droits, de divers actes émanant de leur chancellerie.

Les autorisations doivent être remises par écrit aux chanceliers ; elles sont nominatives et motivées.

Art. 29. — Les actes que les chanceliers ont été autorisés à délivrer gratis sont inscrits sur le livre de recettes à leur ordre de date, mais dans une partie distincte de ce livre. Une série spéciale de numéros d'ordre leur est consacrée.

Mention est faite sur le livre de recettes des motifs donnés dans l'autorisation.

Ces actes ne sont pas inscrits sur le registre à souche.

Art. 30. — Les remboursements de droit indûment perçus dans les chancelleries diplomatiques et consulaires sont effectués soit par suite de jugements, soit en vertu de décisions spéciales du Ministre des affaires étrangères, soit sur arrêts de la Cour des comptes.

Ils sont imputés sur le crédit ouvert au budget du ministère des finances pour les remboursements sur produits indirects et divers.

Les rapports de liquidation et les pièces justificatives à l'appui sont adressés au ministre des finances (direction générale de la comptabilité publique), qui délivre sur la caisse centrale du Trésor, au nom de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, une ordonnance de remboursement, à charge par ce dernier de rapporter ultérieurement la quittance de l'ayant droit. Le montant de cette ordonnance est transmis, en une traite sur le Trésor, au chancelier du poste où le paiement matériel doit être effectué.

Art. 31. — Les reversements en recette que les chanceliers peuvent être mis en demeure d'opérer s'effectuent en vertu d'ordres émanant de la direction de la comptabilité.

Les sommes reversées par suite de ces ordres figurent dans les écritures des comptables à la date de leur encaissement effectif.

Art. 32. — Les dépenses des postes diplomatiques et consulaires se composent :

1° Des dépenses budgétaires ;

2° Des dépenses de trésorerie ;

3° Des remboursements de dépôts en numéraire;

4° Des dépenses concernant les naufrages.

Art. 33. — Les dépenses budgétaires comprennent les frais de service et de chancellerie et les pertes sur le change.

Les dépenses de trésorerie comprennent les paiements de traite pour le compte du ministère des affaires étrangères, aux termes des articles 13 et 14 du présent décret ; les envois de fonds en traites à l'ordre du caissier-payeur central (art. 51, 63 et suivants), et les avances pour divers correspondants administratifs (art. 49 et suivants).

Les remboursements de dépôts sont effectués conformément à l'ordonnance du 24 octobre 1833 et aux dispositions du présent décret.

Les dépenses concernant les naufrages comprennent les frais énoncés dans l'ordonnance du 29 octobre 1833.

Art. 34. — Les frais de service et de chancellerie sont liquidés par l'administration centrale (direction de la comptabilité), sur états spéciaux transmis par les postes diplomatiques et consulaires. Ces états sont appuyés des pièces justificatives prescrites par le règlement de comptabilité du ministère des affaires étrangères.

Les paiements de traites pour le compte du ministère des affaires étrangères sont appuyés des traites acquittées par les parties prenantes.

Les avances pour le compte des ministères et des correspondants administratifs sont justifiées par les quittances des parties prenantes et les pièces de dépenses dressées dans la forme prescrite par les règlements de comptabilité des divers ministères.

Art. 35. — Les chanceliers tiennent pour les dépenses qu'ils effectuent :

1° Un livre de détail des dépenses budgétaires et de trésorerie ;

2° Un registre de remboursement des dépôts en numéraire ;

3° Un registre des paiements concernant les naufrages.

Art. 36. — Les dépenses de toute nature sont inscrites à leur date sur les livres mentionnés à l'article précédent. Les modèles de ces livres sont arrêtés par le ministre des affaires étrangères, de concert avec le ministre des finances ; ils doivent être cotés et parafés par chaque chef de poste.

Art. 37. — Les fonds provenant des recettes budgétaires et de trésorerie effectuées dans les postes diplomatiques ou consulaires sont affectés au paiement des frais de service et de chancellerie.

Les fonds provenant des dépôts sont réservés pour l'acquittement des remboursements.

Les fonds provenant des naufrages sont employés comme il est dit à l'article 58.

Art. 38. — Tout chef de poste est tenu, le premier jour de chaque trimestre, d'indiquer, d'après le cours moyen du trimestre précédent, un change fixe auquel s'effectueront les recettes et les dépenses de sa chancellerie pendant toute la durée du trimestre. Le cours moyen dont il vient d'être parlé est celui du papier à vue ou du papier court sur Paris. Il est justifié par un certificat signé de deux banquiers, courtiers ou négociants, et joint aux pièces fournies à l'appui du compte trimestriel.

Art. 39. — Le change fixé pour les opérations de la chancellerie est inscrit sur un tableau affiché dans le bureau, de manière à pouvoir être consulté par les intéressés.

Toutefois, dans le cas où le change éprouverait, dans le cours d'un trimestre, une variation importante, le chef de poste est autorisé à modifier le change fixé au commencement du trimestre, sauf à en justifier par un certificat de change, et à rendre compte lors de l'envoi de son compte trimestriel.

Art. 40. — Sont dispensés de l'obligation de fournir le certificat de change prescrit par l'article 38 les postes dont les recettes et les dépenses s'effectuent à un change fixé par une décision ministérielle.

Art. 41. — Les chanceliers se conforment aux dispositions de l'ordonnance du 24 octobre 1833, pour les dépôts de sommes d'argent, valeurs, marchandises et effets mobiliers effectués dans les chancelleries.

Ils en demeurent comptables sous le contrôle des chefs de mission et des consuls.

Les dépôts en numéraire sont inscrits au journal à souche spécial mentionné à l'article 26. Les remboursements figurent sur le registre prescrit à l'article 35.

Quant aux dépôts en valeurs, marchandises et effets mobiliers, l'entrée et la sortie en sont constatées sur un carnet d'ordre, avec indication de la valeur estimative des objets déposés.

Art. 42. — Les chefs de mission et les consuls vérifient la caisse de la chancellerie, ainsi que les livres et les écritures, toutes les fois qu'ils le jugent utile. Ils s'assurent également de l'existence des objets déposés, d'après le carnet susmentionné.

Cette vérification est obligatoire au dernier jour de chaque trimestre.

Les livres et les écritures sont arrêtés à la même époque par le chef de poste, qui dresse un procès-verbal constatant la situation de la caisse et celle des écritures.

Art. 43. — Dans les cinq premiers jours de chaque trimestre, les chanceliers établissent un compte des opérations effectuées par eux pendant le trimestre précédent.

Ce compte indique :

1° Le change fixe auquel les opérations ont été faites ;

2° L'excédent de recettes existant au commencement du trimestre, en francs, et sa conversion en monnaie étrangère ;

3° Les recettes et les dépenses budgétaires et de trésorerie effectuées dans le cours du trimestre, en monnaie étrangère et en francs ;

4° L'excédent des recettes sur les dépenses ou des dépenses sur les recettes au dernier jour du trimestre.

Les comptes trimestriels comprennent, en outre, dans des cadres distincts :

1° Un résumé des entrées et des sorties des dépôts en numéraire, ainsi que l'indication de la valeur estimative des dépôts en valeur, marchandises et effets mobiliers non retirés à la fin du trimestre ; 2° un résumé des recettes et des dépenses concernant les naufrages.

Les recettes et les dépenses budgétaires et de trésorerie y sont détaillées par articles, suivant les divisions ci-après, savoir :

RECETTES.

Recettes budgétaires. — Produit des actes de chancellerie ; recettes diverses, y compris les bénéfices sur le change.

Recettes de trésorerie. — Recouvrements pour divers correspondants administratifs ; traites encaissées à titre d'avances.

DÉPENSES.

Dépenses budgétaires. — Frais de service et de chancellerie ; pertes sur le change.

Dépenses de trésorerie. — Envoi de fonds en traites à l'ordre du caissier-payeur central du Trésor ; paiements de traites pour le compte du ministère des affaires étrangères ; avances pour divers correspondants administratifs.

ART. 44. — Les bénéfices de change sont considérés comme reversements de fonds sur dépenses du ministère des affaires étrangères, et, comme tels, ils peuvent être repris à son crédit en exécution de l'article 45 du décret du 31 mai 1862.

ART. 45. — Les comptes trimestriels sont dressés en triple expédition.

Ils sont certifiés véritables par les chanceliers, visés et vérifiés par les chefs de mission ou les consuls.

L'une des expéditions demeure déposée dans les archives de la mission diplomatique ou du consulat.

Les deux autres expéditions sont adressées au ministère des affaires étrangères (direction de la comptabilité), avec le procès-verbal de vérification de la caisse et des écritures dressé par le chef de poste au dernier jour du trimestre, et les pièces justificatives des opérations de recette et de dépense.

La forme des comptes trimestriels, ainsi que la nature des justifications à produire, sont déterminées par les instructions données par le ministre des affaires étrangères (direction de la comptabilité), de concert avec le ministre des finances.

Les autorisations en vertu desquelles les chanceliers auraient délivré certains actes gratis, ou avec réduction de droits, sont comprises dans les justifications envoyées à la direction de la comptabilité.

ART. 46. — A chaque mutation de chancelier titulaire ou substitué, le chef de poste vérifie la caisse du comptable sortant, clôt et arrête les registres.

Il dresse procès-verbal de cette double opération.

Ce procès-verbal est immédiatement transmis au ministère des affaires étrangères (direction de la comptabilité).

ART. 47. — Chaque chancelier n'étant comptable que des actes de sa gestion personnelle doit, en cas de mutation, rendre compte séparément des faits qui le concernent ; en conséquence, il est établi autant de comptes qu'il s'est succédé de chanceliers titulaires ou substitués dans le cours d'un même trimestre.

ART. 48. — Pour obtenir la restitution de leur cautionnement, les chanceliers ou leurs ayants droit doivent produire un certificat de quitus délivré par l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires et visé, tant par le directeur de la comptabilité au ministère des affaires étrangères, que par le directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances.

TITRE V. — RECETTES ET DÉPENSES POUR COMPTE DE DIVERS CORRESPONDANTS ADMINISTRATIFS.

ART. 49. — Les recettes et les dépenses faites pour le compte d'autres ministères et de divers correspondants administratifs sont traitées comme recettes et dépenses de service et inscrites sur le compte trimestriel.

Art. 50. — Les recettes effectuées à l'étranger pour le compte d'autres départements ministériels et de divers correspondants administratifs sont mises à leur disposition par le ministère des affaires étrangères au moyen d'un paiement de trésorerie.

Art. 51. — Dans le cas où une recette excéderait sensiblement les besoins du poste où elle est effectuée, le montant devrait en être transmis intégralement au département des affaires étrangères, au moyen d'une traite à l'ordre du caissier-payeur central du Trésor public et dans la forme indiquée au titre suivant (art. 63 et suivants).

Art. 52. — Lorsque les dépenses concernant les différents départements ministériels ou administrations sont faites par des agents qui ont à Paris un fondé de pouvoirs autre que l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, les pièces justificatives de ces dépenses sont transmises par le département des affaires étrangères aux ministères et administrations intéressés. Ceux-ci en remboursent le montant, augmenté de la bonification de 2 p. 100 prévue par l'article 62 du présent décret, entre les mains soit du fondé de pouvoirs de l'agent, si l'avance a été faite de ses deniers personnels, soit de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, si la dépense a été payée sur l'encaisse de la chancellerie.

Art. 53. — Lorsque ces dépenses sont faites par des agents qui sont payés en traites et reçoivent des avances, conformément aux dispositions contenues dans le titre VI du présent décret, les pièces justificatives sont transmises de la même manière, et le montant en est remboursé au moyen d'ordonnances au nom de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires.

Art. 54. — Si une dépense concernant la marine excède les ressources dont le consulat peut disposer, l'agent doit, lorsque les circonstances le permettent, demander directement au ministère de la marine l'autorisation de faire traite sur le Trésor.

Art. 55. — Dans le cas où les dépenses ont une urgence telle qu'elles doivent être effectuées sans qu'il soit possible d'attendre une réponse du ministre de la marine, les agents peuvent s'en couvrir au moyen de traites tirées d'office, conformément à l'article 95 du décret sur la comptabilité publique du 31 mai 1862.

Art. 56. — Dans le cas prévu par l'article 55, la lettre d'avis d'émission de la traite, ainsi que les pièces justificatives de la dépense, comprenant un certificat de change, doivent être adressées au ministère de la marine sans aucun retard.

Art. 57. — L'agent qui a tiré une traite pour le service de la marine n'a droit, sur les dépenses effectuées, à aucune bonification ; mais le montant de la traite doit comprendre les frais de négociation.

Art. 58. — Les dépenses concernant les naufrages sont réglées au moyen de traites tirées sur le Trésor, lorsque les recettes provenant des mêmes opérations sont insuffisantes pour les couvrir. Ces traites sont soumises à l'acceptation du ministre de la marine.

Les recettes provenant de naufrages sont transmises directement au ministère de la marine au moyen de traites à l'ordre du trésorier général des invalides lorsqu'elles ne sont pas employées à acquitter les dépenses.

Les recettes et dépenses concernant les naufrages font l'objet d'une *liquidation provisoire* dont les résultats sont transmis directement, avec les pièces à l'appui, au ministère de la marine.

Art. 59. — Les dépenses faites pour le compte du ministère de la marine au moyen de l'émission de traites sont inscrites dans un tableau spécial du compte trimestriel, ainsi que les recettes provenant des naufrages.

TITRE VI. — Avances aux agents diplomatiques et consulaires.

Art. 60. — Lorsque la caisse de la chancellerie n'a pas les ressources nécessaires pour acquitter les frais de service, les frais de chancellerie et les dépenses pour le

compte des différents départements ministériels, le chef du poste est tenu de suppléer de ses deniers personnels à l'insuffisance des fonds.

ART. 61. — L'excédent des dépenses sur les recettes représente l'avance dont il a le droit de réclamer le remboursement.

ART. 62. — Les chefs de poste reçoivent, en compensation des frais qui résultent pour eux de ces avances, une bonification de 2 p. 100 sur la somme qui leur est remboursée par le ministère des affaires étrangères et par les autres départements ministériels.

ART. 63. — Dans le cas où les recettes excéderaient les dépenses, la différence serait, au commencement de chaque trimestre, transformée en une traite en monnaie française à l'ordre du caissier-payeur central du Trésor public.

ART. 64. — Les traites de cette nature sont adressées au ministère des affaires étrangères (direction de la comptabilité) avec une déclaration délivrée par le chef de poste pour constater la perte ou le bénéfice résultant de la conversion des valeurs, ladite déclaration appuyée d'un certificat de change.

ART. 65. — En cas de bénéfice, le montant en est immédiatement constaté par un article spécial sur le registre à souche et sur le livre de recettes.

ART. 66. — En cas de perte, le montant en est également constaté sur le livre de détail des dépenses et il est repris sur le relevé des dépenses budgétaires.

Les chefs de poste inscrivent sur un carnet spécial l'émission successive des traites, avec indication du bénéfice ou de la perte qui en a été la conséquence.

Les agents qui auront demandé et obtenu d'être payés par traites peuvent recevoir du ministère des affaires étrangères, dans la même forme, des avances destinées à acquitter les différentes dépenses énumérées dans l'article 33 du présent décret autres que les remboursements de dépôts, et les dépenses concernant les naufrages. Ces avances sont faites dans la forme de celles accordées pour l'exploitation des services régis par économie, conformément à l'article 94 du décret du 31 mai 1862, et sauf les dérogations spécifiées ci-après.

ART. 68. — A cet effet, le ministre des affaires étrangères est autorisé à ordonnancer, au nom de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, une avance égale au quart du crédit ouvert au budget de son département pour les frais de service et de chancellerie.

ART. 69. — L'ordonnance en vertu de laquelle cette avance est faite est accompagnée d'un état nominatif des agents qui doivent y participer, et acquittée par l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, l'émission, l'acceptation et l'envoi des traites se font dans les formes prescrites par les articles 5 et suivants du présent décret.

ART. 70. — L'agent comptable peut obtenir des avances pendant trois trimestres consécutifs, mais l'avance relative au premier trimestre doit être justifiée dans le cours du troisième trimestre, celle du second dans le cours du quatrième, et ainsi de suite.

ART. 71. — Dès que l'agent comptable a réuni des pièces justificatives suffisantes pour couvrir le montant d'une ordonnance d'avances, il les adresse au caissier du Trésor avec un bordereau, dans la forme prescrite par les règlements, pour être annexés à ladite ordonnance. Dans le cas où les justifications produites excéderaient le montant de l'avance, l'excédent serait, comme d'usage, admis à valoir sur la justification de l'avance subséquente.

ART. 72. — Le chef de poste qui reçoit une avance en une traite à son ordre doit en verser immédiatement l'équivalent en monnaie étrangère dans la caisse de sa chancellerie. Cet équivalent est calculé au cours du change fixé pour le trimestre.

Le chancelier lui délivre une quittance à souche et porte le montant intégral de ladite avance en monnaie étrangère et en francs dans ses écritures.

ART. 73. — Le chef de poste qui reçoit des avances n'a pas droit à la bonification de 2 p. 100 prévue par l'article 62 du présent décret.

ART. 74. — Les agents vice-consuls n'ont pas la faculté de demander et de recevoir des avances.

TITRE VII. — Vice-consuls et agents consulaires.

Art. 75. — Les agents vice-consuls rétribués directement sur le budget du ministère des affaires étrangères sont comptables au même titre que les chanceliers des missions diplomatiques et consulaires et demeurent soumis aux mêmes obligations en ce qui concerne les cautionnements, la perception des droits de chancellerie et des recettes de trésorerie, la comptabilité des dépôts et des naufrages, la tenue des livres et écritures, la formation des comptes trimestriels et la production des pièces comptables.

Ils sont placés sous le contrôle des chefs de mission diplomatique ou des consuls dont ils relèvent.

Ils peuvent, sous leur responsabilité personnelle et pour les cas déterminés par le tarif ou les instructions du ministre des affaires étrangères (direction des affaires commerciales), délivrer des actes gratis ou avec réduction de droits, à charge d'en faire mention dans leurs écritures suivant la forme indiquée par les instructions ministérielles.

Art. 76. — Ils adressent aux chefs de poste, en triple expédition, les comptes trimestriels destinés à la direction de la comptabilité.

Les comptes trimestriels sont appuyés d'une copie dûment certifiée du livre de recettes et d'un état constatant la situation de la caisse au dernier jour du trimestre, sans préjudice des autres pièces nécessaires pour établir la régularité des opérations.

Ils sont contrôlés par le chef de poste et revêtus de son *vu et vérifié*. Deux expéditions en sont transmises par lui, avec les pièces à l'appui, au ministère des affaires étrangères (direction de la comptabilité) ; la troisième expédition reste déposée dans les archives de la mission diplomatique ou du consulat.

Art. 77. — Les vice-consuls recevant un traitement fixe sur les crédits du ministère des affaires étrangères ont droit, comme les chanceliers aux remises proportionnelles de 5 p. 100 sur le montant des droits de chancellerie perçus par eux, dont il est question à l'article 23.

Les retenues pour le service des pensions civiles sont exercées conformément aux dispositions du même article.

Art. 78. — Dans le cas où les recettes d'un vice-consulat, dont le titulaire reçoit un traitement fixe, excéderaient ses dépenses, le solde en caisse serait converti, tous les trois mois, en une traite à l'ordre du caissier-payeur central du Trésor public, qui est envoyée directement au ministère des affaires étrangères (direction de la comptabilité) avec les certificats constatant le bénéfice ou la perte sur le change.

Les agents tiennent un carnet spécial pour l'émission de ces traites.

Ils donnent immédiatement avis de chaque émission au chef de poste dans la circonscription duquel ils sont placés.

Art. 79. — En cas d'absence, de mutation, de démission ou de décès d'un vice-consul rétribué, le chef de la mission diplomatique ou le consul avise aux mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts du Trésor, s'il n'y a été pourvu par le ministre des affaires étrangères.

Art. 80. — Les dépenses que les vice-consuls rétribués ont été exceptionnellement autorisés à faire sont liquidées, ordonnancées et payées comme celles des chancelleries diplomatiques et consulaires.

Art. 81. — Les vice-consuls non rémunérés sur les crédits du budget du ministère des affaires étrangères et les agents consulaires conservent, à titre d'honoraires ou d'indemnité de frais de bureau, les taxes qu'ils sont autorisés à percevoir. Ils sont placés sous le contrôle des chefs de poste dont ils relèvent. Ils sont soumis, en outre, aux mêmes obligations que les vice-consuls rétribués en ce qui concerne la perception des droits de chancellerie, l'inscription de leurs recettes sur un registre spécial et la mention du paiement des droits sur les actes délivrés.

Aux époques et dans les conditions déterminées par les instructions ministérielles, ils produisent le relevé des recettes qu'ils ont effectuées, en y joignant une quittance des sommes retenues par eux. Toutefois, ces opérations ne donnent lieu qu'à une vérification administrative et ne sont inscrites dans aucun des comptes et bordereaux transmis au Trésor par l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires.

TITRE VIII. — AGENT COMPTABLE DES CHANCELLERIES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

ART. 82. — L'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires est nommé par décret du Président de la République, sur la proposition du ministre des affaires étrangères et avec l'agrément du ministre des finances.

Il est assujetti à un cautionnement de 20,000 fr., qui est réalisé en numéraire.

Il prête serment devant la Cour des comptes.

ART. 83. — L'agent comptable centralise et vérifie toutes les opérations de comptabilité effectuées par les chanceliers des missions diplomatiques et consulaires et par les vice-consuls rétribués.

Il décrit ces opérations dans ses écritures d'après les comptes trimestriels et suivant les formes qui seront réglées de concert entre le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances.

ART. 84. — Les traites envoyées par les chefs de mission, les consuls et les vice-consuls rétribués, comme représentant l'excédent des recettes sur les dépenses, sont transmises par l'agent comptable au caissier-payeur central.

L'agent comptable se charge en recette de tous les recouvrements budgétaires et de trésorerie dont le montant lui est transmis en traites ou en pièces de dépenses. Il en délivre, aux agents percepteurs, des récépissés à talon qui sont visés conformément à l'article 1er de la loi du 24 avril 1833. Le directeur de la comptabilité est chargé de ce visa; il peut déléguer sa signature à l'un des employés placés sous ses ordres.

Les récépissés délivrés par l'agent comptable opèrent la libération des agents percepteurs.

Les versements en traites que l'agent comptable fait au caissier central du Trésor donnent lieu à la délivrance, par ce dernier, de récépissés à talon au profit de l'agent comptable, et celui-ci les produit comme pièces de dépenses à la Cour des comptes.

ART. 85. — Tous les trois mois, l'agent comptable établit un bordereau général des opérations effectuées dans les différents postes et centralisées dans ses écritures.

Ce bordereau général est transmis au ministère des finances (direction générale de la comptabilité publique), accompagné des comptes trimestriels des chanceliers et vice-consuls rétribués, ainsi que des pièces justificatives à l'appui.

ART. 86. — L'agent comptable est en outre chargé d'encaisser à Paris le produit des légalisations opérées au ministère des affaires étrangères. Il en délivre aux parties intéressées une quittance extraite d'un livre à souche et en verse le montant à la caisse centrale du Trésor public.

ART. 87. — Il procède de la même manière en ce qui concerne les provisions versées par des particuliers pour des actes à obtenir ou des instances à suivre à l'étranger.

Après règlement, la somme formant excédent de versement est remboursée aux intéressés.

ART. 88. — Chaque année, l'agent comptable dresse le compte de sa gestion à soumettre au jugement de la Cour des comptes.

Ce compte, qui récapitule les comptes trimestriels, est affirmé, sous les peines de droit, par l'agent comptable et visé tant par le directeur de la comptabilité que par le directeur général de la comptabilité publique.

Il présente la situation des agents percepteurs au premier jour de la gestion, les recettes et les dépenses de toute nature effectuées pendant l'année, enfin la situation des agents percepteurs au 31 décembre, avec l'indication des valeurs en caisse.

Art. 89. — Le compte de gestion de l'agent comptable, accompagné des comptes trimestriels des agents percepteurs, est adressé au ministère des finances (direction générale de la comptabilité publique), qui est chargé de le transmettre à la Cour des comptes avec les pièces à l'appui.

Art. 90. — L'agent comptable, étant seul justiciable de la Cour des comptes, provoque les mesures nécessaires pour obtenir les justifications et compléments de justifications réclamés par les arrêts de la Cour.

Dans les cas de forcement en recette ou de rejet de dépenses, il doit fournir soit la preuve du versement au Trésor de la somme dont il a été forcé en recette ou qui a été rejetée de la dépense, soit un arrêt d'exonération rendu, à son profit ou à celui de l'agent percepteur, par le Ministre des affaires étrangères, après imputation sur son budget de la somme faisant l'objet de l'exonération, soit enfin un arrêté de débet pris par le même ministre contre l'agent percepteur en cause ; ce dernier arrêté est appuyé de la preuve de sa notification à l'agent judiciaire du Trésor et à la direction générale de la comptabilité publique.

Art. 91. — En cas de mutation de l'agent comptable dans le courant de l'année, le compte annuel est divisé suivant la durée de la gestion des différents titulaires, et chacun d'eux rend séparément le compte des opérations retracées dans ses écritures.

Art. 92. — L'agent comptable sorti de fonctions ou ses ayants cause, pour obtenir le remboursement du cautionnement réalisé en exécution de l'article 82, doivent produire:

1° Une expédition de l'arrêt de quitus de la Cour des comptes, délivrée par le greffier en chef ;

2° Le certificat de libération définitive, délivré par le directeur général de la comptabilité publique, en exécution de l'ordonnance du 22 mai 1825.

TITRE IX. — Dispositions diverses.

Art. 93. — La direction des affaires commerciales conserve dans ses attributions la correspondance administrative ressortissant au service des chancelleries, la préparation, la publication et la révision des tarifs, la rédaction et l'envoi des instructions relatives à leur mise en vigueur, à leur interprétation et à leur application.

Art. 94. — La direction de la comptabilité au ministère des affaires étrangères contrôle l'application des tarifs et les opérations de comptabilité effectuées dans les postes diplomatiques et consulaires. Elle a dans ses attributions les questions relatives au change de perception. Elle poursuit auprès des agents le redressement des erreurs de comptabilité et la rectification des perceptions reconnues irrégulières.

Art. 95. — Seront abrogées toutes dispositions contraires à celles contenues dans le présent décret, à partir de sa mise en vigueur, dont la date sera ultérieurement fixée [1].

1. L'ensemble des dispositions contenues dans le décret du 14 août 1880 a été mis en vigueur à partir du 1er janvier 1881.

Art. 96. — Les ministres des affaires étrangères, de la marine et des finances, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 14 août 1880.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :
Le Ministre de la marine et des colonies,
JAURÉGUIBERRY.

Le Ministre des finances,
J. MAGNIN.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. de FREYCINET.

FRAIS DE VOYAGE
(Décret du 26 avril 1882.)

Paris, le 25 avril 1882.

Monsieur le Président,

Le Ministère des affaires étrangères liquide d'une manière différente les dépenses des voyages effectués par les agents diplomatiques ou consulaires, par terre ou par mer.

Les voyages par terre sont l'objet d'une indemnité *à forfait,* d'après un tarif myriamétrique avantageux pour les agents célibataires, mais souvent insuffisant pour les agents mariés et pères de famille. Les frais de route par mer sont soldés sur états et pièces justificatives dont le contrôle nécessite un examen minutieux et parfois difficile.

Il semble que le système le plus simple et le plus pratique consisterait à rembourser aux agents le montant exact de leurs billets de chemins de fer, voitures publiques et paquebots, avec une majoration variable suivant leur grade et destinée à couvrir toutes les dépenses accessoires. Cette majoration serait naturellement moins considérable pour les voyages maritimes ou fluviaux, où il n'y a en principe aucun frais de logement ou de nourriture; elle serait établie de manière à tenir compte de certaines dépenses identiques pour tous les voyages, qu'ils soient de petit ou de grand parcours. Enfin, ladite majoration servirait de base pour la fixation de l'indemnité qu'il y a lieu d'attribuer à l'agent qui, se rendant pour la première fois à sa résidence officielle ou la quittant définitivement pour toute autre cause que sa démission ou sa révocation, justifierait du transport d'un mobilier. Dans les mêmes cas, les frais de route de sa femme et de ses ascendants ou descendants qui vivent sous son toit, ainsi que ceux d'un nombre de domestiques déterminé d'après son grade, seraient à la charge du ministère des affaires étrangères.

Le tarif myriamétrique est actuellement la base du règlement des voyages des courriers de cabinet, qui trouvent dans ce mode de liquidation un complément de traitement. Je considérerais comme une mesure de bonne administration, en même temps que comme un acte de justice envers ces agents, dont le zèle et le dévouement ne se sont jamais démentis, de porter leurs appointements au chiffre normal de 3,000 fr. Il ne leur serait dès lors alloué, en plus que le montant des tickets, le prix du transport des valises et une indemnité de 30 fr. par chaque journée de voyage.

J'ai la confiance que ces diverses réformes n'entraîneraient aucun surcroît de dépenses; j'espère même qu'elles donneraient lieu à des bonifications dont l'emploi est tout indiqué. Dans les conditions actuelles, les agents sans fortune qui acceptent

des postes éloignés se trouvent plus tard, s'ils sont mariés, dans l'impossibilité de subvenir aux dépenses d'un voyage de congé en France. Nombre d'entre eux ont ainsi compromis leur santé ou perdu toute communion d'idées et de sentiments avec la mère patrie, lorsqu'ils ne se sont pas résignés à solliciter un changement de résidence au détriment de leurs intérêts et du service. Il serait à souhaiter que le ministère des affaires étrangères fût en mesure de reconnaître à ses agents droit à un congé tous les trois ans, avec frais de voyage payé pour eux et leur famille. En attendant qu'il soit possible d'atteindre ce résultat, je vous propose de décider que les agents d'un grade inférieur à celui de consul général, résidant hors d'Europe, et qui n'auraient pas quitté leur poste depuis trois ans au moins, pourront obtenir une subvention pour venir en congé avec leur famille en France, lorsque la situation du chapitre 6 (Frais de voyages et de courriers) du budget du ministère des affaires étrangères le permettra.

Si vous approuvez les vues que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, je vous prie de vouloir bien apposer votre signature sur le projet de décret ci-annexé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 7 de l'arrêté du 28 vendémiaire an VI, concernant les frais de voyages des agents politiques et consulaires;

Vu les décisions ministérielles, en date des 27 novembre 1847 et 30 septembre 1859, établissant un tarif myriamétrique pour les parcours en chemin de fer;

Vu le règlement de comptabilité du ministère des affaires étrangères, en date du 1er octobre 1867, rendu en exécution du décret du 31 mai 1862, sur la comptabilité publique,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les agents rétribués du ministère des affaires étrangères, dûment autorisés ou invités à se déplacer dans un intérêt de service, auront droit au remboursement de leurs frais de voyage par la plus économique des voies directes de terre ou de mer.

ART. 2. — Le remboursement des frais de voyage comprendra le montant des tickets de chemins de fer, voitures publiques et paquebots, augmenté d'une majoration destinée à couvrir toutes les dépenses accessoires de bagages, hôtels, etc.

ART. 3. — Ladite majoration, calculée sur le prix intégral du ticket de 1re classe, est fixée à :

50 p. 100 pour les Ambassadeurs;

40 p. 100 pour les Ministres plénipotentiaires;

35 p. 100 pour les Conseillers d'ambassade et Consuls généraux;

30 pour 100 pour les Secrétaires et Consuls de 1re et de 2e classe;

25 p. 100 pour les Secrétaires de 3e classe, Consuls suppléants, Vice-Consuls, Chanceliers, Drogmans, et Interprètes;

20 p. 100 pour les Commis de chancellerie, de Drogmanat et d'Interprétariat et pour les autres agents.

Elle sera diminuée de 10 p. 100 de son montant lorsqu'il s'agira de voyages excédant 250 myriamètres.

ART. 4. — La majoration à l'article précédent sera réduite d'un tiers pour les parcours par voie maritime ou fluviale lorsque le prix du ticket comprendra les frais de nourriture des passagers.

ART. 5. — Si l'agent se rend pour la première fois à sa résidence officielle ou la quitte définitivement pour toute autre cause que sa démission ou sa révocation, il a droit au remboursement des frais de voyage :

1° En 1re classe, de sa femme et de ses ascendants ou descendants qui vivent sous son toit;

2° En 2e classe, de cinq domestiques pour les Ambassadeurs; trois domestiques pour les Ministres plénipotentiaires; deux domestiques pour les Conseillers d'ambassade et Consuls généraux; un domestique pour tous les autres agents, sauf les Commis de chancellerie, de Drogmanat et d'Interprétariat.

Les frais de voyage de chaque membre de la famille de l'agent sont réglés de la même manière que ceux de l'agent lui-même. La majoration pour les domestiques est de 10 p. 100 du prix des tickets de 2e classe sur tous les parcours.

Art. 6. — Dans les cas prévus par l'article précédent, l'agent sera remboursé des frais de transport de son mobilier, dont il devra justifier par lettres de voiture ou connaissements en règle.

Ce remboursement ne devra pas excéder les limites suivantes :

Pour l'agent se déplaçant seul, huit fois la majoration qui lui sera attribuée en vertu des articles 3 et 4 ci-dessus, selon les cas.

Pour l'agent se déplaçant avec sa famille, douze fois ladite majoration.

Toutefois, sous réserve des justifications requises, l'indemnité totale de transport du mobilier ne sera pas inférieure à 500 fr. pour les Ambassadeurs et Ministres plénipotentiaires et 300 fr. pour les autres agents; elle ne pourra dépasser, en aucun cas, 7,000 fr. pour les Ambassadeurs et les Ministres plénipotentiaires et 5,000 fr. pour les autres agents.

Art. 7. — Une indemnité extraordinaire pourra être allouée aux agents qui auraient été arrêtés pendant leur voyage par une circonstance de force majeure, et dans la fixation de cette indemnité il sera tenu compte du traitement dont ils jouiraient en cours de route.

Art. 8. — Les dépenses afférentes à des voyages exécutés, soit à bord des navires de l'État, soit dans des conditions anormales ou à travers des pays exigeant des moyens spéciaux de transport, sont remboursées aux agents sur états et pièces probantes.

Art. 9. — Les agents sont tenus de déclarer, dès leur arrivée à destination, le nombre et la qualité des personnes qu'ils ont emmenées avec eux, afin qu'il soit procédé au règlement définitif de leurs frais de voyage, déduction faite des avances qu'ils auraient reçues de ce chef.

Art. 10. — Les agents qui, pendant leur séjour en France où ils seraient venus à leurs propres frais, sont désignés pour un autre poste, ont droit au remboursement des dépenses du voyage avec transport de leur mobilier entre leur ancienne et leur nouvelle résidence dans les conditions ci-dessus déterminées.

Art. 11. — Les agents d'un grade inférieur à celui de Consul général, résidant hors d'Europe et qui n'auraient pas quitté leur poste depuis trois ans au moins, pourront obtenir une subvention pour venir en France avec leur famille lorsque la situation du chapitre 6 (Frais de voyages et de courriers) du budget du ministère des affaires étrangères le permettra.

Art. 12. — Les agents qui, pendant leur séjour en France, où ils seraient venus aux frais du département, seraient nommés à un nouveau poste, auront droit au remboursement de leurs dépenses de voyage personnelles de Paris à leur nouvelle résidence et au remboursement des dépenses de transport de leur mobilier de leur ancien à leur nouveau poste, dans les limites du maximum édicté par l'article 6.

Art. 13. — Les frais de retour en France de la famille d'un agent décédé sont réglés d'après l'allocation qu'il aurait obtenue pour lui et pour les siens, déduction faite des frais personnels du déplacement dudit agent.

Art. 14. — Les courriers de cabinet et les autres agents qui seront chargés de porter des dépêches recevront, outre le prix des tickets, une indemnité de 30 fr. par journée de voyage et, s'il y a lieu, le montant des dépenses occasionnées par le transport des valises.

Art. 15. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de

l'exécution du présent décret, dont les dispositions seront applicables à partir du 1er juillet 1882.

Fait à Paris, le 26 avril 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

RÈGLEMENT SUR LES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT.

(Décret du 30 novembre 1883.)

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les chefs des postes diplomatiques ou consulaires ont droit à une indemnité pour frais d'établissement.

ART. 2. — Cette indemnité est égale au tiers du traitement accordé à l'agent lorsque ce traitement est de 60,000 fr. et au-dessous. Lorsqu'il dépasse 60,000 fr., l'indemnité se détermine d'après une échelle décroissante, et les éléments qui la composent sont les suivants, savoir :

Le tiers des premiers 60,000 fr.;

Le tiers des quatre cinquièmes des seconds 60,000 fr.;

Le tiers des trois cinquièmes des troisièmes 60,000 fr.;

Le tiers des deux cinquièmes des quatrièmes 60,000 fr.;

Le tiers du cinquième de la portion excédant 240,000 fr.

En ce qui concerne les postes où il existe un hôtel appartenant à la France et pourvu du mobilier nécessaire, l'indemnité sera diminuée d'un cinquième.

ART. 3. — L'indemnité pour frais d'établissement s'ordonnance à l'époque où l'agent fait ses préparatifs de départ pour se rendre à son poste.

Elle s'acquiert par trois années de jouissance de tout ou partie du traitement du poste à compter du jour de l'installation de l'agent.

Dans les décomptes à intervenir, chaque mois représentera un trente-sixième. Les fractions de mois seront comptées pour un mois entier.

ART. 4. — L'agent qui cesse de toucher le traitement d'un poste continue néanmoins à acquérir l'indemnité qu'il a reçue :

S'il est placé d'office dans la position de disponibilité avec traitement;

S'il est admis d'office à faire valoir ses droits à la retraite;

S'il est appelé à remplir des fonctions diplomatiques ou consulaires ne lui donnant pas droit à une indemnité d'installation ;

S'il est nommé à un emploi de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères ou réemployé immédiatement dans une autre administration de l'État ;

S'il est appelé à un nouveau poste pendant un congé régulier. Dans ce dernier cas, il continue à acquérir l'indemnité jusqu'au jour de son installation dans sa nouvelle résidence.

ART. 5. — Si l'agent est retraité d'office ou meurt avant d'avoir pris le service du poste qui lui est assigné, et s'il est établi que des dépenses avaient été faites par lui en vue de sa prochaine installation, une portion de l'indemnité qu'il avait reçue ou devait recevoir pourra être attribuée à lui ou à ses héritiers par décision du Ministre : cette portion sera au moins de la moitié et au plus des deux tiers de l'indemnité.

Le bénéfice de cette disposition ne pourra être invoqué par l'agent mis à la retraite sur sa demande.

En cas de décès d'un agent après son entrée en fonctions, la part de l'indemnité restant à acquérir appartient définitivement à la succession.

Art. 6. — L'agent est tenu de reverser au Trésor le montant des trente-sixièmes non acquis de ses frais d'établissement en cas de démission, de révocation, de mise en retrait d'emploi ou de mise en disponibilité sans traitement.

Ce reversement est également exigé dans le cas où l'agent est mis, sur sa demande, à la retraite ou en disponibilité avec traitement et dans le cas où, rappelé pour des causes étrangères au mérite de ses services, il est considéré comme ne devant pas être réemployé. Toutefois, dans ces trois derniers cas, le reversement ne devra pas excéder les dix-huit trente-sixièmes de l'indemnité.

Art. 7. — Lorsqu'un agent est nommé à un nouveau poste avant d'avoir acquis entièrement l'indemnité à laquelle il avait droit dans sa précédente résidence, il y a lieu d'imputer sur l'indemnité nouvelle une somme égale au montant des trente-sixièmes qui lui restaient à acquérir.

Si la somme non acquise est supérieure à la nouvelle indemnité qu'il doit recevoir, l'agent ne sera pas tenu de reverser la différence.

Art. 8. — Lorsqu'un agent a reçu l'indemnité allouée pour un poste :

S'il est remplacé avant son départ et nommé à une résidence donnant droit à une indemnité moindre, il doit restituer immédiatement la différence ;

S'il est remplacé sans être appelé à une destination nouvelle, il reversera au Trésor toute la somme qu'il aura reçue. Dans ce dernier cas, si son remplacement provient de causes qui ne puissent lui être imputées, et qu'il ait déjà fait, de bonne foi, des dépenses d'établissement, une part de l'indemnité pourra lui être laissée par décision ministérielle. Cette part ne devra pas dépasser les deux cinquièmes de l'indemnité.

Art. 9. — Lorsque le traitement d'un poste est augmenté, le titulaire de ce poste reçoit une indemnité supplémentaire calculée sur le montant de cette augmentation, d'après les proportions fixées à l'article 2 du présent décret.

Ce supplément s'acquiert à dater du jour où l'augmentation commence à courir.

Art. 10. — Lorsqu'un chef de poste diplomatique ou consulaire aura accompli huit ans de séjour consécutif dans la même résidence, une seconde indemnité pour frais d'établissement pourra lui être allouée par décret rendu sur la proposition du Ministre.

Cette indemnité sera du sixième du traitement; elle sera soumise aux mêmes conditions que la première et commencera à courir du jour du décret de concession.

Dispositions spéciales applicables aux agents choisis en dehors de la carrière.

Art. 11. — Les chefs de poste diplomatiques ou consulaires choisis en dehors de la carrière et que le Ministre jugerait n'en devoir faire partie que temporairement auront droit néanmoins à l'indemnité pour frais d'établissement telle qu'elle est déterminée par les articles précédents; ils auront la faculté de la faire régler soit conformément aux dispositions ci-dessus établies, soit par avances successives, de la manière suivante, savoir :

Un tiers au moment où ils feront leurs préparatifs de départ pour se rendre à leur poste ;

Un second tiers après une année de résidence dans le même poste ;

Le dernier tiers au commencement de la troisième année de séjour.

Ces allocations partielles, une fois ordonnancées, seront considérées comme acquises, quand bien même la mission dont il s'agit viendrait à prendre fin avant l'expiration de l'une quelconque des périodes auxquelles elles correspondent.

Art. 12. — Lorsque, après avoir reçu la première allocation partielle, les agents mentionnés à l'article précédent seront, antérieurement à leur départ, nommés à un autre poste donnant droit à une indemnité moins élevée, ils devront reverser au Trésor ce qu'ils auront touché en trop ; dans le cas contraire, il leur sera tenu compte de la différence.

Art. 13. — Lorsque, avant de se mettre en route pour se rendre à destination, ces agents seront remplacés sans être chargés d'une autre mission, ou s'ils meurent pen-

dant cette même période, et s'il est reconnu que des dépenses d'établissement avaient déjà été faites par eux, la portion d'indemnité qu'ils auraient reçue pourra leur être conservée ou être considérée comme appartenant à leurs héritiers.

Dans le cas où ils n'auraient pas encore effectué de dépenses en vue de leur installation, le premier tiers de l'indemnité devra être reversé au Trésor.

Art. 14. — Si le traitement du poste dont la direction leur a été confiée vient à être augmenté, ils auront droit à une indemnité supplémentaire calculée conformément aux dispositions de l'article 9 du présent décret. Cette indemnité sera également ordonnancée en trois fois, savoir :

Un premier tiers le jour où l'augmentation commencera à courir ;

Un second tiers au bout d'une année ;

Le dernier tiers au bout de deux années.

Les portions de l'indemnité supplémentaire sont soumises aux mêmes règles que les fractions de l'indemnité principale.

Art. 15. — Sont et demeurent abrogés les décrets des 9 avril 1870, 1er juin 1872, 20 septembre 1873, 30 avril 1880 et 28 février 1881.

Art. 16. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 30 novembre 1883.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Jules FERRY.

TRAITEMENTS DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES EN ACTIVITÉ, EN CONGÉ, RETENUS PAR ORDRE OU POUR CAUSE DE MALADIE ; TRAITEMENTS SPÉCIAUX TEMPORAIRES ; DROITS DES INTÉRIMAIRES, ETC.

(Décret du 2 janvier 1884.)

Paris, le 2 janvier 1884.

Monsieur le Président,

En vertu du décret du 17 juillet 1882, les émoluments alloués aux agents diplomatiques et consulaires ont été divisés en traitements personnels d'après le grade, et en frais de représentation afférents au poste. Cette combinaison répondait à un vœu exprimé dans le sein de la commission du budget, à la Chambre des députés, et ne soulevait par elle-même, au point de vue de la comptabilité, aucune objection de principe.

Mais, tout en déclarant qu'il ne lui semblait pas possible d'en différer plus longtemps l'épreuve, le département des affaires étrangères reconnaissait que, dans la mise en œuvre, il fallait s'attendre à des difficultés. Lorsqu'on a voulu pourvoir aux mesures d'exécution pour l'exercice budgétaire de 1883, l'on n'a pas tardé à s'apercevoir que ces difficultés étaient sur certains points à peu près insurmontables. C'est ainsi que l'on a dû ajourner, par un décret du 30 décembre 1882, toute modification pour les traitements du personnel consulaire, au moment même où le décret du 17 juillet allait entrer en vigueur.

Le département n'en a pas moins tenu à appliquer le nouveau système, dans toutes ses dispositions, aux émoluments diplomatiques, et le budget du dernier exercice a été remanié sur cette base.

Nous connaissons aujourd'hui les résultats de l'expérience ainsi tentée. La réforme a soulevé des plaintes nombreuses, sans que l'on puisse dire qu'elle ait produit aucun avantage.

L'État, en rétribuant largement les représentants de la France au dehors, a voulu les mettre en position de soutenir leur rang, et d'en remplir dignement toutes les

obligations. Mais, en ce qui concerne la manière de s'acquitter de ce devoir, le sentiment des convenances de leur situation semble être la meilleure des garanties.

D'ailleurs, le traitement de grade étant seul soumis à la retenue pour les retraites, il en résulte pour le Trésor une perte certaine, qui ne saurait être compensée par les reversements éventuels auxquels pourrait donner lieu le non-emploi d'une partie de la somme affectée aux frais de représentation. La déclaration exigée des agents en fin d'année, à titre de pièce justificative, met leur dignité en cause, sans permettre d'exercer aucun contrôle efficace.

Ces inconvénients ont fixé l'attention des commissions du budget durant la dernière session parlementaire. Le rapporteur de la commission de la Chambre des députés estime que la réforme est plus apparente que réelle, et pourrait bien n'avoir d'autre effet que de compliquer la comptabilité, et de placer les agents dans une situation difficile, au point de vue des déclarations à faire. De son côté, le rapporteur de la commission du Sénat émet un jugement semblable sur la division des traitements diplomatiques.

« Nous sommes portés, dit-il, à croire qu'il n'y a pas avantage à procéder, comme on le fait actuellement, par distinction, et il ne vous échappera pas que ce mode de rémunération peut placer les hommes considérables qui ont la haute mission de représenter un grand pays comme la France, dans une situation délicate. Il est inutile d'insister. Il y avait seulement convenance à poser la question. M. le rapporteur du budget à la Chambre des députés nous en avait donné l'exemple. »

L'opinion du Parlement s'est ainsi manifestée, sans même attendre le terme de l'exercice 1883.

Dans ces conditions, il ne me paraît pas possible de maintenir plus longtemps un système qui, au surplus, n'avait été appliqué qu'à titre d'essai, et je crois nécessaire de revenir dès à présent au régime antérieur.

Mon intention, toutefois, n'est pas d'abroger celles des dispositions du décret du 17 juillet 1882 qui ont réglé la situation des conseillers et des secrétaires d'ambassade, chargés, pendant l'absence des chefs de mission, des gestions intérimaires. Je m'associe, au contraire, entièrement aux vues qui ont dicté ces améliorations, et je n'hésite pas à vous proposer de les consacrer de nouveau dans le projet de décret ci-annexé que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

JULES FERRY.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les émoluments des agents diplomatiques et consulaires sont réunis en un traitement unique, sans distinction entre les frais de représentation et le traitement de grade.

ART. 2. — La jouissance du traitement intégral alloué à un poste diplomatique ou consulaire court, au profit du nouveau titulaire, à partir du jour de son installation, si le service de ce poste est vacant; à dater du lendemain de sa prise de service, dans le cas contraire.

ART. 3. — Lorsqu'un emploi est sans titulaire ou que le titulaire est absent de son poste, la jouissance d'une partie du traitement et des émoluments attachés à cet emploi peut être accordée à toute personne appelée à remplir l'intérim, laquelle supporte alors les charges incombant au titulaire de l'emploi ; néanmoins, les retenues pour le service des pensions civiles ne sont exercées qu'autant que l'intérimaire fait partie d'une classe d'agents soumis au régime de ces retenues.

ART. 4. — Les droits d'un titulaire d'emploi ou d'un intérimaire à la jouissance du

traitement s'éteignent le lendemain du jour de la cessation du service, par suite soit de la remise de ce service entre les mains du successeur, soit de décès, soit de mise à la retraite, en disponibilité ou en retrait d'emploi, démission, révocation, suspension ou abandon des fonctions.

Le fonctionnaire mis soit en disponibilité, soit à la retraite, et l'agent démissionnaire peuvent être maintenus momentanément en fonctions lorsque l'intérêt du service l'exige.

Art. 5. — Les agents diplomatiques et consulaires peuvent obtenir, par décision ministérielle, l'autorisation de s'absenter pendant quinze jours en conservant la jouissance de leur traitement intégral. Cette période de quinze jours comprend la durée du voyage d'aller et retour.

Toutes les fois que les agents, après avoir demandé et obtenu une autorisation d'absence de quinze jours, outrepassent ce terme, ils perdent tout droit au bénéfice du paragraphe qui précède, et les intérimaires qui les ont remplacés reçoivent le quart du traitement des titulaires à dater du jour qui a suivi le départ de ces derniers.

Art. 6. — En dehors du cas prévu par l'article précédent, les agents diplomatiques et consulaires peuvent obtenir un congé dont la durée réglementaire ne doit pas excéder quatre mois pour ceux qui résident en Europe et six mois pour ceux qui sont placés hors du territoire européen. Le temps du voyage d'aller et retour ne sera ajouté à la durée du congé qu'au profit des agents qui n'auraient pas quitté leur poste depuis trois ans.

Art. 7. — Les agents diplomatiques et consulaires absents en vertu d'un congé jouissent de la moitié de leur traitement à compter du lendemain du jour où ils remettent le service jusques et y compris le jour où ils reprennent leurs fonctions.

Art. 8. — Les secrétaires, consuls suppléants, drogmans et interprètes auxquels sont allouées des indemnités supplémentaires n'ont plus droit à ces indemnités lorsqu'ils sont absents de leur poste pour toute autre cause que des raisons de service.

Art. 9. — N'ont droit à aucune portion de leurs émoluments, pendant la durée de leur absence, les agents qui ont quitté leur poste sans congé régulier ou autorisation du Ministre.

Il en est de même pour ceux qui, hors le cas de force majeure, n'ont pas rejoint leur poste à la date qui leur avait été assignée.

Art. 10. — Les agents diplomatiques et consulaires appelés en France par ordre, et dont le séjour se prolonge pour des raisons de service, peuvent jouir du demi-traitement pendant huit mois à dater du lendemain du jour où ils ont quitté leur résidence, si cette résidence est en Europe; pendant un an si elle est située hors d'Europe.

Art. 11. — Les agents rappelés ou retenus en France pour cause de guerre, de force majeure ou pour un motif politique, reçoivent, dans cette situation, le demi-traitement pendant un an.

Art. 12. — L'agent diplomatique ou consulaire venu en France en vertu d'un congé, pour cause de maladie dûment constatée, peut être autorisé, si ses fonctions ne sont pas remplies par un intérimaire, à conserver l'intégralité de son traitement pendant un temps qui ne peut excéder trois mois; pendant les trois mois suivants il peut, sur la production d'un nouveau certificat médical, obtenir une prolongation de congé avec jouissance du demi-traitement.

Lorsque l'agent a remis le service à un intérimaire, il n'a droit qu'au demi-traitement pendant les deux périodes de trois mois mentionnées ci-dessus. La remise de service est obligatoire pour les agents percepteurs.

Art. 13. — Les agents diplomatiques et consulaires retenus en France par ordre, après un congé dont la durée réglementaire est épuisée, continuent à recevoir la moitié de leurs émoluments pendant quatre mois si leur résidence est située en Europe, pendant six mois s'ils résident hors du territoire européen.

Art. 14. — Si, au terme d'un congé ordinaire, un agent diplomatique ou consulaire se trouve retenu en France pour cause de maladie, il peut, en vertu de certificats médicaux, conserver la jouissance du demi-traitement pendant deux périodes consécutives de trois mois.

Art. 15. — A l'expiration des diverses périodes indiquées dans les articles 10, 11, 13 et 14, les agents qui continuent à être retenus en France et qui ne sont pas remplacés peuvent être admis, par décision ministérielle, à jouir pendant un an au plus d'allocations spéciales graduées ainsi qu'il suit :

	Par an.	
Ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de 1re classe	20,000	Ou le demi-traitement s'il est d'un chiffre inférieur.
Ministres plénipotentiaires de 2e classe	15,000	
Conseillers d'ambassade et consuls généraux	9,000	
Secrétaires d'ambassade et consuls de 1re classe	6,000	
Secrétaires d'ambassade et consuls de 2e classe	5,000	
Secrétaires d'ambassade de 3e classe et consuls suppléants	2,500	
Vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 1re classe	3,000	
Vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 2e classe	2,500	
Chanceliers, drogmans et interprètes de 3e cl.	2,000	
Commis de chancellerie, de drogmanat et d'interprétariat	1,500	Ou leurs appointements même s'ils sont d'un chiffre inférieur.

Art. 16. — Les agents privés de leurs fonctions par suite de la suppression des postes ou emplois dont ils étaient titulaires peuvent être admis, par décisions ministérielles, à jouir de l'allocation spéciale fixée par l'article précédent, pendant cinq ans à compter du jour où leur traitement cesse de figurer au budget.

Art. 17. — Les agents remplissant par intérim des fonctions diplomatiques ou consulaires reçoivent la moitié du traitement affecté à ces fonctions ; mais ils n'ont plus droit, dans cette situation, qu'à la moitié de leur traitement personnel.

Art. 18. — Les commis de chancellerie, de drogmanat et d'interprétariat appelés à faire un intérim peuvent, s'ils ne sont pas eux-mêmes remplacés dans leur emploi, conserver l'intégralité de leur traitement personnel, tout en recevant la moitié des émoluments attribués aux agents qu'ils remplacent.

Art. 19. — Le chef de poste diplomatique autorisé à s'absenter de sa résidence pour un temps excédant quinze jours, mais ne dépassant pas deux mois, n'aura à laisser à la disposition du chargé d'affaires qu'un cabinet de travail et le local affecté au service de la chancellerie. Si le congé doit excéder deux mois, le chef de mission devra fournir à l'intérimaire les moyens de satisfaire aux exigences de sa position officielle. Il mettra, à cet effet, à la disposition de ce dernier les parties de son habitation et les objets mobiliers, y compris le service de table, qui sont nécessaires pour constituer un état de maison convenable.

Art. 20. — Lorsque le titulaire du poste diplomatique ne sera pas en mesure de remplir les obligations que lui impose l'article précédent, il indemnisera le chargé d'affaires en lui abandonnant le huitième du traitement intégral du poste.

En cas de vacance de l'emploi de chef de mission, une indemnité équivalente pourra être attribuée au chargé d'affaires par le département des affaires étrangères. Le loyer de l'ambassade ou de la légation sera remboursé sous forme d'indemnité de logement à l'intérimaire.

Art. 21. — Les agents du service extérieur appelés à une autre résidence et qui, avant de se rendre à leur nouveau poste, sont retenus à Paris par ordre ou jouissent d'un congé régulier, ont droit au demi-traitement de ce poste, et peuvent même,

si ce demi-traitement n'est pas disponible, recevoir la moitié du traitement affecté à leur ancienne résidence; mais, dans le cas où ni l'un ni l'autre de ces traitements ne sont vacants, les agents dont il s'agit ne peuvent prétendre à aucune espèce d'indemnité équivalente.

Les mêmes dispositions s'appliquent également aux agents se rendant à leur nouveau poste pendant la durée de leur voyage.

Art. 22. — Le chef d'une mission diplomatique autorisé à quitter le lieu de sa résidence officielle pour accompagner le souverain auprès duquel il est accrédité, conserve son traitement intégral pendant toute la durée du voyage.

Art. 23. — Les remises de 5 p. 100 accordées aux vice-consuls et aux chanceliers sur leurs recettes de chancellerie sont soumises aux mêmes règles que les traitements fixes. Néanmoins, lorsque, dans le courant d'une année, plusieurs agents percepteurs se sont succédé dans un même poste, la part de bonification afférente à chacun d'eux est calculée sur les recettes qu'il a effectuées, et non sur une partie des recettes de l'année, proportionnelle au temps de sa gestion.

De même, dans le cas où le titulaire d'une chancellerie est absent de son poste, la bonification à partager par moitié entre le titulaire et le gérant est calculée sur les recettes effectuées pendant l'intérim.

Art. 24. — Les décrets des 25 juin 1879 et 17 juillet 1882, sont et demeurent abrogés.

Art. 25. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 2 janvier 1884.

Jules Grévy.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Jules Ferry.

III. — Archives.

RÈGLEMENTS ÉLABORÉS PAR LA COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES.

Règlement général du 6 avril 1880.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu l'arrêté du 20 juillet 1874;

Vu le décret du Président de la République, en date du 7 février 1880;

Vu le procès-verbal de la séance de la Commission des archives diplomatiques du 17 mars 1880,

Arrête ce qui suit :

Première section.

Article premier. — Les personnes qui désireront être admises à consulter les correspondances ou documents conservés dans les archives des affaires étrangères devront adresser leur demande au ministre, en indiquant aussi exactement que possible l'objet de leurs recherches.

Art. 2. — Les communications seront faites sans déplacement des documents. Elles auront lieu dans un bureau spécial affecté à cet usage, situé en dehors des galeries, mais dépendant des archives, et où les personnes munies de l'autorisation du ministre pourront venir travailler.

Art. 3. — Les autorisations seront strictement personnelles. Toutefois, les recherches pourront être faites, au nom de la personne autorisée, par un tiers préalablement agréé par le directeur des archives.

Quiconque s'étant présenté en son propre nom serait ultérieurement reconnu pour être l'agent ou le prête-nom d'une personne non autorisée, et aurait de la sorte dissimulé sa véritable qualité, sera privé de l'autorisation qui lui avait été donnée.

Art. 4. — Les archives des affaires étrangères seront ouvertes aux recherches pour les deux périodes suivantes:

La première, comprise entre la date des plus anciens documents conservés dans le dépôt jusqu'au 14 septembre 1791;

La seconde, allant de cette dernière date à celle du 30 mai 1814.

Toute autorisation se référant à des documents appartenant à la première époque impliquera la faculté de prendre des extraits ou des copies, et d'en faire usage sans avoir à les soumettre au contrôle de la direction des archives. Les extraits ou copies de documents appartenant à la seconde époque seront remis, à la fin de chaque séance, à l'employé du dépôt chargé de cette partie du service pour être communiqués au directeur, à l'examen duquel ils devront être soumis.

Art. 5. — Les documents se référant aux époques postérieures ne pourront être communiqués qu'à titre exceptionnel, après examen spécial des demandes par la commission des archives, et sous les conditions déterminées par le ministre, pour chaque cas, suivant la nature des documents.

Art. 6. — L'autorisation de faire des recherches n'implique pas la faculté de copier intégralement, en vue d'une publication ultérieure, soit un manuscrit formant un tout, tel qu'un recueil de lettres, soit une série de documents ou de dépêches télégraphiques.

Celui qui voudra procéder à un travail de cette nature devra en demander l'autorisation, en faisant connaître exactement les documents ou correspondances qu'il a l'intention de publier.

Toute publication faite sans autorisation préalable entraînera, pour son auteur, l'exclusion des archives pour l'avenir, sans préjudice de l'action judiciaire qui pourrait être exercée contre lui.

Deuxième section.

Art. 7. — Le département des affaires étrangères contribuera, comme par le passé, à la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France,* en satisfaisant aux demandes du ministère de l'instruction publique ou en lui proposant la publication de documents propres à éclairer certaines phases de nos transactions diplomatiques ou de notre histoire nationale.

Art. 8. — Indépendamment de la disposition qui précède, le ministre des affaires étrangères favorisera, autant qu'il le jugera possible et convenable, la publication des correspondances et documents appartenant à ses archives, soit en les éditant directement, soit en accordant à des écrivains offrant les garanties nécessaires l'autorisation de les éditer en leur nom personnel et pour leur propre compte.

Art. 9. — La commission instituée par le décret du 7 février dernier sera appelée à donner son avis sur chacune des publications qu'il y aurait lieu de proposer ou d'autoriser en application des deux articles précédents.

Elle sera également consultée, lorsqu'il y aura lieu, sur les demandes de communication auxquelles se réfère l'article 1er ci-dessus.

Troisième section.

Art. 10. — Conformément aux principes consacrés par les dispositions édictées à diverses époques, notamment l'arrêt rendu en Conseil d'État le 23 septembre 1628, l'ordre royal du 12 mars 1740, le décret du 20 février 1809 et l'ordonnance du 18 août 1833, tout ambassadeur ou autre agent diplomatique ou consulaire, sera tenu, à l'expiration de ses fonctions, de laisser dans les archives de l'ambassade, de

la légation ou du consulat, et de remettre à son successeur, les correspondances et autres documents concernant les négociations ou affaires quelconques qu'il aura eu à traiter pendant la durée de sa mission.

Les ministres secrétaires d'État au département des affaires étrangères seront tenus à la même obligation en ce qui le concerne.

Les agents chargés d'une mission spéciale et temporaire remettront les correspondances ou autres documents relatifs à leur mission au dépôt des archives des affaires étrangères.

Art. 11. — En vue d'assurer, autant que possible, l'exacte observation de la disposition qui précède, chaque ambassadeur ou agent diplomatique ou consulaire nouvellement nommé devra être informé, avant de se rendre à son poste, de l'obligation où il sera, au terme de ses fonctions, d'opérer la remise des papiers relatifs aux affaires qu'il a eu à traiter, de déclarer qu'il ne garde aucune pièce originale, et de s'engager, dans le cas où il aurait pris des copies, à n'en rien publier sans y être autorisé, ainsi que le prescrit l'ordonnance du 18 août 1833.

Immédiatement après la promulgation du présent règlement, une circulaire sera adressée aux agents diplomatiques ou consulaires actuellement en fonctions pour leur rappeler les prescriptions de la même ordonnance.

Art. 12. — Après le décès de l'un des fonctionnaires désignés dans les dispositions qui précèdent, les papiers intéressant le service de l'État, tels que les copies de dépêches ou autres pièces qui se trouveraient dans sa succession, soit qu'il ait négligé d'en opérer la remise, soit qu'il ait cru devoir ne pas s'en dessaisir à cause de leur caractère strictement et personnellement confidentiel, seront restitués par ses héritiers au ministère des affaires étrangères et déposés dans un local spécial placé sous la garde immédiate du directeur.

Art. 13. — Le ministre des affaires étrangères aura recours, suivant les circonstances qu'il se réserve d'apprécier, soit à un appel amiable adressé aux héritiers de l'agent décédé, soit à l'apposition des scellés, pour effectuer le retour aux archives des papiers laissés par cet agent et appartenant à l'État.

Art. 14. — Dans tous les cas où, en dehors de l'initiative du département des affaires étrangères, les scellés auront été apposés après le décès d'un agent diplomatique ou consulaire, des mesures seront prises pour que la levée des scellés n'ait lieu qu'en présence d'un ou deux délégués de la direction des archives. Ces délégués seront munis d'un ordre du ministre leur donnant mission d'assister à la vérification des papiers dépendant de la succession, et de réclamer ceux qui devront être remis au département des affaires étrangères.

Art. 15. — Pour faciliter et assurer la mise à exécution des mesures prescrites par l'article précédent, il sera pourvu, au moyen d'une entente entre les administrations compétentes, à ce que les autorités administratives ou judiciaires informent sans délai le ministère des affaires étrangères du décès de tout agent diplomatique ou consulaire, ainsi que de l'apposition des scellés qui aurait eu lieu à son domicile.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. de FREYCINET.

Règlement intérieur de la salle des communications.

(Du 6 avril 1880.)

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu les procès-verbaux des séances du 17 et du 24 mars 1880, de la commission des archives diplomatiques,

Arrête ce qui suit:

Article premier. — La salle des communications est ouverte aux personnes au-

torisées par le ministre, de midi à cinq heures en été, et de midi à quatre heures en hiver.

Toutefois, pendant le mois de décembre, la clôture de la salle peut se faire exceptionnellement à trois heures et demie, quand le jour est insuffisant.

Art. 2. — La salle des communications est fermée :

1° Les dimanches et fêtes;

2° La semaine comprise entre le dimanche de Pâques et celui de Quasimodo;

3° Du 15 août au 15 octobre.

Art. 3. — Toute personne autorisée à travailler au dépôt des affaires étrangères devra s'entendre avec le chef de bureau chargé des communications de documents, sur l'époque à laquelle elle compte venir régulièrement.

Art. 4. — Toute personne qui aura, sans prévenir l'administration, interrompu ses recherches pendant un mois, perdra ses droits à la place qui lui aura été assignée dans la salle de travail.

Art. 5. — Les personnes admises dans la salle des communications ne devront ni se promener, ni causer à haute voix, ni fumer, ni rien faire qui puisse gêner les travailleurs.

Art. 6. — Il est interdit de prendre soi-même dans les armoires, dans les casiers ou sur les tables des employés, les volumes et les objets dont on désire se servir.

Art 7. — Les dernières communications doivent être demandées avant trois heures en hiver, et avant quatre heures en été.

Il ne sera pas communiqué plus de cinq volumes à la fois.

Art. 8. — Aucun carton rempli de pièces détachées ni aucun document non relié ne peuvent être communiqués sans autorisation spéciale et par écrit du directeur.

Art. 9. — Aucun document ne peut être reproduit par calque ou fac-similé sans une autorisation spéciale et par écrit du directeur.

Dans ce cas, on ne pourra employer que le crayon à la mine de plomb et le papier végétal à la gélatine.

Art. 10. — Les travailleurs sont responsables de la bonne conservation des documents tout le temps qu'ils leur sont communiqués.

Art. 11. — L'état des documents restitués par les travailleurs sera vérifié par les employés de l'administration présents dans la salle de travail.

Art. 12. — Personne ne pourra sortir de la salle de travail avec un livre, un cahier ou un portefeuille sans un laissez-passer signé du chef de bureau chargé de la surveillance de la salle, qui s'assurera que lesdits objets ne contiennent aucun papier appartenant au dépôt des archives.

A cet effet, les cahiers et portefeuilles devront être présentés ouverts au départ.

Art. 13 et dernier. — Toute infraction au présent règlement entraîne la suspension ou le retrait de l'autorisation accordée de travailler au dépôt des affaires étrangères.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES.

(Décrets des 10 février 1882 et 5 février 1884.)

Le Président de la République française, sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Vu le décret du 7 février 1880,

Décrète :

Article premier. — La Commission des archives diplomatiques se compose d'un président, de deux vice-présidents et de vingt-quatre membres.

Art. 2. — Le Directeur des affaires politiques et le Chef de la division des archives au Ministère des affaires étrangères font, en outre, partie de droit de cette commission.

Art. 3. — Les fonctions de secrétaire sont remplies par le chef du bureau historique à la division des archives; il pourra être assisté de deux secrétaires adjoints.

Art. 4. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 10 février 1882.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

Le Président de la République française,

Vu les décrets du 7 février 1880 et du 10 février 1882;

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — La Commission des archives diplomatiques est présidée par le Ministre des affaires étrangères.

Elle a trois vice-présidents.

Art. 2. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 5 février 1884.

Signé : Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Signé : Jules FERRY.

IV. — Comité des services extérieurs et administratifs.

COMPOSITION, ATTRIBUTIONS.

(Décrets des 20 avril 1880, 9 février 1882, 21 novembre 1883 et 10 mars 1884.)

I.

Le Président de la République française, sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, Président du Conseil,

Vu le décret du 23 janvier 1880 qui a modifié provisoirement la composition de ce comité, sous réserve d'une réorganisation ultérieure,

Décrète :

Article premier. — Le Comité des services extérieurs portera désormais le nom de « Comité des services extérieurs et administratifs », et comprendra dans sa composition tous les directeurs du département des affaires étrangères.

Un secrétaire ayant voix consultative pourra lui être adjoint par arrêté ministériel.

Art. 2. — Le président du Comité est désigné, chaque année, par le Ministre.

Art. 3. — Le Comité se réunit au moins une fois par semaine; il est tenu procès-verbal de ses délibérations.

ART. 4. — Il délibère sur toutes les affaires qui sont déférées à son examen par le Ministre et sur celles dont il est saisi par les directeurs eux-mêmes, afin d'assurer un complet accord entre tous les services du département.

ART. 5. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présen décret.

Fait à Paris, le 20 avril 1880.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République:
Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. DE FREYCINET.

II.

Le Président de la République française, sur la proposition du Président du Conseil Ministre des affaires étrangères,

Vu le décret du 20 avril 1880, relatif à l'organisation du Comité des services extérieurs et administratifs du ministère des affaires étrangères,

Décrète:

ARTICLE PREMIER. — Le chef de la division des archives et le chef de la division de la comptabilité au département siègent avec voix délibérative au Comité des services extérieurs et administratifs.

ART. 2. — Le sous-chef du cabinet du ministre remplit, auprès du Comité, les fonctions de secrétaire avec voix consultative.

ART. 3. — Le président du Comité est désigné, chaque année, parmi les directeurs.

ART. 4. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 février 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République:
Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. DE FREYCINET.

III.

Le Président de la République française, sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète:

ARTICLE PREMIER. — Le directeur du protocole et le chef du cabinet siègent avec voix délibérative au Comité des services extérieurs et administratifs.

ART. 2. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 21 novembre 1883.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République,
Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
JULES FERRY.

IV.

Le Président de la République française,

Vu les décrets des 1er février 1877, 20 avril 1880, 9 février 1882 et 21 novembre 1883, relatifs à l'organisation du Comité des services extérieurs et administratifs au Ministère des affaires étrangères,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — Le Comité des services extérieurs et administratifs est présidé par le Ministre des affaires étrangères.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement du Ministre, les fonctions de président sont exercées par le Directeur des affaires politiques, qui est délégué à cet effet.

Art. 3. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 10 mars 1884.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Jules FERRY.

CHAPITRE IX.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DEPUIS LE 1er JANVIER 1589

époque de la création, par le roi Henri III

DES QUATRE CHARGES DE SECRÉTAIRES D'ÉTAT A DÉPARTEMENT.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
1er janvier 1589.	1. REVOL (Louis de), intendant de l'armée de Provence, mort en 1594.	17 septemb. 1594.
17 septemb. 1594.	2 VILLEROI (Nicolas de Neufville, de) ambassadeur, grand-trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, mort en 1617.	1617.
1617.	3. PUYSIEUX (Pierre Brûlart, vicomte de), ambassadeur, mort en 1640.	4 février 1624.
1626.	4. PHÉLYPPEAUX D'HERBAUT (Reymond), seigneur de la Vrillière, secrétaire d'État, mort en 1629.	2 mai 1629.
2 mai 1629.	5. BOUTHILLIER (Claude), seigneur de Pons et de Fossigny, secrétaire d'État, mort en 1651.	1632.
1632.	6. BOUTHILLIER (Léon), comte de Chavigny et de Buzançais, secrétaire d'État, mort en 1652.	1643.
1643.	7. LOMÉNIE-BRIENNE (Henri-Auguste de), seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'État, mort en 1666.	3 avr. 1663.
3 avr. 1663.	8. LIONNE (Hugues de), marquis de Fresne, seigneur de Berny, ambassadeur, mort en 1671.	1er sept. 1671.
1er sept. 1671.	9. POMPONNE (Simon Arnauld, marquis de), ambassad., mort en 1699.	novembre 1679.
novembre 1679.	10. CROISSY (Charles Colbert, marquis de), ambassadeur, mort en 1696.	28 juillet 1696.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
28 juillet 1696.	11. **TORCY** (Jean-Bapt. Colbert, marquis de), secrét. d'État, membre du conseil de régence, mort en 1746.	24 sept. 1718.
24 septemb. 1718.	12. **DUBOIS** (Guillaume), cardinal, archevêque de Cambrai, premier ministre, mort en 1723.	20 février 1723.
20 février 1723.	13. **MORVILLE** (Charles-Jean-Baptiste de Fleurian d'Armenonville, comte de), secrétaire d'État, mort en 1750.	19 août 1727.
19 août 1727.	14. **CHAUVELIN** (Germain-Louis de), garde des sceaux, mort en 1762.	22 février 1737.
22 février 1737.	15. **AMELOT DE CHAILLOU** (Jean-Jacques), secrétaire d'État, membre de l'Académie française, mort en 1749.	26 avril 1744.
26 avril 1744.	16. **ARGENSON** (Réné-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'), conseiller d'État, intendant du Hainaut, mort en 1757.	3 janvier 1747.
3 janvier 1747.	17. **PUYSIEUX** (Louis Brûlart de Sillery, marquis de), ambassadeur, mort en 1771.	11 sept. 1751.
11 septemb. 1751.	18. **SAINT-CONTEST** (François-Dominique de), intendant de Bourgogne, mort en 1754.	24 juillet 1754.
24 juillet 1754.	19. **ROUILLÉ** (Antoine-Louis de), comte de Jouy, ministre de la marine, mort en 1761.	25 juin 1757.
25 juin 1757.	20. **BERNIS** (François-Joach. de Pierres, comte de), cardinal, membre de l'Académie franç., ambassad., mort en 1794.	1758.
1758.	21. **CHOISEUL-STAINVILLE** (Étienne-François, duc de), ambassadeur, mort en 1785.	1761.
13 octobre 1761.	22. **PRASLIN** (César-Gabriel de Choiseul, duc de), ambassadeur, mort en 1766.	5 avr. 1766.
5 av. 1766.	» Le duc **DE CHOISEUL-STAINVILLE**, pour la 2e fois.	24 septemb. 1770.
24 septemb. 1770.	23. **SAINT-FLORENTIN** (Louis Phélyppeaux, comte de), ministre de la Maison du roi, chargé du portefeuille des affaires étrangères, mort en 1777.	6 juin 1771.
6 juin 1771.	24. **AIGUILLON** (Emmanuel-Armand de Vignerod du Plessis-Richelieu, duc d'), gouverneur de Bretagne, mort en 1780.	21 juillet 1774.
21 juillet 1774.	25. **VERGENNES** (Charles Gravier, comte de), ambassadeur, mort en 1787.	13 février 1787
13 février 1787.	26. **MONTMORIN-SAINT-HEREM** (Armand-Marc, comte de), ambassadeur, mort en 1792.	20 novemb 1791.
20 novemb. 1791.	27. **LESSART** (Claude-Valdec de), ministre de l'intérieur, mort en 1792.	10 mars 1792.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
10 mars 1792.	28. **DUMOURIEZ** (Charles-François), général de division, mort en 1823.	17 juin 1792.
17 juin 1792.	29. **CHAMBONAS** (Scipion-Louis-Joseph de La Garde, marquis de), lieutenant du roi en Languedoc, mort en 1807.	1er août 1792.
1er août 1792.	30. **SAINTE-CROIX** (Louis-Claude Bigot de), ministre plénipotentiaire, mort en 1803.	10 août 1792.
11 août 1792.	31. **LEBRUN** (Pierre-Martial), publiciste, mort en 1793.	21 juin 1793.
	La *Convention nationale*, par divers décrets, établit 24 comités dont les membres, pris dans son sein, étaient chargés de la direction des affaires ressortissant à chacun des anciens ministères supprimés par ces mêmes décrets. Par suite de cette organisation, les *Relations extérieures* furent successivement confiées à cinq commissaires (**DE FORGUES**, **HERMANN**, **BUCHOT**, **MIOT** et **COLCHEN**), du 21 juin 1793 au 6 novembre 1795, époque à laquelle le *Directoire*, succédant à la *Convention*, supprima les 24 comités, rétablit les ministères et confia celui des *Relations extérieures* au ministre plénipotentiaire Charles **DE LACROIX**, qui recommence la série des ministres.	
6 novemb. 1795.	32. **LACROIX** (Charles-Constant de), ministre plénipotentiaire, mort en 1805.	19 juillet 1797.
19 juillet 1797.	33. **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Charles-Maurice de), ancien député à l'Assemblée constituante, mort en 1838.	19 juillet 1799.
20 juillet 1799.	34. **REINHARD** (Charles-Frédéric), ministre plénipotentiaire, mort en 1837.	21 novemb. 1799.
22 novemb. 1799.	» **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Charles-Maurice de), pour la 2e fois.	17 juin 1807.
8 août 1807.	35. **CHAMPAGNY** (Jean-Baptiste Nompère, comte de), duc de Cadore, ambassadeur, mort en 1834.	16 avril 1811.
17 avril 1811.	36. **MARET** (Hugues-Bernard), duc de Bassano, ambassadeur, ministre secrétaire d'État, mort en 1839.	19 novemb. 1813.
20 novemb. 1813.	37. **CAULAINCOURT** (Armand-Augustin-Louis de), duc de Vicence, général de division, ambassadeur, mort en 1827.	2 avril 1814.
	Le 3 avril 1814, le *Gouvernement provisoire* nomme *Commissaire aux affaires étrangères* le comte **DE LAFOREST** (Antoine-Réné-Charles-Mathurin), ambassadeur, qui	

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	en a rempli les fonctions jusqu'au 13 mai suivant, date de l'ordonnance royale qui confia le *ministère des affaires étrangères* au prince **DE TALLEYRAND**.	
13 mai 1814.	» **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Charles-Maurice de), prince de Bénévent, pour la 3e fois.	10 sept. 1814.
11 septemb. 1814.	38. **JAUCOURT** (François, marquis de), pair de France, mort en 1852.	20 mars 1815.
21 mars 1815.	» **CAULAINCOURT** (duc de Vicence), pour la 2e fois. (Le Cte *Otto* et le Bon *Bignon,* sous-secrétaires d'État, 24 mars 1815.)	22 juin 1815.
23 juin 1815.	39. **BIGNON** (Pierre-Édouard, baron), ministre plénipotentiaire, mort en 1841.	7 juillet 1815.
8 juillet 1815.	» **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Charles-Maurice de), prince de Bénévent, président du Conseil, pour la 4e fois.	23 sept. 1816.
24 sept. 1816.	40. **RICHELIEU** (Armand-Emmanuel Du Plessis, duc de), pair de France, président du Conseil, mort en 1822.	28 décemb. 1818.
29 décemb. 1818.	41. **DESSOLLES** (Charles-Louis, marquis), général de division, pair de France, président du Conseil, mort en 1828. (*Gérard de Rayneval,* sous-secrétaire d'État, 17 octobre 1820.)	18 novemb. 1819.
19 novemb. 1819.	42. **PASQUIER** (Étienne-Denis, baron), pair de France, mort le 5 juillet 1862.	13 décemb. 1821.
14 décemb. 1821.	43. **MONTMORENCY** (Mathieu-Jean-Félicité, vicomte de), pair de France, mort en 1826.	27 décemb. 1822.
28 décemb. 1822.	44. **CHATEAUBRIAND** (François-Réné, vicomte de), ambassadeur, pair de France, membre de l'Académie française, mort en 1848.	5 juin 1824.
4 août 1824.	45. **DAMAS** (Ange-Hyacinthe-Maxence, baron de), lieutenant-général, mort le 6 mai 1862.	3 janvier 1828.
4 janvier 1828.	46. **LAFERRONNAYS** (Auguste-Ferron, comte de), ambassadeur, pair de France, mort en 1842.	22 avril 1829.
14 mai 1829.	47. **PORTALIS** (Joseph-Marie, comte), garde des sceaux, pair de France, mort en 1858. (Le Vte *de Marcellus,* sous-secrétaire d'État, 9 septembre 1829.)	7 août 1829.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
8 août 1829.	48. POLIGNAC (Armand-Jules, prince de), ambassadeur, pair de France, mort en 1847.	28 juillet 1830.
	Le 29 juillet 1830, le Gouvernement provisoire nomme le baron BIGNON *Commissaire au département des affaires étrangères.* Le 2 août suivant, le maréchal comte JOURDAN lui succède dans la même qualité jusqu'au 10 du même mois. Le 11 août 1830, une ordonnance royale confie le ministère des affaires étrangères au comte MOLÉ.	
11 août 1830.	49. MOLE (Mathieu-Louis, comte), pair de France, membre de l'Académie française, mort en 1857.	1er novemb. 1830.
1er novemb. 1830.	50. MAISON (Nicolas-Joseph, marquis), maréchal, pair de France, ambassadeur, mort en 1840.	16 novemb. 1830.
16 novemb. 1830.	51. SÉBASTIANI DE LA PORTA (Horace, comte), général de division, ambassadeur, député, mort en 1851.	10 octobre 1832.
10 octobre 1832.	52. BROGLIE (Victor, duc de), pair de France, ambassadeur, membre de l'Académie française, mort le 25 janvier 1870.	3 avril 1834.
3 avril 1834.	53. RIGNY (Henri, comte de), vice-amiral, pair de France, ambassadeur, mort en 1835.	12 mars 1835.
12 mars 1835.	» BROGLIE (duc de), président du Conseil, pour la 2e fois.	22 février 1836.
22 février 1836.	54. THIERS (Adolphe-Marie-Joseph), député, membre de l'Académie française, mort le 3 septembre 1877.	5 septemb. 1836.
5 septemb. 1836.	» MOLÉ (comte), président du Conseil, pour la 2e fois.	23 mars 1839.
23 mars 1839.	55. MONTEBELLO (Napoléon Lannes, duc de), pair de France, ambassadeur.	12 mai 1839.
12 mai 1839.	56. SOULT (Jean de Dieu), duc de Dalmatie, maréchal, pair de France, président du Conseil, mort en 1851.	1er mars 1840.
1er mars 1840.	» THIERS (Adolphe-Marie-Joseph), président du Conseil, pour la 2e fois.	29 octobre 1840.
29 octobre 1840.	57. GUIZOT (François), député, membre de l'Académie française, ambassadeur, mort le 12 septembre 1874.	24 février 1848.
25 février 1848.	58 LAMARTINE (Alphonse de), ancien député, membre de l'Académie française et du Gouvernement provisoire de 1848, mort le 28 février 1869.	10 mai 1848.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
10 mai 1848.	59. **BASTIDE** (Jules), représentant à l'Assemblée nationale, décédé le 2 mars 1879.	19 décemb. 1848.
19 décemb. 1848.	60. **DROUYN DE LHUYS** (Édouard), ancien député, représentant à l'Assemblée nationale, mort le 1er mars 1881.	2 juin 1849.
2 juin 1849.	61. **TOCQUEVILLE** (Alexis de), ancien député, représentant à l'Assemblée nationale, membre de l'Académie française, mort en 1859.	16 novemb. 1849.
16 novemb. 1849.	62. **LAHITTE** (Jean-Ernest Ducos, vicomte de), général de division, décédé le 22 septembre 1878.	9 janvier 1851.
9 janvier 1851.	» **DROUYN DE LHUYS**, pour la 2e fois.	24 janvier 1851.
24 janvier 1851.	63. **BRENIER** (Anatole, baron), conseiller d'État, directeur.	10 avril 1851.
10 avril 1851.	64. **BAROCHE** (Jules), ancien député, représentant à l'Assemblée nationale, mort le 29 octobre 1870.	26 octobre 1851.
26 octobre 1851.	65. **TURGOT** (Louis, marquis), ancien pair de France, mort le 1er octobre 1866.	28 juillet 1852.
28 juillet 1852.	» **DROUYN DE LHUYS**, sénateur, pour la 3e fois.	8 mai 1855.
8 mai 1855.	66. **COLONNA WALEWSKI** (Alexandre, comte), ambassadeur, sénateur, mort le 27 septembre 1868.	4 janvier 1860.
4 janvier 1860.	67. **THOUVENEL** (Antoine-Édouard), ambassadeur, sénateur, mort en 1866.	15 octobre 1862.
	(M. *Baroche* a rempli l'intérim du ministère du 5 au 24 janvier 1860.)	
15 octobre 1862.	» **DROUYN DE LHUYS**, sénateur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, pour la 4e fois.	1er sept. 1866.
1er sept. 1866.	68. **L. DE MOUSTIER** (marquis), ambassadeur, mort le 5 février 1869.	17 déc. 1868.
	(M. le marquis *de La Valette*, sénateur, ministre de l'intérieur, a rempli l'intérim du ministère du 1er septembre au 2 octobre 1866.)	

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
17 décemb. 1868.	69. **DE LA VALETTE** (marquis), sénateur, membre du Conseil privé, décédé le 1er mai 1881.	17 juillet 1869.
17 juillet 1869.	70. **DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS** (prince), ambassadeur, mort le 5 juin 1871.	2 janvier 1870.
2 janvier 1870.	71. **DARU** (Napoléon, comte), député.	14 avril 1870.
	(M. Émile *Ollivier*, député, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, a rempli l'intérim du ministère du 14 avril au 15 mai 1870.)	
15 mai 1870.	72. **GRAMONT** (Agénor, duc de), ambassadeur, décédé le 17 janvier 1880.	10 août 1870.
10 août 1870.	» **DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS** (prince), ambassadeur, pour la 2e fois.	4 sept. 1870.
4 sept. 1870.	73. **FAVRE** (Jules), député, membre de l'Académie française, décédé en 1879.	2 août 1871.
	(Cte *de Chaudordy,* ministre plénipotentiaire, a été délégué, pour les affaires étrangères, au gouvernement de la Défense nationale à Tours et à Bordeaux, du 13 septembre 1870 au 10 mars 1871.)	
2 août 1871.	74. **DE RÉMUSAT** (Charles, comte), ancien ministre, membre de l'Académie française, mort le 6 juin 1875.	26 mai 1873.
26 mai 1873.	75. **BROGLIE** (duc de), vice-président du Conseil des ministres, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Académie française.	26 nov. 1873.
26 nov. 1873.	76. **DECAZES** (duc), duc de Glucksbjerg, député, ambassadeur.	23 nov. 1877.
23 nov. 1877.	77. **DE BANNEVILLE** (Gaston-Robert, marquis), ancien ambassadeur, décédé le 13 juin 1881.	13 déc. 1877.
13 déc. 1877.	78. **WADDINGTON** (W. H.), sénateur, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (président du Conseil, le 5 février 1879).	27 déc. 1879.
27 déc. 1879.	79. **FREYCINET** (Louis-Charles DE SAULCES DE), sénateur, président du Conseil.	23 sept. 1880.
23 sept. 1880.	80. **BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE** (Jules), sénateur, membre de l'Institut.	14 nov. 1881.
	(Cte Horace *de Choiseul*, député, sous-secrétaire d'État, 28 septembre 1880.)	

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
14 nov. 1881.	81. GAMBETTA (Léon-Michel), député, président du Conseil, décédé le 31 décembre 1882.	30 janvier 1882.
	(Eugène *Spuller,* député, sous-secrétaire d'État, 14 novembre 1881.)	
30 janvier 1882.	» DE FREYCINET, sénateur, membre de l'Institut, président du Conseil, pour la 2e fois.	7 août 1882.
7 août 1882.	82. DUCLERC, sénateur, président du Conseil.	29 janvier 1883.
	(M. *Fallières,* député, président du Conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, a été chargé de l'intérim du ministère, du 29 janvier au 21 février 1883.)	
21 février 1883.	83. CHALLEMEL-LACOUR, sénateur, ancien ambassadeur.	20 nov. 1883.
	(M. Jules *Ferry,* député, président du Conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a rempli l'intérim du ministère du 16 juin au 1er juillet, du 16 au 29 septembre, du 8 au 20 novembre 1883.	
20 nov. 1883.	84. FERRY (Jules), député, président du Conseil.	30 mars 85

CHAPITRE X.

AMBASSADEURS

ENVOYÉS EXTRAORDINAIRES ET MINISTRES PLÉNIPOTENTIAIRES
MINISTRES RÉSIDENTS
ET CHARGÉS D'AFFAIRES DE FRANCE A L'ÉTRANGER

DE 1815 A 1884.

ALLEMAGNE (Empire d').

MM.

Le marquis de Gabriac, chargé d'affaires	31 mai 1871
Le vicomte de Gontaut-Biron, ambassadeur	1er juin 1873
Le comte de Saint-Vallier, ambassadeur	24 décembre 1877
Le baron de Courcel, ambassadeur	27 décembre 1881

AMÉRIQUE CENTRALE (comprenant les républiques de Guatemala, Nicaragua, Costa-Rica, San-Salvador, Honduras).

MM.

Cochelet, chargé d'affaires et consul général	26 octobre 1831
Mahelin, chargé d'affaires	30 octobre 1835
Levasseur, chargé d'affaires	6 décembre 1842
Baradère, chargé d'affaires	8 septembre 1843
Angrand, chargé d'affaires	25 avril 1851
Le vicomte de Botmiliau, chargé d'affaires	6 juin 1856
Tallien de Cabarrus, chargé d'affaires	7 janvier 1863
Dabry de Thiersant, chargé d'affaires	4 février 1878
Le Brun, chargé d'affaires par intérim	14 mai 1883
Le même, chargé du consulat général	1er mai 1884

ARGENTINE (Confédération).

(VOIR AUSSI PARAGUAY.)

MM.

Le comte de Lurde, ministre plénipotentiaire	7 décembre 1841
Le baron Deffaudis, envoyé extr. et minist. plénipot. (avec une miss. spéc.)	20 mars 1845
Le chevalier Le Moyne	24 mai 1853
Lefebvre de Bécourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 février 1856
Noël, ministre plénipotentiaire	28 novembre 1866
Ducros-Aubert, ministre plénipotentiaire	28 octobre 1872
Le comte Amelot de Chaillou, envoyé extraordin. et ministre plénipotentiaire	18 décembre 1878
De Vienne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 mars 1882
Rouvier, chargé d'affaires	26 août 1882
Imbert, chargé d'affaires	26 mai 1883
Rouvier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 novembre 1883

AUTRICHE-HONGRIE.

MM.

Le comte de Caraman, ambassadeur	2 mars 1816
Le duc de Laval-Montmorency, ambassadeur	30 mai 1828
Le comte de Rayneval, ambassadeur	9 octobre 1829

Le maréchal Maison, ambassadeur . . . . 23 septembre 1830
Le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur. 23 décembre 1832
Le comte de Flahault de la Billarderie, ambassadeur . . . . 9 septembre 1841
Pascal Duprat, envoyé en mission extraordinaire à Vienne et en Hongrie . . . 2 septembre 1848
De Lacour, chargé d'affaires provisoire. 21 avril 1849
Gustave de Beaumont, envoyé extr. et ministre plénip. (en mission temp.) . . . 17 septembre 1849
De La Cour, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 13 décembre 1849
Le baron de Bourqueney, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 17 février 1853
Le même, ambassadeur. . . . . 13 mai 1856
Le marquis de Moustier, ambassadeur . . . . 17 novembre 1859
Le duc de Gramont, ambassadeur . . . . 28 août 1861
Le prince de La Tour d'Auvergne, ambassadeur . . . . 16 juillet 1870
Le marquis de Banneville, ambassadeur . . . . 14 mars 1871
Le marquis d'Harcourt, ambassadeur. . . . . 3 septembre 1873
Le comte de Vogüé, ambassadeur. . . . . 8 mai 1875
Teisserenc de Bort, ambassadeur. . . . . 18 février 1879
Le comte Duchâtel, ambassadeur. . . . . 17 avril 1880
Le comte de Montmarin, chargé d'affaires. . . . . 17 février 1883
Le C[te] Foucher de Careil, ambassadeur. 4 août 1883

BADE (Grand-duché de).

MM.
Le comte de Montlezun, ministre plénipotentiaire. . . . . 5 juin 1816
Le comte René de Bouillé, ministre plénipotentiaire. . . . . 12 janvier 1831
Le comte de Mornay, ministre résident. 31 décembre 1832
De Bacourt, ministre résident . . . . 11 septembre 1835
Le marquis d'Eyragues, ministre résident. . . . . 25 novembre 1839
Le même, ministre plénipotentiaire. . . . . 18 février 1840
Le baron de Langsdorff, chargé de la légation. . . . . 11 avril 1845
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 29 octobre 1846
De Lutteroth, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 5 février 1848
Armand Lefebvre, ministre plénipotentiaire. . . . . 13 mars 1848
Benoît Champy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 26 janvier 1849
De Bassano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 18 mars 1849
Bernard d'Harcourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 14 décembre 1849
De Bassano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 24 décembre 1849
De Méneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 17 octobre 1851
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 4 février 1852
Engelhardt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 14 février 1852
Le comte de Marescalchi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 11 novembre 1852
Le baron de Talleyrand-Périgord, envoyé extraordin. et ministre plénipotent. 21 février 1854
De Montherot, ministre plénipotentiaire . . . . 25 juin 1859
Le vicomte des Méloizes-Fresnoy, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. 5 janvier 1862
Le marquis de Cadore, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 22 juin 1864
Le comte de Mosbourg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 4 mai 1867

(*La légation a été supprimée par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne en 1871.*)

BAVIÈRE.

MM.
Le comte de La Garde, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 16 juillet 1816
Le marquis de la Moussaye, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 20 avril 1821
Le comte de Rumigny, ministre plénipotentiaire. . . . . 26 août 1827
Le baron Moutier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 12 décembre 1830
Charles Bresson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 9 juin 1832
Le comte de Vaudreuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 23 décembre 1832
Le baron de Bourgoing, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 30 novembre 1834
Humann, chargé d'affaires. . . . . 10 mars 1848
Klein, chargé d'affaires . . . . 27 mai 1848
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 2 août 1848
Armand Lefebvre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 26 janvier 1849
Thouvenel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 18 novembre 1850
De Méneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 14 février 1852
Le marquis de Banneville, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . 7 décembre 1859
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 10 août 1861
Le vicomte Des Méloizes-Fresnoy, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. 22 juin 1864
Le marquis de Cadore, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 4 mai 1867
Lefebvre de Béhaine, chargé d'affaires . . . . 14 juillet 1871
Le comte de Montebello, chargé d'affaires. . . . . 5 août 1880
Mariani, chargé d'affaires . . . . 20 février 1882

BELGIQUE (Royaume de).

MM.	
Le lieutenant-général comte Belliard, envoyé extraordinaire et minist. plénipot.	août 1831
Le comte Septime de La Tour Maubourg, envoyé extraordin. et minist. plénip.	9 juin 1832
Sérurier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	29 octobre 1836
Le marquis de Rumigny, ambassadeur	16 juin 1840
Sérurier, chargé d'affaires	11 mars 1848
Bellocq, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	5 avril 1848
Quinette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	15 juin 1848
Le duc de Bassano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	26 janvier 1852
His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 janvier 1853
Adolphe Barrot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	22 juin 1853
Le comte de Montessuy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . .	24 août 1858
Le baron de Talleyrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . .	22 juin 1861
Le baron de Malaret, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . .	20 octobre 1862
Le marquis de Ferrière-Le-Vayer, envoyé extraordin. et minist. plénipotent.	13 octobre 1863
Le comte de Comminges-Guitaud, envoyé extraordinaire et ministre plénipot.	22 juin 1864
Le vicomte de La Guéronnière, envoyé extraordin. et ministre plénipotent. . .	18 août 1868
Berthémy (n'a pas occupé son poste)	18 juin 1870
De Laboulaye, chargé d'affaires	26 juin 1870
Tachard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	18 septembre 1870
Ernest Picard, député, ministre plénipotentiaire	10 novembre 1871
Le baron Baude, ministre plénipotentiaire	9 juin 1873
Le marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . .	20 octobre 1876
Le comte Duchâtel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	27 mars 1878
Decrais, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 mai 1880
Le comte de Montebello, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. .	10 février 1882

BRÉSIL (Empire du)

MM.	
Le duc de Luxembourg, chargé d'une mission avec le titre d'ambassad. extraord.	5 décembre 1815
Le marquis de Saint-Simon, ambassadeur.	9 novembre 1819
Hyde de Neuville, ambassadeur.	11 octobre 1820
Le marquis de Gabriac, ministre plénipotentiaire.	13 août 1826
Le baron Durand de Mareuil, ministre plénipotentiaire	4 novembre 1829
Le comte Alexis de Saint-Priest, envoyé extraordin. et minist. plénipotentiaire.	31 décembre 1832
De Pontois, minist. résident, ch. des fonctions d'env. extr. et ministre plénipot.	30 novembre 1834
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	11 septembre 1835
Sérurier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	4 août 1836
Le baron Rouen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	2 novembre 1836
Le baron de Langsdorff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . .	27 octobre 1841
De la Rosière, ministre plénipotentiaire, chargé par intérim de la légation. . .	9 février 1846
His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 octobre 1846
Adolphe Barrot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 février 1849
His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	18 septembre 1849
Le chevalier de Saint-Georges, ministre résident	20 février 1851
De Lisle de Siry, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 avril 1851
Le chevalier de Saint-Georges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. .	30 juin 1852
Le comte de Damrémont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . .	9 mars 1867
Le comte de Gobineau, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . .	24 juin 1868
De Vorges, chargé d'affaires par intérim	12 octobre 1871
Noël, ministre plénipotentiaire.	20 juin 1872
Le comte Amelot de Chaillou, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. . . .	2 mars 1882

CHILI.

MM.	
Limperani (Mathieu), consul général et chargé d'affaires.	4 février 1857
Flory, consul général et chargé d'affaires	10 octobre 1862
Le vicomte Treilhard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . .	19 octobre 1868
Le marquis de Ripert-Monclar, chargé d'affaires par intérim	19 février 1872
Le vicomte Brenier de Montmorand, ministre plénipotentiaire.	28 octobre 1872
Le baron d'Avril, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	27 janvier 1877
Pascal Duprat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 novembre 1882

CHINE.

MM.

De Lagrené, chargé d'une miss. avec les pouvoirs d'env. extraord. et min. plénip.	9 août 1843
Forth-Rouen (Alexandre), envoyé et chargé d'affaires	19 janvier 1847
De Bourboulon, ministre	20 février 1851
Bourée, ministre plénipotentiaire	15 avril 1852
De Bourboulon, ministre plénipotentiaire	19 octobre 1852
Le baron Gros, commissaire extraordinaire	14 mai 1857
De Bourboulon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	6 mars 1859
Le baron Gros, ambassadeur extraordinaire et haut commissaire	7 mars 1860
Berthemy, chargé de la légation comme ministre plénipotentiaire	14 octobre 1862
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 octobre 1863
Le comte de Lallemand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 novembre 1866
De Geofroy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 juin 1872
Le vicomte Brenier de Montmorand, envoyé extraord. et ministre plénipotent.	30 avril 1876
Bourée (Albert), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	23 janvier 1880
Tricou, chargé temporairement de représenter le gouvernement français comme envoyé extraordinaire	15 mai 1883
Patenôtre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	12 septembre 1883

COLOMBIE (États-Unis de).

MM.

Le comte d'Estourmel, ministre plénipotentiaire	13 mai 1831
Le Moyne, chargé d'affaires par intérim	1831
Le baron Gros, chargé d'affaires	16 février 1838
De Lisle, chargé d'affaires par intérim	18 novembre 1842
Le même, chargé d'affaires en titre	12 février 1850
Goury du Rosland, ministre plénipotentiaire	8 avril 1851
Le vicomte Treilhard, ministre plénipotentiaire	14 décembre 1866
Gœpp, chargé d'affaires et consul général	10 mars 1869
Desnoyers, chargé d'affaires et consul général	14 juin 1873
Troplong, chargé d'affaires et consul général	1er avril 1875
Forest, chargé d'affaires et consul général	18 septembre 1880
Lauen, chargé d'affaires et consul général	2 mars 1882

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT.

MM.

Le comte Reinhardt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Diète germanique et la ville libre de Francfort	1er décembre 1815
Bourjot, ministre plénipotentiaire près la Diète germanique	26 août 1829
De Cabre, ministre plénipotentiaire près la Diète germanique	20 juillet 1830
Alleye de Ciprey, ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique	29 décembre 1830
Le baron Deffaudis, envoyé extraord. et min. plénip. près la Diète germanique.	11 juillet 1839
Le marquis de Chasseloup-Laubat, env. ex. et min. plén. près la Conf. german.	27 octobre 1841
Le baron de Billing, envoyé extr. et min. plénipot. près la Conféd. germanique.	12 octobre 1847
Savoie, chargé d'affaires à Francfort	8 avril 1848
De Tallenay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Francfort	28 août 1848
Le comte de Montessuy, envoyé extr. et min. plénip. près la Conféd. germanique.	7 novembre 1855
Le même, envoyé extraord. et ministre plénipot. près la ville libre de Francfort.	15 décembre 1855
Le comte de Salignac-Fénelon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique et près la ville libre de Francfort	24 août 1858
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique et près la ville libre de Francfort	5 octobre 1864

(*La légation a été supprimée en 1866 lors de l'annexion de Francfort à la Prusse.*)

DANEMARK.

MM.

Le comte de la Ferronays, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	25 août 1817
Le comte de Montalembert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	21 octobre 1819
Le baron de Barante, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	19 juillet 1820
Le marquis de Saint-Simon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	11 octobre 1820
Le baron Mortier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 juin 1832
Le duc de Montebello, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	31 décembre 1832
Le baron de Talleyrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 juillet 1834
Le comte Alexis de Saint-Priest, envoyé extraordin. et min. plénipotentiaire.	18 juin 1838
Le baron de Billing, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire par int.	9 septembre 1843
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	21 janvier 1845
Le baron Burignot de Varennes, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	8 décembre 1847

De Cramayel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 juin 1848
Dotézac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	7 juillet 1848
Le vicomte de Saint-Ferriol, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	14 juillet 1869
Le comte de Ligniville, chargé d'affaires	12 janvier 1876
Le comte Duchâtel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 octobre 1876
Victor Tiby, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 mars 1878
Le vicomte de Croÿ, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	15 juin 1879

ÉQUATEUR.

MM.

De Mendeville, chargé d'affaires	12 février 1840
Le même, consul général et chargé d'affaires	20 septembre 1848
De Montholon, consul général et chargé d'affaires	20 mai 1850
Villamus, consul général et chargé d'affaires	3 mai 1854
Fabre, consul général et chargé d'affaires	8 janvier 1861
Chevalier de Saint-Robert, consul général et chargé d'affaires	6 décembre 1864
De Dulçat, consul général et chargé d'affaires	17 octobre 1868
Du Roscoat, consul général et chargé d'affaires	30 novembre 1872
Boulard, consul général et chargé d'affaires	1er octobre 1873
Duchesne de Bellecourt, consul général et chargé d'affaires	13 mars 1877
Héritte, consul général et chargé d'affaires	12 avril 1881
Pierret, consul général et chargé d'affaires	4 mars 1882

ESPAGNE.

MM.

Le comte de La Garde, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 avril 1821
Le marquis de Talaru, ambassadeur	1er juin 1823
Le marquis de Moustier, ambassadeur	3 juillet 1825
Le vicomte de Saint-Priest, ambassadeur	26 août 1827
Le comte d'Harcourt (Eugène), ambassadeur	23 octobre 1830
Le comte de Rayneval, ambassadeur	24 février 1832
Le comte de La Tour Maubourg (Septime), ambassadeur	15 septembre 1836
Le duc de Fezensac, ambassadeur	25 mars 1838
Le marquis de Rumigny, ambassadeur	7 juillet 1839
Le comte Mathieu de la Redorte, ambassadeur	16 juin 1840
De Salvandy, ambassadeur	9 septembre 1841
Le comte de Bresson, ambassadeur	6 novembre 1843
Piscatory, ambassadeur	10 décembre 1847
Le duc de Glücksbierg, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires	1847
De Lesseps (Ferdinand), ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires	10 avril 1848
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 septembre 1848
Le prince Bonaparte (Napoléon-Joseph), ambassadeur	10 février 1849
De Bourgoing (Paul), ambassadeur	26 décembre 1849
Le comte Colonna Walewski, ambassadeur	20 février 1851
Le général Aupick, ambassadeur	18 juin 1851
Le marquis Turgot, ambassadeur	12 mars 1853
Barrot (Adolphe), ambassadeur	24 août 1858
Mercier, ambassadeur	5 octobre 1864
Le marquis de Bouillé, ambassadeur	28 avril 1871
Le comte de Chaudordy, ambassadeur	19 septembre 1874
Le vice-amiral Jaurès, ambassadeur	11 décembre 1878
Le vicomte de Bresson, ministre plénipotentiaire, chargé de l'ambassade	16 février 1882
Andrieux, ambassadeur	13 mars 1882
Le baron des Michels, ambassadeur	30 octobre 1882

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

MM.

Hyde de Neuville, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 janvier 1816
(*Pas de titulaires pendant les années 1821 et 1822.*)	
Le baron Durand de Mareuil, ministre plénipotentiaire	1er juin 1823
Roux de Rochelle, ministre plénipotentiaire	4 novembre 1829
Sérurier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	22 octobre 1830
De Pontois, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 août 1836
De Bâcourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	25 novembre 1839
Pageot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire par intérim	24 septembre 1842
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 décembre 1847
Poussin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 juin 1848
Sain de Bois-le-Comte, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 octobre 1849
De Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 février 1851

Mercier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	7 décembre 1859
Le marquis de Châteaurenard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	5 octobre 1864
Le marquis de Montholon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	28 février 1865
Berthemy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 octobre 1866
Prévost Paradol, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	18 juin 1870
Le vicomte Treilhard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 juillet 1870
De Bellonet, chargé d'affaires par intérim	27 mars 1871
Le marquis de Noailles, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	12 mai 1872
Bartholdi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 décembre 1873
Outrey (Maxime), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	25 décembre 1876
Roustan, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	13 février 1882

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

MM.	
Le marquis d'Osmond, ambassadeur	29 novembre 1815
Le marquis de La Tour-Maubourg, ambassadeur	26 janvier 1819
Le duc Decazes, ambassadeur	20 février 1820
Le vicomte de Châteaubriand, ambassadeur	9 janvier 1822
Le prince de Polignac, ambassadeur	1er juin 1823
Le duc de Laval-Montmorency, ambassadeur	4 septembre 1829
Le prince de Talleyrand, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotent.	13 septembre 1830
Le baron de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	21 mai 1832
(Pendant l'absence du prince de Talleyrand, de juin à octobre.)	
Le comte Horace Sébastiani, ambassadeur	7 janvier 1835
Guizot, ambassadeur extraordinaire	9 février 1840
Le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur extraordinaire	9 septembre 1841
Le duc de Broglie, ambassadeur extraordinaire	11 mai 1847
De Tallenay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 avril 1848
Gustave de Beaumont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	7 août 1848
Le vice-amiral Cécille, ambassadeur	2 janvier 1849
Drouyn de Lhuys, ambassadeur extraordinaire en mission temporaire	5 juillet 1849
Le même, ambassadeur extraordinaire en mission temporaire	2 février 1850
Le même, ambassadeur extraordinaire en mission temporaire	29 juin 1850
Le général Aupick, ambassadeur	20 février 1851
Colonna Walewski, ambassadeur	18 juin 1851
De Persigny, ambassadeur	7 mai 1855
Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, ambassadeur	23 mars 1858
De Persigny, ambassadeur	9 mai 1859
Le général comte de Flahault de la Bellarderie, ambassadeur	26 novembre 1860
Le baron Gros, ambassadeur	14 novembre 1862
Le prince de la Tour d'Auvergne, ambassadeur	13 octobre 1863
Le marquis de La Valette, ambassadeur	21 juillet 1869
Le duc de Broglie, ambassadeur	19 février 1871
Gavard, chargé d'affaires par intérim	31 mars 1871
Le comte Bd d'Harcourt, ambassadeur	1er mai 1872
Le duc Decazes, ambassadeur	20 septembre 1873
De la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, ambassadeur	4 décembre 1873
Comte de Jarnac, ambassadeur	28 août 1874
Gavard, ministre plénipotentiaire par intérim	24 avril 1875
Le marquis d'Harcourt, ambassadeur	8 mai 1875
Le comte de Montebello (G.), ministre plénipotentiaire par intérim	31 décembre 1878
Le vice-amiral Pothuau, ambassadeur	18 février 1879
Léon Say, ambassadeur	30 avril 1880
Challemel-Lacour, ambassadeur	11 juin 1880
Tissot, ambassadeur	21 février 1882
Waddington, ambassadeur	18 juillet 1883

GRÈCE.

MM.	
Rouen (Achille), résident et consul général	31 décembre 1828
Le même, ministre résident	15 mars 1833
De Lagrené, ministre résident	11 septembre 1835
Le même, ministre plénipotentiaire	18 février 1840
Piscatory, ministre plénipotentiaire	17 avril 1843
Guillemot, chargé d'affaires	9 mai 1848
Thouvenel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 janvier 1849
Lobstein, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	18 novembre 1850
Forth-Rouen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 avril 1851
Mercier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 novembre 1854
De Montherot, ministre plénipotentiaire	16 août 1857
Le vicomte de Serres, ministre plénipotentiaire	25 juin 1856

Bourée, ministre plénipotentiaire	7 décembre 1859
De Gobineau, ministre plénipotentiaire	5 octobre 1864
Le baron Baude, ministre plénipotentiaire	24 juin 1868
Le marquis de Cazaux, chargé d'affaires par intérim	15 mars 1872
Jules Ferry, ministre plénipotentiaire	12 mai 1872
Le vicomte R. de Borelli, chargé d'affaires par intérim	29 août 1872
Le marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 octobre 1873
Tissot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 octobre 1876
Ternaux-Compans, chargé d'affaires par intérim	24 juin 1880
Le baron des Michels, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	5 août 1880
Le comte de Moüy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 octobre 1880

HANOVRE ET BRUNSWICK.

MM.

Le marquis de La Tour-Maubourg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	2 octobre 1819
Le marquis de La Moussaye, ministre plénipotentiaire à Hanovre	31 mars 1815
Le comte Hector d'Agoult, envoyé extraord. et ministre plénipot. à Hanovre	15 novembre 1818
Le marquis de Moustier, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. à Hanovre	19 juillet 1820
Le comte Roger de Caux, ministre plénipotentiaire à Hanovre	1er juin 1823
Charles Bresson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	15 mai 1831
Martin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	9 juin 1832
Casimir Périer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	16 décembre 1842
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. près le duc de Brunswick	4 février 1843
Le comte de Béarn, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	5 août 1846
De Montessuy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	10 février 1849
Anselme Pétetin, ministre plénipotentiaire à Hanovre	15 juin 1848
Le marquis de Ferrière Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	17 avril 1850
De Bassano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	17 octobre 1851
Le baron de Méneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	4 février 1852
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	14 février 1852
Le comte de Damrémont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	16 août 1857
Le baron de Malaret, ministre plénipot. à Hanovre et près le duc de Brunswick	7 décembre 1859
Le marquis de Ferrière Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	20 octobre 1862
Le comte de Reiset, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	13 octobre 1863

(*La légation de Hanovre a été supprimée, en 1866, lors de l'annexion du Hanovre à la Prusse.*)

Cintrat, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. près le duc de Brunswick	25 août 1867
Rothan, ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	27 juillet 1868

(*La légation de Brunswick a été supprimée, par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne, en 1871.*)

HESSE-DARMSTADT ET NASSAU.

MM.

Bogne de Faye, ministre résident à Darmstadt	10 janvier 1815
Le comte de Salignac-Fénélon, chargé d'affaires à Darmstadt	26 décembre 1815
Le même, ministre plénipotentiaire à Darmstadt	1er janvier 1822
Le même, ministre plénipotentiaire près le duc de Nassau	2 février 1826
Le même, ministre plénipotentiaire à Darmstadt	13 mai 1831
Edmond de Bussière, chargé d'affaires à Darmstadt	31 décembre 1832
De Lagrené, chargé d'affaires à Darmstadt	14 juillet 1834
Le comte Hippolyte de La Rochefoucauld, chargé d'affaires à Darmstadt	11 septembre 1835
Le même, ministre résident à Darmstadt	20 mai 1838
Le même, ministre plénipotentiaire à Darmstadt	14 août 1841
Le comte de Sercey, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Hesse-Darmstadt et le duc de Nassau	30 décembre 1843
Le comte de Marescalchi, envoyé extraord. et ministre plénipot. à Darmstadt	14 juillet 1852
Le comte de Damrémont, envoyé extraord. et ministre plénipot. à Darmstadt	11 novembre 1852
Le comte de Montessuy, ministre plénipotentiaire près le duc de Nassau	7 novembre 1855
Le comte de Damrémont, ministre plénipotentiaire près le duc de Nassau	22 décembre 1855
Le comte de Comminges-Guitaud, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Hesse-Darmstadt et le duc de Nassau	16 août 1857

Le comte de Reiset, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Hesse et le duc de Nassau . . . . . 7 décembre 1859
Le comte d'Astorg, ministre plénipotent. près le grand-duc de Hesse-Darmstadt et le duc de Nassau . . . . . 13 octobre 1863

(*La légation a été supprimée, savoir : près le duc de Nassau, lors de l'annexion du duché de Nassau à la Prusse, en 1866, et près le grand-duc de Hesse-Darmstadt, par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne en 1871.*)

HESSE ÉLECTORALE.

MM.

Sabatier de Cabre, ministre plénipotentiaire . . . . . 1er décembre 1821
Le comte de Beaurepaire, ministre plénipotentiaire . . . . . 20 juillet 1830
Le chevalier de Cabre, ministre plénipotentiaire . . . . . 6 juillet 1831
Le comte de Béarn, ministre résident . . . . . 25 novembre 1839
Le même, ministre plénipotentiaire . . . . . 14 août 1841
Le marquis de La Valette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 26 juillet 1846
Le duc de Bassano, chargé par intérim de gérer la légation . . . . . 8 décembre 1847
Humann, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 8 juin 1848
D'Assailly, chargé d'affaires . . . . . 23 octobre 1848
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 11 août 1849
De Gramont de Guiche, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 13 décembre 1851
Le vicomte Sérurier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 3 mars 1852
De Montherot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 4 décembre 1854
Baudin, ministre plénipotentiaire . . . . . 16 août 1857
Sampayo, ministre plénipotentiaire . . . . . 7 décembre 1859
Le marquis de Châteaurenard, ministre plénipotentiaire . . . . . 16 août 1862
Le comte de Bondy, ministre plénipotentiaire . . . . . 5 octobre 1864

(*La mission a été supprimée, lors de l'annexion de la Hesse-Électorale à la Prusse, en 1866.*)

ITALIE (Royaume d').

MM.

Benedetti, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 10 août 1861
Le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 17 octobre 1862
Le baron de Malaret, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 13 octobre 1863
Sénard, ancien ministre de l'intérieur (en mission extraordinaire) . . . . . 19 septembre 1870
Le comte de Choiseul, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 30 mars 1871
Fournier, ministre plénipotentiaire . . . . . 26 février 1872
Le marquis de Sayve, chargé d'affaires par intérim . . . . . 1er janvier 1872
Le comte de Faverney, chargé d'affaires . . . . . 12 juillet 1873
Victor Tiby, chargé d'affaires par intérim . . . . . 5 janvier 1874
Le marquis de Noailles, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 4 décembre 1873
Le même, ambassadeur . . . . . 19 juillet 1876
Le marquis de Reverseaux, chargé d'affaires . . . . . 21 février 1882
Decrais, ambassadeur . . . . . 11 novembre 1882

JAPON.

MM.

Duchesne de Bellecourt, chargé d'affaires . . . . . 14 février 1860
Le même, avec le titre de ministre plénipotentiaire . . . . . 14 juin 1863
Roches, ministre plénipotentiaire . . . . . 7 octobre 1868
Maxime Outrey, ministre plénipotentiaire . . . . . 18 février 1863
Berthemy, ministre plénipotentiaire . . . . . 24 mars 1876
De Geofroy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 30 avril 1870
Guillaume de Roquette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 20 avril 1882
Tricou, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 2 mars 1881
Sienkiewiez, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 20 juillet 1883

LUCQUES.

MM.

Le comte de Dillon (Édouard), envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 30 mars 1818
Le vicomte de Marcellus, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 26 février 1826
Bellocq, ministre résident . . . . . 7 octobre 1833
Le même, ministre plénipotentiaire . . . . . 4 août 1841
Le comte de la Rochefoucauld (Hippolyte), ministre plénipotentiaire . . . . . 6 avril 1845

(*Cette légation a été supprimée par suite de l'annexion du duché de Lucques au grand-duché de Toscane, en 1847.*)

MAROC.

MM.

Le marquis de Châteaugirond, consul général et chargé d'affaires	4 mars 1839
De Chasteau, consul général et chargé d'affaires	17 février 1846
Devoize, consul général et chargé d'affaires	7 avril 1852
Le vicomte de Castillon, consul général et chargé d'affaires	16 juin 1855
Béclard, ministre résident	10 octobre 1862
Le baron Aymé d'Aquin, ministre plénipotentiaire	16 mars 1864
Tissot, ministre plénipotentiaire	22 avril 1871
Le Sourd, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 octobre 1876
De Vernouillet, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 février 1877
Ordega, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	6 décembre 1881

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN, MECKLEMBOURG-STRÉLITZ, OLDENBOURG, VILLES LIBRES ET HANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK.

MM.

De Marandet, ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin, Strélitz, Oldenbourg et de Holstein, et près les villes libres et hanséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	28 mai 1816
Roux de Rochelle, ministre résident à Hambourg	28 septembre 1825
Roth, ministre plénipotentiaire à Hambourg	4 novembre 1829
Bellocq, ministre résident près les villes hanséatiques	31 décembre 1832
Le baron de Talleyrand, ministre résident près les villes hanséatiques	7 octobre 1833
Edmond de Bussières, ministre résident à Hambourg	14 juillet 1834
Le baron de Varennes, ministre résident près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et d'Oldenbourg, et près les villes libres et hanséatiques	30 novembre 1834
De Tallenay (Auguste), ministre résident près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et Oldenbourg, et les villes libres et hanséatiques	30 octobre 1838
Le même, ministre plénipotentiaire résident près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et Oldenbourg, et les villes libres et hanséatiques	14 août 1841
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et Oldenbourg, et les villes libres et hanséatiques	13 novembre 1845
Bernard des Essarts, chargé d'affaires près les gouvernements de Mecklembourg Schwérin et Strélitz, Oldenbourg, et les villes libres et hanséatiques	1er et 3 mai 1848
Klein, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hambourg	26 janvier 1849
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et d'Oldenbourg	2 mars 1849
De Lagau, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin, Strélitz et les villes libres et hanséatiques	31 mai 1849
De Salignac-Fénélon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Oldenbourg et les villes libres et hanséatiques	13 novembre 1849
Cintrat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Oldenbourg et les villes libres et hanséatiques	20 février 1851
Rothan, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Oldenbourg et les villes libres et hanséatiques	27 juillet 1868

(Cette légation a été supprimée par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne en 1871.)

MEXIQUE.

MM.

Martin, ministre plénipotentiaire	13 mai 1831
Deffaudis, ministre plénipotentiaire	29 février 1832
Alley de Ciprey, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 juillet 1839
De la Rosière, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 octobre 1846
Le Vasseur, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 juin 1848
Le vicomte de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 juin 1854
Dubois de Saligny, chargé d'une mission extraordinaire et de gérer la légation	15 mars 1860
Le marquis de Montholon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	12 août 1863
Dano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 février 1865

(Il n'y a pas eu d'agent politique à Mexico de 1868 à 1880. M. Burdel, consul de France, a été chargé de la garde des archives de la légation à partir du 18 mars 1869.)

Le baron Boissy d'Anglas, député, envoyé ext. et ministre plén. en miss. temp. . . 5 octobre 1880
Le vicomte de Richemont de Richard'son, ministre plénipotentiaire par intérim. 16 octobre 1881
De Coutouly (Gustave), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 15 octobre 1881

MONTENEGRO.

MM.
De Saint-Quentin, chargé d'affaires . . . . 15 décembre 1879
Le baron de Montgascon, chargé d'affaires . . . . 17 juillet 1880
(*Le poste est resté sans titulaire du 7 décembre 1882 au 4 novembre 1883.*)
Schefer, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires . . . . 4 novembre 1883

PARAGUAY.

(Résidence : Buénos-Ayres.)

MM.
Ducros-Aubert, ministre plénipotentiaire . . . . 16 septembre 1876
Le comte Amelot de Chaillou, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 18 décembre 1878
De Vienne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 2 mars 1882
Rouvier, chargé d'affaires . . . . 26 août 1882
Imbert, chargé d'affaires . . . . 26 mai 1883
Rouvier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 4 novembre 1883

PARME, MODÈNE, PLAISANCE ET GUASTALLA.

MM.
De la Maisonfort, ministre plén. près la duchesse de Parme et le duc de Modène. 4 octobre 1821
Le comte Alexis de Saint-Priest, chargé d'affaires à Parme. . . . . 14 mai 1831
Le baron de Barante, ministre plénipotentiaire près l'archiduchesse de Parme, Plaisance et Guastalla . . . . 28 juin 1833
Le marquis de Rumigny, ministre plénipotent, près l'archiduchesse de Parme. . 25 octobre 1835
Le marquis de Dalmatie, ministre plénipotentiaire près l'archiduchesse de Parme, Plaisance et Guastalla . . . . 7 juillet 1839
De Bâcourt, ministre plénipotentiaire près la duchesse de Parme. . . . . 8 décembre 1847
De Montessuy, ministre plénipotent, près le grand-duc de Parme et Plaisance. . 16 septembre 1850
Le prince de la Tour d'Auvergne, ministre plénipotentiaire près la régente des États de Parme et Plaisance . . . . 7 novembre 1855
Le marquis de Ferrière Le Vayer, ministre plénipotentiaire près la régente des États de Parme et Plaisance . . . . 16 août 1857
(*La légation a été supprimée en 1860, lors de la formation du royaume d'Italie.*)

PAYS-BAS.

MM.
Le baron Durant de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire 19 juillet 1820
Hector d'Agoult, ministre plénipotentiaire . . . . 1er juin 1823
Le marquis de la Moussaye, ministre plénipotentiaire . . . . 26 août 1827
Bertin de Vaux, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . . 23 septembre 1830
Le baron Durant de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 12 décembre 1830
Le marquis de Dalmatie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 21 mai 1832
Le baron Mortier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 11 septembre 1835
Le baron Sain de Bois-le-Comte, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 30 octobre 1838
Le baron de Bussierre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 29 octobre 1846
Le baron de Langsdorff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 5 février 1848
Dubois de Saligny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 26 janvier 1849
Le général Achard, chargé d'une mission spéciale en qualité d'envoyé extraord. 18 avril 1849
Le baron d'André, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 20 février 1851
Le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 7 décembre 1859
Baudin (Ch.), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 17 octobre 1862
Le comte de Bourgoing, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 17 juin 1871
Le marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 14 mai 1872
Target, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 12 juillet 1873
Bartholdi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 5 décembre 1877
Tiby, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 5 juin 1879
Le comte Lefebvre de Béhaine, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 5 août 1880
Louis Legrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . . 30 octobre 1882

PÉROU.

MM.
De Montholon, consul général et chargé d'affaires . . . . 30 juillet 1853
Le comte de Ratti-Menton, consul général et chargé d'affaires . . . . 10 décembre 1853

Lœve-Veimars, consul général et chargé d'affaires . . . . 3 septembre 1854
Huet (Albert), consul général et chargé d'affaires . . . . 6 décembre 1854
De Lesseps (Edmond), consul général et chargé d'affaires. . . . . 20 juillet 1859
Chevrey-Rameau (Paul), chargé d'affaires par intérim. . . . . 11 août 1868
Le baron Gauldrée-Boilleau, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 19 octobre 1868
De Saint-Quentin, chargé d'affaires par intérim. . . . . 26 août 1872
De Bellonet, ministre plénipotentiaire . . . . 28 octobre 1872
De Vernouillet, ministre plénipotentiaire. 2 juin 1875
Domet de Vorges, ministre plénipotentiaire. . . . . 9 décembre 1877
De Tallenay, consul général, chargé de la légation . . . . 28 février 1882
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 30 octobre 1882

PERSE.

MM.
Le comte de Sercey, envoyé extraord. et min. plénip., chargé d'une miss. spéc. 8 septembre 1839
Le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire . . . . 16 novembre 1847
Benedetti, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 3 mai 1855
Bourée, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 9 mai 1855
Le baron Pichon, ministre plénipotentiaire . . . . 16 août 1857
De Gobineau, chargé de gérer la légation française à Téhéran, avec le titre de ministre plénipotentiaire. . . . . 28 août 1861
Le même, ministre plénipotentiaire . . . . 16 janvier 1862
Le comte de Massignac, ministre plénipotentiaire . . . . 5 octobre 1864
De Bonnières de Wierre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 23 mars 1867
Belle (Gaston), chargé d'affaires. . . . . 17 juillet 1871
Mellinot, ministre plénipotentiaire. . . . . 28 octobre 1872
Tricou, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 24 septembre 1879
De Balloy, ministre plénipotentiaire par intérim . . . . 3 octobre 1881
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 2 mars 1882

PORTUGAL.

MM.
De Lesseps, chargé d'affaires . . . . 14 décembre 1816
Le baron Hyde de Neuville, ambassadeur. 8 juillet 1823
Le duc de Rauzan, ministre plénipotentiaire . . . . 3 juillet 1825
Le baron Mortier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 10 octobre 1833
Le comte de Saint-Priest, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 11 septembre 1835
Le baron de Bois-le-Comte, ambassadeur extraord. et ministre plénipotentiaire . 10 décembre 1836
Le baron de Varennes, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 30 octobre 1838
Le duc de Glucksbierg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 8 décembre 1847
De Nivière, chargé d'affaires. . . . . 12 mars 1848
Mallefille, chargé d'affaires. . . . . 8 juin 1848
Adolphe Barrot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 27 mai 1849
Forth-Rouen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 20 février 1851
De Marescalchi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 2 avril 1851
Le marquis de Lisle de Siry, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 30 juin 1852
Le comte de Comminges-Guitaud, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire. 7 décembre 1859
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 22 juin 1864
Bourée, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 5 octobre 1864
Le marquis de Montholon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 28 octobre 1866
Le comte Armand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 12 avril 1870
De Laboulaye, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 19 janvier 1878

PRUSSE.

MM.
Le marquis de Bonnay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 2 mars 1816
Le vicomte de Chateaubriand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . 25 novembre 1820
De Rayneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 14 décembre 1821
Le vicomte de Saint-Priest, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 3 juillet 1825
Le comte d'Agoult, ministre plénipotentiaire . . . . 26 août 1827
Le comte de Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 22 octobre 1830
Le vice-amiral comte Verhuel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . 3 mars 1831
Le comte de Flahault, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 7 mai 1831
Le baron de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 8 octobre 1832
Charles Bresson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 23 décembre 1832
Le marquis de Dalmatie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 6 novembre 1843
Le général Changarnier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 10 avril 1848
Emmanuel Arago, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 10 mai 1848

De Lurde, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 26 janvier 1849
Le général Ducos de La Hitte, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire . . 13 novembre 1849
De Persigny, envoyé extraord. et ministre plénipotent. en mission extraord. . . 13 décembre 1849
Le même, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire en mission temporaire. 4 mai 1850
Armand Lefebvre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 18 novembre 1850
Burignot de Varennes, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 25 février 1852
Le marquis de Moustier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 5 mars 1853
Le prince de la Tour d'Auvergne, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire. 7 décembre 1859
Le baron de Talleyrand-Périgord, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire. 17 octobre 1862
Le même, ambassadeur . . . . 6 décembre 1862
Benedetti, ambassadeur. . . . . 5 octobre 1864

(Voir **Allemagne**.)

ROUMANIE.

M. Ducros-Aubert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 20 février 1880
Le baron de Ring, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 27 décembre 1881

RUSSIE.

MM.
Le comte de la Ferronnays, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . 1er juillet 1819
Le même, ambassadeur . . . . 7 mai 1821
Le duc de Mortemart, ambassadeur. . . . . 21 mars 1828
Le maréchal Mortier, duc de Trévise, ambassadeur . . . . 5 novembre 1830
Le duc de Mortemart, ambassadeur extraordinaire. . . . . 6 janvier 1831
(Le duc de Trévise reste ambassadeur à Saint-Pétersbourg.)
Le baron de Bourgoing, chargé de gérer l'ambassade comme ministre plénipot. 14 juin 1831
Le duc de Mortemart, ambassadeur . . . . 21 octobre 1831
Le maréchal Maison, ambassadeur . . . . 23 décembre 1832
Le baron de Barante, ambassadeur. . . . . 11 septembre 1835
Le général de Lamoricière, envoyé extraord. et min. plénip., en mission tempor. 13 juillet 1849
Le général de Castelbajac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 13 décembre 1849
Le comte de Morny, ambassadeur extraordinaire . . . . 8 mai 1856
Le comte de Rayneval, ambassadeur. . . . . 16 août 1857
Le duc de Montebello, ambassadeur . . . . 15 février 1858
Le baron de Talleyrand-Périgord, ambassadeur. . . . . 5 octobre 1864
Le général Fleury, ambassadeur . . . . 25 septembre 1869
Baudin, chargé de gérer l'ambassade comme ministre plénipotentiaire . . . . . 22 février 1871
Le général Le Flô, ambassadeur . . . . 10 juin 1871
Le général Chanzy, ambassadeur . . . . 18 février 1879
Le Cte de Chaudordy, ambassadeur. . . . . 27 décembre 1881
L'amiral Jaurès, ambassadeur . . . . 16 février 1882
Le général Appert, ambassadeur. . . . . 10 novembre 1883

SAINT-SIÈGE.

MM.
Le comte de Blacas d'Aulps, ambassadeur. . . . . 22 avril 1816
Le duc de Laval, ambassadeur . . . . 21 juillet 1822
Le vicomte de Châteaubriand, ambassadeur. . . . . 30 mai 1828
Le comte de la Ferronnays, ambassadeur . . . . 7 octobre 1829
Le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur. . . . . 3 mars 1831
Le marquis de La Tour-Maubourg, ambassadeur. . . . . 23 décembre 1832
Le comte Septime de La Tour-Maubourg, ambassadeur . . . . 25 mars 1838
Rossi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, chargé de la gestion de l'ambassade. . . . . 14 février 1845
Le même, ambassadeur. . . . . 14 mai 1846
Le duc d'Harcourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 10 mars 1848
De Corcelle, envoyé extraord. et ministre plénipotent., en mission temporaire. 1er août 1849
Alphonse de Rayneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 22 août 1849
Le général Baraguey d'Hilliers, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, en mission temporaire. . . . . 6 novembre 1849
Alphonse de Rayneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 17 avril 1850
Le même, ambassadeur. . . . . 26 mars 1851
Le duc de Gramont, ambassadeur. . . . . 16 août 1857
Le marquis de La Valette, ambassadeur. 28 août 1861
Le prince de La Tour d'Auvergne, ambassadeur. . . . . 17 octobre 1862
Le comte de Sartiges, ambassadeur . . . . 13 octobre 1863
Le marquis de Banneville, ambassadeur. 18 août 1868
Le comte Bernard d'Harcourt, ambassadeur . . . . 30 mars 1871
Le comte de Bourgoing, ambassadeur. . . . . 1er mai 1872
De Corcelle, ambassadeur . . . . 10 janvier 1872

Le baron Baude, ambassadeur . . . . 20 octobre 1876
Le marquis de Gabriac, ambassadeur . . . . 20 mars 1878
Desprez, ambassadeur . . . . 23 janvier 1880
Le comte Lefebvre de Behaine, ambassadeur . . . . 30 octobre 1882

SARDAIGNE (Royaume de).

MM.
Le duc de Dalberg, ambassadeur . . . . 26 décembre 1815
Le marquis de La Tour du Pin, ambassadeur . . . . 19 juillet 1820
Le baron de Barante, ambassadeur . . . . 28 octobre 1830
Le comte de Rumigny, ambassadeur . . . . 11 septembre 1835
Le marquis de Dalmatie, ambassadeur . . . . 7 juillet 1839
Le comte de Salvandy, ambassadeur extraordinaire . . . . 6 novembre 1843
Le comte Mortier, ambassadeur . . . . 2 février 1844
De Bâcourt, ambassadeur . . . . 8 décembre 1847
Sain de Bois-le-Comte, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 24 mai 1848
Lucien Murat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 3 octobre 1849
Ferdinand Barrot, envoyé extraord. et ministre plénipot., en mission temporaire. 15 mars 1850
His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 18 novembre 1850
De Gramont duc de Guiche, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 3 janvier 1853
Le Prince de La Tour d'Auvergne, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. 16 août 1857
Le baron de Talleyrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 7 décembre 1859

(Voir **Italie**.)

SAXE (Royaume de).

MM.
Fouché, duc d'Otrante, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 20 septembre 1815
Le comte Édouard Dillon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 1er mai 1816
Le marquis de La Tour-Maubourg, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. 31 mars 1818
Le comte de Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 19 juillet 1820
Le comte Georges de Caraman, ministre plénipotentiaire . . . . 1er septembre 1827
Le comte Reinhard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 14 octobre 1830
Le baron de Bourgoing, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 9 juin 1832
Le baron de Bussière, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 30 novembre 1834
Le marquis d'Eyragues, chargé d'affaires . . . . 11 avril 1845
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 29 octobre 1846
Reinhard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 13 juin 1848
Le baron d'André, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 31 mai 1849
De Salignac-Fénélon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 20 février 1851
Des Ferrières Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 17 octobre 1854
Mercier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 30 avril 1851
Forth-Rouen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 29 novembre 1852
Le marquis de Châteaurenard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 17 décembre 1868

(*La légation a été supprimée, par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne, en 1871.*)

SAXE-WEIMAR (Grand-Duché de) ET DUCHÉS DE SAXE.

MM.
Le comte Alfred de Vaudreuil, chargé d'affaires à Weimar. . . . . 14 mai 1831
Le baron de Bourgoing, ministre plénipotentiaire à Weimar. . . . . 20 janvier 1833
Le baron de Bussierre, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et les ducs de Saxe. . . . . 30 novembre 1834
Le comte Polydore de La Rochefoucauld, chargé d'affaires à Weimar. . . . . . 18 août 1837
Le même, ministre résident à Weimar. . . . . 20 mai 1838
Le même, ministre plénipotentiaire à Weimar . . . . 14 août 1841
Le baron de Talleyrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. à Weimar. 17 février 1852
Le comte de Marescalchi, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. à Weimar. 21 février 1854
Le marquis de Ferrière Le Vayer, envoyé extr. et ministre plénipot. à Weimar. 3 mars 1854
Le même, ministre plénipotentiaire près les ducs de Saxe. . . . . 1er avril 1854
Le prince de La Tour d'Auvergne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et ministre plénipotentiaire près les ducs de Saxe. . . . . 4 décembre 1854
Le vicomte des Méloizes-Fresnoy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et ministre plénipotentiaire près les ducs de Saxe. . . . . 7 novembre 1855
Le baron de Belcastel, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et les ducs de Saxe . . . . 5 janvier 1862

Le comte de Rayneval, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et les ducs de Saxe . . . . 4 mars 1867

(*Cette légation a été supprimée, par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne, en 1871.*)

SERBIE.

MM.

Le baron des Michels, ministre plénipotentiaire, chargé des fonctions de ministre résident à Belgrade. . . . . 18 décembre 1878
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 7 juin 1880
Le comte de Canclaux, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 5 août 1880
Le vicomte de Bresson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 16 février 1884
Le marquis de Reverseaux, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 6 mars 1884

SICILES (Royaume des Deux-).

MM.

Le comte de Narbonne-Pelet, ambassadeur. 1er septembre 1815
Le comte de Serres, ambassadeur. . . . . 9 janvier 1822
Le duc de Blacas, ambassadeur. . . . . 4 août 1824
Le comte Florimond de La Tour-Maubourg, ambassadeur . . . . 25 octobre 1830
Le baron Durand de Mareuil, ambassadeur . . . . 23 décembre 1832
Le lieutenant-général comte Sébastiani, ambassadeur . . . . 1er avril 1834
Le duc de Montebello, ambassadeur. . . . . 15 septembre 1838
Le comte de Bresson, ambassadeur extraordinaire. . . . . 5 août 1847
Le baron de Bussière, ambassadeur. . . . . 1er février 1848
Alphonse de Rayneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 29 juin 1848
Walewski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 17 avril 1850
Adolphe Barrot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 20 février 1851
De Maupas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 22 juin 1853
De La Cour, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 15 février 1854
Le baron Brenier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 7 novembre 1855

(*La légation a été supprimée, en 1860, lors de la formation du royaume d'Italie.*)

SUÈDE ET NORVÉGE.

MM.

Le marquis de Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 27 mai 1818
Le comte d'Agoult (Hector), envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . . 19 juillet 1820
De Gabriac, ministre. . . . . 30 novembre 1820
Le comte de Montalembert, ministre plénipotentiaire . . . . 23 août 1821
Le marquis de Dalmatie, ministre plénipotentiaire. . . . . 11 janvier 1836
Le marquis de Saint-Simon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 9 juin 1831
Le duc de Montebello, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 14 juillet 1832
Le comte de Mornay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 11 septembre 1835
Lobstein, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 28 juin 1845
De Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 18 novembre 1858
Marescalchi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 20 février 1850
Lobstein (Victor), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 2 avril 1851
Mercier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 16 août 1851
Le comte de Damrémont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 7 décembre 1857
Baudin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 15 mai 1861
Fournier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 17 octobre 1862
Le vicomte de Borelli, chargé d'affaires. . . . . 19 juillet 1870
Le comte de Canclaux, chargé d'affaires. . . . . 12 octobre 1870
Durieux de Verninac, chargé d'affaires par intérim . . . . 29 février 1872
Le comte de Gobineau, ministre plénipotentiaire . . . . 14 mai 1872
Le marquis de Tamisier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 16 février 1877
Patenôtre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 16 octobre 1880
Le comte Le Peletier d'Aunay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 4 novembre 1883

SUISSE.

MM.

Le marquis de Moustier, ministre plénipotentiaire. . . . . 1er juin 1823
Le même, ambassadeur . . . . 4 août 1824
De Rayneval, ambassadeur. . . . . 3 juillet 1825
Le marquis de Gabriac, ambassadeur . . . . 9 octobre 1829
Le comte de Rumigny, ambassadeur. . . . . 3 mars 1831
Le duc de Montebello, ambassadeur. . . . . 11 septembre 1835
Le baron Mortier, ambassadeur. . . . . 30 octobre 1838
Le comte de Pontois, ambassadeur . . . . 2 février 1844
Le baron de Bois-le-Comte, ambassadeur. . . . . 29 octobre 1846

Le général Thiard, ambassadeur	4 mars 1848
De Reinhardt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	31 mai 1846
De Salignac-Fénélon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 octobre 1851
Le marquis Turgot, ambassadeur.	24 août 1858
Le marquis de Banneville, ambassadeur.	28 octobre 1866
Le comte de Comminges-Guitaud, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. .	18 août 1868
Le marquis de Châteaurenard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. .	8 novembre 1870
Lanfrey, ministre plénipotentiaire	5 octobre 1871
Le comte de Chaudordy, député, ambassadeur.	4 décembre 1873
Le comte d'Harcourt (Bernard), ambassadeur	24 septembre 1874
Le comte Amelot de Chaillou, chargé d'affaires par intérim.	17 janvier 1876
Challemel-Lacour, ambassadeur	14 janvier 1879
Arago (Emmanuel), ambassadeur	11 juin 1880

TOSCANE (Grand-duché de).

MM.

Le chevalier de Vernègues, ministre résident	8 janvier 1816
De comte de Dillon (Édouard), envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. .	30 mars 1818
Le marquis de la Maisonfort, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . .	19 juillet 1820
Le baron de Vitrolles, ministre plénipotentiaire.	9 décembre 1827
Le baron de Talleyrand, ministre résident	2 janvier 1833
Bellocq, ministre résident	7 octobre 1833
Le même, ministre plénipotentiaire	4 août 1841
Le comte de la Rochefoucauld (Hippolyte), envoyé extraord. et min. plénipot. .	6 avril 1845
De Boissy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 avril 1848
De Rayneval (Alphonse), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . .	13 juin 1848
Champy (Benoît), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 juin 1848
Walewsky, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 janvier 1849
De Montessuy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 avril 1850
Le prince de la Tour d'Auvergne, ministre plénipotentiaire	7 novembre 1855
Le marquis de Ferrière Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. .	16 août 1857

(*La légation a été supprimée en 1860, lors de la formation du royaume d'Italie.*)

TUNISIE.

MM.

De Voize, chargé d'affaires et consul général.	30 mai 1814
Guys, chargé d'affaires et consul général	5 décembre 1821
De Lesseps (Mathieu), chargé d'affaires et consul général	26 août 1827
De Schwebel, chargé d'affaires et consul général.	6 mai 1836
De Lagau, chargé d'affaires et consul général	1er août 1839
Marcescheau, chargé d'affaires et consul général.	14 avril 1848
De Theis, chargé d'affaires et consul général.	15 juin 1849
Beclard, chargé d'affaires et consul général	20 août 1852
Roches (Léon), chargé d'affaires et consul général	1er juillet 1855
Duchesne de Bellecourt, chargé d'affaires et consul général	7 octobre 1863
Le vicomte de Botmiliau, chargé d'affaires et consul général	24 mai 1867
Le vicomte de Vallat, chargé d'affaires, chargé du consulat général.	20 août 1873
Roustan, chargé d'affaires et consul général.	17 décembre 1874
Le même, ministre résident	13 mai 1881
Cambon, ministre résident.	18 février 1882

TURQUIE.

(*De 1815 à 1820, pas de nomination.*)

MM.

Le marquis de La Tour-Maubourg, ambassadeur.	19 juillet 1820
Le lieutenant-général comte de Guilleminot, ambassadeur.	30 novembre 1823
Le même, ambassadeur	21 octobre 1830
Le vice-amiral baron Roussin, ambassadeur.	14 novembre 1832
Le comte de Pontois, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 septembre 1839
Le même, ambassadeur	18 février 1840
De Bourqueney, chargé d'affaires avec le titre et les pouvoirs de min. plénip. .	15 octobre 1841
Le même, ambassadeur	16 mai 1844
Le général Aupick, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	8 avril 1848
De la Valette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	0 février 1851
Le marquis de La Valette, ambassadeur.	24 avril 1852
De la Cour, ambassadeur.	17 février 1853
Le général Baraguey d'Hilliers, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.	30 octobre 1853

Thouvenel, ambassadeur	3 mai 1855
Le marquis de La Valette, ambassadeur	11 février 1860
Le marquis de Moustier, ambassadeur	28 août 1861
Bourée, ambassadeur	28 octobre 1866
Ducros-Aubert, chargé d'affaires par intérim	9 juillet 1870
Le vicomte de la Guéronnière, ambassadeur	10 juin 1870
Le comte de Vogüé, ambassadeur	8 mars 1871
Le comte de Bourgoing, ambassadeur	8 mai 1875
Fournier, ambassadeur	31 décembre 1877
Tissot, ambassadeur	22 mai 1880
Le marquis de Noailles, ambassadeur	16 février 1882

URUGUAY.

MM.

Pichon, consul général et chargé d'affaires	1842
De Voize, consul général et chargé d'affaires	1er octobre 1846
Martin Maillefer, consul général et chargé d'affaires	12 mai 1853
Doazan, consul général et chargé d'affaires	22 août 1870
Laurent-Cochelet, consul général et chargé d'affaires	3 août 1878
Le marquis de Ripert-Monclar, chargé d'affaires	29 juin 1882
Le même, consul général et chargé d'affaires	19 juillet 1883

VÉNÉZUÉLA.

MM.

David, consul général et chargé d'affaires	6 septembre 1848
D'Hauterive, consul général et chargé d'affaires	29 octobre 1848
Lœwe-Weimars, consul général et chargé d'affaires	22 décembre 1849
Levraud, consul général et chargé d'affaires	16 décembre 1854
Mellinet, consul général et chargé d'affaires	1er juin 1860
Chevalier de Saint-Robert, consul général et chargé d'affaires	1er mai 1868
Gœpp, consul général et chargé d'affaires	1er juillet 1872
Desnoyers, consul général et chargé d'affaires	1er avril 1875
De Tallenay, consul général et chargé d'affaires	1er mai 1878

(*Il n'y a plus de chargé d'affaires de France à Caracas depuis le 7 avril 1881.*)

WURTEMBERG.

MM.

Le baron de Montalembert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	16 juillet 1816
Le marquis de la Moussaye, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	15 novembre 1819
Le comte Georges de Caraman, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	1er décembre 1821
Le chevalier de Fontenay, ministre plénipotentiaire	1er décembre 1827
Le même, confirmé dans ses fonctions	22 octobre 1830
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 mars 1831
De la Cour, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	13 novembre 1849
De Bassano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	13 décembre 1849
D'Harcourt (Bernard), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	24 décembre 1849
Le duc de Gramont de Guiche, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	3 mars 1852
Le comte Hector de Béarn, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 janvier 1853
Le marquis de Ferrière Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	4 décembre 1854
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	16 août 1857
Le comte de Damrémont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 août 1861
Le marquis de Châteaurenard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	9 mars 1867
Le comte de Saint-Vallier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 décembre 1868

(*Cette légation a été supprimée par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne en 1871.*)



ATLAS

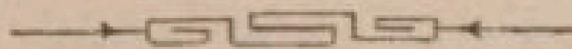
DE

L'ANNUAIRE DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

PAR

E. DESBUISSONS

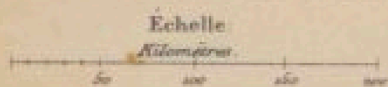
LISTE DES CARTES



ROYAUME-UNI DE G^{DE} BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Échelle
Kilomètres
50 100 150 200

Légende:



Siège d'une Ambassade et d'un Consulat général .... LONDRES

Siège d'un Consulat .... Dublin.

id. id. Vice-consulat .... Douvres.

id. d'une Agence consulaire non rétribuée.

N.B. Chaque poste est suivi de l'abréviation, placée entre parenthèses, du Consulat dont il relève.

Voir les cartes de l'Afrique, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud pour les postes qui relèvent du Consulat général de Londres.

MER DU NORD
OCÉAN ATLANTIQUE
LA MANCHE
FRANCE
ÉCOSSE
ANGLETERRE
GALLES
IRLANDE
MER D'IRLANDE
CANAL DE S^T GEORGE
Canal du Nord
Pas de Calais

Unst
Yell
Mainland
Iles Shetland
Lerwick (G)
Westra
Sanda
Pomona
Hoy
I^s Orcades
I^s Hébrides
Lewis
N. Uist
S. Uist
Skye
Mull
Islay
C^l Calédonien
Peterhead (G)
Dee R.
Aberdeen (G)
Tay R.
Dundee (G)
Forth
Greenock (G)
Grangemouth (G)
Leith et Edimbourg (G) 1 Agent
Dunbar (G)
Clyde R.
Glasgow
Berwick-s-Tweed (C)
Tweed
Ardrossan (G)
Arran
Newcastle
Tyne R.
Sunderland (N)
Seaham (N)
Hartlepool (N)
Eden R.
Middlesborough (N)
Man
Bann R.
Londonderry (D)
Belfast (D)
Newry (D)
1 Agent
Drogheda (D)
Bradford (Li)
Leeds (Li)
Hull (N)
Galway (D)
Dublin
Anglesey
Holyhead
Liverpool
Manchester (Li)
Mersey R.
Sheffield (Li)
Shannon
Dee R.
Trent
Nottingham (L)
Limerick (D)
Barrow R.
Suir
Wexford (D)
Waterford (D)
I. Valentia
1 Agent
Cork et Queenstown (D)
Severn R.
Birmingham (Li)
Yarmouth et Lowestoft (L) 1 Agent
Ouse
Milford (C)
Swansea (C)
Glocester (C)
LONDRES
Harwich (L)
Llanelly (C)
Briton Ferry (C)
Newport (C)
Cardiff
Bristol (C)
Tamise
Sheerness (L)
Douvres (L)
Bideford (C)
Southampton (L)
Portsmouth (L)
Rye (L)
1 Agent
Newhaven (L)
Exeter (C)
Cowes (L)
I. de Wight
Plymouth (C)
Weymouth (L)
Dartmouth (C)
Penzance (C)
Falmouth (C)
I^s Sorlingues ou Scilly
Ste Marie (C)
Ste Anne
1 Agent
Aurigny et Guernesey (L)
St Pierre
Jersey
St Hélier (L)

Gravé par A. Martin, 8, P^{ce} Gourdon (F^{bg} St Jacques)
E. Desbuissons, del.
Imp. Lemercier et Cie

ISLANDE au DANEMARK.

Reikiavik (E.)

Kilomètres.
100 200 400

SUÈDE ET NORVÈGE.

Échelle:
Kilomètres.
100 200 400

Hammerfest (C.)
Tromsœ (C.)
Iles Lofoden
OCÉAN ATLANTIQUE
Lulea (S.)
Pitea (S.)
Namsos (C.)
Umea (S.)
Christiansund (C.)
Molde (C.)
Aalesund (C.)
Trondhiem (C.)
Hernœsand (S.)
Sundsvall (S.)
Hudikswall (S.)
Sœderhamn (S.)
Gefle (S.)
Bergen (C.)
Christiania
STOCKHOLM
Stavanger (C.)
Flekkefiord (C.)
Farsund (C.)
Mandal (C.)
GOLFE DE BOTNIE
RUSSIE
MER BALTIQUE
DANEMARK

DANEMARK ET PARTIE MÉRIDIONALE DE LA SUÈDE ET DE LA NORVÈGE.

Échelle:
Kilomètres
50 100 200

N.B. Voir la carte de l'Amérique du Sud pour le Vice-consulat de St. Thomas qui relève du Consulat d'Elseneur.

NORVÈGE
Christiania
Drammen (C.)
Soon et Moss (C.)
1 Agent
Tunsberg (C.)
Skien (C.)
Porsgrund et Brevik (C.)
Laurvig (C.)
Langesund (C.)
Œsterriser (C.)
Sarpsborg (C.)
Frederikstad (C.)
Frederikshald (C.)
Arendal (C.)
Grimstad (C.)
Christiansand (C.)
Mandal (C.)
SKAGER-RACK
Lac Vener
STOCKHOLM
Norrkœping (S.)
L. Vetter
SUÈDE
Gothembourg (S.)
Vesterwik (S.)
Visby (S.)
Gottland
Frederikshavn (E.)
Thisted (E.)
Lim Fiord
Lemvig (E.)
CATTÉGAT
Œland
MER BALTIQUE
DANEMARK
Elseneur
COPENHAGUE
Malmoe (S.)
Carlshamn (S.)
Ystad (S.)
SEELAND
FIONIE
Bornholm
Rœnne (E.)
Mœen
Falster
Laaland
ALLEMAGNE



EMP.RE D'ALLEMAGNE, BAVIÈRE ET AUTRICHE-HONGRIE.

Échelle : Kilomètres 50 100 200 300 400

Légende pour les deux cartes :

- Siège d'une Ambassade et d'un Consulat .... S.T PÉTERSBOURG.
- id. id. Ambassade .... BERLIN.
- Résidence d'un Chargé d'affaires .... MUNICH.
- Siège d'un Consulat général .... LEIPZIG.
- id. id. Consul .... Riga.
- id. id. Vice Consulat .... Fiume.
- id. id. d'une Agence consulaire non rétribuée.

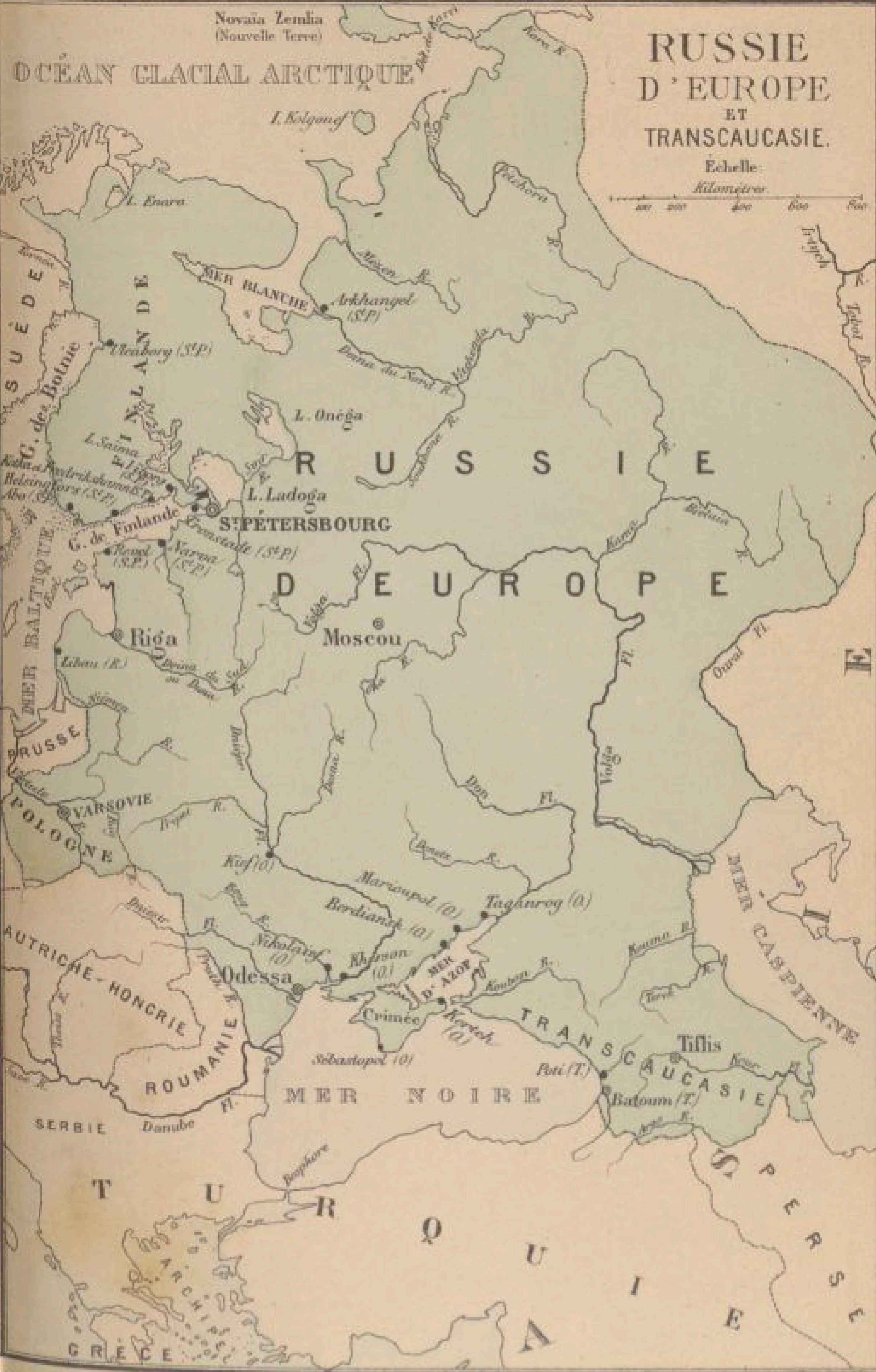
N.B. _ Chaque poste est suivi de l'abréviation, placée entre parenthèses, de l'Ambassade ou du Consulat dont il relève.

Le Chargé d'affaires du Monténégro, en résidence à Raguse, gère ce Vice consulat qui relève de Vienne.

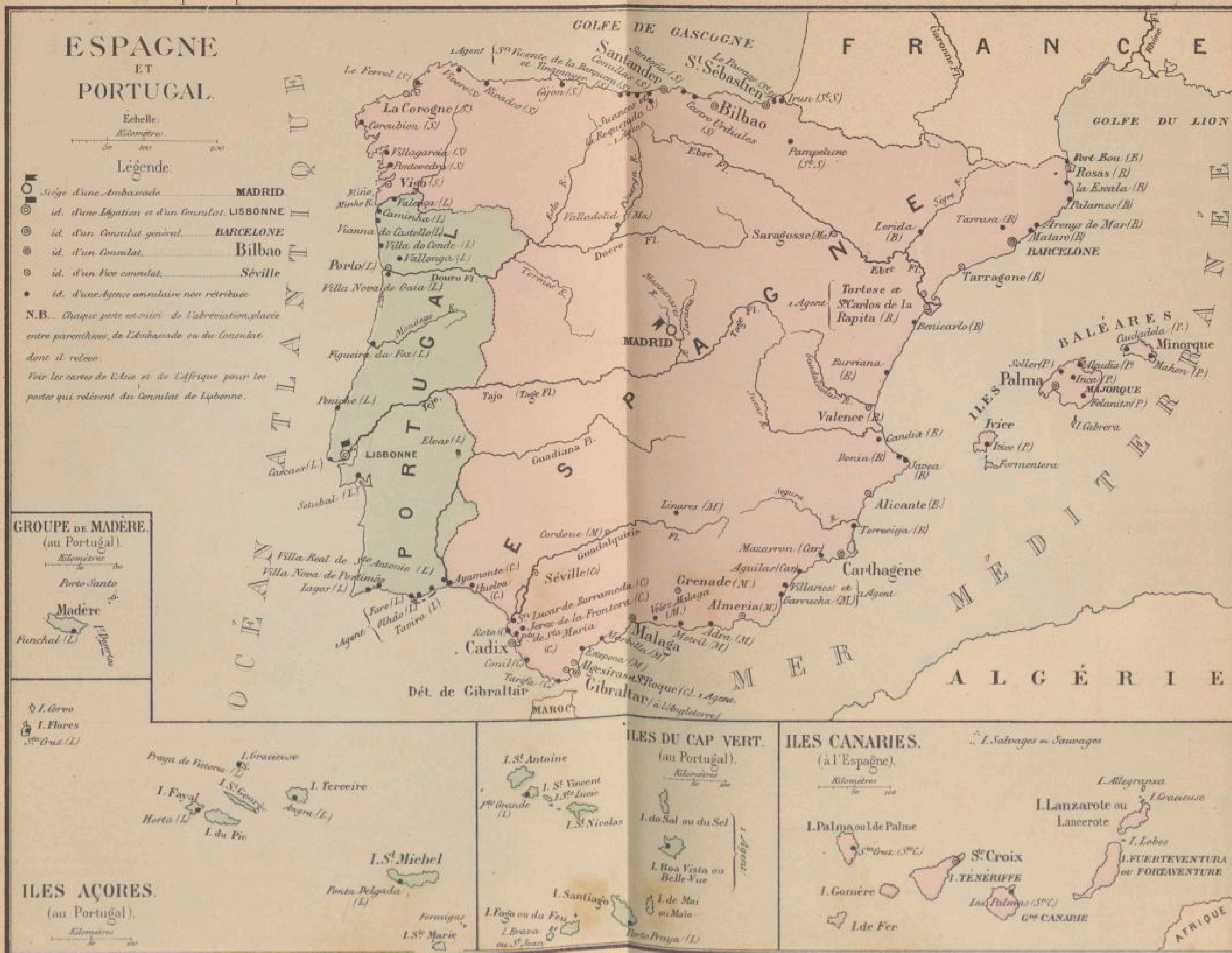


RUSSIE D'EUROPE ET TRANSCAUCASIE.

Échelle : Kilomètres 100 200 400 600 800



Gravé par A. Martin, 8, P.ce Gourdan (F.g S.t Jacques) E. Desbuissons, del. Imp. Lemercier et C.ie

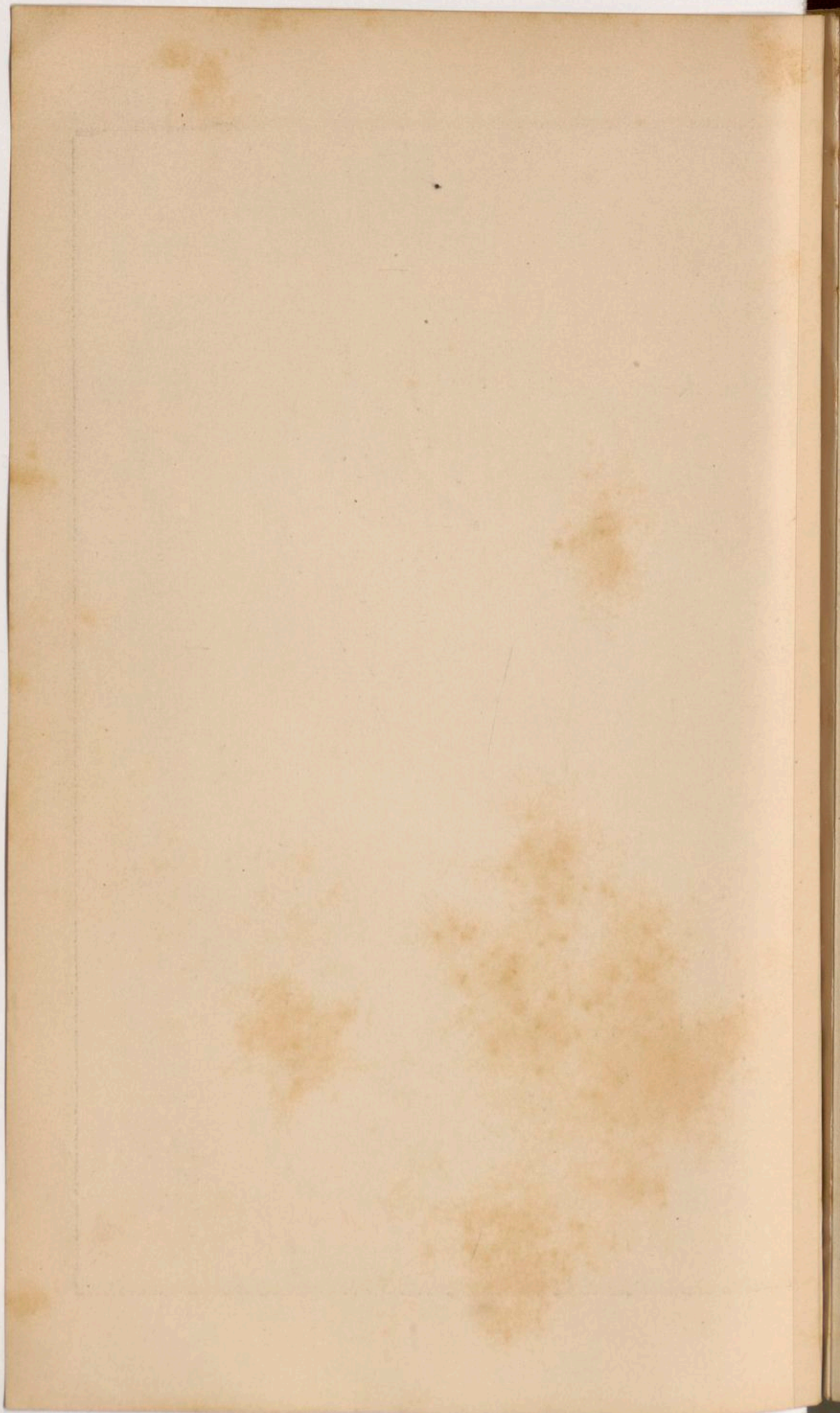


Gravé par A. Martin, 8, Pge Gourdon (Pce St Jacques)

E. Desbuissons, del.

Imp. Lemercier et Cie

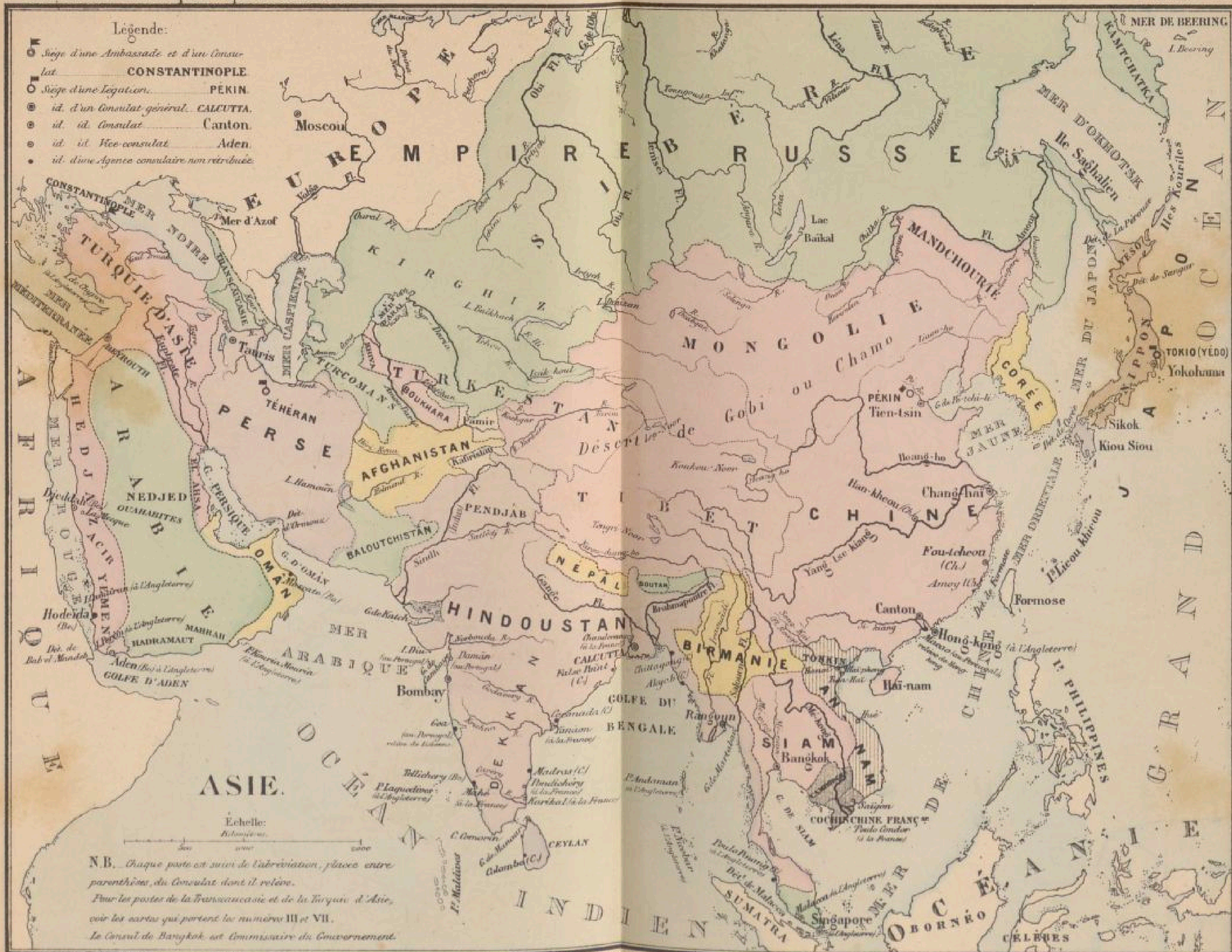

ITALIE
ET
SUISSE.
Echelle
Kilomètres
50
100
200
Légende.
Siège d'une Ambassade ROME.
(La croix placée sur la partie de Rome indique l'Ambassade du St Siège.)
Siège d'un Consulat général GÊNES.
id. id. Consulat Milan.
id. id. Vice-consulat Coni.
id. d'une Agence consulaire non rétribuée.
N.B. Chaque poste est suivi de l'attribution, placée entre parenthèses, de l'Ambassade ou du Consulat dont il relève.
ALLEMAGNE
AUTRICHE - HONGRIE
FRANCE
SUISSE
ITALIE
Bâle
Zurich (B.)
BERNE
Genève
L. de Constance
L. de Genève
Rhin Fl.
Rhône Fl.
Milan
Turin
Venise
Po Fl.
L. Majeur
L. de Côme
L. de Garde
Coni (T.)
GÊNES
Savone (G.)
Finale Marina
Vintimille (G.)
Monaco
Port Maurice (G.)
San Remo (G.)
Bordighera (G.)
GOLFE DE GÊNES
Porto Fino (G.)
Spezia et Lerici (G.)
Viareggio et Lucques (L.)
Florence
Livourne
Bologne (F.)
Pesaro et Sinigaglia (F.)
Ancône (F.)
Lorette (F.)
Fermo (F.)
Grottamare (F.)
Pte Ferrajo (L.)
I. d'Elbe
Longone (L.)
Pto S. Stefano L.
Montalto (R.)
Corneto (R.)
Civita Vecchia (R.)
Palo (R.)
Fiumicino (R.)
ROME
Tibre Fl.
Porto d'Anzio (R.)
Terracine (R.)
Gaëte (N.)
NAPLES
Castellamare (N.)
Ischia
Capri
Barletta (N.)
Bari (N.)
Brindisi (N.)
Tarente (N.)
Gallipoli (N.)
GOLFE DE TARENTE
Dét. d'Otrante
MER ADRIATIQUE
MER TYRRHÉNIENNE
MER IONIENNE
MER MÉDITERRANÉE
CORSE
SARDAIGNE
Détroit de Bonifacio
La Madalena (C.)
Longo Sardo (C.)
Terranova (C.)
Castel Sardo (C.)
Pto Torres et Sassari (C.)
Alghero (C.)
Bosa (C.)
Oristano (C.)
Tortoli (C.)
Carlo Forte (C.)
S. Antioco (C.)
Cagliari
Tropea (N.)
Gioja Tauro (N.)
Reggio (M.)
Lipari (M.)
P. Lipari
Milazzo (M.)
Messine
Détroit de Messine
Catane (M.)
Syracuse (M.)
SICILE
Palerme
Castellamare del Golfo (P.)
Trapani (P.)
Marsala (P.)
Mazzara (P.)
Sciacca (P.)
Girgenti (P.)
Licata (P.)
Terranova (P.)
Cefalù (P.)
I. Pantellaria (à l'Italie)
I. Linosa (à l'Italie)
I. Lampedouse (à l'Italie)
I. Gozzo
I. de Malte (à l'Angleterre)
La Valette
TUNISIE
ALGÉRIE





Gravé par A. Martin & Vve Gourdon, r. St Jacques. E. Desbuissons, del. Imp. Lemercier et Cie.


Légende:
Siège d'une Ambassade et d'un Consulat ...... CONSTANTINOPLE.
id. d'un Consulat général ...... BEYROUTH.
id. id. Consulat ...... Alep.
id. id. Vice-consulat ...... Jaffa.
id. d'une Agence consulaire non rétribuée
N.B. _ Chaque poste est suivi de l'abréviation, placée entre parenthèses, du Consulat dont il relève.
RUSSIE
MER D'AZOF
CRIMÉE
ROUMANIE
Danube
MER NOIRE
TRANSCAUCASIE
TURQUIE D'EUROPE
CONSTANTINOPLE
Bosphore
MER DE MARMARA
Trébizonde
Samsoun (T.)
Erzeroum (T.)
Brousse (C.)
ANATOLIE
TURQUIE
ASIE MINEURE
ARMÉNIE
KURDISTAN
PERSE
MER CASPIENNE
L. de Van
L. d'Ourmiah
L. Goktcha ou Sevanga
Smyrne
Magnésie (S.)
Cassaba (S.)
Aïdin (S.)
Scalanova (S.)
Moughla (S.)
Macri (S.)
Rhodes (S.)
I. de Rhodes
I. Scarpanto
Casos (S.)
Khio (S.)
Tchesmé (S.)
Mételin
Lemno
Imbro
Samothrace
Khanak-Kalessi ou Dardanelles (C.)
Aïvalik
CANDIE
GRÈCE
SPORADES
ARCHIPEL
Adalia et Konieh (S.)
Adana (A.)
Tarsous (A.)
Mersina (A.)
Aintab (A.)
Orfa (A.)
Diarbekir (A.)
Mossoul (Ba.)
Alexandrette (A.)
Alep
Antioche (A.)
Latakieh (Be.)
Hamah et Homs (Be.) 1 Agent
Tripoli (Be.)
BEYROUTH
Damas
Saïda et Tyr (Be.) 1 Agent
Caïffa (Be.)
Nazareth (Be.)
Safed et Tibériade (Be.) 1 Agent
Jaffa (A.)
Ramleh (A.)
Gaza (A.)
Jérusalem
L. Asphaltite ou Mer Morte
PALESTINE
SYRIE
ILE DE CHYPRE
Nicosie (L.)
Larnaca
Limassol (L.)
AL-DJEZIREH (MÉSOPOTAMIE)
ASIE
Bagdad
IRAK-ARABI (BABYLONIE)
Bassorah (Ba.)
Tigre R.
Euphrate Fl.
Désert de Syrie et d'Arabie
MER MÉDITERRANÉE
TURQUIE D'ASIE.
Echelle
Kilomètres
G. PERSIQUE
EL AHSA
HEDJAZ
TRIPOLI
ÉGYPTE
P.S.
N.B. _ Voir la carte de l'Asie pour les postes du Hedjaz et du Yémen qui relèvent du Consulat général de Beyrouth.



Gravé par A. Martin, 8, Pge Gourdon, (Fg St Jacques.)

E. Desbuissons, del.

Imp. Lemercier et Cie

AFRIQUE.

Échelle

Kilomètres

500 1000 1500 2000

N.B. Voir la carte de l'Espagne et du Portugal pour les postes des îles du Cap Vert, des Açores, de Madère et des Canaries.

Le titulaire chargé de l'Agence et Consulat général de l'Égypte réside alternativement au Caire ou à Alexandrie.

Le Consul de Tananarive est Commissaire du Gouvernement. Le Vice-consulat de Sierra-Leone comprend la Côte occid.le d'Afrique (République de Liberia, Côte d'Ivoire, Côte d'Or, Côte des Esclaves, Côte de Benin, Côte de Calabar, etc.)





Légende:

Siège d'une Légation .... TANGER

id. d'un Ministre résident et d'un Consulat .... TUNIS

Siège d'un Consulat général .... TRIPOLI

id. id. Consulat .... Le Cap

id. id. Vice-consulat .... Sierra-Leone

id. d'une Agence consulaire non rétribuée.

.... Possessions Françaises

N.B. Chaque poste est suivi de l'abréviation placée entre parenthèses, de la Légation ou du Consulat dont il relève.

Gravé par A. Martin, 8, P.ce Courdon, (F.g S.t Jacques) E. Desbuissons, del Imp. Lemercier et C.ie

AMÉRIQUE DU NORD.

Echelle

Kilomètres

500 1000 2000

Légende

- Siège d'une Légation .... WASHINGTON.
- id. d'un Consulat général dont le titulaire est Chargé d'affaires .... GUATEMALA.
- Siège d'un Consulat général .... LA HAVANE.
- id. id. Consulat .... Chicago.
- id. id. Vice-consulat .... Boston.
- id. d'une Agence consulaire non rétribuée.

N.B. Chaque poste est suivi de l'abréviation, placée entre parenthèses, de la Légation ou du Consulat dont il relève.

Pour les postes de l'Ile de S.t Domingue ou Haïti, de Puerto-Rico et des Petites Antilles, voir le cartouche qui est placé sur la carte de l'Amérique du Sud.

ASIE

MER DE BEERING

Iles Aléoutiennes

TERRITOIRE D'ALASKA

PUISSANCE DU CANADA

COLOMBIE BRITANNIQUE

MER D'HUDSON

LABRADOR

GROENLAND

Colonie Danoise

MER DE BAFFIN

ÉTATS-UNIS

MEXIQUE

GOLFE DU MEXIQUE

MER DES ANTILLES

GRAND OCÉAN

OCÉAN ATLANTIQUE

AMÉRIQUE CENTRALE

AMÉRIQUE DU SUD

ILE DE CUBA.

Kilomètres

AMÉRIQUE-CENTRALE.

Kilomètres

Gravé par A. Martin, 8, P.ue Gourdon, (P.ce S.t Jacques)

E. Desbuissons, del.

Imp. Lemercier et C.ie

HAÏTI ou St. DOMINGUE, Pto. RICO et Ptes. ANTILLES.

Kilomètres 50 100 200

AMÉRIQUE DU SUD.

Échelle : Kilomètres 500 1000

Légende :

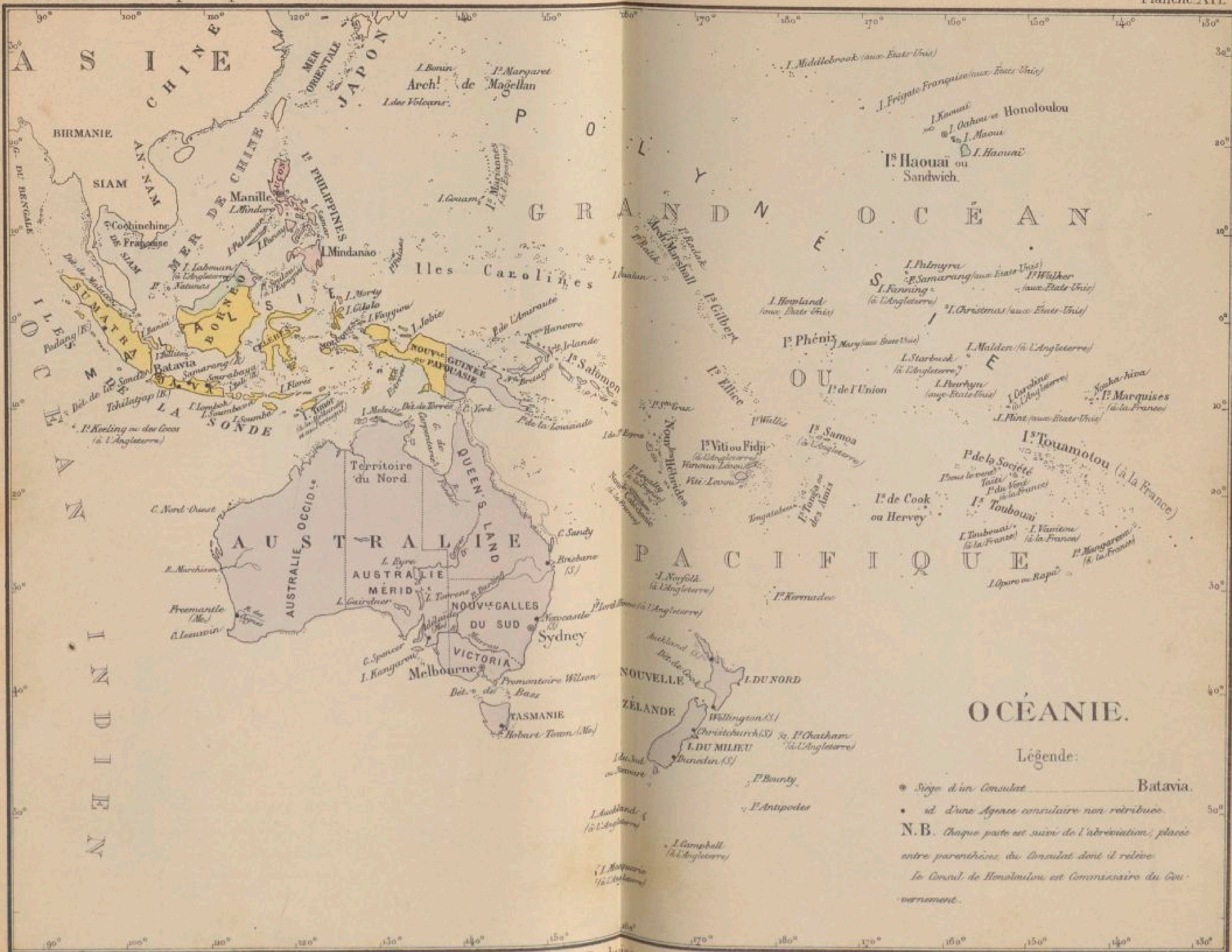
▪	Siège d'une Légation	LIMA.
○	id. id. Légation et d'un Consulat	BUENOS-AYRES.
⊙	id. d'un Consulat général dont le titulaire est Chargé d'affaires	BOGOTA.
◉	Siège d'un Consulat	Bahia.
○	id. id. Vice-consulat	Callao.
•	id. d'une Agence consulaire non rétribuée	

N.B. — Chaque poste est suivi de l'abréviation, placée entre parenthèses, de la Légation ou du Consulat dont il relève.

Pour les postes de l'Ile de Cuba, voir le cartouche de cette île sur la carte de l'Amérique du Nord.

Gravé par A. Martin, 8, Pge. Gourdon (Pte. St. Jacques). E. Desbuissons, del. Imp. Lemercier et Cie.





Gravé par A. Martin, 8. P.te St Gourdon (P.ce St Jacques) E. Desbuissons, del. Imp. Lemercier et C.ie

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. Jules GRÉVY,

Commissaire du Gouvernement provisoire de la République dans le département du Jura, février 1848; — représentant du peuple à l'Assemblée constituante, 9 avril 1848; vice-président de cette Assemblée, 5 mars et 4 avril 1849; — député du Jura à l'Assemblée législative, 13 mai 1849; — député du Jura au Corps législatif, 16 août 1868; réélu, 23 mai 1869; — élu bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour de Paris, 1868-1869; — député à l'Assemblée nationale, 8 février 1871; président de cette Assemblée, 16 février 1871; réélu président, 16 mai, 16 août et 5 décembre 1871, 5 mars, 5 juin et 12 novembre 1872, 12 février et 2 avril 1873; — député du Jura, 20 février 1876; président de la Chambre des députés, 13 mars 1876; réélu président, 9 janvier 1877; — réélu député du Jura, 14 octobre 1877; président de la Chambre des députés, 10 novembre 1877; réélu président, 10 janvier 1878 et 14 janvier 1879;

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

élu le 30 janvier 1879, pour 7 ans, par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale.

(563 voix sur 670 suffrages exprimés.)

M. le général de division F. Pittié, C ❋, secrétaire général, chef de la maison militaire du Président de la République.

M. H. Fourneret, ❋, chef du Cabinet.

CHAPITRE II.

CONSEIL DES MINISTRES

Ministère des affaires étrangères.

Quai d'Orsay.

M. Jules Ferry, député, président du Conseil.

Ministère de la justice et des cultes.

Place Vendôme, 13.

M. Martin-Feuillée, député, garde des sceaux.

Ministère de l'intérieur.

Place Beauveau.

M. Waldeck-Rousseau, député.

Ministère des finances.

Au Louvre.

M. Tirard, sénateur.

Ministère de la guerre.

Rue Saint-Dominique, 22.

M. le général de division Campenon, GO ✳, sénateur.

Ministère de la marine et des colonies.

Rue Royale, 2.

M. le vice-amiral Peyron, GO ✳, sénateur.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.

M. Fallières, député.

Ministère des travaux publics.

Boulevard Saint-Germain, 246.

M. Raynal, député.

Ministère de l'agriculture.

Rue de Varennes, 78.

M. Méline, député.

Ministère du commerce.

Quai d'Orsay, 25.

M. Hérisson, député.

Ministère des postes et des télégraphes.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 101.

M. Ad. Cochery, député.

SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

Ministère de la justice et des cultes : M. Noirot, député.
Ministère de l'intérieur : M. Laroze, député.
Ministère des finances : M. Labuze, député.
Ministère de la guerre : M. Casimir Périer, député.
Ministère de la marine et des colonies : M. Félix Faure, député.
Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts : M. Durand, député.
Ministère des travaux publics : M. Baïhaut, député.



CHAPITRE III.

SÉNAT

Le Sénat se compose de 300 membres ; 225 élus par les départements et les colonies, dans les conditions déterminées par la loi du 24 février 1875, et 75 élus par l'Assemblée nationale.

Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Les sénateurs élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles ; en cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le Sénat lui-même.

Les élections générales du 30 janvier 1876 et les élections partielles ont eu lieu conformément à la loi organique du 2 août 1875 sur les élections des sénateurs.

BUREAU DU SÉNAT.

Président.

M. Le Royer.

Vice-présidents. MM.

Humbert.
Peyrat.
Teisserenc de Bort.
Magnin.

Questeurs. MM.

Rampont.
Pelletan (Eugène).
G[al] Pélissier.

Secrétaires. MM.

Millaud.
Honnoré.
Barbey.
Gayot.
Vivenot.
Clément.

CHAPITRE IV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel dans les conditions déterminées par la loi électorale du 30 novembre 1875 et la loi complémentaire du 24 décembre même année, fixant les circonscriptions électorales dans les arrondissements qui ont plus de cent mille habitants.

BUREAU DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Président.

M. Brisson.

Vice-présidents. MM.

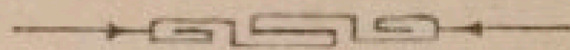
Philippoteaux.
Spuller.
Sadi-Carnot.
Floquet.

Questeurs. MM.

Margaine.
Madier de Montjau.
Nadaud (Martin).

Secrétaires. MM.

Riotteau.
Cavaignac.
Bizarelli.
Bénazet.
De la Biliais.
Rodat.
Étienne.
Jullien.



CHAPITRE V.

SOUVERAINS ET SOUVERAINES

PRÉSIDENTS DE RÉPUBLIQUES

ET CONFÉDÉRATIONS

ALLEMAGNE.

GUILLAUME I[er], né le 22 mars 1797, empereur d'Allemagne, roi de Prusse; succède à son frère, le feu roi Frédéric-Guillaume IV, 2 janvier 1861; empereur d'Allemagne depuis le 18 janvier 1871, marié 11 juin 1829 à

Marie-Louise-*Augusta*-Catherine, née 30 septembre 1811, fille de feu *Charles-Frédéric*, grand-duc de Saxe-Weimar.

AUTRICHE-HONGRIE.

FRANÇOIS-JOSEPH I[er] (Charles), empereur d'Autriche et roi apostolique de Hongrie, etc., né 18 août 1830; monte sur le trône le 2 décembre 1848, en vertu de l'acte d'abdication de son oncle, l'empereur Ferdinand I[er], et de l'acte de renonciation de son père l'archiduc *François-Charles*-Joseph; marié 24 avril 1854 à

L'impératrice *Élisabeth*-Amélie-Eugénie, née 24 décembre 1837, fille de *Maximilien*-Joseph, duc en Bavière.

BAVIÈRE.

LOUIS II (Othon-Frédéric-Guillaume), né le 25 avril 1845; succède à son père, le feu roi Maximilien II, 10 mars 1864.

BELGIQUE.

LÉOPOLD II (Louis-Philippe-Marie-Victor), né 9 avril 1835; succède à son père, feu le roi *Léopold I[er]*, 10 décembre 1865; marié par procuration 10, et en personne 22 août 1853, à

Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, fille de feu l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie.

BOLIVIE.

S. Exc. M. Narcisso Campero, président, réélu en 1884.

BRÉSIL.

DOM PEDRO II D'ALCANTARA (JEAN-CHARLES-LÉOPOLD-SALVADOR-BIBIANO-XAVIER-DA-PAULA-LÉOCADIO-MICHEL-GABRIEL-RAPHAEL-GONZAGA), né 2 décembre 1825; empereur du Brésil (sous tutelle) 7 avril 1831, par l'abdication de feu Dom Pedro Ier, son père; prend lui-même les rênes du gouvernement, 23 juillet 1840; marié par procuration 30 mai 1843; et en personne, 4 septembre suivant,

THÉRÈSE-*Christine-Marie,* née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles.

BULGARIE.

ALEXANDRE Ier (ALEXANDRE-JOSEPH), prince de Battenberg, né 5 avril 1857, proclamé prince de la Bulgarie par l'Assemblée nationale, à Tirnova, le 29 avril 1879.

CHILI (République du).

S. Exc. M. DOMNIGO SANTA-MARIA, président de la République, élu le 18 septembre 1881.

CHINE.

KOUANG-SIU, empereur de Chine, né en 1871 (28e jour du 6e mois de la 10e année de Thong-tché).

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

S. Exc. M. le général JULIO ROCA, président de la Confédération, élu 12 octobre 1880.
M. FRANCISCO B. MADERO, vice-président, élu le même jour.

COSTA-RICA.

S. Exc. M. le général FERNANDEZ, président de la République, élu en 1882.

DANEMARK.

CHRISTIAN IX, roi de Danemark, né 8 avril 1818; succède au roi Frédéric VII, 15 novembre 1863, en vertu du traité de Londres du 8 mai 1852 et de la loi sur la succession au trône du 31 juillet 1853; marié 26 mai 1842 à

Louise-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-AUGUSTE-JULIE, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de la Hesse électorale.

ÉGYPTE.

TEWFIK, fils d'Ismaïl-Pacha, succède à son père comme 6e Khédive d'Égypte.

ÉQUATEUR.

S. Exc. M. PLACIDO CAAMANO, président, élu en 1884.

ESPAGNE.

ALPHONSE XII, né le 28 novembre 1857, proclamé roi d'Espagne le 30 décembre 1874, veuf le 26 juin 1878 de *Marie-de-las-Mercedes,* fille du duc de Montpensier; remarié le 27 novembre 1879 à

MARIE-CHRISTINE-*Henriette-Désirée-Félicité-Reinière*, archiduchesse d'Autriche, née le 21 juillet 1858, fille de l'archiduc Charles-Ferdinand et de l'archiduchesse Élisabeth.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

S. EXC. M. CHESTER A. ARTHUR, président.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

S. EXC. M. OTALORA, président, installé le 1er avril 1883.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

VICTORIA Ire (ALEXANDRINE), née 24 mai 1819; reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes; fille de feu *Édouard-Auguste*, duc de Kent et Strathern, frère des rois George IV et Guillaume IV; succède à ce dernier 20 juin 1837; veuve, 14 décembre 1861, du prince François-*Albert*-Auguste-Charles-Emmanuel, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

GRÈCE.

GEORGE Ier (CHRÉTIEN-GUILLAUME-FERDINAND-ADOLPHE), fils de Christian IX, roi de Danemark, né 24 décembre 1845; roi des Hellènes, élu 30 mars 1863; marié, 27 octobre 1867, à

Olga-Constantinowna, née 3 septembre 1851, fille du grand-duc Constantin-Nicolaïewitch, frère de l'empereur de Russie Alexandre II.

GUATEMALA.

S. Exc. M. le général JOSÉ RUFINO BARRIOS, président, élu le 9 mai 1873, réélu le 15 mars 1880.

HAÏTI.

S. Exc. M. le général SALOMON, président de la République, élu en 1879.

HAWAÏ (Royaume de).

KALAKAUA (DAVID), né 16 novembre 1836, élu roi 12 février 1874; succède au roi William Lunalilo, décédé 4 février 1874.

Kapiolani, mariée en 1862 au roi actuel.

HONDURAS.

S. Exc. M. Luis Bógran, président, élu le 4 novembre 1883.

ITALIE.

HUMBERT Ier (Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène), né 14 mars 1844, roi d'Italie; succède, 18 janvier 1878, à son père le feu roi Victor-Emmanuel II; marié 22 avril 1868 à sa cousine

Marguerite, princesse de Savoie, fille du feu duc de Gênes, née 20 novembre 1851.

JAPON.

MOUTS HITO, empereur régnant (Mikado), 124e souverain de la dynastie, né en 1852, succède en 1867 à son père, feu l'empereur (Mikado) Ossahito, marié à la princesse *Harouko*, fille du prince Ithi-Jô.

LIBÉRIA.

S. Exc. M. H. R. V. Jonhson, président de la République, élu le 7 janvier 1884.

LUXEMBOURG (Grand-duché de).

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau; grand-duc de Luxembourg, 21 mars 1849. *Voyez* Pays-Bas.

MAROC.

Sultan MOULAI-HASSEN, succède, le 25 septembre 1873, à son père le feu sultan Sidi-Mohammed.

MEXIQUE.

M. Manuel Gonzalès, président de la République, installé le 1er décembre 1880.

MONACO.

CHARLES III (Honoré), né 8 décembre 1818, prince souverain de Monaco; succède à son père, le prince Florestan Ier, 20 juin 1856; veuf, 10 février 1864, de la princesse *Antoinette*-Ghislaine, comtesse de Mérode.

MONTÉNÉGRO.

NICOLAS Ier, prince régnant (hospodar), né 25/13 septembre 1841, proclamé 14 août 1860 à la mort du prince Danilo Ier, marié 8 novembre 1860 à *Milène*-Nic, fille du sénateur Pierre Vucotic, née 22 avril 1847.

NICARAGUA.

S. Exc. M. Cardeñas, président, élu en 1883.

ORANGE (République d').

M. Brand, président (1869), élu le 10 février 1879 pour la 4e fois.

PARAGUAY.

S. Exc. le général Caballero, président, élu le 25 novembre 1882.

PAYS-BAS.

GUILLAUME III (Alexandre-Paul-Frédéric-Louis), né 19 février 1817, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, succède à son père, le roi Guillaume II, 12 mai 1849; marié 18 juin 1839 à *Sophie-Frédérique-Mathilde*, née 17 juin 1818, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg; veuf 3 juin 1877; remarié 7 janvier 1879 à Adélaïde-Emma, princesse de Waldeck-Pirmont, née 2 août 1858.

PÉROU.

S. Exc. M. le général Iglesias, président, élu en 1884.

PERSE.

NASSER-ED-DIN-SCHAH, né le 6 du mois de Sefer 1247 de l'Hégire (1830), succède à son père le 21 du mois de Zil-ka'adé 1264 de l'Hégire (1848).

PORTUGAL.

DOM LUIS Ier (Philippe-Maria-Fernando-Pedro-de-Alcantara-Antonio-Miguel-Raphael-Gabriel-Gonzaga-Xavier-Francisco-de-Assis-João-Augusto-Julio-Volfando), né 31 octobre 1838, roi de Portugal et des Algarves; succède à son frère le roi Dom Pedro V, 11 novembre 1861; marié 27 novembre 1862 à Marie-*Pie*, née 16 octobre 1847, fille du feu roi Victor-Emmanuel II.

PRUSSE. (*Voyez* Allemagne.)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

S. Exc. M. le général Ulysse Heureaux, président de la République, 1er septembre 1882.

ROUMANIE.

CHARLES Ier, roi de Roumanie, prince de la maison de Hohenzollern, élu et proclamé prince régnant, avec droit d'hérédité, par plébiscite du 8/28 avril 1866 jusqu'au 14/26 mars 1881, jour où il est proclamé roi de Roumanie par vote unanime des représentants de la nation, marié 15 novembre 1869 à *Élisabeth*, princesse de Wied.

RUSSIE.

ALEXANDRE III ALEXANDROVITCH, né 10 mars (26 février) 1845; empereur de toutes les Russies, succède à son père, l'empereur Alexandre II, 13 (1er) mars 1881; marié 9 novembre (28 octobre) 1866 à Marie-Feodorowna (Marie-Sophie-Frédérique-*Dagmar*), née 26 novembre 1847, fille de Christian IX, roi de Danemark.

SAINT-SIÈGE.

LÉON XIII (Joachim-Pecci), né à Carpineto, diocèse d'Anagni, 2 mars 1810; évêque de Pérouse 19 janvier 1846; cardinal 19 décembre 1853; élu pape à Rome le 20 février 1878.

SALVADOR.

S. Exc. M. Rafael Zuldivar, président de la République, réélu en 1884.

SAXE (Royaume de).

ALBERT (Frédéric-Auguste), né 23 avril 1828, roi de Saxe; succède à son père, le feu roi *Jean*, 29 octobre 1873, marié 18 juin 1853 à
Caroline-*Frédérique*, née 5 août 1833, fille de *Gustave*, prince de Wasa.

SERBIE.

MILAN IV Obrenowitch, né 22 août 1854, proclamé prince régnant 2 juillet 1868 proclamé majeur 22 août 1872, proclamé roi de Serbie mars 1882, marié 17 octobre 1875 à la princesse
Natalie, née en 1859.

SIAM (Royaume de).

Souverain : Somdetch Phra : Paramendr Maha CHULALONKORN.

SUÈDE ET NORVÉGE.

OSCAR II (Frédéric), né 21 janvier 1829, roi de Suède et de Norvége, succède à son frère, feu le roi Charles XV, 18 septembre 1872; marié 6 juin 1857 à
Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, fille de feu Guillaume, duc de Nassau.

SUISSE.

M. Welti, président de la Confédération.

TRANSWAAL (République du).

M. Kruger, président, élu en 1883.

TUNISIE.

ALI-BEY, né en 1817, fils du bey Sidi-Ahsin, a succédé à son frère Mohamed-es-Sadok, le 28 octobre 1882.

TURQUIE.

Sultan ABDUL-HAMID, empereur des Ottomans, né 16 Chaban 1258 de l'Hégire (22 septembre 1842); monte sur le trône 31 août 1876.

URUGUAY.

S. Exc. M. le général Maxime Santos, président de la République.

VENEZUELA.

S. Exc. le général Crespo, président, élu en 1884.

WURTEMBERG.

CHARLES Ier (FRÉDÉRIC-ALEXANDRE), né 6 mars 1823; succède à son père, le roi Guillaume Ier, 25 juin 1864; marié 13 juillet 1846 à

OLGA-NICOLAÏEWNA, née 11 septembre (30 août) 1822, fille de feu Nicolas Ier, empereur de Russie.

ZANZIBAR.

SEYID BARGASH BEN SAÏD, sultan.



CHAPITRE VI.

CABINETS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE (EMPIRE D'). [Voy. aussi PRUSSE.]

M. le prince DE BISMARCK, chancelier de l'empire, ministre des affaires étrangères, ministre d'État, secrétaire de l'intérieur.
M. le Cte DE HATZFELDT, secrétaire d'État pour les affaires étrangères.
M. DE BŒTTICHER, secrétaire d'État pour l'intérieur.
M. BURCHARD, secrétaire d'État pour la trésorerie de l'empire.
M. DE SCHELLING, secrétaire d'État pour la justice.
M. le Gal CAPRIVI-CAPRAVA DE MONTECUCULLI, ministre d'État, chef de l'Amirauté.
M. STEPHAN, secrétaire d'État pour les postes et télégraphes.
M. MAYBACH, chef de l'Office des chemins de fer de l'empire.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

M. F. J. ORTIZ, ministre des affaires étrangères.
M. WILDE, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. DE IRIGOYEN, ministre de l'intérieur.
M. le Dr Benjamin VICTORICA, ministre de la guerre et de la marine.
M. DE LA PLAZA, ministre des finances.

AUTRICHE - HONGRIE.

Ministère des affaires communes.

M. le Cte DE KALNOKY, président du Conseil, ministre de la Maison impériale et des affaires étrangères.
M. DE KALLAY, ministre des finances.
M. le Cte BYLANDT-RHEIDT, lieutenant-général, ministre de la guerre et de la marine.

Ministère cisleithan.

M. le Cte TAAFFE, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M. le Bon PINO DE FRIEDENTHAL, ministre du commerce.
M. le Bon CONRAD DE EYBESFELD, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Dr DE DUNAJEWSKI, ministre des finances.
M. le Cte Jules FALKENHAYN, ministre de l'agriculture.
M. le lieutenant-général Cte Z. DE WELSERSHEIMB, ministre de la défense.
M. Aloïs PRAZAK, ministre sans portefeuille, chargé provisoirement de la direction du ministère de la justice.
M. le Dr Bon ZIEMIALKOWSKI, ministre sans portefeuille.

Ministère hongrois.

M. Tisza de Borosjenö, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M. le Cte Jules Szapary, ministre des finances.
M. Theodor Pauler, ministre de la justice.
M. Trefort, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Cte Paul Szechényi, ministre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.
M. le Bon Gabriel Kémény, ministre des travaux publics et des communications.
M. N...., ministre pour la défense du pays.
M. le Bon de Orczy, ministre à la cour de Sa Majesté impériale et royale apostolique.
M. de Bedekovil, ministre de Croatie, Esclavonie et Dalmatie.

BAVIÈRE.

M. le Bon de Lutz, président du conseil, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Bon de Feilitzsch, ministre de l'intérieur.
M. le chevalier général de Maillinger, ministre de la guerre.
M. de Riedel, ministre des finances.
M. le Dr de Fæustle, ministre de la justice.
M. le Bon de Crailsheim, ministre de la Maison royale et des affaires étrangères.

BELGIQUE.

M. Malou, ministre des finances, président du Conseil.
M. de Moreau, ministre des affaires étrangères.
M. Wœste, ministre de la justice.
M. Jacobs, ministre de l'intérieur.
M. Bernaert, ministre des travaux publics.
M. le général Pontus, ministre de la guerre.
M. Vandenpæerebom, ministre des chemins de fer, des postes et des télégraphes.

BOLIVIE.

M. P. José Silveti, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.
M. le Dr Vargas, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. le Dr Antonio Quijarro, ministre des finances et des travaux publics.
M. le Gal Rendon, ministre de la guerre.

BRÉSIL.

M. Manuel Pinto de Sousa Dantas, président du Conseil et ministre des affaires étrangères.
M. Sodré Pereira, ministre de la justice.
M. le Dr João da Matta Machado, ministre des finances.
M. Candido da Oliveira, ministre de la guerre.
M. Carneiro da Rocha, ministre des travaux publics, du commerce et de l'agriculture.
M. Raymondo de Lamare, ministre de la marine.
M. Franco de Sã, ministre de l'intérieur.

BULGARIE.

M. Karaveloff, président du Conseil et ministre des finances et par intérim des travaux publics.
M. Slaveicoff, ministre de l'intérieur.
M. Radostavoff, ministre de la justice.
M. de Tzanoff, ministre des affaires étrangères.
M. Caroleff, ministre de l'instruction publique et des cultes.
M. le colonel Komanikoff, ministre de la guerre.

CHILI (RÉPUBLIQUE DU).

M. Manuel BALMACEDA, président du Conseil et ministre de l'intérieur.
M. VERGARA ALBANO, ministre des affaires étrangères.
M. S. I. VERGARA, ministre de la justice, des cultes et de l'instruction publique.
M. BARROS LUCO, ministre des finances.
M. le vice-amiral LYNCH, ministre de la guerre et de la marine.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

M. CASTRO, ministre de l'instruction publique, des cultes et des affaires étrangères.
M. Bernard SOTO, ministre de la police, finances, commerce, guerre et marine.

DANEMARK.

M. ESTRUP, président du Conseil et ministre des finances.
M. le Bon ROSENOERN LEHN, ministre des affaires étrangères.
M. SKEEL, ministre de l'intérieur.
M. NELLEMANN, ministre de la justice et ministre pour l'Islande.
M. le capitaine de vaisseau RAVN, ministre de la guerre et de la marine.
M. DE SCAVENIUS, ministre des cultes et de l'instruction publique.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

M. le général IMBERT, ministre des affaires étrangères.
M. W. FIGUEREDO, ministre de l'intérieur et de la police.
M. le général GIL, ministre de la guerre et de la marine.
M. MEGIA, ministre de la justice et de l'instruction publique.
M. DE MARCHENA, ministre des finances et du commerce.

ÉGYPTE.

NUBAR-PACHA, président du Conseil, ministre des affaires étrangères et de la justice.
SABETLE, ministre de l'intérieur.
ABDEL-KADER-PACHA, ministre de la guerre.
MAHMOUD-PALAKI, ministre de l'instruction publique.
MUSTAPHA-PEHMI, ministre des finances.
ALI-RIZA, ministre des travaux publics.

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

M. N...., ministre de l'instruction publique, des relations extérieures et de l'intérieur.
M. N...., ministre des finances.
M. N...., ministre de la guerre et de la marine.

ESPAGNE.

M. CANOVAS DEL CASTILLO, président du Conseil et ministre sans portefeuille.
M. ELDUAYEN, ministre des affaires étrangères.
M. F. SILVELA, ministre de la justice.
M. ROMERO ROBLEDO, ministre de l'intérieur.
M. LOS GAYON, ministre des finances.
M. ANTEQUERA, ministre de la marine.
M. le maréchal QUESADA, ministre de la guerre.
M. PIDAL, ministre des travaux publics et de l'agriculture.
M. LE Cte DE REJADA DE VALDOSERA, ministre d'outre-mer.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Hon. Frederick Frelinghuysen, secrétaire d'Etat.
Hon. Charles J. Folger, secrétaire de la trésorerie.
Hon. Robert Lincoln, secrétaire de la guerre.
Hon. William Chandler, secrétaire de la marine.
Hon. Benjamin H. Brewster, secrétaire de la justice.
Hon. Walter Q. Gresham, directeur général des postes.
Hon. Teller, secrétaire de l'intérieur.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

(ANCIENNE CONFÉDÉRATION GRENADINE.)

M. Antonio Roldan, ministre des affaires étrangères.
M. Mateus, ministre de la guerre et de la marine.
M. le Gal Buenaventura Reinales, secrétaire d'État, ministre de l'intérieur.
M. Alejandro Posada, ministre des travaux publics.
M. Apolinar Rueda, ministre de l'instruction publique.
M. Anibal Galindo, ministre du commerce.
M. Alejandro Poseda, ministre de la trésorerie.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

(Royaume-Uni.)

M. Gladstone, premier lord de la Trésorerie.
Le Cte de Selborne, lord-chancelier et gardien du grand sceau.
Le Cte Spencer, vice-roi d'Irlande.
Lord Carlingford, lord-président du Conseil privé et ministre de l'agriculture.
Sir W. Vernon Harcourt, secrétaire d'État à l'intérieur.
Le Cte Granville, secrétaire d'État aux affaires étrangères.
Le Cte de Kimberly, secrétaire d'État des Indes.
Le Cte de Derby, secrétaire d'État aux colonies.
M. le Mis de Hartington, secrétaire d'État à la guerre.
M. Childers, chancelier de l'Échiquier.
Le Cte de Northbrook, premier lord de l'Amirauté.
M. Trevelyan, secrétaire en chef pour l'Irlande.
M. Dodson, chancelier du duché de Lancastre.
M. Chamberlain, ministre du commerce.
Sir Ch. Dilke, président du comité pour le gouvernement local.

M. Fawcett, directeur général des postes.
M. Mundella, vice-président du Conseil.
M. Sh. Lefevre, ministre des travaux publics.
M Hibbert, sous-secrétaire d'État à l'intérieur.
Lord Édouard Fitz-Maurice, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.
M. Courtney, sous-secrétaire d'État aux colonies.
M. John Kynaston Cross, sous-secrétaire d'État pour les Indes.
Le Cte de Morley, sous-secrétaire d'État à la guerre.
Le Mis de Ripon, gouverneur général des Indes.

GRÈCE.

M. Charilus Tricoupis, président du Conseil, ministre des finances, et par intérim de la guerre.
M. Contostavlos, ministre des affaires étrangères, et par intérim de la justice.

M. Lombardos, ministre de l'intérieur.
M. Rhalli, ministre de la justice.
M. le contre-amiral Tombazis, ministre de la marine.
M. Voulpiotis, ministre des cultes et de l'instruction publique.

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Fernando Cruz, ministre des affaires étrangères.
M. le Gal Martin Barrundia, ministre de la guerre.
M. Delfino Sanchez, ministre des finances.
M. Diaz Merida, ministre de l'intérieur.
M. Francisco Lainfiesta, ministre des travaux publics.

HAÏTI (RÉPUBLIQUE D').

M. le général Saint-Piquant, secrétaire d'État de la guerre et de la marine.
M. Brutus Saint-Victor, secrétaire d'État des finances, des relations extérieures et du commerce, par intérim.
M. D. Legitimo, secrétaire d'État de la justice, de l'instruction publique et des cultes, et par intérim de l'intérieur et de l'agriculture.

HAWAÏ (ROYAUME D').

M. Gibson, ministre des affaires étrangères et président du Conseil.
M. A. C. Kaal, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.
M. J. E. Rush, ministre des finances.
M. Edouard Preston, attorney général.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE).

M. N..., ministre des affaires étrangères, de l'instruction publique et de la guerre.
M. N..., ministre de l'intérieur, de la justice et des travaux publics.
M. N..., ministre des finances.

ITALIE.

M. Depretis, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M. Mancini, ministre des affaires étrangères.
M. Ferracciu, ministre de grâce, de justice et des cultes.
M. Magliani, ministre des finances et du Trésor.
M. le général Ferrero, ministre de la guerre.
M. Brin, ministre de la marine.
M. Grimaldi, ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.
M. Genala, ministre des travaux publics.
M. Coppino, ministre de l'instruction publique.

JAPON.

M. Sanetomi Sanjô, premier ministre.
M. le prince Arisgawa, deuxième ministre.
M. le Gal Yamada, ministre de la justice.
M. Ino-Ouyé, ministre des affaires étrangères.
M. le Gal Yamagata, ministre de l'intérieur.
M. Massugata, ministre des finances.
M. le général Oyama, ministre de la guerre.
M. Kawamoura, ministre de la marine.
M. Oghi, ministre de l'instruction publique.

M. Sassaki, ministre des travaux publics.
M. Tokoudaïji, ministre de la Maison de l'empereur.
M. Saigo, ministre de l'agriculture et du commerce.

LIBERIA.

M. Moore Thomas Worrel, secrétaire du Trésor.
M. Shadrack Nathaniel Williams, secrétaire de l'intérieur.
M. James Thomas Wiles, chef des postes.
M. William M' C. Call Davis, secrétaire d'État et attorney général.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

M. le Bon de Blochausen, ministre d'État, président du gouvernement, chargé de la direction générale des affaires étrangères.
M. de Rœbé, directeur général des finances.
M. Eyschen, directeur général de la justice.
M. Kirpach, directeur général de l'intérieur.

MAROC.

Mouça ben Ahmed, premier ministre.
Mohammed Bargach, ministre des affaires étrangères.
El Hadj Mennou, ministre de la guerre.
Dris ben Aallen, kaïd el Melchouar.

MEXIQUE.

M. José Fernandez, sous-secrétaire, chargé du département des affaires étrangères.
M. le général Naraujo, ministre de la guerre et de la marine.
M. le général Pacheco, ministre des travaux publics, du commerce et de l'industrie.
M. le général Diez Gutierrez, ministre de l'intérieur.
M. le général de la Pena, ministre des finances.
M. Baranda, ministre de la justice et de l'instruction publique.

MONTÉNÉGRO.

M. Bozo Petrovich, président du Conseil, ministre de la justice et ministre de la Maison princière et de l'intérieur.
M. Popovitch, ministre des affaires étrangères.
M. Maternovitch, ministre des finances.
M. Ilija Plamenatch, ministre de la guerre.

NICARAGUA.

M. le Dr Teodoro Delgadilla, ministre de l'intérieur, de la justice et des cultes.
M. le colonel J. Elizondo, ministre des finances, de la guerre et de la marine.
M. José Chamorro, ministre des travaux publics.
M. le Dr Francisco Castellon, ministre des affaires étrangères et de l'instruction publique.

PARAGUAY.

M. le colonel Mesa, ministre de l'intérieur.
M. J. C. Jimenez, ministre des finances.
M. Gonzalès, ministre de la justice et des cultes.
M. Jose S. Decoud, ministre des relations extérieures.
M. le colonel Duarte, ministre de la guerre.

PAYS-BAS.

M. Heemskeek, ministre de l'intérieur.

M. Sprenger van Eyk, ministre des colonies.
M. Van Der Does de Willebois, ministre des affaires étrangères.
M. Du Tour Van Bellinchave, ministre de la justice.
M. Taalman Kip, ministre de la marine.
M. Grobbee, ministre des finances.
M. le général Weitzel, ministre de la guerre.
M. Van den Bergh, ministre du Waterstaat, du commerce et de l'industrie.

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU).

M. N...., président du Conseil et ministre des affaires étrangères.
N..., ministre de l'intérieur, de la police et des travaux publics.
N..., ministre de la justice, du culte, de l'instruction et de l'assistance publiques.
N..., ministre de la guerre et de la marine.
N..., ministre des finances et du commerce.

PERSE.

Mirza-Youssef-Khan, ministre de l'intérieur et des finances.
Mahmoud-Khan, ministre des affaires étrangères.
Yahya-Khan, ministre de la justice.
Ali-Kouli-Khan, ministre du culte et des mines.
Ali-Reza-Khan, garde des sceaux.
Mirza-Ali-Khan, ministre des pensions et des legs pieux.
Mirza-Kahraman-Khan, ministre des travaux publics.
Mirza-Abdul-Vehab-Khan, ministre du commerce et de l'agriculture.
Ali-Kouli-Khan, ministre des télégraphes et de l'instruction publique.
S. A. J. Naïb-es-Sultanet, amir kebir, ministre de la guerre.
Amin-es-Sultan, ministre de la cour et des douanes.
Mirza-Hedayet, ministre des finances.

PORTUGAL.

M. de Fontès Pereira de Mello, président du Conseil et ministre de la guerre.
M. Barjona de Freitas, ministre de l'intérieur.
M. Hintz Ribeiro, ministre des finances.
M. Barbosa du Bocage, ministre des affaires étrangères.
M. Lopo Vaz de Sampaio e Mello, ministre de la justice et des cultes.
M. Augusto de Aguiar, ministre des travaux publics, commerce et industrie.
M. Manuel Pinheiro Chagas, ministre de la marine et des colonies.

PRUSSE (ROYAUME DE). [Voy. aussi Allemagne.]

A. *Ministres d'État.*

M. le prince de Bismarck, chancelier de l'Empire d'Allemagne, ministre des affaires étrangères et du commerce, président du Conseil des ministres.
M. de Puttkamer, ministre de l'intérieur, vice-président du Conseil des ministres.
M. de Scholz, ministre des finances.
M. le Dr Friedberg, ministre de la justice.
M. de Gossler, ministre des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales.
M. le général Bronsart de Schellendorf, ministre de la guerre.
M. Lucius, ministre de l'agriculture, des domaines et des forêts.
M. Maybach, ministre des travaux publics.
M. le Cte de Hatzfeld-Wildenbourg, ministre d'État, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.
M. de Bœtticher, ministre d'État, sous-secrétaire d'État à l'intérieur.

B. *Ministère de la Maison du roi.*

M. le Cte de Schleinitz, ministre d'État

ROUMANIE.

M. Jean Bratiano, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M. Chitzou, ministre de l'instruction publique.
M. Demestre Stourdza, ministre des affaires étrangères.
M. le général Falcoyano, ministre de la guerre.
M. le général Dabija, ministre des travaux publics.
M. Lecca, ministre des finances.
M. Campineano, ministre de l'agriculture, du commerce et des domaines.
M. Voinov, ministre de la justice.

RUSSIE.

M. de Giers, ministre des affaires étrangères.
M. le Cte Woronzoff-Dashkoff, ministre de la Maison de l'empereur.
M. le Cte Tolstoï, ministre de l'intérieur.
M. le lieutenant-général Vannovsky, ministre de la guerre.
M. Nabokoff, conseiller privé, ministre de la justice.
M. Delianoff, ministre de l'instruction publique.
M. Bunge, ministre des finances.
M. le vice-amiral Possiet, ministre des voies de communication.
M. Solski, conseiller privé, contrôleur de l'empire.
M. Ostrovski, ministre des domaines.
M. le vice-amiral Schestakoff, ministre de la marine.

SAINT-SIÈGE.

S. Ém. M. le cardinal Jacobini, secrétaire d'État.

SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE).

S. Exc. S. Gallegos, ministre des affaires étrangères.
M. Melendez, ministre des finances, de la guerre et de la marine.
M. Antonio J. Castro, ministre de la justice.

SERBIE.

M. Mitoutine-Garachanine, président du Conseil et ministre des affaires étrangères.
M. Hoyan Novallovitch, ministre de l'intérieur.
M. le colonel Petrovitch, ministre de la guerre.
M. Georges Pavlovicht, ministre des finances.
M. Marintrovich, ministre de la justice.
M. Ephrim Goudovich, ministre du commerce et de l'agriculture et, par intérim, des travaux publics.

SIAM (ROYAUME DE).

Somdetch Fra Boromawongs, ministre de l'intérieur et des finances.
Phraya Svirongse, ministre de la guerre.
Phraya Banourongse, ministre des affaires étrangères.
Phraya Pholtheph, ministre de l'agriculture.
Phra Naungyak, ministre des postes et tégraphes.

SUÈDE ET NORVÈGE.

SUÈDE.

M. Thysselius, ministre d'État.
M. le Bon Hochschild, ministre des affaires étrangères.

M. Loven, conseiller d'État.
M. le major-général Ryding, chef du département de la guerre.
M. le Bon F. W. von Otter, chef du département de la marine.
M. le Dr Hammarskjold, chef du département de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques.
M. Themptander, chef du département des finances.
M. le Dr N. H. Vult von Steyern, chef du département de la justice.
M. J. C. E. Richert, conseiller d'État.

NORVÈGE.

Le Conseil d'État de la Norvège se compose de deux ministres d'État et de neuf conseillers d'État. Une partie de ce ministère, savoir : le ministre d'État et deux conseillers d'État (ces derniers changent tous les ans), réside auprès du roi à Stockholm; les autres sept sont chacun chef d'un département et composent avec un ministre d'État la régence à Christiania.

M. Sverdrup (Jean), ministre d'État (résidence Christiania).
M. Richter, ministre d'État (résidence Stockholm).
M. Blix, chef du département des cultes et de l'instruction publique.
M. Arctander, chef du département de l'intérieur.
M. Haugland, chef du département des douanes et des finances.
M. Daaerk, chef du département de la guerre.
M. Sœrensen, chef du département de la justice et de la police.
M. Sverdrup (Jacob), conseiller d'État (résidence Stockholm).
M. Stang, conseiller d'État (résidence Stockholm).

SUISSE (CONSEIL FÉDÉRAL).

M. Welti, président de la Confédération, chef du département politique.
M. Deucher, chef du département des chemins de fer, des postes et des télégraphes.
M. Ruchonnet, chef du département de justice et police.
M. Schenck, vice-président du Conseil fédéral, chef du département de l'intérieur.
M. Hertenstein, chef du département militaire.
M. Droz, chef du département du commerce et de l'agriculture.
M. Hammer, chef du département des finances et des péages

TUNISIE.

Mohamed-El-Azis-Bon-Atour, premier ministre.
M. Cambon, ministre des affaires étrangères.
M. le général Boulanger, ministre de la guerre.
Mohamed Jellouli, ministre de la justice et de la plume.
M. le général Haïdar, garde des sceaux.
M. Depienne, délégué à l'administration financière.
M. Grând, directeur général des travaux publics.

TURQUIE.

Saïd-Pacha, premier ministre (grand vizir).
Uriani-Zadé-Ahmed-Essad effendi, cheïk-ul-Islam.
Akif pacha, président du Conseil d'État.
Edhem pacha, ministre de l'intérieur.
Ghazi Osman pacha, ministre de la guerre.
Hassan Fehmi pacha, ministre de la justice et des cultes.
Munir pacha, ministre des finances.
Hussein Husni pacha, ministre de la marine.

Mustapha pacha, ministre de l'instruction publique.
Raïf effendi, ministre des travaux publics.
Subhi effendi, ministre du commerce et de l'agriculture.
Assim pacha, ministre des affaires étrangères.
Ali Saïb pacha, grand maître de l'artillerie.
Kiamil pacha, ministre de l'Eskaf (fondations pieuses).

URUGUAY (RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L').

M. Carlos de Castro, ministre de l'intérieur, et par intérim, de la justice et des cultes.
M. le Dr Manuel Oterrera y Obez, ministre des relations extérieures.
M. José Terra, ministre des finances.
M. le général M. Tajès, ministre de la guerre et de la marine.

VENEZUELA.

M. Rafael Seijas, ministre des affaires étrangères.
M. le Dr J.-P. Rojas-Paul, ministre des finances.
M. le Dr Gregorio Fidel Mendez, ministre des travaux publics.
M. le général Eladio Lara, ministre de la guerre et de la marine.
M. le général V. Amengual, ministre de l'intérieur, de la justice et des cultes.
M. Nicolas D. Delgado, ministre du crédit public.
M. le Dr Dominici, ministre de l'instruction publique.

WURTEMBERG.

M. de Mittnacht, chargé de la présidence, du ministère de la Maison du roi et des affaires étrangères.
M. de Holder, ministre de l'intérieur.
M. le Dr de Gessler, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.
M. le lieutenant-général de Wundt, ministre de la guerre.
M. de Renner, ministre des finances.
M. de Faber, ministre de la justice.

VILLES LIBRES.

BRÊME.

MM. les Drs O. Gildemeister et F. L. Grave, bourgmestres.
M. le Dr A. Duckwitz, sénateur.

HAMBOURG.

MM. G. H. Kirchenpauer, H. A. C. Weber et Petersen, bourgmestres.
M. Petersen, bourgmestre, chargé du département des affaires étrangères.

LUBECK.

M. le Dr A. G. Kulenkamp, bourgmestre-président.
M. le Dr Curtius, sénateur pour les affaires étrangères.

CHAPITRE VII.

AMBASSADEURS ET MINISTRES

RÉSIDANT EN FRANCE

ALLEMAGNE (Empire d').

Paris, rue de Lille, 78.

S. A. M. le prince DE HOHENLOHE-SCHILLINGSFÜRST (GC✵), Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(23 mai 1874.)

M. N.	Conseiller d'ambassade.
M. DE KIDERLEN-WAECHTER.	2e Secrétaire d'ambassade.
M. le Cte DE METTERNICH	3e Secrétaire d'ambassade.
S. A. le prince DE RATIBOR.	Attaché.
S. A. le prince Jean DE HOHENLOHE-OEHRINGEN	Attaché.
M. D'ARNIM	Attaché.
M. DE VILLAUME, major d'état-major	1er Attaché militaire.
M. le capitaine DE SCHWARTZKOPPEN	2e Attaché militaire.

Bordeaux.	*M. Walter Tietz*.	Consul.
Boulogne-sur-Mer.	*M. Van der Zee*.	Consul.
Calais	*M. Stavenhagen* (*M. P.*). . . .	Vice-consul.
Cette	*M. Espitalier* (*Gustave*) . . .	Consul.
Dieppe.	*M. Chapman* (*F.*)	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Wagner* (*A.*).	Consul.
Honfleur	*M. Wagner* (*Jonathan*). . . .	Vice-consul.
La Rochelle.	*M. Pellevoisin* (*Alph.*).	Consul.
Le Havre.	*M. le Bon de Lindenfels* (*Gustave*)	Consul.
Marseille (pour les départem. des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et de la Drôme) .	*M. Oertzen* (*Georges de*) . . .	Consul.
Nantes (avec juridiction sur le départ. de la Vendée, Noirmoutiers et l'Isle d'Yeu) . .	*M. Bardot* (*Marius*).	Consul.
Nice.	*M. de Rekowski*.	Vice-consul.
Port-de-Bouc, Martigues et La Tour-Saint-Louis.	*M. Vidal* (*Léon*).	Vice-consul.
Rochefort.	*M. Lesueur* (*Ernest*)	Consul.
Rouen.	*M. Chapman* (*P.*)	Vice-consul.
St-Martin-de-Ré	*M. Souchet* (*Pierre-Em.*). . . .	Consul.
Saint-Nazaire	*M. James O'Hagan*.	Vice-consul.
Alger	*M. Frœbel* (*Jules*)	Consul.

Le Gabon	*M. Schulze (E.)*	Consul.
Nouméa (pour la Nlle-Calédonie)	*M. Knoblauch (F.)*	Vice-consul
Papeete (Tahiti)	*M. Meuel (Hermann)*	Consul.
Saïgon	*M. Baumeister (Auguste)*	Consul.
Tunis	*M. le Dr Nachtigal*	Gérant le cons. gén.

ANNAM (Royaume d').

Saïgon	M. NGUYÊN THÂN Y	1er Consul.
	M. PHAN KIÊM ICH	2e Consul.

ARGENTINE (Confédération)

Paris, rue de Berlin, 5.

M. BALCARCE (C✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(27 décembre 1863 et 19 mars 1872.)

M. Eduardo YBARBALZ	1er Secrétaire.
M. Pablo RICCHERI, lieutenant d'artillerie	Attaché militaire.

Paris	M. BEMBERG	Consul gén. p. int.
	M. VEGA (Domingo)	Vice-consul.
Amiens	*M. Dhavernas (Octave)*	Consul.
Bayonne	*M. Arostegui (L.)*	Consul.
	M. Novion	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Picot (Felipe)*	Consul.
	M. de Sta-Colonna (Alb.)	Vice-consul.
Calais	*M. Dejean (B.)*	Consul.
Cette	*M. Audrin (Charles)*	Consul.
Dunkerque	*M. Mine (Albert)*	Consul.
La Rochelle	*M. Delma (W.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Bulrich (Auguste)*	Consul.
	M. Purgent (Juan Lac)	Vice-consul.
Lyon	*M. Cote (Alfred)*	Consul.
Marseille	*M. Casto Martinez Ituno*	Consul.
	M. Pianello (Spiridion)	Vice-consul.
Nantes	*M. Dulac (Alfred)*	Consul.
Nice	*M. J. Demerengo*	Consul.
Oloron	*M. Bouderon (Félix)*	Vice-consul.
Pau	*M. Clottes (Gustave-A.)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Vanier (Henri)*	Vice-consul.
Tarbes	*M. Albarracin (F.)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Lambert (Adolphe)*	Consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch.)*	Consul.
Bône	*M. Carrus (Jules-P.)*	Consul.
Oran	*M. Castel (Isidore)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Llado (J.)*	Vice-consul.

AUTRICHE-HONGRIE (Empire d').

Paris, rue Las Cases, 7, de 1 à 3 heures. — Visa, 5 fr., légalisation, 6 fr.

S. Exc. M. le comte HOYOS (C✻), Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.
(28 mai 1883.)

M. le Cte Agénor GOLUCHOWSKI ✻	1er Conseiller de l'ambassade.
M. le Bon Arthur SCHOLL	Secrétaire.

M. L. de Velics		Secrétaire.
M. le comte Léopold Koziebrodzki		Attaché.
M. le colonel Bach de Hansberg		Attaché militaire.
M. Ch. L. Pollak ✻		Secrétaire de la chancellerie.
Paris	M. le Bon de Rothschild (Gustave) (C✻), rue Laffitte, 19	Consul général.
	M. le Dr Walcher de Moltheim (C✻)	Consul gén. adjoint.
	M. le Bon Jacobs	Vice-consul.
Ajaccio	*M. J. Fil*	Consul.
Bayonne	*M. Gommès (Jules)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Lalande (Armand)*	Consul.
Boulogne	*M. Adam (Achille)* ✻	Vice-consul.
Brest	*M. Vienne (L.)*	Vice-consul.
Caen	*M. Heltier (Charles)*	Agent consulaire
Calais	*M. Vendroux (J. P.)*	Vice-consul.
Cannes	*M. N.*	Vice-consul.
Cette	*M. Scheydt (Gustave)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Lebrun (P.)*	Agent consulaire.
Dieppe	*M. Pourpoint (Gaston)*	Agent consulaire.
Dunkerque	*M. Plaideau (N.)*	Consul.
Fécamp	*M. Leborgne (Auguste)*	Agent consulaire.
Honfleur	*M. Thiis (J. F.)*	Agent consulaire.
La Rochelle	*M. Vivier (Théodore)*	Agent consulaire.
Le Havre	*M. Troteux (Étienne)*	Consul.
Lorient	*M. Ouizille (A. J.)*	Agent consulaire.
Lyon	*M. Cote (Marius)*	Consul.
Marseille	*M. Lenk de Wolfsberg (Auguste)*	Consul général [1].
Menton	*M. N.*	Vice-consul.
Nantes	*M. Briaudeau (Pitre)*	Consul.
Nice	*M. le Cte Gurowski*	Consul.
Port-de-Bouc	*M. Vidal (Léon)*	Agent consulaire.
Rouen	*M. Pimont (Alfred)*	Agent consulaire.
Saint-Malo	*M. Boismenu (Franç. G.)*	Agent consulaire.
Saint-Valery-en-C.	*M. N...*	
Saint-Valery-s.-S.	*M. N...*	
Toulon	*M. Jouve (B. V.)*	Vice-consul.
Alger	*M. Ghezzi*	Consul général.
Bone	*M. Bourgoin (Célestin)*	Vice-consul.
Bougie	*M. Martel (Clément)*	Agent consulaire.
Mostaganem	*M. Pizzoli (Antoine)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Sgitcovich (Étienne)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Alby (Tranquille)*	Agent consulaire.
Saïgon	*M. Engler (Albert)*	Consul.

BAVIÈRE.

Paris, rue des Écuries-d'Artois, 38 *bis* ; la chancellerie, rue Washington, 23.

M. de Reither, Chargé d'affaires.

(22 octobre 1877.)

1 Gérant intérimaire du vice-consulat à Cannes.

BELGIQUE (Royaume de).

Paris, Faubourg-Saint-Honoré, 153, de midi à 2 heures.

M. le baron BEYENS (GO✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(7 février 1864 et 29 mars 1871.)

M. GARNIER-HELDEWIER (C✻)	Ministre résident ffons de Conseiller de légation.
M. N.	1er Secrétaire.
M. EGGERMONT ✻.	Secrétaire de 1re classe.
M. David DE GHEEST (O✻).	Secrétaire honoraire.
M. COPPENS DE FONTENAY.	Secrétaire.
M. le Bon LEFEBVRE.	Attaché.

Avignon	*M. Barbier (Pierre)*	Consul.
Bayonne	*M. Labrouche (Félix)*	Consul.
Bordeaux	*M. Damas* junior	Consul.
	M. Bruno-Lacaze	Vice-consul.
Boulogne	*M. Adam (Achille)* ✻	Consul.
Brest	*M. Rouxel de Villeféron* (J.)	Consul.
Calais	*M. Dessin (Charles)*	Consul.
Cannes	*M. Rodberg (Charles-Clément)*	Vice-consul.
Cette	*M. Isenberg (Emile)*	Consul.
Cherbourg	*M. Liais (Édouard J. P.)*	Consul.
Dieppe	*M. Lee-Jortin (H. V.)*	Vice-consul.
Dunkerque et Gravelines	*M. de Wulff-Cailleret (L.)*	Consul.
Ile d'Oléron	*M. Compère (Amédée)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Romieux (Charles)*	Consul.
Le Havre	*M. Kreglinger (Ad. H.)*	Consul.
	M. Hauzeur (G.)	Vice-consul.
Libourne	*M. Morange (Édouard)*	Vice-consul.
Lille	*M. Dansaert (Egide)*	Consul.
	M. Crepy (Édouard)	Vice-consul.
Lorient	*M. Dufilhol (Edgard-J.)*	Consul.
Lyon	*M. Verstraete-Delebart*	Consul.
Marennes	*M. N.*	Vice-consul.
Marmande	*M. Géraudie (Léon)*	Vice-consul.
Marseille	*M. de Vries (G.)*	Consul général.
	M. Court (J. B.)	Vice-consul.
Montpellier et Cette	*M. Bazille (Louis)*	Consul.
Nancy	*M. Sépulchre (Victor)*	Consul.
Nantes	*M. Goullin (G. C.)*	Consul.
Nice	*M. Maistre*	Consul.
Noirmoutiers	*M. Pineau (Joseph)*	Vice-consul.
Reims	*M. Rivart (Charles)*	Consul.
Roubaix	*M. Allart (Léon)*	Consul.
Rouen	*M. Morel (Auguste)*	Consul.
Saint-Martin-de-Ré	*M. N*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Coste*	Consul.
Saint-Quentin	*M. de Jaer (G.)*	Consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Crocsel (M. J. H.)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Lambert (Émile)*	Consul.
Tourcoing	*M. Siven (Louis)*	Consul.
Valenciennes	*M. Nauts (Henri)*	Consul.
Alger, avec juridiction sur la Tunisie	*M. Max (Gustave)*	Consul général.
	M. Castelot	Vice-consul.

Bastia.	*M. Manfredi (Joconde)*. . . .	Vice-consul.
Bone	*M. Laugier*.	Consul.
Oran	*M. Vogley*	Consul.
Philippeville	*M. Alby (Tranquille)*	Consul.
La Réunion.	*M. Lalanne (Jules)*.	Consul.
Pointe-à-Pître.	*M. Hayot*	Vice-consul.
Saïgon.	*M. Speidel (F. W.)*.	Consul.

BOLIVIE (République de).

Paris	M. Artola (Jose-Maria) ✻. . .	Consul général.
Bordeaux.	*M. Charpentier (Eugène)* . . .	Consul.
Brest	*M. N.*	Consul.
Le Havre.	*M. Germain (Victor)*.	Consul.
Lyon	*M. Hübsch (E. P. A.)*.	Consul.
Marseille.	*M. Roussier (Camille)*	Consul.
	M. Noël (Pascal).	Vice-consul.
Nantes.	*M. Henri Collinet*	Vice-consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch.)*.	Vice-consul.

BRÉSIL (Empire du).

Boulevard Haussmann, 121.

Paris, chancellerie, rue de Téhéran, 17, de midi à 3 heures. — Visa gratis.

M. le baron d'Itajuba (C✻), chargé d'affaires.

M. Vieira Monteiro (O✻).	Secrétaire.
M. Correia d'Araujo ✻.	Attaché de 1re classe.
M. Pereira Franco	Idem.
M. Carlos D. de Carvalho.	Idem.
M. H. C. de Silva Ramos.	Attaché de 2e classe.
M. A. Pereira Pinto	Idem.

Paris (Consulat général en France)	M. A. Alves Machado de Andrade Corvalho	Consul général.
	M. Barboza (Manoel-José) . . .	Vice-consul.
Abbeville.	*M. Herman (L. J.)*.	Vice-consul.
Bayonne	*M. Molinié (Camille)*	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Piganeau (Gustave)*. . . .	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer.	*M. Adam (Hippolyte)*	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Edouard)*.	Vice-consul.
Calais	*M. N.*	Vice-consul.
Cayenne	*M. Gonçalves da Rocha*. . . .	Consul général.
	M. Pissarello (Vincent)	Vice-consul.
Cette	*M. Scheydt (Ch. L. P.)*.	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Bonfils (Gustave)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Féron (Ch. G.)*	Vice-consul.
Le Havre.	*M. Ferreira Alvès (Édouard)*. .	Vice-consul.
Lille.	*M. Bayart (Louis)*	Vice-consul.
Lorient	*M. Sellier (Léon)*.	Vice-consul.
Lyon	*M. Payen (Édouard)*	Vice-consul.
Marseille.	*M. Angst (Émile)*	Vice-consul.
Menton	*M. Farauld (Félix)*.	Vice-consul.
Montpellier.	*M. Vialars (D. A. V.)*.	Vice-consul.
Nantes.	*M. Crouan (Denis)*.	Vice-consul.

Nice	*M. Roissard de Bellet (Charles).*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Mas (Adrien).*	Vice-consul.
Rouen	*M. Niel (Pierre-Eugène).*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. N.*	Vice-consul.
Toulon	*M. Jouve (B. V.)*	Vice-consul.
Alger	*M. Servat (Joseph).*	Consul.
Oran	*M. Mazurel.*	Vice-consul.
Cayenne (pour la Guyane française)	*M. J. J. Alves de Souza (Jun.).*	Consul général.
	M. Pissarello (Vincent).	Vice-consul.

CHILI (République du).

Paris, 12, rue Magellan. Bureaux, avenue Carnot, 12.

M. Blest-Gana, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(13 mai 1870 et 29 avril 1872.)

M. Morla Vicuña	Secrét. pour les aff. financ.
M. Carlos Zañartu	1er Secrétaire.
M. Gonzalès	2e Secrétaire.
M. C. Ortuzar	Attaché.

Paris	M. Carlos Zañartu, av. Carnot, 12.	Consul.
	M. N.	Vice-consul
Bayonne	*M. Molinié (Camille)*	Consul.
Bordeaux	*M. Landau (Elie)*	Consul.
	M. Bordes (Ant.) dit Möser	Vice-consul.
Brest	*M. Feillet (Jules)*	Consul.
Cette	*M. Caron (Charles).*	Consul.
Dunkerque	*M. Bayart (Félix).*	Consul.
Le Havre	*M. Petitbon (J. L.).*	Consul.
Lyon	*M. Guinet (François).*	Vice-consul.
Marseille	*M. Armand (Albert)*	Consul.
Nantes	*M. Le Blanc (Annibal)*	Consul.
Nice	*M. Lagarrigue (Fernand).*	Consul.
Rouen	*M. Dubosq-Lettré (Jules)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Le Blanc (Annibal)*	Gér. intérim. du cons.
Papeete (Taïti)	*M. Goupil (A.)*	Consul.

CHINE.

Paris, place d'Eylau, 7.

Li Fong Pao, Ministre intérimaire.

Tcheng-Ki-Tong	1er Secrétaire.
Yang-Chou-Ling	Secrétaire.
Lien Shing	Attaché.
Tsao-King-Yong	Attaché.
Sié-Sien-Ien	Attaché.
Wang-Shi-Sheu	Attaché.
Tchang-se-Suing	Attaché.

COLOMBIE (États-Unis de la).

Paris, Grand Hôtel.

M. N . . ., Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. N.	1er Secrétaire.
M. Gutierrez Ponce.	2e Secrétaire.
M. Custodio Laverde	Attaché.
M. Mosquera	Attaché.

Paris	M. Triana (José-G.), boulevard d'Enfer, 10.	Consul général.
	M. Garcia (Raphaël)	Consul.
Bordeaux.	*M. Gal Luis Level de Goda*	Consul.
	M. Lamarque (Eugène)	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Laza (Belizarro)*	Consul.
Le Havre	*M. Restrepo (A.-J.)*	Consul.
Lyon	*M. Pinzon (Nicolas-W)*	Consul.
Marseille	*M. Sántos Manuel (A.)*	Consul.
Nice	*M. Lagarrigue (Fernand)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Baudilio Acero*	Consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch.)*	Consul général.
	M. Mertz (François)	Vice-consul.
Oran	*M. Giraud (Jules)*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Mermet (André)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Teissier (Alfred)*	Vice-consul.
Bone	*M. Carrus (Julio-Pablo)*	Vice-consul.

COSTA-RICA (République de).

Paris, chancellerie : rue de Rennes, 71.

M. Léon Fernandez, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(19 mai 1884.)

M. Léon Somzée ✻.	1er Secrétaire.
M. Manuel Fernandez.	Secrétaire.
M. Wenceslas de la Guardia	Attaché.
M. Ricardo Fernandez.	Attaché.

Paris	M. Élias L. Maduro.	Consul général.
	M. Ferrer (J. J.), rue de Rennes, 71	Vice-consul.
Bayonne	*M. Poydenot (Raymond)*	Consul.
Bordeaux	*M. Tournon (Hippolyte)*	Consul.
	M. Babin (Georges-Louis)	Vice-consul.
Dunkerque	*M. de Bæcque (P. J. L.)*	Consul.
Le Havre	*M. Hartog (Frédéric)*	Consul.
Marseille	*M. Roussier (Camille)*	Consul.
Nantes	*M. Toché (E.)*	Consul.
Nice	*M. Coriat y Coriat (Maurice)*	Consul.
Rouen	*M. Thillaye du Boulay*	Consul.
Saint-Malo	*M. Duguen (Eug.)*	Consul.
Oran	*M. Bentata (Moïse)*	Agent consulaire.

DANEMARK (Royaume de).

Paris, rue de Courcelles, 29, de 1 à 3 heures. — Visa gratis.

M. le Cte DE MOLTKE-HVITFELDT (GO ✻), Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.

(9 avril 1860 et 8 mai 1871.)

M. N.. . . . . Secrétaire.
M. le Cte DE REVENTLOW. . . . . Attaché.

Paris	M. Paul CALON ✻, rue Hauteville, 53	Consul général.
Ajaccio	*M. Lanzi (Laurent)*	Consul.
Bayonne	*M. Baylac (Julien)*	Consul.
Bordeaux	*M. Kirstein (E.)*	Consul.
Boulogne	*M. Carmier (Émile)*	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Édouard)*	Vice-consul.
Caen	*M. Lemaître (Arthur)*	Vice-consul.
Calais	*M. Vendroux (J. P.)*	Vice-consul.
Cannes	*M. Déonna (Henry)*	Vice-consul.
Cette	*M. Jansen (J. M.)* ✻	Consul.
	M. Jansen (Georges-Dietrich)	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Liais (E. J. P.)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Le Griel (H. J. F.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Bonvarlet (Alexandre)*	Consul.
Étaples	*M. Souquet (Achille)*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Constantin (A.)*	Vice-consul.
Granville	*M. Le Mengnonnet*	Vice-consul.
Gravelines	*M. Demarle-Fétel (A. J.)*	Vice-consul.
Honfleur	*M. Thiis (J. F.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Braëm (R. G.)*	Consul.
Lorient	*M. Dufilhol (E. J. A.)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Fölsch de Fels (E.)*	Consul.
Menton	*M. d'Adhémar*	Vice-consul.
Morlaix	*M. Miorcec (Gabriel)*	Vice-consul.
Nantes	*M. Bourcard (Henri)*	Consul.
	M. Bourcard (Maur. Alexandre)	Vice-consul.
Nice	*M. Raynaud (Pierre-Ant.)*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Pams-Bohé (R. J. F.)*	Vice-consul.
Pouliguen, Le Croisic	*M. Maillard (A. E.)*	Vice-consul.
Roubaix	*M. Glorieux (V. E. J.)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Elmering (Adolphe)*	Vice-consul.
Saint-Malo et Saint-Servan	*M. Michel (Brice-M. J.)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Van Ameyden van Duym (J.)*	Vice-consul.
Saint-Valery-en-Caux	*M. Le Seigneur*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Scelles (Raoul)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Renard (L. P.)*	Vice-consul.
Algérie :		
Alger	*M. Ghezzy (G.)*	Consul.
Bone et son district	*M. Arnaud (Marius)*	Vice-consul.
Mostaganem et son district	*M. Pizzoli (Antoine)*	Vice-consul.
Oran et son district	*M. Manégat (Michel)*	Vice-consul.
Philippeville et son district	*M. Schneider (Fréd. J.)*	Vice-consul.

Iles de la Société :

Papeete	*M. Schmidt (Fr. Ch. C.)*	Consul.
Pondichéry	*M. N.*	Consul.
Saïgon	*M. Speidel (F. W.)*	Consul.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. Berne (Michel)*	Consul.

DOMINICAINE (République).

Paris, rue Balzac, 1.

M. le Bon Emanuel DE ALMEDA, Ministre plénipotentiaire.

(16 octobre 1880.)

M. BETANCÈS. . . . . 1er Secrétaire.

Paris	M. COLLIN DE PARADIS ✱, 10, rue de la Paix	Consul général.
	M. le Cte DE GOURCY-PAGNY	Vice-consul.
Bastia	*M. N.*	Consul.
Bordeaux	*M. Tampier (A.)*	Consul.
	M. Duclou (Georges)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Postel (Auguste)*	Cons. gén. hon. cons.
	M. Postel (Jules)	Vice-consul.
Marseille	*M. de Guérin du Cayla (Alphonse)*	Consul.
	M. de Guérin du Cayla (Georges)	Vice-consul.
Nancy	*M. Collin de Paradis (Félix)*	Consul.
Nantes	*M. N.*	Consul.
Nice	*M. Girard (Isidore)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Mercier (Alfred)*	Consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben*	Consul.
Oran	*M. Bentata (Moïse)*	Consul

ÉQUATEUR (République de l').

Paris	M. BALLEN (Clément), boulevard Haussmann, 21	Consul général.
	M. BUSTAMENTE (Franç.)	Vice-consul.
Avignon	*M. Chapouen (Raoul)*	Consul.
Bordeaux	*M. Johns (Gustave)*	Consul.
	M. Balay (Édouard)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Perquer (Fréd.)*	Consul.
Marseille	*M. Chaix-Bryan (Éd.)*	Consul.

ESPAGNE.

Paris, rue Saint-Dominique, 53, de 1 à 3 heures. — Visa gratis. Le visa des passeports a été transféré au vice-consulat d'Espagne. — Ne sont visés à l'ambassade que les passeports diplomatiques.

S. Exc. M. Manuel SILVELA (GC✱), Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(16 février 1884.)

M. RAMIREZ DE VILLA URRUTIA ✱ . . . . . 1er Secrétaire.

M. Luis Polo DE BERNABÉ. . . . . 2e Secrétaire.

M. le Mis DE GUËLL ✻.	3e Secrétaire.
M. A. DE BALLESTEROS.	3e Secrétaire.
M. le Cte DE MORELLA (absent)	Attaché.
M. Ricardo MIQUEL Y MIQUEL ✻.	Attaché.
M. ENRIQUE DE PEÑALVER ✻	Attaché.
M. Roberto DUPUY DE LÔME ✻.	Attaché.
M. E. DE TRAVESEDO	Attaché.
M. le capitaine de frégate J. N. MONTOJO.	Attaché naval.
M. le lieutenant-colonel RUBIO GUILLEN	Attaché militaire.
M. le commandant M. DE ALVEAR.	Attaché militaire.

Paris	M. RODRIGUEZ (Augustin)	Consul.
	M. C. GARCIA JOVELLANOS. . . .	Vice-consul.
Agde	*M. Raffanel (Charles)*.	Vice-consul.
Aigues-Mortes.	*M. Duval (Léon)*.	Vice-consul.
Albi.	*M. Bourget (R. Michel)*	Vice-consul.
Arles	*M. Robolly (A. P. D.)*	Vice-consul.
Audierne.	*M. Fenoux (Remy-M. R.)* . . .	Vice-consul.
Bandol.	*M. Laurent (Antoine-Albert)*. .	Vice-consul.
Bastia.	*M. Grégory (Sébastien)*. . . .	Vice-consul.
Bayonne	*M. Alarcon (Manuel)*.	Consul général.
	M. Congosto (José).	Vice-consul.
Beaucaire.	*M. Roumieux (Louis)*.	Vice-consul.
Béziers.	*M. Cronzat (Alfred)*	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Joaquim de Pereyra*. . . .	Consul.
	M. de Bonilla (Fernando Gomez).	Vice-consul.
Boulogne.	*M. Carmier (Émile)*.	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Édouard)*.	Vice-consul.
Caen.	*M. Corchon (José)*	Vice-consul.
Calais.	*M. Hobacq (Henri)*.	Vice-consul.
Cambrai	*M. Roth Le Gentil*.	Vice-consul.
Carcassonne.	*M. Armand Tejero*.	Agent consulaire.
Cassis.	*M. Bouys (Hippolyte)*.	Vice-consul.
Cerbère	*M. Diaz Lebrija*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. N.*	Vice-consul.
Céret	*M. Don (Pierre)*.	Agent consulaire.
Cette	*M. Orfila (Ant.-Marie)*	Consul.
	M. Joaquin Rincon y Calleja .	Vice-consul.
Dieppe.	*M. Chapman (Frédéric)*. . . .	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Foort (Théophile)*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Gilles (Émile)*.	Vice-consul.
Foix.	*M. Dresch (Georges)*.	Agent consulaire.
Granville.	*M. Leclère (Ch. M.)*.	Vice-consul.
Havre	*M. Rodriguez Rubi (J.)*. . . .	Consul.
Hendaye	*M. Jose Monasterio*	Vice-consul.
Honfleur	*M. Wagner (Jonathan)*	Agent consulaire.
Ile d'Oléron.	*M. Eschasseriaux (Émile)* . . .	Vice-consul.
La Ciotat.	*M. Raynaud (Alfred)*.	Vice-consul.
La Nouvelle.	*M. Schneider (Antoine)*	Vice-consul.
La Rochelle.	*M. Michel (Charles)*.	Vice-consul.
La Teste et Arcachon. . . .	*M. Guirior y Arcona*.	Vice-consul.
Le Havre.	*M. Ruiz Gomez*.	Consul.
	M. Manuel G. Agüero.	Vice-consul.
Lesparre.	*M. N.*	Vice-consul.
Lille	*M. Venot (Gustave-Philippe)*. .	Vice-consul.

Limoges	*M. Lacaux (Charles)*.	Agent consulaire.
Lorient.	*M. de Keranflech (R. G.)* . . .	Vice-consul.
Lyon	*M. Fabra (Elviro)*	Vice-consul.
Marseille.	*M. Ruiz Gomez (Santiago)* ❋ .	Consul.
Menton.	*M. Galleani (Alexandre)* . . .	Vice-consul.
Montpellier.	*M. de Berenguer y Barreda (G.)*.	Vice-consul.
Morlaix.	*M. Alexandre (Victor)*	Vice-consul.
Nancy.	*M. Mougenot (Léon)*	Vice-consul.
Nantes.	*M. Thebaud (Alex. Hipp.)*. . .	Vice-consul.
Narbonne.	*M. Reynal (Jules)*	Vice-consul.
Nîmes	*M. Roumieux (Louis)*.	Vice-consul.
Nice.	*M. Gambard (Ernest)*	Consul.
Oloron.	*M. Galisteo (Ed. Garcia)* . . .	Vice-consul.
Pauillac	*M. de Serra y Larrea*	Vice-consul.
Perpignan	*M. Garçia (José)*.	Consul.
	M. Ortiz de Zugasti (Edouard).	Vice-consul.
Port-de-Bouc	*M. Simiot (Adolphe)*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Jarlier (Louis)*	Vice-consul.
Prades.	*M. Guillo (Jean)*.	Agent consulaire.
Reims	*M. Irroy (Ernest)*	Vice-consul.
Rochefort	*M. de Guirior y Arcona (M.)*. .	Vice-consul.
Roubaix	*M. Prouvost (Albert)*.	Vice-consul.
Rouen.	*M. Roncero (Angel)*.	Vice-consul.
Sables-d'Olonne	*M. Puget*.	Vice-consul.
Saint-Étienne	*M. Gerin (François)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Lemoine (Anatole)*.	Vice-consul.
Saint-Jean-de-Luz et Socoa.	*M. Yanez (Ant.)*.	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Brusola y Tellez (M.)* . . .	Consul.
	M. Machuca (José-Vargas) . .	Vice-consul.
Saint-Valéry-sur-Somme. . .	*M. Desgroiselle (Constant)*. . .	Vice-consul.
Simorre	*M. Costade (Alcide)*.	Vice-consul.
Toulon.	*M. Bourgarel (Adrien)*	Vice-consul.
Toulouse.	*M. Lluch (José Maria)*	Vice-consul.
Trouville.	*M. Raimondi (José)*.	Vice-consul.
Troyes.	*M. Cottey (J.)*.	Vice-consul.
	M. Bonnard (Claude)	Ag. cons., v.-c. hon.
Vichy	*M. Bonnard (Claude)*	Agent consulaire.
Alger	*M. Zavala (Ramon Gonzalès)* .	Consul général.
	M. San Martino de Montalvo (J.)	Vice-consul.
Arzew-le-Port.	*M. Braulio Guijarro*	Vice-consul.
Bone	*M. Llambias (J. F.)*.	Vice-consul.
Bougie.	*M. Batalla (Frédéric)*.	Vice-consul.
Cherchell.	*M. Bell (Félix)*.	Vice-consul.
Constantine.	*M. Pérals (José)*	Vice-consul.
Mostaganem.	*M. Navarro y Mira*	Ag. cons., v.-c. hon.
Nemours.	*M. Nahon*.	Vice-consul.
Oran.	*M. Pedro Ortiz de Zugasti* . .	Consul.
	M. Jorge Madriley.	Vice-consul.
Philippeville.	*M. Pinar y Garcia (Fr.)*. . . .	Vice-consul.
Sidi-bel-Abbès.	*M. José Vilumbrales*.	Vice-consul.
Tenez.	*M. Manuel Botella*.	Vice-consul.
Fort-de-France (Martinique) . .	*M. Dupré (Eugène)*.	Vice-consul.
Gorée (Sénégal)	*M. Guiraud (Jean)*.	Vice-consul.
Ile de la Réunion.	*M. Sauger*	Vice-consul.
Saïgon.	*M. Contreras (Manuel)*	Consul.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Bureaux, 95, rue de Chaillot.

Légation : Paris, place des États-Unis, 3. — Bureaux du Consulat général : 79, rue de Richelieu. — Passeports de 11 à 3 heures. — Visa, 5 fr. 35 c.

Hon. L. P. MORTON, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(5 août 1881.)

M. James E. BRULATOUR . . . . 1er Secrétaire.
M. Henry VIGNAUD (O✲) . . . . 2e Secrétaire.

Paris	M. WALKER (Georges), r. Scribe, 3.	Consul général.
	M. HOOPER (Robert-M.)	Vice-consul.
	M. MAC LEAN (Edouard-P.)	Chancelier.
Angers	*M. Élie Lazard*	Agent consulaire.
Bayonne	*M. Gersam (Léon)*	Agent consulaire.
Bastia	*M. O. A. Gaudin*	Agent consulaire.
Bordeaux	*M. Roosevelt (Georges-W.)*	Consul.
	M. Phelan (Grégory)	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. Flageollet (E.)*	Agent consulaire.
Brest	*M. Vienne (L.)*	Agent consulaire.
Calais	*M. Vendroux (J. P.)*	Agent consulaire.
Cannes	*M. de Valcourt (Théophile)*	Agent consulaire.
Cette	*M. Nahmens (L. S.)*	Agent consulaire.
Cherbourg	*M. Postel (Émile)*	Agent consulaire.
Cognac	*M. Frish (E.)*	Consul.
Dieppe	*M. Le Bourgeois (Raoul)*	Agent consulaire.
Dunkerque	*M. Morel (Benjamin)*	Agent consulaire.
Honfleur	*M. Wagner (Jonathan)*	Agent consulaire.
Ile d'Oléron	*M. Compère (Amédée)*	Agent consulaire.
Ile de Ré	*M. Roullet (E. L.)*	Agent consulaire.
La Rochelle	*M. N.*	Consul.
	M. Serres (Gabriel)	Vice-agent commal.
Le Havre	*M. Glover (John-B.)*	Consul.
	M. Lybrook (M. A.)	Vice-consul.
Lille	*M. Dubois (Ch. Grégoire)*	Agent consulaire.
Limoges	*M. Jouhannaud (Aug.)*	Agent consulaire.
Lorient	*M. Sellier (Léon)*	Agent consulaire.
Lyon	*M. Peixotto (Benj. F.)*	Consul.
	M. Peixotto (George D. M.)	Vice-consul.
Marseille	*M. Franck H. Mason*	Consul.
	M. John (Stephen-Martin)	Vice-consul.
	M. Martin (P. A.)	Chancelier
Menton	*M. Viale (Nicolas)*	Agent consulaire.
Nantes	*M. Wilson (Thomas)*	Consul.
	M. Bennett (H. de)	Vice-agent commal.
Nice	*M. Wilson*	Consul.
	M. Vial	Vice-consul.
Pau	*M. Clay (George M.)*	Agent consulaire.
Pauillac	*M. Averous (John)*	Agent consulaire.
Reims	*M. Frisbie (John-L.)*	Consul.
	M. Jannay (Franck)	Vice-consul.
Rennes	*M. Huret (Ch. D.)*	Agent consulaire.
Rochefort	*M. Giraud (A.)*	Agent consulaire.

Roubaix	*M. Piat (César)*	Agent consulaire.
Rouen	*M. Ch. P. William*	Consul.
	M. Wright	Vice-consul.
Saint-Étienne	*M. Hertzberg (Théodore)*	Agent commercial.
	M. Hertzberg (Edward-Fred.)	Vice-agent comm^{al}.
Saint-Malo	*M. Moulton (Raymond)*	Agent consulaire.
Saint-Nazaire	*M. Sutton (Henry-P.)*	Agent commercial.
Toulon	*M. Reynaud (Alfred)*	Agent consulaire.
Alger	*M. Jourdan (Alexandre)*	Consul.
	M. Grellet (Ch. Th.)	Vice-consul.
Beni-Saf	*M. Heathcote (Horace G.)*	Agent consulaire.
Collo et Philippeville	*M. Eyme (Marius)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Castel (Isidore)*	Agent consulaire.
Cayenne	*M. Decomis (Pascal)*	Consul.
Gabon	*M. Campbell (Graham C.)*	Agent commercial.
Guadeloupe (la)	*M. Bartlett (Charles)*	Consul.
	M. Thionville	Vice-consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Barentzen (Frank-Émile)*	Vice-consul.
Gorée (Sénégal)	*M. Strickland*	Consul.
	M. Armand (Ch.)	Vice-consul.
Saint-Barthélemy	*M. Dinzey (R. B.)*	Agent commercial.
	M. Florandin	Vice-agent comm^{al}.
Saint-Denis (Réunion)	*M. Langlois (Anatole)*	Agent commercial.
	M. Baran (Alcide)	Vice-agent comm^{al}.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. Garfield (Walter-H.)*	Consul.
	M. Ciceron (J. J.)	Vice-consul.
Saint-Pierre-et-Miquelon	*M. Frecker (John-P.)*	Agent commercial.
Taïti (îles de la Société)	*M. Dorence Atwater*	Consul.
	M. Young (James-J.)	Vice-consul.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39, de 11 à 2 heures. — Visa gratis.

S. Exc. Lord LYONS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(9 novembre 1867 et 2 mars 1871.)

Sir John WALSHAM	1er Secrétaire.
M. George SHEFFIELD	2e Secrétaire.
Hon. Henry G. EDWARDES	2e Secrétaire.
M. Francis CAREW	2e Secrétaire.
Hon. Michael H. HERBERT	2e Secrétaire.
M. Falconer ATLEE	2e Secrétaire.
M. Gérard LOWTHER	3e Secrétaire.
M. Thomas LEGH	3e Secrétaire.
M. Joseph A. CROWE	Attaché pour les aff. comm.
M. le colonel l'hon. George VILLIERS	Attaché militaire.
M. le capitaine de vaisseau H. C. KANE, R. N.	Attaché militaire.

Paris	M. FALCONER ATLEE, rue du Faubourg-St-Honoré, 39	Consul.
	M. WILLOUGHBY (Henri)	Vice-consul.
Ajaccio, avec juridiction sur l'île de Corse	*M. Lindesay Jervis White Jervis*	Consul.
Arcachon	*M. de Lobel (Adrien-F.)*	Vice-consul.

Bastia	*M. Hugh Robson*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Bellairs (Edmund-Hooke-William)*	Vice-consul.
Biarritz	*M. Bellairs (Edmund-Hooke-Wilson)*	Vice-consul.
Bonifacio	*M. le colonel de Casabianca (D.)*	Vice-consul.
Bordeaux (pour les dép. de la Gironde, de la Charente, de la Vienne, de la Hte-Vienne, de la Dordogne, de la Corrèze, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de l'Ariège, du Gers, des Htes-Pyrénées, des Bses-Pyrénées, des Landes, de Lot-et-Garonne)	*M. W. Ward*	Consul.
Boulogne (pour les départem. du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme)	*M. Edw. W. Bonham.* *M. le cap. R. N. Surplice*	Consul. Vice-consul.
Brest et ports et places du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord	*M. Rainals (H. Th. Alf.)* *M. Le Pomellec (Éd.)*	Consul. Vice-consul.
Caen (pour les arrondissements de Caen, Bayeux et Falaise)	*M. Waburton (Richard-Stovin)*	Vice-consul.
Calais	*M. Thomsett (William)*	Vice-consul.
Calvi et île Rousse	*M. Roncajolo (André)*	Vice-consul.
Cannes	*M. Barbe (Marius)*	Vice-consul.
Cette	*M. Espitalier (Gustave)*	Vice-consul.
Cherbourg (pour les départs de la Manche et d'Ille-et-Vilaine)	*M. Vereker (H. P.)* *M. Bonfils (Gustave)*	Consul. Vice-consul.
Dieppe	*M. Lee-Jorlin (Henry-W.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Taylor (Edouard)*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Handesyde (Alfred)*	Vice-consul.
Honfleur	*M. Wagner (Jonathan)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Hayes Sadler (James)*	Vice-consul.
Le Croisic	*M. Maillard (A. M. P.)*	Vice-consul.
Le Havre (pour les départ. de la Seine-Inférieure, du Calvados, de l'Eure et de l'Orne.	*M. Bernal (Frédéric)* *M. Soulsby Rowell (John)*	Consul général. Vice-consul.
Le Mans	*M. de Veulle (John)*	Vice-consul.
Les Sables-d'Olonne	*M. Lelièvre (Théophile)*	Vice-consul.
Lorient	*M. Jullien (Firmin)*	Vice-consul.
Lyon	*M. Haden (Charles-S.)*	Vice-consul.
Marseille (pour les départem. des Bouches-du-Rhône, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, du Var, des Alpes-Maritimes, de Vaucluse et du Rhône).	*M. Guy Perceval (Ch. G.)* *M. Mark (Francis-Wilson)*	Consul. Vice-consul.
Menton	*M. Palmaro (François)*	Vice-consul.
Nantes	*M. le cap. Segrave (W. F.)* *M. Boubée (Xavier)*	Consul. Vice-consul.
Nice (avec juridiction sur le dép. des Alpes-Maritimes)	*M. Harris (J. C.)*	Consul.
Pau	*M. Church (John)*	Vice-consul.

Rouen	*Chapman (Capitaine William-Percy)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Mac Gregor (Malcolm)* . . .	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Sutton (Henri-Prince)* . . .	Vice-consul.
Tonnay-Charente	*M. Link (Gustave-L.)*	Agent consulaire.
Toulon	*M. Jouve (B. V.)*	Vice-consul.
Alger	*M. Playfair (R. L.)*	Consul général.
Beni-Saf	*M. Heathcote*	Vice-consul.
Bone	*M. de La Croix (Abel)*	Vice-consul.
Oran	*M. Boozo (Antony)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Teissier (Henri)*	Vice-consul.
Basse-Terre (Guadeloupe) . . .	*M. Hurel*	Agent consulaire.
Dakar (Sénégal)	*M. Moutoux*	Vice-consul.
Cayenne (Guyane française) . .	*M. Ischudi Lyall (W.)*	Consul.
	M. Decomis-Pascal	Vice-consul.
Guadeloupe	*M. Nesty*	Vice-consul.
La Réunion (île)	*M. St-John (Charles-Louis)* . .	Consul.
Loanda (pour le district compris entre la province d'Angola et le cap St-Jean y compris le fleuve Congo)	*M. Cohen (Auguste)*	Consul.
Martinique	*M. Lawless (William)*	Consul.
Nouvelle-Calédonie	*M. Layard (Edgard-L.)*	Consul.
Saïgon	*M. Tremlett (Charles-F.)* . . .	Vice-consul.

GRÈCE (Royaume de).

Paris, rue Lincoln, 9. — Chancellerie, boulevard Haussmann, 127.

M. le prince MAUROCORDATO, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(17 mai 1882.)

M. Constantin A. CRIÉSIS . . . . 1er Secrétaire.
M. PHOSTIROPOULOS . . . . Attaché.

Paris	M. le Bon d'ERLANGER (Émile) (O✻), rue Taitbout, 20	Consul général.
	M. VOUROS (Georges)	Consul.
Bastia	*M. A. Pierangeli*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Labrouche (F.)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Provenzal (Raymond)* . . .	Consul.
Boulogne	*M. Moleux (Paul)*	Vice-consul.
Calais	*M. Darquer*	Vice-consul.
Cannes	*M. Countoumas*	Consul.
Cette	*M. Albert (Bruno-Marie)* . . .	Vice-consul.
Dieppe	*M. Lee Jortin (Henry-W.)* . . .	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Férou (G.)*	Consul.
Le Havre	*M. Bonvoisin (Gustave)*	Consul.
Lyon	*M. Pichat (Antoine)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Mavroyanni*	Consul général.
Montpellier	*M. Pappas (Alex.)*	Vice-consul.
Nice	*M. Saëtone (Andriot)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Delamare (E. A.)*	Consul.
Toulon	*M. Janvier (Louis)*	Vice-consul.
Versailles	*M. le Mis de Croizier*	Consul.
Alger	*M. Floros (Athanase)*	Consul.
Bone	*M. Guiraud (Gabriel)*	Vice-consul.
Bougie	*M. Adde (Jules)*	Agent consulaire.

Mostaganem	*M. Berr (Ach. P.)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Manégat (Michel)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Chiarelli (A. E. J.)*	Vice-consul.

GUATÉMALA (République du).

Paris, rue Pierre-Charron, 16.

M. Crisanto Medina (O ✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(22 octobre 1877.)

M. Miguel de Francisco Martin	1er Secrétaire.
M. le Dr Bengoechea	Secrétaire.
M. Francisco Pavon	Attaché.
M. José de Francisco Martin	Attaché.
M. Estevan Vengoechea	Attaché.
M. Sixto Duran-Ballen	Attaché.

Paris	M. Manzano Torres, avenue Marceau, 32	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Bayonne	*M. Moinié (Camille)*	Consul.
Bordeaux	*M. Lamarque (Eugène)*	Consul.
Le Havre	*M. Couvert (Jean)*	Consul.
	M. Lecomte (Prosper)	Vice-consul.
Marseille	*M. Fraissinet (Adrien Z. A.)*	Consul.
Nice	*M. N.*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Robert (Étienne-Guillaume)*	Consul.

HAÏTI (République de).

Paris, rue Montaigne, 9.

M. Preston, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(23 juin 1884.)

M. Léger	Secrétaire.

Paris	M. Simmonds (Jules), rue de Châteaudun, 55	Consul général.
	M. Noel (Henry)	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Gragnon-Lacoste*	Consul.
	M. Cardez (F.)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Rivière (J.-J.)*	Consul.
Marseille	*M. Fabry (Barthel.-Jules)*	Consul.
	M. Fabry (Barthe)	Vice-consul.
Nantes	*M. Régis (L. A.)*	Consul.
Nice	*M. Muscat (Émile)*	Consul.
Rouen	*M. Roquet (J. F.)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Eudel (Paul)*	Consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch.)*	Consul général.
	M. Quirot	Vice-consul.
Bone	*M. Devries (Th.)*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Mermet (André)*	Vice-consul.
Oran	*M. Giraud (Alphonse)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Teissier (Alfred)*	Vice-consul.

HAWAÏEN (Royaume).

Paris (Consulat général en France).	M. Collin de Paradis (Félix), rue de la Paix, 10	Consul général.
	M. le Cte de Gourcy-Pagny	Vice-consul.
Bordeaux avec juridiction sur les côtes comprises depuis la Rochelle jusqu'à la frontière espagnole	*M. de Boissac (Ernest)*	Consul.
Grenoble	*M. Garcin (J. L.)*	Vice-consul.
Le Havre avec juridiction sur les côtes comprises depuis Granville jusqu'à la frontière belge	*M. de Mandrot (Léon)*	Consul.
Marseille avec juridiction sur les côtes méridionales de France	*M. Couve (Albert)*	Consul.
Nancy	*M. Houlé (Alfred)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Schlœsser (Charles)*	Consul.
Taïti	*M. Summer*	Consul.

HONDURAS (République de).

Paris	M. Mendieta	Vice-consul.
Bayonne	*M. N.*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Hue (J. P. A.)*	Consul.
	M. Foulcher (Gaston)	Vice-consul.
Le Havre	*M. N.*	Vice-consul.
Louviers	*M. N.*	Vice-consul.
Marseille	*M. Spiridion Pianello*	Consul.
Nice	*M. N.*	Consul.
Rouen	*M. N.*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. N.*	Consul.
Toulon	*M. N.*	Vice-consul.

ITALIE (Royaume d').

Paris, 14, rue de l'Élysée, bureaux : 11, rue de Penthièvre, de 11 à 2 heures. — Visa, 3 fr.

S. Exc. M. le général Cte Menabrea, Mis de Valdora (C✻), Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(21 décembre 1882.)

M. Ressmann (C✻)	Ministre plénipotent^re ff^ons de conseiller d'ambassade.
M. le Ch^er Avarna, des ducs de Gualtieri (O✻)	1er Secrétaire.
M. le Cte Fossati-Reyneri ✻	2e Secrétaire.
M. Georges Polacco	2e Secrétaire.
M. R. Bollati	3e Secrétaire.
M. le Cte Ch. Menabrea de Valdora	Attaché.
M. le Major Marquis Albert Incisa de Camerana	Attaché militaire.

Paris	M. le Ch^er Negri (C. A.)	Consul général.
	M. Bajnotti (Paul)	Vice-consul.
Agde	*M. Bertrand (André)*	Agent consulaire.
Aigues-Mortes	*M. Colomb (J. P. L.)*	Agent consulaire.
Aix	*M. Mouret (Gaspard)*	Vice-consul.
Ajaccio	*M. Bozzo (Joseph)*	Vice-consul.
Antibes	*M. Gairaud (Henri)*	Délégué consulaire.

Arles	*M. Roubion (Charles-M. V.)*	Vice-consul.
Bandol	*M. Arnaud (Pierre)*	Vice-consul.
Bastia	*M. Castelli (Étienne)*	Consul général.
Bayonne	*M. Pérès (Auguste)*	Agent consulaire.
Besançon	*M. Baille (Édouard)*	Consul.
Bonifacio	*M. Tertian (Denis)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Provenzal (Raymond)*	Consul.
Boulogne	*M. Petit (Jules)*	Agent consulaire.
Brest	*M. Villeféron (Jules)*	Agent consulaire.
Calais	*M. Darquer (Adolphe)*	Agent consulaire.
Calvi	*M. Castelli (Jean)*	Agent consulaire.
Cannes	*M. Rey (G. L.)*	Vice-consul.
Centuri	*M. Franceschi (Pasquale)*	Agent consulaire.
Cervione	*M. Astima Raphaël*	Délégué consulaire.
Cette	*M. Romano (César)*	Vice-consul.
Chambéry	*M. Magni (René)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel (Émile)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Pourpoint (Ét. Isid.)*	Délégué consulaire.
Dunkerque	*M. Foort (Th.)*	Consul.
Elbeuf	*M. Lizé (Ch. H.)*	Délégué consulaire.
Fréjus	*M. Caïs (P. J.)*	Vice-consul.
Grenoble	*M. Pillot de Thorey*	Agent consulaire.
Hyères	*M. Violet (Paul)*	Agent consulaire.
Ile-Rousse	*M. Novella (Joseph)*	Vice-consul.
La Ciotat	*M. Reynaud (Alfred)*	Agent consulaire.
La Nouvelle	*M. Rival (Victor)*	Consul.
La Rochelle	*M. d'Orbigny*	Agent consulaire.
Le Havre	*M. Puci Bandana (J.)*	Consul.
	M. Vassia (Henri)	Vice-consul.
Lille	*M. Renouard (Alfred)*	Agent consulaire.
Lorient	*M. Guillottaux (Alexandre)*	Agent consulaire.
Lyon	*M. Basso (Comm. Louis)*	Consul général.
	M. Basso (Sébastien)	Vice-consul.
Marseille	*M. le Ch^er Spagnolini (Joseph)*	Consul général.
	M. Chicco (Henri)	Vice-consul.
Martigues	*M. Sicardo (F. G.)*	Vice-consul.
Menton	*M. le Bon Galleani (J. B.)*	Délégué consulaire.
Montpellier	*M. de Andreis (Élisée)*	Agent consulaire.
Nantes	*M. Viarengo (Émile)*	Consul.
	M. le Ch^er La Barthe	Vice-consul.
Nice	*M. Centurione (Mis Henri)*	Consul général.
	M. le Cte Marazzi (Antoine)	Vice-consul.
Port-de-Bouc	*M. Vernet (Jean-Joseph)*	Délégué consulaire.
Port-Vendres	*M. Pams (J. B.)*	Vice-consul.
Porto-Vecchio	*M. Olivieri*	Vice-consul.
Propriano	*M. Leonetti (Antoine)*	Agent consulaire.
Rogliano	*M. Lucchetti (Antoine)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Vignoli (Henri)*	Agent consulaire.
Saint-Étienne	*M. Faure (Étienne-Louis)*	Agent consulaire.
Saint-Florent (Corse)	*M. Franceschi (Benoît)*	Agent consulaire.
Saint-Nazaire	*M. Aubre (Jean-Pierre)*	Délégué consulaire.
Saint-Raphaël	*M. Courbon (Esprit-Fr.)*	Vice-consul.
Saint-Tropez	*M. Abeille (Honoré)*	Délégué consulaire.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Pierru (Alphonse)*	Agent consulaire.
Solenzara (Corse)	*M. Lorenzoni (Joseph-Antoine)*	Agent consulaire.

Toulon	*M. Bottesini (Archimède)*	Vice-consul.
Toulouse	*M. Durban (Honoré)*	Agent consulaire.
Tours (avec juridiction sur les départements du Loiret, de l'Yonne, de la Nièvre, du Cher, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher et de la Sarthe)	*M. Bruzon (Albert)*	Consul.
Villefranche	*M. Biancheri*	Agent consulaire.
Alger	*M. Garrou (Le Com^{dt} Hypolite).*	Consul général.
	M. Mazza (Francisco)	Vice-consul.
Bone	*M. Bertola*	Vice-consul.
Bougie	*M. Valle (Michel)*	Agent consulaire.
Constantine	*M. Mauri (Philippe)*	Agent consulaire.
La Calle	*M. Panariello (Antoine)*	Vice-consul.
Guelma	*M. Zuretti (Antonio)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Garavini (Louis)*	Agent consulaire.
Philippeville	*M. Chiarelli*	Vice-consul.
Tenez	*M. Marengo (A.)*	Délégué consulaire.
Cayenne	*M. Pissarello (Vincent)*	Consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Nollet (Alexandre)*	Agent consulaire.
Gorée (Sénégal)	*M. Guiraud (Jean)*	Consul.
Guadeloupe	*M. Lawton*	Consul.
La Réunion	*M. Leroy (Th. Ad.)*	Consul.
	M. Franco (Émile)	Vice-consul.
Nouvelle-Calédonie (Nouméa)	*M. Hankar*	Consul.
Papeete (Tahiti)	*M. J. A. Bonet*	Agent consulaire.
Saïgon	*M. Bauermeister (A.)*	Consul.
Saint-Louis (Sénégal)	*M. Béziat (Alexis)*	Agent consulaire.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. N.*	Consul.

JAPON.

Paris, avenue Marceau, 75.

M. JUNII HACHISUKA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(24 mai 1883.)

M. COMEUZI ✻		Secrétaire.
M. F. MARSHALL (O✻)		Conseiller.
M. OUKAWA		Attaché.
M. HASHIGUCHI		Attaché.
M. MATSUGATA		Attaché.
M. le commandant TÉRAOUTSI		Attaché militaire.
Paris	M. N	Consul général.
Marseille	M. N.	Consul.

LIBÉRIA (République de).

Paris	M. L. CARRANCE	34, rue des Petits-Hôtels	Consul général.
	M. CHAVÈS (Jules).		Vice-consul.
Bordeaux	*M. Carrance (Georges)*		Consul.
La Rochelle	*M. Verdier (Arthur)*		Consul.
Le Havre	*M. N.*		Consul.
Marseille	*M. Jullien (A.)*		Consul.

LUXEMBOURG (Grand-Duché de).

Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 153.

Paris	M. Bastin (Eugène), Faubourg-Saint-Honoré, 153	Consul général.

MADAGASCAR.

Paris	M. N.	Consul général.
Marseille	*M. N.*	Consul.

MEXIQUE (États-Unis du).

Chancellerie, 101, rue Miromesnil, Paris.

M. Ramon Fernandez, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(19 juin 1884.)

M. Diaz Mimiaga	1er Secrétaire.
M. Manuel Pacheco Schiaffino	2e Secrétaire.
M. Fernando Prado	2e Secrétaire.
M. E. Olarte	Attaché.

Paris (consulat gén. en France)	M. K. Coney (Alexandre)	Consul général.
Bayonne	*M. Garcia de Isla fils (J.-M.)*	Consul.
Bordeaux	*M. Maneyro (Manuel)*	Consul.
Le Havre	*M. Maneyro (Louis)*	Consul.
Marseille	*M. Villanueva (Ricardo)*	Consul.
Saint-Malo	*M. Havet (Fernand)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Carlos Américo Lera*	Consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Dupré (Eugène)*	Vice-consul.

MONACO (Principauté de).

Paris, boulevard La Tour-Maubourg, 5.

M. le Mis de Maussabré-Beufvier ✠, Ministre plénipotentiaire.
(15 mai 1873.)

M. Depelley	Secrétaire.

Antibes	*M. Faure (Claude)*	Consul.
Bordeaux	*M. Delpuget (Prosper)*	Consul.
Cette	*M. Albert (Bruno)*	Consul.
Le Havre	*M. Chégaray (Antoine)*	Consul.
Marseille	*M. Bernich (Emile)*	Consul général.
Nice	*M. Pastoris (Léonce)*	Consul.
Rouen	*M. Boulland (Achille)*	Consul.

Toulon	*M. Drageon (M.)*	Consul.
Alger	*M. N.*	Consul.
Bone	*M. Allegro (Joseph)*	Consul.

NICARAGUA (République de).

Paris	M. PETITDIDIER (Arthur) ☼, rue Blanche, 40; — Chancellerie, 32, rue Lepelletier	Consul général.
	M. PECTOR (Désiré)	Consul.
Bayonne	*M. Garcia de Isla (J. M.)*	Consul.
Bordeaux	*M. Dandicolle (Paul)*	Consul.
Boulogne	*M. Adam (O☼)*	Consul.
Le Havre	*M. Bossière (Emile)*	Consul.
Marseille	*M. Darier (Émile)*	Consul.
Nice	*M. Risso (G. B.)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Saint-Ange Bossière*	Consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch.)*	Consul.

ORANGE (République d') [Afrique du Sud].

Paris	M. DE MOSENTHAL (Charles), rue d'Enghien, 24	Consul général.

PARAGUAY (République du).

Paris	M. MEULEMANS (Auguste), 1, rue Lafayette	Consul général.
Bordeaux	*M. Winsweiler (M.)*	Consul.
	M. Aubian (Jose)	Vice-consul.
Dunkerque	*M. N.*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Le Bourgeois (Georges)*	Consul.
Marseille	*M. Pianello (Jean)*	Consul.
Nantes	*M. Bascle (Daniel)*	Consul.
Nice	*M. Cauvini (Joseph)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Hammond des Voisins*	Consul.
	M. Clamageran (D. P.)	Vice-consul.
Alger	*M. le Baron de Hoben*	Consul.

PAYS-BAS (Royaume des).

Paris, avenue Bosquet, 2.

M. le Bon DE ZUYLEN DE NYEVELT (GO☼), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(23 juillet 1867 et 30 mai 1871.)

M. A. L. Ph. Bon CONSTANT DE REBECQUE	Conseiller de légation.
M. H. JONKH DE WEEDE	Attaché.
M. le colonel DE CAPELLEN (O☼)	Attaché militaire.

Paris	M. Van Lier ✻, avenue Bosquet, 2.	Consul.
Abbeville	*M. Vayson (J. A.)*	Vice-consul.
Audierne	*M. de Lécluse-Trévoédal*	Agent consul.
Bayonne	*M. Landré (F. Henry)*	Consul.
Bordeaux	*M. Beyermann (J. J. Osc.)*	Consul.
Boulogne	*M. Carmier-Adam (Em.)*	Consul.
Brest	*M. Kerros (E.)*	Vice-consul.
Calais	*M. Vendroux (J. Ph.)*	Vice-consul.
Cannes	*M. le Dr Bernard (M. B.)*	Vice-consul.
Cette	*M. Bergeyron (J. P. H.)*	Consul.
Cherbourg	*M. Liais (E. J. P.)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Le Bourgeois (Raoul)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. E. Petÿt*	Consul.
Étaples	*M. Souquet (Achille)*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Le Borgne (A.)*	Vice-consul.
Honfleur	*M. Liais (Émile)*	Vice-consul.
La Flotte (île de Ré)	*M. Brin (Marc)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Michel (Louis)*	Consul.
La Tremblade	*M. Dières Montplaisir (Armand)*	Vice-consul.
Le Château (Ile d'Oléron	*M. Bouineau (G.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Bunge (Frédéric)*	Consul.
	M. Bunge (E.)	Vice-consul.
Libourne	*M. Princeteau*	Vice-consul.
Lorient	*M. Dufilhol (E. J. A.)*	Vice-consul.
Marans	*M. Raoult (Gustave)*	Vice-consul.
Marennes	*M. Besson (Émile)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Alma (M.)*	Consul.
Menton	*M. Marsang (Victorin)*	Vice-consul.
Nantes	*M. F. Van der Tak*	Consul.
Nice	*M. Florès (A.)*	Consul.
Noirmoutiers (Ile de)	*M. Pradel (Ph.)*	Vice-consul.
Pau	*M. de Voogt (J. E.)*	Vice-consul.
Rochefort	*M. Giraud-Brillouin (A.)*	Vice-consul.
Roubaix	*M. Lepoutre (A.)*	Consul.
Rouen	*M. Ferry (Émile-Lucien)*	Vice-consul.
Royan	*M. Rodanet (Lucien)*	Vice-consul.
Sables-d'Olonne	*M. Chaigneau (Anselme)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Hovius (A. G.)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Fourchon (Georges)*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Scelles (Raoul)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Jouve (B. V.)*	Consul.
Alger	*M. Ghezzi*	Consul.
Bone	*M. Llambias (J. F.)*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Pizzoli (Antoine)*	Vice-consul.
Oran	*M. Garavini (Louis)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. de Marqué (E.)*	Vice-consul.
Pointe-à-Pître (Guadeloupe)	*M. Van Romondt (L. A.)*	Consul.
Saïgon	*M. Speidel (Th.)*	Consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Dupré (Eug.)*	Vice-consul.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. Berne*	Consul.

PÉROU (République du).

Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 7.

M. N..., Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. N . . . .
M. N . . . .
M. N . . . .

Paris	M. Marco del Pont (Ventura), rue de Milan, 11	Consul.
Bayonne	*M. Fortunato Salaverry.* . . .	Consul.
Bordeaux	*M. Mariategui (Benjam.)* . . .	Consul.
	M. Rodrigo (Miguel)	Vice-consul.
Cherbourg	*M. de Castañeda (Juan-Pedro).*	Consul.
Dunkerque	*M. Zorilla (Eugène)*	Consul.
Le Havre	*M. Aurelio Gaviria*	Gér. int. du consul.
Lyon	*M. Robin (Auguste).*	Consul.
Marseille	*M. de Guerin du Cayla*	Consul.
Nantes	*M. N.*	Consul.
Nice	*M. N*	Consul.
St-Nazaire	*M. Bernard (Louis)*	Gér. pr. du consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch.).*	Consul.
Bone	*M. Guiraud (S.).*	Vice-consul.
Oran	*M. Castel (Isidore).*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Thorel (G.).*	Vice-consul.

PERSE (Royaume de).

Paris, avenue Carnot, 11.

M. le Gal Nazare Aga (GO✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(18 août 1873.)

Prince Hadji Mahomed Khan. . . . . Secrétaire.

Paris	M. Meynier (Théodore) (O✻), rue de Morny, 126	Consul général.
	M. Hermann (Albert), rue de l'Échiquier, 21	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Carvallo* jeune *(H.)*	Consul.
Le Havre	*M. Odinet (René)*	Consul.
Lille	*M. Morel (J. D.).*	Vice-consul.
Lyon	*M. de La Rochette*	Vice-consul.
Marseille	*M. Richard (Antoine).*	Consul.
Montpellier	*M. Vialla* fils	Vice-consul.
Nice	*M. Falco (Pacifique)*	Vice-consul.

PORTUGAL (Royaume de).

Paris, rue Saint-Philippe-du-Roule, 6. — De midi à 3 heures. — Visa gratis.

M. D'ANDRADE CORVO (GC✱), Pair du Royaume, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(27 juillet 1883.)

M. FERNANDO D'AZEVEDO (O✱)	1er Secrétaire.
M. le Vte DE FERRERI	Attaché.
M. A. DE FARIA	1er Secrétaire honoraire.
M. A. DE SOUZA	Attaché honoraire.
M. le Bon D'ALCOCHETE	Attaché honoraire.
M. le Vte DE PERNES (O✱), lieut.-colonel d'état-major	Attaché militaire.

Paris	M. DE FARIA (Aug.), rue d'Albe, 10.	Consul général.
	M. DOMINGOS D'OLIVEIRA E SILVA.	Vice-consul.
Arcachon	*M. Delté (P. J. H.)*	Vice-consul.
Bastia	*M. A. Gaudin*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Personnaz (Gab. Louis J.)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. de Amorim Sieuve de Séguier.*	Consul.
	M. Delapierre (Ch. Eug.)	Vice-consul.
Boulogne	*M. Adam (H. F.)*	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Ed. Eugène)*	Vice-consul.
Calais	*M. Vendroux (D. Ph.)*	Vice-consul.
Carcassonne	*M. Gairaud (Godefroy)*	Vice-consul.
Cette	*M. Boggiano (Louis)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. N.*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Chapman (Frédéric)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Jodocius (J. B. A.)*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Leborgne (Aug. Ch. Chr.)*	Vice-consul.
Granville	*M. Delalun (Emile)*	Vice-consul.
Honfleur	*M. Renouf (Alfred)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Faustin (G. M. Thimoléon).*	Vice-consul
Le Havre	*M. Ferreira-Alves (Édouard)*	Vice-consul.
Libourne	*M. de Rancourt (Ch.)*	Vice-consul.
Lille	*M. Des Rousseaux (Georges)*	Vice-consul.
Lorient	*M. Sellier (Léon)*	Vice-consul.
Lyon	*M. Morel (Edmond)*	Vice-consul.
Marseille	*M. de Mendoza (Garcia)*	Consul.
	M. Barroil (F.)	Vice-consul.
Nantes	*M. Crouan (Ferdinand)*	Vice-consul.
Nice	*M. Lagarrigue (Fern.)*	Vice-consul.
Pau	*M. José Mérillon (aîné)*	Vice-consul.
Pauillac	*M. Carvalho (R. R. G. de)*	Vice-consul.
Perpignan	*M. Boluix (Léon)* ✱	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Pams (J. J. M.)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Turpin (Henri)*	Vice-consul.
Saint-Etienne	*M. Kahn (Henri)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Lemoine (Auguste)*	Vice-consul.
St-Valery-sur-Somme	*M. Vanier (Ad. Eucher Ph.)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Arden (Ernest-Alphonse)*	Vice-consul.
Toulouse	*M. Fourcade (Gaudens)*	Vice-consul.
Vichy	*M. Bonnard (Claude)*	Vice-consul.

Alger	*M. Burke*	Consul général.
Bone	*M. Bourgoing (Célestin)*	Vice-consul.
Nemours	*M. Gardone (Pierre)*	Vice-consul.
Oran	*M. Francisque Michel (V. R.)*	Vice-consul.
Gorée (Sénégal)	*M. Guiraud (Jean)*	Consul.
Mayotte	*M. Villéou (V.)*	Consul.
Nossi-Bé	*M. N.*	Consul.
Saint-Denis (Réunion)	*M. Mayer (Gustave)*	Consul.
Saïgon	*M. Opstetten (J. P.)*	Vice-consul.

ROUMANIE.

Paris, rue de Penthièvre, 5.

M. Phérékyde, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(16 décembre 1881.)

M. Odobesco	1er Secrétaire.
M. George Bengesco	2e Secrétaire.
M. Edgar Mavrocordato	Attaché.
M. Constantin G. Nanu	Attaché.
M. Stamati Stamatiadis	Attaché.

RUSSIE (Empire de).

Paris, rue Grenelle-Saint-Germain, 79, de midi à 2 heures.

S. Exc. M. le Baron de Mohrenheim, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(19 avril 1884.)

M. de Kotzebue	Conseiller d'ambassade.
M. de Giers ❋	1er Secrétaire.
M. Naryschkine	2e Secrétaire.
M. d'Essen	2e Secrétaire.
M. Miloradovitch	Attaché.
M. Zographo	Attaché.
M. le colonel prince Troubetzkoy (O❋)	Attaché.
M. le colonel Bon Fréédéricksz (C❋), aide de camp de S. M. l'Empereur	Attaché militaire.
M. le capitaine de frégate Alexeieff	Attaché militaire.

Paris	M. Karzoff	Consul général.
	M. Massalsky (Prince Serge)	Vice-consul.
Bayonne	*M. Léon (Virgile)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Lenz*	Consul.
	M. de Georges (Édouard)	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. Lesage (Léon)*	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Édouard)*	Vice-consul.
Calais	*M. Houette (Léon)*	Vice-consul.
Cette	*M. Winberg (Charles)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel (Émile)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Pourpoint (Et. Isid.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Debaecque (Louis)*	Vice-consul.

Hyères.	*M. Chassinat (Raoul)*.	Vice-consul.
Le Havre.	*M. Vasmer*.	Consul.
	M. Meinet	Vice-consul.
Lyon	*M. Marix (Jules)*	Consul.
Marseille et ports français de	*M. Koumani*	Consul général.
la Méditerranée	*M. Garelli (Alexandre)*. . . .	Vice-consul.
Nantes.	*M. Huette (Lucien)*	Vice-consul.
Nice.	*M. Patton (Oscar)*.	Consul.
Rouen.	*M. Moncany*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Huette (Lucien)*.	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme. . .	*M. Schytte (Émile)*.	Vice-consul.
Toulon.	*M. Drageon (Martel)*.	Vice-consul.
Villefranche.	*M. le Bon Milon de Veraillon*. .	Vice-consul.
Alger	*M. Rumine (Pierre)*	Consul.
Oran	*M. Levy (Louis)*.	Vice-consul.
Philippeville.	*M. N.*	Vice-consul.

SAINT-MARIN (République de).

Passy, rue de Bruxelles, 40.

M. N . . . .

M. Schindler, baron del Cerreto	Conseiller.
M. Wouters.	Secrétaire.

Paris	M. Morin (Théodore)	Consul général.
Bordeaux.	*M. Trubesset (Antoine-A.)* . . .	Consul.
Le Havre.	*M. Le Baube (Jules)*	Consul.
Lyon	*M. Schindler, Bon del Cerreto* .	Consul.
Marseille.	*M. Chave (Léon)*.	Consul.
Nice.	*M. Avigdor (Albert)*.	Consul.
Rouen	*M. Derenne (Pierre)*	Consul.

SAINT-SIÈGE.

Paris, avenue Bosquet, 2; de 11 heures à 1 heure. — Visa, 3 fr.; légalisation, 5 fr.

S. Exc. Mgr de Rende, Archevêque de Bénévent, Nonce apostolique.
(4 novembre 1882.)

Mgnor Averardi.	Auditeur de la Nonciature.
M. l'abbé Antoine Vico	Secrétaire de la Nonciature.

SALVADOR (République de).

Paris, rue Fortuny 20 (Parc Monceaux).

M. J. M. Torres Caïcedo (GO✻), Ministre plénipotentiaire.
(12 janvier 1872.)

M. J. F. Aguilar.	Secrétaire.
M. J. Rafael Zaldivar.	Attaché.
M. Carlos Rendon.	Attaché.

Paris	M. Pector (Eugène), rue de Châteaudun, 46.	Consul général.
	M. Garcia (Rafaël)	Consul.
Bayonne	*M. Soulez-Lacaze (Édouard).* .	Consul.
Bordeaux.	*M. Tandonnet (Paul).*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel (Félix-Aug.).*	Vice-consul.
Elbeuf.	*M. Talamon*	Vice-consul.
Le Havre.	*M. Hartog (Frédéric).*	Vice-consul.
Lyon.	*M. Brillier (Emmanuel)* . . .	Consul.
Marseille.	*M. Jullien (Gonzague)*	Consul.
	M. Colonna (Ant. Martin). . .	Vice-consul.
Nantes.	*M. Delaunay (A.)*	Vice-consul.
Nice.	*M. Lagarrigue (F.)*	Consul.
Rouen	*M. Caron (Eugène).*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Francisco Calcaño.*	Consul.

SERBIE.

Paris, rue de Rivoli, 240.

M. J. Marinovitch (GO✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(30 janvier 1880.)

M. Milan B. Garachanine		Secrétaire.
M. Jean Ph. Christitch		Attaché.
Paris	M. Bressol Gibert (A. A.), avenue de Wagram, 127	Consul général.
Bordeaux.	*M. Cazaux (Michel)* . . .	Consul.
Marseille.	*M. Venard (Aristide)* . .	Consul.

SIAM (Royaume de).

Paris, rue de la Pompe, 49.

Le Prince Prisdang, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(9 décembre 1882.)

Luang nai Tei.		1er Secrétaire.
M. Frédéric Clarke.		Secrétaire.
Kun Patibhan Pichitr.		Attaché.
Lieutenant Saat		Attaché militaire.
Paris	M. le Capitaine Gréhan ✻, rue Pierre-le-Grand, 8.	Consul général.
Bordeaux.	*M. Gonfreville*	Vice-consul.
Marseille.	*M. Routier (C. M.).*	Vice-consul.
Saïgon.	*M. Denis.*	Consul.

SUÈDE ET NORWÈGE (Royaumes-Unis de).

Paris, avenue Montaigne, 29. — De midi à 2 heures.

M. Sibbern (O✻), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(9 avril 1878.)

M. de Reuterskiöld (C✻).		Secrétaire.
M. le Bon Fleetwood		Attaché.
M. F. N. Staaff (C✻), colonel d'état-major.		Attaché militaire.
Paris	M. Broström (George), rue de Suresnes, 15	Consul général.
	M. Ullman (B. Chr.)	Vice-consul.

Abbeville.	*M. Fréville* (*J. Ch. Ad.*)	Vice-consul.
Agde.	*M. Higounen* (*Gustave*)	Vice-consul.
Ajaccio.	*M. Campiglia* (*F.*)	Vice-consul.
Bastia	*M. Pierangeli* (*A.*)	Vice-consul.
Bayonne	*M. Landré* (*F. Henry*).	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Sandblad* (*N.*)	Consul.
	M. Gundersen (*H. J.*).	Vice-consul.
Bouc.	*M. Vidal* (*Léon*).	Vice-consul.
Boulogne.	*M. Crouy* (*J. J. A.*).	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros* (*E.*).	Vice-consul.
Caen.	*M. Lemaître* (*J. J. A.*)	Vice-consul.
Calais	*M. Pecquet* (*J. J. E.*)	Vice-consul.
Cannes.	*M. Freundt* (*John*).	Vice-consul.
Carentan.	*M. Enos* (*Fréd. Ed.*)	Vice-consul.
Cette	*M. Nahmens*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Bonfils* (*Amédée*)	Vice-consul.
Concarneau.	*M. Guillou* (*J. J. E.*)	Vice-consul.
Courseulles-sur-Mer.	*M. Le Gagneur* (*P. Fr.*). . . .	Vice-consul.
Dieppe.	*M. Le Bourgeois* (*Améd. R. Th.*).	Vice-consul.
Douarnenez.	*M. Nicolaysen* (*H. J.*).	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Collet* (*Ch. Hipp.*).	Consul.
Fécamp	*M. Potel* (*Athanase*)	Vice-consul.
Granville.	*M. Pannier* (*Jules*).	Vice-consul.
Gravelines	*M. Demarle-Fétel* (*A. J.*) . . .	Vice-consul.
Honfleur	*M. Thiis* (*J. Frédéric*).	Vice-consul.
Hyères.	*M. Bodinier* (*Amédée*)	Vice-consul.
Ile d'Oléron.	*M. Peponnet* (*Jules*)	Vice-consul.
Isigny	*M. Demagny* (*Fr. Jacq.*). . . .	Vice-consul.
La Ciotat.	*M. Vence* (*Jules A. J. P.*) . . .	Vice-consul.
Landerneau.	*M. Radiguet* (*Isidor*)	Vice-consul.
Lannion	*M. Péron* (*Jean-Marie*). . . .	Vice-consul.
La Rochelle.	*M. Mörch* (*P. A. Franck*) . . .	Vice-consul.
Le Havre.	*M. Bernhoft* (*H. Séverin*) . . .	Consul général.
	M. Danielsson (*D.*).	Vice-consul.
Le Tréport	*M. Cauët* (*Albert*)	Vice-consul.
Les Sables-d'Olonne	*M. Lelièvre* (*Alphonse*)	Vice-consul.
Libourne.	*M. Lacaze* (*Albert*).	Vice-consul.
Lorient.	*M. Dufilhol* (*E. J. A.*).	Vice-consul.
Marans.	*M. Bonneau* (*Ernest*).	Vice-consul.
Marseille.	*M. de Peyron* (*C. G. H.*) . . .	Consul.
	M. Hjalmar J. Engellau . . .	Vice-consul.
Menton	*M. Möller* (*Jacob*)	Vice-consul.
Morlaix	*M. Puyo* (*J. Joachim-Ed.*) . . .	Vice-consul.
Nantes.	*M. Backman, fils*	Vice-consul.
Nice.	*M. le Cte d'Auzac* (*Georges*) . .	Vice-consul.
Paimbœuf.	*M. Van der Sluys* (*V.*)	Consul.
Pontrieux.	*M. Augustini* (*Constant*). . . .	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Pams* (*B. S. G.*)..	Vice-consul
Port-de-Bouc	*M. Vidal* (*Léon*).	Vice-consul.
Quimper	*M. Fröchen* (*J. J.*)	Vice-consul.
Rochefort.	*M. Giraud* (*Augustin*).	Vice-consul.
Rouen	*M. Herlofsen* (*R.*)	Vice-consul.
Saint-Brieuc.	*M. Sébert* (*Paul-Marie*). . . .	Vice-consul.
Saint-Malo et Saint-Servan. .	*M. Bourdet* (*Ludovic*).	Vice-consul.
Saint-Martin-de-Ré.	*M. Plaideau* (*L. V. A.*)	Vice-consul.

Saint-Nazaire	*M. Van Ameyden van Duym (Joost)*	Vice-consul.
Saint-Raphaël.	*M. Euvrard (Ernest)*.	Vice-consul.
Saint-Vaast-de-la-Hougue . .	*M. Lamache (G. C.)*	Vice-consul.
Saint-Valery-en-Caux. . . .	*M. Anquetil (Ch. Prudent)*. . .	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme. . .	*M. Scelles (Raoul)*	Vice-consul.
Tonnay-Charente.	*M. Renault (M. J. T.)*.	Vice-consul.
Toulon.	*M. Jouve (B. V.)*.	Vice-consul.
Tréguier.	*M. Mineur (Adolphe-Fr.)* . . .	Vice-consul.
Tréport (Le)	*M. Cauët (Albert)*	Vice-consul.
Alger, avec jurid. sur la Tunisie.	*M. Nordström (J. A.)*.	Consul.
	M. Hœrni (J. C.)	Vice-consul.
Bone	*M. Llambias (J. F.)*.	Vice-consul.
Bougie.	*M. Martel (C.)*.	Vice-consul.
Oran	*M. Manégat (Michel)*.	Vice-consul.
Philippeville.	*M. Laplanche (A.)*	Vice-consul.
Gustavia (île Saint-Barthelemy) .	*M. G. W. Netherwood*	Vice-consul.
La Guadeloupe et dépendances. .	*M. Eucher Dumoulin*.	Vice-consul.
Saint-Pierre (Martinique). . . .	*M. Lawless (William)*	Consul.

SUISSE (Confédération).

Paris, rue Cambon, 4. — De 10 à 3 heures.

M. Lardy, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(1er mars 1883.)

M. Ernest Roguin	Conseiller de légation.
M. Édouard Rott	Secrétaire.
M. Eugène Bonhôte	Secrétaire.
M. Ernest Von der Mühll.	Secrétaire.
M. Ch. Daniel Bourcart	Attaché.

Bayonne	*M. Roth (Frédéric-Ph.)*. . . .	Vice-consul.
Besançon (pour les départs du Doubs, de la Côte-d'Or, du Jura, de la Haute-Saône et le territoire de Belfort) . .	*M. Sandoz (Léon)*	Consul.
	M. Bugnot (Auguste).	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Mestrezat (Paul)*	Consul.
	M. Silliman (Charles)	Vice-consul.
Cannes.	*M. Geisendorf-Urech*.	Vice-consul.
Le Havre.	*M. Wanner (Émile)*.	Consul.
Lyon	*M. Vernet (Edmond)*	Consul.
	M. Zürcher (H. F.)	Vice-consul.
Marseille.	*M. Févot (Émile)*	Consul.
Nancy.	*M. Wild (Émile)*.	Consul.
Nantes.	*M. Voruz (Jean-Siméon)* . . .	Consul.
Nice.	*M. le docteur Zürcher (Charles)*.	Consul.
	M. Magni-Müller	Vice-consul.
Alger	*M. Joly (E.)*.	Consul.
Oran	*M. Höhn (Jacques)*.	Vice-consul.
Philippeville	*M. Sider (Fréd.)*.	Vice-consul.

TURQUIE (Empire de).

Paris, rue Laffite, 17.

S. Exc. Essad Pacha (GC✱), Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.
(7 décembre 1880.)

H. Missak Effendi (O✱)	1er Secrétaire.
Djemal Bey	2e Secrétaire.
Chérif Bey	Secrétaire.
Iskender Hodji Effendi	Attaché.
Eghia Effendi	Attaché.
M. P. J. Donon	Attaché.
M. le lieutenant-colonel Fahredin Bey	Attaché militaire.
M. le lieutenant de vaisseau Osman Effendi	Attaché naval.

Paris	M. Donon (P. J.)	Consul général.
Bastia	*M. Pierangeli* (*A.*)	Consul.
Bayonne	*M. Dreyfus*	Consul.
Bordeaux	*M. Tampier* (*Louis*)	Consul général.
Boulogne-sur-Mer	*M. Adam* (*Achille*) ✱	Consul.
Brest	*M. Lefebvre* fils	Consul.
Calais	*M. Gaillard-Mulard*	Vice-consul.
Cette	*M. Raujon* (*Alexis*)	Vice-consul.
Dieppe	*M. de Commanville*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. de Clebsattel* (*Ed. H.*)	Consul.
Le Havre	*M. Grosos*	Consul.
	M. Grosos (*Paul*)	Vice-consul.
Lyon	*M. Robin* (*Auguste*)	Vice-consul.
Marseille	*M. Dominian Effendi* (*Youssouf*)	Consul général.
Nantes	*M. Demange* (*Pitre*)	Consul.
Nice	*M. Lagarrigue* (*Fernand*)	Vice-consul.
Rouen	*M. Tavernier*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Toulon	*M. Flamenq* (*Paul*)	Consul.

URUGUAY (République orientale de l').

Paris, rue Logelbach, 4. — Chancellerie, cité Gaillard, 8.

M. le colonel Diaz (O✱), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(26 juin 1883.)

M. Alejandro Herosa	1er Secrétaire.
M. Victorio S. Martinez ✱	2e Secrétaire.
M. le lieutenant d'artillerie Arthur Brown	Attaché militaire.

Paris	M. Gallet de Kulture (B.)	Consul.
	M. Julio Buero	Consul.
Bayonne	*M. Apesteguy* (*Jean-Bte*)	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Castex* (*Firmin*)	Consul.
	M. Henri (*Georges*)	Vice-consul.
Calais	*M. Everært* (*Henri*)	Vice-consul.
Cette	*M. Gautier* (*François*)	Consul.
	M. Beaumont (*Adrien*)	Vice-consul.
Chambéry	*M. Carassale* (*Americo*)	Consul.

Cherbourg	*M. de la Tour (Ernest)*	Consul.
	M. Testard de Marans (H.)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Portillo (Manuel G.)*	Consul.
Lille	*M. Devos (Camille-Jean-José)*	Consul.
Lyon	*M. Londe (Paul)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Ackermann (Ed. Tiberghien)*	Consul.
	M. Grawitz (A. B.)	Vice-consul.
Nantes	*M. Hernault (J.)*	Consul.
Nice	*M. Barla (J. B.)*	Consul.
Oloron	*M. Bouderon (Paul)*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Boyer (D. A. G.)*	Consul.
	M. Bessède (J. D.)	Vice-consul.
Rouen	*M. Pedro Martiny*	Vice-consul.
Saint-Etienne	*M. Chapon (Jean-B. Ant.)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Dicland (Aug. Guill.)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Gallès (Édouard)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Lambert (Adolphe)*	Vice-consul.
Alger	*M. Palissen (Antoine)*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Oran	*M. Bezy (Jean)*	Consul.

VÉNÉZUELA (États-Unis de).

Paris	M. Lassère (F. F.), rue Hauteville, 34	Consul.
	M. Thirion (E.) fils	Vice-consul.
Angoulême	*M. Boiteau (Léonce)*	Vice-consul.
Bastia	*M. Flach (Ag.)*	Consul.
Bayonne	*M. Salzedo (Samuel)*	Consul.
Bordeaux	*M. Carlos Hahn Echenagucia*	Consul par intér.
	M. Marxen-Erazo (Charles)	Vice-consul.
Boulogne	*M. Lebeau (Charles-Jules)*	Consul.
Cherbourg	*M Hauvet (Pierre-Gustave)*	Consul.
Le Havre	*M. Parra Bolivar (A.)*	Consul.
	M. Bachelier (Alphonse)	Vice-consul.
Lyon	*M. Londe (Paul)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Hahn Echenagucia*	Consul.
	M. Bernich (Émile)	Vice-consul.
Nantes	*M. Guillon (Raoul)*	Consul.
Nice	*M. Lagarrigue (Fernand)*	Consul.
	M. Angel de Gaspary	Vice-consul.
Rochefort	*M. Rodanet (A. Hilaire)*	Consul.
Rouen	*M. Heuzey (Émile)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. de Calcano (F. P.)*	Consul.
	M. Schreiber (Ch.)	Vice-consul.
Toulon	*M. Arden (Ernest)*	Vice-consul.
Alger	*M. Waljen (C. J.)*	Consul.
	M. Horeau (A. Émile)	Vice-consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Dupré (Eugène)*	Consul.
Pointe-à-Pître	*M. Rodrigue*	Consul.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. Berne*	Vice-consul.

ZANZIBAR.

Paris	M. N.	Consul général.
Marseille	*M. N.*	Consul général.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères ayant cours aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titre[1].

EUROPE.

ALLEMAGNE.

Or.	fr. c.
20 marks	24 69
10 marks	12 35
5 marks	6 17
Argent.	
5 marks	5 555
2 marks	2 222
Mark	1 111
1/2 mark	0 555
1/5 de mark	0 222

ANGLETERRE.

Or.	
Souverain de 20 sch.	25 22
Argent.	
Crown ou couronne, depuis 1818	5 81
1 florin (1849), 1/10 de la livre sterling ou 2 schillings	2 32
Schilling	1 16

AUTRICHE-HONGRIE.

Or.	
Quadruple ducat	47 52
Ducat de l'Empereur	11 86
Argent.	
2 florins (gulden)	4 93
Florin ou gulden	2 46

DANEMARK.

Or.	
20 couronnes	27 77
10 —	13 88

DANEMARK (*suite*).

Argent.	fr. c.
2 couronnes	2 67
1 —	1 33
50 ore	0 67
40 —	0 53
25 —	0 32
10 —	0 13

ESPAGNE.

Or.	
Doublon, 10 escudos	25 99
— 4 —	10 40
— 2 —	5 20
Argent.	
Duro, 2 escudos	5 19
Escudo	2 59

Iles Philippines.

Or.	
1 peso ou escudillo de oro	5 09
Argent.	
50 centavos	2 59

NORWÈGE.

Or.	
20 couronnes	27 77
10 —	13 88
Argent.	
2 couronnes	2 67
1 —	1 33
24 skillings	1 07
15 —	0 67
12 —	0 53
3 —	0 13

EMPIRE OTTOMAN.

Or.	
100 piastres	22 79
Argent.	
10 piastres	2 21
1 piastre	0 22

PAYS-BAS.

Or.	fr. c.
Ducat	11 83
Guillaume	20 85
Argent.	
Rixdaler, 2 1/2 florins	5 22
Florin	2 09

PORTUGAL.

Or.	
Couronne d'or de 10,000 reis (1854)	56 »
1/10 de couronne, 1,000 reis	5 60
Argent.	
5 testons de 500 reis (1854)	2 55
1 teston de 100 reis	0 51
1/2 teston de 50 reis	0 25

PRUSSE ET ALLEMAGNE DU NORD.

Or.	
Krone	34 47
Frédéric	20 78
Argent.	
Écu ou thaler	3 71
2 thalers	7 40

RUSSIE.

Or.	
1/2 impériale ou 5 roubles (1849)	20 »
Argent.	
Rouble	3 95
1/2 rouble, ou Poltinick	1 97
Tchetvertah	0 99
Abassis	0 45
Florin polonais	0 34
Grivenik	0 23
Pietah	0 11

1. La valeur de ces monnaies a été calculée, sans retenue, savoir : pour les monnaies d'or, à raison de 3,444 fr. 44 c. 444 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000), et pour les monnaies d'argent, à raison de 222 fr. 22 c. 222 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000).

Par la convention internationale du 23 décembre 1865, la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse se sont constituées à l'état d'union monétaire.

La Grèce et d'autres États ont depuis adopté les monnaies de l'Union.

SAXE.

Or.	fr. c.
Ducat Frédéric-Auguste II (1763). . .	11 85
Auguste ou 5 thalers.	20 75
Argent.	
2 thalers	7 42
Thaler	3 71
1/6 d'écu	0 65

SUÈDE.

Or.	
20 couronnes	27 77
10 —	13 88
Carolin.	10 »
Argent.	
Spéciès riksdaler . .	5 62

AFRIQUE.

ÉGYPTE.

Or.	
100 piastres	25 62
Argent.	
Piastre	0 25

TUNIS.

Or.	
100 piastres	60 42
10 piastres	6 04
Argent.	
2 piastres.	1 23

AMÉRIQUE DU NORD.

ÉTATS-UNIS.

Or.	fr. c.
Aigle, 10 dollars. . .	51 82
Dollar.	5 18
Argent.	
Dollar.	5 34
Dime, 10 cents. . . .	0 53

MEXIQUE.

Or.	
Once d'or	81 37
Pistole	20 34
Argent.	
Piastre	5 41

AMÉRIQUE DU SUD.

BRÉSIL.

Or.	
20,000 reis	56 65
10,000 reis	28 32
Argent.	
1,000 reis.	2 85

BOLIVIE-ÉQUATEUR, GUATÉMALA, ETC.

Or.	
Quadruple	81 35
Argent.	
Piastre	5 41

CHILI.

Or.	
Condor, 10 pesos . .	47 28
Peso ou piastre . . .	4 72
Argent.	
Piastre	5 »

PÉROU.

Or.	
10 sols.	50 »
1 sol.	5 »
Argent.	
1 sol	5 »

ASIE.

EMPIRE INDO-BRITANNIQUE.

Or.	
Mohur	36 82
Pagode	9 20
Argent.	
Roupie	2 37
2 annas.	0 29

PERSE.

Or.	
Thoman.	11 50
Argent.	
Bañabat, 10 schahis.	1 04

MESURES ITINÉRAIRES.

PAYS.	NOMS.	VALEUR en kilomètres.
		k.
Allemagne	*meile, lieue de 15 au degré*	7,500
Angleterre	*mile, 1,760 yards*	1,609
	mile marin de 60 au degré	1,852
	lieue marine de 20 au degré	5,558
Arabie	*mille*	1,964
Autriche	*mille de poste*	7,586
Belgique	*mille métrique*	1,000
Brésil	*legua*	5,564
	milha	1,852
Chine	*li*	0,578
Danemark	*mile*	7,532
Écosse	*mile*	1,609
Espagne	*lieue de 20,000 pieds*	5,573
France	*mille métrique, 1 kilomètre*	1,000
	lieue de 4 kilomètres	4,000
	myriamètre, 10 kilomètres	10,000
	lieue marine, 20 au degré	5,556
	lieue ancienne de poste, 2,000 toises	3,898
Hollande	*mille nouveau*	1,000
Hongrie	*mille*	7,586
Irlande	*mille*	1,609
	mille de 60 au degré	1,852
Italie	*mille métrique*	1,000
Perse	*parasang*	5,760
Pologne	*mille nouveau, 8 wersts*	8,534
Portugal	*lieue, 18 au degré*	6,173
Prusse	*mille du Rhin*	7,532
Russie	*werst, 500 sagènes*	1,067
Suède	*mille*	10,688
Suisse	*lieue, 16,000 pieds*	4,800
Turquie	*berri*	1,476

Lieue de 15 au degré	7,408^{m}
Lieue de 18 au degré	6,173
Lieue de 25 au degré	4,445
Lieue marine ou géographique de 20 au degré	5,556
Mille marin de 60 au degré, ou d'une minute, et tiers de lieue marine	1,852

BRASSES DES CARTES MARINES.

Angleterre	*brasse (fathom)*	1^{m},829
Danemark	*brasse (faun)*	1 ,883
Espagne	*brasse (braza)*	1 ,672
Hollande	*brasse (waam)*	1 ,883
Russie	*brasse (sagène)*	2 ,134
Suède	*brasse (fannar)*	1 ,783
France	*brasse*, 5 pieds	1 ,624
	nœud, $^{1}/_{120}$ du *mille marin*[1]	15 ,432
	encablure de 100 toises	194 ,904
	encablure nouvelle	200 ,000

1. Chacun des nœuds du loch parcourus dans les 30 secondes du sablier ou dans la 120e partie d'une heure, correspond à une marche d'un mille marin par heure. Ainsi, 9 nœuds filés en 30 secondes indiquent une marche de 9 milles ou de 3 lieues marines par heure.

CORRESPONDANCE DES CALENDRIERS.

L'ère de la République a commencé le 22 septembre 1792, et a fini le 31 décembre 1805. L'année était composée de 12 mois de 30 jours, suivis de 5 jours complémentaires pour les années communes, et de 6 pour les années bissextiles. Les noms des 12 mois étaient : vendémiaire, brumaire, frimaire ; nivôse, pluviôse, ventôse ; germinal, floréal, prairial ; messidor, thermidor, fructidor. Le 1er vendémiaire des ans I, II, III, V, VI et VII de la République, répond au 22 septembre des années 1792, 93, 94, 96, 97 et 98 ; le 1er vendémiaire des ans IV, VIII, IX, X, XI, XIII et XIV, au 23 septembre des années 1795, 1799, 1800, 1801, 1802, 1804 et 1805 ; enfin, le 1er vendémiaire de l'an XII, au 24 septembre 1803.

L'année russe et grecque diffère de l'année grégorienne par la conservation des années bissextiles séculaires dont le nombre de siècles n'est pas un multiple de 4. Elle commence le 1er septembre, et se trouve en retard de 12 jours sur l'année grégorienne pour le 19e siècle.

L'année arabe ou islamique a 12 mois lunaires : *Moharrem; Safar; Rebiâ Ier,* Elaouel ; *Rebiâ IIe,* Eltsani ; *Djoumadi Ier,* Elaoula ; *Djoumadi IIe,* Eltsania ; *Redjeb; Châban, Ramadan; Choual; Dou-el-cada; Dou-el-hadja.* La lunaison moyenne étant de 29jours,5305886, les mois sont alternativement de 30 et de 29 jours, en commençant par Moharrem ; en outre, pour chaque période de 30 années, on intercale 11 jours complémentaires dans les années *Kébices,* qui sont les 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 16e, 18e, 21e, 24e, 26e et 29e de chaque cycle trentenaire, à partir du jeudi 16 juillet 622, date de l'*Hégire,* suivant l'ère julienne, et point de départ de l'ère arabe. Le jour complémentaire des années kébices s'ajoute aux 29 jours du mois ordinaire de Douel-hadja. La correspondance entre les années de l'Hégire et les années grégoriennes s'établit approximativement par les formules : $G = 621 + H - 0.03\,H$; $H = G - 621 + 0.03\,(G - 621)$.

G est la date de l'année grégorienne, dans laquelle commence l'année d'une date de l'Hégire H.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU

PERSONNEL DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE FRANÇAIS.

A

B

*

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

POSTES POLITIQUES ET CONSULAIRES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

FAMILLES SOUVERAINES, DES CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES, DES AMBASSADES ET DES LÉGATIONS ÉTRANGÈRES EN FRANCE.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS SUR LES COTES DE NORMANDIE ET EN BRETAGNE

Billets d'Aller et Retour, valables pendant un mois

1er ITINÉRAIRE : 1re cl. **50** fr. ; 2e cl. **38** fr. Paris, Rouen, Le Havre, Fécamp, Saint-Valery, Dieppe, Arques, Forges-les-Eaux, Gisors, Paris.

2e ITINÉRAIRE : 1re cl. **60** fr. ; 2e cl. **45** fr. Paris, Rouen, Dieppe, Saint-Valery, Fécamp, Le Havre, Honfleur ou Trouville-Deauville, Caen, Paris.

3e ITINERAIRE : 1re cl. **80** fr. ; 2e cl. **65** fr. Paris, Rouen, Dieppe, Saint-Valery, Fécamp, Le Havre, Honfleur ou Trouville, Cherbourg, Caen, Paris.

4e ITINERAIRE : 1re cl. **90** fr. ; 2e cl. **70** fr. Paris, Granville, Avranches, (Mont St-Michel), Dol, Saint-Malo, Dinan, Rennes, Le Mans, Paris.

5e ITINÉRAIRE : 1re cl. **100** fr. ; 2e cl. **80** fr. Paris, Cherbourg, Coutances, Granville, Avranches, (Mont St-Michel), Dol, Saint-Malo, Dinan, Rennes, Le Mans, Paris.

6e ITINÉRAIRE : 1re cl. **100** fr. 2e cl. **80** fr. Paris, Rouen, Dieppe, St-Valery, Fécamp, Le Havre, Honfleur ou Trouville, Caen, Cherbourg, Coutances, Granville, Paris.

7e ITINERAIRE : 1re cl. **120** fr. 2e cl. **100** fr. Paris, Rouen, Dieppe, St-Valery, Fécamp, Le Havre, Honfleur ou Trouville, Caen, Cherbourg, Coutances, Granville, Avranches, (Mont-St-Michel), Dol, St-Malo, Dinan, Rennes, Laval, Le Mans, Chartres, Paris.

8e ITINERAIRE : 1re cl. **120** fr. ; 2e cl. **100** fr. Paris, Granville, Avranches, (Mont St-Michel), Dol, St-Malo, Dinan, St-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Rennes, Le Mans, Paris.

9e ITINÉRAIRE : 1re cl. **130** fr. ; 2e cl. **110** fr. Paris, Caen, Cherbourg, Coutances, Granville, Avranches, (Mont St-Michel), Dol, St-Malo, Dinan, St-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Rennes, Vitré, Laval, Le Mans, Chartres, Paris.

NOTA. — Les prix ci-dessus comprennent les parcours en bateaux et en voitures publiques indiqués dans les itinéraires.

Les billets sont délivrés à Paris, aux gares Saint-Lazare et Montparnasse et aux bureaux de ville de la Compagnie.

La durée de ces billets peut être prolongée d'un mois, moyennant la perception d'un supplément de 10 p. 100, si la prolongation est demandée, aux principales gares dénommées aux itinéraires, pour un billet non périmé.

SAISON DE 1884. BAINS DE MER SAISON DE 1884.

Billets d'Aller et Retour à Prix réduits valables du Vendredi au Lundi.

DE PARIS AUX GARES SUIVANTES :	1re cl. Fr. C.	2e cl. Fr.
Dieppe (Le Tréport, Criel, Puys, Pourville)	30 »	22
Le Tréport, par Serqueux et Abaucourt (*du 1er juillet au 30 septembre*)	33 20	»
Cany-Veulettes, les Petites-Dalles. St-Valery-en-Caux, Veules Le Havre, (Ste-Adresse) Bruneval Fécamp, les Yfs (Yport, Etretat) Trouville-Deauville, Villers-sur-Mer, Honfleur, Caen	33 »	24
Cabourg (Le Home-Varaville) Dives, Beuzeval (Houlgate) Luc (Lion-sur-Mer, Langrune)	37 »	27
Saint-Aubin, Bernières, Courseul-les-Vers-/Mer (Prix pour le parcours total.)	38 »	28
Bayeux (Arromanches, Asnelles etc.	40 »	30
Coutances (Coutainville, Regneville)	57 »	44

DE PARIS AUX GARES SUIVANTES :	1re cl. Fr. C.	2e cl. Fr. C.
Isigny (Grandcamp, Ste-Marie-du-Mont)	44 »	33 »
Valognes (Port-Bail, Carteret, St-Vaast de la Hougue, Quinéville)	50 »	38 »
Cherbourg	55 »	42 »
Granville (Saint-Pair, Donville)	50 »	38 »
St-Malo-St-Servan (Dinard-St-Enogat, St-Lunaire, St-Briac, Paramé) Lamballe (Erquy, Val-André, la Garde de Saint-Cast	66 »	50 »
Saint-Brieuc (Portrieux, St-Quay)	68 »	51 »
Lannion, Perros, Guirec	79 »	59 »
Morlaix (St-Jean-du-Doigt)	81 »	61 »
Roscoff (Ile de Batz)	85 »	64 »
Eaux thermales.		
Bagnoles de l'Orne, par Briouze.	45 »	34 »
Forges-les-Eaux (Seine-Infér.)	21 45	16 05

Départ du Vendredi au Dimanche, Toutefois ces billets sont valables le Jeudi par les trains partant de Paris à 6 h. 30 du soir. — Retour le Dimanche et Lundi. — Les billets pour Saint-Malo, Lamballe, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix et Roscoff seront valables au retour jusqu'au Mardi inclus. Les Billets sont personnels et ne peuvent être vendus.

CHEMINS DE FER DU MIDI

VOYAGE A PRIX RÉDUITS AUX PYRÉNÉES

Billets de 1re classe délivrés du 15 Avril au 10 Octobre 1884 et valables pendant 20 jours, avec faculté d'arrêt à toutes les stations du parcours.

PRIX DES BILLETS ET DÉSIGNATION DES PARCOURS :

75 fr. pour l'un des trois parcours suivants :	1er Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Mont-de-Marsan — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.
	2e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Dax — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.
	3e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Dax — Bordeaux-Saint-Jean.
100 fr. pour l'un des quatre parcours suivants :	4e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau Castelnaudary — Carcassonne — Narbonne — Béziers — Cette — Toulouse-Matabiau — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de Bigorre — Mont-de-Marsan — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.
	5e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau — Castelnaudary — Carcassonne — Narbonne — Béziers — Cette — Toulouse-Matabiau — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Dax — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.
	6e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau — Castelnaudary — Carcassonne — Narbonne — Perpignan — Toulouse-Matabiau — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Mont-de-Marsan — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.
	7e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau — Castelnaudary — Carcassonne — Narbonne — Perpignan — Toulouse-Matabiau — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Dax — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.

En demandant son billet, le voyageur doit indiquer explicitement le parcours qu'il désire suivre. — Le voyageur porteur d'un billet du 1er, 2e, 4e, 5e, 6e ou 7e parcours, qui passe par Mont-de-Marsan, perd tout droit de parcours entre Tarbes, Pau, Bayonne, Dax et Morcenx ; celui qui passe par Pau, Bayonne et Dax perd tout droit de parcours entre Tarbes, Mont-de-Marsan et Morcenx. — Pour les 2e, 3e, 5e et 7e parcours, le trajet Pau-Bayonne-Dax peut être remplacé par le trajet Pau-Mimbaste-Dax.

Les billets sont délivrés dans les stations indiquées ci-dessus ; ils peuvent être pris à l'avance et sont valables à partir du jour où ils ont été timbrés par la première station de départ, sans toutefois qu'ils puissent être utilisés après le 31 octobre 1884.

Le billet est personnel. Le voyageur est tenu d'y apposer sa signature au moment de la délivrance, et de la reproduire toutes les fois qu'il en est requis.

Au-dessous de 3 ans, les enfants sont transportés gratuitement, et doivent être placés sur les genoux des personnes qui les accompagnent ; de 3 à 7 ans, ils paient demi-place ; au-dessus de 7 ans, ils paient place entière.

OBSERVATIONS IMPORTANTES.

Le voyage peut s'effectuer sur chacun des parcours désignés ci-dessus, de l'une quelconque des stations explicitement mentionnées sur ce parcours.

Le voyageur peut choisir l'une ou l'autre des directions qui peuvent être suivies à partir de la station de départ ; mais, dans tous les cas, il doit parcourir son itinéraire **dans l'ordre où les stations du trajet sont désignées dans les parcours** mentionnés ci-dessus ou dans l'ordre inverse, suivant la direction choisie au départ.

Le voyageur peut s'arrêter à toutes les stations du réseau situées sur celui des parcours circulaires qu'il a choisi, à la seule condition de faire estampiller son billet au départ de chaque station d'arrêt.

Le prix de **75 fr.** s'applique indistinctement au premier, au deuxième ou au troisième parcours ;

Le prix de **100 fr.** s'applique aussi indistinctement à chacun des quatre autres parcours.

Les voyageurs supportent les frais des excursions en dehors des itinéraires ci-dessus.

Chemin de fer d'Orléans.

La Compagnie d'Orléans a organisé, à partir du 2 juin, un service de trains express de jour et de nuit entre Paris et Laqueuille, par Limoges et Ussel, pour desservir les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule.

Le service de jour est assuré au moyen du train express n° 29, partant de Paris à 7 h. 45 du matin et qui arrive à Laqueuille à 8 h. 28 du soir.

Le service de nuit, par le train express n° 113, partant de Paris à 8 heures du soir et qui arrive à Laqueuille à 7 h. 43 du matin.

Des voitures de 1re et de 2e classes ont spécialisées dans chacun de ces trains pour Laqueuille, et font le trajet entier sans transbordement.

Des billets directs à destination du Mont-Dore et de la Bourboule, et comprenant le parcours par terre de Laqueuille à ces stations, sont délivrés à toutes les gares où les trains ci-dessus désignés ont des arrêts.

Dans le sens inverse, le trajet direct deLaqueuille à Paris se fait dans les mêmes conditions au moyen de deux trains express partant de Laqueuille, le premier à 4 h. 58 du soir, et correspondant à Limoges avec le train express n° 10 qui arrive à Paris à 4 h. 38 du matin; le deuxième, à 11 h. 25 du matin, correspondant à Limoges avec le train n° 32 qui arrive à Paris à 11 h. 46 du soir.

Des billets directs pour toutes les stations desservies par ces trains seront délivrés dans les bureaux de la Compagnie au Mont-Dore et à la Bourboule.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS A LONDRES

TRAINS RAPIDES

Par Calais et Douvres, 2 départs, à 7 h. 40 du matin et à 7 h. 45 du soir (trains de la poste).

En outre *tous les jours,* train rapide partant à 9 h. 40 du matin.

Par Boulogne et Folkestone, 1 départ à heures variables, suivant la marée.

BILLETS SIMPLES VALABLES POUR 8 JOURS:

Par Calais et Douvres, 1re classe, **75 fr.** — 2e classe, **56 fr. 25 c.**
Par Boulogne et Folkestone, 1re classe, **70 fr.** — 2e classe, **52 fr. 50 c.**

BILLETS D'ALLER ET RETOUR, VALABLES POUR UN MOIS:

SOIT PAR BOULOGNE, SOIT PAR CALAIS

1re classe, **118 fr. 75 c.** — 2e classe, **93 fr. 75 c.**

TRAINS ORDINAIRES

Service de nuit à prix réduits et à heures variables.

BILLETS SIMPLES VALABLES POUR 3 JOURS:

Par Boulogne ou Calais, 2e cl. et 2e ch., **39 fr. 35 c.** — 3e cl. et 2e ch., **26 fr. 25 c.**
Par Boulogne et la Tamise, 1re cl. et 1re ch., **34 fr. 35 c.** — 2e cl. et 1re ch., **28 fr. 75 c.**
— — 2e cl. et 2e ch., **24 fr. 35 c.** — 3e cl. et 2e ch., **20 fr. 60 c.**

BILLETS D'ALLER ET RETOUR, VALABLES POUR 14 JOURS:

Par Boulogne ou Calais, 2e cl. et 2e ch., **58 fr. 75 c.** — 3e cl. et 2e ch., **39 fr. 35 c.**
Par Boulogne et la Tamise, 1re cl. et 1re ch., **65 fr. 60 c.** — 2e cl. et 1re ch., **50 fr.**
— — 2e cl. et 2e ch., **43 fr. 75 c.** — 3e cl. et 2e ch., **32 fr. 50 c.**

CHEMIN DE FER DU MIDI

EXCURSIONS

DANS LE CENTRE DE LA FRANCE ET LES PYRÉNÉES

Prix des Billets valables pendant 30 JOURS : 1re cl., 225 fr. ; 2e cl., 170 fr.

Les billets sont délivrés à la gare de Paris, au bureau central de la Compagnie d'Orléans, 130, rue Saint-Honoré, à Paris, ainsi qu'à toutes les gares et stations du réseau de la Compagnie d'Orléans et aux principales gares du réseau de la Compagnie du Midi, situées sur l'itinéraire à parcourir.

ITINÉRAIRE :

Paris à Bordeaux, Arcachon, Biarritz, Hendaye, Pau, Lourdes, Pierrefitte, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Montréjeau, Boussens, Saint-Girons, Toulouse, Tarascon, Toulouse, Quillan-Castelnaudary, Mazamet, Carmaux, Albi, Rodez, Brive, Limoges (par Périgueux ou St-Yrieix), Paris.

Voir l'affiche pour les détails.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

1° Paris à Londres, par Rouen, Dieppe et Newhaven.

Deux services par jour :

I. Service de jour par trains de marée rapides partant à heures variables.
II. Service de nuit par trains partant tous les soirs (dimanche compris) de Paris-Saint-Lazare, à 8 h. 50.

Des billets d'aller et retour, valables pendant un mois et permettant aux voyageurs de s'arrêter à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton, sont délivrés aux prix de 68 fr. 75 c. en 1re classe et 48 fr. 75 c. en 2e classe, dans les gares de Paris et de Rouen, à Dieppe, à Londres, à Newhaven et dans tous les bureaux de ville de la Compagnie, à Paris.

En outre, des billets de 3e classe, valables seulement pour le service de nuit, sont délivrés au prix de 37 fr. 50 c. (aller et retour).

2° Paris et l'Ouest de la France en communication directe avec l'Angleterre.

Service quotidien (Dimanches exceptés) entre Cherbourg et Weymouth.
Billets simples valables pour sept jours. — Billets d'aller et retour valables pour un mois.

ABONNEMENTS SUR TOUT LE RÉSEAU.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles, en 1re, 2e et 3e classes.

Ces cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue.

La durée de ces abonnements est de trois mois, six mois ou d'une année.

Ces abonnements partent du 1er de chaque mois.

En vente le 4e fascicule du

DICTIONNAIRE

DES

FINANCES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. LÉON SAY

MEMBRE DE L'INSTITUT, SÉNATEUR, ANCIEN MINISTRE DES FINANCES, ETC.

PAR MM.

LOUIS FOYOT | **A. LANJALLEY**

CHEF DE BUREAU | SOUS-DIRECTEUR

AU MINISTÈRE DES FINANCES

Avec la collaboration des écrivains les plus compétents et des principaux fonctionnaires des administrations publiques

---

MOTS PRINCIPAUX CONTENUS DANS LES 3 PREMIERS FASCICULES

Abonnement. — Acquisitions d'immeubles. — Acquits-à-caution. — Actes. — Actions. — Adjudication. — Admission temporaire. — Affaires (Impôt sur le chiffre d'). — Affiches. — Affidavit. — Affouage. — Agent judiciaire du Trésor. — Agents de change. — Agents de poursuites. — Agio et Agiotage. — Alcool. — Algérie. — Aliénation. — Aliénés. — Allumettes. — Amendes. — Amortissement. — Annuités. — Arbitrage. — Archevêché. — Archives. — Argent. — Assistance. — Assurances. — Aumôniers. — Avances. — Avertissement. — Bail. — Balance du commerce. — Balayage. — Bancs et chaises. — Banques. — Banques populaires. — Beaux-arts. — Biens

---

Le Dictionnaire paraît par fascicules de 8 feuilles grand in-8° format jésus, au nombre approximatif de 25 fascicules, formant 2 volumes d'environ 100 feuilles chacun ; il paraît un fascicule tous les deux mois.

Prix de chaque fascicule : **3** *fr.* **50** *c.*

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CAIL

Société anonyme. — Capital : 20,000,000

SUCCESSEURS DE LA SOCIÉTÉ CAIL & Cie

SIÈGE SOCIAL ET ATELIER PRINCIPAL

PARIS, 15, Quai de Grenelle, — SUCCURSALES à Denain & à Douai (Nord)

AGENCES : LA HAVANE, PORTO-RICO, GUADELOUPE ET MARTINIQUE, LA RÉUNION, MAURICE, JAVA, AUSTRALIE, RÉPUBLIQUE ARGENTINE, BRÉSIL, MEXIQUE, CHINE ESPAGNE, PORTUGAL, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ETC., ETC.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. E. **Hentsch** ✻, Banquier, Président du Conseil d'administration du Comptoir d'Escompte de Paris, *Président;*
A. **Parrant** ✻, Ingénieur en chef des mines, Directeur général de la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-El-Hadid, *Vice-Président;*
G. **Baguenault de Puchesse**, Administrateur de la Compagnie des Mines, Forges et Fonderies d'Alais, *Secrétaire;*
G. **Blanchet** ✻, Administrateur de la Compagnie des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer.
Bonnardel, Administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest.
B. **Boissonnas**, Administrateur de la Société anonyme des anciens Établissements Claparède.
F. **Guérin**, Banquier (de la Maison Ve Guérin et fils), Administrat. de la Compagnie des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer.

MM. A. **Joannard**, ancien Notaire.
E. **Laveissière** ✻, Administrat. du Comptoir d'Escompte de Paris, Administrat. de la Société Industrielle et Commerciale des Métaux.
J. **Mignon** (O✻) [de la Maison Mignon, Rouart et Cie].
F. **Marrel** ✻, Maître de forges.
P. **Teissonnière** ✻, Membre de la Chambre de Commerce, Censeur de la Banque de France, Administrateur du Comptoir d'Escompte de Paris, Vice-Président de la Société internationale du Canal maritime de Corinthe.

Commissaires :

MM. **Bisson**, Sous-Directeur du Comptoir d'Escompte de Paris.
Démarest.

Directeur général :

M. **de Bange** (O✻), Ancien Colonel d'artillerie.

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES. — TRAVAUX PUBLICS

Installations complètes pour sucreries de cannes, sucreries de betteraves, raffineries, distilleries, brasseries, meuneries, etc.

Moulins a cannes avec bâtis et plaques de fondation en fer (système breveté. S. G. D. G.). — **Moulin. a cannes** à pressions multiples (système Brissonneau frères et B. Lahaye. breveté S. G. D. G.). — **Broyeurs défibreurs** (système Lambert et Ferron). — **Presses** continues. — **Appareils** de diffusion. — **Filtres-Pressess** — **Appareils d'évaporation** à triple effet. — **Pompes** à air. — **Appareils** à force centrifuge suspendus (système Weston, breveté S. G. D. G.). — **Fours** pour brûler la bagasse verte (système Godillot). — **Régulateurs** de pression (système Cail) pour appareils à distiller et à rectifier. — **Machines a vapeur** (genre Corliss). — **Machines** pour bateaux à vapeur. — **Grues** mobiles à vapeur. — **Marteaux-Pilons**. — **Locomobiles**. — **Générateurs** à vapeur. — **Presses** monétaires (système Thonnelier), etc.

MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER

Locomotives de toutes puissances pour grandes lignes. — **Locomotives** pour entrepreneurs. — **Locomotives** sans foyer (système Francq et Lamm). — **Locomotives** routières. — **Locomotives** pour exploitations agricoles et minières. — **Voies ferrées**. — **Wagons** pour le transport des personnes. — **Wagons** pour le transport des cannes à sucre et de la betterave. — **Plaques tournantes**. — **Changements** de voies. — **Ponts tournants**, etc. — **Locomotives** sans foyer (système Francq).

CONSTRUCTION EN FER

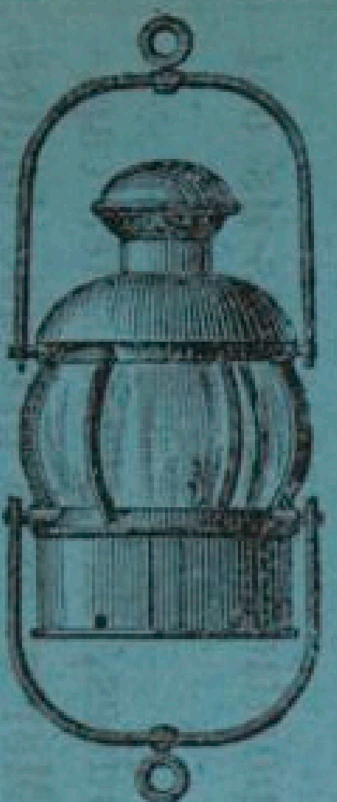
Ponts en fer et fonte. — **Ascenseurs** hydrauliques, système Clarck. — **Batiments** et marchés en fer. — **Constructions** en fer pour l'établissement de machines hydrauliques pour les manœuvres dans les ports de mer, etc.

MATÉRIEL POUR TRAVAUX DE MINES

Perforeuses. — **Excavateurs** pour l'enlèvement des terres. — **Machines soufflantes** pour hauts fourneaux. — **Ventilateurs**, etc.

MATÉRIEL DE GUERRE

Canons et affuts pour artillerie de mer et de terre (système de Bange). — **Canots a vapeurs** en acier pour la marine.



Fournisseurs
de la marine nationale
et de la
marine marchande.

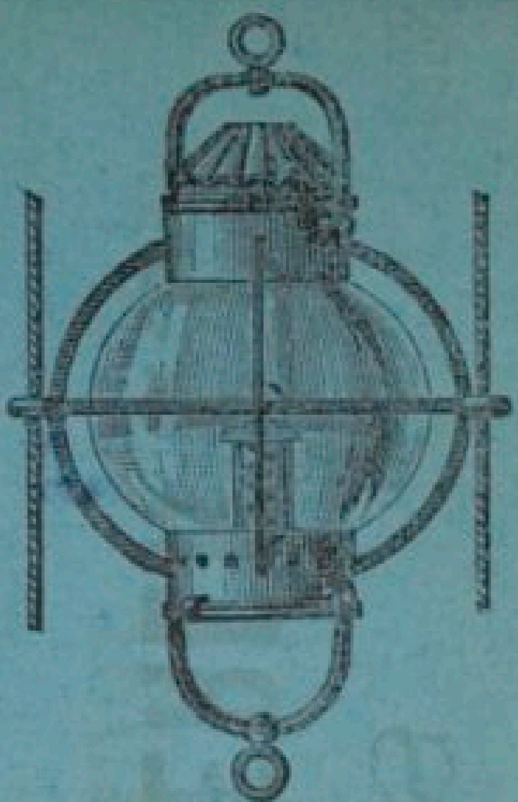
APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

ANCIENNE MAISON CHATEL J^NE — MAISON FAUCON F^RES

ROUX, GUICHARD & CIE, SUCCESSEURS

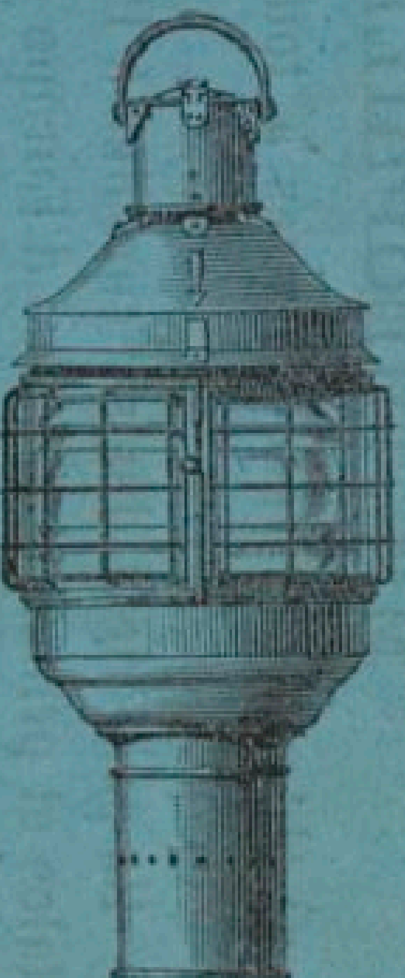
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS BREVETÉS, S.G.D.G.

PARIS, 24, Rue de la Douane, 24, PARIS



Fournisseurs
du génie, de l'artillerie,
des chemins de fer
français et étrangers.





MARINE

Fanaux-phares.

Feux de route, de position, de mouillage.

Optiques taillés et fondus.

Signaux réglementaires exigés par le règlement international de 1880.

Appareils pour l'éclairage intérieur des navires à vapeur et à voiles; de commerce et de plaisance.

CHEMINS DE FER

Éclairage des gares.

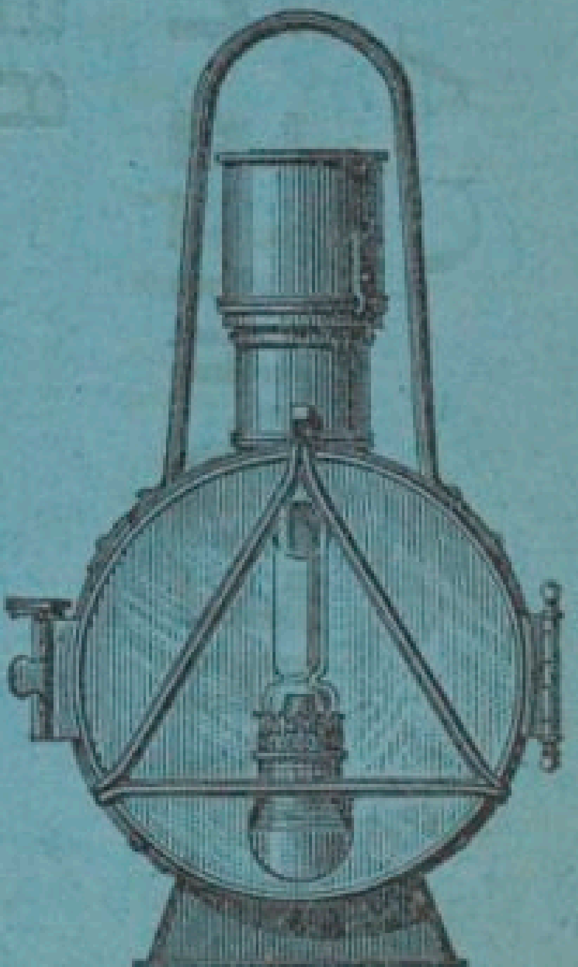
Signaux des voies.

Falots de locomotives.

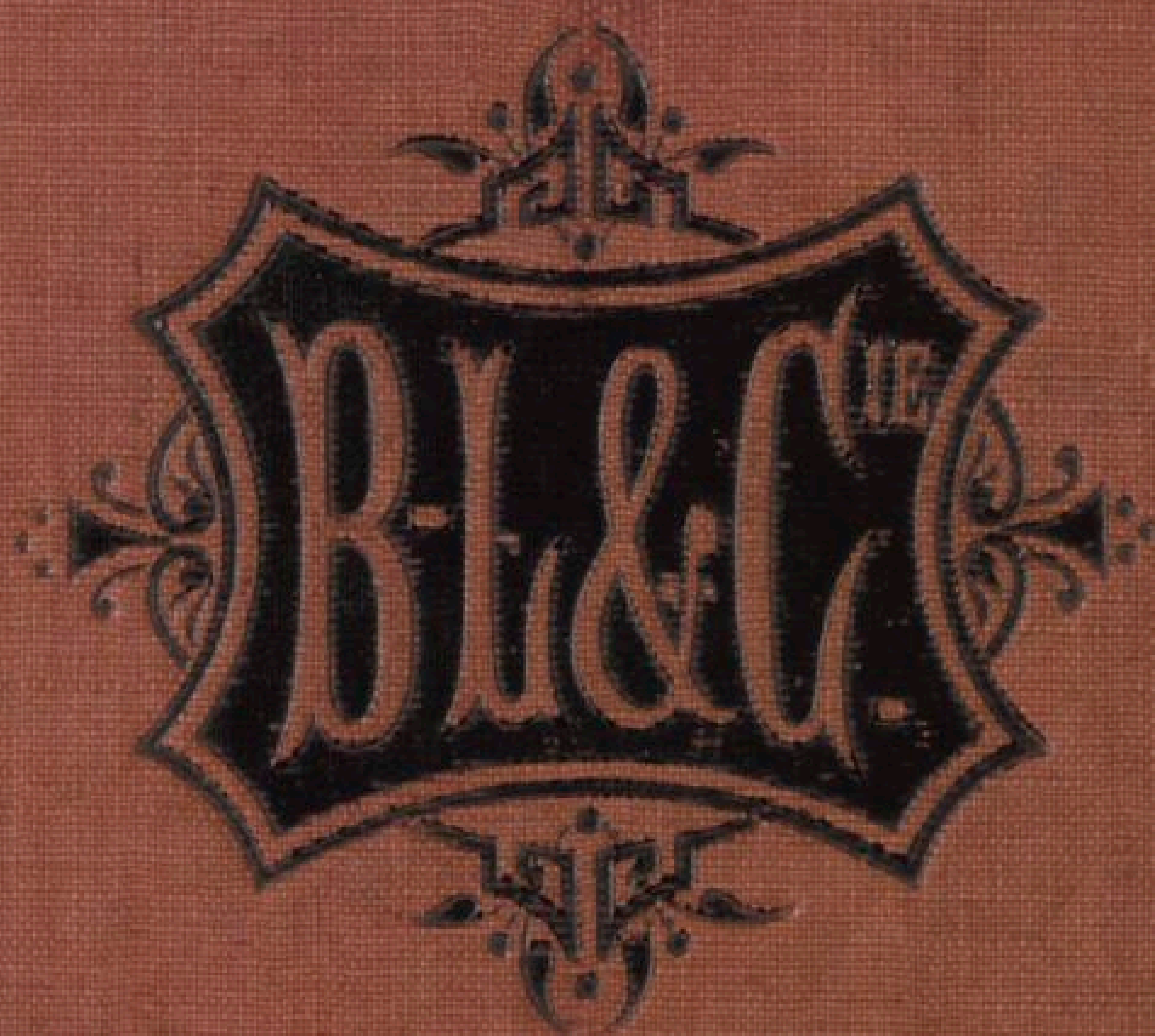
Lanternes de voitures, brevetées s.g.d.g. à l'huile, au pétrole, au gaz.

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE POUR

MINES et USINES



Envoi de Catalogue sur demande.


B·L&Cie